ATTENTAT AU C N P F . PARIS : 01- 05- 1979

.....UN ATTENTAT A L'ARME AUTOMATIQUE A ÉTÉ PERPÉTRÉ HIER SOIR CONTRE LE SIÈGE PARISIEN DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT FRANÇAIS AV. PIERRE Ier DE SERBIE.

LA RAFALE A ÉTÉ TIRÉ DEPUIS UNE VOITURE NOIRE.

A 20h L'ATTENTAT N'ÉTAIT PAS REVENDIQUÉ....

Libération
2 MAI 1979



p.1.jpg

## 14 balles contre la façade du CNPF

*Quatorze balles provenant de pistolets 9 mm automatiques ont été tirées, hier en fin d'après-midi, contre la façade du siège du Centre national du patronat français, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Un témoin a expliqué aux policiers du commissariat central du XVIe arrondissement qu'il avait vu débouler une voiture de couleur sombre, qui était sans doute immatriculée 27 (département de l'Eure). Aucun groupe n'a encore revendiqué cette action.*

LE MATIN DE PARIS
0 2 MAI 1979

## COUPS DE FEU CONTRE LE SIÈGE DU C.N.P.F.

*Les passagers d'une voiture ont tiré plusieurs coups de feu, mardi 2 mai, vers 19 heures, contre la façade du siège du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (16e arrondissement). Selon les premiers éléments de l'enquête, ces inconnus se seraient servi d'une arme de guerre, probablement d'une mitraillette de calibre 9 millimètres. Cette attaque-suprise n'a fait aucune victime.*

*Le gardien du siège du C.N.P.F., qui surveillait l'entrée de l'immeuble au moyen d'une caméra de télévision ne se rappelle avoir aperçu qu'une voiture de couleur noire, immatriculée dans l'Eure (27) et qui ne s'est arrêtée que quelques secondes. Cet attentat n'a pas été revendiqué.*

Le Monde
0 3 MAI 1979

## Attentat contre le CNPF

Les gardiens n'ont eu que le temps de se mettre à l'abri lorsque, mardi, vers 18 heures, une rafale d'arme automatique a balayé la façade du siège du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (16e).

Grâce à deux caméras situées au-dessus de l'entrée principale, ils ont pu observer pendant quelques secondes une voiture noire qu'ils pensent être immatriculée dans l'Eure

« Elle a d'abord ralenti, a déclaré un membre du service de sécurité. Une rafale est partie et le véhicule a accéléré. C'est à peu près tout ce que l'on a pu voir. »

Trois balles de 9 mm ont percuté à droite de l'entrée, une colonne de pierre, trois autres ont traversé la vitre de la porte, allant se perdre dans le couloir, et un dernier projectile a endommagé une frise de pierre.

France-Soir
3 MAI 1979

## Attentats : pas d'éléments précis

Quatre organisations ont revendiqué hier les attentats à l'explosif commis à Paris dans la nuit de mardi à mercredi, après le défilé traditionnel du 1er Mai. Ces attentats ont touché, entre autres, des commissariats de police, des établissements commerciaux et le local d'un parti politique. Tandis que les enquêteurs ne semblent guère disposer d'éléments précis pour identifier les auteurs de ces attentats, des protestations s'élèvent contre certaines des interpellations opérées place de la République à l'issue de la manifestation. Mais il n'y a pas qu'à Paris que des bombes explosent. A Toulouse, treize attentats ont été commis depuis le début du mois contre les cibles les plus diverses.

LE MATIN DE PARIS
0 3 MAI 1979



p.2.jpg

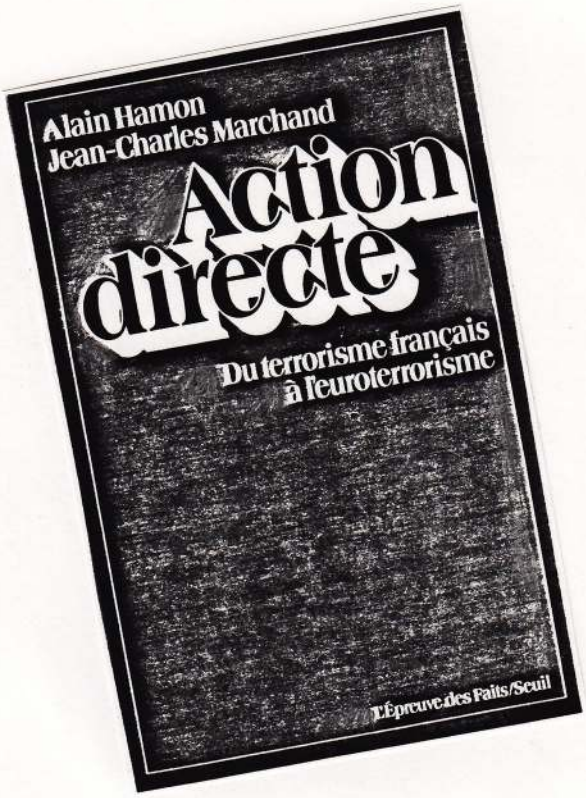


**Les premiers pas.**

Les années 1978-1979 sont placées sous le signe de l' « autonomie ». Ces militants inorganisés, aux concepts politiques peu définis, qui se disent héritiers de Mai 68, se battent sur tous les fronts. Des opérations de « réappropriations prolétariennes » sont menées contre des magasins de luxe. Des quartiers sont saccagés (Saint-Lazare et Passy en janvier et juin 1979). Des magistrats sont agressés (le juge Berger le 31 janvier, le président Pierre Dai le 1er juillet). Les « autonomes » sont également présents sur le terrain social : en février 1979, ils s'attaquent aux parcmètres de la capitale pour protester contre la hausse des tarifs publics. Mais leur objectif principal est de faire dégénérer en affrontements les manifestations syndicales. Ils y réussissent au moins à deux reprises : le 2 décembre 1978, lors de la « marche des paysans du Larzac », et surtout, le 23 mars 1979, pendant la manifestation en faveur des ouvriers de la sidérurgie lorraine.

A cette occasion, les « autonomes » bénéficient du renfort pour le moins inattendu de la police ! On n'a jamais pu clairement établir la mission des policiers mêlés aux manifestants, et habillés en civil. Un rapport des RG de l'époque s'indigne de la violence des « autonomes » : « Il convient d'observer qu'elle s'est surtout exprimée à l'encontre des forces de l'ordre. Il est patent que, pour la première fois depuis Mai 68, les forces de l'ordre ont eu à affronter d'aussi violentes attaques qui, quelquefois, ont revêtu l'aspect de véritables opérations offensives. »

Au fil des actions, certains tentent d' « organiser » la mouvance « autonome ». La première tentative, l'OCL (Organisation communiste libertaire), est aussi le premier échec. Les militants de base refusent d'être « récupérés ». Pour eux, l' « autonomie », c'est avant tout la latitude laissée aux « groupes » d'agir en toute liberté, sur des secteurs de leur choix et selon la manière qui leur convient. La seconde tentative vient du groupe Camarades, amorcée en novembre 1978 par la création d'un Collectif d'intervention autonome (CIA). Echec encore. Echec toujours avec la « coordination autonome » qui, en octobre 1979, s'efforce de créer un « carrefour de rassemblement et d'intervention de l'autonomie parisienne » dans l'immeuble La Parmentière, 108 rue des Pyrénées. L' « autonomie » connaît d'autres revers : les peines judiciaires prononcées contre les « casseurs » surpris en flagrant délit sont lourdes. Et en fermant les squatts, les policiers détruisent les bases de repli des « autonomes », qui servent parfois d'entrepôt de matériel (cocktails Molotov, armes diverses). Enfin, un curieux attentat, commis le 24 juin 1979 contre le siège de Camarades, 10 rue du Buisson-Saint-Louis, achève de perturber les « autonomes ».

Dans ce contexte agité, le 15 septembre 1979, le groupe Action directe formule sa première revendication à la suite d'un attentat commis contre le ministère du Travail.

Les policiers l'attribuent d'abord à un nouveau groupuscule. Pourtant, très vite, ils se rendent compte qu'Action directe n'est pas un groupe de plus, mais une organisation structurée, aux buts politiques bien définis. Les RG notent que le nom « Action directe » a déjà été utilisé par Frédéric Oriach, un militant des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), détenu à la prison de Fresnes[1]. Dans un article de *Libération* daté du 10 janvier 1979, Oriach évoquait un attentat dirigé contre les usines Renault de Flins en ces termes : « L'action directe donne la possibilité de changer certaines réalités en s'y attaquant de front. » Le 15 février 1980, nouvel article dans *Libération*. Cette fois, il est signé Régis Schleicher, militant « autonome » des anciens GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste), lui aussi détenu. Schleicher écrit : « L'action directe a toujours été la forme de lutte des authentiques révolutionnaires. »

Des « autonomes », des anciens des NAPAP et des GARI : les RG s'empressent de suivre ces pistes pour « cerner » Action directe : « Il apparaît que le groupe AD recouvre l'activité d'anciens anarchistes proches des GARI, auxquels se sont joints des éléments " maoïstes-spontanéistes ", d'anciens NAPAP, et même quelques membres de l'ex-groupe Camarades. »

L'existence d'AD s'est vraisemblablement concrétisée à Toulouse. C'est là qu'a eu lieu la fusion des éléments anarchistes, maoïstes, séparatistes et « autonomes ». Le rapport des RG conclut : « Il est encore nécessaire de souligner que l'arrivée à Paris d'une équipe aussi importante, dont l'engagement et la détermination des membres ont été maintes fois révélés, correspond mal au seul objectif mis en évidence actuellement, c'est-à-dire l'exécution d'attentats dans la capitale. Il faut, en effet, retenir que, pour certains des éléments du groupe, la spécialité reste l'attaque à main armée. La présence de militants proches des GARI et la récente affaire de Condé-sur-Escaut sont suffisamment en mémoire pour provoquer un désir d'émulation. »

Le 28 août 1979, six individus armés et cagoulés (apparemment cinq hommes et une femme) font irruption dans la perception de Condé-sur-Escaut. Ils immobilisent les employés et raflent 16 millions de francs. Tout au long de l'opération, les gangsters sont restés en liaison radio avec des complices qui faisaient le guet à l'extérieur. Quelques jours plus tard, les policiers du SRPJ de Lille découvrent un des véhicules du commando près de la frontière belge. L'antenne de la voiture n'est pas d'un modèle banal : elle sert habituellement à un poste émetteur-récepteur très sophistiqué, modèle Heatchilk.

Tous les policiers de France sont mobilisés pour faire la tournée des commerçants qui distribuent des émetteurs de ce type. C'est l'Office central pour la répression du banditisme (OCRB) qui décroche le gros lot. Non seulement les inspecteurs de ce service retrouvent le vendeur, mais ils apprennent que le client doit revenir au magasin ! Dorénavant, les policiers « campent » dans la boutique. En décembre, ils finissent par arrêter un certain « Pépé » qui s'affirme militant basque et présente une fausse identité. En fait, il s'appelle Martin de Miguel, il a, selon les RG, des liens étroits avec les NAPAP et les GARI. A son domicile, on découvre plusieurs émetteurs ainsi qu'une partie du butin de Condé-sur-Escaut. L'enquête permettra ensuite l'arrestation d'Elizabeth Dailleres, puis celles de plusieurs Italiens dont Franco Pinna, Enrico Bianco et Oriana Marchionni, tous trois recherchés alors en Italie pour faits de terrorisme. Pour la première fois, en France, des terroristes sont mêlés officiellement à une affaire de droit commun, destinée très probablement à procurer des fonds. Pour la première fois encore on met en évidence la collusion entre des terroristes de différentes nationalités, dont l'un d'entre eux au moins, Martin de Miguel, a connu des membres d'Action directe, à travers les GARI.

On retrouvera Oriach, et bien sûr Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Régis Schleicher au cœur d'Action directe. L'organisation apparaît officiellement le 15 septembre 1979, jour de l'attentat contre le ministère du Travail. Mais la véritable première action du groupe remonte en fait à quelques mois auparavant : le 1er mai 1979, les militants d'AD mitraillaient l'immeuble du CNPF à Paris.

1. La dénomination « action directe » avait déjà été utilisé entre 1968 et 1969 en Espagne par les Jeunesses syndicalistes révolutionnaires.

# Dix millions de francs volés à la perception de Condé-sur-l'Escaut

## *Les six gangsters, cinq hommes et une femme, ont réussi à prendre la fuite*

**Un hold-up discret et sans incident a rapporté plus de 10 millions de francs (un milliard de centimes) à ses six auteurs. Ils sont entrés dans la perception de Condé-sur-l'Escaut (Nord) et se sont fait remettre la retraite des mineurs avant de prendre la fuite.**

TOUS les trois mois, un fourgon apporte la pension de 4 500 retraités de la mine de Condé-sur-l'Escaut, un chef-lieu de canton de 13 000 habitants, près de Valenciennes. Depuis toujours, dans le Nord, c'est la perception qui répartit cet argent. Cela représente trois jours de travail pour les quinze employés sous la direction d'un percepteur.

Mardi matin, l'argent était normalement livré. Plus d'un milliard de centimes devaient être répartis dans des enveloppes. La tradition veut aussi que les anciens mineurs soient payés en billets de banque et non par chèques.

Peu avant midi, six malfaiteurs sont entrés dans la perception. Ils ont immédiatement envahi le rez-de-chaussée du bâtiment, normalement réservé à l'accueil de la population, et le premier étage, où sont situés les services administratifs.

« *Les gangsters, cinq hommes et une femme, nous ont tous fait coucher sur le sol,* raconte un employé. *Ils étaient nerveux, violents, répétaient :* "Ne bougez pas, ou on vous descend." *Dans le même temps, plusieurs d'entre eux se sont emparés de sacs postaux utilisés pour le courrier qu'ils remplissaient de billets de banque.* »

De toute évidence, les gangsters étaient bien renseignés. Ils savaient que l'argent était disponible, livré le matin même, connaissaient les lieux et les habitudes. Ils ont regroupé le personnel en trois endroits dans la perception, ce qui leur permettait un parfait contrôle des opérations.

Avant de s'enfuir, ils ont lancé leurs dernières menaces pour décourager les employés d'utiliser les systèmes d'alarme. Enfin, pour être plus sûr de les neutraliser, ils ont enfermé tout le monde à clé dans la perception. La dernière fois qu'ils ont été aperçus, ils étaient à pied, portant leurs sacs remplis de billets. Il semble qu'ils aient regagné les voitures garées à une vingtaine de mètres de la perception, en plein centre de Condé-sur-l'Escaut. Tout ce que l'on sait des gangsters, c'est qu'ils avaient le type méditerranéen : apparemment, ce ne sont pas des gens du Nord.

Des barrages ont été établis sur les routes ; cela n'a donné aucun résultat. Ce résultat était d'autant plus hypothétique que la frontière belge est à quelques kilomètres de Condé-sur-l'Escaut et qu'une fuite à l'étranger est particulièrement aisée.

**DEUX VOITURES QUI ONT PU ETRE UTILISEES** par les malfaiteurs de la perception de Condé-sur-l'Escaut (Nord) ont été retrouvées en Belgique mercredi. C'est à Bernissart, village situé à moins de dix kilomètres de Condé-sur-l'Escaut, que les gendarmes ont découvertes les deux Talbot Horizon.

LE MATIN DE PARIS
29 août 1979

LE MATIN DE PARIS
30 août 1979



p.4.jpg

# CHRONIQUES DE FIN DE SIECLE

## SANTI 1. BUCQUOY

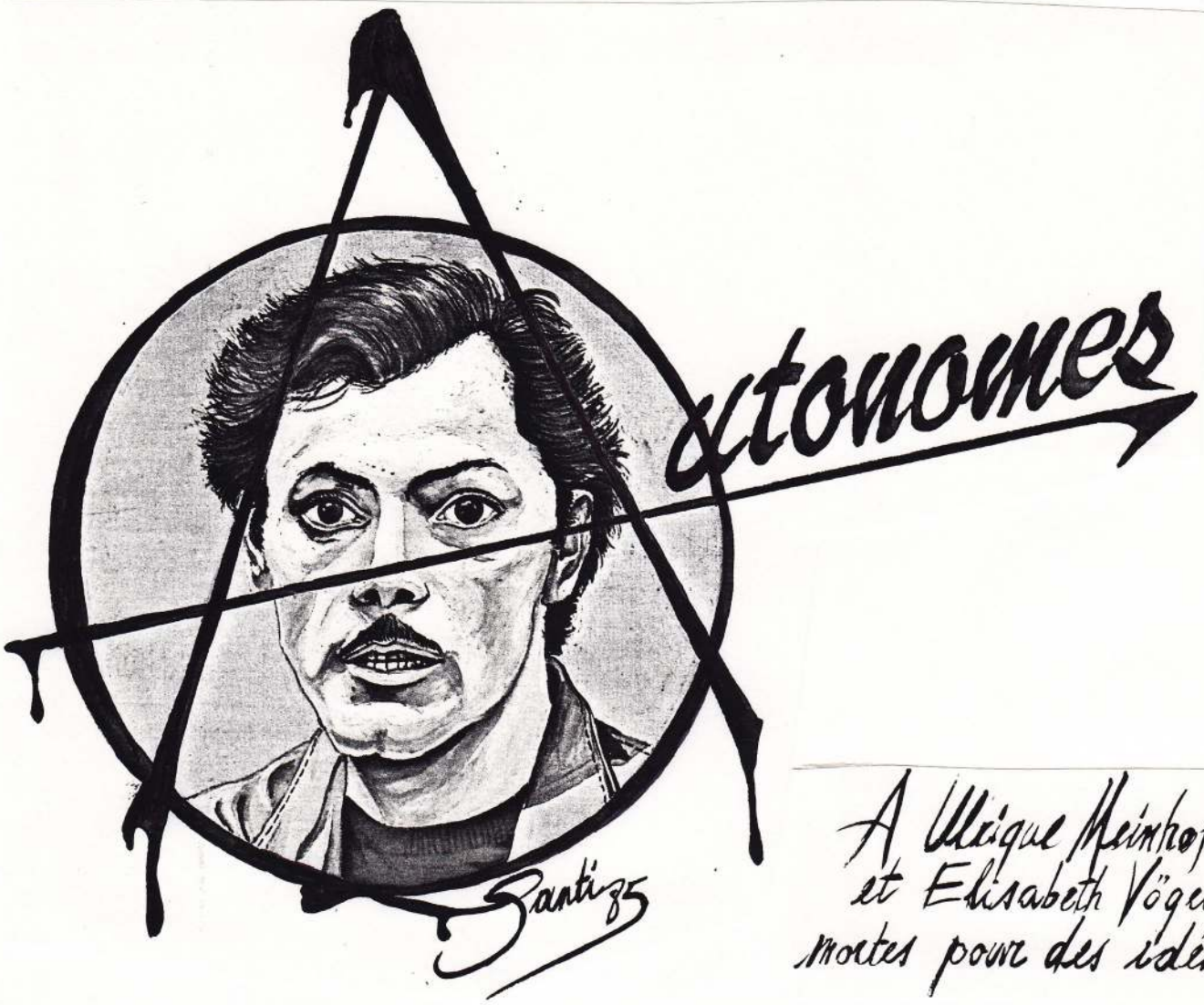


**ACTION DIRECTE**

Didier FROMONT — Roland BERTIN — Jean-P. BOQUART — Sabine FERRIER

ATTENTAT AU SIEGE DE LA SONACOTRA . PARIS : 16- 09- 1979



p.6.jpg

ARTISANAL

## Visant des ministères et le siège de Sonacotra

# Deux attentats à Paris

Vingt et une heure, samedi. Le quartier de l'École Militaire (le 7ème arrondissement à Paris) baigne comme toujours à cette heure dans la plus parfaite tranquilité : et pour cause, c'est le quartier des ministères.

21 H15 : un grand boum retentit, une explosion. Pompiers et policiers ont localisé la déflagration : c'est l'immeuble situé au 22 de la rue d'Estrée, qui abrite deux ministères : le Travail et Santé.

Très vite on détermine la nature de l'explosion : devant l'autre entrée des ministères (situés avenue Duquesne), les policiers découvrent deux engins artisanaux qui n'ont pas encore explosé. Aussitôt désamorcés, ils constituent la preuve irréfutable : il s'agit bine d'un attentat. Qui a d'ailleurs provoqué d'importants dégâts matériels : jusqu'à minuit, les pompiers faisaient tomber à grand fracas, les dernières vitres félées de cette partie de l'immeuble.

Pour les enquêteurs cependant, c'est le brouillard. L'endroit était, à ce moment, absolument désert. Quant aux indices, ils sont maigres : les enquêteurs ne possèdent que les deux engins récupérés et quelques débris recueillis sur place. Pas grand'chose donc, tant il est vrai qu'une bombe artisanale — explosif et mèche lente — révèle bien peu, à l'inverse de certains systèmes sophistiqués dont les policiers peuvent plus facilement déterminer l'origine.

En outre, et là encore rien n'a pu apporter d'indications, on ne connaît pas avec certitude la cible visée : était-ce le ministère du travail ou celui de la santé ? Aucun communiqué revendicatif n'est en effet parvenu depuis.

A moins que les auteurs de cet attentat ne soient aussi ceux qui, le lendemain dimanche, à 7 H du matin, ont fait le siège de la Sonacotra (la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs fait beaucoup parler d'elle en ce moment....)

*Devant la porte du ministère de la Santé...(Ph. A.P.).*

Les dégâts sont là aussi très importants, et une personne qui passait par là hier matin, a été légèrement contusionnée par le souffle de la déflagration.

L'attentat a cette fois été revendiqué peu après, dans un coup de téléphone adressé à l'AFP, par « *les groupes autonomes pour l'action armée* ». Avec cette explication : « *en réponse à l'abus de pouvoir qu'exercent l'état policier et ses patrons* ». Tout un programme.

Libération
17 SEP. 1979

*Des théories libertaires à la pratique du Parti armé : Action Directe*

Né à la confluence des Ex-GARI et des Ex-NAPAP, Action Directe va rapidement se différencier de ses deux prédécesseurs, dans presque tous les domaines :

— **Longévité :** AD n'est pas un météore à l'existence limitée à quelques mois, voire quelques semaines.

— **Importance :** un bond en avant important a été accompli en matière d'armement, de logistique, etc.

— **Internationalisation :** dans diverses affaires des personnes proches de Partis Combattants italiens et allemands, seront arrêtées.

— **Doctrine :** à l'origine proches des conceptions libertaires et autonomes des GARI et NAPAP, les stratégies d'Action Directe usent de plus en plus dans leurs communiqués et déclarations d'un vocabulaire proche de celui des partis combattants.

*Action Directe, une organisation plus « professionnelle »*

Avec Action Directe on passe, par rapport aux GARI et aux NAPAP, à un degré supérieur. En témoigne, tout d'abord, la quantité et le niveau des attentats accomplis :

*Action Directe 1979-1981 : les attentats revendiqués.*

**1979.** — *1er mai :* mitraillage du siège du CNPF à Paris.
*28 août :* Hold-up politique à Condé-sur-Escaut (Nord) : 16 millions de francs « expropriés ».
*15 septembre :* Attentat à l'explosif contre le siège de la Sonacotra à Paris.
*16 septembre :* Série d'attentats contre des locaux du Ministère du Travail à Paris.
*25 septembre :* Attentat contre une caisse de prévoyance des salariés à Paris.

**1980.** — *3 et 5 février :* Attentat à l'explosif contre deux inspections du travail à Paris.
*10 février :* Attentat à l'explosif contre les locaux d'une société immobilière à Paris.
*15 mars :* Attentat à l'explosif contre des locaux de la DST rue Rembrandt à Paris.
*18 mars :* Mitraillage du Ministère de la Coopération. Sept balles dans le bureau du Ministre.
*30 mars :* Attentat à l'explosif contre un commissariat de police à Toulouse.
*6 avril :* Attentat contre les locaux de CII Honeywell-bull à Paris.
*8 avril :* Attentat contre les locaux de Philips Data System à Toulouse.
*15 avril :* Tir au lance-roquettes contre les locaux du Ministère des Transports.
*17 avril :* Attentat à l'explosif contre le Palais de Justice de Toulouse.
*14 mai :* Attentat à l'explosif contre le commissariat du 5e arrondissement.
*12 juin :* Attentat à l'explosif à l'aéroport d'Orly, deux blessés graves.
*19 septembre :* Mitraillage de la façade de l'Ecole Militaire à Paris.
*20 octobre :* Découverte à la Bourse d'une importante bombe à retardement (5 kg d'explosif), revendication téléphonique d'Action Directe.

**1981.** — *23 décembre :* Quatre attentats à Paris dans la nuit : contre le magasin d'exposition Rolls-Royce, un magasin de jouets, une brasserie et une boutique de vêtements.

# Série d'attentats à l'explosif à Paris

## *Objectifs : le ministère du Travail et le siège de la Sonacotra*

**Une série d'attentats à l'explosif a eu lieu samedi soir et dimanche matin à Paris. La première explosion s'est produite devant l'immeuble qui abrite les ministères de la Santé et du Travail, visant vraisemblablement ce dernier. Le second attentat, qui a endommagé le siège de la Sonacotra dans le 7e arrondissement à Paris, a été revendiqué par « les groupes autonomes pour l'action armée ». Les dégâts matériels sont spectaculaires mais, mise à part une personne légèrement contusionnée, ces explosions n'ont pas fait de victime.**

IL était 21 h 15 samedi soir lorsqu'une charge explosait rue d'Estrée, dans le VIIe arrondissement de Paris, devant l'immeuble qui abrite les ministères de la Santé et du Travail, face aux ministères de la Marine marchande et des PTT, à deux pas du siège de l'UNESCO. L'explosion entendue dans tout le VIIe arrondissement, quartier de ministères particulièrement calme, et les arrondissements limitrophes n'a pas fait de victime. En revanche, elle a provoqué d'importants bris de verre et a endommagé les lourdes portes de fer forgé à l'entrée des ministères. Les charges avaient été placées sur le seuil de l'immeuble, à l'extérieur des grilles.

Par ailleurs, les agents du laboratoire municipal de la préfecture de police ont découvert deux autres charges déposées de l'autre côté de l'immeuble, avenue Duquesne, où les deux ministères ont leur entrée principale. Ces engins, de fabrication rudimentaire, ont pu être désarmorcés avant d'exploser.

Cet attentat n'était toujours pas revendiqué hier en fin d'après-midi mais il semble plus vraisemblable que la charge visait le ministère du Travail.

Une autre explosion a eu lieu à quelques centaines de mètres de là, dimanche, à 7 heures du matin. L'attentat, cette fois, visait le siège de la Sonacotra (la société qui gère des foyers d'immigrés et fait face, depuis quatre ans, à une grève de loyers de ces résidents), situé 42, rue Cambronne, dans le XVe arrondissement de Paris. Une personne a été légèrement blessée. Les dégâts matériels sont importants à l'intérieur de l'immeuble. De nombreux appartements alentour ont eu leurs vitres brisées et plusieurs voitures stationnées à proximité ont été endommagées. L'attentat contre la Sonacotra a été revendiqué par les « groupes autonomes pour l'action armée... en réponse à l'abus de pouvoir qu'exercent l'Etat policier et ses patrons ».

*Des employés déblaient l'entrée du siège de la Sonacotra dévasté par la déflagration* AP

LE MATIN DE PARIS
17 SEPT. 1979

ATTENTAT DEVANT LE MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SANTE
PARIS : 16-09-1979



p.10.jpg

## SÉRIE D'ATTENTATS CONTRE LES LOCAUX DU MINISTÈRE DU TRAVAIL A PARIS

Une série d'attentats a eu lieu, samedi 15 et dimanche 16 septembre, contre des locaux du ministère du travail et de la participation à Paris. Samedi, à 20 h. 55, une explosion a endommagé la façade d'une annexe commune à ce ministère et à celui de la santé et de la sécurité sociale, 22, rue d'Estrées (7e). Les vitres du bâtiment ont volé en éclats ainsi que celles de certains immeubles riverains. Deux autres engins ont été désamorcés peu de temps après, dans le même bâtiment près d'une autre entrée, 14, avenue Duquesne, par les fonctionnaires du laboratoire central de la préfecture de police. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Une autre explosion a eu lieu dimanche 16, vers 7 heures, au siège de la Sonacotra (Société nationale de construction pour les travailleurs), 42, rue Cambronne, à Paris (15e), causant d'importants dégâts dans l'immeuble ainsi que dans les bâtiments voisins. Des véhicules en stationnement ont été endommagés. Un passant a été légèrement blessé par le souffle de l'explosion. L'attentat a été revendiqué dans un coup de téléphone à l'Agence France-Presse par des « groupes autonomes pour l'action armée », inconnus jusqu'alors, en réponse, a affirmé le correspondant, « *à l'abus de pouvoir qu'exercent l'Etat policier et ses patrons* ».

Dimanche 16, à 17 h. 50, des hommes circulant à bord d'une voiture ont tiré des coups de feu contre la façade de l'immeuble qui abrite, 1, boulevard des Invalides (7e), le ministère du travail et de la participation, et le secrétariat d'Etat aux travailleurs manuels et aux immigrés. Des balles ont été retrouvées à l'intérieur d'un local où se trouvent des photocopieuses. Il n'y a pas eu de blessés. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Le Monde
18 SEPT. 1979

LE MATIN DE PARIS
18 SEPT. 1979

## «Action directe» a revendiqué les attentats

**Un groupe s'intitulant « *Action directe* » a revendiqué, dans une lettre parvenue lundi à l'AFP, l'ensemble des attentats commis samedi et dimanche à Paris.**

**Dans ce communiqué, tapé à la machine et signé « *Action Directe* » en français et en arabe, ce groupe indique : « *Nous revendiquons les attentats suivants : ministère de la Santé, samedi 15. A 20 H 40, charge de 3 kg de dynamite Gomme, coin gauche de l'entrée principale, avenue Duquesne. Ministère du Travail, samedi 15, 20 H 40, charge de 6 kg de dynamite Gomme, coin gauche de l'entrée commune aux deux ministères, rue D'Estrées, Siège de la Sonacotra. Dimanche 16, 6 H 50, charge de 4 kg de dynamite Gomme, coin droit de l'entrée principale, rue de Cambronne. Attaque du ministère du Travail, 27 rue de Grenelle, par groupe armé. Dimanche 16 à 17 H 50, armes utilisées : munitions américaines 9MM* ».**

**Les signataires du communiqué ont joint à leur lettre un manifeste d'un feuillet évoquant tout à la fois le temps de travail, l'augmentation du coût de la vie, les bas salaires, l'avortement, et la condition des travailleurs immigrés. Enfin, les auteurs, qui déclarent que « *s'armer c'est se préparer à gagner* », précisent que leur but est « *la destruction totale de l'Etat français comme Etat capitaliste* ».**

## *Un groupe «action directe» revendique les attentats à Paris*

UN groupe « Action directe » a revendiqué dans une lettre parvenue hier à l'AFP l'ensemble des attentats commis samedi et dimanche à Paris. Dans le communiqué signé en français et en arabe, le groupe Action directe déclare : « *Nous revendiquons les attentats suivants : ministère de la Santé, samedi 15 à 20 h 40, charge de trois kg de dynamite, coin gauche de l'entrée principale, avenue Duquesne. Ministère du Travail, samedi 15, 20 h 40, charge de 6 kg de dynamite, coin gauche de l'entrée commune aux deux ministères, rue d'Estresses. Siège de la Sonacotra, dimanche 16, 6 h 50, charge de 4 kg de dynamite, coin droit de l'entrée principale, rue de Charonne. Attaque du ministère du Travail, 27, rue de Grenelle par groupe armé, dimanche 16 à 17 h 50. Armes utilisées : munitions américaines 9mm.* » Les signataires du communiqué ont joint à leur lettre un manifeste d'un feuillet, évoquant tout à la fois « *le temps de travail, l'augmentation du coût de la vie, les bas salaires, l'avortement et la condition des travailleurs immigrés* ».

Libération
MARDI 18 SEPTEMBRE 1979



p.11.jpg

# 3 attentats terroristes à Paris : pas de victime

TROIS attentats ont été commis à Paris au cours du week-end contre des bâtiments publics. Ils n'ont heureusement pas fait de victime.

Le moins grave a eu lieu dimanche en fin d'après-midi. Une rafale de pistolet mitrailleur a été tirée en direction d'une des façades du siège du ministère du Travail, 127, rue de Grenelle (7e).

Les deux auteurs des coups de feu circulaient à bord d'une voiture. Ils ont pu prendre la fuite.

En revanche les dégâts causés dans la nuit de samedi à dimanche à Paris contre le ministère de la Santé, 22, rue d'Estrées (7e) et contre le siège de la Sonacotra (Société nationale de construction pour les travailleurs) 42, rue Cambronne (15e), sont très importants.

Quatre engins explosifs ont été déposés rue d'Estrées et avenue Duquesne, devant les portes communes du ministère de la Santé, et des services annexes de celui du Travail. Les deux qui ont été découverts, avenue Duquesne, ont pu être désamorcés par les services du laboratoire municipal de la préfecture de police. Les deux autres, placés rue d'Estrées ont fait explosion provoquant de nombreux bris de vitres notamment.

Les engins rudimentaires étaient composés d'explosifs et de mèche lente. Ces bombes artisanales révèlent bien peu de choses à l'inverse d'engins sophistiqués dont les policiers peuvent déterminer l'origine.

Un seul attentat — celui commis contre la Sonacotra — a été revendiqué par les « groupes autonomes pour l'action armée » dont le porte-parole a déclaré qu'ils avaient agi « en réponse à l'abus de pouvoir qu'exercent l'Etat policier et les patrons ».

*A la Sonacotra, les vitres ont volé en éclats.* *Photo « F.-S. » (Serge Lansac)*

France-Soir
18 SEPT. 1979

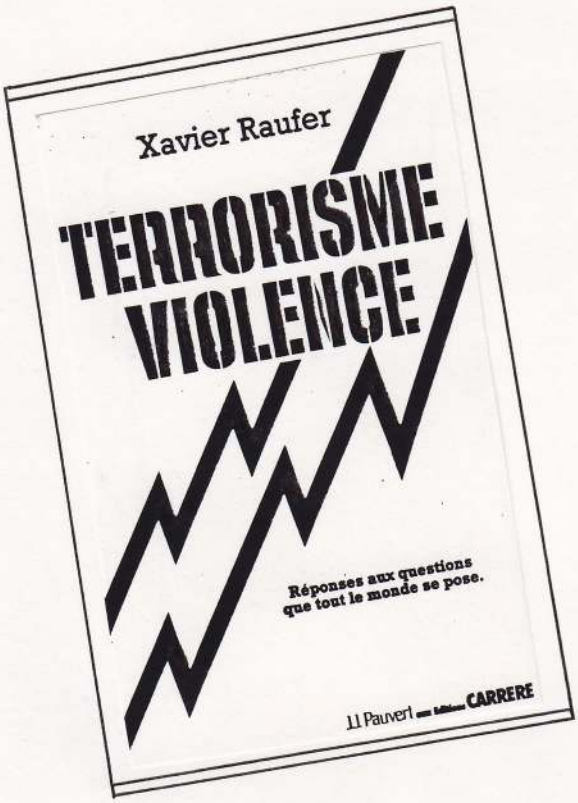


*QUI MENACE LA FRANCE?*

– *Action directe*

Action directe (A.d.) se constitue dans les premiers mois de 1979 par un agrégat entre d'anciens militants maoistes, autonomes, et libertaires. Son évolution idéologique la conduit à passer, au cours des années, des marges du mouvement libertaire à l'organisation communiste combattante classique. Logiquement, les attentats qu'elle commettra iront de cibles symboliques, antipatronales et antiétatiques, à des objectifs plus anti-impérialistes. Depuis son origine, A.d. a toujours été assez isolée et ne peut puiser que dans un vivier des plus réduits : fascinée par le modèle italien, elle agit dans un contexte radicalement différent. Cet isolement l'a conduite à se lier à des militants d'O.c.c. italiennes, turques, et, à un degré moindre, d'Allemagne fédérale, réfugiés en France. Ses activités sont financées, classiquement, par des hold-up, également par des escroqueries sur des chèques de voyage.

Après les libérations de l'été de 1981 et une période de confusion due aux conceptions divergentes de diverses fractions en son sein, A.d. s'est reconstituée sur la base d'un projet anti-impérialiste proche de celui de la Fraction armée rouge allemande.

Affaiblie par des arrestations récentes, l'organisation, dont le noyau central est toujours persuadé de la nécessité de la lutte armée, a quand même la possibilité de mener des opérations de propagande armée d'une certaine ampleur, comme le montre une série d'attentats, parfois très destructeurs, commis au cours de l'été de 1984.

Il semble en outre se confirmer que le meurtre de deux policiers, avenue Trudaine, au mois de mars 1983, ait été commis par des responsables d'Action directe; deux d'entre eux seraient des amnistiés de 1981.

1979-1984. Six ans d'Action directe. Beaucoup d'attentats et désormais, semble-t-il, des meurtres. S'agit-il pour autant de Brigades rouges à la française? Non, et loin de là.

La survie de cette organisation, moribonde en 1981, est due à une succession d'illusions et de naïvetés du pouvoir politique, à une myopie policière prononcée, et, enfin, au fait que certains médias influents véhiculent une image d'A.d. tout à fait trompeuse.

Le travail policier sur ce groupe tend en effet à être de type classique. On traite cette organisation comme un gang de droit commun, en évacuant, totalement ou presque, la dimension politique et culturelle propre aux groupes communistes combattants. Cette myopie amène les enquêteurs à s'intéresser toujours aux mêmes personnes, à suivre les mêmes pistes, refusant de concevoir l'idée qu'une deuxième génération est peut-être en train de voir le jour. Le résultat de cette pratique réductionniste est qu'on voit fleurir dans la presse des titres comme « Les trois quarts des activistes d'Action directe sont en prison ». Conception stupéfiante que celle qui consiste à penser que le nombre de militants dans une structure est fixé au départ, une fois pour toutes, un peu comme les pièces d'un jeu d'échecs, et qu'il suffit d'arrêter tout le groupe initial, supposé immuable, pour que la partie soit terminée!

Les militants d'A.d. sont politiquement délirants, mais pas stupides. Ils sont les premiers à savoir que leur problème n° 1 est le recrutement, et on peut penser qu'ils n'envoient pas un faire-part aux autorités lorsqu'ils ont réussi à créer une cellule nouvelle.

Quant aux anciens, le « dernier quart », ils deviennent de plus en plus difficiles à suivre, à repérer, même. Tout d'abord ils ont appris à survivre – souvenons-nous de la maxime de Kipling « Tout ce qui ne me tue pas me rend plus fort » – mais ils ont aussi bénéficié d'un massif « transfert de technologies » de la part de communistes combattants italiens réfugiés en France. Ceux-là mêmes qui avaient juré de ne pas faire de politique dans leur pays d'accueil. Quand nous parlions de naïveté...

Reste enfin, pour expliquer la survie d'A.d., à mentionner le rôle de certains quotidiens influents, proches de la majorité, qui s'obstinent – contre toute évidence – à dépeindre Action directe comme un gang résiduel passé à la criminalité de droit commun et promis à une prochaine disparition. Ces quotidiens jouent un rôle considérable dans l'auto-intoxication des sphères supérieures de l'État : celles-ci distribuent à leurs journalistes favoris les informations qu'elles souhaitent lire, puis se persuadent de leur véracité, puisqu'elles sont « dans le journal ».

L'attitude de ces journalistes s'explique aussi par le rôle d'intermédiaires discrets que certains ont joué au début de ce septennat. Ils se faisaient forts, à l'époque, de désamorcer les velléités de lutte armée à l'extrême gauche, et leurs articles d'aujourd'hui traduisent, non la réalité, mais la vexation furieuse qu'ils éprouvent devant le manque de souplesse de leurs ex-connaissances. « A quoi sert Action directe? » titre un quotidien. Traduit en clair, cela signifie : « Nous faire ça à nous! ».

●●● Attentat rue de Prony (Paris 17ème) revendiqué par organisation «Action directe» qui entend lutter «contre la restructuration du capital» et «contre l'état capitaliste français». ●●●

**Libération**

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1979

**PARIS**

## *Un attentat revendiqué*

*L'attentat qui s'est produit lundi, peu après 22 h, à la Délégation pour l'emploi dans les entreprises, située 32, rue de Prony, à Paris, a été revendiqué hier par une organisation intitulée « Action directe ». Une femme a été légèrement blessée par des éclats de verre dans l'attentat.*

**LE MATIN**
DE PARIS
26 SEP. 1979

# « Les symboles ne m'intéressent pas »

**Régis Schleicher fait partie des emprisonnés préventifs du 23 mars. De ceux que l'on avait interpellés avant que la manifestation commence. Dans son cas, cela s'était soldé par une inculpation pour « détention d'explosifs » et une condamnation, récente, à 30 mois de prison dont 12 avec sursis et 5 ans d'interdiction de séjour.**

Trois ans et demi, cinq ans d'interdiction de séjour. Eh bien oui, c'est moi qui ouvre le bal (en compagnie de Jean-Claude — deux ans —). Cela vous fera, je pense, plaisir à *Libé*, vous allez enfin pouvoir reprendre le hit-parade des années de placard. On lutte comme on peut.

Pourquoi cette lettre après dix mois de silence ? Il m'a paru intéressant de soumettre le point de vue d'un combattant (en l'occurence moi, je me considère du moins comme tel) face à l'Etat par l'entremise de son appareil judiciaire.

J'ai été arrêté le vingt-trois mars, lors de la rafle préventive à la manif, parce que suspecté d'appartenance à la mouvance autonome. Incidemment, les flics trouvèrent dans ma cave de la dynamite, dans une mallette m'appartenant des listes de hauts fonctionnaires, magistrats ou généraux, des photos du procureur général. Dans un appartement dont j'étais le dépositaire, des détonateurs, munitions, chargeurs d'armes automatiques et un fusil à pompe.

On m'envoya alors à La Santé, j'étais devenu un droit commun. La dynamite ainsi que les autres gadgets dont les détentions me sont reprochés n'étaient pas destinés, comme on peut s'en douter, à tirer un tract ou à composer une quelconque feuille de choux. L'action directe a toujours été la forme de lutte des authentiques révolutionnaires ; combattre le capital dans sa légalité, c'est faire joujou avec le hochet du réformisme. C'est un droit commun à chacun de se battre contre le capital dans l'illégalité.

Sur les raisons de mon mutisme :

— Le soutien de démocrates, de la gauche et de ses extrêmes ne m'intéressait pas, je ne les recherchais donc pas. En tant qu'opposition légale et institutionnalisée, ils sont les garants du capital et de sa démocratie bourgeoise ; en cela, ils sont donc des ennemis de classe et je n'ai pas à me commettre avec eux.

— L'auditoire qui m'était « proposé » lors des différentes audiences auxquelles il m'a été donné d'assister était composée de proches et d'amis d'une part, d'autre part de juges, flics ou tout autre représentant de la bourgeoisie qui les encense. Je ne parlerai pas ici de ceux qui viennent au spectacle parce que c'est moins cher que le cinéma ou le théâtre (c'est même gratuit), que c'est chauffé, à qui, pendant des années, on a inculqué les saines valeurs publiques de votre société : l'argent (gagné à la sueur de son front), le travail (bien fait), l'ordre (établi ou nouveau) et la... justice (sic). Les premiers donc (proches ou amis) connaissent mes idées, je n'avais pas à en débattre avec eux au milieu d'étrangers.

Les seconds (juges, flics) sont, entre autres, le bras armé du pouvoir établi. Ils sont donc peu à même de comprendre, ils y sont aussi peu enclins. De plus avec ceux-là, je ne discute pas, ils ne font pas partie du monde auquel j'aspire.

— Se battre sur le terrain que nous impose la bourgeoisie, c'est une fois encore se résoudre à la défensive. Le jour où le mouvement sera à même d'anticiper, de déplacer le terrain de l'affrontement et subséquemment d'assumer ses offensives — au lieu de se contenter de riposter ponctuellement et souvent avec son mois de retard aux agressions dont il est l'objet — ce jour-là, il sera temps d'utiliser cette tribune qu'est ce box qu'on « nous offre ».

— Pourquoi alors ai-je apporté ma caution à cette mascarade, me suis-je prêté à ce numéro de clown que l'on m'assignait, n'ai-je pas fait d'esclandre ?

Cela se résume en peu de mots, en quelques mots supplémentaires qu'ils étaient susceptibles de m'infliger. Je ne suis pas un héros. D'ailleurs, ils ne servent à rien.

Vous pouvez être critique, il n'empêche que c'est moi qui bouffe la merde. Je n'ai pas à apporter, l'espace d'un quart d'heure et dans l'atmosphère d'un tribunal correctionnel, des preuves de sincérité. Ceux qui sont à même de m'entendre ne s'y trouvant pas, ce n'aurait que valeur symbolique et les symboles ne m'intéressent pas.

Pour finir, à ceux qui trouveraient que le présent discours n'est pas politique, je rétorquerai que la politique c'est leur présent, c'est mon présent. Pour moi, cela signifie les barreaux, les murs, la vitre du parloir, la séparation d'avec ceux qui me sont chers... Pour eux ? Je ne sais pas. Apparemment, ils n'ont pas compris.

La prison n'est en fait que le reflet réel de la survie quotidienne. Nous vivons sous la dictature du temps mort. Chaque jour est identique et se place sous le signe du non vécu ou d'un vécu dépouillé de son fond spectaculaire.

La prison ? C'est la misère sans spectacle, la survie quotidienne au degré zéro.

Un grand bonjour à tous les copains — ils se reconnaîtront —, la force de tenir à tous les séquestrés. Pour les autres, ce que bon leur semble.

Régis SCHLEICHER

Libération
15 FEV. 1980

Le Monde

Mercredi 12 mars 1980

## A Paris

## ATTENTAT AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ DE RÉNOVATION DU QUARTIER PLAISANCE

Une violente explosion a partiellement détruit, vers 20 h. 30, dans la soirée du lundi 10 mars, le siège de la SEMIREP (Société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance), au 6, rue Bardinet, à Paris (14e).

Trois personnes ont été légèrement blessées par des éclats de verre, de nombreuses fenêtres du quartier ayant été brisées par la déflagration, et quelques véhicules ont été endommagés.

Selon les premiers éléments de l'enquête, un engin explosif de forte puissance a été utilisé, mais l'attentat n'a pas été revendiqué.

**[La SEMIREP est notamment chargée de la rénovation du secteur Guilleminot, dans le quatorzième arrondissement, où de nombreuses expulsions ont été opérées. Le plan d'aménagement de ce quartier a subi plusieurs modifications au cours de ces dernières années. Une controverse oppose actuellement la Ville de Paris, qui n'a pas suivi les conclusions établies par le commissaire-enquêteur, au terme de la dernière enquête publique organisée à la mairie annexe, et certaines associations de défense du quartier quant au nombre d'immeubles anciens à conserver. Le maire de Paris s'est rendu récemment dans le secteur Guilleminot en compagnie des élus et des représentants de la SEMIREP, pour faire le point sur les opérations de rénovation en cours.]**

Libération

17 MARS 1980

VOISINAGE

Revendiqué par «Action directe»

# Attentat à Paris contre une antenne de la DST

Les habitants de la rue Murillo et de la rue Rambrandt, dans le 8ème arrondissement, à Paris, ignoraient sans doute, jusqu'à dimanche matin, qu'ils avaient de bien mystérieux voisins.

C'est un attentat au 16 de la rue Rembrandt (ou 8 rue Murillo l'immeuble fait le coin) qui leur a appris que la belle maison aux volets fermés devant laquelle ils passaient, abritait une antenne de la DST.

Cette information, rendue publique dimanche, par une dépêche de l'Agence-France-Presse, était visiblement connue des personnes bien renseignées qui sont à l'origine de l'attentat commis le matin même, vers 0h30 et revendiqué, dans l'après midi, par téléphone, par un groupe s'intitulant *« organisation Action Directe »*. Ce n'est pas la première fois que ce groupe se manifeste. C'est, en effet, lui qui a revendiqué l'attentat commis contre le siège de la SEMIREP, le 10 mars dernier et contre *« l'Immobilière »* le 10 février. *« Action Directe »* s'est également attaquée au Ministère du Travail, le 15 septembre 1979, à la Caisse Professionnelle de Prévoyance des salariés et à la Délégation régionale pour l'Emploi de l'île de France le 24 septembre.

LE MATIN DE PARIS

18 MARS 1980

## ATTENTAT DU PARC MONCEAU

### *Des tracts trouvés près des lieux*

*Des tracts d'un groupuscule « Action directe » ont été découverts dimanche près de l'immeuble, proche du parc Monceau, à Paris, où un attentat à eu lieu la nuit précédente.*

*Un engin explosif, de faible puissance, déposé à l'entrée de l'immeuble, situé 16, rue Rembrandt, et occupé en partie par des services administratifs de la DST (Direction de la surveillance du territoire) et par des services de l'ambassade d'Irak, avait provoqué des dégâts légers.*

*Rien toutefois ne permet d'indiquer quel était l'objectif de l'attentat, que ne revendiquent pas les tracts retrouvés par la police. Ces tracts indiquent simplement :* « Après Kolwezi, Gafsa, Djibouti, etc., etc., vous avez le bonjour de Barbès. Signé : Action directe. »

*Ce groupuscule avait revendiqué, au cours des derniers mois, un certain nombre d'attentats : en septembre 1979, contre des bureaux du ministère du Travail et au siège de la caisse professionnelle de prévoyance des salariés et de la délégation régionale pour l'emploi en Ile-de-France. « Action directe » avait également revendiqué deux autres attentats : en février, contre les locaux de l'Immobilière construction de Paris, et, le 10 mars, contre la Société mixte de rénovation du quartier Plaisance.*

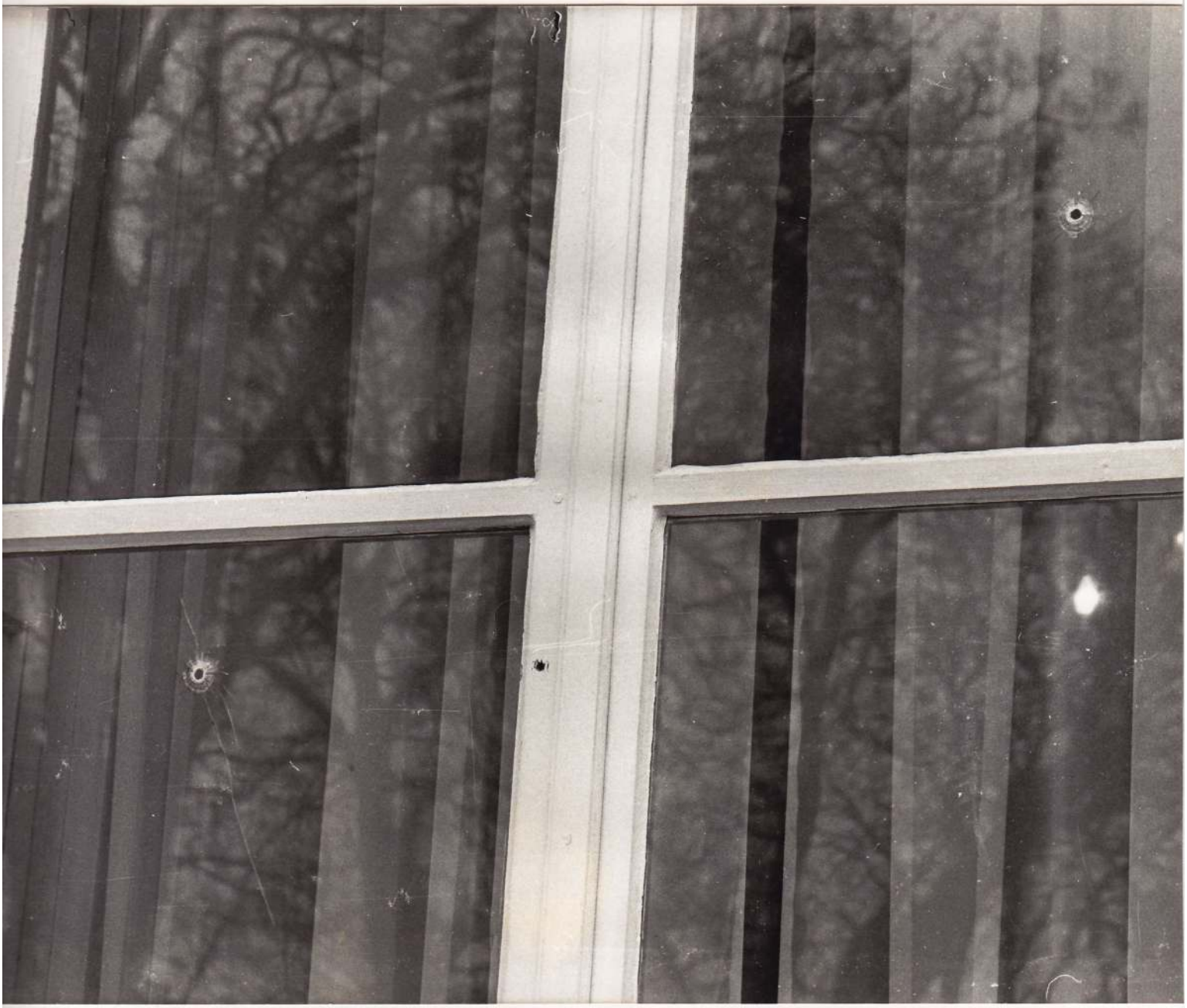

ATTENTAT AU MINISTERE DE LA COOPERATION. PARIS : 18- 03- 1980

# Coups de feu contre le ministère de la Coopération

## Le «Commando action directe», qui a revendiqué l'attentat, s'était attaqué dimanche à des locaux de la DST

***Un nouvel attentat a été commis hier par le groupe « Commando d'action directe » à Paris. Ce mouvement a déjà revendiqué plusieurs attentats ces derniers mois. Hier, ce sont des rafales d'armes automatiques qui ont été tirées par un couple en direction de la façade, côté jardin, du ministère de la Coopération, rue Monsieur, dans le VII^e^, à Paris.***

*IL n'y a pas eu de victimes. Les tireurs circulaient à bord d'une voiture Mercedes grise, qui a été retrouvée à 700 mètres de là, place du Général-Gouraud. Comme à chaque fois après ce type d'attentat, des tracts ont été laissés sur place.*

*La première manifestation du « Commando d'action directe » daterait du 16 septembre 1979. Le foyer Sonacotra du 42, rue Lecourbe, à Paris, avait reçu la « visite » du commando qui, le même jour, aurait tiré des coups de feu en direction du ministère du Travail. Le ministre de l'époque était Robert Boulin. Au mois de février, ce commando a revendiqué deux autres attentats, l'un contre les locaux de l'Immobilière construction de Paris et l'autre contre la Société mixte de rénovation du quartier Plaisance.*

*Dimanche dernier, enfin, un engin explosif était déposé dans l'entrée d'un immeuble, 16, rue Rembrandt, toujours à Paris, qui abrite dans le sous-sol et au premier étage des services annexes de la DST (Direction de la surveillance du territoire). Les étages supérieurs de l'immeuble seraient occupés par des services de l'ambassade d'Irak. Le Commando d'action directe avait revendiqué cette opération.*

*L'ensemble de ces attentats n'a pas fait de victimes. Les tracts attaquent très directement le gouvernement, qualifiant l'Etat français de « négrier ».* Il dénonce la vente d'armes, ainsi que les récentes interventions militaires de la France en Afrique. Le dernier communiqué est numéroté.Ce serait le septième.

**J. B.**

LE MATIN DE PARIS
19 MARS 1980 1ÈRE

OPERATION ARMEE CONTRE LE MINISTERE DE LA COOPERATION.

DE GAFSA A DJAMENA, DE DJIBOUTI A BANGUI, L'ARMÉE FRANÇAISE FAIT REGNER L'ORDRE AFIN DE PRÉSERVER LA PROSPÉRITE DU COMMERCE NÉO-COLONIALISTE DE LA MARCHANDISE ET DE LA MAIN D'OEUVRE.

MARCHANDS D'ARMES, NEGRIERS, TRAFICANTS OFFICIELS ET OFFICIEUX ...

TOUTE LA POLITIQUE FRANÇAISE PUE !

A GAFSA COMME A BARBES, LA MÊME EXPLOITATION, LA MÊME MISÈRE
DES HLM DE VITRY AUX BIDONVILLES DE BANGUI, LES DONNEURS DE COUPS DE TRIQUE ONT LA MEME GUEULE.

LES RATISSAGES A DJIBOUTI, LA TORTURE A GAFSA, L'ESPACE JUDICIAIRE, L'ETAT DE SIEGE A LA GOUTTE D'OR ; LA MÊME REPRESSION.

LUTTER CONTRE LA POLITIQUE IMPERIALISTE DE LA FRANCE EN AFRIQUE, C'EST LUTTER CONTRE L'ETAT FRANÇAIS DANS LA GLOBALITÉ DE SES INSTITUTIONS.

IL EST TEMPS DE PRENDRE LES ARMES CONTRE L'ETAT NEGRIER.

ACTION DIRECTE.

AUTHENTIFICATION : MUNITIONS EMPLOYEES WRA

---

NOTRE ORGANISATION A DEJA REALISE SOUS L'APPELATION COMMUNE "ACTION DIRECTE"

- 1 MAI 79 ATTAQUE DU SIEGE DU C N P F PAR UN GROUPE ARME
- 15 SEPTEMBRE 79 ATTENTAT CONTRE LE MINISTERE DU TRAVAIL
- 15 SEPTEMBRE " " " " DE LA SANTE
- 16 SEPTEMBRE " " " LE SIEGE DE LA SONACOTRA
- 16 SEPTEMBRE ATTAQUE DU MINISTERE DU TRAVAIL PAR UN GROUPE ARME
- 26 SEPTEMBRE ATTENTAT CONTRE LA DELEGATION DES ENTREPRISES POUR L EMPLOI (DEPE)
- 3 FEVRIER 80 " " " " L INSPECTION DU TRAVAIL (BUREAU CENTRAL)
- 5 FEVRIER " " " " L INSPECTION DU TRAVAIL
- 10 FEVRIER " " " " L U P C I (PROMOTEUR IMMOBILIER)
- 10 MARS 80 " " " " LA S E M I R E P (PROMOTEUR IMMOBILIER)

LA POLICE POLITIQUE AVEC LE CONCOURS DE CERTAINES RÉDACTIONS DE JOURNAUX ET DE RADIOS A TOUJOURS AFFIRME QUE LA PLUPART DE CES ACTIONS N'AVAIENT PAS ETE REVENDIQUEES.

LES TRACTS LAISSES SUR LES LIEUX MEME DES ACTIONS ONT ETE RAMASSES ET DETRUITS PAR LA POLICE. LORS DE L ATTENTAT CONTRE LA SEMIREP, UNE DEMI-COMPAGNIE DE CRS A ETE DEPLACEE POUR NETTOYER TOUTE TRACE DE REVENDICATION.

LA SUBVERSION SE PASSE DE LA UNE DES MEDIAS QUI ONT TOUJOURS CONFONDU INFORMATION ET SPECTACLE.

NOUS NE CHERCHONS PAS A "GLORIFIER" NI A "INSTITUTIONALISER" UN SIGLE

NOTRE APPELATION N'EST QU'UNE REFERENCE COMMUNE DANS UN MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE PLUS LARGE.

ACTIVISME

# Le ministère de la coopération mitraillé

Libération
19 MARS 1980

Monument classé, la façade, côté jardin, de l'hôtel Montesquiou, 20 rue Monsieur, dans le 6e arrondissement de Paris, outre son attique (1) surmonté d'un fronton finement décoré que flanque, de chaque côté, une balustrade en pierre, comporte désormais une trentaine de motifs en creux : des impacts de balles.

Cette nouvelle décoration, que n'avait pas prévu en 1781, le marquis de Montesquiou lorsqu'il se fit édifier un logis à sa mesure, ni ses divers successeurs, le marquis de Nicolai, puis, en 1858, les Bénédictines du Saint Sacrement, n'était pas destinée au contenant - l'hôtel - mais à son contenu actuel : le ministère de la Coopération.

Les sculpteurs étaient, semble-t-il, deux. Vers 15h 45, ils sont sortis d'une grosse Mercédès grise qu'ils avaient stationnée boulevard des Invalides, vers lequel donnent les jardins du Ministère. Ils se sont posément avancés, et ont tiré plusieurs rafales de pistolets mitrailleurs. Selon un témoin, les deux tireurs ont travaillé « *comme à la parade, sans affolement, puis sont remontés dans la voiture après avoir posé leurs armes sur la banquette arrière, puis sont repartis* »... Si l'on en croit plusieurs autres témoignages, l'un des tireurs était une jeune femme blonde d'une vingtaine d'années et, son arme s'étant enrayée, elle a eu le temps de changer de chargeur, avant de recommencer à tirer.

Après leur départ, on a compté les impacts de balles sur la façade, dans le bureau du ministre, M. Galby où des tableaux et des fauteuils auraient été percés, dans les locaux du service de presse ainsi que dans la salle à manger où, peu de temps auparavant le ministre avait reçu plusieurs invités.

Dehors on retrouvait plusieurs tracts (2) revendiquant l'action au nom du groupe « *Action Directe* », qui a déjà fait parler de lui à plusieurs reprises, notamment dimanche dernier en s'attaquant à des bureaux de la DST situés près du Parc Montceau, à Paris. Ce tract « *communiqué N° 7* » titré « *Opération armés contre le ministre de la Coopération* » précise : « *De Gafsa à Djamena, de Djibouti à Bangui, l'armée française fait régner l'ordre afin de préserver la prospérité du commerce néo-colonisliste de la marchandise et de la main d'oeuvre. Marchands d'armes, négriers, traficants officiels et officieux... Toute la politique française pue !* ».

« *A Gafsa, comme à Barbès, la même exploitation, la même misère* » poursuit Action Directe « *Des HLM de Vitry aux Bidonvilles de Bangui les donneurs de coups de trique ont la même gueule. Les ratissages à Djibouti, la torture à Gafsa, l'espace judiciaire, l'état de siège à la Goutte d'Or, la même répression. Lutter contre la politique impérialiste de la France en Afrique, c'est lutter contre l'Etat français dans la globalité de ses institutions. Il est temps de prendre les rames contre l'Etat négrier* ».

Outre la signature, figure une précision sur les munitions utilisées : « *WRA* ».

Dans un complément à son tract, « *Action directe* » indique qu'il a réalisé une dizaine d'opérations, dont le mitraillage le 1° mai 1979, du siège du CNPF et divers attentats contre le ministère de la Santé, le siège central de l'Inspection du Travail, l'UPCI et la SEMIREP (promoteurs immobiliers). Qui sont les militants d'*Action directe* » et que veulent-ils ? Difficile à savoir exactement, ces derniers se contentant d'indiquer : « *Nous ne cherchons pas à glorifier ni à institutionaliser un sigle. Notre appelation n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large* ».

*(1) Etage terminal d'un édifice reposant sur une corniche.*

*(2) L'un d'entre eux est d'ailleurs parvenu à « Libération » dans l'après midi.*

LE MATIN DE PARIS
19 mars 1980 2ème

# Coups de feu contre le ministère de la Coopération

## Le «Commando action directe», qui a revendiqué l'attentat, s'était attaqué dimanche à la DST

***Un nouvel attentat a été commis hier par le groupe « Commando d'action directe » à Paris. Ce mouvement a déjà revendiqué plusieurs attentats ces derniers mois. Hier, ce sont des rafales d'armes automatiques qui ont été tirées par un couple en direction de la façade, côté jardin, du ministère de la Coopération, rue Monsieur, dans le VII^e^, à Paris.***

*UNE trentaine d'impacts de balles de 9 mm ont été relevés sur la façade et dans le bureau du ministre, dans le service de presse ainsi que dans la salle à manger où, peu avant, le ministre Robert Galley recevait des invités.*

*Il n'y a pas eu de victimes. Les tireurs circulaient à bord d'une Mercedes, qui a été retrouvée à 700 m de là. Des tracts ont été laissés sur place.*

*La première manifestation du « Commando d'action directe » daterait du 16 septembre 1979. Le foyer Sonacotra du 42, rue Lecourbe, à Paris, avait reçu la « visite » du commando qui, le même jour, aurait tiré des coups de feu en direction du ministère du Travail. Le ministre de l'époque était Robert Boulin. Au mois de février, ce commando a revendiqué deux autres attentats, l'un contre les locaux de l'Immobilière construction de Paris et l'autre contre la Société mixte de rénovation du quartier Plaisance.*

*Dimanche dernier, enfin, un engin explosif était déposé dans l'entrée d'un immeuble qui abrite dans le sous-sol et au premier étage des services annexes de la DST (Direction de la surveillance du territoire). Les étages supérieurs de l'immeuble seraient occupés par des services de l'ambassade d'Irak.*

*Le « Commando d'action directe » avait revendiqué cette opération.*

*L'ensemble de ces attentats n'a pas fait de victimes.*

*Les tracts attaquent très directement le gouvernement, qualifiant l'Etat français de « négrier ». Ils dénoncent la vente d'armes, ainsi que les récentes interventions militaires de la France en Afrique.*

**J. B.**



p.20.jpg

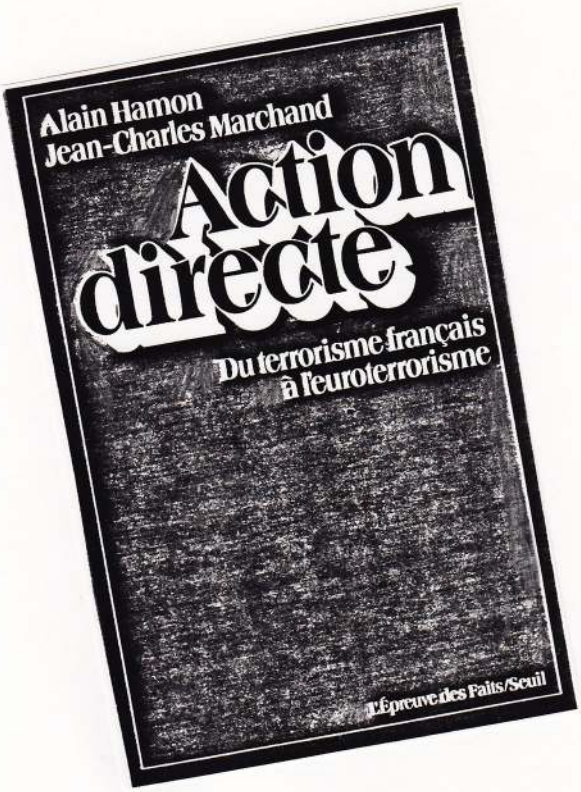


18 mars 1980, 15 h 45, boulevard des Invalides à Paris. Deux personnes sortent tranquillement d'une Mercedes et s'avancent vers les bâtiments du ministère de la Coopération. Et là, calmement, ils tirent plusieurs rafales de pistolet-mitrailleur. « J'ai vu deux jeunes Européens, raconte un témoin. Un homme brun et une grande jeune femme blonde, d'environ 20 à 25 ans. Leurs armes étaient des pistolets-mitrailleurs à crosse en bois. Ils ont tiré " comme à la parade ", sans affolement. Puis ils sont remontés dans une Mercedes grise, ont posé leurs armes sur la banquette arrière et sont repartis. » Un autre témoin dit même que la fille a pris le temps de changer son chargeur avant de recommencer à tirer. Seize points d'impact sont relevés sur la façade. Sept balles ont traversé le bureau du ministre qui se trouvait à ce moment-là au rez-de-chaussée. Commentaire « à chaud » du patron de la Brigade criminelle, Marcel Leclerc : « L'affaire était minutieusement préparée. Les deux terroristes étaient venus pour tuer... » Le policier ne maintiendra pas cette déclaration dans ses rapports[1].

Sur le trottoir, on découvre un texte signé « AD ». Le « communiqué n° 7 » est intitulé « Opération armée contre le ministère de la Coopération ». On peut lire : « De Gafsa à Djamena, de Djibouti à Bangui, l'armée française fait régner l'ordre afin de préserver la prospérité du commerce néo-colonialiste de la marchandise et de la main-d'œuvre. Marchands d'armes, négriers, trafiquants [*sic*] officiels et officieux... Toute la politique française pue ! A Gafsa comme à Barbès, la même exploitation, la même misère, des HLM de Vitry aux bidonvilles de Bangui, les donneurs de coups de trique ont la même gueule. Les ratissages à Djibouti, la torture à Gafsa, l'espace judiciaire, l'état de siège à la Goutte-d'Or : la même répression. Lutter contre la politique impérialiste de la France en Afrique, c'est lutter contre l'Etat français dans la globalité de ses institutions. Il est temps de prendre les armes contre l'Etat négrier. »

Dans le second feuillet, AD règle certains comptes : « La police politique, avec le concours de certaines rédactions de journaux et de radios, a toujours affirmé que la plupart de nos actions n'avaient pas été revendiquées. Les tracts laissés sur les lieux mêmes de nos actions ont été ramassés et détruits par la police. Lors de l'attentat contre la *Semirep*[1], une demi-compagnie de CRS a été déplacée pour nettoyer toute trace de revendications... Nous ne cherchons pas à " glorifier " ni à " institutionnaliser " un sigle, notre appellation n'est qu'une référence commune dans un mouvement plus large. » Et le message s'achève par une phrase qui permet d'authentifier le texte : « Munitions employées : WRA. »

1. Cf., en annexe, p. 215-217, le texte du télégramme adressé le 27 mars 1980 au procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat par Marcel Leclerc.

1. Attentat par explosif commis le 11 février 1980.

28 mars, dix jours plus tard. Une fois de plus, que ce soit dans la lutte contre le terrorisme ou contre le banditisme, le héros du jour se nomme Robert Broussard. C'est en effet grâce à la BRI, à l' « anti-gang », que la police vient de réussir un très beau « coup de filet ». Il aura fallu un peu plus d'une semaine pour que les enquêteurs réagissent à l'offensive d'Action directe. Huit jours, et puis le « petit coup de pouce », la « baraka » qui accompagnent souvent le patron de cette brigade...

Ce coup de chance vient d'une « équipe » de braqueurs qui, quelque temps plus tôt, en croisant une Mercedes dans les rues de Paris, a cru tomber sur des « concurrents ». A chacun sa mentalité. Ces gangsters n'en ont pas beaucoup et, plutôt que de se débarrasser eux-mêmes de l'équipe adverse, ils préfèrent la « balancer » aux policiers de Broussard. Ainsi, plusieurs jours durant, les policiers suivront et surveilleront la Mercedes, persuadés qu'il s'agit de malfaiteurs de droit commun. Les deux occupants de la voiture sont identifiés : ce sont Serge Fassi et Pascal Trillat, deux hommes totalement inconnus des inspecteurs de l' « anti-gang ». La routine aidant, plusieurs « points de chute » du duo sont scrupuleusement mis en fiche, et notamment un appartement de la rue de la Grange-aux-Belles. Cette information, qui se révélera capitale par la suite, ne rapportera pourtant pas grand-chose aux truands qui l'ont fournie. La BRI les arrêtera quand même quelques mois plus tard...

En revanche, l'opération déclenchée par la préfecture de police est à la mesure de l'espérance policière et surtout des vœux du personnel politique qui, comme d'habitude, a réclamé des résultats. La BRI n'est pas la seule à avoir recueilli des informations. De nombreux services se sont mis au boulot. Les renseignements généraux, spécialisés dans les affaires politiques, ont fourni un beau travail. Dès qu'il s'agit d' Action directe, les RG possèdent une science surprenante. Grâce à eux, la police judiciaire interpelle vingt-huit personnes. Dix-sept sont écrouées par un juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat sous les chefs d'inculpation d' « attentats par explosif, tentatives de meurtre, association de malfaiteurs en relation avec une entreprise subversive ».

Durant les deux années qui viennent de s'écouler, les terroristes n'ont pas chômé. Entre 1979 et 1981, les policiers attribuent à AD trois attaques à main armée : le hold-up contre la BNP, avenue de Villiers dans le 17e arrondissement de Paris le 8 août 1979, l'agression contre la mairie du 14e le 5 août 1980 et le hold-up du 28 août 1980 contre le Crédit lyonnais, avenue Bosquet, dans le 7e. Les responsables du groupe ont revendiqué, quant à eux, treize actions à Paris et quatre à Toulouse .

Le premier attentat, le mitraillage du CNPF en 1979, est revendiqué par la Coordination d'action révolutionnaire. Mais l'examen des douilles retrouvées sur place prouve que l'arme utilisée à cette occasion a aussi servi pour l'attentat contre le ministère du Travail, revendiqué par AD. Au cours de cette même année 1979, l'organisation revendique trois attentats par explosif commis les 15 et 16 septembre contre le ministère du Travail, celui de la Santé et contre le siège de la Sonacotra.

En 1980, AD revendique onze attentats. L'un d'entre eux, celui du 28 mars, dirigé contre le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) à Maisons-Alfort, fut soigneusement dissimulé à l'époque par les autorités. Elles n'avaient cependant pas pu taire l'attentat commis quelques jours auparavant, le 16 mars 1980, rue Rembrandt à Paris, contre un immeuble appartenant à la Direction de la surveillance du territoire (DST, service français de contre-espionnage).

Preuve qu'AD possède de bons renseignements qui lui permettent de frapper au « cœur de l'Etat ». Comme d'habitude, les poseurs de bombe ont laissé sur place des tracts : « Après Kolwezi, Gafsa, Djibouti, etc., vous avez le bonjour de Barbès. Signé : Action directe. »

Le communiqué n° 7, retrouvé près du ministère de la Coopération, permit de situer les combats menés par l'organisation : contre la politique de Valéry Giscard d'Estaing en Afrique, contre ses implications dans l'Hexagone, AD exige que la France cesse d'être le « gendarme » de l'Afrique.

Le même communiqué posait une énigme aux spécialistes. « Le sigle AD n'est qu'une référence commune », affirmait le texte. L'organisation s'internationalisait-elle ? Etait-ce, plus prosaïquement, un appel lancé aux autres militants gauchistes tentés par l'action violente ? Agissez, signez comme nous... Plus tard, Jean-Marc Rouillan confirmera la version prosélyte du message terroriste.



p.21.jpg

A Paris

# Un groupe Action directe revendique l'attentat contre le ministère de la coopération

## Sept impacts de balles dans le bureau de M. Galley

Le Monde
20 MARS 1980

*Un groupe intitulé Action directe a revendiqué l'attentat au pistolet-mitrailleur commis, mardi après-midi 18 mars, au ministère de la coopération, à Paris. Ce groupe, qui s'est manifesté à plusieurs reprises depuis quelques mois, affirme avoir voulu dénoncer* « la politique impérialiste de la France en Afrique ».

Dix-huit impacts de balles ont été relevés sur la façade et à l'intérieur des locaux du ministère de la coopération, 20, rue Monsieur, à Paris (7e), après l'attentat commis mardi 18 mars, vers 15 h. 45 (nos dernières éditions). Selon plusieurs témoignages, deux jeunes gens de type européen, à visage découvert — un homme et une femme âgés de vingt à vingt-cinq ans, — sont descendus d'une Mercedes grise garée boulevard des Invalides. Tous deux étaient armés de pistolets mitrailleurs.

D'après M. René Blanchard, inspecteur général des services au ministère ,ils ont ensuite tiré trois ou quatre rafales « *comme à la parade, sans affolement* » à travers les jardins du ministère. La jeune femme, dont l'arme s'est encrayée, a pris le temps de changer de chargeur avant de tirer à nouveau. Le couple a bénéficié du fait que les tôles de protection de la grille du jardin avaient récemment éé retirées. Les deux jeunes gens sont ensuite remonté dans le véhicule après avoir lancé des tracts et ont pris la fuite. La voiture a été retrouvée place du Général-Gouraud (7e), à 700 m environ du ministère de la coopération.

Cet attentat n'a fait aucun blessé, « *mais c'est un miracle que personne n'ait été touché* », indique-t-on à la brigade criminelle. La façade a été « arrosée » jusqu'au deuxième étage. Sept impacts de balles de calibre 9 mm ont été relevés jusque dans le bureau de M. Robert Galley, ministre de la coopération, lequel était à un rendez-vous. Le fauteil de M. Galley a même été transpercé par un projectile. Certains d'entre eux ont touché les murs des locaux du service de presse dans le secrétariat de M. Galley, ainsi que ceux de la salle à manger voisine, où, peu auparavant, le ministre avait reçu plusieurs invités. Quinze douilles ont été retrouvées sur le trottoir, ainsi que des cartouches non percutées.

Les tracts retrouvés sur place étaient signés « *Action directe* » et intitulé communiqué n° 7 : « *Opération armée contre le ministère de la coopération* ». Une photocopie a été adressée à notre journal par un pneumatique envoyé d'un bureau de poste du boulevard Bessières (17e).

Ce communiqué déclare : « *De Gafsa à Djamena* (sic), *de Djibouti à Bangui, l'armée française fait régner l'ordre afin de préserver la prospérité du commerce néo-colonialiste de la marchandise et de la main-d'œuvre. Marchands d'armes, négriers, trafiquants officiels et officiaux... Toute la politique française pue ! A Gafsa comme à Barbès, la même exploitation, la même misère. Des H.L.M. de Vitry aux bidonvilles, les donneurs de coups de trique ont la même gueule. Les ratissages à Djibouti, la torture à Gafsa, l'espace judiciaire, l'Etat de siège à la Goutte-d'Or ; la même répression. Lutter contre la politique impérialiste de la France en Afrique, c'est lutter contre l'Etat français dans la globalité de ses institutions. Il est temps de prendre les armes contre l'Etat négrier.* »

### Dix actions revendiquées

Le tract précise, en outre, que les munitions employées sont de marque W.R.A. (Winchester repeating arms) et énumère « *les actions* » revendiquées par cette organisation, en précisant « *que les tracts laissés sur les lieux mêmes des actions ont été ramassés et détruits par la police* ». Le communiqué ajoute : « *Nous ne cherchons pas à « glorifier » ni à « institutionaliser » un sigle, notre appellation (sic) n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large.* » L'Action directe revendique les attentats « l'attaque » du siège du C.N.P.F. (1er mai 1979), les attentats commis contre le siège de la Sonacotra et « *l'attaque contre le ministère du travail par un groupe armé* » (16 septembre 1979), ainsi que les attentats « *contre la délégation des entreprises pour l'emploi* » (26 septembre 1979) (1), l'inspection du travail (les 3 et 5 février 1980), contre les locaux de l'Immobilière construction de Paris (le 10 février 1980), la SEMIREP (le 10 mars 1980).

Dans cette liste ne figure pas l'attentat commis dans la nuit du 15 au 16 mars contre des locaux locaux de la D.S.T. à Paris, rue Rembrandt. Pourtant, cet attentat avait été revendiqué par un groupe Action directe.

(1) Il s'agit plutôt, vraisemblablement, de l'attentat commis deux jours plus tôt contre la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et la délégation régionale pour l'emploi de l'Ile-de-France (*le Monde* du 27 septembre 1979).



France-Soir
20 MARS 1980

# Attentat contre Galley : les tueurs ont visé

LES policiers de la Brigade criminelle qui enquêtent sur l'attentat commis mardi, vers 15 h 45, contre le ministre de la Coopération, Robert Galley, ont poursuivi toute la journée de mercredi l'audition des témoins de la fusillade dont les auteurs (un homme et une femme) sont toujours en fuite.

**Selon plusieurs récits concordants, la jeune femme qui a ouvert le feu au pistolet mitrailleur contre les fenêtres du bureau ministériel, boulevard des Invalides, aurait calmement épaulé et visé.** Si elle se confirmait, cette thèse réduirait à néant les spéculations selon lesquelles le couple ne voulait donner au ministre qu'un « coup de semonce ».

De leur côté, les policiers font observer qu'un « arrosage » hasardeux n'aurait pas eu pour effet de cribler de balles le bureau de M. Galley, les fauteuils en particulier. Quant aux armes, il s'agit probablement de pistolets mitrailleurs MAT 38. Un modèle déjà ancien, utilisé notamment pendant la guerre de 1939-1945, qui tire des balles de 9 mm conformes en tous points à celles découvertes près de la grille du ministère et dans les murs du bureau de Robert Galley.

Enfin les enquêteurs ont pu établir que la voiture des terroristes, une Mercedes gris métallisé, retrouvée quelques heures après la fusillade place du Général-Gouraud (7e), était bien un véhicule volé. Il portait de fausses plaques d'immatriculation.

A l'intérieur du véhicule, les policiers ont retrouvé un chargeur plein. **Ils souhaitent obtenir le plus de témoignages possible de personnes ayant assisté à l'abandon de la Mercedes, place du Général-Gouraud.**

# L'attentat contre le ministère de la Coopération : «Action directe» accuse «l'Etat négrier»

LE MATIN
DE PARIS
20 MARS 1980

***Dans un communiqué adressé au «Matin» le commando «Action directe» revendique onze attentats***

**Le commando Action directe a adressé hier au *Matin* une lettre revendiquant *« l'opération armée contre le ministère de la Coopération »*. Dans ce communiqué *« N° 7»*, le commando fait le bilan de ses *« opérations »* depuis mai 1979. Ce jour-là, une rafale d'arme automatique avait été tirée en direction de la façade du CNPF, 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Depuis, plus d'une dizaine d'attentats ont été commis par ce groupe, qui signe ses actions à l'aide de tracts dont certains sont écrits en français et en arabe.**

DEUX jeunes gens, un homme d'assez forte corpulence, portant un manteau beige, et une jeune femme blonde, grande, seraient les auteurs de la dernière fusillade au ministère de la Coopération, rue Monsieur, dans le VII[e] arrondissement. Après avoir garé leur voiture, une Mercedes grise, que les policiers ont retrouvée à 700 mètres de l'attentat, ils en sont descendus armés de pistolets mitrailleurs. Chacun a tiré une rafale. Selon les policiers, sept balles se sont écrasées dans le bureau du ministre Robert Galley. Rien ne permet pour l'instant d'affirmer que le ministre était personnellement visé. L'utilisation du pistolet mitrailleur serait en effet dans ce cas étonnante. Tandis que les policiers cherchent à identifier le couple en fuite, les auteurs de l'attentat écrivent. Seules ces lettres d'Action directe peuvent permettre de comprendre le but recherché par ce mouvement. Le communqué n° 7 explique : *« De Gafsa à N'Djamena, de Djibouti à Bangui, l'armée française fait régner l'ordre afin de préserver la prospérité du commerce néo-colonialiste de la marchandise et de la main-d'œuvre. Marchands d'armes, négriers, trafiquants officiels et officieux... toute la politique française pue ! A Gafsa comme à Barbès, la même exploitation, la même misère, des HLM de Vitry aux bidonvilles de Bangui, les donneurs de coups de trique ont la même gueule. Les ratissages à Djibouti, la torture à Gafsa, l'espace judiciaire, l'état de siège à la Goutte-d'Or ; la même répression. Lutter contre la politique impérialiste de la France en Afrique, c'est lutter contre l'Etat français dans la globalité de ses institutions. Il est temps de prendre les armes contre l'Etat négrier. »*

Le second feuillet précise : *« La police politique avec le concours de certaines rédactions de journaux et de radios a toujours affirmé que la plupart de nos actions n'avaient pas été revendiquées. Les tracts laissés sur les lieux mêmes des actions ont été ramassés et détruits par la police. Lors de l'attentat contre la Semirep, une demi-compagnie de CRS a été déplacée pour nettoyer toute trace de revendications...*

*» Nous ne cherchons pas ''à glorifier'' ni à ''institutionnaliser'' un sigle, notre appellation n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large. »*

Ces messages sont authentiques. Au bas de l'un d'eux, leurs auteurs précisent, à propos de l'attentat contre le ministère de la Coopération : *« Munitions employées : WRA. »* Il s'agit de la marque des balles inscrite sur le culot des douilles. Le renseignement est exact.

Les attentats revendiqués en dehors de la fusillade contre les locaux du CNPF sont, du 15 et du 16 septembre 1979, contre le ministère du Travail, le ministre de la Santé et le siège de la Sonacotra. Au total dix-sept kilos de dynamite-gomme ont été posés contre ces trois édifices. Par ailleurs, des coups de feu avaient été tirés contre la façade du ministère du Travail. Le 24 septembre 1979, Action directe a plastiqué *« la délégation de l'entreprise pour l'emploi »*, 22, rue de Prony ; les 3 et 5 février, ils se sont attaqués à des inspections du travail. Le 10 février, une explosion secouait l'immeuble d'un promoteur immobilier, l'UPCI, 15, rue Morillo, dans le VIII[e] arrondissement. Enfin, le 10 mars, une bombe était déposée à la Semirep, la société chargée de la rénovation du quartier Plaisance, 6, rue Bardinet dans le XIV[e]. C'est le seul attentat qui ait fait des victimes : trois blessés légers.

Cette liste ne comporte pas un dernier attentat qui jusqu'à présent était attribué à ce groupe, celui commis contre les bureaux de la DST, rue Rembrandt, dimanche dernier. Mais il est vrai que les actes de violence ne sont pas une exclusivité d'Action directe. Dans la nuit de mardi à mercredi, une bombe a été déposée devant l'agence EDF, 74, avenue d'Italie à Paris-XIII[e]. Deux étages de l'immeuble ont été partiellement détruits. L'attentat n'a pas été revendiqué.

**Jacques Bacelon**

COMMUNIQUE N 7

OPERATION ARMÉE CONTRE LE MINISTERE DE LA COOPERATION.

DE GAFSA A DJAMENA, DE DJIBOUTI A BANGUI, L'ARMÉE FRANÇAISE FAIT REGNER L'ORDRE AFIN DE PRÉSERVER LA PROSPÉRITE DU COMMERCE NÉO-COLONIALISTE DE LA MARCHANDISE ET DE LA MAIN D'OEUVRE.

MARCHANDS D'ARMES, NEGRIERS, TRAFICANTS OFFICIELS ET OFFICIEUX ...

TOUTE LA POLITIQUE FRANÇAISE PUE !

A GAFSA COMME A BARBES, LA MÊME EXPLOITATION, LA MÊME MISÈRE DES HLM DE VITRY AUX BIDONVILLES DE BANGUI LES DONNEURS DE COUPS DE TRIQUE ONT LA MEME GUEULE.

LES RATISSAGES A DJIBOUTI, LA TORTURE A GAFSA, L'ESPACE JUDICIAIRE L'ETAT DE SIEGE A LA GOUTTE D'OR ; LA MÊME REPRESSION.

LUTTER CONTRE LA POLITIQUE IMPERIALISTE DE LA FRANCE EN AFRIQUE C'EST LUTTER

*Un extrait du document envoyé à la rédaction du « Matin »*

ACTION DIRECTE comn n° 8

Par cet attentat nous entendons denoncer les agissements de l'impérialisme francais du zaire à gafsa de gafsa au tchad. intervention directe du capital francais et de son armee lorsque le mouvement de révolte met en cause les régimes qu'il a mit en place. pour maintenir sa domination sur l'economie de ces pays.
de gafsa au ghetto de belleville, de belleville aux banlieux la même repression la meme mort promise aux memes gens.

en attaquant le g.i.g.n nous denoncons la condannation a mort de ceux de gafsa et le role de la gendarmerie [redacted] Larbin des tribunaux capitalistes, chien de garde de bourguiba en tunisie.

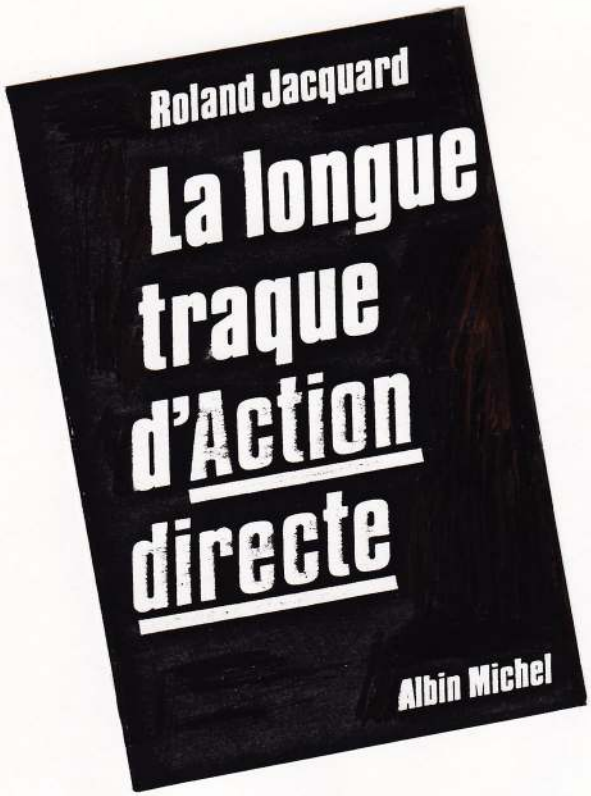


# 6

## *De Toulouse à Vitry, les métamorphoses de la terreur*

**Le terrorisme français, dont Action Directe est l'enfant bâtard, c'est plus qu'une nébuleuse de militants anarchistes et gauchistes, c'est un caméléon en mutation quasi permanente depuis ce jour de 1973 où une poignée de militants antifranquistes inventent les Groupes d'action révolutionnaire internationaliste, les GARI. Comment, aujourd'hui, en vouloir à ceux qui, lassés du pouvoir autocratique du « Caudillo » et réfugiés à Toulouse, ont voulu, depuis l'autre côté des Pyrénées où on les avait exilés, entrer en rebellion contre ce chef d'État dont personne, ou presque, n'a pleuré la disparition ? Comment en vouloir à ces quelques anarchistes espagnols qui se sont réunis en cachette dans une petite maison à quelques centaines de mètres du canal du Midi, dans un quartier populaire de Toulouse, pour refaire l'Espagne d'après Franco ? Mais de la conspiration politique à la clandestinité, puis à l'illégalité, il n'y a souvent qu'un pas, surtout quand on a le sang chaud et le désespoir au cœur. Le détonateur de la bombe ibérique, ce sera, le 9 janvier 1974, de la main du bourreau, un tour supplémentaire de garrot autour du cou de Puig Antich, un militant catalan devenu martyr de la révolution sur l'échafaud espagnol.**

**Dès lors, les GARI impriment un nouveau trait à la révolte et, de conspirateurs anarchistes, ils deviennent guérilleros à part entière. Le 3 mai 1974, ils enlèvent à Neuilly le directeur de la Banco de Bilbao. Cette action d'éclat sera suivie d'une série d'attentats, vingt-quatre, selon un enquêteur, et d'une succession de hold-up en France et en Belgi-**

que. Vers le milieu de l'année 1974, un militant des GARI, arrêté à la suite d'une opération de police, Pierre Roger, se met à table et « balance » la liste des membres de l'organisation. Tous déjà plus ou moins connus — Michel Camilleri, Mario Ines Torres, Floreal Cuadrado, Raymond Delgado — font partie de la mouvance anarchiste espagnole, mais il y a un petit nouveau : Jean-Marc Rouillan, qui n'est d'ailleurs pas le moins impliqué de la bande.

Après leur mise en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, les membres des GARI continuent d'attirer l'attention des services spécialisés, et ils sont à nouveau interpellés, le 23 mars 1978, rue de Bellefond à Paris, où se réunissent les sympathisants des NAPAP, les Noyaux armés pour l'autonomie populaire, un courant anarchiste animé par Frédéric Oriach, un militant solitaire, dont le destin croisera à plusieurs reprises celui de Jean-Marc Rouillan et d'Action Directe, et dont le procès vient juste de commencer.

Les NAPAP sont nés un peu après les GARI, sans doute le 24 mars 1977, lors de l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, un ancien vigile des usines Renault, abattu de cinq balles de 11,43 par deux tueurs à moto. Pour les militants des NAPAP, il s'agissait tout simplement de l'exécution à retardement d'une sentence populaire contre un « collabo du capitalisme répressif » qui avait abattu, cinq ans plus tôt, un militant maoïste du nom de Pierre Overney... Dans les mois qui suivront, les NAPAP maintiendront la pression terroriste, réalisant huit attentats contre les usines Renault, le domicile du garde des Sceaux ou le ministère de la Justice.

Un enquêteur de la police judiciaire révèle aujourd'hui que c'est avec la naissance des Brigades internationales, de fin 1974 à juillet 1977, que l'orientation dure s'est affirmée. Ce groupe, fait nouveau ou retour aux sources de l'anarchie, a pratiqué l'assassinat politique, visant essentiellement des personnalités diplomatiques étrangères en poste à Paris. En un peu plus de deux ans, les Brigades internationales vont tuer le colonel Trabal, un attaché militaire uruguayen, et Joachim Zentano Amaya, l'ambassadeur de Bolivie à Paris. Trois autres diplomates espagnol, iranien et mauritanien échapperont, au prix de quelques blessures, aux balles des tueurs. Jamais les mystérieux commandos Raul Sendic, Juan Manot ou Che Guevara ne seront identifiés...

Néanmoins, au cours de ces différentes affaires, de nombreuses analogies ont pu être relevées, sur la qualité des victimes notamment, et ces similitudes ont donné naissance à l'hypothèse d'une même organisation utilisant un nom différent selon les circonstances qui entouraient son action. Cette possibilité a été confirmée par un article dans le journal *Libération* le 30 juin 1976. Le quotidien affirme dans un texte intitulé : « Ils s'appellent Brigades internationales » que « les BI sont une organisation politico-militaire et anti-impérialiste d'inspiration maoïste, composée de militants révolutionnaires français ».

Ces trois organisations qui entrecroisent leurs naissances, leurs vies cahotiques et leurs agonies ont en commun des concepts très voisins qui rappellent les thèmes chers à une partie des maoïstes d'après 68. Par ailleurs, à l'occasion de plusieurs affaires, les services de police ont pu constater une certaine fusion des moyens logistiques mis en œuvre par ces anarcho-maoïstes. Enfin, lors d'actions ponctuelles, il est apparu que les personnes interpellées, connues comme des extrémistes violents de tendances diverses, s'étaient réunies en dehors de toute organisation rigide et de toute appellation.

Il y a incontestablement, au-delà des détails d'organisation, une véritable famille intellectuelle dont les idées directrices se rapprochent des concepts de la « Gauche prolétarienne » dissoute depuis longtemps, mais qui a développé la première le recours à la violence comme arme de combat politique. Le GARI, les NAPAP ou les Brigades internationales ont eu recours à la violence sensiblement de la même façon et pour atteindre des objectifs à peu près identiques. Quant à la fusion des moyens, elle est également incontestable, et non pas sur des présomptions ou des confessions douteuses : elle est prouvée par des faits objectifs.

Le 13 mai 1979, Michel Lapeyre, Frédéric Oriach et Jean-Paul Gérard, trois militants gauchistes déjà connus, sont interpellés par la police. Les trois hommes sont en possession de trois armes dont une, un pistolet automatique 7,65, a été utilisée lors d'attentats revendiqués par les Brigades internationales et l'autre, un Colt 45, a servi lors de l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, revendiqué par les NAPAP. Faut-il davantage de preuves ? D'autant que le 1er août 1977, Frédéric Oriach s'exprime, depuis sa cellule, dans le journal *Libération*. Il reconnaît :

« Il est évident que même si ces deux organisations sont séparées, il puisse y avoir des relations politiques et logistiques entre elles, ce qui explique que se soient trouvées ensemble, en notre possession, des armes ayant servi dans des actions BI (Brigades internationales) et dans des actions NAPAP. »

Condamnés en 1978 par le tribunal de grande instance de Paris, pour « transport illégal d'armes », à sept ans de prison dont un avec sursis, Oriach et Gérard ont été libérés le 29 avril 1980. Michel Lapeyre, lui, sera élargi quelques semaines plus tard. Mais incorrigibles poseurs de machines infernales, les trois complices refont surface deux mois plus tard dans un attentat à l'explosif contre la Deutsche Bundesbahn (société des chemins de fer allemands) à Paris. Dans l'affolement, Michel Lapeyre oublie son portefeuille sur le trottoir et les autres sont interpellés dans une voiture volée portant des plaques diplomatiques. Après quelques mois de liberté bien employés, les trois terroristes sont à nouveau mis sous les verrous : ils ne reverront la lumière qu'au bénéfice de cette loi d'amnistie tellement controversée du lendemain des élections présidentielles.

*A la suite de l'attentat contre le ministère de la Coopération, la police était sur une bonne piste*

# Coup de filet antiterroriste

## • 600 kilos d'explosif ont été saisis à Paris

## • 29 interpellations dont plusieurs femmes

**Jean-Michel BRIGOULEIX**

LE groupe « Action directe » qui avait revendiqué le 18 mars dernier l'attentat contre Robert Galley, est décapité. Une trentaine de personnes ont été interpellées parmi lesquelles pourraient se trouver le garçon et la fille qu'on a vus, le 1er mars, tirer sur le bureau du ministre de la Coopération.

Six cents kilos d'explosifs et un arsenal composé de cinq pistolets-mitrailleurs, d'une quinzaine d'armes de poing automatiques et d'un stock considérable de munitions ont été saisis.

**C'est le bilan d'une vaste opération de police qui s'est déroulée, hier matin, à Paris et dans la région. Cette rafle avait même commencé jeudi à l'aéroport d'Orly par l'arrestation de deux jeunes gens dans un avion qui s'apprêtait à décoller pour un**

France-Soir
29 MARS 1980

territoire d'outre-mer avec à son bord un haut personnage de l'Etat monté par le plus grand des hasards.

Vendredi, dès l'aube, des inspecteurs de la brigade criminelle, de la brigade anti-gang et des brigades territoriales de police judiciaire se sont présentés au domicile de personnes connues des Renseignements généraux pour leur engagement dans des mouvements extrémistes.

**« C'est une grande réussite policière », explique le commissaire Marcel Leclerc, patron de la brigade criminelle, qui a coordonné l'action des différents services. Il n'aura donc fallu que neuf jours aux enquêteurs pour démanteler l'un des plus importants réseaux terroristes de France. Si le garde des Sceaux le jugeait nécessaire, il pourrait saisir lui-même la Cour de sûreté de l'Etat. Ce qui aurait notamment pour conséquence de prolonger le délai de garde à vue des personnes interpellées jusqu'à six jours, conformément à ce que prévoit le Code de procédure pénale.**

Parmi les suspects, les enquêteurs s'intéressent tout particulièrement à un petit noyau de fanatiques dont l'âge se situe entre 25 et 30 ans. Des hommes et des femmes qui s'étaient rassemblés l'automne dernier dans une organisation qui se voulait les **« Brigades rouges françaises »** et qu'ils avaient baptisée **« Groupe action directe »**. Depuis plusieurs mois, ils multipliaient les actes de terrorisme.

Le 18 septembre, notamment, ils revendiquent trois attentats qui fort heureusement n'ont pas fait de victime. Pendant la nuit du samedi 16 au dimanche 17 septembre, quatre engins explosifs ont été déposés rue d'Estrées et avenue Duquesne (7e), devant les portes communes du ministère de la Santé et des services annexes de celui du Travail.

Les deux premiers, découverts avenue Duquesne, ont pu être désamorcés à temps par les services du Laboratoire municipal de la préfecture de police. **Les deux autres, placés rue d'Estrées, ont fait explosion vers 2 heures du matin provoquant des dégâts matériels très importants. Les policiers déclarent qu'il s'agit de bombes de fabrication artisanale composées d'explosifs et de mèches lentes.**

## Une poignée de tracts

Quelques heures plus tard, le dimanche 17 en fin d'après-midi, une rafale de pistolet-mitrailleur est tirée contre le bureau de Robert Boulin, ministre du Travail, 127, rue de Grenelle (7e). Cette fois, l'attentat a de nombreux témoins et les enquêteurs disposent rapidement d'un signalement assez précis des agresseurs. Il s'agit d'un homme de forte corpulence, d'une trentaine d'années, accompagné d'une jeune femme blonde, mesurant 1,65 m environ.

Les 3 et 5 février dernier, nouveaux attentats « Action directe », contre l'Inspection du Travail. Cinq jours plus tard, c'est l'Immobilière Construction de Paris qui est visée. Puis, le 10 mars, c'est au tour de la Société d'Economie Mixte de rénovation du secteur Plaisance. Enfin, il y a un mois, une bombe de fabrication analogue aux précédentes explose dans le couloir d'un immeuble situé en bordure du Parc Monceau, connu pour abriter certains services administratifs de le D.S.T.

**Enfin, le 18 mars dernier, le « groupe Action Directe » tente d'abattre Robert Galley, ministre de la Coopération.**

Il est 15 h 30. Un homme et une femme arrivent à bord d'une Mercedes grise boulevard des Invalides et se garent juste en face du parc du ministère de la Coopération. Ils descendent calmement du véhicule, pistolet-mitrailleur au poing. Ils visent le rez-de-chaussée où ils savent que se trouve le bureau de Robert Galley.

Le ministre, qui travaillait dans son bureau quelques minutes avant la fusillade, vient de s'absenter. **Neuf impacts de balles sont retrouvés par les policiers dans son bureau. Un projectile a notamment traversé de part en part le dossier d'un fauteuil qu'il utilise souvent lorsqu'il accorde un entretien à des personnalités.**

Quant au couple de terroristes, avant de prendre la fuite à bord de la Mercedes, il jette une poignée de tracts par lesquels il entend signer son attentat. Un texte intitulé « Opération armée contre le ministère de la Coopération ».

**« Tout de suite, nous avons su que ces gens étaient dangereux, explique le commissaire Leclerc, et qu'ils étaient venus pour tuer. C'est la raison pour laquelle nous avons mis tout en œuvre pour aboutir rapidement. »**

France-Soir
29 MARS 1980

# Plusieurs femmes parmi les terroristes arrêtés à Paris

# Les attentats d'Action directe : une trentaine d'interpellations

LE MATIN
DE PARIS
29 MARS 1980

***Ce groupe est notamment responsable des coups de feu tirés le 18 mars contre le bureau de Robert Galley***

**A la suite des différents attentats commis ces jours derniers dans la régions parisienne, une trentaine de personnes ont été interpellées vendredi matin conduites au Quai-des-Orfèvres.**

GRANDES manœuvres policières hier matin dans la région parisienne. Des inspecteurs de la Brigade de recherches et d'intervention et leurs collègues de la « territoriale » ont procédé a des interpellations et à des perquisitions au domicile de personnes connues pour leur engagement dans des mouvements extrémistes. En fait, dans la police, ces interpellations viseraient à rechercher des membres du groupe Action directe qui avaient revendiqué l'attentat du 18 mars dernier contre le ministère de la Coopération au cours duquel des impacts de balles de 9 mm avaient été relevés jusque dans le bureau du ministre Robert Galley.

Deux jours plus tôt, le même commando avait commis un autre attentat devant un immeuble proche du parc Monceau, abritant certains services de la DST et, aux étages supérieurs, des services de l'ambassade d'Irak.

Chaque fois, des tracts retrouvés près des lieux indiquaient simplement : *« Après Kolwezi, Gafsa, Djibouti, vous avez le bonjour de Barbès. Signé : Action directe. »* D'après ce que l'on croit savoir, la première manifestation du groupe Action directe daterait du 16 septembre 1979, lorsque plusieurs coups de feu furent tirés sur la façade du ministère du Travail. Durant les opérations de police d'hier matin, des explosifs et des armes automatiques (notamment des pistolets mitrailleurs) ont été découverts, mais les services de police judiciaire (qui observent un mutisme total sur l'identité des personnes gardées à vue) précisent que ces interpellations se sont déroulées sans incident.

ORFEVRES

## 600 kilogs d'explosif et des fusils mitrailleurs découverts

# 30 interpellations en liaison avec «Action directe»

Araignée du matin, chagrin. Un coup de sonnette à l'aube ça n'est pas très catholique ; on ne devrait jamais ouvrir. Vendredi matin, à l'heure légale, des inspecteurs de la Brigade criminelle, de la Brigade anti-gang et des Brigades territoriales se sont présentées à Paris et en banlieue au domicile de personnes *« connues des services des renseignements généraux pour leur engagement dans des mouvements extrémistes »*. Bilan de l'opération : trente interpellations. Six cent kilos d'explosifs et une vingtaine d'armes automatiques, dont plusieurs fusils mitrailleurs, étaient saisis.

Toutes les personnes interpellées ont été conduites au Quai des Orfèvres où elles étaient hier soir encore gardées à vue et entendues à la suite de différents attentats commis récemment et revendiqués par le groupe « Action directe ». Il s'agit notamment de l'attentat à l'explosif le 16 mars dernier contre des bureaux administratifs de la DST, situés près du Parc Monceau, et du mitraillage deux jours plus tard du Ministère de la Coopération. A proximité des lieux de ces attentats des tracts revendiquants ces actions au nom du groupe *« Action directe »* avaient été retrouvés.

Parmi les trente personnes interpellées la police soupçonne un noyau d'une dizaine d'hommes de 25 à 30 ans de former le groupe « Action directe ». Ils seraient responsables non seulement des attentats cités plus haut, mais aussi de hold-up non revendiqués. De source policière, on les présentent déjà comme *« des révolutionnaires du style du groupe Baader Meinhoff ou des Brigades Rouges italiennes »*

La direction de la Police judiciaire se refusait encore hier soir à donner des précisions sur leur identité. *« L'enquête doit se poursuivre dans la plus grande discrétion d'autres opérations sont en cours »* disait-on à la Brigade criminelle.

Libération
SAMEDI 29 ET DIMANCHE
30 MARS 1980.

Les GARI et leurs avatars successifs ont donc fortement influencé le mouvement révolutionnaire et terroriste français. Ces premières années de luttes clandestines ont vu se constituer les bases de ce qu'allait devenir le terrorisme d'Action Directe, et plus tard l' « euroterrorisme » : un cocktail dynamité de prises d'otages, de hold-up de financement et de meurtres politiques. En bonne logique, les trois mouvements moribonds donnent, le 1er mai 1979, naissance à leur héritier en droite ligne, le groupe Action Directe qui s'illustre par une action à demi ratée que son instigateur, André Olivier, le dirigeant de la branche nationale, racontera plus tard avec force détails pittoresques : le mitraillage du Conseil national du patronat français à Paris. L'organisation est encore balbutiante : un des pistolets-mitrailleurs reste coincé pendant l'action et la lettre de revendication n'arrive jamais à l'Agence France Presse. Il n'empêche que dans l'amateurisme le plus convivial, AD vient de signer sa première expédition illégale.

La suite de l'histoire n'est que hold-up sanglants, assassinats, mitraillages et plastiquages qui conduiront, jusqu'au dénouement de Vitry-aux-Loges, les hommes et les femmes d'Action Directe à prendre le maquis pour vivre au jour le jour, jusqu'au-delà des frontières, une des plus longues traques de l'histoire du terrorisme européen.

Plusieurs policiers « de terrain », qui ont suivi Action Directe depuis 1979, nous ont décrit ainsi l'historique de l'Organisation :

« Action Directe est vraiment apparue au mois de mai 1979 à l'occasion de la revendication d'une action mineure contre une agence immobilière de la banlieue parisienne. Rien ne pouvait laisser prévoir à cette époque un développement important de ses activités, d'autant que depuis 1978, se poursuivait en France un effritement de l'extrémisme violent de gauche après la disparition des Brigades internationales et des Noyaux armés pour l'autonomie populaire. »

Action Directe avait-elle développé une doctrine ?

L'apparition de la revue *Rebelles,* en juillet 1981, a été le point de départ d'une phraséologie anarchiste dont voici un spécimen :

« Pour que les tortionnaires emmerdeurs, spécialistes en tabassage, emmerdeurs professionnels, porcs en tous genres ne continuent pas à s'abriter derrière le silence organisé, il faut dénoncer à la revue chaque chien de garde se faisant remarquer par son zèle répressif, en donnant les noms et autres caractéristiques des flics, juges, procureurs, directeurs, matons les plus répressifs — chaque porc sera dénoncé personnellement. »

*Rebelles,* destinée *a priori* à la « Défense des prisonniers », serait le miroir de l'Organisation communiste et combattante (OCC), acte de naissance de l'euroterrorisme.

Action Directe affirmait sa ligne dans un texte de mars 1982 : « Pour un projet communiste » :

« Nous avons su, poursuivent ces spécialistes, que ces éléments de doctrine ont été élaborés au cours de réunions qui se sont tenues à l'École nationale supérieure de la rue d'Ulm et auxquelles participaient non seulement les responsables d'Action Directe comme Jean-Marc Rouillan, Régis Schleicher, Éric Moreau, Nathalie Ménigon, Carlos Jauregui, mais également les anciens des Brigades internationales, Frédéric Oriach, Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard. Il faut donc y voir la marque évidente, ne serait-ce que dans l'expression et la formulation, d'intellectuels de cette école, élèves ou professeurs qui ont suivi avant son arrestation les conférences qu'Antonio Negri, le père de l'autonomie italienne, donnait à l'école de la rue d'Ulm. »

Action Directe s'organise en multipliant les réseaux de soutien dans les « squats » avant de prendre contact avec des groupes terroristes internationaux :

« ... Ces contacts avaient déjà été observés au cours de l'année 1980. Des membres des Brigades rouges s'étaient rendus à Paris où ils avaient été reçus par Jean-Marc Rouillan et Éric Moreau et ce dernier avait fait, en 1981, le voyage de Milan pour rencontrer des membres de la colonne milanaise décapitée depuis par la police italienne. Il en avait ramené un opuscule traduit en français : *Les vingt thèses finales des Brigades rouges* dont les responsables d'Action Directe se sont inspirés pour établir leur propre doctrine, un compromis entre le marxisme et les thèses libertaires. »

Un enquêteur de la police judiciaire constate de son côté que « jusqu'à la fin 1981 les attentats revendiqués sous le sigle Action Directe ne visaient que des objectifs français ; à partir de mai 1982, Rouillan a internationalisé les luttes. Cela a abouti à une scission au cours d'une réunion secrète, le 1er avril 1982 à Paris ». Les partisans des luttes nationales ont alors pris le nom de « Collectif révolutionnaire du 1er août » dans un texte adressé à la presse :

> « Suite aux pratiques autoritaires et bureaucratiques d'un des collectifs d'Action Directe, visant à entraîner l'ensemble des unités sur une stratégie et une ligne politique volontariste et élitiste (cela malgré de nombreuses discussions internes) nous décidons l'éclatement d'Action Directe. Ce qui avant n'était qu'un mot d'ordre tendant à un regroupement révolutionnaire ne nous appartient pas ; nous abandonnons donc le sigle Action Directe à ceux qui voudraient l'utiliser. Contre le capital, le combat se mène à la base sur tous les fronts de la guerre sociale. »

Le 18 août 1982, le Conseil des ministres prononce par décret la dissolution d'Action Directe.

Éric Moreau entraîne alors avec lui la majorité des comités de soutien à Action Directe. Jean-Marc Rouillan se retire en compagnie de Ménigon et Schleicher.

Éric Moreau échappe de peu à la police dans la nuit du 20 au 21 octobre, place Saint-Fargeau à Paris (20e), après avoir été blessé au bras. Depuis, il a disparu et serait malade dans un pays latino-américain.

Un policier constate que « la psychose de l'infiltration s'installe au sein des deux branches d'Action Directe ; des responsables de réseaux déménagent leurs archives ».

Ainsi, le 20 novembre, la police découvre à Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne) une cantine métallique contenant armes, explosifs, liste d'adresses de diplomates et attachés militaires en poste à Paris...



p.29.jpg

# TERRORISME
# ALERTE A L'ITALIENNE

## *Six cents kilos d'explosifs et de nombreuses armes saisis une trentaine de personnes interpellées dans la région parisienne : pour les enquêteurs, il s'agirait d'une version française des Brigades rouges*

*SIX cents kilos de dynamite industrielle saisis, voilà qui ne ferait assurément pas le gros titre du* Corriere della sera. *Une vingtaine d'armes découvertes dont six pistolets-mitrailleurs, voilà qui ne vaudrait pas la manchette d'*El Pais. *Et qu'une trentaine de suspects, dont dix jeunes filles, aient été interpellés, ne suffirait pas pour que l'*Irish Times *parle de « grande rafle ».*

*Oui, c'est vrai, nous sommes en France, nous avons la chance de vivre en France, havre de paix au milieu d'un monde troublé comme chacun sait.*

*Oui, c'est vrai, les exploits de notre bande à Baader-Rochechouart pâlissent auprès des grands coups qu'ont frappés ou que frappent l'ETA, les Brigades rouges, l'IRA ou les terroristes allemands. Tout ce qu'ont su faire, jusqu'à plus ample informé, les commandos des Groupes d'Action directe, outre quelques hold-up et attentats passés inaperçus, c'est d'arroser de quelques rafales méthodiques en plein jour le bureau du ministre de la Coopération. Bien peu de chose en vérité, et la chaise percée de Robert Galley, prête plutôt à sourire au regard de la limousine soutenue de l'amiral Carrero Blanco, du yacht explosif de lord Mountbatten, et des coffres de voitures où gisaient les corps ensanglantés de Hans Schleyer et d'Aldo Moro.*

*C'est vrai, notre actualité n'est pas tissée jour après jour de cette chaîne ininterrompue de violences et de folie qui endeuille les deux pays voisins.*

*Il n'empêche que, pour la première fois, en France, l'action de la police a mis un terme à la tentative d'implantation chez nous d'un réseau aux structures calquées sur celles des Brigades rouges. Il n'empêche que, bien que nous nous gargarisions de notre chance, nous nous sommes peu à peu enfoncés dans un état de non-droit que jalonnent les cadavres de Curiel, Duprat, Goldmann, Jean de Broglie et, qui sait, Fontanet. Il n'empêche que nous ne sommes pas plus que la maternité de Baudelocque garantis contre la contagion de ces virus marginaux qui s'attaquent aux démocrates malades.*

*Il n'empêche que le coup de filet d'hier peut être considéré comme un signal d'alarme. Il existe un espace culturel, un espace économique, un espace judiciaire européen. Pourquoi pas un espace subversif ? L'Euroterreur rouge et noire pourrait bien être demain une réalité plus tangible que l'Eurocommunisme, l'Eurogauche ou l'Europe verte.*

**Dominique JAMET**

le quotidien de paris
29-30 MARS 1980

*Le mouvement « Action directe », responsable de l'attentat contre Robert Galley, est démantelé*

# Des «Brigades rouges» à la française

**Six cents kilos d'explosifs divers, une vingtaine d'armes automatiques dont plusieurs pistolets-mitrailleurs, ont été saisis hier à l'occasion de perquisitions opérées au domicile d'une trentaine de personnes, parmi lesquelles une dizaine de jeunes femmes, interpellées à Paris et dans sa banlieue. Le cadre de cette vaste opération policière s'inscrit dans la lutte contre un réseau de terroristes se réclamant du mouvement « Action directe », partisan de la violence armée et autour d'une dizaine d'attentats commis à Paris. Sans compter une série de hold-up destinés probablement à alimenter la caisse.**

On ne prenait guère au sérieux, jusqu'alors, ce mouvement marginal, apparemment peu structuré, qui signait d'un tract maladroit, toujours le même, les différents attentats qu'il revendiquait : « Action directe ». Cela ne se raccrochait à rien de connu, faisait penser à la fois à un canular d'étudiants, à un désir de violence mal avoué bien que réel, on ne savait trop qu'en penser ni par quel bout le prendre.

Depuis bientôt un an, « Action directe » se signalait de-ci de-là par des attentats à l'explosif où des attaques d'un genre tout à fait nouveau dont on ne voyait guère l'utilité sinon le danger : arroser au pistolet-mitrailleur des façades d'immeubles.

Au commencement, ce fut l'attentat commis au siège du CNPF, le 1er mai de l'année dernière, suivi quelques heures plus tard par d'autres actions, moins violentes contre des commissariats et une annexe du ministère des Finances. Ils étaient alors revendiqués par « la coordination d'Action révolutionnaire », qui jusqu'à la fin de l'été ne devait plus se manifester.

Puis il y eut, le dimanche 17 septembre, l'attaque contre le ministère du Travail, dont M. Robert Boulin était alors le ministre. Un couple descendu de voiture, chacun un pistolet mitrailleur à la hanche, qui arrosent murs et fenêtres, puis se sauvent avant que les rares témoins soient revenus de leur surprise, semant dans leur sillage un paquet de tracts. Peu de temps après, c'est l'attentat au siège de la Sonacotra, où l'on ramasse la même littérature : *« Marchands d'armes, négriers, trafiquants officiels et officieux... toute la politique française pue. A Gafsa comme à Barbès, la même exploitation, la même misère. Des HLM de Vitry aux bidonvilles, les donneurs de coups de trique ont la même gueule. Lutter contre la politique impérialiste de la France en Afrique, c'est lutter contre l'Etat français dans la globalité de ses institutions. »*

## Amalgame

Amalgame de revendications, style pauvre et idées peu originales ; dès lors, les policiers rattachent les faits imputés à Action directe à ceux du mois de mai : pour eux, c'est le même groupe, débaptisé, peut-être consolidé. On recherche le fameux couple au fusil mitrailleur, mais il faudra attendre février pour qu'Action directe se fasse de nouveau entendre : les attentats, cette fois, se précipitent et la disparité des objectifs laisse les enquêteurs perplexes : c'est l'Inspection du travail, l'Immobilière de construction de Paris, les locaux de la SEMIREP (Société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance).

Et, enfin, le 16 mars dernier, la bombe déposée rue Rembrandt devant des locaux abritant à la fois des services de la DST et de l'ambassade d'Irak, pour clore la série par une nouvelle attaque à la mitraillette : le 18 mars, un homme et une femme, probablement ceux qui avaient agi au ministère du Travail, tant les signalements sont semblables, descend d'une Mercedes, fusille la façade, repart comme il était venu...

Et cette fois, l'opinion s'inquiète, commence à prendre au sérieux ce groupe, ce mouvement, ce on ne sait trop quoi aux allures singulièrement décidées, et d'un tel éclectisme dans le choix de ses cibles que n'importe quoi peut arriver n'importe où. Que désirent-ils en réalité, où veulent-ils en arriver, tout cela est assez confus ; dénoncer la polique n'a rien de bien nouveau. Et si l'inquiétude commence à s'emparer des milieux dits autorisés, c'est que ces gens-là semblent disposer d'aides, d'armes, de munitions, d'explosifs...

Ce n'est qu'après l'action du 20 mars qu'Action directe apparaît comme un mouvement révolutionnaire plus solide et mieux noyauté qu'on ne l'avait cru. Mobiles, attitudes, façons d'agir, tout cela fait penser à des modèles venus de l'étranger, les Brigades rouges italiennes ou la Bande à Baader-Meinhoff allemande.

*Robert Galley : une balle avait percé le dossier de son fauteuil*

Qu'il s'agisse d'émules ou d'un regroupement bien hiérarchisé, charpenté à base d'anciens du terrorisme, il ne convenait plus de fermer les yeux.

Et c'est un dispositif à l'échelon national, sur la base des « tuyaux » fournis par les renseignements généraux et par la BRI, qui travaillait une piste : celle d'un gang auteur de plusieurs hold-up, qui a permis la grande rafle d'hier. Tout le monde s'y est mis, guerre des polices oubliée, les hommes de la PJ avec ceux des brigades territoriales ratissant la capitale, sa périphérie et sa grande banlieue.

Parmi les interpellés figureraient, dit-on, d'anciens membres du GARI, organisation révolutionnaire basque.

A.K.

le quotidien de paris
29-30 MARS 1980

La police passe à « l'action directe »

# RAFLE MONSTRE CHEZ LES TERRORISTES

## Trente suspects interpellés à Paris

LA police est passée à l'action. Energiquement ? On pouvait la croire impuissante devant la vague d'attentats revendiquée à Paris depuis plusieurs mois par le mouvement « Action directe » ; en fait, elle enquêtait, elle surveillait, elle pistait. Et hier matin, à l'aube, elle a lancé son coup de filet. Bilan : trente jeunes suspects gardés à vue quai des Orfèvres, des centaines de kilos d'explosifs saisis, ainsi qu'une vingtaine d'armes de gros calibre...

Tous les policiers disponibles : de la brigade antigang, de la brigade de répression du banditisme, ceux des douze brigades territoriales de Paris et des trois départements de la petite couronne, auxquels s'étaient joints des collègues des S.R.P.J. des autres départements limitrophes, se sont rendus aux adresses soigneusement notées, procédant à l'interpellation d'une trentaine de jeunes gens et de jeunes filles.

Tous, bien sûr, nient ou refusent de parler mais, pour certains, les documents trouvés par les policiers, tout comme l'arsenal composé d'une quinzaine d'armes de poing de gros calibre ainsi que de pistolets mitrailleurs et même d'un fusil mitrailleur, tout un lot de munitions pour chacune de ces armes et 600 kilos d'explosif retrouvés dans une cache, suffisent pour leur valoir des démêlés avec la justice.

Le commissaire Marcel Leclerc, le patron de la brigade criminelle, auquel une commission rogatoire a été remise pour procéder aux interpellations, puis aux auditions des activistes, recherche bien sûr en tout premier lieu à savoir si parmi eux se trouve le couple qui, le mardi 18 mars 1980, à 15 h 45, a ouvert le feu au pistolet mitrailleur sur la fenêtre du bureau du ministre de la Coopération, Robert Galley, 41, bd des Invalides.

S'ils sont parmi les interpellés, les policiers ont aussi certainement retrouvé le couple qui, quelques mois plus tôt, le 17 septembre 1979, avait lâché une rafale de pistolet mitrailleur contre la fenêtre d'un autre ministre, M. Robert Boulin, qui était alors ministre du Travail.

Les auteurs de ces deux attentats, dont le dernier aurait pu être mortel si Robert Galley ne s'était absenté de son bureau quelques instants avant, ont été revendiqués par le groupe « Action directe » qui, à chaque fois, a laissé des tracts sur place ou téléphoné.

C'est ce même groupe qui, dans la nuit du 16 au 19 septembre 1979, quelques heures avant les coups de feu tirés 127, rue de Grenelle, avait déposé, en quatre endroits différents, rue d'Estrées et avenue Duquesne, devant les ministères du Travail et de la Santé, des bombes, dont deux seulement avaient explosé ; les autres ayant pu être désamorcées.

C'est également ce groupe qui a revendiqué, plus récemment, l'attentat commis le 16 mars dernier, 16, rue Rembrandt, dans le seizième, dans un immeuble où se trouvent les bureaux de la DST.

D'après une première lecture des documents saisis chez certaines des personnes interpellées, les policiers de la brigade criminelle qui, déjà (voir L'AURORE du 19 mars), pensaient qu'il s'agissait d'un petit noyau de terroristes fort bien organisés, de transfuges d'autres mouvements extrémistes comme les GARI et le NAPAP, sont renforcés dans leur conviction.

**Eric FOLLIN.**

L'AURORE
29-30 MARS 1980

## COUP DE FILET CHEZ LES TERRORISTES SOUPÇONNÉS DE L'ATTENTAT CONTRE LE MINISTRE GALLEY

# 30 INTERPELLATIONS, 600 KILOS D'EXPLOSIFS ET UN STOCK D'ARMES SAISIS DANS LA RÉGION PARISIENNE

**FRUCTUEUX coup de filet de la police dans les milieux d'extrémistes de gauche, partisans de la violence : une trentaine de personnes, dont une dizaine de jeunes femmes, ont été interpellées, six cents kilos d'explosifs, une vingtaine d'armes automatiques, dont plusieurs fusils mitrailleurs des détonateurs, des mèches lentes, ont été saisis.**

Dès l'aube hier, des inspecteurs de la brigade criminelle, de la brigade anti-gang et des brigades territoriales s'étaient présentés à Paris et en banlieue au domicile de personnes connues des renseignements généraux pour leur engagement politique. Les perquisitions et les interpellations devaient s'effectuer sans incident.

C'est chez une dizaine de jeunes gens de vingt-cinq à trente ans qu'ont été découverts les armes et les explosifs. Ils sont soupçonnés de s'être rassemblés cet hiver dans le groupuscule baptisé « Action directe » responsable d'une série d'attentats récents. Eux et leurs complices éventuels sont entendus sans relâche au siège de la police judiciaire. Si le parquet jugeait qu'il y a atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, leur garde à vue pourrait être prolongée jusqu'à six jours en application du code de procédure pénale.

*« Ces jeunes hommes sont des révolutionnaires du style du groupe Baader-Meinhoff ou des Brigades rouges »*, dit-on dans les milieux informés.

L'un des plus spectaculaires attentats à l'actif d'« Action directe » est celui perpétré contre le ministère de la Coopération le 20 mars dernier. Un couple descendu d'une mercedes avait tranquillement arrosé de balles la façade de l'immeuble atteignant le bureau où le ministre Robert Galley ne se trouvait pas par chance. Avant de disparaître, ils avaient lancé des tracts dans lesquels ils revendiquaient une dizaine d'attentats précédents, commis en 1979 ou début 1980. Plusieurs de ces agressions avaient d'ailleurs été exécutées selon la même technique. Parmi celles-ci, on relève celles contre le siège du C.N.P.F. le 1er mai 1979, contre le siège de la Sonacotra et le ministère du Travail en septembre 1979, contre l'inspection du travail les 3 et 5 février dernier, contre l'Immobilière construction de Paris, le 10 février et contre les locaux de la SEMIREP (Société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance) le 10 mars.

### En province aussi

Pour avoir une idée de la mentalité qui anime ces extrémistes, voici un extrait d'un des textes diffusés par « Action directe » : *« Marchands d'armes, négriers, trafiquants officiels et officieux... Toute la politique française pue. A Gafsa comme à Barbès, la même exploitation, la même misère. des H.L.M. de Vitry aux bidonvilles, les donneurs de coups de trique ont la même gueule (...) Lutter contre la politique impérialiste de la France en Afrique, c'est lutter contre l'Etat français dans la globalité de ses institutions. »*

Cependant, ajoute le groupuscule, notre nom *« n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large »*.

Les observateurs notent à ce propos que le « Mouvement révolutionnaire » élargi dont se réclame « Action directe » pourrait être une organisation qui, se présentant comme « la coordination d'action révolutionnaire », a revendiqué à 1 heure du matin, le 2 mai 1979, plusieurs attentats commis — après celui contre le C.N.P.F. l'après-midi — dans la soirée du 1er mai, notamment contre des commissariats et une annexe du ministère des Finances.

Quoi qu'il en soit, la rafle du 28 mars n'a pas fini de connaître des développements, ne serait-ce qu'à partir des renseignements obtenus. Les recherches se poursuivraient notamment en province.

## COUP DE FILET CHEZ LES CHAMPIONS DE L'ACTION DIRECTE



Le Parisien
29-30 MARS 1980

# La lutte contre le terrorisme

## La police estime avoir démantelé le groupe « Action directe »

**Au moment où une opération antiterroriste avait lieu, vendredi 28 mars, en Italie, dans le Piémont et la région de Gênes, où quatre membres des Brigades rouges étaient tués,** (lire page 4)**, les policiers français ont opéré, à l'aube, une trentaine d'arrestations, à Paris et dans le Midi. Les enquêteurs ont saisi des armes et des explosifs, ainsi qu'un stock de cartes d'identité nationales italiennes vierges. Ils pensent avoir ainsi démantelé le groupe Action directe. Ce groupe avait commis une dizaine d'attentats, en France, depuis onze mois, dont le dernier le 18 mars, contre le ministère de la coopération. Aucun de ces attentats n'avait fait de victimes, mais, le 18 mars, on avait relevé plusieurs impacts dans le bureau du ministre. Une balle avait même atteint le fauteuil de M. Robert Galley.**

**Les enquêteurs se refusent à donner l'identité des personnes arrêtées. On sait toutefois que plusieurs étrangers, dont des Italiens, figurent parmi elles.**

Vingt-huit personnes, dont huit femmes, ont été interpellées, dans la région parisienne et dans le Midi, dans la matinée du vendredi 28 mars, lors d'une vaste opération anti-terrorisme menée conjointement à Paris, sous l'autorité du commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle, par une centaine de policiers appartenant à la brigade criminelle, à la brigade de recherches et d'interventions (B.R.I.), dite « brigade anti-gang », et aux brigades territoriales. 604 kilos de dynamite ont été saisis, ainsi que trois pistolets-mitrailleurs et quinze revolvers et pistolets de tous calibres, au domicile de certaines personnes arrêtées dans la capitale.

Parmi les suspects, qui sont entendus par les enquêteurs, certains étaient connus des services des renseignements généraux pour être liés à des milieux extrémistes, d'autres de la P.J., pour avoir été impliqués (ou soupçonnés) dans des affaires de hold-up, figurent trois étrangers, un Espagnol, un Italien et une Italienne.

Au domicile de l'un d'eux, les policiers ont découvert un millier de cartes d'identité nationale italiennes vierges. Or, dans le même temps, les services de police de Nice et de Toulon appréhendaient cinq personnes, dont certaines étaient trouvées en possession de cartes identiques.

Les policiers du S.R.P.J. de Toulon et de Nice poursuivaient, ce samedi matin à Toulon, les interrogatoires de trois Français et de deux Italiens, MM. Franco Pinna et Enrico Bianco, arrêtés au Brusc près de Toulon. Ils sont soupçonnés d'avoir participé au hold-up, commis le 28 août 1979, au préjudice de la perception de Condé-sur-l'Escaut (Nord). Ce jour-là, six à huit malfaiteurs masqués s'étaient emparés de 16 millions de francs (*le Monde* du 29 août 1979).

L'enquête sur ce hold-up aurait établi, nous indique notre correspondant à Toulon, que ses auteurs seraient en relation étroite avec les « Brigades rouges » italiennes et des groupes terroristes français. Dans la villa qu'ils occupaient au Brusc et dans leur véhicule on a récupéré de nombreuses armes de guerre, des faux papiers et une importante somme d'argent. D'importantes mesures de sécurité ont été prises aux alentours des locaux de la police de Toulon.

A la direction centrale de la police judiciaire, où on se montre satisfait de ce « coup de filet », on estime généralement que le réseau Action directe est déjà démantelé. On insiste d'autre part sur les liens existant entre ce groupe et les organisations terroristes italiennes.

Dans un tract découvert sur les lieux de l'un des attentats revendiqués par le groupe Action directe, on avait pu lire que le nom qu'il s'était choisi n'était *« qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large »*, ce qui laisse entendre clairement, estiment les policiers, son appartenance à une organisation internationale.

### LE GROUPE « ACTION DIRECTE »

Le groupe Action directe, qui s'est surtout fait connaître à l'occasion de l'attentat au pistolet mitrailleur commis, le 18 mars dernier, par un jeune homme et une jeune femme contre le ministre de la coopération, à Paris, s'est manifesté à une dizaine de reprises, en France, depuis onze mois. Il a revendiqué les actions suivantes :

— 1er mai 1979 : « attaque » du siège du Conseil national du patronat français à Paris ;

— 15 septembre 1979 : attentat contre le siège de la Sonacotra ;

— 16 septembre 1979 : attaque du ministère du travail par un groupe armé ;

— 25 septembre 1979 : attentats contre la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et la Délégation régionale pour l'emploi de l'Ile-de-France ;

— 3 et 5 février 1980 : attentats contre l'inspection du travail à Paris ;

— 10 février 1980 : attentat contre les locaux de l'Immobilière construction de Paris ;

— 10 mars 1980 : attentat contre le siège de la SEMIREP, dans le quatorzième arrondissement, à Paris.

A l'occasion de l'attentat contre le ministère de la coopération, « Action directe » déclarait vouloir dénoncer *« le commerce néo-colonialiste de la marchandise et de la main-d'œuvre ». « Il est temps de prendre les armes contre l'Etat négrier »*, affirmait ce groupe.

Le Monde
30-31 MARS 1980

Trois des assassins présumés d'Aldo Moro arrêtés

# Europe des polices contre Europe terroriste

**Trois des assassins présumés d'Aldo Moro sous les verrous à Toulon ; les « Brigades rouges françaises » démantelées à Paris ; une masse de documents récupérés ; sans compter des armes et six cents kilos de dynamite, le vaste coup de filet lancé vendredi dans les eaux terroristes par les polices française et italienne paraît avoir été payant, bien que dans ce genre d'affaires, passé les premières exaltations, ce qui reste au fond de la nasse soit parfois décevant.**

LE FIGARO
31 MARS 1980

C'est souvent que la police italienne pensait avoir appréhendé les meurtriers du leader de la démocratie chrétienne. Quant à l'opération parisienne, si elle a eu des résultats largement positifs, elle est loin, disent les policiers eux-mêmes, d'avoir liquidé le terrorisme en France.

Au siège de la P.J. toulonnaise, comme au Quai des Orfèvres, le travail des policiers est entré dans une phase d'activité intense mais silencieuse. Ce sont les ordres. Rien ne filtre des découvertes qui sont faites, des aveux passés, des nouvelles pistes qui se révèlent. Il faut attendre.

Il reste que ces affaires ont démontré indiscutablement l'étroite collusion qui existe entre les mouvements gauchistes français, italien et sans doute allemand. On s'en doutait. Cette fois, on a les preuves matérielles d'une sorte d'européanisation du terrorisme. C'est en France qu'étaient fabriquées les cartes nationales d'identité italiennes retrouvées chez les gens d' « Action directe » et aussi chez Franco Pina à Toulon.

C'est en France encore que certains membres italiens des Brigades rouges trouvent refuge quand l'existence dans leur pays devient « intenable ». Comme c'était en France, hier, que les terroristes de la bande à Baader étaient assurés de pouvoir se cacher impunément chez des amis gauchistes particulièrement sûrs.

France décidément terre d'asile mais aussi tremplin pour l'action violente...

Mais on a pu constater heureusement aussi les progrès accomplis dans la coopération entre les polices européennes. Jamais les renseignements n'ont été échangés, entre Rome, Paris et Bonn avec une telle rapidité, une telle précision, et l'affaire de Toulon démontre que l'efficacité dans ce domaine est à ce prix.

## 54 jours d'angoisse

Rome, jeudi 16 mars 1978, 9 heures du matin. Aldo Moro, ancien président du Conseil, leader de la démocratie chrétienne, quitte sa résidence pour se rendre au Parlement, où se tient le débat d'investiture du gouvernement Andreotti. Son chauffeur et quatre gardes du corps forment son escorte. 9 h 2 : une voiture diplomatique surgit et barre la route au cortège. Des hommes surgissent du coin de la rue et tirent à la mitraillette. Les cinq gardes s'écroulent, tandis qu'Aldo Moro est entraîné dans une voiture qui s'éloigne avec fracas. Il est 9 h 5.

Moins d'une heure plus tard, un message téléphoné annonce : « *Nous avons enlevé le valet de l'Etat. Nous réclamons en échange la libération de Renato Curcio, chef historique de notre mouvement, dont le procès a débuté cette semaine à Turin* ». Signé : les Brigades rouges.

C'est la stupeur à Rome. Pendant cinquante-quatre jours, l'Italie va vivre à l'heure d'Aldo Moro, suspendue aux communiqués et aux ultimatums des B.R., qui ont lancé un défi incroyable à l'Etat.

Le premier ultimatum arrive le 18 mars : les B.R. ne demandent plus rien en échange d'Aldo Moro, mais annoncent qu'ils vont le juger, et déclarent « *la guerre des classes* ». Pendant dix jours, ce sera le silence angoissant, au cours duquel plusieurs dizaines de milliers de policiers fouillent le pays à la recherche de Moro. Le 30 mars, une lettre manuscrite du prisonnier parvient au gouvernement, lui demandant de négocier sa libération. Mais la classe politique, entièrement suivie par la population, répondra jusqu'à la fin par la fermeté, « *devoir sacré* », selon M. Zaccagnini, secrétaire général de la D.C. Aux communiqués laconiques succèdent de longues périodes de silence, mais le pays s'attend au pire. Les B.R. ont en quelque sorte déjà « *tué* » leur otage. Le 17 avril, un communiqué renforce leurs craintes : « *Aldo Moro est coupable et, par conséquent, condamné à mort* ». Les appels humanitaires se multiplient, le Pape, qui supplie « *à genoux* », Kurt Waldheim, les organisations internationales. Rien n'y fait. Les B.R. apparaissent de plus en plus comme les maîtres du jeu. Et, partant, les lettres d'Aldo Moro, qui accusent « l'immobilisme » du gouvernement ( « *Mon sang retombera sur vous, sur le parti, sur le pays* » ) ne parviennent pas à ébranler l'union sacrée qui s'est formée dans le pays.

Le 5 mai, un communiqué laconique parvient à un quotidien romain : « *Aldo Moro a été exécuté. Nous concluons la bataille engagée le 16 mars.* »

Mais c'est seulement le 9 mai, en début d'après-midi, que le corps du président de la D.C. sera retrouvé dans le coffre d'une voiture, en plein centre de Rome, à quelques mètres du siège de la D.C. et du P.C. Moro a été tué, la veille, de onze balles dans le corps.



p.35.jpg

# Les terroristes arrêtés à Toulon : peut-être les meurtriers d'Aldo Moro

La simultanéité des deux actions policières, vendredi dernier, à Toulon et à Paris, a dû faire croire à un plan d'ensemble antiterroriste de la P.J. Il n'en était rien. Ces deux opérations étaient distinctes. A Toulon, c'était les auteurs d'un hold-up commis à Condé-sur-l'Escaut, en août dernier (16 millions de francs avaient été dérobés à la recette-perception de la ville), que recherchaient les policiers lillois sur mandat d'arrêt d'un juge de Valenciennes. Après leur arrestation, on s'aperçut que les trois Italiens, deux hommes, Franco Pina et Enrico Biancho, 28 ans, et une femme, l'épouse de ce dernier, Oriana Marchioni, 23 ans, étaient recherchés par la justice italienne qui les soupçonnait d'avoir participé à l'enlèvement puis à la séquestration et au meurtre en mai 1978 d'Aldo Moro, le leader de la démocratie chrétienne.

La capture était d'importance et les extraordinaires précautions prises au Brusc, un petit village situé au bord de la mer près de Toulon, où habitaient les trois suspects, semblent bien le confirmer : les abords de la villa puis le commissariat central étaient gardés par de nombreux policiers en armes. Il avait même été fait appel à la brigade canine du S.R.P.J. de Marseille. Comme si l'on craignait vraiment un raid des Brigades rouges pour délivrer les prisonniers.

Ces trois suspects, ainsi qu'une autre jeune femme, Olga Girotto, 23 ans, qui se trouvait avec eux et à laquelle on reproche également une activité terroriste en Italie, seraient prochainement transférés à Paris pour être mis à la disposition du juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat chargée de cette affaire.

Le parquet de Paris a été, en effet, dessaisi des dossiers au bénéfice de cette cour dont le juge, dès samedi soir, s'est rendu au Quai des Orfèvres pour une première audition des dix-huit terroristes arrêtés vendredi à Paris. Il a prolongé de quarante-huit heures leur garde à vue qui peut, dans ce genre d'affaire, aller jusqu'à six jours.

L'opération parisienne, on le sait maintenant, a débuté de façon étonnante, presque comme une affaire de droit commun. Le 18 mars, deux terroristes, un homme petit et brun accompagné d'une femme grande et blonde, arrosaient de balles de mitraillettes la façade du ministère de la Coopération, boulevard des Invalides. Le ministre Robert Galley était heureusement absent de son bureau où l'on devait compter neuf points d'impact.

**Franco Pinna et Enrico Bianco, tous deux soupçonnés d'avoir participé au meurtre d'Aldo Moro.**

Puis, les deux agresseurs s'enfuirent dans une Mercedes grise après avoir jeté un tract signé « Action directe » qui revendiquait cet attentat.

La Mercedes fut retrouvée à quelques centaines de mètres de là, et son numéro minéralogique – qui était faux – fit l'objet d'une diffusion immédiate dans tous les services de police.

## Un véritable arsenal

Dans son bureau le commissaire Broussard, chef de la brigade antigand reconnut immédiatement cette voiture : ses hommes la surveillaient depuis plusieurs semaines parce qu'ils soupçonnaient ses occupants de préparer un hold-up. Ils réussirent à les identifier. C'est ainsi que, dès le 18 mars, Broussard put indiquer à son collègue Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle, le nom et l'adresse de quatre des utilisateurs habituels de la Mercedes. Dès lors, la brigade antigang, la criminelle et les renseignements généraux travaillèrent ensemble sur ces quatre personnages puis sur leurs relations, sur les amis de ces relations, et la liste s'allongea.

Jeudi soir, Leclerc fut obligé de faire appréhender deux des suspects parce qu'ils s'apprêtaient à partir pour la Réunion. Les policiers les interpellèrent à Orly, tout près de l'avion que devait également prendre M. Peyrefitte, le garde des Sceaux. Dès le lendemain, il déclenchait l'opération : 28 personnes furent ramenées au siège de la P.J. : dix d'entre elles devaient être immédiatement libérées. Les dix-huit autres étaient encore en garde à vue hier soir.

Les perquisitions à leur domicile devaient permettre de découvrir une quinzaine d'armes diverses : un pistolet à canon scié, un fusil à pompe, une douzaine de pistolets, de revolvers, un gilet pare-balles et surtout trois mitraillettes. Ces armes furent immédiatement envoyées au laboratoire de police scientifique dont les techniciens tentent d'établir si elles ont déjà servi.

Mais plus encore que les 604 kilos de dynamite trouvés chez l'un des suspects, la découverte qui suscita le plus vif intérêt chez les policiers fut celle d'un millier de cartes d'identité nationales italiennes qui avaient été fabriquées en France. Et cet intérêt redoubla quand, vendredi après-midi, on apprit à Paris que des cartes absolument semblables avaient été trouvées dans l'appartement de Pina, au Brusc. La collusion entre les Brigades rouges et « Action directe » ne pouvait être mieux établie. Mais il y avait plus encore : au Brusc, on avait trouvé également des billets de banque. Ils provenaient du hold-up de Condé-sur-l'Escaut que la police avait immédiatement attribué à des membres du G.A.R.I. (Groupement autonome révolutionnaire internationaliste). Quand on sait que le réseau « Action directe » a été créé en grande partie avec des rescapés des G.A.R.I., le lien apparaît encore plus étroit.

Les policiers sont persuadés que l'impunité relative dont les membres des Brigades rouges ont bénéficié jusqu'à présent est due à la facilité avec laquelle ils trouvaient refuge chez des amis en France quand le terrain devenaient trop chaud pour eux dans leur pays. C'est pourquoi ils ont décidé de resserrer encore leur coopération avec leurs homologues italiens.

**Jean Paillardin.**

LE FIGARO
31 MARS 1980

# TERRORISME : LES ASSASSINS PRÉSUMÉS D'ALDO MORO ARRÊTÉS A TOULON

# COUP DUR POUR LES « BRIGADES ROUGES »

## L'assassin présumé d'Aldo Moro et ses complices arrêtés dans le Var

**Franco Pinna, l'assassin présumé d'Aldo Moro, et les trois membres des Brigades rouges arrêtés avec lui dans le Var, ont été transférés hier à Paris. Avant d'être déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat, ils vont être confrontés avec les membres du commando « Action directe » appréhendés vendredi dans la capitale : la police soupçonne ces deux réseaux de terroristes d'avoir été en relations.**

FRANCO PINNA, 29 ans, Enrico Bienco et sa femme Christina, agés de 28 ans chacun, ont été arrêtés vendredi à Six-Fours, à dix kilomètres à l'ouest de Toulon. Le rôle de leur complice, François Amadori, arrêté un peu plus tard le même jour, demeure assez obscur dans cette affaire.

En ce qui concerne les trois premiers, la police est persuadée d'avoir fait une prise exceptionnelle : ils sont accusés d'avoir pris part, en mars 1978, à l'enlèvement d'Aldo Moro.

Longtemps décorateur à Turin, Franco Pinna est entré aux Brigades rouges vers 1974-1975 ; inculpé de trafic de drogue et de vol à main armée, il a été condamné par contumace, en juin 1978, en même temps que son complice Enrico Bianco, à deux ans de réclusion pour avoir pillé une armurerie.

### Hold-up

C'est en enquêtant sur un hold-up sensationnel — la paie des mineurs de la région de Valenciennes, 16 millions de francs, enlevée en quelques minutes à la Trésorerie de Condé-sur-l'Escaut — que les policiers français ont trouvé la piste de ces terroristes. Arrêté en décembre 1979 dans la région parisienne, l'un des auteurs du hold-up, l'Espagnol José Torrequebrads-Nova, était un anarchiste en contact avec des extrémistes italiens. Et, il y a quelques jours seulement, on identifiait et localisait une autre complice de ce fait-divers : Christina Bianco, une Italienne de Milan, se cachait dans une villa de la station balnéaire de Six-Fours.

Organisée dès mercredi, la surveillance de la jeune femme ne devait plus se relâcher jusqu'à l'arrivée des policiers lillois et de leurs collègues de Nice.

Car Christina n'était pas seule à la villa « Karine ». Deux hommes, jeunes, barbus, chevelus, le plus souvent vêtus de jeans, l'accompagnaient dans tous ses déplacements. Le trio circulait à bord d'une Fiat 127 bleue, immatriculée dans le Nord. Deux jours, deux nuits de planque, et, vendredi matin, les policiers passaient à l'action. La Fiat quittait la villa et se dirigeait vers le centre de Six-Fours : c'est à un feu rouge que les enquêteurs intervenaient.

De leur voiture bloquée par trois autos banalisées, deux hommes sortaient sans opposer la moindre résistance ; ils n'étaient pas armés. C'étaient Franco Pinna et Enrico Bianco, l'époux de la jeune femme. Quelques minutes plus tard, les policiers envahissaient la villa « Karine » et arrêtaient

L'AURORE
31 MARS 1980

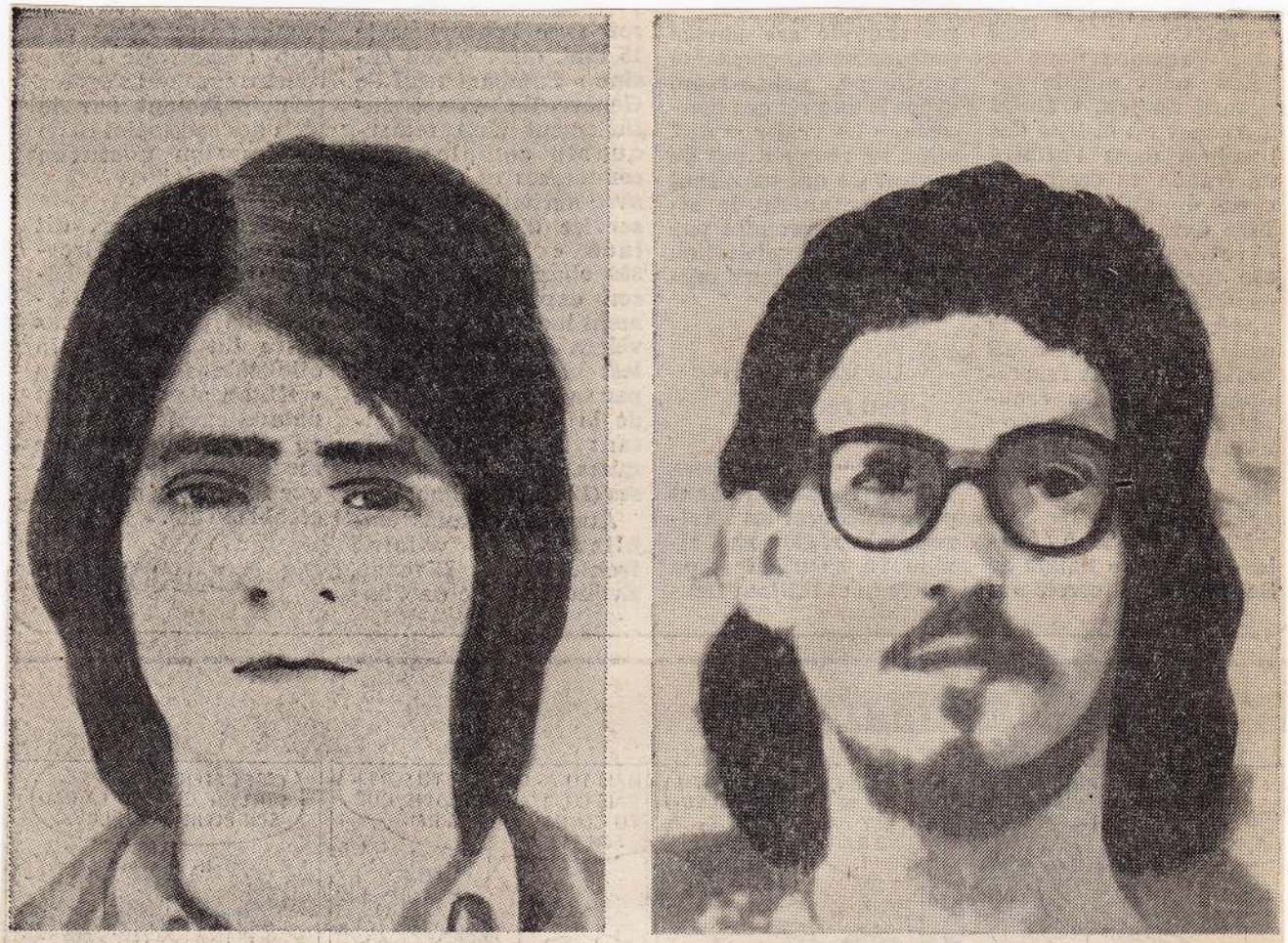

*Franco Pinna (à gauche) est considéré par les autorités italiennes, comme le principal chef militaire des « Brigades rouges » et le « cerveau » du rapt d'Aldo Moro. A droite : Enrico Bianco, un de ses complices en terrorisme.*

cour d'assises du Nord.

## Rapprochements

Quand les enquêteurs ont-ils su qu'ils tenaient trois des principaux membres des Brigades rouges que, par l'intermédiaire d'Interpol, toutes les polices du monde recherchaient ? Il semble que les rapprochements qui intéressent maintenant la Cour de sûreté de l'Etat et la justice italienne aient été faits au cours de la journée de samedi. Examens d'identité, relevés d'empreintes digitales, photographies... ont permis de situer exactement la personnalité de ces Italiens. Ainsi, Franco Pinna, l'un des principaux chefs militaires des Brigades rouges, est considéré par les policiers italiens comme le cerveau de l'enlèvement d'Aldo Moro et son propre meurtrier ; Enrico Bianco, son ami, est suspecté d'avoir participé en sa compagnie à l'assassinat, le 14 février 1978, d'un magistrat italien, Ricardo Palma. Enfin, les deux hommes auraient ensemble attaqué, le 3 mai 1979, le siège du comité romain de la Démo-

Christina. Le soir, un troisième homme tombait dans les mailles du filet alors qu'il se rendait à la villa : François Amadori.

Dans la propriété, les policiers ont mis la main sur un petit arsenal, mais ils ont découvert aussi plusieurs dizaines de milliers de francs. Depuis, il a été établi que cet argent provenait du hold-up de Condé-sur-l'Escaut.

Toute l'équipe était emmenée à Toulon dans les locaux de la PJ. Dans un premier temps, les policiers ayant participé à l'opération se félicitaient d'avoir ainsi résolu ce hold-up. Une affaire de droit commun qui, à près de 48 heures réglementaires de garde à vue, devait trouver sa solution devant la

L'AURORE
31 MARS 1980

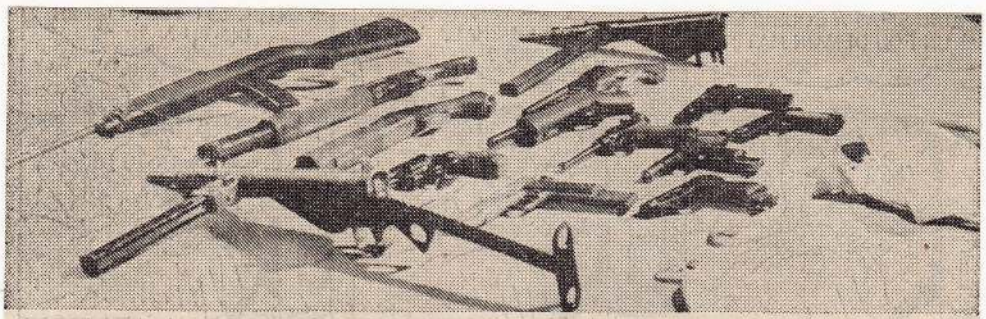

*L'arsenal saisi chez les terroristes du groupe « Action directe » arrêtés à Paris vendredi.*

cratie chrétienne et tué un sous-officier, Antoine Meo, et un agent de police, Piero Ollameu.

## Un énorme lièvre

Mais les terroristes italiens n'auraient pas opéré que dans leur pays et dans le nord de la France. Les enquêteurs sont à peu près certains, depuis samedi, qu'ils étaient liés au mouvement qui vient d'être démantelé dans la région parisienne. On sait que, vendredi dernier, 28 personnes ont été appréhendées et que 18 d'entre elles sont toujours entendues dans les locaux de la brigade criminelle, quai des Orfèvres. Parmi elles, plusieurs étrangers : des Espagnols, un Nord-Africain et une Italienne. Des criminels de droit commun dont l'idéal politique est douteux, mais qui, pour certains, étaient en relation avec des terroristes italiens.

On le voit, en intervenant vendredi matin à Six-Fours, les policiers de la PJ toulonnaise et le BRI de Nice ont soulevé un énorme lièvre et porté un coup très dur au terrorisme international. Cependant, la police elle-même le souligne : il serait prématuré de conclure que tous les auteurs des attentats commis en France depuis six mois sont sous les verrous. Ainsi, une violente charge de plastic a ravagé hier matin un commissariat de Toulouse. L'inscription « O.A.D. » peinte sur la façade signifie sans doute « Organisation Action Directe ». Une réponse aux arrestations de vendredi ?

**Pierre Demaret.**

*Aldo Moro, ancien premier ministre italien, et président de la Démocratie chrétienne, avait été enlevé le 16 mars 1978. Il fut exécuté par ses ravisseurs au début du mois de mai.*

L'AURORE
31 MARS 1980

# La jeune Italienne arrêtée à Paris a peut-être participé à l'attentat contre Galley

**Jean-Michel BRIGOULEIX**

C'EST maintenant établi, le groupe « Action directe » démantelé vendredi entretenait avec les « Brigades rouges » italiennes des relations de « cousinage ». Pour les hommes du commissaire Marcel Leclerc, patron de la brigade criminelle, qui a coordonné l'action des différents services à l'origine de l'interpellation d'un nombre important de suspects, c'est « un coup d'arrêt brutal au développement d'une véritable internationale terroriste dont on pressentait l'existence depuis plus d'un an ».

Comme c'était prévisible, Alain Peyrefitte, garde des Sceaux, a demandé, samedi, au procureur près de la Cour de sûreté de l'Etat, M. Dontenwille, de dessaisir Claude Hanoteau, premier juge du Tribunal de Paris, des diverses informations contre X dont il était chargé, au profit de la Cour de sûreté de l'Etat.

**Cette dernière pourra désormais recueillir elle-même le résultat des investigations des enquêteurs qui pourront durer jusqu'à jeudi matin en vertu d'une disposition du code de procédure pénale qui prévoit que le délai de garde à vue peut être porté à six jours lorsque la Cour de sûreté de l'Etat instruit une affaire.**

## De simples truands

Sur les vingt-huit personnes interpellées, dix ont été remises en liberté. Un examen attentif a permis de les exclure de la liste des terroristes « durs ». Il reste un noyau activiste de dix-huit membres dont huit femmes.

**Parmi celles-ci, une ressortissante italienne qui refuse toujours de décliner son identité et déclare uniquement qu'elle est une militante communiste révolutionnaire, pourrait correspondre au signalement de l'inconnue qui a participé, le 18 mars dernier, au mitraillage du bureau de Robert Galley, ministre de la Coopération. La jeune femme interpellée est brune, celle qui a été vue en train de commettre l'attentat était blonde. Mais les policiers pensent qu'elle pouvait porter, ce jour-là, une perruque.**

Parmi les autres suspects : des Espagnols, des Français, des Italiens et des Nord-Africains. Quelques-uns pourraient n'être que des criminels de droit commun n'ayant jamais agi par conviction politique, mais comme de simples truands.

Chez un des suspects, les policiers ont découvert six cent quatre kilos d'explosif industriel et, chez d'autres un véritable arsenal composé de pistolets mitrailleurs, d'armes de poing automatiques et d'un stock de munitions considérable.

## La preuve

**Ils ont également mis la main, au domicile de l'un des terroristes, sur un millier de fausses cartes d'identité italiennes vierges, exactement semblables à celles découvertes, vendredi, chez un des membres des « Brigades rouges » arrêté par les policiers de Marseille, aux environs de Toulon.**

**Ces cartes prouvent formellement la connection existant entre les membres des « Brigades rouges », ceux notamment responsables de l'assassinat de M. Aldo Moro, et des terroristes du groupe « Action directe ». Les policiers ont, en outre, saisi un certain nombre de documents qui seraient de nature à prouver l'existence d'autres liaisons, en particulier avec des activistes allemands et espagnols.**

Plusieurs de ces membres d'« Action directe » ont appartenu au « N.A.P.A.P. » (Noyau armé pour l'autonomie populaire), une organisation qui avait notamment fait parler d'elle le 23 mars 1978 en revendiquant l'assassinat à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) de Jean-Antoine Tramoni, le vigile de l'usine Renault qui avait abattu un jeune maoïste au cours d'une manifestation.

**« C'est à la suite de l'attentat manqué contre Robert Galley que nous avons décidé de mettre tout en œuvre pour démanteler les gens d'« Action directe », a déclaré le commissaire Leclerc. Ce sont les Renseignements généraux qui ont centralisé et recoupé toutes les informations et tous les témoignages nécessaires à l'enquête.**

**Ils sont directement à l'origine du spectaculaire coup de filet de vendredi. Un coup de filet auquel plusieurs terroristes auraient cependant réussi à échapper, des hommes et des femmes recherchés par toutes les polices de France. »**

# *« Action directe » fait sauter un commissariat à Toulouse*

Les auteurs de l'attentat qui a détruit, dimanche à l'aube, un commissariat de police à Toulouse ont voulu rappeler que, malgré les diverses arrestations opérées à Paris et à Toulon, l'organisation terroriste « Action directe » n'a pas été totalement démantelée.

Avant de déposer leur engin composé d'un pain de plastic de plus de deux kilos relié à un cordon détonateur de 1,50 m, **les terroristes de Toulouse ont peint en grandes lettres bleues sur les murs extérieurs du commissariat qu'ils allaient faire sauter leur sigle « O.A.D. ».** Et si ce petit pavillon de la tranquille rue Saint-Léon, non loin du centre de Toulouse, a été choisi comme cible, c'est parce qu'il abrite le commissariat de quartier le plus proche à la fois de la prison Saint-Michel et du siège de la gendarmerie départementale.

Les activistes savaient le commissariat fermé du samedi soir au lundi matin. De ce fait, il n'y a pas eu de victime, mais le local est complètement détruit.

France-Soir
31 MARS 1980



p.40.jpg

## Assassins d'Aldo Moro arrêtés ?

Vingt-deux personnes appréhendées, un important stock d'armes et d'explosifs découvert, et le possible démantèlement d'un réseau de terroristes, tel est le bilan provisoire du « coup de filet » réussi par la police française, vendredi, à Paris et Toulon. Tandis que l'enquête se poursuit, les autorités italiennes déclarent *« avoir de bonnes raisons de penser »* que certaines personnes interpellées ont participé à l'enlèvement et l'exécution d'Aldo Moro. (P. 3.)

— VIOLENCES —

# Les assassins d'Aldo Moro sont-ils sous les verrous ?

## Vingt-deux arrestations à Paris et dans le Midi. Des armes de guerre et des centaines de kilos d'explosifs saisis.

**La Cour de sûreté de l'Etat a été saisie samedi de l'affaire des membres du groupe terroriste « Action directe » arrêtés la veille en France. D'après différentes informations, la police a la certitude d'avoir entre les mains des personnes qui ont été ou sont en relation directe avec les « Brigades rouges » italiennes ainsi que des terroristes qui ont participé à l'enlèvement et à l'exécution de l'ancien président de la démocratie-chrétienne italienne, Aldo Moro. On ignore ce qui a déclanché cette brusque opération et les raisons qui font qu'elle n'ait eu lieu que ces jours-ci.**

**Elle prouve en tout cas que, lorsqu'elle s'en donne la peine ou dès qu'on le lui permet, la police est en mesure d'arrêter les auteurs d'attentats et de crimes politiques et racistes trop nombreux à ne pas être inquiétés dans notre pays.**

Les enquêteurs ont encore plusieurs jours devant eux pour établir la responsabilité des personnes arrêtées vendredi. Le fait que la Cour de Sûreté de l'Etat ait été saisie de l'affaire a pour conséquence de porter à six jours l'autorisation de garde à vue habituellement limitée à deux jours.

Dans l'état actuel de l'enquête, il semble bien que la police ait réalisé un important « coup de filet ».

L'opération de police s'est passée en deux temps. D'une part, quatre personnes ont été interpellées à Toulon, dont trois Italiens recherchés dans leur pays.

D'autre part, dix des vingt-huit personnes arrêtées à Paris ont été relâchées dans la soirée de vendredi tandis que dix-huit autres continuent d'être interrogées par la police. Il y a parmi elles huit femmes et plusieurs étrangers, dont trois Espagnols et une Italienne.

Il est d'ores et déjà évident qu'une partie des personnes arrêtées sont des criminels de droit commun, des truands, des spécialistes des hold-up.

Les documents saisis dans l'appartement des jeunes gens appréhendés continuent de faire l'objet d'un examen scrupuleux. Il s'agit en effet d'un millier de cartes d'identité italiennes vierges et d'autres documents qui prouveraient que ces personnes étaient en relation depuis longtemps. Les trois Italiens qui ont été appréhendés à Toulon se trouvaient en possession de cartes d'identité similaires.

Le stock d'armes saisi (600 kg de dynamite et une quinzaine d'armes de guerre) et une liste de 300 noms de personnalités, accompagnée de leurs habitudes de vie, abondent également en ce sens.

Le meurtre d'un magistrat italien est l'une des presomptions qui pèsent sur les quatre suspects de Toulon, ou du moins la présomption la plus récente car la police italienne affirme qu'elle a de bonnes raisons de penser que certains d'entre eux ont participé à l'enlèvement puis à l'exécution, le 9 mai 1978, d'Aldo Moro.

On a également retrouvé chez ces quatre personnes des billets de banque provenant du hold-up commis le 28 août à la recette-perception de Condé-sur-Escaut qui avait rapporté un milliard et demi de centimes à ses auteurs.

Celui-ci avait été exécuté par des membres des « GARI » (« Groupements autonomes révolutionnaires internationalistes ») dont on sait maintenant qu'avec les membres du « NAPAP » (noyau armé pour l'autonomie populaire), ils ont constitué le noyau initial du groupuscule « Action directe ».

Les enquêteurs se penchent enfin sur les armes et les explosifs saisis chez certains de ces terroristes pour établir définitivement si ce sont les mêmes armes qui ont servi à effectuer les différents attentats, dont ils sont suspectés.

Enfin les policiers considèrent que l'attentat qui a été commis hier matin contre le commissariat de Toulouse et qui l'a complètement détruit pourrait être une *« riposte »* de ces groupes terroristes. Des inscriptions « OAD » (Organisation action directe) ont, en effet, été découvertes sur les lieux de cette exaction.

En tout état de cause, la police semble disposer d'un nombre important de renseignements sur les suspects appréhendés vendredi. Ces derniers jours, plusieurs informations, en provenance d'Italie, indiquaient une sérieuse progression de l'enquête sur la mort d'Aldo Moro.

Dès lors, il est permis de se demander si ces faits n'ont pas contraint le ministère français de l'Intérieur à prendre des mesures radicales qui faisaient jusqu'alors singulièrement défaut.



l'Humanité
31 MARS 1980

# LE TERRORISME FRANCO-ITALIEN EST DÉCAPITÉ

## Après la double rafle à Paris et à Toulon (22 arrestations)

**Le vaste coup de filet opéré à Paris et à Toulon à la fin de la semaine dernière dans les milieux d'extrémistes de gauche par les policiers français — en liaison semble-t-il avec leurs collègues italiens, dont certains sont attendus aujourd'hui dans la capitale — se révèle, au fil de l'enquête, de plus en plus important. Il est quasiment acquis que certaines des personnes interpellées ont participé à l'enlèvement de l'ancien président du Conseil italien Aldo Moro le 8 mai 1978. Par ailleurs, une des jeunes femmes arrêtées serait celle qui a mitraillé la façade du ministère de la Coopération.**

**A la demande de M. Alain Peyrefitte, garde des Sceaux, c'et maintenant la Cour de sûreté de l'Etat qui recueillera le fruit des investigations des enquêteurs. Ceux-ci disposeront ainsi de quatre jours de garde à vue supplémentaires pour poursuivre leurs recherches et leurs interrogatoires. Les quatre suspects arrêtés dans le Midi seront d'ailleurs transférés aujourd'hui dans la capitale, car les différents terroristes semblent faire partie d'une « internationale » qui a décidé, ignorant les frontières, d'user de toutes les armes du grand banditisme en le colorant de mobiles idéologiques.**

Une partie de l'arsenal et des six cents kilos d'explosifs découverts dans cette vaste opération de police.

Le Parisien
31 MARS 1980

## Les extrémistes arrêtés avaient à leur actif le hold-up de Condé-sur-l'Escaut, l'attentat contre le ministère de la coopération et le rapt d'Aldo Moro

## Rafle antiterroriste à Paris et à Toulon

# DE GROS POISSONS DANS LE FILET

Un trop spectaculaire hold-up a perdu le groupe d'extrémistes qui vient d'être arrêté à Toulon. Le 18 août dernier, on s'en souvient, cinq hommes et une femme, masqués, armés et équipés de téléphone de campagne surgissent dans les locaux de la perception de Condé-sur-l'Escaut (Nord). Les employés sont occupés à compter l'argent destiné au paiement des pensions trimestrielles des retraités des mines. Les malfaiteurs enferment le personnel et, en quelque minutes, emportent 210 sacs dé billets de banque, soit au total 16 millions de francs.

L'enquête s'oriente peu à peu vers certains milieux politiques d'extrême-gauche, étrangers à la région même s'ils semblent avoir bénéficié de complicités locales. Quelques mois passent. En décembre 1979, à Paris, dans le 12e arrondissement, un autonomiste basque, Martin de Miguel, vingt-huit ans, est arrêté ; chez son amie, Annie Cuadrado, trente-deux ans, on retrouve 1,7 million provenant du hold-up de Condé-sur-l'Escaut.

Il y a quelques jours seulement, les policiers lillois identifient une femme qui avait directement participé à l'agression, Christina Bianco, vingt-huit ans, originaire de Milan. Elle s'est installée dans la station balnéaire de Six-Fours, à 10 kilomètres de Toulon, où elle a loué un rez-de-chaussée dans la villa « Karine ». La maison est placée sous surveillance. Deux hommes vivent là avec la jeune femme. Le trio se déplace à bord d'une Fiat 127 bleue immatriculée dans le Nord.

Pour leur voisins, ce sont des **« jeunes gens gentils, discrets, qui ne font pas de bruit la nuit ».** Leur arrivée dans ce petit immeuble de trois étages a bien surpris, mais on s'est habitué à eux, bien qu'on n'ait pas l'habitude de voir des touristes là à cette époque de l'année.

Vendredi dernier, les policiers décident de passer à l'action. Ils appellent tous les habitants du quartier en leur demandant de rester chez eux. Peu après, l'immeuble est encerclé. A un feu rouge de Six-Fours, la Fiat est coincée par trois voitures banalisées. Le trio se rend sans résistance. La fouille de la villa est décidée. On y découvre un complice du trio, italien lui aussi, Luigi Amadori, et aussi cinq pistolets de fort calibre, des cartes d'identité italiennes vierges et... une partie du butin de Condé-sur-l'Escaut.

Les deux compagnons de Christina Bianco ne sont pas non plus les premiers venus dans le monde du terrorisme. Franco Pina, vingt-neuf ans, et Enrico Bianco, vingt-huit ans, son mari, étaient recherchés par la police italienne depuis la fin de 1977. Soupçonnés d'être deux des leaders des Brigades rouges, ils sont accusés d'avoir pris part, en mars 1978, à l'enlèvement de l'ancien président du Conseil italien Aldo Moro (avec Christina) et, en février 1978, au meurtre d'un juge romain.

Franco Pina est originaire de Sardaigne. Mais il a suivi très tôt ses parents à Turin, où il a exercé la profession de décorateur. Il a commencé à s'occuper activement de politique en 1972 en fréquentant un mouvement anarchiste italien.

Il a notamment été inculpé de trafic de drogue et de vol à main armé. La police italienne situe son « passage » aux « Brigades rouges » vers 1974-75.

Enrico Bianco, originaire de la région de Cunéo, est également venu à la politique en étant membre d'un mouvement anarchiste. La police estime qu'il appartient aux « Brigades rouges » depuis 1976.

### Pour enflouer les caisses des "Brigades rouges"

Une quatrième personne d'origine italienne a été également arrêtée à Toulon : Olga Girotto, vingt-trois ans, compromise dans un attentat contre un gynécologue de Turin, elle avait profité d'une mise en liberté provisoire pour disparaître. Tous seront transférés à Paris, lundi.

Pour les policiers français, l'action de ce groupe se relie étroitement à celle menée par les personnes interpellées, vendredi dernier, à Paris (voir le « PARISIEN libéré » de samedi). Selon eux, le hold-up de Condé-sur-l'Escaut était destiné à renflouer les caisses des Brigades rouges et celles du mouvement extrémiste français « Action directe » qui a revendiqué dix attentats commis à Paris. Autre preuve de leur collusion : chez certaines des personnes interpellées à Paris (et dont dix sur vingt-huit ont été remises en liberté car hors de cause) on a retrouvé des cartes nationales d'identité italienne vierge du même type que celle découverte à Six-Fours.

Le garde des Sceaux ayant décidé de confier l'affaire à la Cour de sûreté de l'Etat, les enquêteurs disposent d'un délai de garde à vue prolongé de quatre jours. D'où la discrétion observée par les policiers. On pense toutefois savoir que parmi les personnes interrogées et qui se montrent peu loquaces figurent des Français, des Italiens, des Espagnols et des Allemands. Une ressortissante italienne, grande, brune, ressemble beaucoup à l'inconnue qui a participé au mitraillage, le 18 mars dernier au ministère de la Coopération. Et si la terroriste vue par les passants était blonde, cela n'enlève rien aux soupçons qui pèsent sur elle : on a retrouvé une perruque de cette couleur dans la Mercédès des agresseurs...

Paradoxalement, l'attentat commis dimanche matin contre le commissariat de police, heureusement inoccupé de la rue Saint-Léon à Toulouse, où deux kilos de plastic ont fait d'importants dégâts au bâtiment et aux maisons voisines, est une indication que les rafles de l'autre jour ont porté un coup sévère aux extrémistes partisans de la violence. « C'est une sorte de défi », soulignent les policiers qui ont retrouvé le sigle O.A.D. peint sur la façade du bâtiment visé. O.A.D. : Organisation action directe. Dans ce petit monde du terrorisme à vernis idéologique, tout se tient.

**Enrico Bianco (à gauche) et Franco Pinna (à droite), deux des quatres extrémistes arrêtés dans la « rafle » antiterroriste.**

Le Parisien
31 MARS 1980

LA GRANDE RAFLE FRANCO—ITALIENNE

ET SES PROLONGEMENTS EUROPEENS

# Terrorisme Le fil rouge

## *Tout se tient, du hold-up de Condé-sur-Escaut aux arrestations de Toulon, en passant par l'assassinat d'Aldo Moro et le terrorisme basque*

*Tout a débuté dans le Nord de la France. Le 27 août 1979 à midi une équipe de six personnes fait irruption dans les locaux de la Trésorerie générale de Valenciennes à Condé-sur-Escaut.*

le quotidien de paris

31 MARS 1980

Il y a là une quinzaine d'employés occupés à compter des liasses de billets. Sous la menace d'armes automatiques, ils sont enfermés dans les toilettes et les gangsters raflent la presque totalité des pensions trimestrielles des retraités mineurs et tout l'argent qu'ils trouvent sur place, soit 16 millions de francs en coupures usagées de 500, 100, 50 et 10 F. D'après les témoins, parmi les six auteurs de cette spectaculaire attaque à main armée, il y a une femme. L'opération a été effectuée à bord de deux Simca bleu horizon volées à Douai et à Arras, et c'est vers la frontière belge qui n'est qu'à 4 km seulement que les malfaiteurs se sont dirigés. On retrouvera les véhicules abandonnés près d'une bretelle d'autoroute en Belgique, et par la suite deux autres voitures ayant servi à leur retour en France seront découvertes dans la région de Roubaix.

### Courte filature

L'audace du coup, sa parfaite organisation et quelques renseignements, vont rapidement donner aux policiers de la P.J. de Lille, la quasi-certitude que l'affaire a été réalisée au profit d'un parti autonomiste ou d'une organisation extrémiste, par « des politiques ». En décembre 1979, un autonomiste basque José Torrequebradas-Noi, 28 ans, est arrêté dans le 12e arrondissement à Paris en compagnie de son amie Annie Quadrado, 32 ans. Il est alors en possession de 1,7 million provenant du hold-up de la Trésorerie générale. Et les enquêteurs établissent qu'il est l'ami de quelques Italiens, qui, comme lui, appartiennent au milieu anarchiste-terroriste.

La semaine dernière c'est sur des renseignements fournis par des policiers lillois et belges que les hommes de l'antenne PJ de Toulon, dirigés par le commissaire Guilpain, renforcés par les antigangs de la BRI de Nice, et les policiers de la PJ de Marseille repèrent une villa située sur le territoire de Six-Fours, près de Toulon et occupée par de jeunes Italiens. Vendredi, en fin de matinée, les commissaires Moreas et Guiziou de la BRI de Nice et le commissaire Guilpain décident de brusquer les choses en voyant sortir une voiture occupée par trois personnes. La filature est courte. A l'entrée du Brusc, à un feu rouge, un essaim de policiers, arme au poing, surgit de plusieurs véhicules et appréhende les trois occupants de la voiture suivie. Tels sont les faits. La prise était bonne et il apparut presque immédiatement que les policiers français avaient mis la main sur des personnages particulièrement dangereux des Brigades rouges.

### Intéressantes découvertes

*« C'étaient des jeunes gens discrets, sans histoire »*, disent aujourd'hui les habitants du lotissement du Mail, dans le village du Brusc, à quelques kilomètres de Six-Fours. L'arrestation de Franco Pinna, d'Enrico Bianco, de son épouse Cristina et d'une autre jeune femme, Olga Girotto, recherchés depuis des mois pour l'assassinat d'Aldo Moro, a surpris tout le monde dans le Var. Mais les voisins se souviennent maintenant qu'ils utilisaient des véhicules immatriculés en Italie. Certains donnent même des précisions. Ils auraient vu défiler, dans la petite villa en location du Brusc, deux couples, un enfant, puis cinq hommes...

S'il n'y a pas eu de fusillade, les policiers ont cependant fait d'intéressantes découvertes dans le logement occupé par les Italiens : des coupures de 100 et 500 F provenant du hold-up perpétré le 18 août dernier contre la perception de Condé-sur-Escaut (Nord).

A Toulon, depuis hier, on a pris des mesures exceptionnelles de protection et les bureaux de police sont inaccessibles. Les gardiens de la paix armés de mitraillettes surveillent les accès et les entrées. Pour la première fois sans doute on a l'impression, sous le soleil déjà chaud de ce dimanche de printemps, que la violence et le terrorisme ont franchi la frontière italienne et chacun de se demander s'il ne s'agit que d'un épisode accidentel ou le premier élément d'une réalité menaçante. Dans le bois, au pied du Mont-Faron, on hésitait hier à faire le jogging dominical à proximité du siège de la PJ. On se heurtait à des hommes en civil qui étaient très persuasifs pour conseiller de faire un détour ; tout aussi persuasif s'étaient les chiens policiers tenus en laisse à proximité. Les forces de police sur place étaient importantes et à la direction de la PJ de Marseille un commissaire de permanence me confiait : *« On m'a laissé seul ici avec trois hommes seulement ! »*

### La femme du hold-up

Peut-on craindre en effet une action quelconque de la part d'un commando des Brigades rouges envoyé d'urgence d'Italie vers Toulon ? C'est peu probable mais il ne faut rien négliger. Dans ces locaux de la police très bien protégés sont interrogés, rappelons-le, des individus dangereux : Christina Bianco-Orana, une Milanaise de 28 ans, qui aurait été la femme du hold-up de Condé-sur-Escaut, Franco Pinna, qui vivait sous l'identité de Franco Sessi et qui est l'un des chefs des Brigades rouges, considéré comme le cerveau de l'enlèvement d'Aldo Moro et sans doute son meurtrier. Enrico Bianco, qui aurait participé à l'assassinat du magistrat Ricardo Palma, le 14 février 1978 et qui, avec Pinna, auraient été de l'attaque du siège romain de la démocratie chrétienne tuant un sous-officier et un policier.

A Toulon comme à Paris, les policiers tentent d'exploiter au maximum les résultats obtenus.

Une chose les intéresse au plus haut point : les interpénétrations entre les terrorismes italien et français, et leurs ramifications régionales.

**Enquête de Guy SALIGNON et Marius REVERDY**

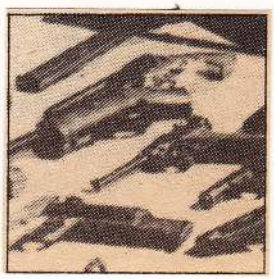

# LA GRANDE RAFLE FRANCO—ITALIENNE ET SES PROLONGEMENTS EUROPEENS

*Espagne... Irlande... Allemagne*

# Le who's who de la terreur

*L'Europe du terrorisme n'est certes pas une nouveauté et il n'a pas fallu attendre les Brigades rouges italiennes pour s'en apercevoir. Mais le temps n'est plus aujourd'hui aux équipées sauvages des bataillons noirs de l'anarchisme. Le terrorisme européen — comme d'ailleurs le contre-terrorisme — se caractérise par ses structures et ses méthodes. Les deux d'ailleurs étant liés : petites unités de commandos décidés et bien armés, extrêmement cloisonnés et qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible d'infiltrer. Il est en outre prouvé que les différentes organisations terroristes européennes entretiennent entre elles des liens étroits, comme elles en entretiennent avec d'autres organisations, notamment au Proche-Orient.*

le quotidien de paris
31 MARS 1980

ESPAGNE. — Un pays qui connaît une longue tradition terroriste. Ces dernières années et notamment depuis le mort de Franco, de nombreuses organisations, la plupart issues de groupuscules d'extrême gauche, ont vu le jour (FRAP... GARI... AP...). Elles sont presque toutes été démantelées sauf deux, les plus importantes.

— L'ETA (Euzkadi Ta Atasuna) est une organisation séparatiste basque. Fondée le 31 juillet 1959, elle s'est donnée pour objectif d'obtenir par les armes l'indépendance du pays Basque espagnol (Euzkadi Sud) dans un premier temps et français (Euzkadi Nord) par la suite. L'ETA passe à l'action directe pour la première fois en avril 1968, avec l'assassinat d'un commissaire de la police politique, M. Meliton Manzano. Depuis, elle n'a cessé de croître en procédant à des actions spectaculaires dirigées essentiellement contre des policiers, des militaires et des fonctionnaires importants de « l'Etat oppresseur », l'Espagne. Elle subsiste par le prélèvement de rançons, par la collecte obligatoire d'un « impôt révolutionnaire » et par des hold-up. En 1975, l'organisation s'est scindée en deux branches rivales l'ETA politico-militaire et l'ETA militaire.

— Le GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du 1er octobre). Fondé en 1975, quelques mois avant la mort de Franco, ce mouvement se distingue aussitôt en abattant plusieurs policiers. Il procède aussi à des enlèvements spectaculaires comme ceux de M. Antonio Maria Oriol et du général Villaescusa. Bien que des doutes subsistent sur le recrutement des membres du GRAPO, il semble que ses dirigeants soient tous issus du Parti communiste reconstitué, une fraction dissidente du PCE. Le GRAPO a pratiquement cessé toute activité depuis l'attentat qu'il a perpétré, il y a deux ans, contre la cafétéria California 80 à Madrid et qui s'était soldé par six morts.

IRLANDE. — Là encore le terrorisme politique jouit d'une ancienneté considérable et, comme l'ETA espagnole, ses mobiles sont d'essence nationaliste. L'IRA (Irish Republican Army) naît en 1916 de factions qui, depuis le début du siècle, comme « l'Union of Volonteer Forces », militent pour l'indépendance de l'Irlande. Son action violente aboutit, en 1921 à un accord avec la Grande-Bretagne qui scelle le partage de l'Irlande. L'IRA n'en disparaît pas pour autant, bien au contraire et elle regroupe tous ceux qui s'opposent à la partition.

Exclusivement composée de militants catholiques, l'IRA sombre peu à peu dans la violence engageant contre la Grande-Bretagne, en Ulster, une véritable guerre dont les dates noires sont : 1939, 1056, 1968, 1969 et 1977.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE. — Là encore il s'agit d'histoire ancienne. La genèse du terrorisme ouest-allemand remonte à 1960. C'est à cette époque que des étudiants, généralement d'origine bourgeoise, déçus par le mouvement « d'opposition extra-parlementaire » (APO), décident de passer à l'action directe. C'est en 1968 qu'a lieu à Francfort le premier attentat spectaculaire, contre un grand magasin. Attentat signé Andreas Baader et Gudrun Ensslin. Deux noms qui vont vite devenir célèbres puisqu'il s'agit des fondateurs de la RAF (Fraction armée rouge), plus connue comme étant la « bande à Baader ». En 1972, les terroristes parviennent à placer des bombes jusqu'au cœur du QG des forces américaines en RFA. Et c'est la longue série noire des enlèvements et des assassinats.

Le juge Buddenberg... le juge Von Drenckmann... le juge Ziegler... le procureur fédéral Buback... C'est enfin, le 6 septembre 1977, l'enlèvement du « patron des patrons » allemand, Hans Martin Schleyer, qui sera assassiné en octobre.

Le suicide d'Andreas Baader et de plusieurs membres de la RAF, dans leur prison de Stuttgart, met - peut-être — un point final à cette dramatique odyssée.

*Cloisonnée par la méfiance et la haine, abritant sa peur et ses petits commerces derrière toutes les sortes possibles de barrières, tarifs protectionnistes et lignes fortifiées sur lesquels veillaient comme des chiens méchants des milliers de douaniers et des millions de soldats, l'Europe nationalitaire et totalitaire de l'entre-deux-guerres se sera précipitée tête baissée dans la guerre où elle s'est abîmée. Au moins — à quelque chose malheur est bon — ses structures archaïques — qui représentaient une incroyable régression par rapport à l'avant-guerre de 1914 et à sa douceur de vivre et de voyager sans passeport ni travellers par l'Orient-Express — opposaient-elles leur obstacle à la propagation du banditisme crapuleux ou idéologique. Chaque seigneur de la guerre surveillait de son donjon les loups et les moutons, les hordes et les peuples qui vivaient à l'intérieur de ses grandes murailles.*

*L'Europe — ce petit morceau d'Occident resté libre — que nous avons gardé l'habitude d'appeler l'Europe est allée de 1945 à la fin des années 1970 dans le sens d'une organisation de plus en plus communautaire, à l'intérieur de laquelle pourraient circuler de plus en plus librement les marchandises, les idées et les hommes. Il était à prévoir, le jour où la démocratie connaîtrait une crise, que la subversion profiterait des facilités qui lui seraient offertes pour mieux combattre des régimes de liberté en usant de toutes les libertés instituées et garanties par ces régimes mêmes. Il était à prévoir que le terrorisme circulerait comme le tourisme, se répandrait et se répondrait d'un pays à l'autre comme les modes, les films et les chansons. Il était à prévoir que chacun des neuf pays de la Communauté européenne — plus l'Espagne depuis la mort de Franco — servirait de sanctuaire, de refuge, de base arrière aux terroristes des huit autres pays. C'est ce que nous prouvent assez les coups de filet de ces derniers jours à Paris, à Toulon, à Gênes, à Bayonne.*

*On ne voit pas, pour prendre ce dernier exemple, pourquoi le terrorisme basque respecterait une frontière qu'ignore le nationalisme basque et pourquoi ceux du Nord ne donneraient pas la main à ceux du Sud. La bande à Bonnot est aujourd'hui internationale. Elle s'arme en Libye, elle s'entraîne en Irlande, elle bronze aux Baléares, elle frappe à Paris, à Londres ou à Rome. Des Français fournissent des planques à des Italiens qui leur donnent des armes. On retrouve les coupures du hold-up de Condé-sur-Escaut, fraternellement perpétré par des Espagnols, des Italiens, des Algériens et des Français, dans les poches des assassins d'Aldo Moro, de nationalistes basques et de truands nord-africains. Alors, aux ramifications internationales de la subversion répond logiquement une internationalisation de la répression, et les polices italienne, belge et française ont activement coopéré au succès de ces derniers jours. Souhaitons simplement qu'il ne soit pas trop tard pour extirper chez nous les premières cellules cancéreuses au moment où en France nous comprenons enfin que nul n'est à l'abri. L'explosion de Toulouse montre assez que tout à la fois le groupe Action Directe est découvert, reconnu, décimé et toujours vivant. Il y a là, en effet, une affaire d'Etat et d'Etats. « C'est la guerre », disait l'autre jour le président italien Sandro Pertini.*

**Dominique JAMET**

le quotidien de paris
31 MARS 1980

*L'Iparretarrak et l'Action directe revendiquent des attentats*

# Bombes dans le Sud-Ouest

Sous la cendre couve la flamme. Et les mouvements terroristes renaissent dès qu'on les croit éteints. Mais le sont-ils jamais ? Au nord du Pays basque, côté français, c'est une filiale de l'ETA espagnole, le mouvement « Iparretarrak » qui, depuis la semaine dernière, fait éclater sa présence au son du plastic. Mercredi après-midi deux de ses membres trouvaient la mort dans l'explosion prématurée d'une bombe qu'ils plaçaient sous la voiture de Mme Biacabe, épouse du sous-préfet de Bayonne. Accident qui a immédiatement provoqué une rafle dans les milieux terroristes locaux : jeudi matin, dix-huit personnes étaient conduites au commissariat où commençait, pour elles, une garde à vue de six jours dans la mesure ou la Cour de sûreté s'est saisie de l'affaire. Déjà deux jeunes gens : Jean-Jacques Ducasse et Robert Edme, 21 ans, tous les deux, ont été inculpés de détention d'armes et devraient être incessamment déférés devant le parquet de la Cour de sûreté. La plupart de leurs camarades ont été relâchés au fil des heures, seuls restent à interroger deux jeunes filles et un garçon. Et hier à l'aube, à titre de réponse à ces opérations policières, une bombe éclatait dans une résidence d'Hendaye-Plage, attentat signé « Iparretarrak »... Cet après-midi deux manifestations aux idéologies diamétralement opposées se dérouleront à Bayonne : la première, sous l'égide des maires de Bayonne, Anglet et Biarritz entend dénoncer la violence. La seconde est organisée à la mémoire des deux jeunes morts. A Toulouse, c'est « Action directe » qui affirme sa présence sous forme de défi : un pain de deux kilos de plastic a soufflé à cinq heures hier matin le commissariat de police du quartier Saint-Michel, détruisant le bâtiment qu'il faudra reconstruire. Cet attentat est en relation directe avec le vaste coup de filet opéré vendredi à Paris et en province estiment les enquêteurs qui fondent leurs présomptions sur le fait que les auteurs de l'explosion ont tracé à la peinture sur un mur adjacent du commissariat visé, le sigle OAD, soit « Organisation Action directe ».

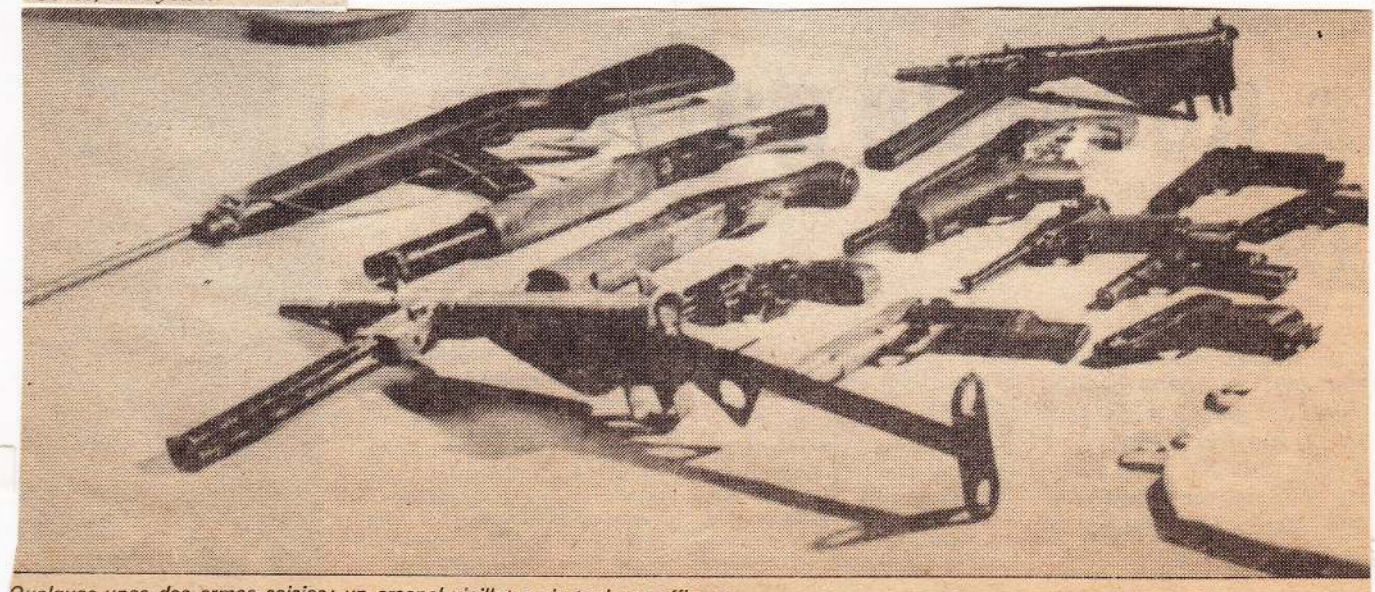

*Quelques-unes des armes saisies: un arsenal vieillot mais toujours efficace*

# Le palmarès des Brigades

*Au cœur des terrorismes européens, les Brigades rouges italiennes occupent une place de choix. Leur palmarès sanglant leur confère comme une sorte de suprématie morale incontestée sur l'Internationale rouge.*

Les BR sont nées en 1969 à Chiavari, sur la côte italienne, à quelques kilomètres de la ravissante plage de Rapallo.

Fondées par un intellectuel brillant, Renato Curcio et par sa maîtresse, Margherita Cagol, tous deux anciens étudiants en sociologie à l'université de Trente, véritable laboratoire de la contestation, les BR font très rapidement parler d'elles. Enlèvements... meurtres... hold-up...

Les Brigadistes se sont donné pour objectif de «frapper l'Etat à la tête» et ils y parviennent. Le chef des services antiterroristes, M. Rosario Berardi, le procureur de Gênes, Francesco Coco, le bâtonnier de l'ordre des avocats de Turin, Fulvio Croce, tombent sous leurs coups. Mais bientôt cela ne suffit plus et les terroristes s'attaquent à tout ce qui représente directement ou indirectement l'ordre politique et économique italien: professeurs, journalistes, militants syndicaux, patrons ou contremaîtres d'entreprise Fiat, dans le «triangle de fer», Gênes, Turin, Milan, paiera un lourd tribu aux BR. En 1975, Renato Curcio est arrêté et sa maîtresse, Margherita Cagol est tuée dans un engagement avec les carabiniers. Un ancien ouvrier métallurgiste de Turin, Corrado Alunni, prend la suite.

## Services secrets

C'est sous le «mandat» d'Alunni qu'aura lieu, en mars 1978 l'enlèvement et le meurtre d'Aldo Moro, le dirigeant de la démocratie chrétienne. A compter de cet instant, la lutte antiterroriste devient pour les autorités italiennes, comme pour l'ensemble des partis politiques, un impératif prioritaire. Les services secrets qui avaient été démantelés sont réactivés. Récemment, le gouvernement de M. Cossiga a nommé le général dalla Chiesa, à la tête d'une division d'élite, la Pastrengo, responsable de la lutte antiterroriste dans le «triangle de fer». Les premiers résultats ne se font pas attendre et plusieurs réseaux sont démantelés. C'est ainsi qu'à la fin de la semaine dernière, une douzaine de brigadistes ont été arrêtés dans la région de Turin.
Ce sont encore deux membres importants des Brigades rouges, Franco Pina et Enrico Bianco qui viennent d'être arrêtés à Toulon dans le cadre du vaste coup de filet opéré par la police française contre les réseaux terroristes français. Les deux hommes seraient impliqués dans de nombreux assassinats dont ceux d'Aldo Moro et d'un dignitaire de la démocratie chrétienne M. Gerolamo Mechelli, en 1978.

le quotidien de paris
31 MARS 1980

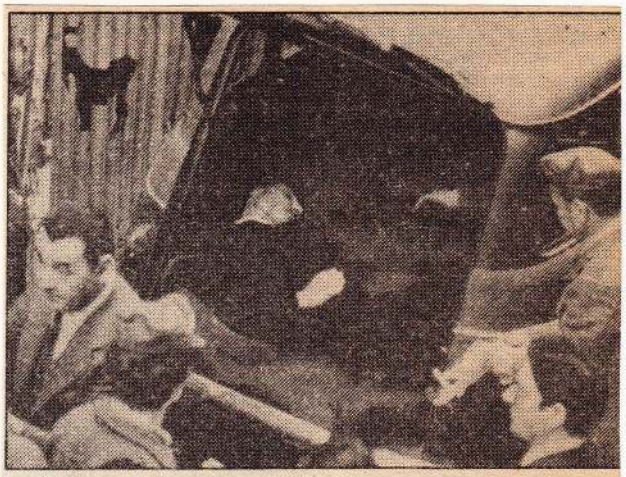

*La découverte du cadavre d'Aldo Moro*

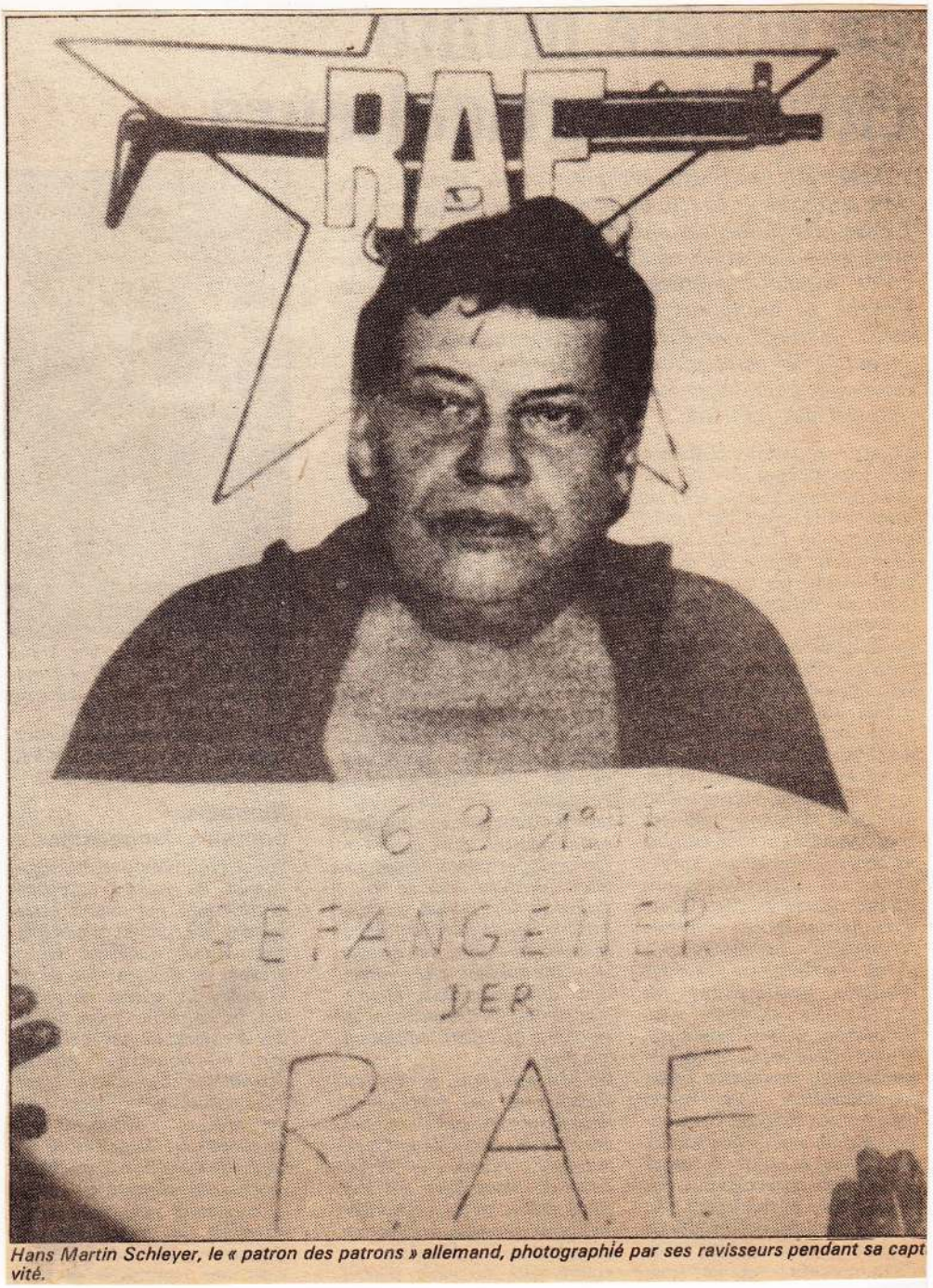


*Hans Martin Schleyer, le « patron des patrons » allemand, photographié par ses ravisseurs pendant sa captivité.*

# TERRORISME : 23 ARRESTATIONS EN FRANCE

LE MATIN
DE PARIS
31 MARS 1980

**Les coups de filet de la police à Lille, Paris et Toulon ont mis en évidence les liens existant entre les Brigades rouges et le groupe Action directe. Des ravisseurs d'Aldo Moro seraient parmi les terroristes italiens appréhendés**

LE coup de filet antiterroriste lancé en fin de semaine par la police française à Lille, Paris et Toulon s'est sans doute soldé par une arrestation importante : celle de Franco Pinna, soupçonné par les autorités italiennes d'être l'un des chefs du groupe qui avait enlevé puis exécuté, en 1978, le leader de la démocratie-chrétienne, Aldo Moro.

Les empreintes digitales de Pinna semblent confirmer sérieusement cette hypothèse.

A Paris, dix-huit personnes qui appartiendraient au groupe Action directe sont gardés à vue au Quai-des-Orfèvres. Il apparaît désormais certain qu'elles ont travaillé en commun avec Pinna et ses trois camarades et qu'elles ont notamment organisé de concert le hold-up de la perception de Condé-sur-Escaut, le 28 août 1979. Cette action avait rapporté 16 millions de francs. Cette fois, des liens sérieux ont été établis entre des membres des Brigades rouges italiennes et des militants français. Un fait nouveau, sans doute grave et important.

*Oriana Marchionni*

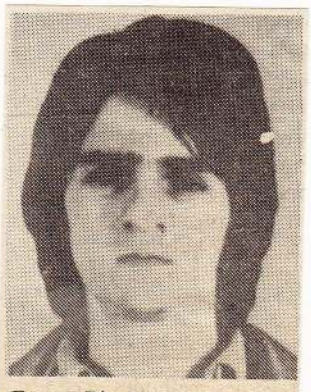

*Franco Pinna*

*Enrico Bianco* AP

LE MATIN
DE PARIS
31 MARS 1980

# Action directe et Brigades rouges : 23 arrestations à Paris, Toulon et Lille

## Deux des Italiens semblent directement impliqués dans le meurtre d'Aldo Moro.

## Le groupe français avait revendiqué l'attentat contre le ministère de la Coopération

**La série de coups de filet opérée par la police française à Paris, Lille et Toulon illustre les ramifications qui existent entre les différents groupes terroristes européens, particulièrement français et italiens. Les enquêteurs ont en effet simultanément démantelé, selon leurs déclarations, à Paris le groupe Action directe, qui avait revendiqué récemment une tentative d'attentat contre le ministre de la Coopération Robert Galley, tandis qu'ils arrêtaient au Brusc, un petit village proche de Toulon, quatre membres des Brigades rouges, dont deux paraissent directement impliqués dans l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro.**

**Hier, dix-huit personnes étaient toujours gardées à vue à Paris, la Cour de sûreté de l'Etat s'est saisie de l'affaire. A Toulon, les brigadistes italiens ont reconnu leur participation au hold-up de la perception de Condé-sur-Escaut, pour lequel une jeune Lilloise a été appréhendée le 28 août 1979. Ce coup de main avait rapporté 16 millions de francs. C'est à partir de cette enquête que les policiers ont pu arrêter vingt-trois personnes.**

**Les quatre Italiens, Franco Pinna, Enrico Bianco, Oriana Marchionni et Franco Amadori seront-ils extradés ? Les autorités italiennes avaient joint une demande d'extradition aux mandats d'arrêt qu'elles avaient délivrés. C'est donc à la France de répondre. Mais ils devront sans doute être jugés auparavant pour le hold-up de Condé-sur-Escaut.**

**Réponse peut-être au coup de filet des policiers ? Une charge d'explosif a détruit dimanche matin un commissariat de Toulouse. La signature : OAD (Organisation d'action directe).**

LORSQUE le 28 août 1979, six gangsters armés, le visage camouflé sous des cagoules, en liaison radio permanente avec les chauffeurs de leurs trois voitures, avaient pris d'assaut la perception de Condé-sur-Escaut, une petite ville du Nord à la bordure de Valenciennes, les inspecteurs et commissaires du SRPJ (service régional de police judiciaire) de Lille reconnaissaientt volontiers que ceux-ci avaient accompli un *« joli travail ». « De véritables professionnels »*, soulignait un policier. Et l'appréciation n'était pas usurpée.

Le butin, d'abord, était impressionnant : 16 millions de francs, la totalité des retraites versées aux vieux mineurs du coin. La précision, ensuite, avec laquelle l'action de commando avait été menée à bien ne pouvait que laisser songeur : pas un geste superflu, des renseignements rigoureusement exacts et vérifiés, une organisation et des réflexes parfaits. Un hold-up apparemment signé par des habitués du « grand banditisme ». La police et l'opinion publique se trompaient en partie.

Lorsque le 18 mars 1980, un homme et une femme avaient mitraillé la façade du ministère de la Coopération, le commissaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle, ne pouvait plus cacher son inquiétude : les deux terroristes avaient comme objectif d'abattre un ministre, Robert Galley. Et s'ils n'y étaient pas parvenus, c'était à cause d'un simple détail horaire : Robert Galley avait inopinément quitté son bureau depuis quelques minutes, à l'instant où la balle d'un pistolet mitrailleur vint se figer dans le cuir de son fauteuil.

Le commissaire Leclerc ramassa tout de même sur le trottoir du ministère, boulevard des Invalides, un tract signé par le groupe Action directe : *« Marchands d'armes, négriers, trafiquants officiels et officieux, toute la politique française pue. A Gafsa comme à Barbès, la même exploitation, la même misère. Des HLM de Vitry aux bidonvilles, les donneurs de coups de trique ont la même gueule... »* D'un côté des politiques qui, depuis onze mois, s'étaient manifestés à une dizaine de reprises, de l'autre des « droit commun ». Quels rapports ? Aucun, en apparence.

Parce que, sans bruit, les policiers lillois progressaient. Au bout de quelques jours, ils avaient retrouvé l'un des véhicules, à la frontière franco-belge. Curieusement, ils ne s'intéressent plus qu'à l'antenne de cette voiture. Elle n'est pas banale, cette antenne. Elle sert habituellement à un poste émetteur hypersophistiqué, de type Heatchilk, préciseront les spécialistes. Une piste sérieuse et les grands moyens : à travers toute la France, l'ensemble des vendeurs vont être interrogés : qui s'est récemment procuré un modèle Heatchilk ?

Et de fil en aiguille, de filature en interrogatoire, les policiers vont arrêter au mois de décembre 1979 un certain Pépé. Il est âgé d'une cinquantaine d'années, il s'affiche militant basque. Mais dans les milieux proches d'E-TA, nul ne le connaît. Pour première identité, il décline José Torracquebrades-Noi. Elle est fausse. Il se nomme Martin de Miguel, et l'on découvre à son domicile une partie du butin de Condé-sur-Escaut et quelques-uns des fameux émetteurs-récepteurs.

Miguel a-t-il avoué ? A-t-il « donné » ses amis ? Toujours est-il que l'enquête va, dès lors, progresser rapidement. Une jeune femme, Elisabeth Daillère, est retrouvée

à Lille. Elle a hébergé Miguel au moment du hold-up de Condé. Avec Miguel, il y avait un Italien. Son nom ? Elle ne s'en souvient pas bien, quelque chose comme *« Setchi »*. Les inspecteurs de la PJ de Lille interrogent les amis d'Elisabeth. Ils en arrivent à la conclusion qu'elle a une liaison avec l'Italien et qu'elle le rejoint souvent sur la Côte d'Azur. Dans le même temps les enquêteurs vont s'intéresser aux amis de Michel. Sans trop de surprise, ils se rendent compte que ces derniers avaient déserté Paris, à la fin du mois d'août 1979. Au moment du hold-up. Tout cela correspond merveilleusement bien. Les Renseignements généraux confirment : Martin de Miguel *« entretiendrait »* des relations étroites avec les milieux militants des défunts NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), qui avaient revendiqué l'assassinat du vigile Tramoni, et du GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste). Dans l'optique policière, cela confirme certaines hypothèses : depuis un an, les deux groupes auraient mis en commun leurs militants, leur argent et leurs efforts. Miguel serait-il le fédérateur, celui qui offrirait une logistique commune à ces groupes, sans doute regroupés sous le nom d'Action directe ?

Mais revenons-en à cet Italien, localisé une première fois à Lille. Depuis février, en compagnie de deux hommes et de deux femmes, il s'est installé dans un hôtel, *l'Hélios*, propriété de Paul Ricard, à quelques kilomètres de Brusc. Il s'est empressé d'acheter un bateau, un deux-mâts ketch, le *Maria-Christina*. Coût : 300 000 F. L'un des hommes le conduira immédiatement aux chantiers navals de Saint-Mandrier. *« Il exigeait le renforcement des bordages »*, précise-t-on là-bas.

Premier incident au début du mois de mars : ils doivent quitter l'hôtel, en raison d'un congrès *« pour la qualité de la vie »*. C'est Elisabeth Daillère, la seule Française du groupe, qui se rendra au syndicat d'initiative du Brusc et louera l'appartement. Depuis elle a été arrêtée à Lille.

En contact permanent avec leurs collègues italiens, les policiers français connaissent rapidement l'identité et la personnalité *(voir l'article de Marie-Delphine Bonada ci-dessous)* de ces quatre « brigatistes » : Franco Pinna, Enrico Bianco, Franco Amadori et Oriana Marchionni. Cette dernière ressemble étrangement à la femme qui avait pris part au casse de Condé-sur-Escaut.

Il s'en faudra de peu qu'ils ne paniquent, les policiers. Ils n'ont pas encore l'habitude des terroristes à l'italienne. Ils craignent un « carton », un massacre s'ils se contentent d'une opération routinière, d'une arrestation banale dans les règles.

Le village va donc être encerclé, pris en tenaille par un dispositif impressionnant, en nombre et en matériel. Des policiers sont descendus de Marseille, de Nice, de Toulon, de Lille. *« Vendredi,* raconte un villageois, *en début d'après-midi, la police nous a demandé de ne pas sortir. »* Le stratagème utilisé sera on ne peut plus simple : il s'agira de les séparer, de les isoler, de jouer la surprise. Les trois premiers partent se promener en voiture, au volant d'une Fiat noire. Ils seront « bouclés » à un carrefour. Sans dégât. Le quatrième passe le pas de la porte : arrêté. En douceur. Dans le salon, les policiers découvrent 150 000 F, sans doute puisés dans les caisses de Condé-sur-Escaut, ainsi que des armes et des pièces d'identité falsifiées.

Conduits à Toulon, les Italiens reconnaîtront rapidement leur participation au coup de main dans la perception. Rien d'autre, ni sur leurs activités, ni sur leurs contacts français. Selon les policiers, Oriana Marchionni menace : *« On va faire tout sauter. »* Prudemment, les locaux de la police judiciaire toulonnaise ont été isolés du reste de la ville. Et les contacts français, précisément, ce fameux groupe Action directe ? A la même heure, au même instant, à Paris, ses militants sont pris par les hommes du commissaire Leclerc : vingt-huit arrestations. Dix personnes ont été relâchées samedi. A leur domicile, le commissaire Leclerc découvre six cents kilos de dynamite, trois pistolets mitrailleurs, quinze pistolets et mille fausses cartes d'identité italiennes. Et des tracts. Signés du groupe Action directe. Les inculpés sont de différentes nationalités : des Français, des Espagnols, des Italiens, peut-être même des Allemands. Au Quai-des-Orfèvres, on fait tout pour respecter un secret absolu : pas de nom, peu de détails. Sinon celui-ci : la femme qui aurait participé à l'attentat contre Robert Galley serait dans le lot. Pour toute explication, elle ne répéterait que cette phrase : *« Je suis une militante communiste révolutionnaire italienne. »* Les liaisons entre Toulon, Lille et Paris semblent, cette fois, sérieuses et crédibles. Incontestables. Les « brigatistes » italiens ont fait des petits.

**Maurice Szafran**
**(Enquête à Toulouse de Julien Géraud)**

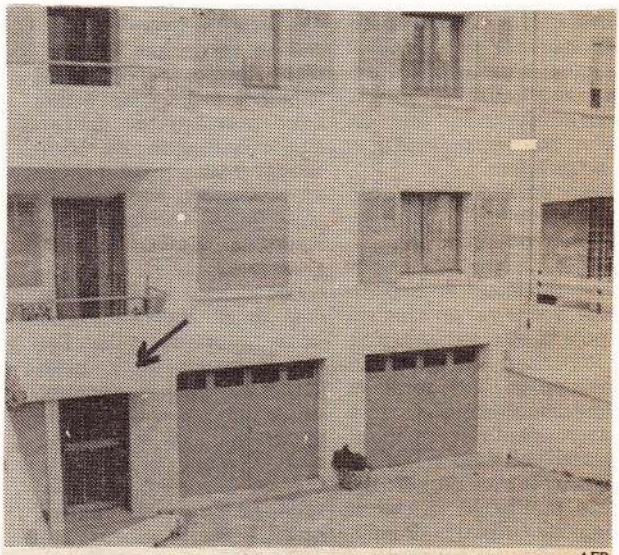

AFP

*Au Brusc (Var), la maison dans laquelle les quatre personnes ont été arrêtées (l'entrée est fléchée)*

LE MATIN DE PARIS
31 MARS 1980

# Des terroristes connus de la police italienne

## Elle aurait découvert les empreintes de Franco Pinna et d'Enrico Bianco dans un local où a été séquestré Aldo Moro

**De notre correspondante à Rome**

FRANCO PINNA, Enrico Bianco et sa femme Oriana Marchionni, trois des terroristes arrêtés à Toulon étaient recherchés en Italie depuis longtemps. Depuis le 16 mars 1978, date à laquelle un commando massacra l'escorte du président de la démocratie chrétienne, Aldo Moro, et enleva ce dernier. Ces trois personnes faisaient l'objet de trois des dix-sept mandats d'arrêt lancés contre autant de terroristes soupçonnés d'appartenir aux Brigades rouges et d'avoir organisé l'attentat *« le plus sanguinaire et dramatique de l'après-guerre »*. Leur nom était ensuite réapparu lors de plusieurs attentats revendiqués par les Brigades rouges. Franco Pinna est ainsi recherché pour l'attentat contre le siège romain de la Démocratie-chrétienne, perpétré le jour de l'ouverture de la campagne électorale pour les élections de juin 1979. Le commando terroriste, ce jour-là, assassina deux policiers après avoir ligoté tous les fonctionnaires du parti.

Franco Pinna ainsi qu'Enrico Bianco sont également soupçonnés d'avoir participé à l'attentat mortel contre le juge Riccardo Palma et à de nombreux hold-up baptisés *« expropriation prolétarienne »* et destinés à financer l'organisation des Brigades rouges.

Franco Pinna passe dans la clandestinité en 1976. Né en Sardaigne en 1951, il émigra avec sa famille dans la banlieue ouvrière de Turin. Arrêté à plusieurs reprises pour des délits de droit commun, il se politise en 1972, commet plusieurs délits, désormais « politiques » et choisit la clandestinité quatre ans plus tard.

Enrico Bianco, vingt-huit ans, est Piémontais. Anarchiste d'origine, il a les mêmes précédents que Pinna : vols, hold-up et autres délits qui le font souvent séjourner en prison, où il se politise. Il passe lui aussi dans la clandestinité, non sans avoir auparavant épousé Oriana Marchionni, qui se distinguera également dans plusieurs hold-up à but politique.

Originaire de Plaisance, Oriana provient de la petite bourgeoisie. Elle poursuit ses études, devient comptable, « monte » à Turin et choisit le « parti armé ». C'est là qu'elle rencontre peu après son futur mari. Elle l'épouse, et son voyage de noces coïncide avec le choix de la clandestinité.

Des dix-sept membres du commando qui auraient organisé l'attentat contre Aldo Moro, seuls trois sont encore en liberté : Giustino del Vuono, Barbara Balzarani (dont la présence aurait été signalée à chacun des attentats revendiqués par les Brigades rouges) et Mario Moretti, le cerveau des Brigades rouges dont on a cru un instant qu'il avait été arrêté à Toulon. En fait la police française a bien intercepté un Moretti mais un homonyme, près de Nice et pour une tout autre affaire.

Le général Carlo Alberto Dalla Chiesa, qui avait été nommé, voici dix-huit mois à la tête de la brigade antiterroriste et qui dépendait directement du cabinet du premier ministre, a de quoi être satisfait. Reste à savoir cependant si les Brigades rouges sont effectivement démantelées. Les prochaines semaines le diront. Déjà des coups de téléphone anonymes annoncent des représailles : *« Contre chacun des camarades de Gênes assassinés, nous tuerons dix carabiniers. »* Il n'en reste pas moins qu'avec l'opération de Toulon, ce sont cette fois-ci les « faucons » des Brigades rouges qui ont été arrêtés. Jusqu'à présent, en effet, la police italienne n'avait réussi à mettre la main que sur les « colombes » de l'organisation terroriste, ceux qui — selon la reconstruction que les « brigatologues » ont faite sur la base des documents des Brigades rouges — s'étaient opposés à l'assassinat d'Aldo Moro et qui avaient été arrêtés avec une facilité surprenante, tels que Valerio Morucci et Adriana Faranda, deux personnages liés à Franco Piperno, le leader de l'Autonomie ouvrière, extradé de France au mois d'août dernier sous l'inculpation d'avoir organisé l'enlèvement d'Aldo Moro, mais contre lequel jusqu'à présent l'on ne peut retenir que des contacts avec des personnalités politiques en vue de sauver la vie de l'ancien président de la Démocratie chrétienne. Les charges contre Franco Pinna et Enrico Bianco apparaissent plus sérieuses : les policiers italiens auraient informé leurs collègues français que leurs empreintes digitales avaient été retrouvées dans un des locaux où avait été séquestré Aldo Moro.

**Maria Delphine Bonada**

## *Attentat contre le commissariat de Toulouse*

*DIMANCHE, cinq heures du matin : le commissariat de police de Saint-Léon explose à Toulouse. Le lien avec la série d'interpellations effectuée vendredi à Paris par les policiers semble d'autant plus évident que l'attentat toulousain a été revendiqué par l'OAD au moyen d'un bombage en lettres bleues sur les murs mêmes du commissariat. OAD signifierait Organisation action directe.*

*Durant toute la journée d'hier, la permanence du SRPJ a enquêté sur les lieux avec des experts artificiers qui ont essayé de déterminer la nature de l'explosif particulièrement puissant. La charge, qui a été déposée sur le perron de Saint-Léon, n'a fait aucun blessé. Dans l'espace d'un an, c'est le troisième attentat à Toulouse contre un hôtel de police.*

**J.-P. D.**

LE MATIN DE PARIS
31 MARS 1980

# Blitz anti-terroristes en France et en Italie

Libération 31 mars 1980

**Impossible, dimanche soir, de dresser un tableau quelque peu précis des arrestations qui ont animées le week-end et leurs onclusions. Un vision unpeu simple pourrait faire dire que les policiers français ont démentelé un réseau terroriste comprenant des français, des italiens et des espagnoles qui, ex-Brigades Rouges, ex-Gari, voir ex-Napap se seraient cachés derrière le groupe « Action-Directe ».**

**En réalité, les policiers ont mêlé diverses enquêtes et sont parvenu à réaliser une vingtaine d'arrestations touchant sans doute l'ensemble de ces milieux qui, s'ils pouvaient être en liéson, ne constituaient pas pout autant un réseau. Dans le panier de la ménagère, on trouve en premier lieu un hold-up de 17 millions et l'identification d'un certain nombre de ses auteurs présumés. Parmi eux, quatre italiens recherchés dans le cadre deplusieurs affaires dont l'assassinat d'Aldo Moro.**

**Ensuite ce sont les activités du groupe « Action-Directe » et l'éventuelle identification de plusieurs de ces militants c'est, semble-t-il, dans le cadre de cette anquête que sont actuellement interrogé une quinzaines de suspects dont le sort est désormais entre les mains de la Cour de Sureté de l'Etat. Pour l'instant, aucune précision en ce qui les concerne, les policiers gardant leur identité secrète.**

BLACK-OUT

## Dix-huit personnes restent gardées à vue; l'instruction concerne le groupe «Action directe» et un très gros hold-up

# Rafle en France: la Cour de sûreté prend le dossier

Le « démantèlement » du groupe « Action directe » annoncé vendredi par les policiers français s'est traduit pour le moment, par une trentaine d'interpellations. Douze personnes auraient été relâchées. Les policiers gardent le silence jusque sur l'identité des personnes concernées par une double enquête : le groupe « Action directe » et un hold-up de 11 millions de francs lourds.

Il était difficile, dimanche, en fin d'après-midi, de se faire une opinion exacte sur la nature et l'étendue de l'opération policière qui a commencé vendredi matin, à Paris et dans la région parisienne. Ce qui semble certain, c'est qu'une quinzaine de personnes sont toujours détenues. On leur reproche d'appartenir au groupe « *Action directe* » et d'avoir éventuellement participé à un important hold-up à Condé-sur-Escaut, le 18 août dernier ; hold-up qui avait rapporté seize millions à ses auteurs. Ce « *braquage* » à l'énorme rapport, aurait été réalisé par cinq hommes et une femme qui, masqués, armés et équipés de téléphones de campagne, avaient surgi dans les locaux de la perception de Condé-sur-Escaut, au bon moment. Les employés étaient occupés à compter l'argent destiné au paiement de pensions trimestrielles des retraités des mines. Après avoir enfermé le personnel, ils avaient raflé en quelques minutes, 210 sacs de billets de banque et pris la fuite à bord de plusieurs voitures.

L'enquête menée d'abord par les services de la SRPJ de Lille, avait amené l'arrestation d'un homme (1) et de deux femmes chez qui l'on avait retrouvé 1,7 million de francs provenant du hold-up. A cette époque, déjà, les policiers avaient indiqué que les auteurs du « *braquage* » faisaient partie de certains milieux issus de groupes comme le GARI ou les NAPAP, citant même le nom d'un militant de l'ex-GARI compromis depuis, dans d'autres affaires.

Ces informations n'étaient parues à l'époque que dans la presse locale. L'enquête avait continué, se mêlant sans doute à celles engagées par les policiers parisiens pour identifier et arrêter les membres du groupe « *Action directe* ». Ce mouvement, rappelons-le, est à l'origine d'une dizaine d'attentats, dont le plus spectaculaire est le mitraillage du ministère de la Coopération, la semaine dernière (voir encadré).

Vendredi parmi les 28 personnes interpellées à Paris, et les 4 autres arrêtées à Toulon, les policiers semblent à la fois, avoir trouvé certains militants d'« *Action directe* », et les auteurs du hold-up de Condé-sur-Escaut, sans que l'on puisse mesurer exactement si ces deux groupes se recouvrent. Le point commun entre les interpellés de Toulon, fermement accusés du hold-up, et ceux de Paris, semble constitué par la saisie, lors de perquisitions à Toulon et à Paris, d'un nombre important de cartes d'identité provenant du même stock.

A Paris, 10 des 28 personnes appréhendées vendredi matin ont été remises en liberté, les 18 autres, parmi lesquelles huit femmes, dont une Italienne, étaient encore au régime de la garde à vue ; celle-ci peut se prolonger jusqu'à jeudi matin puisque c'est désormais la Cour de sûreté de l'Etat qui est saisie de l'enquête.

Les policiers se sont, pour l'instant, refusés à donner des précisions sur l'identité des personnes interpellées dont un certain nombre ont, semble-t-il, des noms à consonnance espagnole.

On ne savait pas non plus, dimanche, si la preuve de leur participation aux opérations d'« *Action directe* » avait été faite et, à fortiori, si ce groupe avait été réellement démantelé comme on l'affirmait samedi.

L'attentat commis, dimanche matin, contre le commissariat de Toulouse, ainsi que le communiqué qui lui a succédé (voir ci-contre), semble le démentir.

**Libération**

*le 31 mars 1980*

## Les attentats revendiqués par «Action directe»

Dans un communiqué adressé à plusieurs journaux après le récent attentat contre des locaux abritant certains services de la DST, le groupe « Action Directe » avait fait la liste de ses « opérations » :

1 mai 1979 : attaque du siège du CNPF

15 septembre : Attentat contre le Ministère du travail

15 septembre : Attentat contre le Ministère de santé.

16 septembre : attentat contre le siège de la SONACOTRA

16 septembre : Attaque contre le Ministère du travail

26 septembre : Attentat contre la délégation des entreprises pour l'emploi (DPE)

3 février 1980 : Attentat contre l'Inspection du Travail.

5 février : Attentat contre l'Inspection du Travail.

10 février : Attentat contre l'UPCI (promotion immobilière)

10 mars : Attentat contre la SEMIREP (promotion immobilière)

Il faut ajouter à cette liste, l'attentat du 16 mars contre les services de la DST, le mitraillage le 18 du Ministère de la coopération et l'attentat de dimanche contre le commissariat de Toulouse.

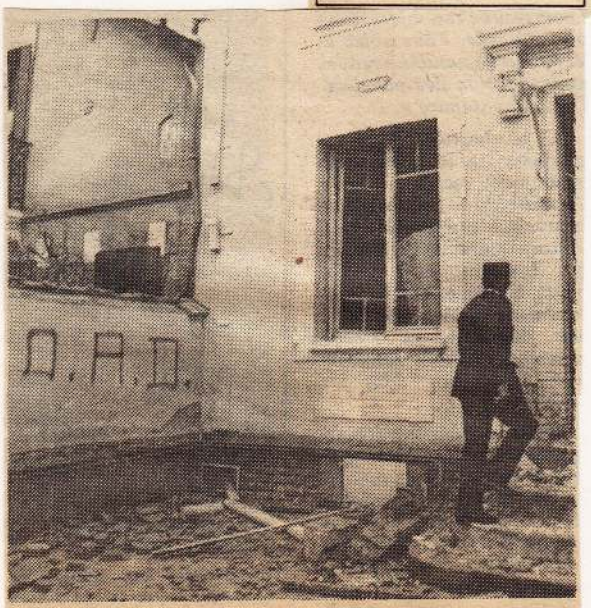


*Le commissariat de quartier, rue St Léon à Toulouse, après l'explosion d'un pain de plastique vers 5 heures dimanche matin (Photo AFP).*

OAD

## Un commissariat de Toulouse anéanti par un attentat

Toulouse (correspondance)

A deux pas de la prison St Michel, le commissariat de la rue St Léon ne payait pas de mine, petit pavillon sale qu'une enseigne bancale avait bien de la peine à distinguer de ses semblables. Hier, à 5 heures du matin une forte déflagration a réveillé tout le quartier et fait le vide intégral dans les 8 pièces du commissariat. L'explosif, placé contre la porte d'entrée, a fait un large trou dans le mur, il a soufflé toutes les portes et les fenêtres et désintégré plancher et plafond.

Le commissariat n'a jamais été aussi bien gardé que depuis qu'il n'existe plus. Un car, trois voitures banalisées et tout l'attirail des experts : « vous pouvez entrer mais il est interdit de prendre des notes, j'ai des ordres » Des notes, il n'y en a pas beaucoup à prendre, juste trois lettres de bonne dimension à la peinture bleue sur le mur du jardinet : O.A.D, le sigle de « l'Organisation Action Directe ».

Le pavillon voisin du commissariat abrite un couple de retraités, le vieux monsieur ouvre sa fenêtre pour répondre aux curieux *non non je n'ai pas cru à un tremblement de terre, j'ai tout suite compris que le commissariat avait sauté c'est maintenant c'est fini*

G.B.H.

## Un communiqué téléphonique d'«Action directe»

**L'attentat de Toulouse (ci-dessus) a été revendiqué hier par téléphone à la rédaction de « *Libération* » aux alentours de 13h45. Avant l'explosion de l'engin, un sigle « O.A.D. » a été peint sur un mur adjacent. Selon les analyses du laboratoire de la P.J. toulousaine, l'attentat a été commis à l'aide d'un pain de plastique de deux kilos.**

*Face à la répression que subissent tous les mouvements actuels pour la radicalisation des luttes, face aux arrestations d'hier et aujourd'hui, face au sort réservé aux militants de l'OAD ( Organisation action directe ) et des BR ( Brigades rouges), l'Etat policier, une fois de plus, ne nous laisse d'autre choix que la lutte armée.*

*L'attentat de Toulouse, dans le quartier Saint-Michel, n'est qu'un hors d'oeuvre de ce que nous réservons à l'Europe des polices et à l'espace judicaire européen. Si les responsables des Renseignements généraux ou des autres services de police croient avoir démantelé tous les réseaux les plus actifs, qu'ils se persuadent de leur erreur avec le communiqué suivant:*

*L'OAD étant une organisation d'appellation spontanée, elle sera dorénavant comme les BRA ( Brigades autonomes révolutionnaires ) ou les NAPAP ( Noyau armé pour l'autonomie du prolétariat ), un sigle vengeur accompagné de la date 27-28 mars 1980.*

***Nous ne ferons pas des martyrs des combattants** de la liberté arrêtés car nous sommes sûrs qu'ils seront rapidement libérés. Nous mettrons tout en oeuvre pour les libérer très bientôt avec les seuls moyens dont nous disposons.*

***Que tous les jeunes et moins jeunes révoltés** sachent que notre lutte s'inscrit dans le radical certes, mais juste point de vue. Ils entendront encore parler de nous.*

# ANTI-TERRORISTES

## MYSTERE

### Les cinq Italiens arrêtés à Toulon ne seraient pas membres des BR, mais d'un autre groupe

# Quatre terroristes en quête d'identité

L'incertitude totale régnait encore, dimanche soir, quant aux arrestations de ressortissants italiens effectuées vendredi dernier par les SRPJ de Nice et Toulon dans la région toulonnaise.

Vendredi soir on apprenait que quatre Italiens avaient été arrêtés. Depuis, c'est le black-out. Au début, on a parlé de militants des Brigades Rouges puis, dans un deuxième temps, de militants d'autres groupes clandestins d'extrême-gauche italien. En tout cas, la police tient fermement ses proies : les abords du commissariat de Toulon sont sévèrement gardés et surveillés par des policiers armés de pistolets mitrailleurs.

Les arrêtés de Toulon : Franco Pinna, Enrico Bianco, Franco Amadori, Oriana Marchioni et Olga Girotto. Bien que les noms de trois d'entre eux figurent sur les mandats lancés par la justice italienne dans le cadre de l'affaire Moro, leur appartenance aux Brigades Rouges est toutefois loin d'être confirmée.

Revenons aux arrestations. Samedi matin, les premières indiscrétions affirmaient qu'elles étaient liées à celles de la trentaine de membres présumés d'« Action Directe », effectuées la veille à Paris. Le lien : des faux papiers d'identité retrouvés sur les Italiens arrêtés à Toulon feraient partie d'un stock saisi dans une des caches d'« Action Directe ». Les policiers français affirment en outre que le groupe d'Italiens aurait pris part au hold-up contre la perception de Condé sur l'Escault (lire page 3). Il semble que certains membres du groupe italien aient été retrouvés avec des billets provenant du hold-up. Mais, pour le moment, le seul lien certain entre le groupe italien et le hold-up serait une voiture repérée lors du hold up : il semble qu'elle ait été signalée devant l'appartement loué par le groupe des Italiens.

Les quatre Italiens arrêtés dans leur petite villa de deux pièces du Busc, près de Toulon, louée depuis trois mois, sont accusés par les juges de leur pays de faire partie des Brigades Rouges et d'avoir participé à l'enlèvement sinon à l'assassinat d'Aldo Moro. Leur itinéraire politique les rapprocherait pourtant plutôt d'autres formations clandestines de l'extrême-gauche italienne : dans ce cas, la police française derait loin d'avoir pris, comme on le disait hier, les « cerveaux » de l'affaire Aldo Moro.

Les noms de Franco Pinna, Enrico Bianco et de sa femme Oriania Marchionni apparaissent pour la première fois en avril 78 dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Moro, ils figurent sur les premiers mandats d'arrêts, mais ils y seront très vite rejoints par une liste disparate d'une centaine de noms. Ne sachant pas ce qui s'est passé, la justice italienne a en effet frappé dans toutes les directions, impliquant dans l'affaire des personnes proches d'organisations terroristes rivales des BR et même d'autres qui n'avaient rien à voir avec le terrorisme.

Au fil des attentats commis en Italie, les charges retenues contre les personnes arrêtées à Toulon vont grandissant : ils sont ainsi accusés d'avoir participé à l'attaque du siège de la DC à Rome au printemps dernier et à l'assassinat, quelques temps plus tard, du juge Palma — actions revendiquées par les Brigades Rouges.

Franco Pinna, Oriana Marchinni, Enrico Bianco sont en outre recherchés pour le hold-up d'une armurerie à Viterbo. Les armes étaient retrouvées l'an dernier dans une des caches milanaises d'un groupe rival des Brigades Rouges : Prima Linea. De fait, il semble que le groupe terroriste auquel appartiennent les quatre de Toulon soit à rechercher plutôt du côté de ce groupe clandestin né en 74 dans les milieux proches de l'Autonomie ouvrière afin de faire concurrence aux Brigades Rouges, ou bien encore du côté des anarcho-situationnistes *d'Azione Rivoluzonaria.*

Enfin il y a le mystère Moretti. Selon des rumeurs circulant en Italie, un cinquième Italien aurait été arrêté dans la région de Nice. Il s'agirait d'un des derniers chefs historiques des BR encore en liberté : Mario Moretti, ancien ouvrier de la SIT-SIEMENS milanaise (un des bastions d'origine des BR) et passé à la clandestinité depuis 72. Selon la police italienne, Mario Moretti serait *« le chef des Brigades Rouges».* Son nom a été prononcé plus d'une fois lors de l'affaire Moro notamment après la découverte d'une des caches des BR, via Gradoli à Rome qu'il aurait louée.

Samedi la rumeur de son arrestation courait avec insistance à Rome. Mais le lendemain la police de Toulon publiait le démenti suivant : *« l'arrestation d'un ressortissant italien samedi soir près de Nice n'est pas liée à l'opération anti-terroriste déclenchée par la police. L'homme arrêté, est un homonyme du leader présumé des « Brigades Rouges » de Turin, Mario Moretti, et était recherché pour une toute autre affaire ».*

F.C.

**Libération**

*le 31 mars 1980*

# Les opérations antiterroristes

## Vingt-deux personnes sont maintenues en garde à vue

**Après les opérations antiterroristes menées à la fin de la semaine dernière dans la région parisienne et dans le Var, vingt-deux personnes au total étaient toujours en garde à vue, ce lundi 31 mars.**

**Il s'agit, d'une part, de quatre personnes de nationalité italienne, arrêtées dans une villa près de Toulon. Elles sont soupçonnées d'avoir participé, en août 1979, à un important hold-up à Condé-sur-Escaut (Nord). L'une d'elles est M. Franco Pinna, membre des Brigades rouges et considéré par les magistrats et les policiers italiens comme l'un des auteurs de l'enlèvement et de l'assassinat, le 9 mai 1978, à Rome, d'Aldo Moro.**

**Après ces arrestations, un attentat a été commis, dimanche matin 30 mars, à Toulouse. Une charge de plastic a provoqué des dégâts importants au commissariat du quartier Saint-Michel. Cet attentat a été revendiqué par Action directe. Dans un communiqué au journal « Libération », l'organisation déclare : « L'attentat de Toulouse n'est qu'un hors-d'œuvre de ce que nous réservons à l'Europe des polices et à l'espace judiciaire européen. »**

**M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, a été chargé des dossiers de toutes les personnes arrêtées depuis jeudi.**

**D'autre part, les personnes interpellées dans la région parisienne étaient au nombre de vingt-huit, mais dix d'entre elles ont été remises en liberté. Les dix-huit autres sont considérées par la brigade criminelle comme « des personnages centraux et périphériques » du groupe Action directe, qui s'est signalé par une douzaine d'attentats depuis mai 1979. Ces personnes sont, pour la plupart, des anciens membres des GARI et des NAPAP et se situent dans la mouvance « libertaire ». Parmi elles se trouvait, au moment de l'opération de police, une Italienne, Mme Olga Girotto, vingt-trois ans, membre présumé de l'organisation Prima Linea, recherchée pour une tentative de meurtre contre un médecin italien.**

**Les premières interpellations ont eu lieu, jeudi soir, à Orly, au moment où deux personnes s'apprêtaient à prendre un avion pour l'île de la Réunion, avion à bord duquel se trouvait M. Alain Peyrefitte.**

## SATISFACTION A ROME

De notre correspondant

Rome. — Au ministère italien de l'intérieur, comme au parquet de Rome chargé de l'instruction de l'affaire Moro, on ne cache pas sa satisfaction. Menée de part et d'autre des Alpes, la vaste opération antiterroriste, commencée vendredi, a donné des résultats inespérés. Après l'arrestation de trois membres présumés des Brigades rouges à Toulon, seules quatre personnes (l'ancien légionnaire Jiustino del Vuono, Barbara Balzarani, Suzana Ronconi et Mario Moretti, considéré comme l'un des leaders du groupe terroriste) demeurent recherchées pour l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro. Franco Pinna et Enrico Bianco, arrêtés dans le Var, étaient recherchés depuis le 24 avril 1978 parmi les dix-huit premières personnes (dont deux emprisonnées et un mort) qui étaient soupçonnées, par le juge romain Felice Infelisi, d'avoir participé directement à l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne et au massacre de ses cinq hommes d'escorte, le 16 mars 1978 à Rome.

Dans son acte d'accusation, le procureur Guido Guasco les définit comme *« des personnages très importants des Brigades rouges, des brigadistes de premier plan, des gens extrêmement dangereux »*.

Pour l'affaire Moro, ils doivent répondre de trente-neuf chefs d'inculpation plus celui de « constitution de bandes armées ». Franco Pinna est par ailleurs accusé d'avoir participé aux principaux attentats commis par le groupe terroriste depuis deux ans. On le soupçonne même d'avoir été l'un des tueurs du vice-président du Conseil supérieur de la magistrature italien, Vittorio Bachelet, assassiné à l'université de Rome, le 12 février dernier.

Franco Pinna, fils de pêcheur de Sardaigne, petit trafiquant de drogue, inculpé à l'armée pour insubordination, fut jugé le 27 juin 1978 (par contumace) pour un vol dans une armurerie de Vitterbe, en même temps qu'Enrico Bianco, Piémontais, petit délinquant lui aussi avant le passage, avec sa femme, à la lutte armée. Deux des armes volées avaient été retrouvées dans la base milanaise de Corrado Alunni, l'un des fondateurs du groupe Prima Linea, rival des Brigades rouges. Olga Girotto, vingt-trois ans, arrêtée à Paris, était pour son compte inculpée pour avoir blessé un gynécologue à Turin. Mise en liberté, elle avait disparu.

A Gênes, les enquêteurs italiens continuent d'examiner un matériel très important, dont un fichier de plusieurs milliers de noms de magistrats, hommes politiques et policiers, où étaient soigneusement indiquées leurs habitudes. Pour prouver que leur « colonne » n'avait pas été décapitée, les B.R. de Gênes ont fait parvenir, dimanche soir, à l'agence Ansa un communiqué qui reconnaît l'appartenance à leurs rangs des quatre terroristes abattus vendredi à Gênes. Ce communiqué reconnaît l'importance du coup porté par les carabiniers en affirmant que deux d'entre eux, Roberto et Pascale, ex-ouvriers de la Fiat de Chivasso, sont membres de la direction stratégique de l'organisation terroriste.

*(Intérim.)*

Le Monde
- 1 AVRIL 1980

Le Monde
- 1 AVRIL 1980

BULLETIN DU JOUR

# Euroterrorisme ?

Le « coup de filet » opéré vendredi 28 mars presque simultanément par les polices française et italienne dans les milieux extrémistes, la façon manifestement coordonnée dont interrogatoires et enquêtes sont menées depuis, autorisent à parler d'une véritable opération franco-italienne contre le terrorisme. Cette opération a mis en lumière, pour la première fois aussi nettement, qu'il existe entre les polices d'Europe de l'Ouest une coopération technique probablement plus poussée qu'il n'y paraissait jusqu'alors en matière de lutte antiterroriste.

L'arrestation, puis l'extradition de Me Klaus Croissant, ou l'affaire Piperno, avaient déjà montré l'existence de cet « espace judiciaire européen » dont M. Giscard d'Estaing avait pour la première fois parlé au lendemain du conseil européen de décembre 1977. Plusieurs autres arrestations, sensiblement plus mouvementées, étaient venues confirmer depuis cette coopération des pouvoirs publics ouest-européens.

L'opération franco-italienne relancera probablement la polémique sur l'espace judiciaire européen. Mais elle conduira sans doute aussi — dans la mesure où, selon les premières déclarations des deux polices, elle s'est révélée extrêmement fructueuse — à s'interroger sur l'existence d'un véritable réseau terroriste à l'échelle du continent. A différents signes, il semble qu'on ne puisse plus guère douter qu'une certaine coopération s'est établie entre les mouvements partisans de l'action violente. Cela suffira probablement pour que l'on commence à parler d' « euroterrorisme ».

Il faut pourtant se garder de tirer de ces indices des conclusions prématurées ou exagérées. Il est toujours séduisant pour les imaginations, et utile pour les gouvernements, de brandir le spectre d'un mystérieux complot international destiné à déstabiliser les démocraties occidentales, d'autant plus mal armées pour lutter contre la violence politique qu'il s'agit, justement, de démocraties. Voici quelques années, certains voyaient volontiers dans le moindre attentat commis en Europe de l'Ouest la main de La Havane. Aujourd'hui, c'est plutôt à la Libye — que passe pour n'être pas chiche de ses subventions — que l'on attribue la responsabilité de la coordination et du financement de telles opérations.

En réalité, s'il existe certainement des liens entre ces différents mouvements, leurs buts et leurs traditions sont trop différents pour que l'on puisse imaginer qu'il s'agit d'une véritable entreprise concertée, à commandement unique. C'est mal connaître le nationalisme basque ou irlandais, par exemple, que de croire que l'ETA ou l'IRA ne sont que les antennes locales d'une organisation internationale. De même pour la Fraction armée rouge, si profondément germanique même quand elle n'affiche qu'aversion pour son propre pays.

Il reste que, pour compenser la facilité de circulation qui existe entre pays d'Europe occidentale, et par crainte aussi, sans doute, d'une toujours possible « contagion », les polices de ces pays s'organisent. Des rencontres très discrètes entre ministres de l'intérieur ont lieu. L'informatique permet de tenir à jour, et à la disposition des polices étrangères intéressées, les fichiers qui se sont constitués depuis quelques années.

On peut s'inquiéter du danger que ferait peser, à terme, la généralisation de cette entreprise sur les traditions de liberté et d'accueil aux étrangers qui sont celles d'une partie de l'Europe, en particulier de la France. On peut aussi estimer que cette liberté, dans l'immédiat, est surtout menacée par le terrorisme lui-même et trouver légitime que les pouvoirs publics européens unissent leurs efforts face à des organisations qui coordonnent les leurs. Mais quelque jugement que l'on porte sur cette concertation, l'opération franco-italienne semble confirmer que, dans un camp et dans l'autre, on a choisi la stratégie du « tous contre tous ».

A TOULON

# Les « brigadistes » arrêtés dans le Var étaient recherchés après un hold-up commis dans le Nord

De notre correspondant régional

Toulon. — Cordon de gardiens de la paix armés de pistolets mitrailleurs, barrières métalliques, chiens policiers : l'antenne de la police judiciaire de Toulon, au pied du Faron, donnait l'impression, dimanche 30 mars, d'être en état de siège, après l'arrestation, dans la matinée du vendredi 28 mars au Brusc (Var), de quatre Italiens, considérés comme de dangereux terroristes appartenant aux Brigades rouges (*le Monde* daté 30-31 mars). L'arrestation la plus spectaculaire est celle de Franco Pinna, 29 ans, originaire de Sardaigne, membre des Brigades rouges depuis 1974, recherché pour sa participation à l'enlèvement et à l'assassinat d'Aldo Moro. Avec lui ont été appréhendés : Enrico Bianco, son épouse Aurelia Marchionni et Luigi Amadori. Tous trois sont âgés de vingt-huit ans.

L'opération du Brusc a été rendue possible par les renseignements recueillis par la police judiciaire de Lille, dans l'enquête sur le hold-up de la perception de Condé-sur-Escaut (Nord), commis le 28 août 1979 et au cours duquel six personnes masquées s'étaient emparées de 16 millions de francs. Les policiers lillois avaient interpellé, dans le Nord, une jeune Française, Elizabeth Daillère, qui était en possession d'un document relatif à la location d'un appartement dans la villa Karine, au Brusc. Agissant sur commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction de Valenciennes chargé du dossier, ils s'étaient rendus sur la côte varoise au début de la semaine dernière.

La piste était bonne. Il se vérifiait que la villa était occupée depuis environ deux mois par deux hommes et une femme, d'origine italienne, se déplaçant dans la région à bord d'une voiture Zastava-Fiat 128 immatriculée dans le Nord. Après quarante-huit heures de surveillance, les policiers lillois et toulonnais, renforcés des hommes de la brigade de recherches et d'interventions (B.R.I.) de Nice, intervenaient vendredi en fin de matinée, en interceptant le véhicule entre le Brusc et Six-Fours. A l'intérieur se trouvaient Franco Pinna et Enrico Bianco, qui se laissaient arrêter sans résistance. Quelques instants plus tard, les policiers investissaient la villa Karine où ils appréhendaient l'épouse de Bianco. Luigi Amadori était interpellé.

Les enquêteurs savaient, depuis l'arrestation en décembre 1979, à Paris, d'un militant autonomiste basque espagnol, Martin de Miguel, alias José Torrequebradas-Nova, trouvé en possession d'une partie du butin de Condé-sur-Escaut, que le hold-up avait été organisé au profit d'extrémistes européens.

## L'arrivée des enquêteurs italiens

Dans la villa Karine, ils ont découvert 150 000 francs provenant, selon toute vraisemblance, du hold-up de Condé-sur-Escaut, ainsi que des armes automatiques et des pièces d'identité falsifiées. Franco Pinna, qui détenait, lui, une carte au nom de Franco Secci, et ses compagnons auraient reconnu leur participation au coup de main, mais seraient restés muets sur leurs activités terroristes en Italie. Le groupe, constitué à l'origine de deux couples, auxquels venait se joindre parfois une cinquième personne, était arrivé sur la côte varoise en décembre 1979, où il avait loué un appartement dans le complexe hôtelier de l'île des Embiez, avant de s'installer, le 28 février, au Brusc. Il avait fait aussitôt l'acquisition, pour 300 000 F dans un chantier de constructions navales de La Seyne, d'un voilier de 14 mètres baptisé *Maria-Christina*.

Officiellement, les quatre Italiens arrêtés au Brusc ne sont entendus dans les locaux de la P.J. de Toulon que sur l'enquête concernant le hold-up de Condé-sur-Escaut. Mais l'arrivée, dimanche, de plusieurs enquêteurs italiens, indique que leur audition dépasse largement le cadre de cette affaire de droit commun. Le fait que la Cour de sûreté de l'Etat ait été saisie montre bien les implications politiques de l'affaire. M. Michel Legrand, juge d'instruction à la C.S.E., a ouvert une information pour vol avec armes, recel de malfaiteurs et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat.

Sur le plan de la procédure, la question se pose désormais de savoir si Franco Pinna, Enrico Bianco, Aurelia Marchionni et Luigi Amadori seront extradés vers l'Italie. Il est probable, en fait, qu'ils devront auparavant être jugés en France pour le hold-up de Condé-sur-Escaut. Selon les informations recueillies à Toulon, ils ne seraient pas transférés à Paris avant mardi. Dimanche, leur garde à vue a été renouvelée pour quarante-huit heures et un juge d'instruction toulonnais, M. Michel Cabaret, qu'accompagnait un magistrat du parquet, le substitut Brejoux, s'est rendu à la P.J. pour vérifier les conditions dans lesquelles se déroulait cette garde à vue (un médecin a également visité les quatre Italiens).

GUY PORTE.

(PAR-260)Paris, 1er Avril(AP)--De gauche à droite, et de bas en haut, Alain Le mée, Nathalie Menigon, Philippe De-Sa et Jean-Marc Rouillan, actuellement recherchés par les services de police après les 19 interpellations concernant des membres des brigades Action Directe. (AP WIREPHOTO)(pb/31945/str Verdy)1980

ITALIE

# Les liens entre terrorismes français et italien

## Il est difficile de penser qu'ils n'aient pas été connus par notre police

Envoyé spécial permanent :
ALAIN WASMES

**ROME , 31 mars. — Gênes, le grand port ligure à trois heures de vol de la Côte d'Azur... Toulon et Paris... et à nouveau Padoue, dans la Vénétie. La carte géographique des événements liés au terrorisme italien ont marqué le week-end dernier, mérite réflexion. Rappelons les faits : à Gênes la police italienne est intervenue contre une base des « Brigades rouges » qui, selon toute vraisemblance, s'apprêtaient à commettre un nouvel attentat contre des magistrats. Au cours de l'assaut, quatre terroristes ont trouvé la mort.**

l'Humanité
- 1 AVRIL 1980

Un communiqué des Brigades rouges reconnaît quelques heures plus tard, que parmi eux figurent *« deux membres de la direction stratégique »*, de cette organisation subversive. Cette base — on y a retrouvé un fichier de cinq mille noms, hommes politiques, industriels, magistrats, syndicalistes, journalistes, tous cibles potentielles des assassinats — est susceptible de livrer bien des indications capitales. Padoue a enregistré une nouvelle « première » terroriste : une action revendiquée par les B.R. s'en est pris pour la première fois directement à l'armée italienne : des terroristes ont attaqué une caserne, s'emparant de nombreuses armes (qui devaient être retrouvées abandonnées...

A Toulon et à Paris, on connaît les faits : arrestation de personnes liées au terrorisme italien et au terrorisme français tel qui s'est manifesté récemment encore sous le sigle « action directe ». Etablir un lien entre ces différents groupes n'est pas gratuit. Outre le fait que la concordance dans le temps des opérations de Gênes et de Toulon semble confirmer que depuis longtemps existait une action conjointe des polices française et italienne, vient ainsi se matérialiser dans les faits une hypothèse évoquée à diverses reprises par notre journal, et qui recueuillait jusqu'à présent le septicisme ou l'ironie de certains milieux. Jusqu'à quel point s'agissait-il de naïveté ?

Ces différentes opérations mettent en effet en lumière l'existence d'une trame subversive à l'échelon européen, dont certaines des ramifications passent par la France. L'hypothèse a été formulée pour la première fois directement dans le cadre de l'enquête ouverte il y a un an, le 7 avril 1979, par le juge de Padoue, Calogero. On se souvient que ce dernier accusait notamment le professeur Toni Négri et ses bras droits, entre autres Franco Piperno, d'être parmi les principaux responsables du terrorisme italien. De cette enquête part une piste internationale, passant notamment par la France, guère prise en considération, semble-t-il, jusqu'à ce jour...

Pourtant, à la lumière de cette enquête, bien des questions sont susceptibles d'être posées sur l'apparente incurie de la police française ces dernières années. Ce qui vient à la lumière aujourd'hui révèle une trame subversive internationale qui n'a pu être mise en place du jour au lendemain. Il est difficile de penser que cela n'ait pas été connu par les responsables politiques de notre police, d'autant plus lorsqu'on se souvient que celle-ci a une longue tradition de manipulation de tels groupes. Le 23 mars, l'an dernier, en a encore apporté la preuve. Ne s'est-on jamais intéressé, place Beauvau, aux contacts entre les groupes clandestins en France et des organisations itlaliennes comme « Pouvoir ouvrier » et « l'Autonomie organisée » dont tous les récents développements indiquent qu'elles ont été la matrice principale de l'actuel terrorisme italien ?

Certes, aucun des éléments connus à ce jour ne permet au journaliste d'affirmer la culpabilité d'un Toni Negri par exemple, ou bien la responsabilité directe des personnes arrêtés à Toulon et à Paris dans l'enlèvement d'Aldo Moro. Mais depuis un an, les charges contenues dans l'enquête du juge Calogero ont pris suffisamment de consistance pour autoriser toutes les questions ; notamment sur l'intérêt que représentait l'existence de ces groupes pour d'éventuelles provocations policières...

### Action directe : une dix-neuvième interpellation

Un dix-neuvième suspect a été interpellé par la police lundi après-midi à Paris dans le cadre de l'enquête sur les activités du groupe Action directe.

Ce suspect a été conduit quai des Orfèvres où il est entendu par les enquêteurs de la brigade criminelle de la police judiciaire chargés de l'enquête.



p.58.jpg

## Ils sont responsables de l'attentat contre le ministre Galley

# La police recherche ce couple de terroristes

### Jean-Marc Rouillan, en fuite avec Nathalie Menigon, avait été impliqué dans le meurtre de Tramoni

LES policiers parisiens ont identifié avec certitude maintenant le couple qui, à deux reprises, a ouvert le feu contre les fenêtres des bureaux de Robert Boulin, 27, rue de Grenelle (VIIe) au ministère du Travail, le dimanche 17 septembre 1979, et, plus récemment, contre celles du ministère de la Coopération, Robert Galley, le 18 mars, 41, boulevard des Invalides (VIIe).

Il s'agit d'un activiste bien connu et déjà impliqué dans plusieurs affaires, dont le meurtre de Jean-Antoine Tramoni, le 24 mars 1977, dans la banlieue parisienne.

**Jean-Marc Rouillan, né le 30 août 1952 à Auch (Gers), et son amie Nathalie Ménigon, vingt-trois ans, née à Enghien (Val-d'Oise), ont été soupçonnés en fait bien avant la fusillade contre les fenêtres de Robert Galley. En effet, les policiers de la B.R.I. (antigang) les avaient pris en filature avec deux autres gauchistes : Serge Fassy et Pascal Trillat. Tous les quatre utilisaient la Mercedes qui a servi, le 18 mars, boulevard des Invalides, et a été abandonnée au Champ-de-Mars.**

A cette époque, les enquêteurs croyaient avoir affaire à des malfaiteurs de droit commun, puis, assez rapidement, ils découvraient que ce couple — en union libre — se rendait régulièrement rue de la Grange-aux-Belles. Là, il y rencontrait d'autres activistes français et aussi Olga Girotto, vingt-trois ans, connue pour son appartenance au mouvement italien « Prima Linea » et qui, d'ailleurs, a été impliquée dans le meurtre d'un gynécologue turinois.

Avec Rouillan et sa compagne, Menigon, les hommes de la Brigade criminelle recherchent deux autres garçons soupçonnés de faire partie d'« Action directe » : Philippe de Sa, vingt-six ans, qui vivait rue de la Grange-aux-Belles, et Alain Le Mée, vingt-trois ans. Ce dernier, dans sa maison, à Breteuil-sur-Iton (Eure), aurait hébergé de nombreux sympathisants du mouvement.

### Documents et faux papiers

**Parmi les dix-huit personnes interpellées lors de la grande rafle de vendredi dernier, les policiers ont, entre autres, interpellé Carlos Jaureguyn, vingt-six ans, et son amie, Mireille Munoz, vingt-deux ans, dans un appartement, 17, rue Joseph-Gaillard à Vincennes. Dans une chambre du logement, ils ont retrouvé des documents prouvant que le couple était en relations avec Rouillan et Menigon, et également leur appartenance à Action directe.**

En province, à Fayes-aux-Loges, à quelques kilomètres de Pithiviers, dans le Loiret, c'est deux autres personnes, Serge Fassi, trente ans, et Martine Moulin, vingt-sept ans, qui ont été arrêtés par le S.R.P.J. d'Orléans. Chez eux, les policiers ont saisi de nombreux faux papiers d'identité français, ainsi que d'autres qui avaient été volés, et surtout une très importante somme d'argent en lires italiennes, qui doit provenir de la rançon d'un



France-Soir
1 AVRIL 1980

# Des papiers et de l'argent saisis chez les italiens terroristes français

kidnapping ou d'un hold-up en Italie.

## 600 kilos d'explosifs

Enfin, 26, rue de Vouillé, Paris-15e, c'est Pascal Trillat, 22 ans, qui a été arrêté la semaine dernière. C'est chez lui que les enquêteurs ont retrouvé six pistolets mitrailleurs, les deux gilets pare-balles et tout un lot de munitions de différents calibres pour les armes automatiques et même pour d'autres, de poings.

C'est lui qui avait fait les démarches pour trouver et louer l'appartement de la rue de la Grange-aux-Belles où ont été découverts les 600 kilos d'explosifs, la dizaine de pistolets et revolvers, **ainsi que mille fausses cartes d'identité italiennes.**

Pascal Trillat comme Jean-Marc Rouillan, qui est en fuite, avaient été arrêtés après le meurtre de Jean-Antoine Tramoni. Tramoni, devenu moniteur dans une auto-école de Limeil-Brévannes, avait été abattu sur le trottoir de la localité, le 24 mars 1977, par deux jeunes gens qui passaient au ralenti sur une grosse moto. Qui avait tiré ? On ne l'a jamais su avec certitude, car les deux motards avaient des casques intégraux et personne n'a pu voir leur visage.

France-Soir
1 AVRIL 1980

*Nathalie Menigon et son compagnon Jean-Marc Rouillan : recherchés*

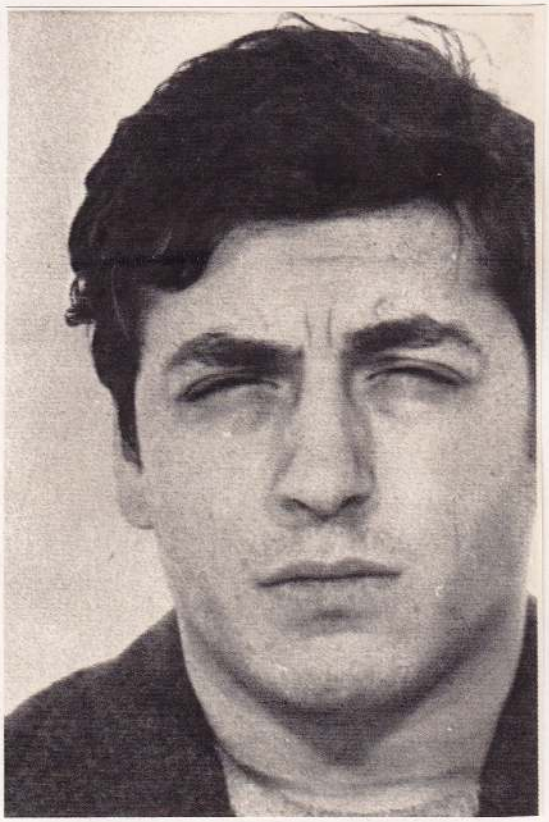

PARIS 1/4/80 - Montage des portraits du 1/4/80 de trois menbres du groupe "Action directe", Olga Girotto, Pascal Trillat, Serge Fassi, arrêtés au cours de la vaste opération de lutte anti-terroriste menée conjointement en France et en Italie, depuis le 28/3/80. AFP PHOTO

*Les policiers ont établi les liens existant entre les mouvements subversifs espagnols, italiens et français*

# L'EURO-TERRORISME

**Les policiers ont fait l'Europe avant les parlementaires. Alors que les députés s'enlisent dans des débats stériles à Strasbourg, on commence sérieusement à gommer les frontières dans les bureaux de police judiciaire. Les arrestations, à Paris et dans le Var, de terroristes franco-italiens le prouvent : l'Europe des polices est, cette fois, devenue une réalité. Et c'est le nom d'un policier parisien, le commissaire Marcel Leclerc, patron de la brigade criminelle, qui restera lié à cette première européenne.**

HIER, c'est avec le sourire que ses hommes poursuivaient les auditions des dix-huit terroristes arrêtés jeudi et vendredi dernier, (et d'un 19e interpellé hier à Paris) soupçonnés d'être des membres du groupe **« Action directe »**. Malgré la très grande discrétion des enquêteurs, quelques informations ont filtré. Ainsi, parmi les dix-huit personnes gardées à vue au-delà des 48 premières heures, il reste maintenant une jeune femme d'origine italienne, Olga Girotto, 23 ans, qui a été arrêtée vendredi matin, rue de la Grange-aux-Belles à Paris (10e) et non pas à Toulon comme on l'avait cru précédemment.

Dans son appartement on a découvert six cents kilos d'explosifs. Et d'autres terroristes ont été arrêtés : un Espagnol déjà connu de la police pour ses appartenances au G.A.R.I. et au N.A.P.A.P., et seize Français, dont certains ne peuvent nier leurs opinions gauchistes.

## Garde à vue prolongée

Dans un premier temps, hier soir, le juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat, M. Michel Legrand, a prolongé la garde à vue de 48 nouvelles heures, comme il en a le droit puisque, dans les affaires de sûreté de l'Etat, cette garde peutêtre portée à six jours.

Combien seront déférés devant cette juridiction d'exception, demain soir à 19 h 30 ? Combien seront remis en liberté ? Là encore, la police ne veut pas donner de précision, mais quand la question est posée, il est répondu : **« Un bon nombre, très certainement... »**

Et tout ceux qui se retrouveront devant le juge le seront dans le cadre de l'information pour « attentats par explosifs, association de malfaiteurs et destruction d'édifices publics », auxquels viendront s'ajouter la fabrication et l'usage de faux, puisque mille cartes d'identités italiennes – assez bien imitées d'ailleurs – ont été retrouvées avec les explosifs, rue de la Grange-aux-Belles.

## Parfaits touristes

Bien sûr, c'est là le lien es-

**La villa « Karine », à Six-Fours, où ont été arrêtés les quatre Italiens des Brigades rouges**

L'AURORE
- 1 AVRIL 1980

sentiel avec les autres arrestations opérées, pratiquement dans le même temps, sur la Côte d'Azur par le S.R.P.J. de Toulon. Car là-bas, on a mis aussi la main sur du gros gibier. Mais les policiers laissaient entendre que d'autres suspects et non des moindres, courraient encore.

L'atmosphère s'alourdit d'heure en heure autour du siège de l'antenne du S.R.P.J. de Toulon, où sont gardés à vue, depuis vendredi matin, trois hommes et une femme, membres des « Brigades rouges » italiennes. Depuis l'attentat commis l'autre nuit à Toulouse et revendiqué par le mouvement « Action directe », les policiers craignent une opération de commando à Toulon. Aussi, le transfert à Paris de Franco Pinna, Christina et Enrico Bianco, ainsi que celui de Luigi Amadoria, prévus pour dimanche, ont-ils été reportés à aujourd'hui afin que toutes les précautions puissent être prises sur le parcours. Un peu partout, des renforts de gendarmes mobiles et de C.R.S. ont été acheminés.

Dans le même temps, arrivait dans la capitale varoise une escouade de policiers italiens venant de Rome. Ils ont aussitôt pris le relais de leurs collègues français.

A la vue des enquêteurs italiens les terroristes – jusque-là parfaitement décontractés, à l'exception de Christina Bianco, particulièrement agressive – ont un peu perdu de leur morgue. Car maintenant, il ne s'agit plus de répondre du hold-up (avoué) de Condé-sur-l'Escaut – certes important, mais au cours duquel personne n'avait été blessé – mais aussi des meurtres d'Aldo Moro, du magistrat Ricardo Malma et de l'attaque du siège de la Démocratie chrétienne, à Rome, qui avait fait deux morts.

Oriana Marchionni.

On sait maintenant que tous ces terroristes avaient débarqué en décembre 1974 dans l'île des Embreze et qu'ils avaient loué un bungalow comme de parfaits touristes.

Ils ne gaspillent pas l'argent, mais cela ne les avait pas empêchés d'acquérir un ketch de 13,60 m de long, baptisé le « Marie-Christina », au début de l'année. Ce bateau est actuellement au port du Pan-Roland, à Saint-Mandrier, dans le vaste entrepôt du chantier naval de la société d'étude de carène. Il est à noter que le « Marie-Christina » porte pour signe distinctif deux petits drapeaux tricolores, l'un aux couleurs de la France, l'autre aux couleurs de l'Italie. Les terroristes aussi ont fait l'Europe...

**Éric Follin et Pierre Demaret**

Olga Girotto.

L'AURORE
- 1 AVRIL 1980

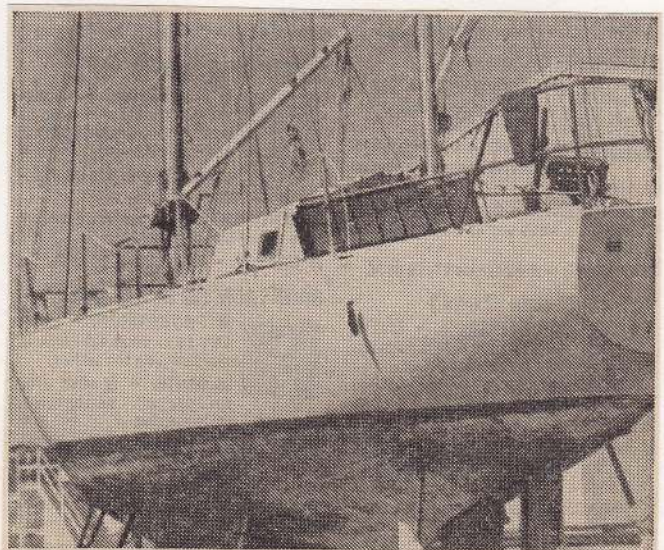

Le « Marie-Christina », un ketch acheté par les quatre Italiens arrêtés à Six-Fours. Il était en carénage à Saint-Mandrier.

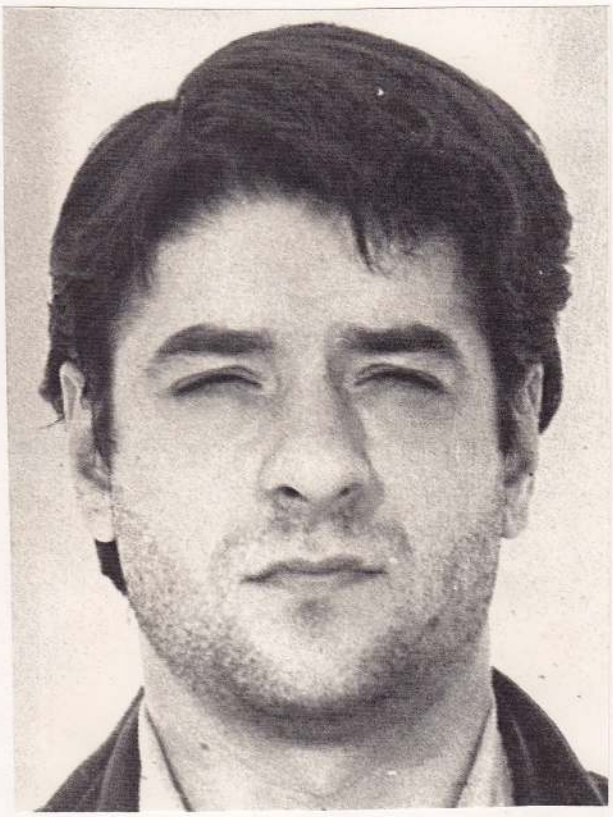

PARIS 1/4/80 - Montage des portraits du 1/4/80 de trois menbres du groupe "Action directe" : Carlos Jauregui, Martine Moulin, Mireille Munoz, arrêtés au cours de la vaste opération de lutte anti-terroriste menée conjointement en France et en Italie, depuis le 28/3/80 .

# Terroristes d'« Action directe » : les charges se précisent

## La Cour de sûreté de l'État saisie du dossier

Prolongation de garde à vue de quarante-huit heures pour les dix-huit membres d'« Action directe » arrêtés jeudi soir et vendredi matin à Paris, Orly et Pithiviers. Le juge de la Cour de sûreté de l'État, Michel Legrand, a pris cette décision hier. Mercredi soir, donc, au terme des six jours de garde à vue (les deux premiers suspects ont été appréhendés jeudi soir à Orly) prévus comme maximum dans les affaires dont cette cour est saisie, un certain nombre de suspects lui seront déférés. Bien que les policiers du Quai des Orfèvres observent une extrême discrétion au sujet des auditions qu'ils enregistrent, on a de sérieuses raisons de penser que des charges diverses seront retenues contre la plupart de ces terroristes et, probablement, contre tous. Un Nord-Africain, qui faisait partie de la bande, ne paraît coupable – à première vue – que de vols à main armée, mais commis pour le compte des « politiques » dont les besoins financiers paraissaient importants.

Plusieurs de ces suspects sont d'ailleurs des récidivistes, que les mêmes enquêteurs de la brigade criminelle avaient déjà interrogés, dans les mêmes bureaux, mais à l'époque sous l'étiquette des « N.A.P.A.P. » (Noyau armé pour l'autonomie populaire) ou des « G.A.R.I. » (Groupement autonome révolutionnaire internationaliste).

La jeune Italienne, Olga Girotto, appréhendée dans l'appartement de la rue de la Grange-aux-Belles avec deux autres terroristes, faisait partie, elle, du groupe « Prima Linea ». Tous les trois vivaient à quelques mètres de l'énorme tas que représentaient les six cents kilos de dynamite dont l'explosion accidentelle aurait pulvérisé le quartier tout entier. Cet explosif industriel avait été volé sur différents chantiers de travaux publics, notamment dans l'Isère, où quatre cents kilos avaient été dérobés en une seule nuit. Les policiers ont établi tout cela grâce aux emballages des pains de dynamite, comme ils savent que les bombes qui n'ont pas explosé lors de deux attentats revendiqués par « Action directe » provenaient du même stock.

### Les silences d'Olga Girotto

La première question que les enquêteurs ont posée à Olga Girotto, qui est grande et brune, avait trait, bien sûr, au mitraillage de la façade du ministère de la Coopération, le 18 mars dernier. On sait, qu'en compagnie d'un homme, une femme grande avait arrosé à la mitraillette, avec beaucoup de sang-froid, la fenêtre du bureau du ministre Robert Galley. Cette femme, d'après la description faite par des témoins, avait la silhouette de la jeune Italienne, mais sa chevelure, peut-être une perruque, comportait des mèches blondes.

Olga Girotto n'a pas pris la peine de répondre sur ce point aux inspecteurs. Même silence quand on lui a demandé, à tout hasard, si elle connaissait Franco Pina et Enrico Bianco, les deux hommes arrêtés au Brusc, près de Toulon, et qui, d'après la police italienne, auraient participé, dans les rangs des Brigades rouges, au meurtre d'Aldo Moro.

Ces deux hommes seraient transférés aujourd'hui à Paris pour être, eux aussi, mis à la disposition du juge de la Cour de sûreté de l'État. En fait, leur cas est complexe. On n'a pas établi qu'ils aient eu, en France, d'activités terroristes, et tout ce qu'on pourrait leur reprocher ne paraît être que le hold-up de Condé-sur-Escaut, en août dernier, crime de droit commun qui ne relève que des cours d'assises. Pourtant, la prolongation de leur garde à vue (ils ont été appréhendés vendredi) au-delà du délai légal, qui est au maximum de quarante-huit heures pour les affaires de droit commun, paraît bien indiquer que c'est à la Cour de sûreté de l'État qu'on destine l'instruction de leur affaire.

D'ailleurs, la découverte, chez Franco Pina, de cartes d'identité nationale italiennes vierges absolument analogues à celles que les policiers ont trouvées rue de la Grange-aux-Belles, prouve entre les deux groupes une collusion indiscutable.

En tout état de cause, ces deux hommes, s'ils doivent d'abord répondre en France, de crimes aussi graves, ne sont pas prêts d'être extradés en Italie, même s'il était établi qu'ils figurent au nombre des assassins du leader de la démocratie chrétienne.

**Jean Paillardin.**

LE FIGARO
- 1 AVRIL 1980

# Terrorisme : les enquêteurs s'interrogent sur les liens entre Français et Italiens

***La brigade criminelle informée des arrestations qui allaient avoir lieu à Toulon semble avoir décidé de précipiter son action à Paris***

**Y a-t-il des liens entre le groupe Action directe, dont dix-neuf militants ont été arrêtés à Paris, et les quatre terroristes italiens appréhendés au Brusc, dans la région toulonnaise. Non, selon certaines sources. Oui, d'après le commissaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle.**

**Le transfert à Paris des quatre Italiens aura sans doute lieu aujourd'hui mardi. Ils seront déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat. Au Quai-des-Orfèvres, les militants du groupe Action directe sont toujours interrogés. Enfin, à Padoue (Italie), les armes dérobées dimanche par un commando des Brigades rouges ont été retrouvées.**

LE MATIN
DE PARIS
01 AVR. 1980

C'EST, semble-t-il, pour une raison stratégique que le commissaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle, a lancé vendredi la spectaculaire action de police qui a abouti à l'arrestation de dix-huit militants du groupe Action directe, dont certains seraient notamment impliqués dans l'attentat qui avait récemment visé le ministre de la Coopération Robert Galley.

Le commissaire Leclerc avait en effet appris que l'antenne lilloise de la police judiciaire, à la suite d'une enquête menée en collaboration avec le service de PJ de Marseille et les policiers italiens, s'apprêtait à arrêter au Brusc, un petit village proche de Toulon, quatre militants italiens affiliés aux Brigades rouges. Il lui a sans doute semblé intéressant, à plusieurs points de vue, de faire coïncider l'ensemble de ces arrestations. Il faut toutefois remarquer que Martin de Miguel, le militant espagnol arrêté à la suite du hold-up de Condé-sur-Escaut organisé par des Italiens et des Espagnols, était également en contact avec le groupe Action directe. Si liens il y a entre terroristes français et italiens, c'est seulement à travers ce personnage qu'ils pourraient exister, disent les uns. Toutefois, le commissaire Marcel Leclerc maintient qu'il existe des connexions bien plus poussées que celles-là entre les deux groupes. Et certains faits vont dans le même sens.

Parmi les militants présumés d'Action directe entendus actuellement au Quai-des-Orfèvres (dix-huit d'abord, puis un dix-neuvième suspect interpellé hier après-midi) figure en effet une Italienne, Olga Girotto, vingt-

## *Des policiers inquiets, des Toulonnais tranquilles*

**De notre correspondant à Toulon**

*LES CRS ont remplacé hier matin les gendarmes mobiles qui depuis vendredi montaient une garde vigilante autour du bâtiment de la police judiciaire toulonnaise. De l'immeuble situé dans la pinède des Lices, personne n'est sorti de la journée, à l'exception d'un inspecteur, pour acheter vers 7 heures des croissants.*

*Les CRS, armés de mitraillettes et quelques-uns de fusils, interdisent bien entendu tout accès au petit chemin conduisant aux locaux policiers. Leur tâche est facilitée puisque cette partie de la pinède se trouve clôturée par un mur surmonté d'une grille. Jusqu'à présent ils n'ont eu à intervenir que pour faire circuler les curieux. A Toulon, on sait évidemment que les quatre terroristes arrêtés au Brusc sont toujours interrogés.*

*Mais, tandis que les policiers craignent une attaque des Brigades rouges, les Toulonnais, eux, ne paraissent nullement inquiets. On discute certes de l'événement, mais sans plus. En fait, s'il y a partout un renforcement du service d'ordre il faut convenir qu'il est très discret. Aux entrées est et ouest de la ville, par exemple, on a procédé pendant quelques heures sur l'autoroute à des contrôles. Il ne s'agissait pas à proprement parler de barrages, et la circulation n'a subi aucune perturbation.*

*Le commissariat de police, situé plus au centre de la ville, attire davantage l'attention. Les deux rues qui y mènent sont interdites par des barrières métalliques. Les habitants des immeubles tout proches doivent montrer leurs papiers aux gardiens de la paix qui, pour l'occasion, ont eux aussi sorti les mitraillettes. Le palais de justice, la préfecture et son annexe sont également gardés.*

*Discrètement, plusieurs véhicules banalisés transportent des policiers en civil à travers la ville. On voit aussi des voitures de CRS mais Toulon, malgré tout, est loin de vivre à l'heure italienne.*

***Julien Géraud***

AP

*La camionnette où les policiers de Padoue ont retrouvé les armes volées dimanche dans une caserne*

trois ans, qui serait membre du groupe terroriste italien Prima Linea, recherchée pour le meurtre d'un gynécologue turinois. Elle a été interpellée dans l'appartement parisien, 39, rue de la Grange-aux-Belles, où ont été retrouvés, outre les quelque 600 kg d'explosifs saisis par la police, près d'un millier de cartes nationales d'identité italiennes vierges. Or ces documents sont du même type que ceux qui ont été retrouvés sur les quatre Italiens appréhendés près de Toulon. Parmi les autres militants présumés d'Action directe, il y a aussi un Espagnol et des Français, dont au moins un « droit commun », déjà fiché comme tel. Selon les policiers, plusieurs des personnes interpellées auraient eu des liens avec le GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) ou avec un autre groupe clandestin de tendance proche, les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie prolétarienne).

A Toulon, outre Franco Pinna, Enrico Bianco et Oriana Marchionni, les policiers toulonnais ont confirmé l'existence et l'identité d'un quatrième homme : il s'agit de Luigi Francisco Amadori, un expert-comptable âgé de vingt-cinq ans.

Les quatres Italiens ont reconnu leur participation au hold-up de Condé-sur-Noireau. Une partie du butin a du reste été retrouvée chez eux. Une autre partie avait déjà été récupérée aux domiciles d'un Français, d'un Espagnol et d'un Italien appréhendés il y a plusieurs semaines.

Amodori est l'homme qui s'était porté acquéreur, au prix de 30 000 F, d'un bateau ketch deux-mâts, le *Maria-Christina*, et qui a suivi de très près les réparations faites à bord. Certains ont immédiatement fait le rapprochement entre ce bateau et celui où aurait été séquestré Aldo Moro en 1978. Cette hypothèse semble fort peu crédible, même si les enquêteurs s'intéressent à l'utilisation du *Maria-Christina*.

Le ketch n'a été mouillé par les Italiens que pour de courtes sorties en mer. Depuis février, il est immobilisé en raison de la réfection de son bordage. Franco Pinna, considéré comme le responsable du groupe, se rendait fréquemment au chantier naval de Saint-Mandrier, à quelques kilomètres du Brusc, pour suivre l'état des travaux.

Enfin, à Padoue (Italie), les armes dérobées dimanche dans une caserne par un commando se réclamant des Brigades rouges ont été retrouvées dans une camionnette militaire. Le commando était apparemment composé de six ou sept jeunes gens, dont une femme. Avant de quitter la caserne, ils avaient inscrit sur les murs : *« Honneur à nos compagnons assassinés à Gênes »* et tracé le symbole des Brigades rouges, l'étoile à cinq branches. Un signe de reconnaissance... de Padoue à Brusc.

**M.S.**



LE MATIN DE PARIS
01 AVR. 1980

# Terrorisme : le mal absolu

L'ITALIE et la France viennent de connaître leur première action de grande envergure contre deux mouvements terroristes : les Brigades rouges et Action directe. La simultanéité de ces opérations, soulignée par l'ensemble de la presse, confirme une nouvelle fois la mise en place d'un « espace policier européen » qui est le pendant logique de l'« espace judiciaire ». Devant l'ampleur et la permanence des attentats, séquestrations, enlèvements, détournements d'avion, les ministres de l'Intérieur des Neuf et les responsables des services techniques du maintien de l'ordre ont eu à plusieurs reprises l'occasion de se concerter, de croiser leurs informations et de mener des ripostes communes.

Une telle attitude part d'un postulat : les mouvements terroristes qui opèrent en Europe de l'Ouest entretiennent entre eux des liens très étroits et sont plus ou moins soumis à l'idéologie et aux agissements d'un cerveau central. Vieux postulat qui reste à expliciter et qu'un célèbre ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, avait conceptualisé au point d'en faire la base théorique de ses décisions les plus importantes.

EN enfermant ainsi les opérations antiterroristes dans un face-à-face entre la police européenne et les *« terroristes européens »*, les pouvoirs en place à Rome comme à Paris, à Bonn comme à Londres, confortent à l'évidence l'image de la terreur qui hante les cauchemars de l'Europe profonde. Ils rassurent également : c'est le combat des représentants de la loi et de l'ordre contre les chevelus et les barbus du mal absolu. Mais ils prennent aussi un risque : celui d'aggraver le cycle infernal répression-terrorisme.

Par contre, les gouvernements ne répondent pas à une question qui nous paraît pourtant essentielle : comment se peut-il que dans les démocraties occidentales le terrorisme politique tende depuis quelques années à se développer ? Comment se peut-il que des hommes et des femmes — souvent très jeunes — inscrivent le crime dans leur stratégie révolutionnaire ?

IL est probable qu'un pouvoir froid, déshumanisé, informatisé, inaccessible a fini par devenir insupportable à des minorités qui s'y cognent comme les insectes sur une vitre épaisse et opaque. Minorités qui cherchent à s'enraciner : là dans la violence totale ; ici dans le nationalisme basque, corse ou breton ; ailleurs dans un marginalisme sans frontières qui va des squatters aux militants des petites formations politiques de tous bords. Hantés par la déstabilisation, le désordre qui pourraient mettre en péril leurs pouvoirs et leurs privilèges, les dirigeants actuels des démocraties occidentales — Valéry Giscard d'Estaing est de ce point de vue un archétype — écartent avec souplesse ou brutalité tous ces camps du refus ; ils tuent lentement mais sûrement toutes ces voix minoritaires en les excluant du dialogue public et de la vie politique.

Les terroristes expriment jusqu'à l'absurde, jusqu'à la folie meurtrière, leur haine d'un pouvoir qui ne comprend que le langage de la rationalité, du rendement, de l'argent et qui étouffe tous les cris.

LE MATIN DE PARIS
01 AVR. 1980

# APRES LE COUP DE FILET ANTI-TERRORISTE

**A Toulon, l'interrogatoire des quatre Italiens interpellés vendredi se poursuit dans un commissariat transformé en fortification. Si l'on en croit les policiers, les suspects auraient avoué leur participation au hold-up de Condé-sur-Escaut.**

**A Paris, si l'on parle aussi du hold-up de Condé, il est surtout question du groupe « *Action Directe* » et de ses activités. Une dix-neuvième personne a rejoint lundi les dix-huit interrogées depuis vendredi matin et les enquêteurs se montrent toujours discrets, tant sur les identités de leurs proies que sur les faits qui leur sont exactement reprochés.**

**Une précision toutefois en fin de soirée : l'appartement parisien dans lequel a été appréhendée Olga Girotto, militante présumée du groupe clandestin italien Primea Linea, se trouvait rue de la Granges-aux-Belles et était loué à deux jeunes gens, tous deux interpellés vendredi dernier et encore interrogés par la police. Vendredi matin, d'autres policiers pénétraient au domicile de Serge Fassi à quelques centaines de mètres de la rue de la Grange-aux-Belles et saisissaient un certain nombre de documents. Interpellé plus tard, Fassi est lui aussi toujours entendu par les policiers.**

**Petit détail, les policiers savaient parfaitement où ils allaient et ils disposaient de renseignements ne provenant pas de l'enquête de Condé-sur-Escaut. Il semble qu'ils connaissaient depuis fort longtemps un certain nombre de groupes activistes qu'ils observaient de loin ou de près sans intervenir.**

A VUE

## «Action directe»: six jours d'interrogatoire et quelques questions

Politique et droit commun. Les hommes du commissaire Leclerc, responsable de la brigade criminelle, tente d'élargir leurs connaissances en matière de terrorisme sous la bienveillante protection du juge d'instruction de la Cour de Sûreté de l'Etat, M. Marcel Legrand. Jeudi, au terme des six jours de garde à vue, on fera les comptes.

Les dix-huit personnes interpellées, vendredi matin, à Paris, et actuellement interrogées dans le cadre d'une enquête placée sous la responsabilité de la Cour de Sûreté de l'Etat ne seront vraisemblablement fixées sur leur sort que jeudi matin. Le délai de garde à vue autorisé par cette juridiction est, en effet, comme on le sait, de six jours. Six jours durant lesquels les personnes arrêtées — huit femmes et dix hommes dont trois Espagnols — se verront sans doute interrogées sur les attentats commis par le groupe « *Action Directe* » et sur divers hold-up dont celui de Condé-sur-Escaut.

Parmi ces personnes figurerait notamment Olga Girotto, 23 ans, une militante de l'organisation italienne *Prima Linea*, recherchée dans son pays pour une tentative de meurtre. Quant aux autres, il ne fait plus de doute qu'il figure, parmi eux, un certain nombre de militants que leur histoire lie, soit aux NAPAP (Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire), soit au GARI (Groupes Armes Révolutionnaire Internationaliste). Ce sont d'ailleurs des membres de ces deux mouvements qui, en se rapprochant auraient donné naissance au groupe « *Action Directe* ». Groupe qui, au regard de l'attentat commis, dimanche matin à Toulouse, et du communiqué qui l'a suivi, ne semble pas totalement démantelé. Il est possible, en effet, que les policiers n'aient pu interpeller que les membres « *localisables* » d'« *Action Directe* » ; c'est-à-dire ceux qu'ils avaient « *logés* » depuis quelques temps et qui n'étaient pas en cavale.

A ce propos, on peut d'ailleurs légitimement se demander si la police, en particulier la DST, n'a pas laissé « *courir* » — et ceci depuis plusieurs mois, voire un an ou deux ans en ce qui concerne quelques cas — certains groupes identifiés depuis longtemps, afin de piéger du plus gros gibier venu d'Italie...

Il est, en effet, douteux de réduire l'enquête de la police à celle qui a été menée après le hold-up de Condé-sur-Escaut. Certaines arrestations non suivies de poursuite ayant eu lieu précédemment avaient montré que plusieurs services policiers étaient parfaitement renseignés sur l'activité de quelques groupes et sur l'identité de ceux qui les composaient.

C'est sans doute le culbutage de l'enquête sur le hold-up de Condé-sur-Escaut et l'émoi provoqué par l'attentat contre le Ministère de la Coopération, revendiqué par « *Action Directe* » qui a poussé le ministère de l'Intérieur à intervenir en force au moment où son équivalent italien lançait, lui aussi, une grande opération anti-terroriste.

D'autre part, l'opération réalisée par les enquêteurs de la brigade criminelle dirigée par le commissaire Leclerc permet, non seulement, de conduire devant la Justice un nombre important de supposés terroristes, mais d'accumuler des renseignements dans ce domaine. Le matériel saisi aux domiciles des interpellés ainsi que les interrogatoires qui, au cours de ces six jours, finiront par être fort rentables, seront extrêmement utiles aux services du ministère de l'Intérieur.

GM

Libération
01 AVR. 1980

# COUP DE FILET ANTITERRORISTE

## Les "quatre" de Toulon dans le collimateur

**TOULON.— Dans les locaux de la police judiciaire de Toulon, très sévèrement gardés, l'interrogatoire des quatre Italiens interpellés à Six-Fours (Var) à la suite du coup de filet anti-terroriste de vendredi dernier, s'est poursuivi hier toute la journée. Des policiers italiens se sont déplacés tout spécialement et d'autres ont attendus à Paris, où les quatre suspects seront transférés, mais seulement aujourd'hui ou demain.**

**Bien que, semble-t-il, ils se montrent fort peu loquaces, les enquêteurs ont beaucoup de questions à poser à Franco Pina, Enrico Bianco et sa femme Christina (alias Orianna Marchioni), tous trois âgés de vingt-huit ans, ainsi qu'à Luigi Amadori, vingt-cinq ans.**

Si les trois premiers sont considérés comme des membres importants du gang qui enleva et exécuta Aldo Moro, le chef de la Démocratie chrétienne italienne, ils vont aussi devoir expliquer la présence, dans ce logement qu'ils avaient loué, d'armes — deux Herstall 9 mm et deux Magnum 357 — ainsi que de 100.000 F provenant du hold-up record de Condé-sur-l'Escaut (Nord).

Quant à Amadori, recherché comme trafiquant de stupéfiant et considéré comme sympathisant des « Brigades rouges », il retient l'attention pour avoir acheté, au début de l'année, un voilier de 13,60 mètres, construit il y a dix ans, le « Marie-Christine », pour environ 300.000 F. Le bateau est, d'ailleurs, immobilisé depuis février pour réfection de son bordage. Franco Pina se rendait fréquemment sur le petit chantier naval de Saint-Mandrier (Var), pour suivre l'avancement des travaux.

### Un nouveau suspect

A Paris, au Quai des Orfèvres, les policiers mettent à profit la garde à vue de six jours pour obtenir des dix-huit personnes entendues (elles ont été rejointes hier par un nouveau suspect), elles aussi peu loquaces, de précieux renseignements. Il s'agit pour eux notamment de découvrir des documents, de nouvelles caches où pourraient venir se réfugier des terroristes après un attentat, de mettre au clair le rôle qu'ont pu jouer dans de récentes affaires des garçons et des filles conus pour leur engagement révolutionnaire. Car ces sympathisants ou ces adhérents d'« Action directe » sont pour la plupart des anciens de groupes d'inspiration libertaire qui se sont signalés par des actions violentes : les G.A.R.I. (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste) qui ont opéré en Espagne mais aussi à Lourdes et à Toulouse ; les N.A.P.A.P. (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) responsables notamment à la Régie Renault, le 23 mars 1977, de l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni. La simultanéité des arrestations de Paris et de Toulon laissent à penser qu'il y a aussi liaison sinon filiation entre « Action directe » et les « Brigades rouges ». Ainsi, la personnalité d'Olga Girotto, interpellée 39, rue de la Grange-aux-Belles (X^e^) — et non dans le Midi, comme l'affirmait hier une information venue de Rome — retient tout spécialement l'attention : c'est dans son appartement qu'ont été trouvés les six cents kilos d'explosifs saisis vendredi en même temps qu'un millier de cartes nationales d'identités italiennes vierges. Or, ces documents sont du même type que ceux retrouvés chez Pina

# LA GRANDE TRAQUE

Le Parisien
1 AVRIL 1980

Le Parisien
2 AVRIL 1980

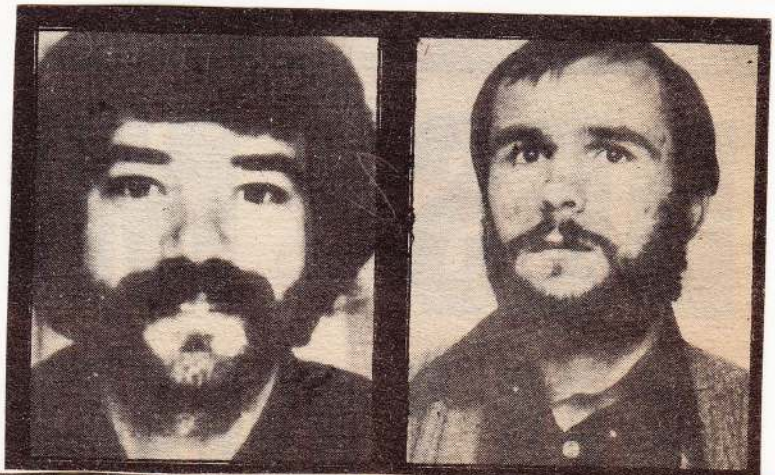



Ce sont les quatre terroristes en fuite, recherchés activement dans toute la France : Alain Le Mée, Philippe de Sa, Jean-Marc Rouillan et son amie Nathalie Menigon. La participation du couple aux mitraillages du ministère du Travail le 17 septembre 1979, et du ministère de la Coopération, le 18 mars dernier, a pu être formellement établie grâce à une importante saisie de documents dans une de leurs « planques », rue des Pyrénées. Certains des explosifs utilisés au cours d'attentats récents, revendiqués par « Action directe » provenaient du stock saisi dans un appartement rue de la Grange-aux-Belles, où se rendaient fréquemment Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon.

# Les quatre membres du groupe "Action directe" encore en fuite sont recherchés par toutes les polices

**Intense activité à la police judiciaire de Paris, après le coup de filet dans les milieux terroristes de la fin de la semaine dernière. Elle s'oriente dans trois directions : retrouver en priorité quatre membres du groupe « Action directe » actuellement en fuite (dix-neuf sont toujours interrogés) ; exploiter les renseignements déjà obtenus ; confronter les informations déjà recueillies avec celles qu'a permis d'obtenir l'arrestation à Six-Fours (Var), des quatre italiens, trois hommes et une femme, qui ont été conduits sous bonne garde dans la capitale dans le cadre de l'information ouverte par la Cour de sûreté de l'Etat. Rome a demandé l'extraction de Franco Pina, d'Enrico Bianco, de sa femme Oriana (capturés dans le Midi) et d'Olga Girotto, interpellée à Paris.**

Quatre membres présumés du groupe « Action directe » sont maintenant des personnes traquées par toutes les polices de France : Jean-Marc Rouillant, vingt-huit ans, son amie Nathalie Menigon, vingt-trois ans, Alain Le Mée, vingt-trois ans également et Philippe De Sa, vingt-six ans.

Le premier possède déjà un lourd passé de terroriste, mais c'est presque par hasard qu'on a retrouvé sa trace. En décembre 1979, le commissaire Broussard, patron de la brigade de recherches et d'intervention (B.R.I.), surveille une équipe de « braqueurs » qui s'apprête, croit-on, à commettre un hold-up. Les passagers d'une Mercedes grise sont bientôt identifiés : ce sont Jean-Marc et Nathalie.

Au fichier du grand banditisme, on ne possède rien. Il n'en est pas de même aux renseignements généraux et à la brigade criminelle. Rouillan, originaire d'Auch (Gers), ex-militant du G.A.R.I. (Groupes d'actions révolutionnaires internationalistes) se signale dès 1971 par une tentative d'attentat au Parc des Princes qui aurait pu faire des dizaines de victimes si elle n'avait pas été découverte à temps. En 1974, pendant la période franquiste, il participe à une série d'attentats à la bombe contre un certain nombre d'édifices espagnols en France. Ce qui lui vaut d'être écroué à la prison de la Santé le 20 septembre de cette année-là. Il est relâché le 25 mai 1977. En mars 1978, il est arrêté dans un appartement de la rue Cadet, où, en tant que membre cette fois du N.A.P.A.P. (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), il a accumulé un joli stock d'armes. Relâché, on le revoit opérant à Toulouse où il s'attaque à divers bâtiments militaires et administratifs. Jean-Marc Rouillan, toujours lui, aurait été impliqué également dans le meurtre de l'ancien vigile de l'usine Renault-Billancourt, Jean-Antoine Tramoni. Ce dernier, qui avait abattu le 25 février 1972 un jeune militant maoiste, Pierre Overnay, aux portes de l'usine, avait été lui-même tué à coups de revolver à Limeil-Brévannes, le 23 mars 1977, par deux jeunes gens à moto.

En épluchant ce pedigree, les policiers pensent donc être sur une bonne piste. Rouillan et son amie Nathalie se retrouvent dans un appartement 39, rue de la Grange-aux-Belles (X^e^). Celui-ci est devenu une « planque » privilégiée d' « Action directe » : c'est là qu'on va mettre la main sur 604 kilos d'explosifs, un millier de cartes d'identité vierges du même type que celles saisies à Six-Fours chez les quatre sympathisants des Brigades rouges interpellés vendredi dernier, ainsi que sur des billets provenant du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord).

Le coup de filet chez ces partisans de la révolte armée paraît avoir été décidé jeudi dernier 27 mars. Ce jour-là, dans l'avion en partance pour la Réunion doit prendre place le garde des Sceaux, Alain Peyrefitte. Mais aussi, deux activistes que l'on interpelle par précaution car l'on se rappelle les agressions avec mitraillage commises respectivement les 17 septembre 1979 et 10 mars 1980 contre les ministères du Travail et de la Coopération.

Et vendredi à l'aube, c'est la rafle. Elle est fructueuse, vingt-huit personnes dont dix-neuf restent aujourd'hui gardées à vue. Au 17, rue Joseph-Gaillard à Vincennes Val-de-Marne) sont « cueillis » Carlos Jaureguy, vingt-six ans, et son amie Mireille Munos, vingt-deux ans ; lui est un vieux compagnon de Rouillan et on le trouve déjà mêlé à l'affaire de la rue Cadet. Là, des documents intéressants sont saisis. Serge Fassi, vingt-neuf ans et Martine Moulin, vingt-six ans, eux, sont interpellés à la Faye-aux-Loges, près de Pithiviers (Loiret) : une perquisition permet de retrouver des faux papiers, d'autres qui ont été volés et une importante somme d'argent en lires provenant certainement de rançons extorquées à la suite d'enlèvements effectués en Italie. Pascal Trillat, vingt et un ans, est retrouvé à son domicile, 26, rue de Vouillé (XV^e^). Son nom est déjà apparu au moment du meurtre de Jean-Antoine Tramoni. Lui aussi est « équipé » : un lot de munutions, six pistolets mitrailleurs et deux gilets pareballes. Mais combien de dépôts clandestins d' « Action directe » reste-t-il à découvrir ?

**Christian CHARDON**

Le Parisien
2 AVRIL 1980

• *Six des terroristes arrêtés par les policiers : Mireille Munoz, vingt-deux ans ; Carlos Jauregui, vingt-six ans ; Olga Girotto, Pascal Trilla ; Martine Moulin et Serge Fassi.*

# Les policiers auraient identifié les auteurs du mitraillage du ministère de la coopération

Ce mardi 1er avril, en fin de matinée, on a appris que les policiers de la brigade criminelle, à Paris, qui enquêtent sur les activités du groupe « *Action directe* » après les interpellations de la semaine dernière, auraient identifié les deux auteurs du mitraillage, le 18 mars, à Paris, du ministère de la coopération.

Il s'agirait de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon, actuellement recherchés.

Jean-Marc Rouillan, ancien militant des groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI), de tendance libertaire, avait été arrêté, le 5 décembre 1974, place du Colonel-Fabien, à Paris (19e), en compagnie de deux autres personnes, alors qu'il transportait des armes et des munitions dans une voiture. Inculpé de détention et transports d'armes, de munitions de guerre et d'engins explosifs, infractions en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat, il avait été écroué (*le Monde* du 12 décembre 1974).

Cette arrestation était en relation avec la série d'attentats anti-franquistes commis durant l'été 1974 dans le Sud-Ouest de la France. Finalement la Cour de sûreté de l'Etat s'était dessaisie du dossier des GARI, et Jean-Marc Rouillan avait été libéré le 25 mai 1977. La police l'avait également soupçonné d'être le complice d'Eric Moreau, arrêté le 2 février 1979 pour le vol du tableau de Jérôme Bosch *l'Escamoteur*. Le tableau, dérobé le 13 décembre 1978 au musée de Saint-Germain-en-Laye, avait été retrouvé en même temps.

Au siège de la brigade criminelle, à Paris, on poursuit l'audition des membres présumés du groupe Action directe. Une dix-neuvième personne a été interpellée, lundi soir, 31 mars, à Paris. Il s'agit d'une jeune fille considérée comme un « *témoin* ».

Enfin, on a appris que l'appartement, dans lequel étaient entreposés quelque 600 kilos d'explosifs et plus d'un millier de cartes d'identité italiennes vierges, est situé à Paris, 39, rue de la Grange-au-Belles (10e). L'immeuble, moderne, nommé la Résidence d'Albouy, donne sur une cour entourée d'autres bâtiments. M. Jean Trillat était locataire depuis environ trois mois avec Mlle Grosbonnet. Ces deux personnes, discrètes et courtoises selon les témoignages, sont entendues depuis le 28 mars par la brigade criminelle ainsi que l'Italienne Olga Girotto, membre présumé de l'organisation terroriste Prima Linea, arrêtée, chez eux. En fait, M. Trillat avait mis son appartement à la disposition d'Olga Girotto.

M. Serge Fassi et Mme Moulin, locataires d'un appartement dans un immeuble modeste, au numéro 12 de la rue Juliette-Dodu (Paris 10e arrondissement), font aussi partie des dix-neuf personnes arrêtées et soupçonnées d'être membres du groupe Action directe.

D'autre part, les quatre ressortissants italiens arrêtés, vendredi 28 mars, au Brusc (Var), et entendus par les policiers des S.R.P.J. de Lille et de Toulon, ont été transférés à Paris par avion militaire, au cours de la nuit du lundi 31 mars au mardi 1er avril. Trois d'entre eux, Franco Pinna, Enrico Bianco et son épouse Aurelia Marchionni, auraient reconnu leur participation au hold-up de Condé-sur-Escaut (Nord), qui, le 28 août 1979, avait rapporté 16 millions de francs à ses auteurs (*le Monde* du 29 août).

D'après les informations recueillies par notre correspondant régional, ces personnes auraient indiqué aux enquêteurs que huit personnes auraient eu un rôle actif dans cette affaire. Chacune aurait conservé 1 million de francs, les 8 millions de francs restants étant versés à un mouvement autonomiste, dont on ne connaît pas, pour l'instant, l'appellation.

Lors de l'arrestation des quatre terroristes présumés, les enquêteurs ont découvert à leur domicile deux pistolets Herstal de calibre 9 millimètres et deux 357 Magnum avec balles engagées dans le canon. D'autre part, il semble bien que l'un des quatre ressortissants italiens, Pier Luigi Amadori, vingt-huit ans, n'est pas idéologiquement proche de ses compagnons. Il avait fait récemment l'acquisition d'un voilier de 14 mètres, le *Marie-Christine-II* et a été arrêté sur le chantier de construction, près de Toulon, où on le réparait.

Le Monde
- 2 AVRIL 1980

## Jean-Marc Rouillan (28 ans), sept ans d'activisme, auteur présumé de l'attentat contre Robert Galley

# Portrait d'un terroriste « à la française »

Jean-Michel BRIGOULEIX

IL a 28 ans, elle en a 23. Leurs vies se confondent avec l'histoire du terrorisme « à la française » depuis 1973. Aussi en vieux routiers de l'activisme, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon sont-ils parvenus à échapper au spectaculaire coup de filet antiterroriste vendredi matin, en compagnie de deux autres militants d'» Action directe », Alain Le Mée, 23 ans, et Philippe Desa, 26 ans.

**Ils sont pour les policiers les auteurs présumés du mitraillage du bureau de Robert Galley, ministre de la coopération, le 28 mars dernier.**

Parmi les dix-neuf personnes interrogées quai des Orfèvres, outre Olga Girotto, 23 ans, la jeune Italienne membre présumée du groupe clandestin italien « Prima Linea », figurent Carlos Jauréguy, 25 ans, Mireille Munoz, 21 ans, Serge Fassi, 29 ans, Martine Moulin, 26 ans et Pascal Trillat, 21 ans. Leur garde à vue doit se prolonger jusqu'à ce soir pour les uns et demain pour les autres. Ceux qui ne seront pas relâchés seront déférés devant la Cour de sûreté de l'État.

**De son côté, le gouvernement italien a demandé l'extradition de quatre de ses ressortissants arrêtés la semaine passée dans les environs de Toulon et à Paris : Franco Pinna, Enrico Bianco, Oriana Marchionni-Bianco et Olga Girotto.** Les trois premiers sont recherchés par la justice italienne pour leur participation supposée à l'enlèvement et à l'assassinat de M. Aldo Moro en 1978. La quatrième est recherchée par le parquet de Turin pour participation à une bande armée. Elle a d'ailleurs déjà eu affaire à la justice italienne à deux reprises.

### Contre le Tour de France

**Pour les policiers, Jean-Marc Rouillan est considéré par les enquêteurs comme le « suspect numéro un » dans l'affaire « Action directe ». Ce n'est pas un inconnu pour eux puisqu'il est depuis de longues années un militant actif de l'ultra-gauche clandestine, notamment dans les rangs du GARI (Groupe Armé pour la Révolution Internationale), une organisation née en 1973 après la disparition du « Mouvement Ibérique de Libération ».**

Après de nombreux coups spectaculaires — l'enlèvement à Paris de Balthazar Suarez, le directeur de la Banque de Bilbao, attentat contre la caravane publicitaire du Tour de France et des cars de pèlerins se rendant à Lourdes — le réseau est démantelé le 28 juillet 1974. Jean-Marc Rouillan, qui semble en être le chef depuis l'exécution de Oriol Sole et Puig Antich en Espagne, échappe aux policiers. Mais il est interpellé à Paris place du Colonel-Fabien le 19 septembre 1974 avec deux autres jeunes gens, il transportait dans une « 4 L » un véritable arsenal. Libéré le 25 mai 1977, après avoir passé trois ans en prison, il reprend du service dans le Sud-Ouest, à Toulouse, PC du GARI, où les bombes ne cessent d'exploser.

Le 14 juillet 1978, le GARI « éclate » de nouveau sous les coups de la police. Mais une fois de plus Jean-Marc Rouillan se retrouve « dehors » pour peu de temps après, faute de preuves.

**C'est alors que ce qui reste du GARI fusionne avec les « desperados » du NAPAP (Noyau Armé pour l'Autonomie Prolétarienne) pour former le groupe « Action directe ».**

Un groupe dont Jean-Marc Rouillan, secondé par son amie Nathalie Menigon, devient rapidement un des éléments les plus en vue.

*Philippe Desa.*

France-Soir
- 2 AVRIL 1980

*Serge Fassi.*

*Pascal Trillat.*

*Martine Moulin.*

*Carlos Jauréguy.*

*Mireille Munoz.*

*Alain Le Mée.*

France-Soir
2 AVRIL 1980

*Nathalie Menigon et Jean-Marc Rouillan sont en fuite : la police les désigne comme les auteurs du mitraillage du bureau de M. Robert Galley.*

## Les quatre Italiens des « Brigades rouges »

*Le gouvernement italien demande l'extradition de ces quatre membres des « Brigades rouges » arrêtés la semaine dernière en France. Franco Pinna (à gauche) serait directement mêlé au rapt et à l'assassinat d'Aldo Moro. Il a été appréhendé près de Toulon, ainsi qu'Enrico Bianco et sa femme Oriana Marchioni-Bianco. Olga Girotto a été surprise à Paris dans un appartement, rue de La Grange-aux-Belles, où étaient entreposés 600 kg d'explosifs.*

# LE COUPLE MAUDIT DU TERRORISME

## Toutes les polices d'Europe aux trousses de Jean-Marc et Nathalie les « mitrailleurs » de R. Galley

**LES interpellations successives de terroristes italiens sur la côte d'Azur, de membres présumés du groupe révolutionnaire « Action directe » à Paris, ont d'ores et déjà permis à la police d'identifier avec certitude les auteurs de l'attentat contre Robert Galley, ministre de la Coopération. Parmi les dix-neuf personnes toujours gardées à vue par la Brigade criminelle, certaines seraient impliquées dans un hold-up, d'autres dans des attentats à main armée, d'autres encore dans l'assassinat du vigile de l'usine Renault-Billancourt, Jean-Antoine Tramoni. Toutes ont en commun leur militantisme ou à défaut leur sympathie plus ou moins agissante pour le terrorisme national et international. Terrorisme dont l'existence était parfois mise en doute. Terrorisme dont la coordination ne pourra désormais plus être niée. L'« Internationale révolutionnaire » a fait l'Europe avant même que l'Europe ne se fasse.**

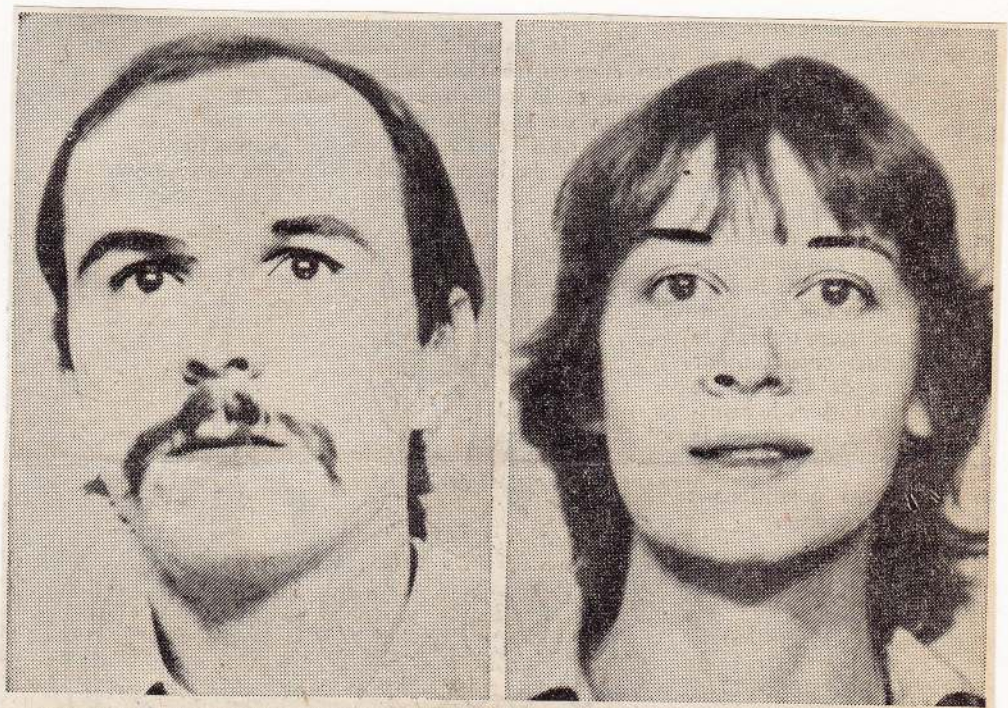

Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, des militants actifs de l'ultra gauche clandestine. Lui surtout était connu de longue date par les enquêteurs qui le soupçonnent d'avoir participé au meurtre du vigile Tramoni. Ci-dessous, trois autres « visages » du terroriste en fuite.

L'AURORE
Mercredi 2 avril 1980

# TOUTES LES POLICES D'EUROPE AUX TROUSSES DES « MITRAILLEURS » DE ROBERT GALLEY

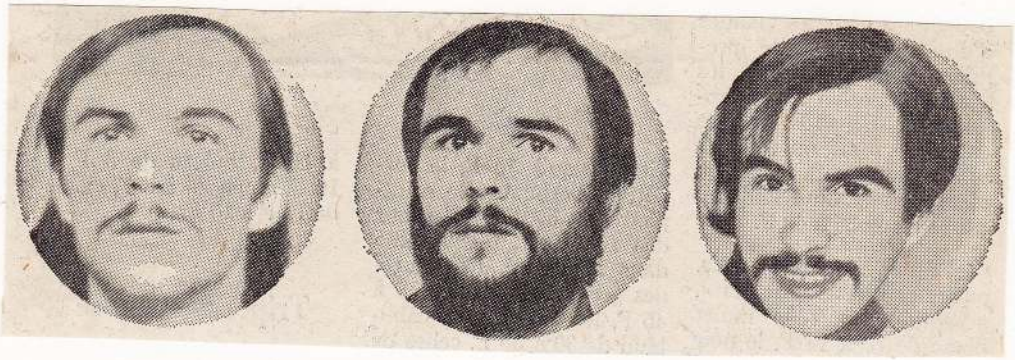

**Tandis que l'Italie demande l'extradition des terroristes italiens arrêtés la semaine dernière à Paris et à Toulon, les policiers de la brigade criminelle poursuivent l'audition des membres présumés du groupe « Action directe ». Maillon par maillon, la chaîne de l'euro terrorisme se déroule et conduit à l'affaire Tramoni, en passant par le hold-up de Condé-sur-Escaut, l'attentat contre le ministère du Travail et, plus récemment encore, celui contre Robert Galley.**

UNE Mercedes gris métallisé. C'est le fil d'Ariane qui, en grande partie, a facilité et permis l'identification des auteurs présumés et en fuite du mitraillage, le 18 mars dernier, du ministère de la Coopération. Cette Mercedes avait servi au cours de diverses attaques à main armée ; elle a également été utilisée lors de l'attentat contre Robert Galley. La brigade antigang avait identifié ses propriétaires avant même l'attentat.

Depuis, Jean-Marc Rouillan, 27 ans, et Nathalie Menigon, 23 ans, sont recherchés. Après de nombreuses filatures, les enquêteurs sont parvenus à un appartement, 39, rue de la Grange-aux-Belles, dans le dixième arrondissement de Paris. Cet appartement est le Q.G. des amis du couple Rouillan-Menigon. La police y a trouvé six cents kilos d'explosifs, un stock d'armes important et un lot non moins important de pièces d'identité italiennes vierges. Les locataires, Jean Trillat et Mlle Grosbonnet,ont mis l'appartement à la disposition d'une Italienne, Olga Girotto. Celle-ci est recherchée par la police italienne.

Membre présumé du groupe terroriste « Prima Linea », Olga Girotto, 23 ans, est soupçonnée du meurtre d'un gynécologue turinois. A Paris, elle serait devenue une des « têtes pensantes ou agissantes » d' « Action directe », mouvement qui a hautement revendiqué l'attentat contre Robert Galley.

Les interpellations à partir de ce moment vont se succéder. Aujourd'hui, outre les quatre Italiens arrêtés à Six-Fours, près de Toulon, dix-neuf personnes sont toujours gardées à vue. Les terroristes italiens ont reconnu avoir participé au hold-up de Condé-sur-Escaut au mois d'août 1978. Mais les polices de France, et surtout d'Italie, les soupçonnent d'avoir enlevé et assassiné Aldo Moro. Porteurs de documents semblables à ceux retrouvés dans l'appartement d'Olga Girotto, les quatre terroristes étaient en contact avec d'anciens membres du G.A.R.I. (Groupe d'action révolutionnaire international) et des N.A.P.A.P. ou (Noyaux armés pour l'autonomie prolétarienne).

## Le meurtre de Tramoni

Jean-Marc Rouillan est, lui aussi, un ancien militant du G.A.R.I. Arrêté le 20 septembre 1974 après une série d'attentats à l'explosif commis dans le Sud-Ouest, Jean-Marc Rouillan fut relâché sans jugement en mai 1977. Sa trace depuis se perd et se retrouve sans cesse. Il est soupçonné d'avoir participé au meurtre de Jean-Antoine Tramoni le 24 mars 1977, à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne). Cinq ans auparavant, Tramoni, alors qu'il était vigile chez Renault avait abattu un militant maoïste, Pierre Overney. Rouillan est également soupçonné d'avoir participé au vol du tableau de Jérôme Bosch, l'« Escamoteur », le 13 décembre 1978.

D'autre part, dans l'appartement qu'occupaient Rouillan et son amie Nathalie Menigon, rue des Pyrénées (20e), la police a retrouvé des papiers établissant de manière certaine que le couple est l'auteur des deux fusillades contre le ministère du Travail et contre celui de la Coopération.

Et l'écheveau se démêle. Deux autres militants d'« Action directe » sont en fuite. Le premier, Philippe de Sa, surnommé le « Portugais », le second, Alain Le Mée, qui hébergeait chez lui à Breteuil-sur-Iton, dans l'Eure, les militants ayant besoin de se cacher pendant quelque temps. Les noms défilent, tous ou presque sont connus des services de police. Mais c'est la première fois que les enquêteurs ont pu, non seulement les retrouver, mais aussi, prouver grâce aux documents découverts dans les appartements où ils se cachaient, leur participation aux attentats qui, depuis des années, se multiplient.

Ainsi de Carlos Jaureguy et de Mireille Munoz. Ainsi de Serge Fassi et Martine Moulin. Ainsi de Pascal Trillat pour ne citer qu'eux. Partout les policiers ont trouvé armes, faux papiers, documents et explosifs établissant à la fois leur participation aux fusillades, aux hold-up et à certains meurtres. Partout les policiers ont pu constater que l'Euro-terrorisme allant des « Brigades rouges » italiennes, aux groupes basques, allemands et français est un fait établi.

Si à Paris, même, le terrorisme a été jusqu'à présent moins radical qu'en Italie, en Espagne ou en Allemagne, c'est que Paris, au même titre que la France entière, servait surtout de refuge aux révolutionnaires. Refuge, terrain pour hold-up... Et de temps à autre, une fusillade ou un réglement de compte à la manière des truands, en ce qui concerne Tramoni. La liste des interpellés ne peut que s'étendre. Mais toutes les personnes entendues ne pourront par contre être inculpées. Le réseau, néanmoins, est sinon démantelé, du moins, sérieusement mutilé.

Le terrorisme existe, la lutte contre cette criminalité qui arbore des couleurs politiques, également. Et toutes les polices d'Europe recherchent aujourd'hui le couple-clé : Jean-Marc Rouillan-Nathalie Ménigon, version terroriste de « Bonnie and Clide »revue et corrigée par un « Mai 68 » dont on n'a pas fini de subir les travers.

**Irina de CHIKOFF et Eric FOLLIN.**

## Les « mitrailleurs » du ministère de la Coopération identifiés

# Terrorisme : au cœur du réseau

**Les responsables de l'attentat contre le ministère de la Coopération, commis le 18 mars, ont été identifiés par la police parisienne. Il s'agit d'activistes connus et déjà impliqués dans d'autres affaires de caractère terroriste : Jean-Marc Rouillan, 28 ans, qui a tiré en direction du bureau de M. Robert Galley, et sa compagne, une grande jeune femme blonde, Nathalie Menigon, 23 ans. Ce couple, qui est en fuite, est le même qui fit feu contre les fenêtres de Robert Boulin, au ministère du Travail, rue de Grenelle, le 17 septembre 1979.**

LE FIGARO
- 2 AVRIL 1980

Jean-Marc Rouillan, originaire d'Auch (Gers), avait déjà été impliqué, avec un certain Pascal Trillat, dans le meurtre de Jean-Antoine Tramoni le 24 mars 1977. Un crime qui se voulait vengeur : quelques années plus tôt, le 25 février 1972, Jean-Antoine Tramoni, vigile chez Renault, avait mortellement blessé un maoïste, Pierre Overney, qui participait à une manifestation devant les grilles de l'usine de l'île Seguin, à Billancourt. Rouillan faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour plusieurs autres méfaits, dont le vol d'un tableau de Jérôme Bosch.

Pascal Trillat, un ancien du G.A.R.I., lui, a été arrêté. C'est un long travail de la brigade antigang qui l'a confondu. Surveillé comme un vulgaire « casseur » de droit commun ; les enquêteurs avaient relevé ses points de chute.

Rue de Vouillé (15e), où il habitait, six pistolets mitrailleurs, deux gilets pare-balles, de très nombreuses munitions et des documents ont suffi pour le confondre, d'autant que les hommes de la brigade criminelle savaient déjà que c'était lui qui avait loué l'appartement 39, rue de la Grange-aux-Belles (10e), où ont été retrouvés les six cents kilos d'explosifs, les mille fausses cartes d'identité et les documents prouvant indiscutablement la collusion entre « Action directe » et les Brigades rouges.

Ce sont d'autres documents, retrouvés dans l'appartement déserté par le couple Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon juste avant la rafle de vendredi dernier, rue des Pyrénées, qui ont fourni aux policiers les preuves supplémentaires qu'ils cherchaient. Ils ont acquis également la certitude que le groupe « Action directe » – qui revendique en outre l'attentat contre le commissariat principal de Toulouse, dans la nuit de samedi à dimanche – n'est qu'une émanation de l'ex-G.A.R.I. (Groupement autonome de révolutionnaires internationalistes) et du N.A.P.A.P. (Noyau armé pour l'autonomie populaire).

Deux autres fuyards, dont les photographies, comme celles de Rouillan et Menigon, ont été diffusées hier par la police, Philippe de Sa, 26 ans, et Alain Le Mée, 23 ans, sont convaincus d'avoir hébergé des membres d' « Action directe » à Paris pour le premier, et à Breteuil-sur-Iton (Eure) pour le second.

Parmi les dix-neuf personnes placées en garde à vue après la grande rafle de vendredi dernier, les policiers ont dévoilé les identités de quelques-uns des plus importants des activistes. Ainsi, on sait maintenant que Carlos Jauréguy, 21 ans, et son amie Mireille Munos, 22 ans, ont été interpellés 17, rue Joseph-Gaillard, à Vincennes. Chez eux, ont été retrouvés des armes, des faux papiers et des documents indiquant qu'ils étaient en rapports fréquents avec les fuyards Rouillan et Nathalie Menigon.

A quelques kilomètres de Pithiviers, à Fay-aux-Loges, dans le Loiret, c'est un nommé Serge Fassi, 30 ans, propriétaire d'un fond de maroquinerie, et son amie Martine Moulin, 27 ans, qui ont été interpellés par les policiers du S.R.P.J. d'Orléans. Chez eux, ont été saisis des faux papiers d'identité, d'autres volés, et une très importante somme d'argent en lires, provenant de hold-up et peut-être de la rançon d'un rapt.

Enfin, les enquêteurs ont donné quelques précisions sur Olga Giroto, née le 15 juillet 1957, à Turin, mais on savait déjà que celle-ci faisait partie du mouvement « Prima Linea » et qu'elle avait été impliquée dans une agression qui avait coûté la vie à un médecin de Turin.

En outre, les quatre Italiens qui étaient entendus, depuis vendredi également, par le S.R.P.J. de Toulon, ont été transférés hier à Paris. Franco Pina, Enrico Bianco, Luigi Amadori et Orianna Marchioni, appréhendés à Six-Fours (Var), dans le cadre de la même opération antiterroriste, seront mis à la disposition des magistrats.

**Jacques Nosari.**

**Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon.**



p.77.jpg

FASCISME

# Des « réseaux » bien peu secrets

## Toutes les personnes arrêtées ou en fuite étaient connues de longue date par la police

**Une dix-neuvième personne a rejoint les dix-huit interrogées à Paris depuis vendredi matin dans le cadre de l'enquête sur le groupe fasciste *Action directe*. On annonce également le transfert de Toulon à Paris des quatre Italiens arrêtés à Six-Fours, dans le Var. Quant aux auteurs présumés du mitraillage du ministère de la Coopération, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, ils sont toujours en fuite.**

Les articles à sensation sur le thème « la-violence-mal-des-sociétés-modernes » ne peuvent camoufler la discrétion entourant cette affaire. Chaque information suscite plus de questions qu'elle n'apporte de réponses.

Parmi les quatre personnes en fuite — Jean-Marc Rouillan, Nathalie Menigon, Philippe De Sa, Alain Le Mean — au moins les deux premières étaient connues de longue date par la police, bien avant l'attentat dont elles sont aujourd'hui accusées. Notamment de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), dite « brigade antigang », qui les avait repérées à l'occasion d'une enquête sur des attaques à main armée. La voiture — une Mercedes — utilisée pour ces attaques est également celle ayant servi pour l'attentat contre le ministère de la Coopération. Ainsi que, vraisemblablement, pour celui perpétré contre le ministère du Travail, le 17 septembre 1979.

Ce n'est pas tout. Jean-Marc Rouillon ayant été arrêté pour attentat à la bombe en septembre 1974. Il se réclamait alors d'un autre groupe terroriste qui se désignait du nom de GARI (Groupe d'action révilutionnaire internationaliste). Avec Pascal Trillat, l'une des personnes interpellées vendredi dernier, il avait été appréhendé en 1977 à Charenton après l'assassinat de l'ex-vigile J.-A. Tramoni. Il a par ailleurs été mêlé à une affaire de vol de tableaux.

Parmi les personnes arrêtées figurent notamment Olga Girotto, impliquée dans une affaire d'homicide et membre du groupe terroriste italien « Prima linea »; Serge Fassi et Martine Moulin, tous deux arrêtés à Foyeaux-Loges (Loiret), près de Pithiviers, par le SRPJ d'Orléans, en possession de faux papiers, de papiers volés et d'une très forte somme en lires qui pourrait provenir de hold-up ou d'une rançon pour enlèvement; Carlos Jaureguy, ex-membre du GARI; Mireille Munoz, détentrice de documents concernant le groupe *Action directe*...

Les enquêteurs connaissaient l'adresse utilisée comme lieu de réunion par Jean-Marc Rouillan et Pascal Trillat (qui en était le locataire en titre, bien que disposant d'un domicile rue de Vouillé dans le 15e arrondissement de Paris) : un appartement situé au 39, rue de la Grange-aux-Belles dans le 10e arrondissement. Outre les armes (dix revolvers et pistolets-mitrailleurs), la police y a saisi plus de 600 kilos d'explosifs et un millier de fausses cartes d'identité italiennes vierges.

Cetta adresse aurait été découverte par la police plus de deux mois avant l'attentat contre le ministère de la Coopération. Et cela dans le cadre d'une enquête sur un hold-up en préparation.

Autant d'indications qui sont loin de répondre aux questions de bon sens que l'on ne peut pas ne pas se poser. La connaissance manifestée par la police des activités et des relations des personnes appréhendées ou recherchées confirme amplement que les terroristes n'étaient pas des inconnus pour tout le monde. Au point que l'on peut se dmander si ce n'est pas la conjonction d'enquêtes sur des délits de droit commun et d'informations provenant d'Italie concernant les « Brigades rouges » et leurs liens avec des groupes français, qui a contraint le ministère de l'Intérieur à prendre des mesures qu'il ne pouvait plus esquiver.

JEAN CHATAIN

## « SPECIALISTE »

L'émission de radio *« Le téléphone sonne »* d'hier soir, était consacrée au terrorisme. Parmi les invités, un journaliste du *Matin*, Laurent Dispot, baptisé « spécialiste » pour avoir écrit un livre intitulé *« La machine à terreur »*. Son point de vue est simple : il n'y a qu'un seul terrorisme international et c'est... l'URSS. Ou bien le Vietnam... La haine du communisme revêt souvent l'aspect d'une obsession pathologique, en voici une nouvelle preuve. En tout cas, on comprend devant ce genre de « spécialiste » pourquoi un transfuge de la presse Hersant ne se sent pas dépaysé en passant du *Figaro* au *Matin*.

l'Humanité
- 2 AVRIL 1980

SURETE

## La police affirme avoir identifié les deux membres du commando du ministère de la Coopération

# «Action directe»: la police lache quelques noms

Avec précaution, la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne donnait, hier mardi, quelques renseignements concernant l'identité de 5 des 19 interpellés lors de la rafle antiterroriste de vendredi dernier. Outre Olga Girotto, 23 ans, de nationalité italienne et membre présumée du groupe clandestin *Prima Linéa*, figurent Carlos Jaureguy (25 ans), Mireille Munoz (21 ans), Serge Fassi (29 ans), Martine Moulin (26 ans) et Pascal Trillat âgé de 21 ans. Ce dernier était déjà arrêté au début décembre 1977 et traduit devant le juge Chavagnac pour avoir hébergé de temps en temps son camarade Chistian harbulot alors recherché par la police dans le cadre de l'assassinat de Jean Antoine Tramoni. Inculpé de « *recel de malfaiteur* » il était écroué à la prison de Fleury Mérogis puis condamné à la peine de 16 mois d'emprisonnement dont huit ferme.

D'autre part, la police judiciaire donnait l'identité de quatre membres présumés du groupe « *Action directe* » actuellement en fuite. Avec Alain Le Mee (23 ans) et Philippe De Sa (26 ans), la police donne les noms de Jean Marc Rouillan (27 ans) et Nathalie Ménigon (23 ans). Pour les policiers, ce couple pourrait être l'auteur du mitraillage, le 18 mars dernier, du ministère de la Coopération ainsi que celui, le 17 septembre 1979, du Travail et de la Participation.

Ancien membre du *Groupe d'Action Révolutionnaire International* (GARI) (1) Jean Marc Rouillan devait être arrêté puis écroué à la prison de la Santé le 20 septembre 1974 pour port d'armes après une série d'attentats à la bombe commis contre un certain nombre d'édifices espagnols en France. Comme une dizaine de membres du GARI, il devait être relaché au printemps 1977 et aucun d'entre eux n'a été jugé 6 années après les faits. Par deux fois, à Toulouse et Paris, la police perquisitionnait des appartements au cours de l'année 1978 et en interpellait les occupants après y avoir découvert des caches d'armes. Dans les deux cas, Jean Marc Rouillan a été arrêté puis relâché avec ses camarades.

14 décembre 1978, deux jeunes gens s'emparent du célèbre tableau de Jérome Bosch « l'Escamoteur ». Toile inestimable, elle est néanmoins évaluée à 3 millions de francs par les assureurs. Vendredi 2 février 1979, la police tend une embuscade à deux hommes venus négocier la toile en pleine rue. Eric Moreau, porteur du tableau, est arrêté mais son ami réussit à se perdre dans la foule. Encore une fois, la police l'identifie comme étant Jean Marc Rouillan, ex-inculpé des GARI. Le tableau regagne le musée principal de Saint Germain en Laye et Rouillan est en fuite.

Il faudra attendre demain jeudi et la fin de la garde à vue exceptionnelle placée sous la responsabilité de la Cour de Sûreté de l'Etat, pour connaître le sort des 19 personnes actuellement entendues. Une journée et une nuit pour un tirer le maximum.

*(1) GARI, groupe de libertaires anti-franquistes qui s'est manifesté après la mort du militant catalan Puig Antich par de nombreuses actions, frappant diverses cibles espagnoles, principalement en France.*

**Action directe** : La brigade criminelle, chargée de l'enquête, annonçait hier soir que la participation de Jean Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon aux mitraillages des ministères du Travail et de la coopération, avait été établie à la suite de la saisie, dans une « planque », rue des Pyrénées, à Paris, de documents dont la nature n'a pas été précisée.

**Libération**

*LE 2 AVRIL 1980*

*C'est en filant Jean-Marc Rouillan que la police a pu démanteler le réseau « Action directe » mais lui est en fuite avec son amie*

# Les trois visages d'un terroriste

Il est intéressant de noter l'étroite collaboration entre les différents services de police, tant ceux de l'étranger, que ceux de la police nationale. En effet, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon ont été identifiés grâce aux renseignements de la Brigade de recherche et d'intervention (dirigée par le commissaire Broussard), transmis à la Brigade criminelle.

**Ex-militant du GARI**

Depuis plusieurs semaines, les policiers de l'antigang s'intéressaient de très près à une Mercédès qu'ils voyaient souvent apparaître lors d'attaques à main armée. Cette même voiture a servi notamment lors du mitraillage du ministère de la Coopération. Forts de ces renseignements, les policiers organisèrent des filatures qui leur permirent d'identifier les relations et amis du couple Jean-Marc Rouillan-Nathalie Ménigon, qui se réunissaient tous au 39, rue de la Grange-aux-Belles, dans le 10e arrondissement. C'est là que furent retrouvés les six cents kilos d'explosifs, les armes et de nombreuses cartes d'identité italiennes vierges.

Rouillan, ex-militant du GARI (Groupe d'actions révolutionnaires internationaliste) et son amie pourraient avoir également participé à une fusillade contre un autre ministère, celui du Travail et de la Participation, le 17 septembre dernier. Toujours de même source, Rouillan ne serait pas étranger à l'assassinat de Jean-Pierre Tramoni, vigile de l'usine Renault, lui-même meurtrier de Pierre Overney.

Parmi les personnes interpellées figurent : Olga Girotto, Pascal Trillat, Serge Fassi, Carlos Jauregui, Martine Moulin, Mireille Munoz. Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon sont actuellement en fuite, ainsi qu'Alain Le Mée et Philippe De Sa. D'après les policiers français, tous ces membres d'Action directe sont les « fils spirituels » de l'ancien GARI, et leur collaboration avec les Brigades rouges semble évidente.

**Eric YUNG**

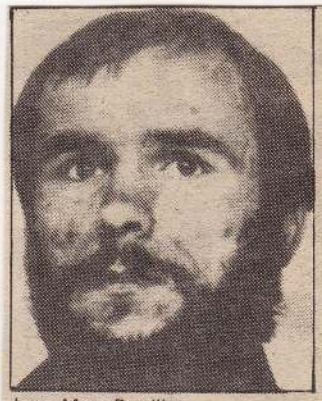

Jean-Marc Rouillan

Jean-Marc Rouillan bis

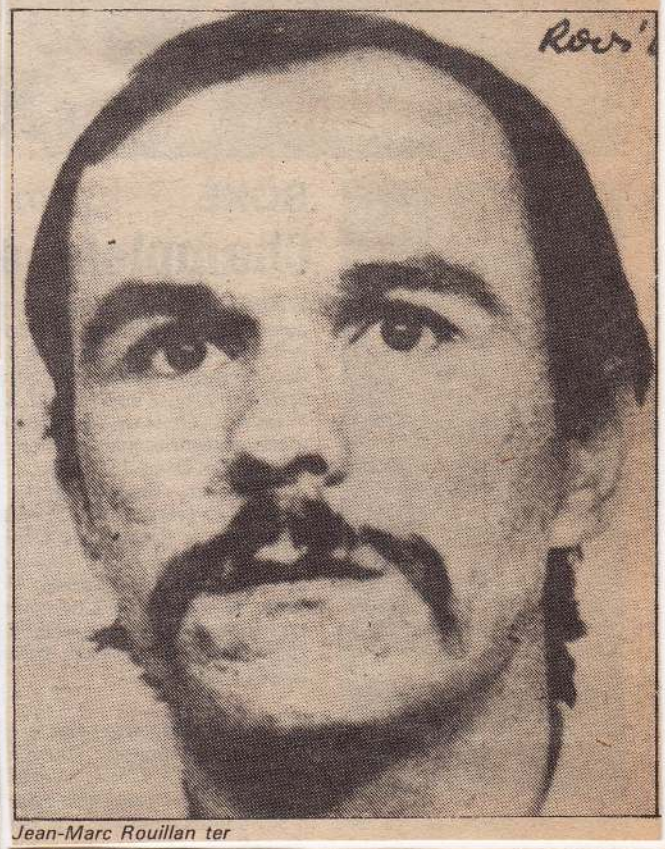

Jean-Marc Rouillan ter

Nathalie Menigon. Elle aurait participé à l'attentat contre Robert Galley.

*La lutte antiterroriste continue avec succès, si l'on en croit le nombre grandissant des interpellations. Aujourd'hui, dix-neuf personnes sont gardées à vue dans les locaux de la police judiciaire.*

le quotidien de paris 02 AVR. 1980

# Action directe : quatre membres en fuite

***Les terroristes italiens arrêtés à Toulon ont été transférés à Paris***

LE MATIN
DE PARIS
02 AVR. 1980

**Les quatre Italiens arrêtés vendredi à Six-Fours (Var), et entendus depuis par le commissariat de Toulon, ont été transférés hier matin à Paris. D'autre part, quatre membres du groupe Action directe restent en fuite, parmi lesquels Jean-Marc Rouillan, vingt-sept ans et Nathalie Ménignon, vingt-trois ans, dont la participation aux attentats du ministère du Travail et de la Participation, le 17 septembre, et à celui du ministère de la Coopération, le 18 mars, est désormais chose acquise pour les policiers, après une perquisition effectuée dans un appartement du XX^e^ arrondissement à Paris.**

LES deux jeunes gens avaient été repérés par les policiers de la brigade antigang dans une enquête sur les attaques à main armée commises avec la Mercedes ayant servi lors de l'attentat contre Robert Galley, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménignon sont bien, selon les policiers, les auteurs du mitraillage du ministère du Travail et de la Participation, le 17 septembre 1979, rue de Grenelle, à Paris.

Ancien membre des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes), Jean-Marc Rouillan, vingt-sept ans, originaire d'Auch (Gers), avait été arrêté le 20 septembre 1974 et écroué à la prison de la Santé, à Paris, après une série d'attentats à l'explosif revendiqués par ce groupe, et commis contre plusieurs édifices espagnols dans le sud-ouest de la France, à Paris et à Bruxelles.

Dans l'affaire du ministère de la Coopération, les policiers ont acquis la certitude que Nathalie Ménignon et Jean-Marc Rouillan ont bien participé au mitraillage de la façade, le 18 mars dernier. Les hommes du commissaire Marcel Leclere, chef de la brigade criminelle de la police judiciaire, se fondent pour l'affirmer sur les documents qu'ils ont découverts dans une des planques du couple, rue des Pyrénées, et qui mettent formellement en cause le couple dans les attentats du 17 septembre et du 18 mars. Sans donner plus de détails, le chef de la BC a également affirmé que des informations en cours de vérification pourraient dans les prochains jours, démontrer la collusion certaine existant entre les militants d'Action directe et plusieurs groupes extrémistes italiens. Enfin, le commissaire Leclerc, a souligné que d'ores et déjà, le laboratoire de la préfecture de police avait pu établir que certains explosifs utilisés au cours d'attentats récents revendiqués par Action directe provenaient du stock saisi vendredi dernier, rue de la Grange-aux-Belles.

Une dizaine de membres des GARI avaient été également emprisonnés à l'époque. Aucun d'entre eux n'a encore été jugé six ans après les faits. Tous ont été relâchés, la plupart étant astreints à un contrôle judiciaire très strict. Libéré parmi les derniers, le 25 mai 1977, Jean-Marc Rouillan était en fuite depuis avril 1979.

Dans l'affaire du réseau Action directe, deux autres personnes, Alain Le Mée, vingt-trois ans, et Philippe de Sa, vingt-six ans, sont également en fuite, Enfin, parmi les dix-neuf personnes du groupe interrogées par la police judiciaire parisienne, figurent, outre Olga Girotto, vingt-trois ans, la jeune Italienne membre présumé du groupe clandestin italien Prima Linea, Carlos Jaureguy, vingt-cinq ans, Mireille Munoz, vingt et un ans, Serge Fassi, vingt-neuf ans, Martine Moulin, vingt-six ans, et Pascal Trillat, vingt et un ans.

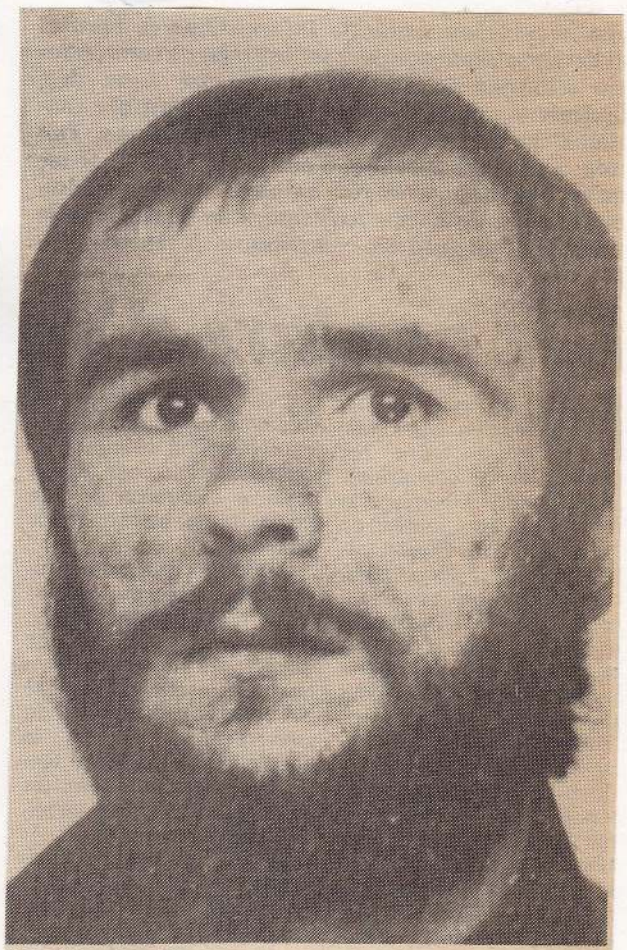

*Jean-Marc Rouillan* AP

# Quatre membres présumés du groupe Action directe sont recherchés

Près d'une semaine après le « coup de filet » de la police parmi les membres présumés du groupe Action directe dans la région parisienne, la brigade criminelle dirigée par le commissaire-divisionnaire Marcel Leclerc continue activement ses recherches. L'interpellation, jeudi 27 mars, à Orly, de deux personnes « suivies » s'apprêtant à prendre un avion en direction de l'île de la Réunion dans lequel avait pris place M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, avait conduit la police à entreprendre une opération qu'elle aurait sans doute préféré avoir eu le temps de préparer avec plus de soin (*le Monde* du 1er avril). Contrairement à ce qu'avait annoncé la direction centrale de la police judiciaire, le vendredi 28 mars, le groupe Action directe n'est, en effet, pas encore totalement démantelé.

De source policière, on indiquait, mardi 1er avril, que quatre personnes étaient en fuite. Il s'agit de Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans (voir encadré), Nathalie Menigon, vingt-trois ans, Alain Le Mee, vingt-trois ans et Philippe De Sa, vingt-six ans. Au sujet des deux premières personnes, on affirme à la police judiciaire détenir des preuves matérielles de leur participation au mitraillage du ministère du travail et de la participation et de celui de la coopération. Ces identifications semblent avoir été permises grâce à des documents découverts dans un appartement de la rue des Pyrénées, à Paris (20e). En outre, les enquêteurs ont perquisitionné d'autres domiciles utilisés par le groupe Action directe.

La présence, parmi les dix-neuf personnes entendues par la brigades criminelle, de Pascal Trillat (et non Jean comme nous l'avons écrit), vingt et un ans, confirme, d'autre part, que des militants proches des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) ont pu se joindre au groupe Action directe, tout comme des membres des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste) comme Jean-Marc Rouillan, selon la police. Pascal Trillat avait, en effet, été inculpé de recel de malfaiteurs, en décembre 1977, et écroué. On lui reprochait alors d'avoir hébergé durant trois nuits Christian Harbulot, soupçonné par la police d'avoir participé à l'assassinat, le 23 mars 1977, du meurtrier de René - Pierre Overney, Jean-Antoine Tramoni, employé au service de surveillance de la Régie Renault. Le 22 mars 1978, la dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris avait condamné Trillat à seize mois d'emprisonnement dont huit avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve.

Pascal Trillat avait récemment mis à la disposition d'Olga Girotto, également arrêtée, membre présumée du groupe terroriste italien *Prima Linea*, un appartement situé rue de la Grange-aux-Belles, à Paris (10e), où les policiers ont découvert, le 28 mars, 600 kilos d'explosifs, des armes et plus d'un millier de cartes d'identité italiennes vierges.

D'autre part, divers éléments laissent penser qu'une « scission » est intervenue parmi les autonomes au cours du premier trimestre 1979, notamment après les incidents provoqués à Paris dans le quartier de la gare Saint-Lazare. Certains autonomes auraient alors opté pour un type d'actions plus radicales et se seraient regroupés, avec des anarchistes, pour créer le groupe « Action directe ». Cette rencontre, *a priori* contre nature, s'explique sans doute par l'abandon d'éventuels clivages doctrinaux au profit d'un accord sur la base d'une « lutte armée » contre l'Etat.

## L'itinéraire d'un anarchiste

Depuis plusieurs jours, la police recherche Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, et une jeune femme, Nathalie Ménigon, vingt-trois ans, soupçonnés (nos dernières éditions) d'être les auteurs des mitraillages du ministère du travail et de la participation, le 16 septembre 1979, et du ministère de la coopération, le 18 mars. En la personne de J.-M. Rouillan, les enquêteurs retrouvent en fait, en dépit de son âge, un « vieux » militant. Originaire du Sud-Ouest, il semble bien qu'il ait, vers dix-huit ans, été séduit par les idées anarchistes ou, si l'on préfère, libertaires. Vivant dans une région proche de l'Espagne, sensibilisé à la lutte antifranquiste, il aurait rejoint, durant plusieurs années, des groupes espagnols engagés dans la clandestinité.

Dans le prolongement de cette « période espagnole », Jean-Marc Rouillan, aux mois d'avril et mai 1974, aurait participé à la naissance de l'un des GARI (groupes d'action révolutionnaire internationaliste), qui, de manière coordonnée, lutteront contre le régime franquiste en séquestrant pendant trois semaines le directeur de la Banque de Bilbao à Paris, puis en commettant divers attentats durant l'été 1974 à Lourdes, Toulouse et Bruxelles.

Ce passage présumé au GARI, de tendance libertaire, mènera, le 5 décembre 1974, J.-M. Rouillan en prison. Alors qu'il est interpellé, à Paris, à bord d'une voiture avec deux camarades, la police découvre notamment dans le véhicule de nombreuses armes. Rouillan, alias Sebas, insoumis, vivait alors sous l'identité de Dominique Moran. Il est inculpé de détention et de transport d'armes, de munitions de guerre et d'engins explosifs, infractions qui relèvent de la Cour de sûreté de l'Etat.

Celle-ci se dessaisira du dossier un an et demi plus tard, en mars 1976, estimant que les détenus présumés membres du GARI — au nombre de douze — ne pouvaient, en définitive, être considérés comme ayant été « *en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat* ».

L'instruction continue donc sous la compétence d'un magistrat du tribunal de Paris. Le 25 mai 1977, l'un des derniers, Rouillan recouvre la liberté.

Depuis lors, il est tantôt considéré comme étant en fuite à l'étranger, tantôt comme vivant dans la clandestinité en France. Conservant ses attaches anarchistes, il semble se rapprocher d'un courant, issu des maoïstes, attiré par la lutte armée et une organisation susceptible de la soutenir. Ces caractéristiques se retrouvent dans le groupe Action directe.

Le 2 février 1979, la police arrête M. Eric Moreau, vingt-quatre ans, connu par elle comme militant autonome. Sur le siège arrière de sa voiture, elle découvre un tableau de Jérôme Bosch, *l'Escamoteur*, volé en décembre 1978 à Saint-Germain-en-Laye. Les enquêteurs ont la conviction que Rouillan est complice du vol.

Près de six ans après les actions entreprises par les GARI — dont les membres n'ont toujours pas été jugés, — Rouillan tente à nouveau d'échapper à la police.

LAURENT GREILSAMER.



Le Monde
3 AVRIL 1980

Les dix-neuf militants d'Action directe et leurs quatre « amis » italiens déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat

# LA PHASE JURIDIQUE

L'AURORE
- 3 AVRIL 1980

LA première partie de l'enquête que mènent les policiers de la brigade criminelle sur le réseau « Action directe » s'est terminée, hier soir, par l'envoi devant la Cour de sûreté de l'État de 17 des 20 jeunes gauchistes qui ont été interpellés, vendredi dernier, à Paris et à Phithiviers dans le Loiret. Ils ont été rejoints par les trois Italiens arrêtés près de Toulon. Trois personnes : une jeune fille interpellée, mercredi matin a été relachée quelques heures plus tard ainsi que deux autres personnes qui ont pu regagner leur domicile, mardi dans la soirée.

Une grande confusion a régné, hier soi, Quai des Orfèvres, et il n'a pas été possible de savoir qui ètaient les onze autres compagnons de Olga Girotto, l'Italienne, de Serge Fassi, Pascal Trilla, Carlos Jaureguy et leurs amies.

Hier après-midi, les enquêteurs de l'Office central de répression du banditisme qui, eux, interrogeaient François Pinna, Enrico Bianco et sa femme Oriana Marchioni-Bianco ont retrouvé dans un appartement du 13e arrondissement la machine qui a servi à imprimer les fausses cartes d'identité italiennes, tout un lot de celles-ci, 50.000 F provenant du hold-up de 16 millions à Condé-sur-Escaut et un lot de munitions pour P 38, l'arme préférée des terroristes italiens.

Ils ont aussi découvert des documents qui, une fois de plus, indiquent que Olga Girotto était un maillon important de l'Euroterrorisme, sans doute le trait d'union entre ses compatriotes et les membres d'« Action directe ».

Si le gros de la troupe révolutionnaire semble maintenant être sous les verrous, ceux qui ont échappé au coup de filet de vendredi soir ont fait savoir qu'ils étaient encore en mesure de faire parler d'eux par un appel téléphonique à l'A.F.P. Une voix anonyme a dicté un communiqué dans lequel il est proféré des menaces contre MM. Jean Foyer et Jacques Piot, respectivement président et vice-président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, et de préciser :

**« Ils auront du fil à retordre avec nous. Nous entendons punir le pouvoir pourri par leur intermédiaire, de manière à nous faire connaître encore mieux et prouver que nous existons. »**

Ainsi se termine la première phase de l'opération menée par les forces de l'ordre pour démanteler le réseau « Action directe ». N'est-ce qu'une tête de l'hydre qui vient d'être coupée ? Les jours à venir le diront.

**Éric Follin**

# Survivre au terrorisme

« COMMENT survivre dans un monde peuplé de terroristes ». *C'est un tout nouveau manuel distribué par le géant italien de l'automobile, Fiat, à ses quelque trois mille directeurs. Un manuel dont on pourrait s'inspirer en France, où le terrorisme à l'italienne a fait école.*

*L'opuscule est un ouvrage de cinq pages dont le contenu a été étudié, conçu et rédigé par des experts en guérilla, des officiers des services spéciaux et des responsables des forces de sécurité. Le principe de base de défense individuelle préconisé par le manuel consiste dans l'exploitation de l'improndérable.*

*Il est donc fortement recommandé aux victimes en puissance de varier tous les jours leur itinéraire et leurs habitudes, ainsi que leurs moyens de transport. Egalement de ne pas ouvrir les portières ou les vitres des voitures à des inconnus, même s'ils portent des uniformes de policiers, sauf présentation de cartes d'identification.*

*Ne jamais descendre de son véhicule au cours d'un arrêt imprévu ; considérer comme suspect tout accident qui pourrait barrer la route ou des panneaux de signalisation qui indiquent une déviation ; bien surveiller son rétroviseur et ralentir au besoin pour se laisser dépasser par la voiture qui vous suit ; dans la mesure où la voiture ralentit aussi, alerter aussitôt par radio le centre opérationnel Fiat et se diriger vers le poste de police le plus proche.*

*Chez elle, la « cible éventuelle » des terroristes devra noter tout appel téléphonique anormal, enregistrer les coups de fil anonymes et noter soigneusement les bruits de fond. Il devra bien entendu avoir une porte blindée et un système d'alarme très sophistiqué.*

*Et la Fiat, ne reculant devant aucun sacrifice, met en permanence une flottille de voitures blindées et six gorilles superentraînés à la disposition de ses directeurs lors de leurs voyages d'affaires.*

**Claude DOMINIQUE**



p.83.jpg

## Vingt-trois membres d' « Action directe » déférés devant la Cour de sûreté de l'État

# Terrorisme : la collusion franco-italienne

PAR JEAN-PIERRE MOGUI

**Les vingt-trois personnes soupçonnées de menées subversives au sein du groupement révolutionnaire « Action directe » ont été déférées, hier en fin d'après-midi, devant le parquet de la Cour de sûreté de l'État. Ainsi s'achevait, après six jours de garde à vue prévus par le code de procédure pénale pour toutes les affaires semblables « d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État », la première phase d'une enquête confiée à la brigade criminelle de la préfecture de police, dirigée par le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc.**

Tout avait commencé vendredi dernier, dans le Var, par l'arrestation dans une villa du hameau du Brusc, près de Six-Fours, de deux hommes et de deux femmes. De « gros poissons » pour les policiers lillois, toulonnais et niçois qui avaient mené l'enquête : ces quatre personnes étaient suspectées d'être les auteurs d'un hold-up commis le 28 août 1979 à la perception de Condé-sur-l'Escaut (Nord). Seize millions de francs avaient été dérobés.

Très vite, l'affaire allait prendre une autre orientation. Les deux hommes, Franco Pinna et Enrico Bianco, et une des femmes, Oriana Marchioni, étaient recherchés par la justice italienne qui les soupçonnait d'avoir participé, en mai 1978, en tant que militants des « Brigades rouges », à l'enlèvement, à la séquestration et au meurtre d'Aldo Moro, le leader de la démocratie chrétienne.

L'autre femme, Olga Girotto, appartenait au réseau « Prima Linea » et était impliquée dans l'assassinat d'un médecin de Turin.

Simultanément, une importante opération antiterroriste se déroulait dans la région parisienne et dans le Loiret. Au départ, la corrélation entre l'attentat du 18 mars dernier contre le ministère de la Coopération et M. Robert Galley, et une affaire de droit commun : la Mercedes qui avait servi à l'agression contre le ministre était surveillée par les hommes de la brigade antigangs depuis plusieurs semaines. Le commissaire Broussard pensait que ses utilisateurs préparaient un hold-up et en fit part à son collègue Marcel Leclerc, de la brigade criminelle.

Dès lors, la brigade antigangs, la criminelle et les renseignements généraux unirent leurs efforts. Ils aboutirent à l'arrestation de dix-neuf personnes et à la saisie d'une quinzaine d'armes, de gilets pare-balles et de 604 kilos de dynamite.

Mais, plus encore que la découverte d'armes et d'explosifs, c'est celle d'un millier de fausses

### Menaces contre Jean Foyer et Jacques Piot

**Un correspondant anonyme se réclamant du groupe « Action directe » a proféré, hier, des menaces à l'encontre de deux parlementaires, Jean Foyer et Jacques Piot, en représailles contre la récente arrestation de plusieurs personnes suspectées d'appartenir à cette organisation extrémiste.**

**Dans un appel téléphonique à l'A.F.P., ce correspondant a affirmé que MM. Foyer et Piot, respectivement président et vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, *« auront du fil à retordre avec nous ». « Nous entendons punir le pouvoir pourri par leur intermédiaire,* a-t-il ajouté, *de manière à nous faire connaître encore mieux et prouver que nous existons. »***

***« Foyer et Piot, tremblez.* Action directe *veille »,* a conclu ce correspondant anonyme.



LE FIGARO
3 AVRIL 1980

cartes d'identité italiennes qui provoqua un nouveau rebondissement de l'enquête. Des cartes absolument identiques avaient été trouvées dans la villa de Franco Pinna, au Brusc.

La collusion entre les « Brigades rouges » italiennes et le groupe « Action directe », qui avait revendiqué l'attentat contre M. Robert Galley, ne faisait plus aucun doute. Autre élément permettant la confirmation de cette hypothèse : des billets de banque, retrouvés au Brusc, provenaient du hold-up de Condé-sur-l'Escaut. Or, dès le début de l'enquête, cette attaque à main armée avait été attribuée au G.A.R.I. (Groupement autonome révolutionnaire internationaliste), dont le réseau « Action directe » est une émanation.

Preuve supplémentaire : au cours de leur interrogatoire, les Italiens arrêtés près de Toulon ont révélé l'adresse d'un local situé 23, rue Henri-Regnault, dans le 14e arrondissement, à Paris. Les enquêteurs se sont rendus à l'adresse indiquée. Ils y ont découvert la machine qui avait servi à la fabrication des fausses cartes d'identité italiennes, des munitions de P. 38 et 50.000 F en billets provenant du hold-up de Condé-sur-l'Escaut.

D'affaires de droit commun, on passait au terrorisme politique. Les premiers interrogatoires, menés par les hommes de la brigade criminelle, ôtaient les derniers doutes. Ils montraient aussi, malheureusement, que quatre personnes avaient échappé au coup de filet : deux comparses, mais surtout Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, qui sont, vraisemblablement, les auteurs du mitraillage contre le ministère de la Coopération.

Militant actif de l'ultra-gauche clandestine, Jean-Marc Rouillan n'est pas un inconnu pour les services de police. Il a notamment été impliqué dans l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, le vigile de la Régie Renault, meurtrier du militant maoïste Pierre Overney. Arrêté en 1974 à Paris, Rouillan avait été d'autre part inculpé pour toute une série d'attentats à l'explosif commis dans le Sud-Ouest, à Paris et à Bruxelles. Mis en liberté conditionnelle en mai 1977, il ne s'était évidemment jamais plus présenté au contrôle judiciaire auquel il devait se soumettre.

Quant au réseau « Action directe », il s'est signalé à l'attention pour la première fois en septembre 1979, en revendiquant, dans un communiqué remis à l'agence France-Presse, des attentats commis quelques jours plus tôt au ministère de la Santé, au ministère du Travail et au siège de la Sonacotra. A ce communiqué, signé en français et en arabe, était joint un manifeste évoquant, tout à la fois, *« le temps de travail, l'augmentation du coût de la vie, les bas salaires, l'avortement et la condition des travailleurs immigrés »*.

La tâche essentielle du magistrat instructeur et des policiers paraît être désormais de savoir pourquoi et comment les membres français du groupe « Action directe » ont collaboré avec des organisations terroristes italiennes telles que les « Brigades rouges » ou « Prima Linea » (Première ligne). La confrontation entre les « Parisiens » et les ressortissants italiens arrêtés près de Toulon pourrait apporter quelques éclaircissements.

Déjà, l'an dernier, un rapport des services secrets italiens, rendu public à Rome, établissait que la « direction stratégique » du terrorisme italien se réunissait régulièrement à Paris, et que l'affaire Aldo Moro avait été téléguidée depuis la capitale française. Arrêté en avril 1979, le chef présumé des « Brigades rouges », le professeur Toni Negri, soupçonné d'être l'instigateur de l'enlèvement du leader de la démocratie chrétienne, a séjourné à Paris de novembre 1977 à juin 1978. Il logeait 2, rue de Tournon et partageait son temps entre Milan et la capitale française, où il était le jour de l'enlèvement.

Un alibi que ne contestent pas les magistrats italiens qui sont, en revanche, convaincus que c'est de Paris que Negri a dirigé l'opération : en effet, plusieurs messages ont été téléphonés à la famille d'Aldo Moro depuis la région parisienne. Un point que l'enquête sur le groupe « Action directe » pourra peut-être permettre de préciser.

# La lutte contre les menées subversives

Le code de procédure pénale prévoit que les menées subversives, qu'elles soient la conséquence d'actions d'autonomistes bretons, corses, ou basques, ou encore de groupements extrémistes, relèvent de la compétence de la direction centrale de la police judiciaire.

Toutefois, lorsque ces menées subversives sont le fait d'extrémistes étrangers, la direction de la surveillance du territoire collabore à l'enquête, car sa spécificité en matière de contre-espionnage fait qu'elle détient, dans sa documentation, des éléments d'information sur ces extrémistes.

La DST n'intervient seule que lorsque l'enquête, soit de sa propre initiative, soit sur réquisition de la Cour de sûreté de l'Etat, concerne exclusivement une affaire d'espionnage.

La brigade criminelle est donc officiellement chargée de tous les crimes et délits contre la chose publique et, notamment, des atteintes à la sûreté intérieure de l'Etat. Toutes les infractions de droit commun à motivation politique sont donc de son ressort.

L'accroissement de la criminalité à motivation politique a conduit le gouvernement, en avril 1978, à constituer au sein de la « criminelle » une mini-brigade spécialisée dans la lutte antiterroriste. Cette centralisation des affaires politiques a permis d'accroître la rapidité et l'efficacité de la riposte policière dans ce domaine.

Elle bénéficie, en outre, de l'intensification de la transmission des renseignements, à tous les niveaux de la hiérarchie, entre la police criminelle et les autres services de police.

85 LE FIGARO - 3 AVRIL 1980

APRES LES VAGUES D'ARRESTATIONS EN FRANCE ET EN ITALIE

# Le terrorisme

par Alain Touraine

**Avec les vagues d'arrestations opérées tant en France qu'en Italie, le terrorisme est revenu sur le devant de l'actualité. Pour Alain Touraine, le terrorisme européen ne se réduit pas au banditisme, pas davantage à la violence révolutionnaire ou nationaliste qui s'explique par la répression que subissent ceux qui y recourent. Parfois cette violence est dirigée contre l'adversaire direct, comme ce fut le cas des maquisards français. Les maquisards deviennent alors des terroristes. Leur comportement reste pourtant très différent des terroristes de l'Europe actuelle où les droits politiques des minorités sont mieux respectés que dans la plus grande partie du monde. La seule exception importante est celle des mouvements nationalistes irlandais, basques, bretons ou corses. Hors ces exceptions, quelle est la signification du terrorisme contemporain ?**

IL faut chercher dans le mouvement lui-même et non dans la situation politique l'explication de son recours à la violence. Le terrorisme accompagne le déclin d'un mouvement révolutionnaire. Le propre de celui-ci est d'associer un mouvement populaire à un renforcement par la force d'un pouvoir d'Etat autoritaire ; il suppose donc l'association d'une lutte de classe et d'un blocage des institutions. Si la lutte populaire manque, il ne reste plus qu'un putsch ou un coup d'Etat ; si les institutions politiques ne sont pas bloquées, l'action de classe les utilise pour obtenir des réformes de structure ; mais lorsque le mouvement de masse s'éteint et que les institutions politiques sont ouvertes, le mouvement révolutionnaire se transforme pour l'essentiel en partis politiques, voire en forces de gouvernement ; c'est alors qu'apparaissent par contrecoup les sectes et le terrorisme. La secte remplace l'action impossible par la conviction et l'homogénéité d'un groupe exemplaire ; le terrorisme remplace l'action des masses contre l'Etat par la violence contre les institutions et les personnes qui symbolisent le pouvoir de décision ou de répression.

Nous vivons en Europe le déclin des mouvements révolutionnaires ouvriers. Les partis à forte base ouvrière ne sont plus révolutionnaires, même les partis communistes. Ce refroidissement de l'action sociale et de l'action politique entraîne par compensation le recours idéologique à la violence. Car le terrorisme, s'il n'est pas toujours l'œuvre d'intellectuels, est le plus souvent celle d'idéologues. Il ne compte plus sur la violence pour réveiller un peuple endormi mais il transforme le fantôme du mouvement révolutionnaire en force de destruction et surtout d'autodestruction, car le terroriste n'est pas seulement celui qui tue ; il est plus encore celui qui accepte sa propre mort et va souvent à son devant.

Le terrorisme dans les régimes démocratiques n'annonce pas la naissance d'un mouvement social mais sa fin ; il l'accélère même. Non seulement par la répression qu'il déclenche, mais parce que son action clandestine exige à la fois des moyens matériels considérables, donc des attaques à main armée ou des prises d'otages, et des châtiments extrêmes contre les délateurs, les traîtres ou les renégats, ce qui rapproche le terroriste du bandit et souvent le confond avec lui.

A la fin du XIX[e] siècle, les attentats anarchistes ont correspondu à une période de forte industrialisation et donc de déclin des classes populaires antérieures à la révolution industrielle, déclin accentué politiquement en France par la répression de la Commune et la longue interdiction du syndicalisme ouvrier. De nos jours, c'est le déclin du mouvement ouvrier révolutionnaire qui produit la Fraction armée rouge en Allemagne et les Brigades rouges ou les Autonomes en Italie. Pourquoi ce terrorisme fut-il si fort en Allemagne et en Italie et jusqu'ici si limité en France ? En France, c'est l'Union de la gauche qui nous sauva du terrorisme.

La Gauche prolétarienne, d'inspiration maoiste, décida de se dissoudre deux ans après la signature du Programme commun de la gauche. Seuls de petits groupes d'inspiration maoiste choisirent la voie de la violence. L'avenir semblait favorable à la gauche qui avait manqué de peu la majorité parlementaire en 1967. En Allemagne, l'interdiction du parti communiste et l'orientation modérée de la social-démocratie interdisaient aux révolutionnaires de faire un bout de chemin avec les réformistes. Enfin, en Italie, un des objectifs principaux de la violence terroriste soulignée par l'assasinat d'Aldo Moro, fut d'empêcher la réalisation



LE MATIN
DE PARIS
03 AVR. 1980

du compromis historique, d'un accord de gouvernement entre la démocratie chrétienne et le parti communiste.

Revenons à la France d'aujourd'hui. Comment ne pas poser la question : la rupture de l'Union de la gauche, l'isolement volontaire du parti communiste, le triomphe de la droite vont-ils provoquer une augmentation du terrorisme politique ?

C'est du gauchisme en décomposition que peut naître le terrorisme, et il peut prendre facilement appui sur des milieux universitaires en décadence ou en décomposition comme ce fut le cas en Italie. Ce qui est important pour le terrorisme qui a autant besoin d'un large milieu de sympathisants que d'un petit nombre d'activistes. Condition d'existence qui renforce encore son opposition avec le banditisme.

Le principal obstacle au développement du terrorisme en France vient plutôt de l'épuisement du mouvement terroriste européen lui-même, car le terrorisme est plus ou moins vite entraîné dans la décomposition : lutte de clans, rejet par l'opinion publique, renforcement de la répression, désenchantement de révolutionnaires qui ne veulent pas être transformés en bandits. Le mouvement allemand est épuisé et le mouvement italien ne tire sa force que d'une extrême déocmposition de l'Etat, qui ne se retrouve pas de ce côté-ci des Alpes.

Mais le terrorisme, si faible qu'il soit, peut être efficace en France. Si l'on admet que son véritable but est d'empêcher la réinsertion d'un ancien mouvement révolutionnaire dans le système des institutions politiques démocratiques et qu'il l'atteint le mieux en provoquant des réactions de peur qui rejettent les électeurs vers la droite, il est possible à des groupes terroristes de transformer la peur du cambrioleur en peur du gauchiste, puis de toute la gauche, accusée de récolter la tempête après avoir semé le vent. Quelques attentats peuvent jeter dans les bras de la droite des électeurs qui pourraient être attirés par une gauche qui serait redevenue crédible. Ce qui ajoute au non-sens d'une action qui est un suicide politique, achève de détruire ce qu'elle prétend sauver, s'oppose le plus à ce qui est le moins éloigné de ses buts théoriques, dégrade la conviction en haine et l'enthousiasme révolutionnaire en violence froide.

**A.T.**

# Action directe : menaces contre deux députés

UN correspondant anonyme se réclamant du groupe Action directe a proféré, hier dans un appel téléphonique à l'AFP, des menaces à l'encontre de deux parlementaires : Jean Foyer et Jacques Piot. Cela en représailles contre la récente arrestation de plusieurs personnes suspectées d'appartenir à Action directe, l'organisation terroriste qui a notamment revendiqué l'attentat contre les locaux du ministère de la Coopération à Paris.

Pourquoi Jean Foyer et Jacques Piot ? Parce qu'ils sont respectivement président et vice-président de la commission des lois à l'Assemblée nationale. Selon le correspondant anonyme, *« ils auront du fil à retordre avec nous, car nous entendons punir le pouvoir pourri par leur intermédiaire de manière à nous faire connaître encore mieux et prouver que nous existons. Foyer et Piot, tremblez! Action directe veille. »*

Ces menaces ne semblent pas avoir impressionné Jacques Piot, qui est RPR comme Jean Foyer : *« Ce ne sont pas les nazillons qui me feront reculer »*, a-t-il dit, en rappelant qu'il avait été rapporteur de la loi anticasseurs, et qu'il était prêt à recommencer *« pour assurer le respect de l'ordre public »*.

Les dix-neuf personnes interrogées par la brigade criminelle dans le cadre de l'enquête sur les activités dudit groupe Action directe ont été déférées hier soir devant la Cour de sûreté de l'Etat. Les quatre Italiens arrêtés vendredi au Brusc, près de Toulon, qui avaient été transférés mardi à Paris, seront également déférés devant cette juridiction.

La police, enfin, a trouvé hier dans un logement du XIII[e] arrondissement de Paris une machine qui aurait servi à la fabrication de fausses cartes d'identité italiennes, un lot de celles-ci, des munitions pour pistolet P 38 et une somme de 50 000 F provenant du hold-up de la trésorerie de Condé-sur-Escaut (Nord).

Cette adresse leur ayant été révélée par les Italiens interrogés à Toulon, la police voit dans ces découvertes une preuve supplémentaire de la complicité entre ces derniers et les personnes arrêtées à Paris.

## LE TEMPS QUI VA

# *Rafle*

*LA rafle des terroristes soupçonnés d'appartenir aux Brigades rouges et à l'organisation Action directe tend à prouver que l'espace judiciaire n'est pas un vain mot et que l'Europe des flics et des robins est moins nébuleuse que celle des moutons et des langoustines.*

*Il reste à cet espace à s'étendre jusqu'à Londres où il arrive que l'IRA donne encore quelques sueurs froides à la Dame de fer. Qui sait ? La courtoisie française poussera peut-être M. Giscard d'Estaing, à défaut de sous, à prêter des commissaire à Mrs Thatcher.*

**Xavier Grall**

LE MATIN
DE PARIS
03 AVR. 1980

le quotidien de paris
03 AVR. 1980

# «Action directe» : menaces et perquisitions

Leur garde à vue prenant fin, les dix-neuf personnes interrogées par la brigade criminelle dans le cadre de l'enquête sur les activités du groupe Action directe, ont été déférées hier soir au Parquet de la Cour de sûreté de l'Etat. C'est sans doute un de leurs amis encore en liberté qui s'en est pris à MM. Jean Foyer et Jacques Piot, respectivement président et vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Dans un communiqué téléphoné à l'AFP, il a prévenu que *« ces deux parlementaires auront bientôt du fil à retordre avec nous qui entendons punir le pouvoir pourri par leur intermédiaire. Foyer et Piot, tremblez : Action directe veille »*. De son côté, l'Italie a demandé l'extradition de quatre des six Italiens arrêtés le week-end dernier à Paris et dans le sud. D'autre part, hier en début d'après-midi, les policiers chargés de l'enquête sur le groupe Action directe ont saisi dans un local du 13e arrondissement de Paris une machine sur laquelle avaient été fabriquées de fausses cartes d'identité italiennes, diverses cartouches de 9 mm, ainsi qu'une somme de 50 000 F provenant du hold-up de la trésorerie de Condé-sur-Escaut (Nord).

TERRORISME

# «Action directe»: 19 personnes devant la Cour de sûreté

Les dix-neuf personnes arrêtées depuis la fin de la semaine dernière, dans le cadre de l'enquête sur le groupe « Action directe », ainsi que les quatre italiens arrêtés en même temps à Toulon, et transférés mardi à Paris, ont tous été déférés mercredi soir devant le juge Michel Legrand de la Cour de Sûreté de l'Etat. Les noms des inculpés dont certains seulement étaient connus devraient donc être rendus publics ainsi que les charges retenues contre chacun d'eux. Pour plusieurs des dix neuf jeunes « parisiens » qui étaient interrogés au siège de la PJ, des charges précises ont, selon les enquêteurs, été réunies, affirme l'AFP. Est-ce à dire que pour certains autres, les inculpations ne s'appuyeraient que sur des motifs plus vagues, les relations qu'ils entretenaient par exemple, avec d'autres personnes arrêtées ou recherchées ?

Pour le moment, ce qui est sûr c'est que ces interpellations ont permis aux enquêteurs de découvrir des armes, des explosifs et de fausses cartes d'identité dans plusieurs appartements, notamment au 39 rue de la Grange aux Belles, dans le 10ème arrondissement. D'autres caches auraient été découvertes à Paris, à Vincennes, à Fayes-aux-Loges (Loiret) où les enquêteurs ont trouvé des pistolets-mitrailleurs, des gilets pare-balles et des lires italiennes en grande quantité provenant d'après eux d'une attaque à main armée. Les quatre italiens arrêtés à Toulon ont indiqué à la police l'existence d'un local du 13ème arrondissement où ont été trouvées des munitions et la machine qui avait servi à la fabrication de fausses cartes d'identité italiennes, trouvées à Toulon ainsi que dans un des appartements parisiens. Une somme de cinquante mille francs a été également trouvée provenant du hold-up de Condé sur Escaut.

Si les enquêteurs estiment avoir porté un coup sérieux au groupe « Action directe », ils ont toujours commission rogatoire pour poursuivre leurs investigations, ne serait-ce que pour arrêter Jean Marc Rouillan et Nathalie Menigon, qu'ils soupçonnent d'être les auteurs de l'attentat contre le ministère de la coopération ainsi que deux autres personnes qui seraient également en fuite, Alain le Mee et Philippe de Sa.

Par ailleurs, un correspondant anonyme se réclamant du groupe « Action directe » a proféré des menaces contre deux parlementaires, MM. Jean Foyer et Jacques Piot, respectivement président et vice-président de la commission des lois de l'Assemblée Nationale : *« Nous entendons punir le pouvoir pourri, par leur intermédiaire, de manière à nous faire connaître encore mieux et prouver que nous existons »* a affirmé le correspondant anonyme, avant de conclure : *« Foyer et Piot, tremblez, action directe veille »*. Jacques Piot a déclaré de son côté : *« ce ne sont pas les nazillons qui me feront reculer »*.

Libération
03 AVR. 1980

# Dix-neuf personnes incarcérées en région parisienne

Le Monde
- 4 AVRIL 1980

**QUINZE des dix-neuf personnes déférées l'autre soir par la brigade criminelle à la Cour de sûreté de l'Etat, pour leur appartenance ou leur aide au groupe « Action directe », qui a revendiqué une dizaine d'attentats par explosifs ou coups de feu à Paris depuis mai 1979, ont été placés sous mandat de dépôt par M. Michel Legrand, juge d'instruction près cette juridiction. Ils ont tous été écroués dans des prisons de la région parisienne : Fresnes, la Santé et Fleury-Mérogis.**

DÉFÉRÉS A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

## Dix-neuf terroristes présumés ont été écroués

Au terme de leur garde à vue, quinze membres ou sympathisants présumés du groupe Action directe (qui a revendiqué depuis le mois de mai 1979 une dizaine d'attentats à l'explosif et de mitraillage) ont été présentés à M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, au cours de la nuit du mardi 2 au mrecredi 3 avril. Le magistrat instructeur les a inculpés d'attentats par explosifs, de tentative de meurtre et d'association de malfaiteurs (crimes en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat). Les quinze personnes ont été écrouées.

Il s'agit de Mlles Olga Girotto, vingt-trois ans, ressortissante italienne, sans domicile et sans emploi ; Françoise Grosbonnet, vingt et un ans, standardiste intérimaires ; Suzanne Courtin, vingt-deux ans, sans emploi ; Martine Moulin, vingt-sept ans, sans profession ; Mireille Munoz, vingt-deux ans, sans emploi, et Mme Nicole Leclerc, trente-trois ans, employée de banque, et de MM. Luc Gautry, vingt-quatre ans, employé de banque ; Alex Gautry, trente-quatre ans, préparateur en pharmacie ; Carlos Jaureguy-Azzillaga, vingt-six ans, sans emploi ni domicile fixe ; Paul Alonso, vingt-deux ans, motocycliste de presse ; Pascal Trillat, vingt-deux ans, étudiant ; Thierry Caparros, vingt-six ans, photocompositeur sans emploi ; Raymond Manzanos y Busto, vingt ans, artisan plombier ; Serge Fassi, trente ans, artisan sellier, et Mohand Hamani, vingt-cinq ans, ressortissant algérien. Au terme du délai de garde à vue, quatre personnes ont ainsi été remises en liberté.

D'autre part, dans un appel téléphonique à l'agence France-Presse, mercredi 2 avril, un correspondant anonyme, se réclamant du groupe Action directe, a proféré des menaces à l'encontre de MM. Jean Foyer, député (R.P.R.) de Maine-et-Loire, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, et Jacques Piot, député (R.P.R.) de l'Yonne et vice-président de la commission des lois. « *Nous entendons punir le pouvoir pourri par leur intermédiaire*, a déclaré le correspondant, *de manière à nous faire connaître encore mieux et prouver que nous existons.* » La personne a conclu, avant de raccrocher : « *Foyer et Piot, tremblez. Action directe veille* ».

M. Piot a déclaré mercredi 2 avril : « *Ce ne sont pas les nazillons qui me feront reculer. J'assumerai comme toujours les tâches qui me seront confiées.* » Le député de l'Yonne rappelle qu'il avait été rapporteur au Sénat de la loi dite anti-casseurs eh, à l'Assemblée nationale, du régime de sécurité concernant les détenus. « *Je suis prêt*, a-t-il dit, *à rapporter d'autres lois pour assurer le respect de l'ordre républicain.* »

M. Legrand, a aussi inculpé les quatre ressortissants italiens arrêtés le 28 mars à Toulon d'association de malfaiteurs et de vols qualifiés. Il s'agit de MM. Franco Pinna, vingt-neuf ans ; Enrico Bianco, vingt-huit ans, et Luigi Amadori, vingt-huit ans, lauréat de sociologie, et de l'épouse de Bianco, Mme Oriana Marchionni, vingt-huit ans. Tous quatre ont été écroués.

On indique enfin, de source policière, qu'un local situé dans le 13e arrondissement, à Paris, a été découvert mercredi dans le cadre de l'enquête sur le groupe Action directe. Les enquêteurs y ont notamment trouvé la machine qui a servi à la fabrication de fausses cartes d'identité italiennes.

Le magistrat les a inculpés d'attentats par explosifs, tentative de meurtre et association de malfaiteurs, infractions en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat.

Parmi les personnes incarcérées, figurent six femmes : Olga Girotto, vingt-trois ans, de nationalité italienne, sans domicile et sans emploi ; Françoise Grosbonnet, vingt et un ans, standardiste intérimaire à Paris ; Suzanne Courtin, vingt-deux ans, sans emploi, demeurant à Villejuif ; Martine Moulin, vingt-sept ans, sans profession, demeurant à Donnery (Loiret), Mireille Munoz, vingt-deux ans, domiciliée à Vincennes ; Nicole Leclerc, trente-trois ans, employée de banque, demeurant à l'Ile-Saint-Denis.

Les neuf hommes sont : Luc Gautry, employé de banque, vingt-quatre ans, demeurant à Saint-Denis ; Alex Gautry, trente-quatre ans, préparateur en pharmacie à Paris ; Carlos Jaureguy-Arrillaga, vingt-six ans, sans emploi et sans domicile fixe ; Paul Alonso, vingt-deux ans, motocycliste de presse à Paris ; Pascal Trillat, vingt-deux ans, étudiant à Paris ; Thierry Caparros, vingt-six ans, photocompositeur sans emploi, demeurant à la Chapelle-St-Luc (Aube) ; Raymond Monzanos y Busto, artisan plombier, vingt ans, domicilié à Paris ; Serge Fassi, trente ans, artisan scellier à Donnery (Loiret) et Mohand Hamami, vingt-cinq ans, de nationalité algérienne, demeurant à Paris.

Les quatre terroristes italiens arrêtés à Six-Fours (Var) et emmenés sous bonne garde dans la capitale, ont été, eux aussi, incarcérés dans la région parisienne. Les trois premiers Franco Pinna, vingt-neuf ans ; Enrico Bianco, vingt-huit ans et sa femme, née Oriano Marchioni, vingt-huit ans, ne contestent pas avoir participé à l'audacieux hold-up commis le 28 août dernier à la recette-perception de Condé-sur-Escaut (Nord), où seize millions de francs furent dérobés. Le quatrième, Luigi Amadori, vingt-huit ans, lauréat de sociologie, reconnaît avoir profité du butin.

Enfin, quatre personnes interpellées à Paris ont été remises en liberté.

Le travail des policiers n'est pas terminé pour autant. Il leur faut retrouver les extrémistes en fuite, comme Jean-Marc Rouillan, dépouiller et exploiter l'importante documentation saisie dans les « planques » des terroristes, en liaison avec les enquêteurs de plusieurs pays européens, dont l'Italie, car il est certain maintenant qu'« Action directe » avait des ramifications dans divers pays.

Le Parisien
- 4 AVRIL 1980

# L'AFFAIRE DU GROUPE «ACTION DIRECTE»

**Dix neuf personnes dont les quatre Italiens arrêtés à Toulon ont été déferrées devant la cour de Sûreté de l'Etat. Quatre autres personnes ont été liberées.**

Les noms des personnes déférées mercredi devant la Cour de Sureté de l'Etat, dans le cadre de l'enquête sur le groupe « Action Directe » ont été rendus publics hier. Finalement, quatre des 19 personnes qui avaient été maintenues en garde à vue ont été libérées, aucune charge n'ayant été retenues contre eux. Ceux qui ont été maintenus en détention sont Olga Girotto, 23 ans, ressortissante italienne, membre présumée de « Prima Linea » arrêtée dans un appartement où la police avait découvert le 28 mars, 600 kilos d'explosifs, des armes et plus d'un millier de cartes d'identité italiennes vierges, Françoise Grosbonnet, 21 ans, standardiste intérimaire, Suzanne Courtin, 22 ans, sans emploi, Martine Moulin, 27 ans, sans profession, Mireille Munoz, 22 ans, sans emploi, Nicole Leclerc, 33 ans, employée de banque, Luc Gautry 34 ans, préparateur en pharmacie, Carlos Jaureguy-Azzillaga, 26 ans, sans emploi, Paul Alonso, 22 ans, motocycliste de presse, Pascal Trillat, 22 ans, étudiant en droit, Thierry Capaross 26 ans, sans emploi, Raymond Manzanos y Busto, 20 ans, artisan plombier, Serge Fassi, 30 ans, artisan sellier et Mohand Hamani, 25 ans, ressortissant algérien.

Toutes ces personnes ont été inculpées d'attentat par explosif, tentatives de meurtre, association de malfaiteurs (crimes en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat).

Par ailleurs, les quatre Italiens arrêtés près de Toulon et que les policiers accusent de « collusion avec Action Directe » ont été également écroués mais inculpés d'association de malfaiteurs et de vols qualifiés par le juge Legrand. Il s'agit de Franco Pinna, 29 ans, Enrico Bianco, 28 ans, Luigi Amadori, 28 ans et de l'épouse de Bianco, Oriana Marchioni, 28 ans. Leur extradition a été demandée par l'italie.

Les policiers qui poursuivent leur enquête, notamment en dépouillant l'importante documentation qu'ils déclarent avoir saisi dans plusieurs planques, recherchent également deux personnes, accusées du mitraillage du ministère de la coopération, et qui seraient en fuite, Jean Marc Rouillan et Nathalie Menigon, 23 ans, ainsi que Alain le Mee, 23 ans, et Philippe de Sa, 26 ans.

Rappelons que les premières arrestations étaient intervenues jeudi 27 mars, à Orly, par l'interpellation de deux personnes surveillées qui s'apprêtaient à prendre un avion vers l'Ile de la Réunion, dans lequel se trouvait également Alain Peyrefitte.

## Le spectre des Brigades rouges et la courte histoire du groupe «Action directe»

# «Les mésaventures du terrorisme» à la française

**Des Brigades Rouges à la française ? L'arrestation simultanée des membres présumés d'*Action Directe* et de quatre Italiens d'abord soupçonnés, bien rapidement, d'être des membres des B.R., a fait resurgir le spectre d'un réveil terroriste dans cette France qui, par rapport à ses voisins, persiste à faire exception.**

La réalité est assez différente. Ni par son nombre, ni par sa situation idéologique, *Action Directe* ne correspond à cette image et il est même douteux que ses membres s'y reconnaîtraient.

### A L'IMAGE DU TERRORISME DIFFUS ITALIEN

En un an le groupe n'en a pas moins signé une douzaine d'attentats. Des attentats, qui à l'exception du dernier (le mitraillage, le 18 mars, du ministère de la coopération qui aurait pu faire des victimes) ne se distinguaient pas vraiment de la masse des plasticages dont le nombre est allé croissant (1) ces dernières années, sans que n'émerge aucune organisation structurée disposant d'un projet à long terme. Toutes proportions gardées, ces attentats, revendiquées par des sigles divers et réalisés par des groupes souvent éphémères, s'apparentent plus, idéologiquement, au terrorisme diffus italien issu de la mouvance « autonome » qu'à des groupes prétendant à une hégémonie stratégique et à un développement organisationnel.

Si l'on met de côté les mouvements autonomistes, le terrorisme, en France, n'a jamais pris racine. *La Nouvelle Résistance Populaire (NRP)*, issue de la *Gauche Prolétarienne* au début des



**Libération**
*LE 4 AVRIL 1980*

années 70 s'est sabordée d'elle-même peu après l'enlèvement de Nogrette, les *Brigades Internationales* puis les *G.a.R.I.* qui s'étaient fixés des objectifs circonscrits, l'un à « l'internationalisme », l'autre à la lutte anti-franquiste, se sont également dissous alors que les NAPAP dont l'action essentielle fut le meurtre de Tramoni, n'ont plus fait parler d'eux. S'il est logique de faire référence à ces quelques exemples passés, vouloir dresser à partir de là une sorte de filiation cohérente serait exagérée. L'histoire de ces accès limités de terrorisme est moins logique que ne le laissent supposer les constructions policières.

## L'INFLUENCE LIBERTAIRE ESPAGNOLE

La plupart des inculpés d'« *Action Directe*, cont il est loin d'être certain que tous en aient été membres, étaient d'ailleurs des enfants au temps de la Gauche Prolétarienne et des adolescents lorsque les G.A.R.I. faisaient des attentats contre le franquisme déclinant. Seuls quelques uns, peu nombreux, ont pu faire le lien avec ces quelques précédents.

C'est sans doute le cas de Jean Marc Rouillan, actuellement en fuite, recherché pour le mitraillage du ministère de la coopération et dont l'histoire politique court sur ces dix dernières années. Cette anar originaire du Sud-Ouest s'est senti très vite mobilisé par l'Espagne de Franco et se serait engagé aux côtés d'un groupe libertaire espagnol, le MIL. En 1972-73, le MIL fait, en Espagne, des attaques de banque, redistribuant l'argent à des ouvriers en grève. J.M. Rouillan fait alors la connaissance de Oriol-Sole, une des figures marquantes du MIL qui mourra lors de la fameuse tentative d'évasion de la prison de Ségovie. L'arrestation d'une douzaine de membres du MIL, puis l'exécution de l'un d'eux, Salvador Puig Anrich, garotté le 3 mai 1974, marquera profondément toute la mouvance libertaire, en France comme en Espagne. D'autant que les anarchistes du MIL ne bénéficieront pas, de la part de la gauche, de la solidarité qui entoure les autres victimes du franquisme.

Cette situation qui explique la création des *groupes autonomes d'action internationaliste* et leur choix, face à l'inefficacité des formes traditionnelles de soutien, de l'action armée : attentats contre des Lignes de haute tension, une voie ferrée, la consulat d'Espagne à Toulouse, la caravane du Tour de France, jusqu'à l'enlèvement, le jour de la mort de Puig Antich, du directeur de la banque de Bilbao à Paris. Sa libération le 22 mai, s'accompagnera de onze arrestations et la coordination des G.A.R.I. décidera de se dissoudre le 30 juillet de la même année.

## REUNIS PAR AFFINITES

Dans leur organisation, les G.A.R.I., ne ressemblaient en rien aux modèles rigides offerts par les autres organisations armées en Allemagne et en Italie : « *la plupart des groupes que l'on connaît se sont réunis par affinité* » expliquaient certains d'entre eux dans un entretien à Libération. « *Ils ne sont pas d'abord là pour militer mais parce qu'ils ont envie d'être ensemble (...). Ce qu'il faut éviter, c'est de « cerner » un mouvement, c'est de le définir, d'en déterminer les chefs. Tout cela, c'est ce qui tue un mouvement* ».

Les G.A.R.I. non plus, n'étaient pas des « sanguinaires ». L'une de leurs bombes, pourtant fera des victimes. Découverte avant d'exploser, elle blessera des policiers et des pompiers qui cherchaient à la désamorcer. Peu après, les G.A.R.I. déposeront devant la caserne une caisse de champagne et un mot d'excuses dérisoire mais significatif.

S'ils sont trop jeunes pour y avoir participé, deux des membres présumés *d'Action directe*, inculpés mercredi sont d'origine basque et espagnole, et en son sans doute restés marqués politiquement.

## LES NAPAP

Un autre des inculpés, Pascal Trillat, 22 ans, avait déjà été condamné en 1978 à 16 mois de prison dont 8 avec sursis pour avoir hébergé Christian Harbulot, alors recherché, dans le cadre de l'enquête sur les N.A.P.A.P. (Noyaux armés pour l'Autonomie prolétarienne) pour le meurtre de Jean Antoine Tramoni, l'ancien vigile des usines Renault, lui-même meurtrier du militant maoïste Pierre Overney.

Les NAPAP, également, n'eurent qu'une existence éphémère. Réagissant contre la « liquidation » et « l'inefficacité » du gauchisme, les NAPAP avaient été marqués, pour quelques uns de leurs membres par la dissolution de la *Gauche Prolétarienne* dont ils avaient été des adhérents tardifs. Ce n'est pas un hasard si leur principale action eu pour but de « venger » le meurtre d'Overney que la crise du gauchisme avait alors, a leurs yeux, laissé sans réponse. Par leur discours, leurs actions, leurs motivations, les NAPAP restèrent isolés, donnant d'eux-mêmes une image militante qui, en pleine crise du gauchisme, rendait un son creux et suranné. L'aventure des NAPAP laissa derrière elle des tensions souvent vives entre ses protagonistes et des amertumes d'autant plus fortes que trois sympathisants, Oriach, Gerard et Lapyre, furent condamnés en 1978 à de lourdes peines de prison.

## ACTION DIRECTE

## «TROP TRANSPARENT»

Les inculpés *d'Action Directe* n'étaient pas des inconnus pour la police française. Jean Marc Rouillan, arrêté le 20 septembre 1974 avec-11 autres personnes dans le cadre de l'enquête sur les G.A.R.I. n'a été relâché qu'au printemps 1977, sans que lui et ses camarades n'aient été jugés nterpellé lors d'opérations de routine, notamment lors d'attentats dans le Sud Ouest, il fut arrêté à deux autres reprises, en Mars 1978, à Paris dans ce qu'on appella « l'affaire de la rue de Belfont », avec quatre autres personnes dans un appartement où des armes furent trouvées, puis le 13 juillet de la même année à Toulouse au cours d'une opération de police où trois armes et un gilet pare-balles étaient également trouvées dans un appartement. Il sera relâché après avoir été innocenté par trois des arrê-

Libération
04 AVR. 1980

*Quelques-unes des armes saisies lors des arrestations du 29 mars (Photo Gamma).*

tés qui, eux, allaient être condamnés à quelques mois de prison.

Plusieurs de ceux qui viennent d'être déférés devant la Cour de Sûreté étaient surveillés plusieurs jours au moins avant leur arrestation. Certains d'entre eux étaient au courant de cette surveillance. L'opération de police qui a abouti à leur arrestation était d'ailleurs très circonscrite : les policiers savaient visiblement où ils allaient.

Dans la petite mouvance parisienne où l'on sait les « coups » qui se préparent et les projets qui s'échaffaudent, le groupe *Action Directe* n'était pas un inconnu Aux dires de certains, il était même un peu trop transparent, trop surveillé. Au point qu'on en prenait parfois des distances prudentes. De là à parler d'infiltrations policières il n'y avait qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir quitte à suspecter à tort des gens plus imprudents que suspectables. Pascal Trillat, déjà incarcéré n'avait-il pas loué un appartement à son nom pour y entreposer des armes

### JE NE SUIS PAS UN EXILE MAIS UN COMBATTANT

Les membres du groupe eux-mêmes semblent s'en être inquiétés au point de prendre à cœur de démontrer avec d'autant plus de décision leur engagement militant. Jean Marc Rouillan n'écrivait il pas l'été dernier à un de ses amis : *« Je suis surpris de l'incompréhension que suscite ma détermination alors que j'analyse ma continuité entre 69 et aujourd'hui comme limpide »*. Et il ajoutait : *« J'ai choisi et il n'y a qu'une future soumission de ma part qui puisse remettre en cause ce choix. Je ne suis pas un exilé. Je suis un combattant où je me trouve »*.

Climat alourdi par la suspicion. Par la crainte de l'arrestation et les rapports personnels souvent violents propres à tous les petits groupes lorsqu'ils cherchent à sauvegarder leur cohésion et à prouver leur existence à eux-mêmes et aux autres.

Que voulaient-ils vraiment ? Quels sont les objectifs d'Action Directe ? *« Ils veulent débloquer une situation en créant de la tension, mais au-delà je crois qu'ils ne savent pas trop ce qu'ils veulent*, explique un ancien autonome. *« Sinon, au bout de deux ans, ils auraient publié quelque chose, une plate-forme politique »*... De programme point. Sinon quelques communiqués lapidaires et des actions en forme de campagne, sur des thèmes comme l'immigration et le colonialisme. Le groupe semble plus soucieux d'action que d'explications ou de stratégie. Victimes sans doute de la disparition générale des références idéologiques, leur discours « dur » est tout ce qui reste du jargon marxiste-léniniste dont on pouvait encore trouver de beaux restes dans certaines proclamations des NAPAP.

### UN COTE VIEILLE AVANT GARDE

Au sein de cette mouvance, la référence aux besoins des individus a remplacé le messianisme de l'avant garde et la référence mythique au prolétariat. Dans cette évolution générale vers le *« chacun pour soi »*, les membres *d'Action Directe» se vivent un peu comme ceux qui doivent reprendre le flambeau »*, explique quelqu'un d'autre. *« Il y a encore un côté vieille avant-garde, un côté militant dépassé dans leur truc »*, ajoute-t-il. *« On est dans un creux, c'est incontestable. Eux, ils veulent montrer que c'est la seule solution pour en sortir »*. Dans ce contexte, le terrorisme n'est pas seulement un besoin politique mais aussi un besoin existentiel : *« Ils se mettent aussi à l'épreuve entre eux »*.

Mais il ne faut pas croire pour autant que les membres du groupe ressemblent à des paléos-militants, férus de langue de bois. Ceux qui les ont connus insistent pour le dire : *« X. est d'abord un type qui aime la vie, les fêtes, le Rock et le Champagne. Ce n'est pas un sanguinaire. Pas même un suicidaire »*... Pas un suicidaire ? Des proches s'interrogent quand même, ne comprennent pas toujours bien. *« D'accord, il roule un peu les mécaniques mais c'est aussi un type très positif »*... Les liaisons internationales ? *« Les prétendues relations de Rouillan avec les B.R. je n'y crois pas trop »* dit un ancien des GARI. *« Bien sûr, il est possible que des Français soient en contact avec les militants des B.R., mais les divergences idéologies sont trop importantes. Si l'on excepte l'exécution de Tramoni, la lutte armée en France n'a jamais fait de mort »*.

L'image qui ressort est contradictoire : des activistes jeunes, faisant des petits boulots, plus proches des autonomes que des « brigadistes », mais aussi des bricoleurs qui jouaient quand même avec des mitraillettes et du plastic et qui, pour certains, vont seulement se retrouver sous les verrous. Pour combien de temps ?

**Jean Marcel Bouguereau**

*(1) 637 pour 1978 selon le ministère de l'Intérieur.*

Libération
04 AVR. 1980

## *«Action directe»*

# Dix-neuf inculpations

Les inculpations ont été prononcées en pleine nuit. Et au petit matin, à l'heure où les rues sont désertes, des cars de gendarmes mobiles emmenaient dans les diverses prisons de Paris et à Fleury-Mérogis, les dix-neuf personnes déférées quelques heures auparavant devant M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Les quinze «Parisiens», membres présumés d'«Action directe» sont en majorité des jeunes gens sans emploi précis ou vivant de petits métiers, parmi lesquels six femmes.

Ils ont été inculpés d'attentats par explosifs, tentative de meurtre et association de malfaiteurs, crimes en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat. A ceux-là se sont joints les quatre Italiens arrêtés au Brusc (Var) vendredi dernier dans le cadre de l'enquête sur l'attaque à main armée contre la perception de Condé-sur-l'Escaut (Nord) en août dernier.

Leur collusion avec «Action directe» a été, selon les enquêteurs, mise en évidence. Ils ont été inculpés, quant à eux, d'association de malfaiteurs et de vols qualifiés, et la demande d'extradition qu'a formulée contre eux l'Italie, pour leur participation supposée à l'enlèvement de M. Aldo Moro, sera examinée par la Chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris d'ici à la fin du mois.

Les trois premiers: Franco Pinna, 29 ans, Enrico Bianco, 28 ans, et son épouse Oriana ne contestent pas avoir participé au hold-up de Condé-sur-l'Escaut; le dernier, Luigi Amadori, 28 ans, lauréat de sociologie, admet simplement avoir profité du butin.

Aucun des dix-neuf inculpés n'a encore choisi d'avocat, et tous se sont refusés à faire une déclaration.

Ce n'est là que la conclusion provisoire de l'enquête sur les activités du groupe «Action directe» qui continue de plus belle. Les policiers travaillent désormais sur deux plans: d'une part le dépouillement de la considérable documentation rassemblée au cours des diverses perquisitions. Cet ensemble de paperasses donne de nombreux détails sur les structures de cette organisation clandestine qui permettront sans doute de déterminer quels sont les liens unissant les Français appartenant à «Action directe» avec les ressortissants italiens militant dans des organisations terroristes telles que «Prima Linea» ou les «Brigades rouges». Car il semble qu'«Action directe» ait des ramifications dans plusieurs pays limitrophes ou Européens.

Outre ces recherches, les enquêteurs poursuivent leur travail d'identification des membres du groupe toujours en fuite, notamment Jean-Marc Rouillan, jeune militant libertaire ex-partisan du Gari, considéré comme le principal animateur d'«Action directe», et probablement l'auteur avec Nathalie Menigon (elle aussi en fuite) du mitraillage le 18 mars dernier du ministère de la Coopération. Les policiers comptent sur la diffusion par la presse des portraits des deux jeunes gens. Cette méthode avait été utilisée avec succès en RFA lors de l'enlèvement suivi d'assassinat de M. Hans Martin Schleyer par le groupe «Baader-Meinhof»

**A. K.**

le quotidien de paris
04 AVR. 1980

# Terrorisme : quinze membres d'Action directe inculpés

## *Un local où étaient fabriquées de fausses cartes d'identité italienne découvert dans le XIII^e arrondissement*

**Les quatre terroristes italiens arrêtés vendredi dernier au Brusc, un village proche de Toulon (Var), ont été transférés à Paris et inculpés d'*« association de malfaiteurs et de vols qualifiés »* par Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Les Italiens ont été placés en mandat de dépôt dans différentes prisons de la région parisienne. Quinze militants du groupe Action directe ont également été inculpés.**

FRANCO PINNA, vingt-neuf ans, Enrico Bianco, vingt-huit ans, et sa femme Oriana Marchionni, vingt-huit ans, ne contestent pas avoir participé à l'audacieux hold-up commis le 28 août 1979 à la recette-perception de Condé-sur-Escaut, où 16 millions de francs furent dérobés. Le quatrième, Luigi Amadori, vingt-huit ans, reconnaît uniquement avoir profité du butin.

Initialement, l'instruction de l'affaire de Condé-sur-Escaut avait été confiée à un juge de Valenciennes (Nord).

Ce dernier a été dessaisi au profit de Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. En effet, les crimes commis par les terroristes italiens ont été reliés à une *« entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat »*. C'est également devant ce même magistrat qu'ont été conduits les dix-sept militants du groupe Action directe interpellés par la brigade criminelle, dirigée par le commissaire Marcel Leclerc. Ils sont accusés d'avoir organisé une dizaine d'attentats depuis 1979, en particulier celui qui avait récemment visé le ministre de la Coopération, Robert Galley. Il faut souligner que les enquêteurs n'ont toujours pas rendu publics les éléments qui leur permettent d'affirmer qu'il existe des liens précis et étroits entre les quatre Italiens et le groupe Action directe.

Le juge d'instruction Michel Legrand a placé sous mandat de dépôt quinze de ces dix-sept militants. Ils ont également été incarcérés dans différentes prisons de la région parisienne. Ils ont été inculpés d'attentats par explosifs, tentatives de meurtre et association de malfaiteurs.

Il s'agit de neuf hommes et de six femmes. Aucun inculpé n'a choisi d'avocat et n'a fait de déclaration.

Un local qui servait à la fabrication de fausses cartes d'identité italiennes a été découvert dans le XIII^e arrondissement, à Paris. Les policiers chargés de l'enquête sur le groupe Action directe y ont découvert différentes machines.

Les policiers de la brigade criminelle comptent désormais dépouiller l'importante documentation qu'ils ont trouvée dans diverses « planques » du groupe.

# *Les routes divergentes des deux ex-GARI*

## Jean-Marc Rouillan et Michel Camillieri étaient compagnons de cellule en 1977. Aujourd'hui, Jean-Marc Rouillan, membre d'Action directe, est recherché par toutes les polices. Michel Camillieri est électricien

**On a fabriqué en quelques jours une image de « super-terroriste » de Jean-Marc Rouillan, membre d'Action directe recherché par la police allant même jusqu'à imputer à cet ancien GARI l'assassinat de Tramoni, alors qu'il était à ce moment-là en prison. La police semble penser que sa culpabilité est évidente. Pourtant, le 13 juin 1977, dans une interview au *Matin*, Rouillan affirmait : *« Il est très intéressant pour un Etat d'avoir ou de fabriquer un Baader sur son territoire »*. Nous avons demandé à Michel Camillieri, qui fut le « camarade de combat » de Rouillan au temps du GARI, de comparer leurs deux évolutions.**

**De notre correspondant à Toulouse**

JEAN-MARC ROUILLAN est devenu en quarante-huit heures la « tête d'affiche » du terrorisme en France. N'y a-t-il pas une disproportion entre les faits qu'on lui impute, sans qu'ils soient pour autant prouvés, et les portraits du « Baader français » qui en ont découlé ?

Depuis avril 1977, date de la libération des GARI; une drôle de mécanique policière paraît avoir fonctionné. Michel Camillieri, compagnon de cellule de Jean-Marc Rouillan, en a fait lui aussi l'expérience : tous les vendredis, il pointe au commissariat ; assignation à résidence, contrôles judiciaires, intimidations, perquisitions, menaces se succèdent au domicile de ses parents. *« Les policiers ont tout fait pour rendre à ces garçons la vie impossible »*, explique le père de Michel, un retraité de la gendarmerie. Michel Camillieri a tenu bon. Il travaille aujourd'hui dans une entreprise d'électricité, et pointe tous les vendredis au commissariat central.

Jean-Marc Rouillan, lui, a craqué. Il n'a pas supporté l'assignation à résidence et le carcan du quotidien contrôlé. Il a « choisi » la clandestinité. *« Je ne critique rien de ce qu'il fait,* explique Michel Camillieri. *Il a choisi cette issue en fonction de certains paramètres et de sa personnalité. Je trouve même que ses actions, qui ne sont pas violentes, au sens physique du terme, quoi qu'en dise la presse, ont une certaine importance, et sont la seule réponse immédiate au terrorisme d'Etat qui s'applique de bien des façons, en Afrique par exemple, ou même dans notre pays. »*

Pour Michel Camillieri c'est clair, il y a chez son ancien complice une cohérence.

Jean-Marc Rouillan a-t-il pu avoir des liens avec les Brigades rouges ? *« C'est aller un peu vite et oublier qu'à leur encontre il a toujours proféré des critiques, les qualifiant de* « super-staliniens », répond Michel Camillieri.

**Jean-Paul Dubois**



LE MATIN DE PARIS 04 AVR. 1980

# Ex-GARI : des précisions de Michel Camillieri

**A la suite de notre article du 4 avril 1980, intitulé : « Les routes divergentes de deux ex-GARI », Michel Camillieri nous demande de bien vouloir apporter les précisions suivantes :**

« CE texte où je suis cité en contrepoint de mon ami Jean-Marc Rouillan n'engage en rien ma pensée ni mon éventuel jugement sur l'itinéraire de Jean-Marc et sa supposée participation aux groupes Action directe. Les passages où je suis cité entre guillemets sont tirés d'une discussion beaucoup plus large et j'estime que ces extraits d'une analyse globale sont de nature à déformer l'ensemble de mes propos. Je voudrais ajouter que l'itinéraire de mon ami appartient à lui seul et que pour ma part, je ne tire aucune gloire de travailler huit heures par jour. Il serait donc erroné d'établir des parallèles hasardeux.

» Enfin, je pense que la presse, qui, en général, s'attache à des épiphénomènes spectaculaires, pourrait aussi se pencher sur les écrits, les travaux théoriques et les cheminements des divers groupes ou organisations. L'actualité n'est pas tout et la compréhension par la connaissance est parfois nécessaire. Raconter les actions en les coupant du contexte dans lequel elles se déroulent ne donne qu'un aperçu de la réalité tronqué et souvent dangereux. »

LE MATIN DE PARIS
05 AVR. 1980

*Nathalie Menigon.*

*Franco Pinna.*

*Jean-Marc Rouillan.*
*Olga Girotto.*

**POLICE**

# Terrorisme : une enquête modèle

**Un hold-up de 16 millions, le vol d'un Jérôme Bosch, mille fausses cartes d'identité : comment des enquêtes de droit commun ont conduit la police aux ravisseurs d'Aldo Moro.**

C'est un simple indice matériel, l'antenne d'une voiture abandonnée après un hold-up, qui a mis les enquêteurs de la police judiciaire de Lille sur la piste des terroristes italiens arrêtés, près de Toulon, le jour du coup de filet lancé dans des milieux activistes de la région parisienne.

La simultanéité des deux opérations policières du dernier vendredi de mars a pu faire croire à un plan d'ensemble antiterroriste concerté avec le groupe spécial des carabiniers du général Carlo della Chiesa, qui, au même moment, anéantissait un état-major des Brigades rouges à Gênes. Il n'en était rien.

L'enquête a débuté, en France, par une affaire de droit commun, classée dans la rubrique des faits divers : une agression éclair, menée de main de maître, le 28 août 1979, contre la perception de Condé-sur-l'Escaut, près de Valenciennes (Nord), dans le style du hold-up à la poste centrale de Strasbourg, resté aussi célèbre qu'impuni depuis bientôt dix ans.

Avec une précision de commando militaire, six gangsters masqués, dont une femme, raflent en trois minutes 16 millions de Francs que les convoyeurs de la Banque de France venaient de déposer sur le bureau du receveur : l'argent des pensions trimestrielles versées aux anciens mineurs. Sous la menace de leurs armes, ils ont enfermé dans les toilettes les quinze employés du personnel occupés à trier les enveloppes destinées aux centres de paiement. Tout en jetant dans des sacs de voyage les deux cent dix liasses de billets étalées sur la table, ils restent en liaison radio avec les chauffeurs de trois voitures qui font le guet dans la rue.

« Un joli travail de professionnels drôlement bien renseignés », constatent les policiers. Un détail, toutefois, les intrigue : la présence, inhabituelle, d'une femme dans une équipe de « braqueurs ». Une femme ayant apparemment du mal à comprendre le français, selon les employés. Pour les enquêteurs, c'est une première indication : les auteurs de ce coup audacieux n'appartiennent sans doute pas au milieu traditionnel.

Seconde piste : deux des véhicules ayant servi de relais à leur fuite sont retrouvés abandonnés dans un chemin creux à Bernissart, de l'autre côté de la frontière belge, distante seulement de dix kilomètres. Des Simca Horizon volées l'avant-veille, l'une à Douai, l'autre à Arras. La forme d'une antenne va retenir l'attention des hommes du commissaire Gréco, le patron du service régional de police judiciaire. Elle n'est pas d'un usage si courant, cette antenne. Mais elle est indispensable au fonctionnement d'émetteurs-récepteurs en kit, c'est-à-dire montables et démontables par des amateurs. Les spécialistes de l'identité judiciaire épluchent les catalogues. Il n'y a pas tant de marques pour ce type d'appareil, que l'on peut fabriquer soi-même pour 800 Francs.

## Un accent espagnol

Avec l'aide de leurs collègues de l'Office central pour la répression du banditisme, les limiers de Lille entreprennent, à travers la France, un étonnant travail de fourmi auprès des fournisseurs et des revendeurs au détail : qui s'est récemment procuré un modèle de ce type ? Ils finissent par trouver la trace d'un achat effectué le 27 août — la veille du hold-up de Condé-sur-l'Escaut — dans un magasin parisien. Un client a acquis deux appareils et en a laissé un en réparation. Seule particularité : son accent espagnol. Une surveillance est montée dans le magasin, mais sans grand espoir : si cet homme a participé à un hold-up de 16 millions, viendra-t-il récupérer un appareil de 800 Francs ?

Or, le 23 novembre, l'improbable client se présente chez le vendeur ré-



L'EXPRESS
05-11 AVR. 1980

parateur. Les policiers parisiens de l'O.c.r.b. lui mettent aussitôt la main dessus. Le nom qu'il décline, José Torrequebradas-Nova, 28 ans, de nationalité espagnole, ne dit rien aux enquêteurs. Une perquisition à son domicile, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), et l'interrogatoire de sa compagne, Annie Cuadrado, leur permettent d'établir son identité véritable : Martin de Miguel, dit Pépé, truand anarchiste fiché et recherché par la police espagnole. Le couple écroué, les policiers lillois se mettent également en rapport avec ceux des Renseignements généraux qui connaissent les liens de ce couple avec des groupuscules révolutionnaires dissous, comme la Gauche prolétarienne ou le Gari, fréquentés par des fils de réfugiés de la guerre d'Espagne.

Le 11 décembre, les enquêteurs remontent la filière jusqu'à un appartement du XII[e] arrondissement de Paris qui servait de planque à Pépé : ils y découvrent du matériel destiné à la falsification de papiers, des chéquiers volés, quelques-uns des fameux émetteurs-récepteurs. Et, surtout, 1,7 million de Francs en billets de banque, dont certains Delacroix portant les numéros des séries volées à la perception de Condé-sur-l'Escaut : le 10[e] du butin !

L'enquête s'oriente, dès lors, vers les milieux extrémistes de l'ultra-gauche préconisant les hold-up pour financer les réseaux clandestins du terrorisme.

De filature en interrogatoire, la police identifie une jeune Lilloise qui avait hébergé Miguel au moment du hold-up. Miguel était alors accompagné d'un Italien. Son nom ? Elle ne s'en souvient pas bien : quelque chose comme Setchi.

## Un congrès sur la qualité de la vie

La jeune femme, interpellée dans la seconde quinzaine de mars, est en possession du récent contrat de location d'appartement villa Karine, au Brusc, petit port de plaisance niché au pied du cap Sicié, entre Sanary et Toulon. Or, les enquêteurs ont appris que la jeune femme rejoint souvent un amant sur la Côte : un nommé Franco Secci, venu s'installer à la fin de l'année, en compagnie de deux couples également italiens, dans un complexe hôtelier des îles d'Embiez. Un congrès sur la qualité de la vie les a contraints à déménager au début de mars. C'est la jeune Lilloise qui s'est rendue au syndicat d'initiative pour louer l'appartement. L'un des Italiens, Luigi Amadori, 25 ans, a fait l'acquisition d'un ketch deux mâts de 300 000 Francs, le « Marie-Christine », immobilisé depuis deux mois au chantier naval de Saint-Mandrier pour un renforcement des bordages. Les occupants de la villa se déplacent à bord d'une Zastava-Fiat 128 bleue immatriculée dans le Nord... et qui pourrait être la troisième voiture aperçue à proximité de la perception de Condé-sur-l'Escaut.

Forts de ces renseignements, six policiers lillois descendent à Toulon. Avec le concours de la brigade antigang de Nice, ils organisent le bouclage du Brusc. Le 28 mars, deux des Italiens sont interceptés à bord de la Fiat. Les policiers, qui ont investi la villa Karine, y appréhendent tour à tour la femme de l'un d'eux et l'acquéreur du voilier. Dans l'appartement, ils trouvent des armes, de fausses cartes d'identité et 150 000 Francs provenant du butin de Condé-sur-l'Escaut.

## Les « expropriations prolétariennes »

Les quatre suspects reconnaissent leur participation au hold-up : ils ont partagé avec quatre complices la moitié du butin. L'autre moitié allant à un groupe révolutionnaire autonome dont ils taisent le nom. Mais leurs empreintes, elles, « parlent » : trois d'entre eux sont des terroristes faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux depuis le 16 mars 1978, date de l'enlèvement de l'ancien président italien Aldo Moro, retrouvé assassiné moins de deux mois plus tard. La Justice italienne les considère comme de dangereux éléments des Brigades rouges, encore que leur itinéraire semble les rattacher davantage à un groupe rival, Prima Linea, né, en 1974, dans les milieux proches de l'Autonomie ouvrière, ou à l'Azione rivoluzionaria des anarcho-situationnistes.

Fils de pêcheur sarde, le faux Secci, de son vrai nom Franco Pinna, 29 ans, est un ancien dealer passé, en 1976, dans la clandestinité, après divers délits de droit commun. Il a été jugé par contumace, en juin 1978, pour vol dans une armurerie de Viterbe, de même que le deuxième des suspects du Brusc, Enrico Bianco, 28 ans, un repris de justice piémontais évadé de prison. Les armes volées avaient été retrouvées à Milan chez l'un des fondateurs de Prima Linea. Pinna est néanmoins recherché pour divers attentats revendiqués par les Brigades rouges (le haut magistrat Riccardo Palma assassiné à Rome, deux policiers tués en juin 1979 au siège romain de la Démocratie-chrétienne) et pour de nombreux hold-up baptisés « expropriations prolétariennes ». La femme de Bianco, Oriana Marchionni, 23 ans, venue de l'Autonomie ouvrière de Padoue, s'est également distinguée dans ce genre de hold-up. Le quatrième personnage arrêté au Brusc, Amadori, est un simple trafiquant de drogue.

L'EXPRESS
05 11 AVR. 1980

Cette quadruple arrestation coïncide avec l'opération de ratissage montée à Paris par la Brigade criminelle du commissaire Marcel Leclerc, à partir d'une surveillance des Renseignements généraux. Ceux-ci enquêtaient sur un nouveau groupe, Action directe, signataire d'une dizaine d'attentats commis depuis près d'un an contre des bâtiments administratifs. Le mitraillage, le 18 mars, du bureau de Robert Galley au ministère de la Coopération a permis d'identifier les utilisateurs habituels d'une Mercedes signalée sur les lieux. La voiture avait été déjà repérée par la Brigade antigang comme pouvant servir à la préparation d'un hold-up.

L'orientation de l'enquête lilloise et l'interception de deux suspects à Orly, qui s'apprêtaient à s'envoler pour la Réunion en même temps que le garde des Sceaux, Alain Peyrefitte, incitent le commissaire Leclerc à lancer parallèlement son spectaculaire coup de filet. Une vingtaine d'arrestations auxquelles échappe, avec deux autres terroristes, un couple également recherché pour le mitraillage, le 17 septembre, de la façade du ministère du Travail alors occupé par Robert Boulin : Jean-Marc Rouillan, 28 ans, et Nathalie Menigon, 23 ans.

Rouillan est un récidiviste : arrêté en septembre 1974 lors du démantèlement du Gari, après dix-sept attentats à l'explosif, ce militant occitan a été libéré en mai 1977. Assigné à résidence à Toulouse, dans l'attente d'un jugement encore à venir, impliqué dans une affaire d'armes sans être davantage inquiété, il disparaît, en février 1979, lors du vol de « L'Escamoteur » de Jérôme Bosch au musée de Saint-Germain-en-Laye.

## 600 kilos de dynamite

C'est alors que les anciens anarchistes du Gari fusionnent avec les desesperados du Napap (Noyau armé pour l'autonomie populaire), pour former le groupe Action directe.

Deux gros poissons ont quand même été ramenés, jeudi, devant la Cour de sûreté de l'Etat : Pascal Trillat, 22 ans, déjà arrêté après le meurtre de l'ancien vigile de Renault Antoine Tramoni — lui-même meurtrier d'un manifestant gauchiste — et, surtout, sa locataire italienne de la Résidence d'Albouy (X[e]), Olga Girotto, 23 ans, terroriste de Prima Linea, qui avait blessé un gynécologue de Turin. Dans l'appartement, il y avait 600 kilos de dynamite volés sur un chantier de travaux publics, une quinzaine d'armes automatiques et... un millier de cartes d'identité italiennes de la même fabrication que celles trouvées au Brusc sur les quatre inculpés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut. **JACQUES DEROGY** ■

LE NOUVEL observateur
- 7 AVRIL 1980

TERRORISME

# «Action directe» dans le piège

## Les policiers français ne seront satisfaits de leur coup de filet du 28 mars que s'il permet de remonter un peu la « filière italienne » de la violence politique

■ Vendredi 28 mars, cinq heures trente du matin : réunis dans les locaux de la Police judiciaire, plus de cent inspecteurs assistent à un dernier briefing. La veille, deux individus ont été appréhendés à Orly, alors qu'ils s'embarquaient pour la Réunion. C'est, semble-t-il, ce qui a décidé les policiers à agir. Depuis de nombreuses semaines — voire, pour certains, de nombreux mois —, ils surveillaient plusieurs personnes susceptibles de se livrer à des opérations terroristes. Cette fois, ce sera le coup de filet. La Brigade criminelle, la Brigade de Répression du Banditisme, la Brigade de Recherches et d'Intervention (plus connue sous le nom d'« antigang »), plusieurs brigades territoriales et un groupe de la Direction centrale des Renseignements généraux ont été mobilisés pour la circonstance.

Quelques heures plus tard, au terme d'une opération menée dans la région parisienne et dans le Loiret, l'organisation Action directe — née de la fusion de militants provenant des G.A.R.I. (Groupes d'Action révolutionnaire internationaliste), des N.A.P.A.P. (Noyaux armés pour l'Autonomie populaire) et d'inorganisés divers — est, apparemment, démantelée. Vingt-huit personnes seront ramenées dans les locaux de la Brigade criminelle, où commencent les premières auditions. Simultanément, une opération similaire est lancée au Brusc, dans la banlieue toulonnaise, aboutissant à l'arrestation de trois hommes et d'une femme, tous italiens.

### Un tuyau sur un braquage

Pour les policiers, le bilan semble bon : à Paris comme à Toulon, des armes, pistolets et mitraillettes, ont été saisies ; et, au domicile d'un des suspects parisiens, les enquêteurs découvrent même six cent quatre kilos d'explosifs, ainsi qu'un lot impressionnant de cartes d'identité italiennes vierges — des documents qui semblent être de même origine que les faux papiers dont sont munis les quatre Italiens arrêtés sur la Côte d'Azur, chez qui, en outre, on retrouvera cent cinquante mille francs provenant d'un hold-up de seize millions effectué le 28 août 1979 à la Trésorerie générale de Condé-sur-l'Escaut.

Au soir du mercredi 2 avril, à quelques heures de l'expiration du délai de garde à vue de six jours, vingt-trois personnes (parmi lesquelles les quatre Italiens transférés à Paris dans la nuit de lundi à mardi : Franco Pinna, Enrico Bianco, Oriana Marchionni, Luigi Amadori, ainsi que plusieurs suspects arrêtés dans la capitale ou dans le Loiret, tels Olga Girotto, Carlos Jauréguy, Mireille Munoz, Pascal Trillat, Serge Fassi et Martine Moulin) ont été transférées devant la Cour de Sûreté de l'Etat pour y être inculpées. Quatre autres : Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménégon, Philippe de Sa et Alain Le Mée, sont toujours recherchées.

Pour le chef de la Brigade criminelle, le commissaire Marcel Leclerc, qui a dirigé lui-même toutes les opérations, il ne fait aucun doute que ses services viennent de frapper un coup important contre l'organisation Action directe qui, depuis le 1er mai 1979, a revendiqué une douzaine d'attentats à l'explosif contre des édifices publics et privés. Le dernier en date, commis le 18 mars, visait le ministère de la Coopération, boulevard des Invalides, à Paris. Selon les policiers, ce sont Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménégon qui, ce jour-là, ont « arrosé » de plusieurs rafales de mitraillette la façade du ministère, quelques

balles pénétrant même dans le bureau du ministre, Robert Galley. Deux jours auparavant, une explosion avait détruit un appartement

**Franco Pinna après son arrestation**
On filait les Français depuis longtemps

situé rue Murillo, dans le huitième arrondissement de Paris, qui se révéla être un local « discret » de la D.S.T. Action directe, qui revendiqua l'attentat, était bien renseignée.

Apparemment, la police ne l'était pas moins. Officiellement, c'est un « tuyau » sur des braqueurs, parvenu aux policiers de l'antigang, qui a permis de remonter toute la filière. Vérité partielle. Depuis plusieurs mois, les Renseignements généraux, en liaison avec d'autres services de police, collationnaient les informations sur leurs futurs « clients ». Dès décembre 1979, lors de l'arrestation, à Paris, d'un Basque soupçonné d'avoir participé au hold-up de Condé-sur-l'Escaut, ils savaient que l'opération avait été montée par des « politiques », sur le signalement desquels ils mirent très vite des noms. Sans pour autant localiser leurs refuges. De même, par sondages réguliers, étaient surveillés ceux qui, arrêtés à Paris, apparaissent maintenant comme des ex-membres des G.A.R.I. ou des N.A.P.A.P.

## Mansuétude intéressée

Deux affaires ont d'ailleurs permis aux policiers de rafraîchir leurs fichiers. En mars 1978, sept personnes étaient arrêtées dans un appartement de la rue Bellefond, à Paris, dans lequel on trouva des armes. Parmi ces sept personnes, figuraient quatre anciens membres des G.A.R.I., tous interdits de séjour dans la capitale. A l'issue de quarante-huit heures de garde à vue, ils étaient libérés, après avoir été à peine entendus par un juge d'instruction. Quelques mois plus tard, en février 1979, un certain Eric Moreau était interpellé dans le neuvième arrondissement de Paris. Il transportait dans sa voiture le célèbre tableau de Jérôme Bosch, « l'Escamoteur », volé deux mois auparavant au musée de Saint-Germain-en-Laye. Eric Moreau est aujourd'hui en prison, attendant son procès ; mais ses complices éventuels, pourtant identifiés par la police, n'ont pas été inquiétés. Dans ces deux affaires, on retrouve des membres des G.A.R.I. aujourd'hui arrêtés ou recherchés.

Cette mansuétude s'explique. Les policiers, et tout particulièrement la D.S.T., étaient en effet convaincus qu'un peu de souplesse leur permettrait d'attraper du plus gros gibier. Tels ces Italiens de la Côte d'Azur qui, suspectés d'avoir participé à l'enlèvement et à l'assassinat d'Aldo Moro, sont aujourd'hui désignés comme membres des Brigades rouges alors qu'ils appartiennent vraisemblablement à une autre tendance du terrorisme transalpin.

Car le véritable enjeu de toute l'opération contre Action directe est là. Ce groupe, finalement bien circonscrit, et dont les analystes des Renseignements généraux savent qu'il constitue une fraction très minoritaire de la mouvance autonome, tant sur le plan idéologique que sur le plan organisationnel, intéresse moins les policiers que les brigadistes italiens de toute obédience, mille fois mieux organisés et autrement plus dangereux. Les fréquentes rencontres, bilatérales ou multilatérales, des ministres européens de l'Intérieur, la mise en place, entre les polices du vieux continent, de structures de coordination faisant peu de cas d'un organisme aussi sclérosé qu'Interpol, l'échange constant de renseignements et l'accès aux fichiers des voisins montrent où sont les vraies priorités. La satisfaction affichée à Rome après les arrestations de Paris et de Toulon, l'arrivée immédiate en France de policiers italiens venus aider leurs collègues à interroger les interpellés n'en sont que la confirmation.

MARCEL DAAR



LE NOUVEL observateur
7 AVRIL 1980

le point 7-13 AVRIL 1980

# point

# TERRORISME : la filière française

# TERRORISME : la filière française

**C'est à la suite d'une longue et surprenante enquête que la police a réussi à mettre la main sur un groupe de terroristes. En voici le récit détaillé. Il apporte bien des lumières sur la situation exacte du terrorisme en France et sur ses objectifs.**

Dix-neuf Français et quatre Italiens, soupçonnés d'actions terroristes, arrêtés à la fin de la semaine dernière par la police française : c'est un beau coup de filet que *Le Point* raconte en détail ci-contre. Mais aussi une affaire exemplaire. Pour quatre raisons :

▶ Elle met en lumière la réalité exacte des organisations terroristes. Organisations aux contours flous, peu structurées, mais en contact les unes avec les autres, et parfois en osmose : les individus arrêtés passent de l'une à l'autre, des Gari (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste) aux Napap (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) ou à d'autres groupes encore. Mais elles ne sont pas organiquement reliées. On peut parler à leur propos de fluidité. C'est à la fois leur force et leur faiblesse.

▶ Autre phénomène d'osmose significatif : avec le grand banditisme. Certains des suspects arrêtés avaient participé à un hold-up d'envergure. Ces rapports entre les terroristes et le milieu des truands ne sont pas nouveaux. Bakounine, théoricien du terrorisme au XIX^e siècle, prônait déjà l'enrôlement de criminels ; la célèbre bande à Bonnot, en principe mue par des idéaux anarchisants, ne versait à « la cause » que dix pour cent de son butin ; et bien plus récemment, en Italie, dans un rapport très documenté, le sénateur communiste Ugo Pecchioli avait dénoncé les liens étroits entre les terroristes et les milieux du crime. Les terroristes ne cherchent pas d'abord l'argent pour lui-même, mais pour les moyens qu'il procure. Ensuite, ils finissent parfois par y prendre goût.

▶ Personne ne pourrait exprimer clairement le projet politique des personnes qui ont été arrêtées, ou des groupes auxquels elles appartenaient. L'extrême facilité avec laquelle on passe d'un groupe à l'autre manifeste assez l'imprécision de leurs objectifs. Renverser l'ordre social actuel, bien sûr. Et après ? De même, il était difficile d'analyser en termes rationnels la doctrine politique de l'Armée rouge japonaise ou de ce qui fut la bande à Baader.

On souligne souvent que certains chefs d'Etat actuels sont des terroristes qui ont réussi : Tito, Mugabe, Castro, Begin, etc. Et il est vrai que les moyens employés étaient parfois les mêmes. Mais dans chacun des cas que l'on cite, il y avait un projet politique clair : décolonisation, résistance à l'envahisseur, etc. Rien de tel aujourd'hui en Italie, en Allemagne, ou en France. Quelques individus errent d'un extrême à l'autre. Et certains groupes font plutôt penser à ces terroristes russes de la fin du siècle dernier qui s'appelaient eux-mêmes *bezmotivniki* (sans motivation) et que Mazaryk, futur président de la République tchécoslovaque, nommait les *todestrunken* (les enivrés de mort).

▶ Il n'y a pas de fatalité du terrorisme. L'Allemagne l'avait démontré *(voir encadré page 41)*, les Etats-Unis (contre les Panthères noires) et le Canada aussi. Les mesures prises contre certaines formes de terrorisme — les détournements d'avions, par exemple — ont prouvé leur efficacité. Les pays démocratiques, respectant les libertés et les droits des individus, rencontrent certes plus de difficultés dans cette lutte : les policiers français ont peu apprécié de retrouver dans cette affaire quelques-unes de leurs vieilles connaissances, remises en liberté par la justice après un bref temps de prison. En revanche, dans ces pays démocratiques, les terroristes sont le plus souvent privés de la complicité des populations. Or, l'histoire le confirme : à la différence des mouvements nationalistes ou séparatistes, disposant d'un certain appui populaire (de type irlandais), les terrorismes anarchisants, comme celui qui cherche à s'implanter en France, ont toujours été éphémères.

Mais si la France a été jusqu'à présent plutôt préservée du terrorisme, c'est aussi parce que des mouvements de l'ultra-gauche et des journaux comme *Libération* l'ont, non sans courage, ouvertement condamné.

JACQUES DUQUESNE

ARRESTATION DE LUIGI AMADORI A TOULON



le point 07-13 AVR. 1980

# Terrorismes

Beau coup de filet de la police française qui a conduit sous les plombs, sans coup férir (une fois n'est pas coutume), une vingtaine de « terroristes » appartenant au « commando d'Action Directe », ramification, paraît-il, des Brigades Rouges en France. Au grand plaisir de Giscard, de son ministère, des brigands pour lesquels il travaille et d'autres encore, « l'internationale terroriste » est à la une des journaux. Nul doute que la racaille étatique saura exploiter l'affaire au maximum et justifiera ainsi la présence toujours plus grande de ses pousse-culs dans nos rues.

Une chose nous intrigue dans cette histoire (naïfs que nous sommes), c'est l'importance accordée par les médias à l'action dérisoire de cette poignée d'isolés qui jouent aux vengeurs et criblent des façades, cassent des carreaux, trouent des fauteuils vides à coup de P. 38 ou de mitraillettes. Les scribouillards de l'information sont beaucoup moins prolixes quand il s'agit de nous parler d'un terrorisme beaucoup plus meurtrier : celui des Etats et de leurs technocrates qui conduit chaque jour, de par le monde, des milliers d'êtres humains aux abattoirs de la faim, de la misère et de la dictature.

Bien sûr, nous ne défendons pas ces gauchistes fanatiques qui croient mener par l'exemple du sang des « bourgeois » versé, les « masses populaires » à la révolution. Notre souci est de ramener les faits à de plus justes proportions. A côté du terrorisme des Etats qui vont, par exemple, engager notre planète dans l'ère du plutonium grâce à leurs centrales nucléaires, le terrorisme des Brigades Rouges ou de leur « commando d'Action Directe » en France, nous semble petit, petit...

**Gr. FRESNES-ANTONY**

## Robert Galley et le pseudo-terrorisme

M. Robert Galley, ministre de la Coopération, qui avait été visé le 18 mars par un attentat de l'organisation « Action directe » perpétré contre son ministère, a déclaré qu'il ne croyait guère à « l'euroterrorisme ».

Dans une interview accordée au quotidien de l'Aube *l'Est Eclair*, le ministre, qui s'exprime pour la première fois sur le terrorisme depuis cet attentat, précise : *« Il peut y avoir des phénomènes de contagion, des ondes de violence, mais à mon avis ce sont tout de même là des actions marginales, je ne pense pas qu'il existe une organisation terroriste bien structurée à l'échelon de l'Europe. »*

Au sujet de l'attentat d'« Action directe », M. Galley estime *« qu'il n'y a rien de cohérent pour des révolutionnaires qui veulent libérer des peuples oppressés, à tirer sur le ministère de la Coopération dont la vocation est de sauver des hommes, des femmes et des enfants de la misère ».*

Enfin sur l'attitude du gouvernement à l'égard du terrorisme, le maire de Troyes affirme qu'il *« faut que l'on sache que le gouvernement n'entend pas transiger ».*

« L'action de la police, ajoute-t-il, montre bien que la France ne deviendra pas, à cet égard, l'Italie, jamais ».

M. Galley est, au fond, très fidèle à son mode de pensée, et opiniâtre dans l'incrédulité. C'est lui qui, il n'y a pas si longtemps, évoquait les « pseudo-évènements de Bangui » à l'occasion des massacres, prouvés par la suite, de l'ex-empereur Bokassa.

le quotidien de paris
10 AVRIL 1980

le monde libertaire
10 AVRIL 1980

Le Monde
11 AVRIL 1980

Libération
11 AVRIL 1980

# Action Directe: les inculpés au secret

Les 27 et 28 mars derniers la police arrêtait à Paris et à Toulon dix-neuf personnes membres ou complices présumés de l'organisation clandestine d'extrême-gauche *« Action Directe »*. Le juge d'instruction de la Cour de Sûreté de l'état, Michel Legrand, décidait de leur inculpation le 2 avril dernier, après six jours de garde à vue, délai exceptionnel afférent à cette juridiction.

Depuis, on ne sait plus rien de quinze d'entre eux.

Certains d'entre eux seraient au secret dans les QHS de la région parisienne.

En application de l'article 16 du code de procédure pénale et d'une ordonnance adoptée en 1958 contre le FLN, le juge Legrand a en effet décidé leur mise au secret. Rarement employée ces derniers temps par la Cour de Sûreté, l'ordonnance de 1958 donne au juge d'instruction *« le droit de prescrire l'interdiction de communiquer pour une période de dix jours. Il peut la renouveler mais pour une période de dix jours seulement.* **En aucun cas l'interdiction ne s'applique au conseil de l'inculpé ».**

En appliquant immédiatement cette ordonnance, le juge Legrand porte pourtant atteinte aux droits de la défense. Certains des détenus n'ayant toujours pas communiqué avec leur famille, n'ont pas encore pris la décision de nommer leurs avocats. Et les défenseurs sont en contact avec les familles n'avaient toujours pas reçu, mercredi dernier, la lettre les désignant comme *« conseil »*. Ce n'est qu'en téléphonant au magistrat instructeur qu'ils ont appris que leur désignation remontait à plusieurs jours.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

# Quinze des inculpés du 2 avril sont maintenus au secret

Une quinzaine de personnes, parmi les dix-neuf terroristes présumés inculpés le 2 avril par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 4 avril), ont été mises au secret par ce magistrat lors de leur inculpation, en application de l'article 16 du code de procédure pénale qui prévoit, en son second alinéa (ordonnance du 23 décembre 1958) : *« Le juge d'instruction a le droit de prescrire l'interdiction de communiquer pour une période de dix jours. Il peut la renouveler, mais pour une nouvelle période de dix jours seulement. En aucun cas l'interdiction de communiquer ne s'applique au conseil de l'inculpé. »*

M. Legrand estime que cette mesure est tout à fait indispensable, imposée par les nécessités de l'instruction, notamment pour les ressortissants italiens impliqués dans cette affaire. La première péirode de dix jours se termine samedi 12 avril. Il n'est pas exclu que l'interdiction de communiquer soit renouvelée.

L'avocat de Mlle Olga Girotto, l'une des inculpée, Me Jean-Pierre Mignard, s'étonne de l'emploi de cette procédure exceptionnelle : *« Même à la Cour de sûreté de l'Etat elle est rarement appliquée,* indique-t-il. *La difficulté que nous avons habituellement est d'obtenir que les détenus soient ensemble, alors qu'on préfère les isoler. Mais cela n'a rien à voir avec la mise au secret qui implique des conditions carcérales dures. Je sais que dans cette affaire trois personnes au moins sont détenus au quartier de sécurité renforcée de Fresnes, d'autres à celui de Fleury. »*

Certains avocats, bien qu'étant en relation avec les familles de quelques inculpés — qui n'ont pas encore pu communiquer avec eux — n'avaient toujours pas reçu, mercredi 9 avril, la lettre les désignant comme défenseurs. Ce n'est qu'en téléphonant au magistrat instructeur qu'ils ont appris qu'ils étaient désignés depuis plusieurs jours.

Au moment de leur inculpation, il semble que les intéressés n'aient pas demandé l'assistance immédiate d'un avocat sur le point précis de leur mise en détention. Le délai maximum de cinq jours fixé pour l'audition des inculpés assistés d'un défenseur, qui peut déposer une demande de mise en liberté, ne leur a donc pas été appliqué.

Après leur arrestation, les 27 mars et 2 8 mars, les terroristes présumés sont restés six jours en garde à vue, comme le prévoit la procédure de la Cour de sûreté de l'Etat. Ils ont ensuite été inculpés, le 2 avril ; depuis on ne sait rien de quinze d'entre eux, si ce n'est que la plupart ont désigné des avocats avec lesquels ils ne sont toujours pas en relation. Certains ne savent toujours pas qu'ils ont été choisis, d'autres ont reçu la lettre les désignant, le 8 ou 9 avril seulement. — Jo S.

● *Un journaliste de l'Agenc de presse Libération (A.P.L.) — un hebdomadaire de Nantes — et une jeune femme domiciliée à Paris* ont été gardés à vue dans les locaux de la brigade criminelle du quai des Orfèvres, le premier pendant quatre jours, et la seconde pendant cinq jours, à la suite de l'information ouverte après l'arrestation d'un groupe soupçonnés d'appartenir à l'organisation « Action directe ». Tous deux ont été remis en liberté mercredi soir 9 avril. Il leur était reproché d'avoir servi d'intermédiaire pour la location d'appartements ayant abrité des terroristes présumés. L'A.P.L. précise d'autre part que la police a procédé à une perquisition dans ses locaux et dénonce *« la procéune simple présomption sans que puisse intervenir un avocat »*. L'A.P.L. ajoute que *« ces interventions policières servent à créer un climat d'intimidation »* et pourraient *« entrainuer une assimilation possible enrte le terrorisme et leur journal qui veut être une presse différente »*.

REVENDICATIONS

# «Ici Action directe» dans une poubelle vous trouverez un communiqué»

*Ici Action Directe. Vous voyez le parking qui est à côté de votre journal. Dans une poubelle, vous y trouverez un communiqué. »* Il était 15 heures 30, hier, lorsque le standard de *Libération* a reçu cet appel. Trois feuilles de papier à lettre manuscrit en capitale se trouvaient effectivement dans la poubelle. Trois feuillets signés, au pluriel, par *« Organisations actions directes 27/28 mars 80 »*, le A de *« Action Directe »* étant entouré du cercle qui, d'habitude, accompagne les inscriptions anars. Le ou les auteur (s) de ce communiqué peu clair ont-ils quelque chose à voir, directement, avec le groupe *« Action Directe »* dont certains membres présumés ont été arrêtés et sont actuellement au secret (voir page 5) ? Ou bien n'est-ce qu'une revendication fantaisiste ? Rien ne permet de l'affirmer.

Le communiqué reçu hier par *Libération* revient sur les deux attentats commis ces derniers jours à Toulouse pour réaffirmer qu'*« Action Directe »* est bien à leur origine, alors qu'un autre groupe, le CLODO, avait précisément expliqué, devant la revendication d'*« Action Directe »* qu'il était l'auteur du sabotage commis chez Philips. Réaffirmant cette « paternité », le communiqué ajoute : *« il est un fait que nous ne pouvons pas prendre le risque de vous restituer les bandes ordinateurs contenant des données sur, non seulement le Service de Documentation extérieure Contre-espionnage, mais aussi des données concernant les forces militaires françaises notamment le matériel vendu à des particuliers et à des pays d'Orient et d'Extrême-Orient. »* Affirmant que la France *« magouille avec l'URSS et cela dans un but uniquement militaire »*, le communiqué estime que *« Philips Informatique et l'Etat tout entier nous doivent des comptes »*, certains travailleurs de l'informatique ignorant *« tout de leur véritable travail. »* Objectif de l'OAD, *« faire libérer tous ses militants »*, mais surtout *« renverser un pouvoir qui n'a que trop duré. » « Nous ne sommes pas pour le communisme. Mais notre idéal se base uniquement sur une société libertaire anti-hiérarchique. Notre combat est juste même s'il est inscrit dans l'argument de la violence »*, poursuit le communiqué qui, pour authentifier ce document demande à nouveau de *« se rendre à Toulouse au siège de la multinationale « Philips-Informatique », salle des ordinateurs et (de) comparer les lettres OAD en distinguant bien (sic) l'écriture avec la nôtre... »* Enfin, le ou les auteurs de ce texte affirment avoir adressé des menaces téléphoniques aux établissements Honeywell Bull situés dans le 19ème arrondissement de Paris.

Ce communiqué n'éclaircira pas beaucoup la controverse de sigles sur les attentats de Toulouse, les enquêteurs ayant déjà affirmé n'avoir pas trouvé le sigle *« Action Directe »* dans les établissements toulousains.



p.102.jpg

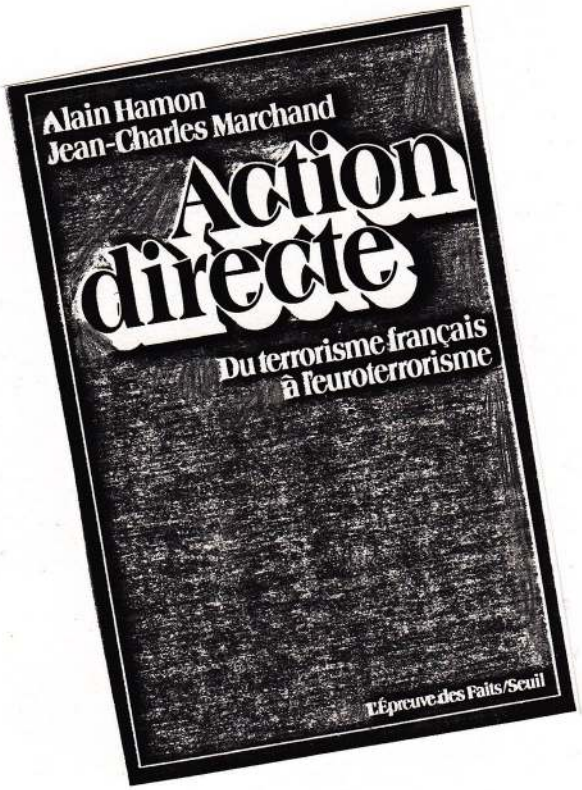


Le 15 avril 1980, quelques jours après le coup de filet policier, Paris se réveille au son de trois explosions. Vers 6 heures, un engin de forte puissance ébranle un immeuble situé au 209 rue Raymond-Losserand : l'immeuble du service d'information routière du ministère des Transports. A la même heure, une Simca blanche se gare à l'angle des rues Georges-Bizet et Pierre-Ier-de-Serbie, dans le 16e arrondissement. Trois hommes en sortent. L'un d'eux porte sur l'épaule un bazooka et vise soigneusement : une roquette part et atteint le quatrième étage d'un immeuble, au 34 de l'avenue Marceau. Les locaux de la librairie Hachette sont fortement endommagés par l'explosion.

Coïncidence ou erreur ? Des bureaux du ministère des Transports occupent le cinquième étage. Quelques minutes plus tard, le même scénario se reproduit au 30 avenue du Président-Kennedy, autre bâtiment appartenant au ministère des Transports. Une roquette dévaste un bureau situé au premier étage. Une heure plus tard, AD revendique l'attentat.

Une nouvelle fois, l'importance des moyens utilisés inquiète l'Etat. La 6e section de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), spécialisée dans la lutte antiterroriste note : « Certains de ces actes criminels revêtent un caractère particulier de gravité en raison du choix de l'objectif et du mode d'opérer. C'est notamment le cas du mitraillage des façades des ministères du Travail et de la Coopération les 16 septembre 1979 et 18 mars 1980, pour lesquels les malfaiteurs ont utilisé des pistolets mitrailleurs Sten. Contre le ministère des Transports et la Délégation à la sécurité routière, l'arme qui a servi le 15 avril 1980 est vraisemblablement un engin anti-char M72, d'origine américaine, fabriqué et utilisé par certains pays membres de l'OTAN. »

Le 12 juin 1980, à 0 h 49, l'organisation clandestine frappe de nouveau. Une bombe de forte puissance, dissimulée dans un casier de consigne automatique de l'aéroport d'Orly, explose dans le hall n° 2, près de la salle d'embarquement n° 20. Huit personnes sont blessées. Les baies vitrées sont soufflées. Les murs et plafonds sont criblés d'éclats. La déflagration a creusé un cratère de près d'un mètre.

A 7 h 30, Action directe téléphone à l'Agence France-Presse pour revendiquer l'attentat. Le correspondant anonyme fait référence aux 27-28 mars, date de l'arrestation d'une vingtaine de militants du mouvement.

Par contre, AD ne se vantera jamais de son « coup » suivant. Le 5 août 1980, à 14 h 30, une R20 de couleur claire se range devant la mairie du 14e arrondissement de Paris. En sortent quatre jeunes gens et deux jeunes filles. Décontractés, ils pénètrent dans le grand hall marbré. Deux d'entre eux se dirigent vers le service « état civil » et « braquent » les membres du personnel. « Donnez-nous les fiches d'état civil », exige l'un d'eux. Une employée s'exécute. L'autre partie du commando se rend à l'antenne de la préfecture de police où sont délivrés les documents d'identité. Ils s'emparent aussitôt des cachets et tampons officiels et exigent l'ouverture d'un coffre blindé contenant plusieurs centaines de fascicules imprimés.

L'opération n'a pas duré dix minutes. Aucun coup de feu, pas de blessé. Mais le butin est impressionnant : plus de mille cartes grises vierges, des centaines de passeports et de cartes d'identité.

Un employé parvient à relever le numéro d'immatriculation de la R20 en fuite. C'est un véhicule volé. Aussitôt, on applique le plan BARI, prévu en cas de hold-up spectaculaire. A chaque carrefour, des policiers vêtus de gilets pare-balles et armés de pistolets-mitrailleurs se mettent en position. En vain. Pour la 6e brigade territoriale, saisie de l'affaire, le *modus operandi* est signé Action directe : une R20, la voiture favorite d'AD, plus une action commando mêlant hommes et femmes... Le soir même, les enquêteurs présentent donc aux témoins le grand album de photos des membres d'AD. Le lendemain matin, plusieurs dizaines de perquisitions ont lieu chez tous les « extrémistes » fichés par les RG. Aucun résultat. Les autorités avaient raison de ne pas sous-estimer le vol. Tout au long des années suivantes, en effet, l'organisation piochera dans les documents de la mairie du 14e, selon ses besoins...

# «Action directe» revendique trois attentats contre le ministère des transports

## LE COUP DE FILET DES 27 ET 28 MARS

*Une vaste opération anti-terroriste avait été déclenchée jeudi 27 et vendredi 28 mars, contre une trentaine de personnes soupçonnées d'avoir commis des attentats en France et notamment contre le groupe Action directe. Quatre membres présumés des Brigades rouges avaient été également arrêtés au Brusc, près de Toulon (Var). Après six jours de garde à vue, dix-neuf terroristes présumés ont été inculpés par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, et écroués.*

*Quatre autres personnes sont actuellement en fuite dont deux sont soupçonnées être les auteurs de l'attentat commis contre le ministère de la coopération, le 18 mars. Il est difficile d'affirmer pour l'instant que le groupe Action directe a été totalement démantelé, même si les récentes revendications de différents attentats par des individus se réclamant de ce mouvement ne sont guère prises au sérieux, et tendent à prouver comme l'affirme la police que le groupe existe encore.*

*Parmi les dix-neuf personnes incarcérées, une quinzaine d'entre elles ont été placées au secret par le magistrat instructeur de la Cour de sûreté de l'Etat, le 2 avril (le Monde du 11 avril). Cette mesure valable dix jours, a été reconduite le 12 avril pour une autre période de dix jours en vertu de l'article 116 du code de procédure pénale.*

*Trois attentats ont été commis mardi matin 15 avril, à Paris, contre des locaux du ministère des transports. L'un d'entre eux, perpétré selon toute vraisemblance avec l'aide d'un fusil lance-grenades, a atteint les bureaux du cabinet du ministre, M. Joël Le Theule, avenue du Président-Kennedy (16e). Il n'y a pas eu de blessé. Les dégâts sont peu importants.*

*Ces trois attentats ont été revendiqués par deux correspondants anonymes disant appartenir au groupe Action directe. Ce groupe avait affirmé être l'auteur notamment du mitraillage, le 18 mars, du ministère de la coopération à Paris.*

Ces trois attentats ont été commis, mardi matin 15 avril, à Paris, contre les bâtiments du ministère des transports, 30, avenue du Président-Kennedy (16e arrondissement) et contre des immeubles abritant des services annexes de ce ministère, 34, avenue Marceau (8e) et 208, rue Raymond-Losserand (14e).

Les deux premiers ont été, selon les témoignages recueillis sur place, le fait de trois jeunes gens circulant à bord d'une automobile de couleur blanche, de marque Peugeot, et utilisant soit un lance-roquette, soit, ce qui est plus probable, un fusil lance-grenades. *A 6 heures du matin, très exactement, un premier projectile* tiré de l'intérieur du véhicule atteignait le linteau d'une fenêtre située au quatrième étage de l'immeuble faisant l'angle du 34, avenue Marceau et de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie. A cet étage se trouvent des bureaux appartenant aux éditions Hachette.

### Peu de dégâts

Il semble que les locaux visés étaient ceux qui, situés au niveau supérieur, abritent les services du comité interministériel de la sécurité routière dirigés par M. Christian Gérondeau. Le projectile, après avoir heurté la façade, devait pénétrer à l'intérieur des bureaux, mais sans provoquer des dégâts très importants. Selon un témoin, le véhicule, au moment de l'attentat, aurait été stationné à une soixantaine de mètres, à l'angle de la rue Georges-Bizet et de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Ce qui expliquerait, à la fois, l'imprécision du tir et le fait que le second attentat ait pu être perpétré immédiatement après le premier.

En effet, à 6 h. 4 très précisément, un autre projectile était tiré d'une voiture contre les locaux du ministère des transports, à quelques centaines de mètres, 30, avenue du Président-Kennedy. Un petit bâtiment de trois étages, situé sur la droite du ministère, et où se trouve le cabinet du ministre, M. Joël Le Theule, était visé. Là encore, le projectile, tiré de façon imprécise, probablement d'un véhicule en marche, devait atteindre l'angle du mur, au-dessus d'une fenêtre du premier étage, avant de pénétrer à l'intérieur des locaux. Il semble que les dégâts provoqués dans les différents bureaux de l'étage, ceux du chef de cabinet, du secrétariat du ministre, soient relativement peu importants.

Il est probable que les auteurs de ces deux attentats ont été aussi ceux du troisième, commis quelques secondes auparavant dans un autre quartier de Paris. A 5 h. 59, un engin, déposé contre la façade de l'immeuble situé 208, rue Raymond-Losserand (14e), faisait explosion, endommageant les bureaux des services de l'exploitation routière et de la sécurité routière.

L'explosion, en plus des dégâts immobiliers qu'elle a causés (vitres soufflées, murs abîmés), a partiellement détruit les consoles et les écrans du local de visualisation du centre de données routières. *« Mais l'ordinateur, lui, n'a pas été touché »*, précisait-on en fin de matinée au service de l'exploitation routière.

Dès l'annonce de ces trois attentats, le préfet de police, M. Pierre Somveille, s'est rendu sur les lieux, ainsi qu'eles différents services spécialisés de la police judiciaire et de la brigade criminelle dirigés par le commissaire Marcel Leclerc.

### « D'une pierre, deux coups »

Pour l'instant, rien ne permet d'accorder un quelconque crédit aux deux messages téléphoniques adressés, ce mardi matin 15 avril, à Radio Monte-Carlo et à l'Agence France-Presse, pour revendiquer ces attentats. A Radio Monte-Carlo l'auteur du coup de téléphone s'est présenté comme étant le *« chef d'Action directe »*, qui dit s'appeler Jeff. En revanche, à l'A.F.P. le correspondant anonyme a été plus prolixe. Il a déclaré : *« Si les apparences pourraient vous faire croire que le ministre Joël Le Theule est l'unique visé, il faut que vous sachiez que les compagnies C.I.I. Honeywell Bull et I.B.M. sont sollicitées par le ministère des transports et que, par ces attentats, nous faisons d'une pierre deux coups. Ce matin le huitième rondissement. Demain, qui sait ? arrondissement, le seizième arrondissement. Damain, qui sait ?*

*Nous revendiquerons la libération immédiate de nos camarades emprisonnés »*. Aucun des correspondants anonymes n'a donné de détail permettant d'attribuer ces attentats à Action directe.

### La responsabilité du CLODO

L'origine des attentats commis au début du mois à Toulouse n'apparaît pas non plus clairement. Dans une déclaration à la presse, le directeur de Philips Data System, M. Albert Louys, a fait connaître, lundi 14 avril, son sentiment sur l'origine de celui de ces attentats commis dans la nuit du 5 au 6 avril à Toulouse et revendiqué par Action directe du 27-28 mars et par le CLODO (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs). *« J'affirme que c'est le CLODO qui est en cause,* a dit M. Louys. *Les saboteurs ne connaissaient peut-être pas la maison mais ils connaissent l'informatique. D'ailleurs leur action a été plutôt symbolique, car s'ils avaient eu la volonté de détruire, les dégâts auraient été plus importants. »* M. Louys a été catégorique en raison des références faites par le CLODO à propos d'un dossier qui se trouvait sur son bureau. Il a confirmé que l'établissement de Toulouse ne travaille ni pour le S.D.E.C.E. (Service de documentation extérieur et de contre-espionnage) ni pour la défense nationale, comme l'a affirmé Action directe dans son communiqué, mais uniquement au programme de gestion des entreprises.

La police de prend guère au sérieux la revendication par Action directe de l'attentat commis dans la nuit du 8 au 9 avril contre la société d'informatique toulousaine C.I.I. Honeywell-Bull. Les enquêteurs n'ont en effet pas retrouvé le sigle O.A.D. (Organisation Action directe) et les restes d'un cocktail Molotov placé dans une bouteille de bière qu'Action directe affirme avoir laissé sur place. Pour ce qui concerne ce deuxième attentat, le CLODO ne s'est pas manifesté.

Un correspondant anonyme se réclamant de l'organisation Action directe du 27-28 mars a également revendiqué auprès de l'A.F.P., lundi 14 avril, la tentative d'attentat commise dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 avril contre le palais de justice de Toulouse. La mise à feu de trois pains d'explosifs n'a pas fonctionné.

Quel crédit faut-il accorder à ces revendications d'Action directe, qui n'ont jamais été authentifiées ? S'agit-il de l'utilisation d'un sigle rendu célèbre après l'attentat contre le ministère de la coopération ?

Le Monde
16 AVRIL 1980

## LES ATTENTATS CONTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

# Les enquêteurs ne croient pas à l'existence d'un commando d'automobilistes violents

Après les attentats commis, mardi 15 avril, en début de matinée contre les bâtiments du ministère des transports, à Paris 16e, et contre deux de ses annexes dans les 8e et 14e arrondissements (*le Monde* du 17 avril), l'enquête menée par les policiers de la brigade criminelle a permis d'établir un certain nombre de points.

A partir des débris recueillis sur les lieux des deux premiers attentats, avenue du Président-Kennedy et avenue Marceau, les services spécialisés du laboratoire de la préfecture de police ont acquis la certitude que ces deux premiers attentats avaient été commis avec un lance-roquettes, autrement appelé bazooka. Il s'agit, selon les policiers, d'une arme de fabrication américaine, probablement dérobée dans un camp militaire.

L'utilisation d'une telle arme implique que les auteurs de ces deux attentats ont nécessairement « opéré » à pied. En effet, il est hors de question qu'un lance-roquettes puisse être actionné de l'intérieur d'une automobile, en raison notamment du risque présenté par la flamme de départ.

D'autre part, la voiture utilisée par les auteurs des attentats a été retrouvée par les policiers, mardi 15 avril, en fin de matinée. Le véhicule, une Simca blanche, avait été abandonné rue Brignoles (16e), une rue située à proximité de l'avenue Marceau, lieu du premier attentat. A l'intérieur, les enquêteurs ont retrouvé un passe-montagne. D'autre part, les policiers retiennent l'hypothèse selon laquelle les attentats auraient pu être commis par deux commandos distincts. En effet, un témoin leur a déclaré qu'il aurait vu une jeune femme et un jeune homme âgés d'une trentaine d'années s'enfuir à pied peu après l'explosion de la rue Raymond-Losserand (14e). Les attentats contre le ministère des transports, avenue du Président-Kennedy, et contre les locaux du comité interministériel de la sécurité routière auraient bien été commis par le groupe de trois jeunes gens utilisant la voiture retrouvée par les policiers.

De toute évidence, ces deux groupes ont agi de façon concertée. Après le groupe Action directe qui a revendiqué ces attentats dans la matinée de mardi, une autre piste s'offre aux enquêteurs. Dans une série de lettres anonymes adressées à différents quotidiens avant les attentats, un groupe s'intitulant « Les moutons enragés » avait annoncé à l'avance des actions violentes. Dans une de ces lettres adressée au *Monde*, « Les moutons enragés » écrivaient :

« *Alors que Joël Le Theul* (sic) *et Gérondeau, « monsieur répression routière », restent sourds aux avis des élus locaux, des parlementaires, des sommités médicales et de l'ensemble des professionnels autorisés et compétents : à quoi sert un sondage auprès des automobilistes ? Nous vous apporterons cette semaine par la violence la seule réponse qu'ils soient capables d'écouter. Ils ont fait de nous des moutons enragés.* » Texte suivi d'un post-scriptum : « *Si vous ne publiez pas cette lettre, nous ferons parler la poudre cette semaine à Paris et vous en serez responsables.* »

Pour les enquêteurs, il ne fait guère de doute que les auteurs de ces textes sont bien aussi ceux des attentats. Pour autant, ils paraissent peu convaincus de l'existence de ce groupuscule « Moutons enragés » et pensent davantage à une nouvelle « opération », sous cette appellation fantaisiste, du mouvement Action directe.

L'union générale des fédérations C.G.T. de fonctionnaires et la fédération C.G.T. de l'équipement condamnent « *avec fermeté les attentats commis à l'encontre des services du ministère des transports* ». L'Union des fonctionnaires « *exige que soit mis fin au climat de violence qui se développe dans notre pays, que toute la lumière soit faite sur ces actes criminels et que les coupables soient identifiés dans les plus brefs délais* ».

● *Le mouvement « Auto-Défense »*, organisation de défense des automobilistes, condamne les attentats. Ce mouvement rappelle qu'il demande la démission de MM. Le Theule et Gérondeau, « *mais non leur extermination* ». La situation actuelle, souligne Auto-Défense, a plusieurs origines : le refus systématique des pouvoirs publics de respecter les règles du jeu démocratique ; le caractère inégalitaire de la répression routière ; la passivité des usagers. Le mouvement rappelle qu'il a toujours conduit son action dans la stricte légalité.

## Une quinzaine d'actions en un an

**Les attentats commis ce mardi 15 avril contre les locaux du ministère des transports sont les derniers d'une série revendiqués depuis un an par le groupe Action directe, sans qu'il soit possible d'assurer que les membres de ce groupe en sont chaque fois les auteurs :**

**— 1er mai 1979 : « attaque » du siège du Conseil national du patronat français à Paris ;**

**— 15 septembre 1979 : attentat contre le siège de la Sonacotra ;**

**— 16 septembre 1979 : attaque du ministère du travail par un groupe armé ;**

**— 25 septembre 1979 : attentat contre la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et la délégation régionale pour l'emploi de l'Ile-de-France ;**

**— 3 et 5 février 1980 : attentat contre l'inspection du travail à Paris ;**

**— 10 février 1980 : attentat contre les locaux de l'Immobilière de construction de Paris ;**

**— 10 mars 1980 : attentat contre le siège de la SEMIREP (Société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance), dans le quatorzième arrondissement à Paris ;**

**— 18 mars 1980 : attentat contre les locaux du ministère de la coopération à Paris. Deux jeunes gens mitraillent la façade de l'immeuble. Dix-huit impacts de balles sont relevés, dont sept dans le bureau du ministre, M. Robert Galley, absent à ce moment-là ;**

**— 6 avril 1980 : attentat contre les locaux de Philips Data System à Toulouse. Des ordinateurs sont détériorés et des programmes brûlés. Un « Comité liquidant ou détournant les ordinateurs » (CLODO) revendique aussi cette action ;**

**— 8 avril 1980 : attentat contre C.I.I.-Honeywell à Toulouse. Des bandes magnétiques sont brûlées et un ordinateur détérioré ;**

**— 13 avril 1980 : attentat manqué contre le palais de justice de Toulouse. Trois pains de plastic n'ont pas explosé.**

---

● *Alerte à la bombe à Toulouse.* — Un appel anonyme annonçant qu'un engin allait exploser d'un instant à l'autre aux établissements Motorola de Toulouse est parvenu aux services de police dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 avril. Les recherches effectuées n'ont donné aucun résultat. La firme américaine Motorola fabrique des circuits intégrés pour ordinateurs.

Le Monde
16 AVRIL 1980

# Les auteurs de l'attentat contre «Bison Futé» : le couple en fuite

## Nathalie Ménigon (23 ans) et Jean-Marc Rouillan (27 ans) étaient déjà recherchés pour le mitraillage du bureau de Galley

Lucien PICHON
et Jean-Michel
BRIGOULEIX

C'EST un fait acquis : Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, le couple de terroristes qui avait ouvert le feu au pistolet mitrailleur le 8 mars dernier sur le bureau de Robert Galley, ministre de la Coopération, sont à l'origine des trois attentats commis hier, vers 6 heures du matin, à Paris, contre les annexes du ministère des Transports, 34, avenue Marceau (8e), 30, avenue du Président-Kennedy (8e) et à l'angle des rues Vercingétorix et Raymond-Losserand (14e).

Si les enquêteurs de la brigade criminelle sont parvenus à établir que le tamdem Rouillan-Ménigon n'avait pas, directement, participé au tir de bazooka contre les bureaux que le ministère occupe 34, avenue Marceau et 30, avenue du Président-Kennedy, ils sont, en revanche, à peu près certains que c'est bien lui qui a plastiqué les locaux de la direction des routes du service exploitation routière et sécurité routière, rue Raymond-Losserand.

### « Moutons enragés »

Vers 6 heures, un passant s'est trouvé nez à nez avec un couple rue Vercingétorix, à deux pas de l'explosion. Le signalement des suspects correspond à Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon. **« Ils fuyaient comme s'ils étaient poursuivis, a-t-il expliqué aux enquêteurs. L'homme était plutôt petit, de corpulence moyenne, petite moustache, cheveux bruns très foncés. Il pouvait avoir 25-30 ans et portait un bleu de travail. Quant à la jeune femme, elle pouvait avoir une petite trentaine d'années, avait des cheveux longs et roux. Je les ai suivis des yeux. Ils ont couru une bonne centaine de mètres rue Vercingétorix. Juste au moment où je les perdais de vue, j'ai entendu une formidable explosion vers la rue Raymond-Losserand. J'ai aperçu un nuage de fumée, des morceaux de vitre, de bois, de ciment, qui volaient partout. »**

Presque au même instant, trois hommes descendent d'une Simca blanche rue Bizet (8e). L'un d'eux porte un bazooka. Devant l'immeuble, 34, avenue Marceau, il tire une roquette qui atteint les bureaux du quatrième étage qui abritaient, il y a encore peu de temps, des services du ministère des Transports aujourd'hui transférés au cinquième.

Même scénario quelques minutes plus tard, 30, avenue Kennedy, contre les bureaux du premier étage où est installé le ministère des Transports.

**Une heure après environ, les trois attentats étaient revendiqués par le groupe « Action directe ».**

Par ailleurs, une lettre adressée dès lundi à un journal parisien, contenant des menaces contre le ministre des Transports et le directeur de la Sécurité routière, pouvait laisser croire que les attentats de mardi matin avaient été commis par des automobilistes transformés en « moutons enragés », mais cette hypothèse était abandonnée bien vite par les enquêteurs qui avaient formellement reconnu dans ces attentats la méthode « Action directe ».

Enfin, en début d'après-midi, la Simca blanche était retrouvée, rue Brignole (16e).

Le groupe terroriste français, calqué sur le modèle des « Brigades rouges » italiennes, a choisi de réagir au spectaculaire coup de filet de la police judiciaire, le 28 mars dernier, au cours duquel dix-neuf membres du réseau avaient été interpellés, dont treize déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat.

« Si les membres du groupe extrémiste « Action directe », héritier du « GARI » (Groupe Action Révolutionnaire Internationale) et du NAPAP (Noyau Armé pour l'Autonomie Populaire) ont choisi les ministères comme cibles favorites, c'est sans aucun doute dans un but de propagande, déclarent les policiers de la Brigade criminelle. Il est toujours spectaculaire de s'attaquer aux organismes représentatifs de la nation.

### Un engin de guerre

**« Il fallait, dit-on Quai des Orfèvres, que les rescapés de notre coup de filet du début du mois d'avril passent à l'action. Il était indispensable qu'ils commettent des attentats dans le même style que celui qui avait amené leur capture. Pour montrer qu'ils n'étaient pas complètement exterminés, ils ont voulu opérer d'une manière encore plus spectaculaire avec un engin de guerre, un lance-roquettes. »**

Pour manipuler un bazooka, il faut avoir subi un entraînement. C'est pour cette raison que les policiers estiment que « Action directe » est toujours manipulé par le « G.A.R.I. » espagnol, dont il est le prolongement.

**« Ces attentats spectaculaires ont aussi un autre but, nous a dit un enquêteur, faire du recrutement. En montrant l'audace de ceux qui appartiennent au mouvement, on incite des jeunes épris d'aventure à y adhérer. »**

La plupart des militants d'« Action directe », ou du moins ce qu'il en reste, sont de très jeunes gens, certains étudiants, voire des lycéens. D'autres viennent de finir leur service militaire ; beaucoup ont appartenu à des « comités de soldats ». Mais les policiers sont convaincus que parmi eux il y a des personnes plus âgées, celles qu'ils appellent **« les penseurs »**, dont le but est de mobiliser politiquement les jeunes.

Ces « penseurs » servent aussi de lien avec d'autres mouvements analogues à l'étranger, comme les « Brigades rouges ». Les objectifs politiques qu'ils poursuivent sont expliqués dans leurs tracts : une haine du capitalisme, déstabiliser la société moderne.



France-Soir
16 AVRIL 1980 DH

# Terrorisme à Paris : un couple mène la danse

## Il a attaqué le ministère de la Coopération le 8 mars et celui des Transports hier matin

Lucien PICHON
et Jean-Michel
BRIGOULEIX

C'EST un fait acquis : Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, le couple de terroristes qui avait ouvert le feu au pistolet mitrailleur le 8 mars dernier sur le bureau de Robert Galley, ministre de la Coopération, sont à l'origine des trois attentats commis hier, vers 6 heures du matin, à Paris, contre les annexes du ministère des Transports, 34, avenue Marceau (8e), 30, avenue du Président-Kennedy (8e) et à l'angle des rues Vercingétorix et Raymond-Losserand (14e).

Si les enquêteurs de la brigade criminelle sont parvenus à établir que le tamdem Rouillan-Ménigon n'avait pas, directement, participé au tir de bazooka contre les bureaux que le ministère occupe 34, avenue Marceau et 30, avenue du Président-Kennedy, ils sont, en revanche, à peu près certains que c'est bien lui qui a plastiqué les locaux de la direction des routes du service exploitation routière et sécurité routière, rue Raymond-Losserand.

Ils ont, en effet, recueilli le témoignage d'un homme qui s'est trouvé, vers 6 heures moins le quart, nez à nez avec un couple rue Vercingétorix, à deux pas de l'explosi-n, dont la description correspond point par point au signalement de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon. **« Ils fuyaient comme s'ils étaient poursuivis, a-t-il expliqué aux enquêteurs. L'homme était plutôt petit, de corpulence moyenne, petite moustache, cheveux bruns très foncés. Il pouvait avoir 25-30 ans et portait un bleu de travail. Quant à la jeune femme, elle pouvait avoir une petite trentaine d'années, avait des cheveux longs et roux. Je les ai suivis des yeux. Ils ont couru une bonne centaine de mètres rue Vercingétorix. Juste au moment où je les perdais de vue, j'ai entendu une formidable explosion vers la rue Raymond-Losserand. J'ai aperçu un nuage de fumée, des morceaux de vitre, de bois, de ciment, qui volaient partout. »**

Presque au même instant, une Simca blanche se gare à l'angle de la rue Bizet et de la rue Pierre-Ier de Serbie, dans le 8e. Il est 6 heures. Trois hommes descendent du véhicule. L'un d'eux porte un bazooka. Il ajuste son tir. Une roquette part, qui atteint le quatrième étage d'un immeuble situé 34, avenue Marceau. Les terroristes ont manqué leur objectif : les bureaux du ministère des Transports occupant le cinquième étage. C'est dans les locaux de la Librairie Hachette que le projectile a fait explosion, causant des dégâts matériels très importants.

**Quelques minutes plus tard, le même scénario se reproduit au 30, avenue du Président-Kennedy, bâtiment principal du ministère des Transports. Une nouvelle roquette explose dans un bureau situé au premier étage.** La femme de ménage affectée à cet étage avait quitté la pièce quelques secondes avant la déflagration.

**Une heure après environ, les trois attentats étaient revendiqués par le groupe « Action directe ».**

### « Moutons enragés »

Par ailleurs, une lettre adressée dès lundi à un journal parisien, contenant des menaces contre le ministre des Transports et le directeur de la Sécurité routière, pouvait laisser croire que les attentats de mardi matin avaient été commis par des automobilistes transformés en « moutons enragés », mais cette hypothèse était abandonnée bien vite par les enquêteurs qui avaient formellement reconnu dans ces attentats la méthode « Action directe ».

Enfin, en début d'après-midi, la Simca blanche était retrouvée, rue Brignole (16e).

Le groupe terroriste français, calqué sur le modèle des « Brigades Rouges » italiennes, a choisi de réagir au spectaculaire coup de filet de la police judiciaire, le 28 mars dernier, au cours duquel dix-neuf membres du réseau avaient été interpellés. Treize d'entre eu ont été déférés, le 25 mars, devant la Cour de sûreté de l'Etat, en vertu d'un article du Code de procédure pénale, prévoyant que le délai de garde à vue peut être porté à six jours lorsque cette juridiction est saisie de l'instruction d'une affaire.

« Si les membres du groupe extrêmiste « Action directe », héritier du « GARI » (Groupe Action Révolutionnaire Internationale) et du NAPAP (Noyau Armé pour l'Autonomie Populaire) on choisi les ministères comme cibles favorites, c'est sans aucun doute dans un but de propagande, déclarent les policiers de la Brigade criminelle. Il est toujours spectaculaire de s'attaquer aux organismes représentatifs de la nation.

### Un engin de guerre

Lorsqu'il y a eu des problèmes pour le crédit, on a plastiqué les banques, au moment des accords Fiat-Citroën, ce sont des magasins appartenant à la firme du quai de Javel qui ont sauté.

Aujourd'hui, c'est apparemment la même chose. « Action directe » attaque le ministère du Travail quand les problèmes du chômage se posent avec de plus en plus d'acuité, celui de la Coopération quand ceux avec les anciennes colonies (plus particulièrement le Centrafrique et le Tchad) sont difficiles et enfin ceux des transports avec toutes les contestations que connaît Joël Le Theule, en raison notamment des codes en ville, du métro.

**« Il fallait, dit-on quai des Orfèvres, que les rescapés de notre coup de filet du début du mois d'avril passent à l'action. Il était indispensable qu'ils commettent des attentats dans le même style que celui qui avait amené leur capture. Pour montrer qu'ils n'étaient pas complètement exterminés, ils ont voulu opérer d'une manière encore plus spectaculaire avec un engin de guerre, un lance-roquettes. »**

France-Soir
16 AVRIL 1980 CTD

France-Soir
16 AVRIL 1980 CTD

Mais les enquêteurs sont formels : cela ne veut pas dire que le mouvement « Action directe » est toujours très puissant. Pour commettre les attentats de mardi, un petit groupe suffisait. Il fallait, bien sûr, savoir manipuler un bazooka, avoir subi un entraînement à cet effet. C'est pour cette raison que les policiers estiment que « Action directe » est toujours manipulé par le « G.A.R.I. » espagnol dont il est le prolongement.

## Recrutement

**« Ces attentats spectaculaires ont aussi un autre but, nous a dit un enquêteur, faire du recrutement. En montrant l'audace de ceux qui appartiennent au mouvement, on incite des jeunes épris d'aventure à y adhérer. »**

La plupart des militants d'« Action directe », ou du moins ce qu'il en reste, sont des très jeunes gens, certains étudiants, voire lycéens. D'autres viennent de finir leur service militaire ; beaucoup ont appartenu à des « comités de soldats ». Mais les policiers sont convaincus que parmi eux il y a des personnes plus âgées, celles qu'ils appellent **« les penseurs »** dont le but est de mobiliser politiquement les jeunes.

Ces « penseurs » servent aussi de lien avec d'autres mouvements analogues à l'étranger, comme les « Brigades rouges ». Les objectifs politiques qu'ils poursuivent sont expliqués dans leurs tracts : une haine du capitalisme, déstabiliser la société moderne. Autant de vieilles rengaines fumeuses qui, hélas, parfois se terminent tragiquement.

*Nathalie Ménigon, 23 ans*

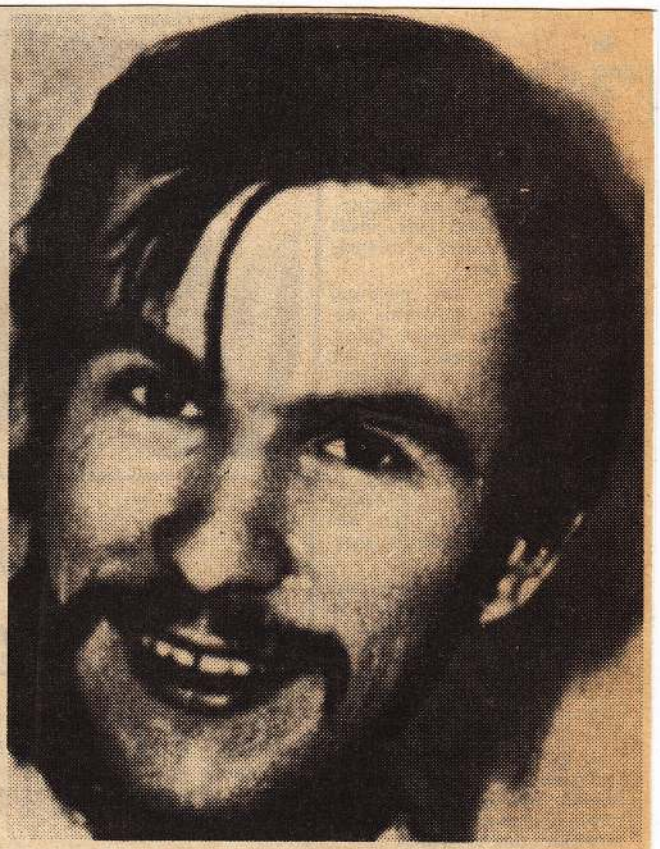

*Jean-Marc Rouillan, 27 ans*

# Les terroristes de Paris

**Attentats à la bombe et... au bazooka contre le ministère des Transports et deux de ses annexes**

# « BISON FUTÉ » CIBLE DES NOUVEAUX TERRORISTES

L'AURORE
16 AVRIL 1980

## Le guidage des vacanciers de l'été compromis

La déflagration, dans la salle des terminaux du service d'exploitation et de sécurité routière au rez-de-chaussée de la rue Raymond-Losserand, à Paris, a provoqué des dégâts aussi spectaculaires que graves. (Voir en D.P. l'article d'Irina DE CHIKOFF et l'enquête d'Éric FOLLIN.) ● Photo Gérard MARCHE

# « JEFF » A BLESSÉ « BISON FUTÉ »

# SABOTEURS A GAGES

## Conséquence des attentats d'« Action directe » à Paris : pagaille probable pour les départs des grandes vacances

**Trois attentats, revendiqués par « Action directe », ont réveillé Paris hier matin. Le ministère des Transports et deux de ses annexes étaient visés. Les dégâts matériels sont importants et lourds de conséquences, notamment sur les prochains départs en vacances. Mais ces attentats posent également toute une série de problèmes sur l'escalade du terrorisme en France, l'étendue du mouvement « Action directe », ses ramifications et ses sources d'information.**

SIX heures du matin. Une charge de plastic explose le long de la façade de l'immeuble qui, à l'angle des rue Raymond-Losserand et Vercingetorix (XVe) abrite une annexe du ministère des Transports.

Quelques minutes plus tard, trois hommes en voiture blanche s'arrêtent devant le ministère des Transports, avenue du Président-Kennedy (XVIe) et tirent au bazooka sur une fenêtre du premier étage.

Encore quelques minutes, et les mêmes hommes tirent cette fois contre une fenêtre du quatrième étage du 34, avenue Marceau (VIIIe).

Les enquêteurs, tout d'abord, penseront que les trois attentats ont été réalisés par la même équipe. Mais lorsqu'ils découvriront la voiture, une Simca 1301 blanche, utilisée par les tireurs au bazooka, ils constateront que ces tireurs n'ont pu être en même temps les auteurs de l'attentat à l'explosif contre les locaux de la rue Raymond-Losserand. En outre, un témoin a déclaré aux policiers qu'il avait vu un jeune couple s'enfuir à pied peu avant la déflagration.

Rien ne prouve évidemment que les deux commandos n'ont pas agi de façon coordonnée. Rien ne prouve qu'ils ne sont pas tous deux formés par des membres d'« Action directe ». Ce groupe, qu'on a dit, ou cru, démantelé lors des arrestations des 27 et 28 mars, a par ailleurs doublement revendiqué les trois attentats. D'une part, un homme se présentant comme « Jeff », chef d'« Action directe » et auteur des attentats, a téléphoné à Radio-Monte-Carlo. Enfin, un correspondant anonyme a téléphoné à l'Agence France-Presse et revendiqué, au nom d'« Action directe », ces mêmes attentats.

Ce dernier correspondant n'a pas manqué de rappeler les attentats contre les compagnies Philips Informatique et C.I.I. Honeywell-Bull de Toulouse, précisant que le groupe exige la libération des quinze personnes arrêtées le 28 mars dernier. Mais « Action directe » n'a jamais le monopole de la revendication des attentats. En effet, à Toulouse, un groupe dit « C.L.O.D.O. » avait annoncé qu'il était l'auteur des sabotages. A Paris, c'est un mouvement dit des « Moutons enragés » qui, dès lundi, par lettre adressée à différents journaux, annonçait qu'il allait passer à l'action.

« **Nous vous apporterons,** écrivaient les « Moutons enragés », **cette semaine par la violence la seule réponse qu'ils** (le ministre des Transports et Christian Gérondeau) **soient capables d'écouter. Joël Le Theule et Gérondeau ont fait de nous des « moutons enragés ».**

A Toulouse, le « C.L.O.D.O. » prétendait rassembler des spécialistes de l'informatique en révolte contre les sordinateurs. A Paris, les « Moutons enragés » seraient des automobilistes rendus fous par la répression. Dans les deux cas, la police ne rejette personne. Mais « C.L.O.D.O. » et « Moutons enragés » pourraient fort bien être des mouvements de diversion. Et « Action directe », dans ce cas, reprendrait la vedette.

### Un couple

C'est surtout le couple de la rue Raymond-Losserand qui inquiète la police. La description par le témoin est vague, mais surtout en ce qui concerne l'homme, elle fait penser à Jean-Marc Rouillan, auteur du mitraillage contre le ministre de la Coopération, Robert Galley, le 18 mars passé. Rouillan et son amie Nathalie Ménigon ont réussi à prendre la fuite au moment où leurs amis étaient arrêtés le 28 mars. Ils sont depuis recherchés sans succès.

Rouillan et Nathalie sont suspectés de vol, de hold-up, d'attentats divers à l'explosif et peut-être même de participation à l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, ce vigile de l'usine Renault qui avait tué le gauchiste Pierre Overney.

Il n'est pas prouvé, mais il n'est pas non plus impossible que le couple soit l'auteur de l'attentat de la rue Raymond-Losserand. C'est d'ailleurs l'attentat le plus grave. Celui contrele ministère des Transports et celui contre les bureaux de Christian Gérondeau, « M. Sécurité routière », ont fait des dégâts certes, importants, mais sans conséquences immédiates. Les locaux de la rue Raymond-Losserand, par contre, abritaient la salle des terminaux du service d'exploitation et de sécurité routière.

Ce service est chargé, entre autres, de recueillir toutes les informations sur le trafic routier (zones de bouchons, comptage des véhicules, vitesses, taux d'occupation des routes, etc.) et de les traiter ensuite par ordinateur. Ces données sont utilisées

L'AURORE
16 AVRIL 1980

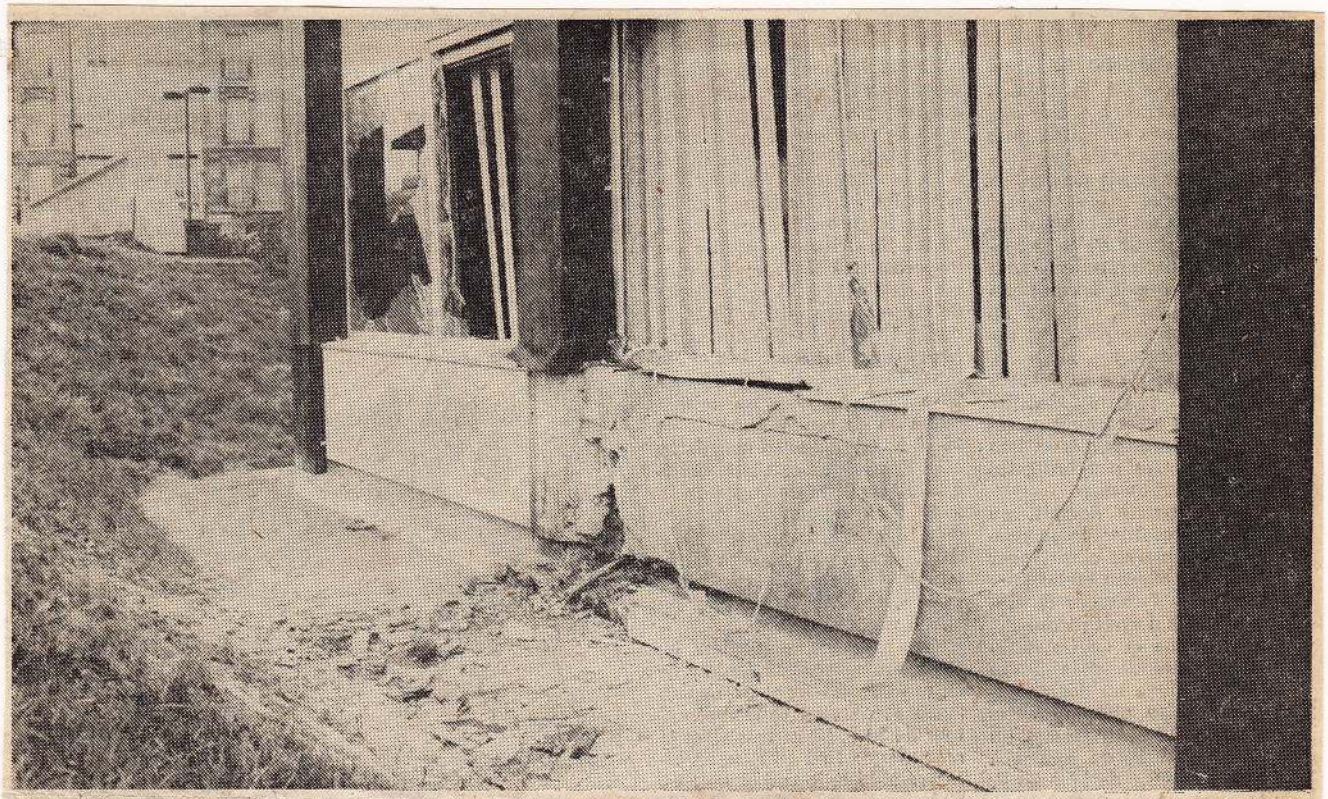

*Une charge de plastic a explosé, hier matin vers 6 heures, à la Direction des routes-Services exploitation routière et sécurité, rue Raymond-Losserand, dans le XIVe arrondissement. Les dégâts sont importants, mais l'ordinateur de « Bison futé » n'a pas souffert.* (Photo Gérard MARCHE.)

par « Bison futé » pour guider les automobilistes lors des périodes de grande migration. Dans ce service, des spécialistes étaient précisément en train de mettre au point un système qui devait permettre d'avoir une vue d'ensemble de la circulation sur tout le territoire et sous tous ses aspects.

## Pagaille ?

L'ordinateur qui traite ces données n'a pas été touché par l'explosion, mais les terminaux ont été débranchés et le système qui aurait dû être prêt pour le mois de juin risque de prendre un retard, d'autant plus grave qu'on prévoit un exode encore plus massif que de coutume le 31 juillet prochain. Sur la route des vacances, les terroristes auront peut-être semé, à distance et par avance, une pagaille jamais vue.

Peu de gens, même parmi les membres des ministères, savaient qu'au 208 de la rue Raymond-Losserand logeait l'ordinateur de « Bison futé ». Les auteurs de l'attentat ont-ils pu l'apprendre grâce aux dossiers volés à Toulouse ? C'est une possibilité.

Le terrorisme en France monte et s'aggrave. Face à cette escalade... aucune certitude. Uniquement des hypothèses, dont l'une est aussi intéressante qu'inquiétante : « Action directe », ou n'importe quel autre groupe subversif et similaire, utiliserait les services de terroristes à gages, comme jadis les gangsters utilisaient des tueurs à gages. Quoi qu'il en soit, la France, longtemps épargnée, n'est plus à l'abri du crime. De charges explosives en bazooka, de mitraillages en sabotages d'ordinateurs, il est évident que la tension croît.

Il n'est pas moins évident que les auteurs de l'attentat appartiennent, sinon à « Action directe », du moins à un mouvement révolutionnaire de terroristes. Et précisément, dans un communiqué, « Action directe » affirmait : « **Notre appellation n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large.** »

**Irina de CHIKOFF**

● **Enquête d'Éric Follin.**

L'AURORE
16 AVRIL 1980

# LE MOUTON ROUGE

CELA ne fait plus guère de doute : un « mouton rouge » s'était glissé depuis des années dans les rangs du terrorisme international, et c'est grâce à ses renseignements que les policiers italiens et français auraient réussi leurs coups de filets spectaculaires à Gênes et à Toulon, les 27 et 28 mars dernier.

Cet homme à la trouble carrière, c'est Patriziò Peci, l'un des chefs des « Brigades rouges » italiennes, arrêté le 19 février dernier. Vu son rang et son rôle parmi les « brigadistes » on pouvait le croire prêt à mourir pour la cause sans prononcer le moindre mot. Et voilà au contraire, si l'on en croit en tout cas la justice italienne, que Peci s'est mis à table sans délai, et sans rechigner le moins du monde sur le menu proposé.

Une journée seulement après son arrestation, il aurait reconnu sa participation à l'enlèvement d'Aldo Moro et aurait livré les noms de ses complices. Il aurait aussi balancé sans aucune gêne les identités de tous les terroristes infiltrés (comme le supposaient depuis longtemps les policiers et syndicalistes) dans toutes les grandes industries du nord de l'Italie. C'est même grâce à lui et à ses renseignements d'une extrême précision que quatre terroristes, redoutables tueurs, auraient été abattus par les policiers italiens, le 27 mars à Gênes. Et ce sont donc aussi les confessions de Peci qui auraient permis à « l'internationale des polices » de se concrétiser en opérant des arrestations simultanées en France et en Italie, ces fameux 27 et 28 mars.

Tant et si bien que Peci est maintenant au secret dans la prison de haute sécurité de Pescara, sous la protection de la police. En attendant de retrouver la liberté pour « mission accomplie »...

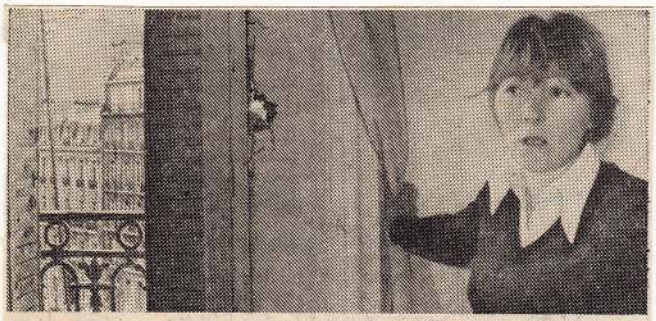

*Les terroristes visaient le cinquième étage du 34, avenue Marceau, à Paris, où se trouvent des bureaux du ministère des Transports. Mais ils ont atteint le quatrième, occupé l'an dernier par M. Gérondeau (« M. Ceinture de sécurité ») et aujourd'hui par des services de la librairie Hachette. Le projectile a traversé le mur de pierre.* (Photo Gérard MARCHE.)

## Une arme redoutable

*Les amoureux de la langue française préfèrent au terme de bazooka celui de lance-roquettes. L'arme, quel que soit son nom est redoutable. Apparue lors de la dernière guerre mondiale, elle permet à n'importe quel fantassin de lutter contre un blindé et fut très vite l'une des armes favorites des partisans et des commandos.*

*Il s'agit en réalité d'un simple tube métallique (mais un morceau de canalisation en plastique peut tout aussi bien faire l'affaire) dans lequel est glissé une roquette, petite fusée à mise à feu électrique (par une simple pile). L'engin est terminé par une charge explosive dite à tête creuse qui à l'impact se transforme en un « dard » à très haute température qui perce les blindages d'acier les plus épais, transformant instantanément en fournaise l'intérieur d'un véhicule blindé. Les roquettes peuvent être également utilisées pour atteindre un adversaire embusqué derrière un simple mur. De divers calibres variant de 57 à 101 mm, ces roquettes et leurs tubes lanceurs avec systèmes de mise à feu et de visée jusqu'à 1.500 mètres, sont maintenant fabriqués pour le compte de toutes les armées du monde.*

L'AURORE
16 AVRIL 1980

## Le ministère des Transports cible d'« Action directe »

# Chasse ouverte aux terroristes

## Toutes les forces de l'ordre en état d'alerte

**« Action directe », déjà responsable des sabotages contre deux centres d'informatique de Toulouse (CII-Honeywell Bull et Philips) a de nouveau frappé. Dans une communication téléphonique à l'agence France-Presse, le groupe terroriste a revendiqué les trois attentats commis hier matin à Paris : deux par tirs de roquettes, un par explosif.**

**Le premier a été commis dans le XIVe arrondissement contre des locaux du ministère des Transports qui abritent la salle des terminaux du *« service d'exploitation routière et de sécurité »* (responsable entre autres des opérations « Bison Futé »). La déflagration due à l'explosion de deux ou trois kilos de plastic placés contre un mur extérieur a provoqué d'importants dégâts.**

**Les deux autres attentats plus spectaculaires ont été perpétrés au fusil lance-grenades depuis une voiture – elle a été retrouvée en fin de journée, abandonnée – qui roulait à faible vitesse : l'un visait la façade du ministère des Transports, avenue du Président-Kennedy (XVIe arrondissement), non loin de la maison de la radio ; l'autre celle des bureaux de la délégation à la sécurité routière, au 4e étage d'un immeuble de l'avenue Marceau (VIIIe arrondissement). Dans ces deux cas, les ondes de choc ont brisé de nombreuses vitres, du mobilier, et criblé d'éclats les façades.**

Ces attentats n'ont fait aucune victime. Compte tenu de l'heure matinale – six heures – ils n'ont eu qu'un seul témoin. Selon celui-ci *« les terroristes de l'avenue Marceau étaient au nombre de trois, il y avait une femme parmi eux »*. Les policiers pensent que c'est la même équipe qui a frappé dans les trois cas.

Le communiqué d'*« Action directe »*, qui revendique l'attentat, déclare : *« ...Il faut que vous sachiez que les compagnies CII-Honeywell Bull et I.B.M. sont sollicitées par le ministère des Transports et que, par ces attentats, nous faisons d'une pierre deux coups. Ce matin, le VIIIe, le XIVe, le XVIe arrondissement. Demain, qui sait ? Nous exigeons la libération immédiate de nos camarades prisonniers. »*

Bien qu'ils soient enclins à prendre au sérieux ce communiqué et à estimer que le groupe *« Action directe »* est responsable de ces nouveaux attentats, les policiers se penchent avec attention sur une série de lettres anonymes reçues par un certain nombre de journaux de province lundi soir ou hier matin. Toutes postées, bien sûr, avant les trois actions criminelles.

Signé *« Les moutons enragés »*, ce texte indique : *« Joël Le Theule et Christian Gérondeau, alias M. Répression routière, restent sourds aux avis des élus locaux, des parlementaires, des sommités médicales et de l'ensemble des professionnels de l'automobile autorisés et compétents... »*

*« Nous vous apporterons cette semaine, par la violence, la seule réponse qu'ils soient capables d'écouter. Ils ont fait de nous des moutons enragés. »*

Mais les policiers pensent que cette lettre ne *« dédouane »* en rien *« Action directe »*. L'O.A.D. regroupe en fait toutes les *« mouvances »* gauchistes, voire terroristes et leur sert de signature commune.

Le coup de filet des 27 et 28 mars dernier où une quinzaine de personnes avaient été arrêtées, pour important qu'il ait été, n'a pas demantelé, loin de là, la branche française des réseaux terroristes européens. Les policiers estiment qu'une quarantaine d'extrémistes prêts à l'action armée sont encore en liberté. Aussi pour les retrouver l'ensemble des forces de l'ordre a été placé hier soir – sans que l'on veuille le reconnaître officiellement – en état d'alerte.

LE FIGARO
16 AVRIL 1980

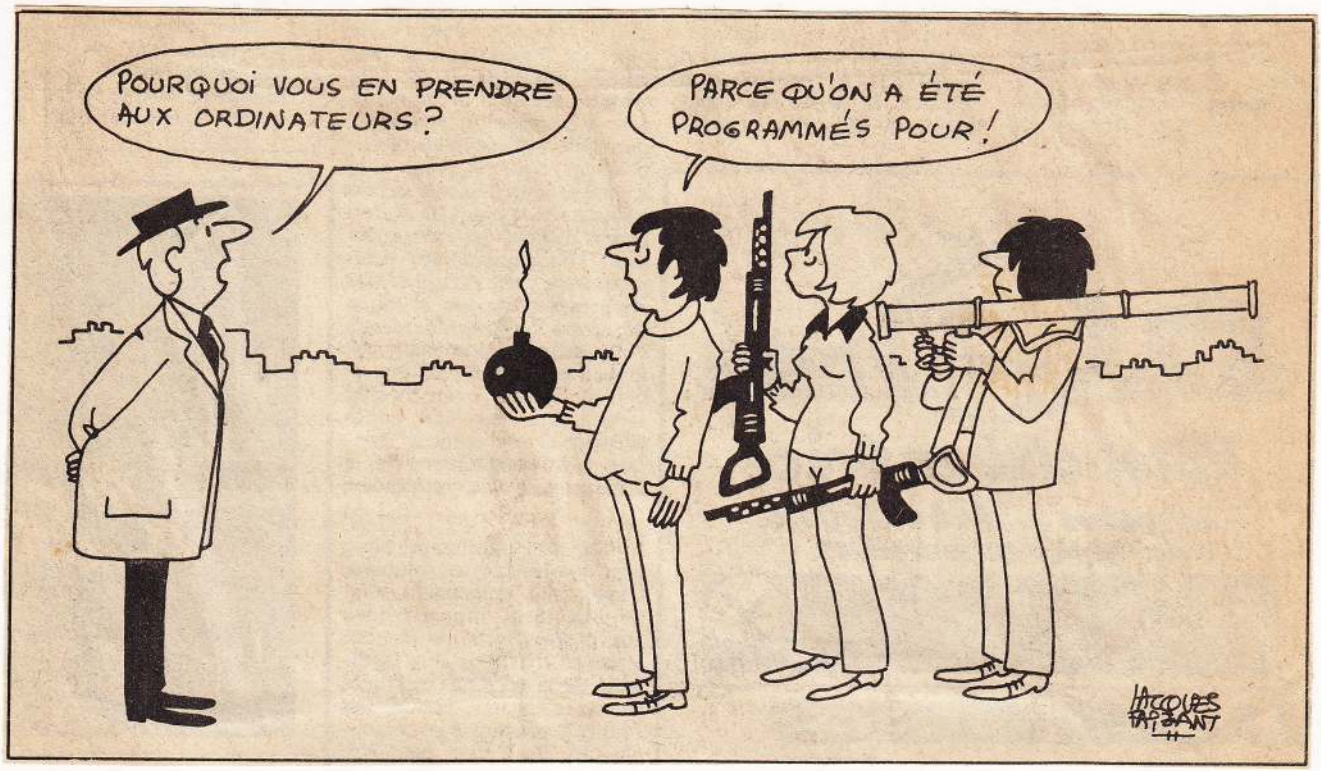


# Le lance-grenades : une arme redoutable

Avec quelle arme les attentats d'hier matin ont-ils été perpétrés ? Le « bazooka » datant de la Seconde Guerre mondiale est pratiquement hors course sur le marché des armes ; comme les nouveaux lance-roquettes : la rigidité, la longueur de son tube et surtout l'importance de la flamme de départ, de l'ordre de 7 à 8 mètres émise à l'arrière par le départ des projectiles à charge creuse, le rendent inutilisable de l'intérieur d'une voiture. Le LRAC 89 français, capable de percer un blindage de 40 centimètres à 400 mètres, mesure 1,40 m de long et pèse 13 kg à vide, sa munition, 3,6 kg.

Il est vraisemblable que la commando « Action directe » se soit servi d'un lance-roquette RPG/7V ou d'un fusil lance-grenades d'origine soviétique ou polonaise. Le RPG/7V, engin standard de l'infanterie russe est léger et peu encombrant (longueur 95 cm, poids 6,5 kg). Trés précis, muni d'un dispositif de pointage optique souvent complété par un viseur de nuit à infrarouge, il peut percer jusqu'à 32 cm de blindage ou de béton.

La grenade antichars représente néanmoins la solution la plus efficace et la plus « discrète ». Adaptable à un canon fileté de fusil d'assaut spécial Kalashnikov et tirée par une cartouche à poudre (sans balle), elle produit, sur des distances plus courtes, des effets destructeurs comparables à la roquette. Le fusil lance-grenades PMK DGN 60, fabriqué en Pologne, équipé d'un appareil de visée différent du Kalashnikov russe et d'un canon de rechange à pas de vis pour le tir antichars n'émet bien sûr aucune flamme arrière et peut être employé sans risque de l'intérieur d'une voiture. Relativement facile à démonter et remonter, il tient sans difficultés avec ses projectiles dans une valise de dimension moyenne.

L'utilisation de ce type d'armes implique néanmoins un entraînement intensif dans des camps militaires spécialisés d'au moins trois semaines.

Une autre hypothèse : l'emploi d'un mini-bazooka (2,300 kg chargé 65 cm de long) surnommé en argot militaire « bazooka Kleenex ». La charge est directement intégrée au tube inutilisable après un seul tir. De fabrication américaine, il émet une flamme arrière plus courte – 3 à 4 mètres environ – mais ne peut être non plus utilisé d'une voiture.

Très maniable c'est une arme conçue pour le combat antichar urbain qui peut même être employée sur objectif fixe, immeuble ou barricade, de l'intérieur d'une pièce de cinq à six mètres de long. La Suède fabrique un type d'armes équivalent livré en container de deux tubes.

LE FIGARO
16 AVRIL 1980

## « Action directe » a revendiqué les trois attentats commis hier à Paris

# Voici qui sont les terroristes

***« Ce coup de filet est une réussite mais il ne représente pas le démantèlement du réseau « Action directe ». Les militants arrêtés et les armes saisies n'étaient pas les seuls en circulation. »*** **Cet avertissement donné dès le 28 mars, au lendemain de l'opération antiterroriste menée simultanément à Toulon, à Lille, à Toulouse, à Orly et à Paris, n'émane pas d'un extrémiste *« rescapé »*. Il s'agit de la brève exhortation adressée par Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, à tous les policiers concernés.**

LE FIGARO
16 AVRIL 1980

PAR JEAN-CHARLES REIX

Le directeur de la P.J. avait pressenti que la branche française de *« l'Europe du terrorisme »* n'était pas encore coupée. Le contraire eût d'ailleurs étonné les connaisseurs. *« Le terrorisme français est une mouvance*, affirme un policier de la Brigade criminelle. *Les membres de ses réseaux suivent les règles fondamentales de l'action clandestine : absence de structure rigide, éparpillement, activités sporadiques et ponctuelles sans liens entre elles. Leur dispersion à travers la France, leurs filières à l'étranger, leur compartimentation en cellules autonomes suffisent pour leur assurer une impunité provisoire. »*

Cette *« mouvance »* se retrouve au sein même d'« Action directe » qui sert avant tout de signature commune aux différents groupuscules terroristes.

Des extrémistes de tous horizons se réunissent pour une opération provisoire dont les buts ne leur sont fixés qu'une fois réunis. Auparavant, ils ont été convoqués individuellement par des voies détournées. Ceux qui vont agir arrivent avec leurs armes ou bien elles leur sont fournies au dernier moment.

*« A l'instant de l'attentat, ils agissent comme des mercenaires. Ils savent se servir d'armements sophistiqués, éviter les bavures en concentrant les tirs sur les seuls objectifs. Ce travail d'équipe est exécuté de façon militaire selon les méthodes propres à la guérilla urbaine. Certains obéissent à des motifs politiques. D'autres savent qu'ils pourront y trouver leur intérêt en attaquant avant ou après une agence bancaire »*, assure un membre des Renseignements généraux.

Effectivement. Démarrant son enquête sur un hold-up commis le 29 août 1979, à Condé-sur-l'Escaut, le S.R.P.J. de Lille est vite obligé de passer le témoin à celui de Toulon et finalement à l'Office central de répression du banditisme (brigade d'élite du ministère de l'Intérieur). Passons les raisons et les détails, mais au bout de l'enquête il y a des arrestations. Les premières : celles de Martin Nova, vingt-huit ans, et Annie Cuadrado, trente-deux ans, institutrice, fille d'un pilote de ligne. Tous deux sont membres du G.A.R.I. (groupe d'action révolutionnaire internationaliste) et permettent aux policiers de retrouver un certain « Pépé ».

Dans l'appartement parisien de ce « Pépé » (une des têtes supposées du G.A.R.I.) on retrouve plus de 1.700.000 F en billets neufs subtilisés lors du hold-up de Condé-sur-l'Escaut qui avait rapporté plus de 16.000.000 de francs à ses auteurs. Et il y a là aussi, outre de faux papiers, documents et chéquiers, un trésor de guerre provenant de six autres attaques de banques.

La compagne de « Pépé » met à son insu les enquêteurs sur la trace d'amis italiens habitant Le Brusc, dans le Var : Franco Pinna, vingt-neuf ans, fiché en Italie comme trafiquant de drogue... Mais aussi comme un des organisateurs possibles de l'enlèvement d'Aldo Moro ! Et aussi Enrico Bianco, vingt-huit ans, autre membre des Brigades rouges. Dans leur villa : des armes, divers documents et encore de l'argent provenant de Condé-sur-l'Escaut.

### « Jeune Taupe » et « Casse-Noix »

Où sont les Français d'« Action directe » dans tout cela ? Pas très loin. Les personnes arrêtées et les documents saisis révèlent la participation aux hold-up et à bon nombre d'attentats de Nathalie Menigon, vingt-trois ans, et Jean-Marc Rouillan, vingt-cinq ans. Jamais retrouvés, ils sont tous deux soupçonnés d'être ce fameux couple de *« mitrailleurs »* des ministères dont on a encore relevé la présence, lundi soir, à Paris.

Les perquisitions succèdent aux interrogatoires, aux recoupements et la toile de fond se tisse. Liens avec les autonomistes basques, bretons, corses. Avec l'E.T.A. et l'I.R.A. aussi, ces organismes révolutionnaires espagnols et irlandais. Les armes ? Elles proviennent souvent de Libye, arrivent en Italie, en Espagne, en Irlande, rentrent en France avec les Français qui ont effectué des « stages dans ces pays ».

Les composantes d'« Action directe » peuvent enfin être nommées. Parmi les militants arrêtés ou identifiés le 28 mars dernier, on trouve, en effet, d'autres membres des G.A.R.I. mais aussi des anciens des N.A.P.A.P. (noyaux armés pour l'autonomie populaire), des autonomes d'origine maoïste, des membres des Brigades révolutionnaires autonomes dont les sous-groupes prennent parfois le nom de « Marge », « Jeune Taupe », « Casse-Noix », etc. On le comprend, « Action directe » *« n'est qu'une appellation provisoire, une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large »* comme le certifiait d'ailleurs un tract saisi.

Et le mouvement engloberait le C.L.O.D.O. de Toulouse (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs, responsable de destructions de « computeurs »), les « Moutons enragés » de Mantes et tout autre sigle fantaisiste dont s'affublent les anciens gauchistes soi-disant inorganisés mais qui se retrouvent chaque fois qu'il faut frapper. *« Lutter contre toutes les dominations est notre seul objectif, nous sommes un groupe de révoltés comme il en existe des centaines »*, écrivait dernièrement un membre du C.L.O.D.O. dans le journal « Libération ».

Des centaines de groupes terroristes sûrement pas ; une trentaine de personnes, pensent les responsables de l'ordre. Assez pour que toutes les polices de France aient été placées hier soir en « état de sensibilisation permanente » par le ministère de l'Intérieur.

**Avec la collaboration de James-Lucien Météyé et Jean Paillardin.**

# Le devoir de l'État

Il y a dans cette affaire quelque chose de farfelu. Comment croire sérieusement à des activistes suffisemment obsédés par les ordinateurs ou traumatisés par la « répression anti-automobilistes » pour en arriver à tirer des roquettes sur les bâtiments publics ?

Mais le fait est qu'ils les ont tirées. Et le terrorisme n'est jamais innocent. Le phénomène, quelles que soient les circonstances, ne peut et ne doit jamais être pris à la légère.

Trois choses sont claires dans cette affaire obscure. C'est miracle que personne n'ait été tué ou blessé. Un ou plusieurs groupes organisés et armés existent, qui tenteront d'autres coups. Il est du devoir de l'Etat de les anéantir au plus tôt.

Dans une démocratie le terrorisme est inacceptable pour deux raisons.

●

D'abord parce qu'il est totalement injustifiable. Contre une dictature, il peut être le seul moyen à la portée des hommes pour reconquérir leur liberté ou sauver leur dignité. La France est-elle une dictature ? Il est vrai que le vocabulaire de l'extrême gauche et d'une partie de la gauche tend à le faire croire. Les mots employés sont « répression », « aliénation », « oppression ». Un certain nombre de journaux, insidieusement, s'emploient à accréditer l'idée que l'interdiction d'une manifestation, l'arrestation de « casseurs », la surveillance de filières gauchistes, le contrôle de locaux universitaires abritant un trafic de drogues ou servant de refuge à des mineurs en fuite sont des atteintes intolérables aux libertés, annoncent un régime « fasciste ». Le couronnement a été le slogan des étudiants de mai 1968 : « C.R.S.-S.S. » Ce qui est le comble de l'impudence.

Une démocratie assure le droit de vote, garantit les libertés individuelles, permet les réunions publiques et autorise la parution des journaux. Elle ne s'oppose pas non plus à ce que ses ressortissants quittent sans formalités le territoire national. C'est le cas de la France. Sauf à être tout à fait aveugle, il n'est pas très difficile de constater que ces libertés n'existent pas dans un certain nombre de pays qui, précisément, ne sont pas des démocraties.

La seconde raison est que le terrorisme constitue un péril mortel pour les démocraties. Il les tue de deux façons.

Soit qu'il parvienne à anesthésier la nation, à paralyser la vie économique, à empêcher le fonctionnement normal des institutions.

Soit, lorsque l'Etat ne remplit pas son office, qui est d'abord de rétablir l'ordre et de garantir la sécurité des citoyens, parce qu'inévitablement surgissent des groupes activistes vite encadrés par des éléments de la police et de l'armée, pourvus d'un savoir-faire expéditif et qui, par des moyens bien connus, entreprennent le combat contre-terroriste. Cette situation n'est pas meilleure que la précédente car — sous prétexte de sauver la démocratie — les activistes finissent par la tuer et la transformer en dictature.

Que la démonstration d'hier matin soit ou non le fait de farfelus, les citoyens doivent comprendre que nous sommes sur le point de nous engager dans un processus irréversible. Ils doivent exiger de l'Etat qu'il rétablisse l'ordre dans la légalité, sous peine de voir mourir à la fois l'Etat et la liberté. Il n'y a pas de temps à perdre.

**M. C.**

## Attentats en série

Le groupe terroriste « Action directe », qui a revendiqué les attentats commis hier, s'est fait connaître par une série de méfaits dont le premier en date remonte au 1er mai 1979. Plusieurs coups de feu avaient alors été tirés contre le siège du Conseil national du patronat français avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Depuis, « Action directe » a signé à plusieurs reprise des attentats sans que l'on ait toujours la preuve de sa réelle participation.

● 15 septembre 1979, attentat contre le siège de la Sonacotra.

● 16 septembre 1979 : opération, par un commando armé, menée contre le ministère du Travail.

● 25 septembre 1979 : attentat à l'explosif contre la caisse professionnelle de prévoyance des salariés et de la délégation régionale pour l'emploi dans l'Ile-de-France.

● 3 et 5 février 1980 : attentat contre l'inspection du Travail à Paris.

● 10 février 1980 : attentat à l'explosif contre le siège de l'Immobilière de construction à Paris.

● 10 mars 1980 : attentat cont le siège de la Semirep (Société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance) dans le XIVe arrondissement de Paris.

● 18 mars 1980 : coups de feu tirés conte le ministère de la Coopération à Paris. Sept impacts de balle sont relevés dans le bureau du ministre, M. Robert Galley, absent à ce moment-là.

● 6 avril 1980 : attentat contre les locaux de Philips DATA System à Toulouse. Des ordinateurs sont détériorés et des programmes brûlés. Un « comité liquidant on détournant les ordinateurs » (CLODO) revendique aussi cette action.

● 8 avril 1980 : attentat contre CII-Honeywell à Toulouse avec le même résultat que deux jours avant chez Philips.

● 13 avril 1980 : attentat manqué contre le palais de justice de Toulouse. Trois pains de plastic n'ont pas explosé.

**Les locaux du « Service d'exploitation routière et de sécurité », responsable entre autres des opérations « Bison futé », situés dans le XIVe arrondissement à Paris, ont été fortement endommagés par l'explosion de pains de plastic.**

116 LE FIGARO
16 AVRIL 1980

Roquettes contre un ministère

# Trois attentats contre un ministère

## Les fédérations de fonctionnaires CGT condamnent avec fermeté et demandent que toute la lumière soit faite.

**Trois attentats ont été perpétrés hier matin à Paris contre le ministère des Transports et deux de ses annexes.**
**Ces exactions ont toutes été revendiquées par le groupe « action directe ».**

Les faits se sont déroulés tôt dans la matinée d'hier. C'est, en effet, vers six heures du matin que le premier attentat a eu lieu au 209, rue Raymond Losserand, dans le 14e arrondissement, qui abrite les locaux dépendants du ministère des transports.

Une charge explosive, d'au moins deux kilos de plastic, d'après la police, a été déposée contre la façade du bâtiment. L'explosion a causé de nombreux dégats. Les consoles de visualisation des ordinateurs du « service d'exploitation routière et de sécurité » ont été endommagées.

Les deux autres attentats ont été commis par tirs de roquettes : l'un contre la façade du ministère des Transports, 32, avenue du Président Kennedy, dans le 16e arrondissement, l'autre contre le 4e étage de l'immeuble situé au 34, avenue Marceau et qui abrite la délégation à la sécurité routière.

Avenue Kennedy, le projectile a été tiré sur une fenêtre du ministère, a transpercé une cloison puis s'est logé dans un couloir.

Avenue Marceau, c'est également une roquette qui a causé des dégats, apparemment peu importants.

A l'étape actuelle, la police déclare ignorer la provenance des roquettes et ne disposer que d'un seul témoignage.

D'après elle, un automobiliste aurait vu *« trois hommes jeunes dont l'un portait un long tube qui s'enfuyaient dans une voiture blanche »*. Une Simca 1301 blanche utilisée par les auteurs de l'attentat a en effet été retrouvée en début d'après-midi par les enquêteurs.

En fin de matinée, ces actes criminels ont été revendiqués, dans une déclaration téléphonique à Radio Monte-Carlo, puis un communiqué de l'AFP par *« l'organisation action directe »*.

Ce groupuscule utilisant des méthodes fascistes n'est pas inconnu. Il s'est déjà livré ces dernières semaines à une série d'attentats à Toulouse et à Paris. Plusieurs sociétés d'ordinateurs et le ministère de la coopération ont été alors la cible de ses membres.

Après de nombreux mois d'impunité, certains membres du groupuscule ont été arrêtés par la police il y a deux semaines. Il est alors apparu que probablement ces plastiqueurs étaient en relation avec des membres des « brigades rouges » italiennes.

En attaquant en plein Paris et par trois fois, des bâtiments officiels au bazooka, les membres d'« action directe » ont franchi un nouvel échelon dans le terrorisme. Ces actes — inspirés par qui ? — suscitent la juste réprobation de tous les démocrates.

L'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT a *« condamné avec fermeté »* les attentats commis hier matin.

L'UGFF CGT exige que *« toute la lumière soit faite sur ces actes criminels et que les coupables soient identifiés dans les plus brefs délais »*

La Fédération CGT de l'équipement note que, *« ces attentats ont été perpétrés à l'heure où le personnel d'entretien prend son service et qu'en conséquence ils auraient pu causer des victimes »*.

La Fédération conclut en notant que les conséquences de tels actes ne peuvent être que *« le renforcement de l'autoritarisme gouvernemental et les atteintes aux libertés »*

l'Humanité
16 AVRIL 1980

# Bison futé attaqué au bazooka

le quotidien de paris
16 AVR. 1980

*Six heures hier matin. Paris s'éveille au son de trois formidables déflagrations. Au 209, rue Raymond-Losserand (14e), un engin explosif vient de sauter devant l'immeuble qui abrite, au rez-de-chaussée, des locaux du ministère des Transports. Au 32, avenue du Président-Kennedy, encore une roquette contre le ministère des Transports. Les explosions ont retenti dans la capitale à quelques minutes d'intervalle. Et enfin au 34, avenue Marceau (8e), c'est la façade du bâtiment, où se trouvent les bureaux de M. Christian Gérondeau, secrétaire général du Comité interministériel de la sécurité routière qui a été secouée par un tir de roquette.*

Avenue du Président-Kennedy, des passants observent la fenêtre (au centre) par où a pénétré la roquette.

Une heure plus tard, la rédaction de Radio Monte-Carlo recevait un appel téléphonique: *«Bonjour, c'est mois Jeff. Je suis le chef d'Action directe et je revendique les trois attentats de ce matin.»* La voix était jeune, le ton joyeux. Un peu plus tard, ce même correspondant, ou un autre, passait à l'AFP un communiqué plus «professionnel»: Au nom, toujours, d'Action directe, l'inconnu signalait que *«si les apparences pourraient faire croire que le ministre Joël Le Theule est l'unique personnalité visée, il faut savoir que les compagnies CII Honeywell Bull et IBM sont sollicitées par le ministère des Transports et que, par ces attentats, nous faisons d'une pierre deux coups. Ce matin les 8e, 14e et 16e arrondissements. Demain qui sait? Nous voulons la libération immédiate de nos camarades emprisonnés.»*

En fait, il semble bien que ces trois attentats, commis ou non par Action directe, aient été exécutés par deux commandos différents: celui de la rue Raymond Losserand serait, selon un témoin, l'œuvre d'un couple d'une trentaine d'années qui s'est enfui à pied. Tandis que trois jeunes gens seraient les auteurs des deux tirs au bazooka. Quoi qu'il en soit, les cibles ont, toutes les trois, un lien très précis: le ministère des Transports.

## Deux kilos de plastic

Si les actions au lance-roquettes sont les plus spectaculaires, le premier attentat, rue Raymond Losserand, est celui qui a provoqué les dégâts les plus importants. Là se trouvent les terminaux d'ordinateurs du Service d'exploitation routière et de la sécurité (SERES), dont les données permettent d'établir les prévisions de trafic utilisées par Bison fûté pour guider les automobilistes dans les périodes de pointe. La charge (d'environ deux kilos de plastic, estimaient les enquêteurs dépêchés sur place) avait été posée sous une fenêtre. Les consoles de visualisation ont été sérieusement endommagées; le mobilier de bureau de la pièce a volé en éclats; les huisseries sont réduites à l'état d'un tas d'allumettes. Les consoles de visualisation les plus proches de la croisée ont été partiellement détruites, ainsi que le mobilier de bureau, le plancher, le plafond. Le service ainsi visé était en train de mettre au point un système qui doit permettre, à partir de 140 points clefs d'avoir une vue globale de la circulation sur tout le territoire national et sous tous ses aspects.

Par bonheur, l'ordinateur qui traite ces données n'a pas été touché par l'explosion. Mais le programme en cours d'élaboration risque de prendre un gros retard, alors que son lancement était prévu pour le mois de juin. En fin d'après-midi, la moitié des terminaux, après avoir subi un examen serré, étaient remis en route.

## Chaussés de tennis

Au 34, avenue Marceau, le commando, de trois jeunes gens d'après un témoin, a visé une fenêtre du 4e étage donnant sur l'un des bureaux des éditions Mazarine. Une erreur, car c'est juste au-dessus que se trouve la délégation à la sécurité routière, manifestement (mal) visée. *«Je remontais l'avenue quand j'ai entendu une détonation formidable*, raconte M. Bernard qui partait travailler. *J'ai vu une flamme bleue s'élever contre la façade atteinte et des gravats dégringoler. Puis trois hommes d'apparence jeune, vêtus de blousons et chaussés de tennis ont couru vers moi. Ils se sont engouffrés dans une voiture blanche qui stationnait au coin des rues Goethe et de l'avenue Marceau, sans chauffeur au volant, mais veilleuses allumées. L'un des trois, qui portait un pantalon blanc, serrait contre sa poitrine une sorte de long tube ou fusil. Ils ont démarré comme des cow-boys.»*

La fameuse voiture, une Simca 1301 blanche que l'on croit avoir été volée, a d'ailleurs été retrouvée en fin de matinée, abandonnée rue Brignole, tout près de là: elle n'aura servi aux tireurs que le temps de «dégager». Peu d'indices à l'intérieur, si ce n'est un passe-montagne. La roquette lancée avenue Marceau s'est fichée dans la pierre de taille de la façade; celle qui avait été lancée quelques minutes auparavant contre le ministère des Transports a crevé la fenêtre du bureau d'un collaborateur du ministre, a percé une cloison, et est allé se planter dans le mur d'un couloir. *«Comme aux fléchettes»* devait constater un peu plus tard, pas plus émue pour autant, l'une des secrétaires du service. L'onde de choc a brisé une douzaine de vitres, et c'est à peu près tout. Dans l'immédiat, on ignore quel type de roquettes et à plus forte raison l'espèce d'arme employés. En fin de journée l'hypothèse d'un acte commis par des automobilistes mécontents des décisions gouvernementales était timidement avancée. Mais aucun enquêteur n'y croyait sérieusement.

# Cette arme qui fait merveille contre les chars

Le lance-roquettes antichars, plus familièrement appelé « bazooka », a fait son apparition au cours de la Seconde Guerre mondiale, notamment dans l'armée américaine.

L'arme utilisée par les unités d'infanterie est composée d'un tube de 57 à 101 mm de calibre et d'un projectile (une sorte d'obus), la roquette, autopropulsée à l'aide d'une mise à feu électrique. Arme légère d'infanterie de 5 à 15 kilos maximum, elle est utilisé par deux hommes : le tireur qui ajuste le tube sur son épaule, et le servant, qui introduit la roquette à l'arrière de l'engin. D'une portée de 50 à 1 500 mètres, le projectile peut être à « charge creuse » ou à « fragmentation antipersonnel ». Le premier est capable de percer des blindages de 180 à 300 mm.

Les modèles les plus connus sont d'origine américaine et soviétique. Mais la République fédérale allemande, la Finlande, la France, l'Italie, la Suisse et la Suède en fabriquent également.

Les Américains utilisent depuis 1962 un nouveau modèle, le LAW (Light Tank Weapon) M72 de 66 mm, qui est également fabriqué sous licence dans de nombreux pays étrangers. Ses fusées possèdent une tête Head capable de pénétrer 300 mm de blindage et qui peut être utilisée contre des blockhaus et autres constructions fortifiées. Des modèles améliorés, M72A1 et M72A2, beaucoup plus puissants que le modèle initial, sont en service.

Les Soviétiques disposent du RPG-7 V, lance-roquettes antichars standard de l'infanterie. Cette arme a remplacé le premier modèle RPG 7 dérivé du Panzerfaust allemand de la Seconde Guerre mondiale, une arme qui lançait simplement un projectile à charge creuse au départ du tube. Le RPG 7 V, beaucoup plus sophistiqué, tire, lui, un projectile nouveau qui, une fois sorti du tube, met à feu une fusée interne permettant de raccourcir la durée du vol, d'obtenir une trajectoire moins courbe, ce qui améliore considérablement la précision.

Seuls les gouvernements et quelques gros marchands d'armes privés accrédités sont théoriquement en mesure de livrer ce matériel de guerre. Il est, par conséquent, difficile de se procurer un bazooka d'un modèle récent. Il existe, en revanche, d'importants stocks de matériel de guerre datant du dernier conflit mondial, disséminées de par le monde et qui font l'objet d'un trafic clandestin. Les mouvements terroristes utilisent fréquemment les services de ces trafiquants pour s'approvisionner, mais certains « révolutionnaires » sont directement alimentés en armes récentes par les gouvernements de pays qui soutiennent leur cause.

Dans d'autres cas, les terroristes ont recours au pillage des dépôts d'armes de l'armée comme ce fut le cas, il y a quelques années, où les membres de la bande à Baader avaient volé un stock de grenades, de lance-grenades et de lance-roquettes B50 dans un dépôt de l'armée américaine à Francfort. Rarement, toutefois, le bazooka a été utilisé lors d'attentat, durant ces dernières années.

En janvier 1957, lors d'un complot visant à éliminer le général Salan, alors commandant de la 10e région militaire, une roquette de bazooka avait été tirée contre son bureau à Alger. Le général avait échappé à la mort mais son adjoint avait été tué.

Le 13 janvier 1975, lors d'un attentat contre un avion d'El Al, une roquette de RPG 7 soviétique tirée par un terroriste palestinien avait endommagé un Boeing d'une compagnie japonaise sur l'aéroport d'Orly. Quelques jours après, le 19 janvier 1975, un Palestinien avait été abattu dans l'aéroport lors d'une prise d'otages alors qu'il s'apprêtait à tirer avec un lance-roquettes soviétique.

# Au commencement, il y eut le CNPF

le quotidien de paris
16 AVR. 1980

Depuis un an, le groupe Action directe a revendiqué une quinzaine d'attentats. Mais il est impossible d'affirmer de façon certaine que les membres de cette organisation sont effectivement les auteurs de cette impressionnante série de plastiquages.

— *1er mai 1979 :* coups de feu tirés contr le siège du CNPF à Paris.

— *15 septembre 1979 :* attentat contre le siège de la SONACOTRA.

— *16 septembre 1979 :* série d'attentats contre les locaux du ministère du Travail.

— *24 septembre 1979 :* attentat contre l'immeuble abritant la caisse professionnelle des salariés et la délégation pour l'emploi de l'Ile-de-France.

— *3 et 5 février 1980 :* attentat contre l'Inspection du travail à Paris.

— *10 février 1980 :* attentat contre les locaux de l'immobilière de construction à Paris.

— *10 mars 1980 :* attentat contre le siège de la SEMIREP (Société d'économie mixte de rénovatin du secteur Plaisance) à Paris.

— *18 mars 1980 :* attentat contre les locaux du ministère de la Coopération. Deux jeunes gens mitraillent la façade de l'immeuble. Sept impacts de balles sont relevés dans le bureau de M. Robert Galley, absent à ce moment-là.

— *6 avril 1980 :* attentat contre les locaux de Philips Data System à Toulouse. Les ordinateurs sont détériorés et des programmes brûlés. Le CLODO (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs) revendique également cette action.

— *8 avril 1980 :* attentat contre CII Honeywell Bull à Toulouse. Des bandes magnétiques sont brûlées et des ordinateurs détériorés.

— *13 avril 1980 :* attentat manqué contre le palais de justice de Toulouse. Trois charges de plastic déposées n'explosent pas.

— *15 avril 1980 :* attentats au bazooka et par plastiquage au ministère des Transports et deux de ses annexes à Paris.

Quel crédit peut-on accorder aux revendications Action directe puisqu'elles n'ont jamais pu être authentifiées ?

Le sigle « OAD » mêlé comme à Toulouse à celui du CLODO peut effectivement être utilisé par n'importe quel mouvement encore non identifié par la police.

Quoiqu'il en soit, le fameux coup de filet de l'opération anti-terroriste des 27 et 28 mars derniers qui avait permis d'arrêter une trentaine de personnes ne semble pas avoir démantelé pour autant ce soi-disant groupe Action directe ou ceux qui s'en réclament.

Sur les vingt-huit personnes interpellées, la police avait pu identifier quatre membres des Brigades rouges. Dix-neuf terroristes présumés furent inculpés après six jours de garde à vue par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Quatre autres personnes sont toujours en fuite (dont deux sont soupçonnées d'être les auteurs de l'attentat commis le 18 mars contre le ministère de la Coopération). Ils sont peut-être sortis de leur silence et de leur retraite hier matin à 6 heures...

F. M.

## Le Theule scandalisé

M. Joël le Theule a exprimé hier son émotion : *« Je suis scandalisé par ces attentats perpétrés contre mes services. Contre mon cabinet, on a utilisé une roquette. Si l'on en arrive à utiliser du matériel militaire, cela devient grave »*, a ajouté le ministre, qui affirme *« n'avoir jamais reçu de lettre de menace »*.



p.119.jpg

BAZOOKA

«Action Directe» ou des automobilistes mécontents

# Triple attentat contre le ministère des transports

« Bison futé » égratigné par deux kilos de plastic, le ministère des Transports et l'une de ses annexes tirés à la roquette en plein Paris, une nouvelle revendication du groupe « *organisation Action directe* » non authentifiée. Et l'hypothèse d'automobilistes mécontents... Tout ceci n'a pas empêché les voix féminines de FIp d'annoncer accidents et bouchons sur les routes car *Bison futé* ne s'occupe exclusivement que des départs en vacances, des rentées, des points noirs exceptionnels.

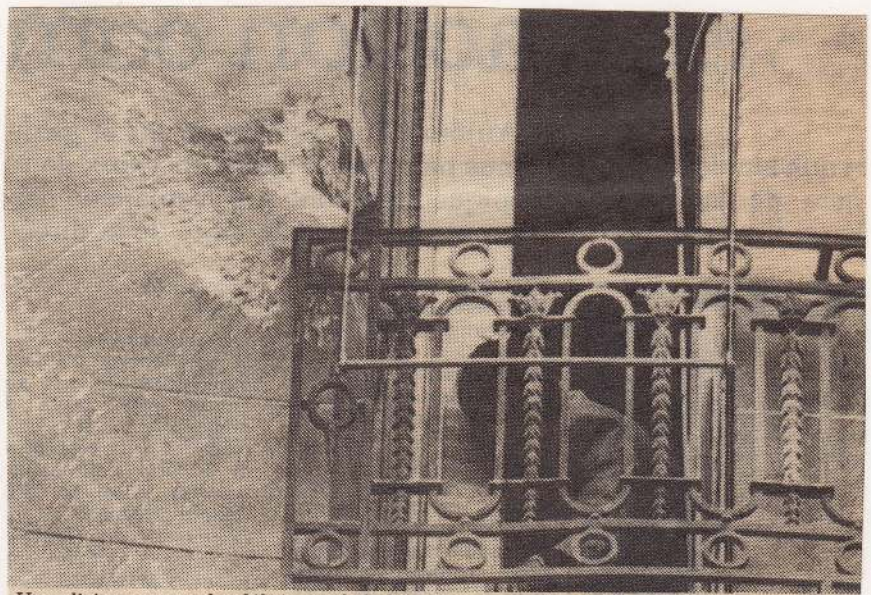

*Un policier ramasse des débris, sur le balcon d'un immeuble de l'avenue Marceau après un des attentats d'hier. A gauche l'impact de la roquette. (AP).*

Il était aux alentours de six heures, mardi matin, lorsque trois attentats ont été commis à Paris, presque simultanément, tous dirigés contre le ministère des Transports et ses annexes. Le premier a été commis dans le 14ème arrondissement, rue Raymond Losserand, contre des locaux dépendant du ministère des Transports et de l'Environnement. Une charge explosive d'au moins deux kilos de plastic - selon les policiers - a été posée contre un mur extérieur attenant à la salle des terminaux du « *service d'exploitation routière et de sécurité* » qui dépend de la direction des routes. Selon les policiers, ce premier attentat a provoqué des dégats importants causant de nombreux dommages aux consoles de visualisation du centre ordinateur, crevant les plafonds et les planchers de plusieurs pièces, réduisant le mobilier en miettes et soufflant toutes les vitres, pourtant épaisses d'un bon centimètre. Le « *service d'exploitation routière et de sécurité* » est chargé de recueillir toutes les donnée possibles sur le trafic routier, que ce soient les bouchons, le comptage des véhicules, la vitesse, et de les traiter ensuite sur ordinateur. Ce sont ces données que « *Bison futé* » utilise pour tenter de guider les automobilistes en retour de vacances ou aux heures de pointe.

Le deuxième attentat, perpétré quelques instants après, a été commis à la roquette contre le ministère des Transports, 32 avenue Kennedy dans le 16ème arrondissement. Le projectile a été tiré sur une fenêtre du premier étage ouvrant sur un bureau proche de celui du ministre, Joël Le Theule. La roquette a brisé la fenêtre, a percé une cloison puis s'est logée dans le couloir, brisant une douzaine de vitres et soufflant tous les meubles.

C'est avenue Marceau, dans le 8ème arrondissement, qu'a été commis le troisième attentat. Selon un témoin, « *trois jeunes gens se sont enfuis avec un long tube pour s'engouffrer dans*



Libération
16 AVR. 1980

*une voiture blanche ».* Encore une fois, c'est à la roquette que se sont exprimé les attaquants, visant le quatrième étage de l'immeuble où se trouvent depuis peu certains services des éditions Hachette. Les bureaux de la délégation à la sécurité routière, qui occupaient les locaux visés étaient depuis peu au cinquième étage ce qui fait dire aux enquêteurs que les auteurs de l'attentat n'étaient pas au courant de ce fait.

Vers 7H15, Radio Monte-Carlo recevait un coup de fil revendiquant les trois attentats en ces termes : *« Bonjour, c'est moi Jeff, je suis le chef d'Action Directe. Je revendique les attentats de ce matin ».* De son côté, l'Agence France Presse recevait un communiqué un peu plus élaboré émanant de l'O.A.D. *« Si les apparences pouvaient vous faire croire que le ministre Joël Le Theule est l'unique visé, il faut que vous sachiez que les compagnies C.I.I Honeywell Bull et IBM sont sollicitées par le ministère des transports et que, par ces attentats, nous faisons d'une pierre deux coups. Ce matin 8ème arrondissement, le 14ème, le 16ème. Demain, qui sait ? Nous revendiquons la libération immédiate de nos camarades emprisonnés ».*

Alors que les experts se penchent maintenant sur la provenance des roquettes, personne n'est en mesure d'authentifier l'une ou l'autre des deux revendications, les deux seules parvenues à la presse dans la journée d'hier. Il n'est pas certain non plus que le sigle « Action Directe » recouvre les mêmes personnes et le même groupe. La querelle de sigles qui a eu lieu ces derniers jours à Toulouse à la suite des « attentats anti-informatiques » incite en tous cas à la prudence dans l'attente d'une plus précise authentification.

D'autant que l'on apprenait, hier en fin d'après midi, qu'une lettre d'usagers de la route mécontents avait été envoyée le lundi, soit la veille des attentats, menaçant le ministre Le Theule d'employer la violence pour protester contre le prolongement de l'expérience des codes en ville. Postée lundi à Mantes-la Jolie et tapée à la machine, la missive était envoyée à un journal parisien ayant une agence dans les Yvelines. *« Alors que Joël Le Theule et Christian Gérondeau, alias M.répression routière, restent sourds aux avis des élus locaux, des parlementaires, des sommités médicales et de l'ensemble des professionnels de l'automobile autorisés et comptétents, à quoi sert un sondage auprès des automobilistes ? Nous vous apporterons cette semaine, par la violence, la seule réponse qu'ils soient capables d'écouter. Ils ont fait de nous des moutons enragés ».* Dans un post-scriptum, les auteurs anonymes de la lettre ont demandé à l'opinion publique de *« comprendre » : « Pensez que nous sommes le dos au mur et que le gouvernement ne nous laisse pas le choix des moyens ».* D'autre part, on apprenait que la voiture utilisée pour les attentats à la roquette avait été retrouvée à Paris. Une cagoule était restée à l'intérieur.

S.Ch.

**Libération**
16 AVR. 1980

# L'attentat et la revendication

« Action directe » ou des automobilistes irrascibles ? Les enquêteurs se demandaient encore hier soir qui étaient les auteurs du triple attentat du ministère des Transports ? Pourquoi d'ailleurs ce ministère ? L'informatique ? Si l'on veut griller tous les ordinateurs, il faudra faire de Paris la Rome de Néron. Alors, qui ?

Le fait même qu'on se pose la question suffit à montrer que l'action, pour le moins, n'est pas exemplaire. C'est, dira-t-on, le lot de la plupart des attentats. Les Italiens connaissent bien le problème, qui pendant toute une période se demandaient après chaque attentat si c'était la droite ou bien si c'était la gauche...

Mais il y a « la revendication ». Elle vient à point pour expliquer, justifier, et rendre à ses auteurs ce qui leur appartient. Elle est devenue si importante qu'on se bouscule au portillon pour revendiquer et que, comme on l'a vu à Toulouse, ceux qui n'en ont pas le goût, sont contraints à sortir de leur silence. L'art du communiqué, mine de rien, est peut-être en train de détrôner celui de l'attentat. Alors, pourquoi ne pas supprimer l'acte et garder seulement la revendication ?

J.M.B.

# Un tube lance-roquettes anti-chars en action

*« Obtenir clandestinement un pistolet-mitrailleur devient plus facile que de faire venir un plombier à domicile ».* Cette remarque désabusée lâchée en pleine cour d'assises par un policier, témoin il y a quelques mois d'un bracage à l'arme de guerre, confirme la vieille légende selon laquelle de la grenade d'exercice jusqu'au char Patton, celui qui a un peu de patience et beaucoup d'argent, peut se procurer ce qu'il désire sur la place de Paris. Ainsi, selon l'Agence France Presse, l'arme utilisée serait un tube Lance Roquettes Anti Chars (LRAC) dont le poids n'excède pas 15 kilos, 5 kilos étant le poids moyen des engins existants. De 57 à 101 mm de calibre et d'une portée de 50 à 1.500 mètres, il est capable de percer des blindages de 180 à 300 mm. Après avoir fait son apparition en Amérique au cours de la seconde guerre mondiale, il a depuis donné naissance à d'autre systèmes d'armes utilisant des missiles téléguidés. Les modèles les plus connus sont américains, soviétiques ou chinois mais la RFA, la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, la Suède et la Suisse en fabriquent également. Une chose est de se procurer le tube, autre chose la munition et il faudra attendre le verdict des experts pour connaitre la roquette utilisée.



p.121.jpg

# Attentats au lance-roquettes à Paris

***Ils ont été revendiqués par l'Organisation action directe. Mais trois rédactions ont reçu avant les attentats des lettres signées « les Moutons enragés » et les annonçant***

**Trois attentats ont été commis hier matin vers 6 heures, à Paris, contre le ministère des Transports et deux de ses annexes. Exécutées à l'aide d'explosifs ou de tirs de lance-roquettes, ces actions devaient être revendiquées dans la matinée par l'Organisation action directe, qui s'était déjà illustré à Paris, notamment par le mitraillage du ministère de la Coopération et des attentats contre le ministère du Travail. Cependant, on apprenait hier après-midi qu'une organisation s'intitulant « les Moutons enragés » avait revendiqué par avance la paternité de cet attentat par trois lettres postées et envoyées aux rédactions d'*Ouest-France*, au Mans et à Caen, et à l'agence d'un quotidien parisien dans les Yvelines. Ces missives annonçaient que des attentats seraient commis contre le ministre des Transports, Joël Le Theule, et le directeur de la Sécurité routière, Christian Gérondeau. Objectif annoncé : *« Contre les codes qui tuent les gens. »* Sérieux, pas sérieux ?... On se retrouve dans le même cas de figure qu'à Toulouse, la semaine dernière, avec les attentats contre les ordinateurs. Deux organisations, l'OAD déjà, et le CLODO (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs), s'étaient livrées à la guerre des communiqués.**

LE premier attentat a été commis contre le « teepee » de Bison futé, au 209, rue Raymond-Losserand. C'est là, dans ces locaux qui dépendent du ministère des Transports, que se trouvent l'ordinateur et la mémoire du Service d'exploitation routière et de sécurité chargé de recueillir toutes les données sur le trafic routier, de les traiter et d'aider au guidage des automobilistes. C'est dans ce service qu'était mis au point un programme à partir de 140 « points clefs », permettant d'avoir une vision globale de la circulation sur le territoire, programme qui devait être « opérationnel » en juin prochain.

Selon les responsables de ce service, l'ordinateur n'a pas été touché par l'explosion de la charge de plastic (environ 2 kg) placée devant l'immeuble. Par contre, le matériel de prise des données, ainsi que les plafonds et les planchers, ont été détruits de telle sorte que le programme ne sera pas prêt pour les vacances.

Les deux autres attentats sont, eux, moins classiques que l'explosion de l'habituelle charge de plastic. Ce qui pourrait laisser entendre qu'ils n'ont pas été commis par le même groupe. En effet, c'est vraisemblablement, selon le témoignage d'un passant qui a vu *« un long tube dépassant de la portière d'une voiture où trois personnes avaient pris place »*, au lance-roquettes qu'ont été tirés les deux projectiles qui ont atteint, peu avant et peu après 6 heures, deux fenêtres, l'une au ministère des Transports, 32, avenue du Président-Kennedy, l'autre 34, avenue Marceau. La première roquette a fait voler en éclats une fenêtre proche du bureau du ministre Joël Le Theule — qui n'était pas là et qui ne pouvait être là à cette heure matinale —, puis, transperçant une cloison, est allée exploser dans un couloir où elle n'a fait que peu de dégâts.

L'autre, tirée contre une fenêtre du quatrième étage du 34, avenue Marceau, était, semble-t-il, plutôt destinée à l'ancien locataire de ces lieux, la Délégation à la sécurité routière, qu'au nouveau, les Editions Hachette. La Sécurité routière ayant déménagé, il y a quelques mois, pour le cinquième étage du même immeuble... Ce que les auteurs de l'attentat ne savaient pas, à moins que cela ne soit à mettre tout simplement sur le compte d'une erreur de tir.

Dès que ces différents attentats furent connus, dans la matinée, un premier correspondant, se présentant comme un certain *« Jeff, chef de l'action directe »*, revendiquait ces actions en téléphо-



LE MATIN DE PARIS
16 AVR. 1980

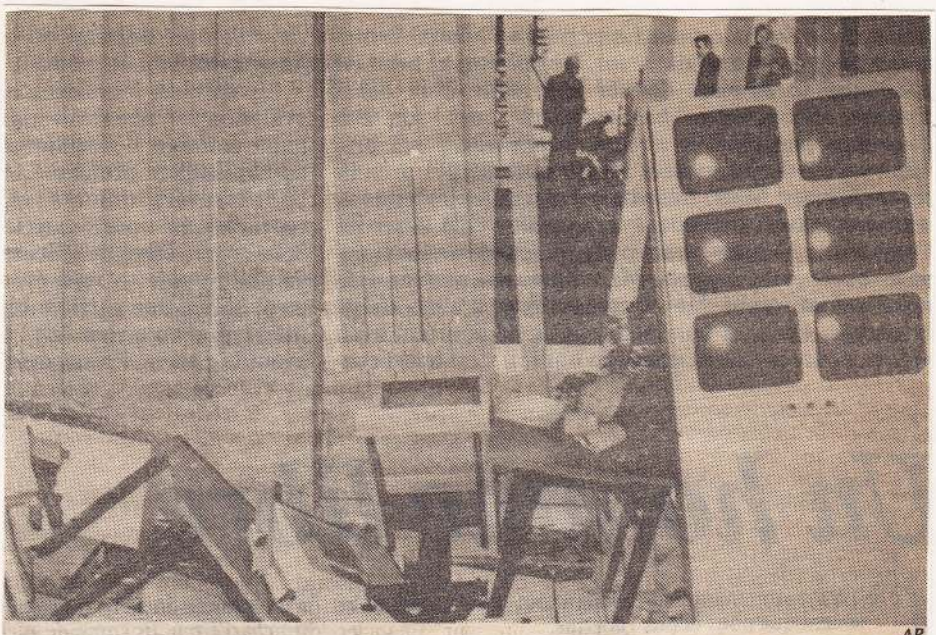

AP

*Les dégâts dans les locaux dépendant du ministère des Transports après un attentat à l'explosif*

nant à Radio-Monte-Carlo, bientôt suivi d'un deuxième correspondant à l'agence France-Presse : *« Si les apparences pouvaient vous faire croire que le ministre Joël Le Theule est l'unique visé, il faut que vous sachiez que les compagnies CII-Honeywell-Bull et IBM sont sollicitées par le ministère des Transports et que par ces attentats nous faisons d'une pierre deux coups. Ce matin le VIII^e, le XIV^e, le XVI^e arrondissement. Demain, qui sait ? Nous exigeons la libération immédiate de nos camarades emprisonnés. »*

Ce communiqué renvoie bien sûr aux attentats commis les 6 et 9 avril dernier à Toulouse. Les saboteurs de l'informatique avaient frappé très fort, en détruisant tout d'abord des installations appartenant à Philip Data System — avec une précision impressionnante pour une casse maximale — et en réduisant en cendre, deux nuits plus tard, quelques ordinateurs de CII-Honeywell-Bull.

Ces deux attentats avaient tout d'abord été revendiqués par Action direct, qui avait signé ses communiqués : *« Action directe des 27-28 mars 1980 »*, par allusion aux rafles effectuées ces jours-là par la police. Mais le premier attentat, contre Philipps, devait également être revendiqué par des inconnus déclarent appartenir au CLODO (Comité liquidant ou détournant des ordinateurs). Ceux-ci avaient d'ailleurs décrit avec précision les locaux visés, ce qui a amené les enquêteurs à accorder plus de crédibilité à cette seconde revendication.

Après les attentats de Toulouse, on avait ainsi pris l'habitude d'une guerre de revendication de paternité, qui semble d'ailleurs recouvrir un clivage dans l'extrême gauche activiste. Cette guerre est repartie hier, de façon moins nette, car on appris dans la soirée que trois rédactions, celles d'*Ouest-France* à Caen et au Mans, et l'agence d'un journal parisien dans les Yvelines, avaient reçu avant les attentats des lettres signées par « les Moutons enragés », laissant entendre que des violences seraient commises dans les prochains jours, contre Le Theule et Gérondeau.

La première, postée samedi et reçue lundi au Mans par *Ouest-France*, critiquait Le Theule, Gérondeau et *« les codes qui tuent »*, et la seconde, postée lundi soir et reçue le lendemain, toujours par *Ouest-France*, mais à Caen, précisait que *« l'auto ne sera pas éternellement la vache à lait, et que Le Theule et Gérondeau devaient reconnaître, sous peine d'y être contraints par la force, qu'il s'étaient trompés »*. La dernière lettre — de la même veine —, postée à Mantes-la-Jolie lundi, a été reçue par une agence des Yvelines d'un journal parisien.

Il reste à savoir si ces « Moutons enragés » annonciateurs de catastrophes sont réellement des automobilistes opposés à l'expérience des codes en ville, qu'on imagine mal, même en colère, maniant le lance-roquettes, ou s'il ne s'agit pas là d'un maquillage destiné à brouiller un peu plus les pistes entre les différents groupuscules de l'extrême gauche activiste.

Mais que ce soient « les Moutons enragés » ou l'Organisation action directe, les tirs au lance-roquettes, même s'ils n'ont pas fait encore de victimes, représentent incontestablement une escalade, ne serait-ce que par l'armement employé, jusque-là réservé au terrorisme international de type « palestinien » (contre un avion yougoslave à Orly, en 1975). Cela prouve qu'aujourd'hui, en plein Paris, ce type d'armement est disponible, même pour des groupuscules.

**J. D et J.-Y. H.**

LE MATIN
DE PARIS
16 AVR. 1980

# Jean-Marc Rouillan : un jeune «chef» et une longue histoire

## Ce Toulousain de 27 ans a déjà dix ans de «militantismes» divers derrière lui

**Les attentats d'hier matin ont été revendiqués auprès de RMC par « le chef d'Action directe », qui a donné « Jeff » pour pseudonyme. S'agit-il de Jean-Marc Rouillan, vingt-sept ans, dont les policiers ont l'air de penser qu'il est le cerveau de l'organisation, et à qui ils attribuent déjà le mitraillage contre le ministère de la Coopération le 18 mars dernier ? Nous dressons le portrait de cet ex-GARI toulousain monté à Paris pour, semble-t-il, organiser des « actions directes ».**

PARANO : c'est le terme qui revient le plus souvent pour qualifier Jean-Marc Rouillan. Une image un peu trop figée, comme ces mauvais instantanés anthropométriques. En fait, ce visage nerveux, scrutateur, en éveil permanent, cache plutôt une attitude de méfiance et de prudence héritée d'une longue clandestinité datant de la période des GARI.

D'autant qu'avant il y a eu la longue marche des groupes d'agitation. Depuis 1970, Jean-Marc y milite à sa manière, en combattant en fonction des opportunités *« les abcès de domination et de pouvoir »*. Enfin, il y a ces trois ans de prison qu'en tant que GARI il a écopé pour ce qu'à Toulouse on appelle une juste cause : la lutte contre le franquisme. Au pays de la République espagnole en exil, on aime bien ces garçons qui ont refusé le garrot et la torture sournoise de Carabanchel et, durant cette période, Jean-Marc Rouillan a multiplié les missions. Pendant deux mois, dans l'appartement de la rue d'Arcachon, à Toulouse, il a même hébergé un certain Puig Antich. Quelques mois plus tard, en 1974, on apprendra que ce jeune clandestin espagnol de vingt ans, repris à la frontière, a été garrotté à Barcelone.

Ces derniers sursauts d'horreur de la dictature apprennent à Jean-Marc Rouillan que le jeu de cow-boy et d'Indien est bel et bien terminé et que parfois la mort est au bout de l'affrontement. Seulement, cette mort, lui, jusqu'à ce jour, il ne l'a jamais donnée. Il a toujours préféré la logique du spectacle à celle du sang. Un spectacle significatif, calculé, qui porte déjà en lui l'explication de telle ou telle action.

A sortie de prison, il a joué le jeu que la justice et la police lui avaient imposé : l'assignation à résidence et le pointage hebdomadaire au commissariat. Puis, les menaces, les surveillances effectives dont il était l'objet et sa détermination personnelle ont eu raison de sa patience. On ne l'a plus vu depuis, à Toulouse, griller cigarette sur cigarette avec sa légendaire écharpe palestinienne autour du cou.

Ensuite ? La clandestinité à nouveau et les portraits plus ou moins vrais qui en ont découlé. Pourtant le temps n'est pas si lointain où, en compagnie de son jeune fils, il essayait de canaliser une certaine agressivité verbale naturelle dans un discours aussi radical que cohérent. Comme pour expliquer une énième fois que derrière tout son passé, dont on ne retient que l'aspect destructeur, traîne une vieille idée de liberté. Aujourd'hui encore, après une action éclair à Paris, on reparle de lui.

Est-il le « chef » de l'OAD (Organisation action directe), comme les policiers semblent le penser ? Son nouveau nom de code est-il bien Jeff, et a-t-il participé effectivement au *« bazookage contre Bison futé »* ? En tout cas, une nouvelle partie de gendarmes et de voleurs est bel et bien réenclenchée. Jean-Marc Rouillan sera sans doute tenu pour responsable d'événements auxquels il sera étranger. C'est aussi la règle du jeu. Lui, qui citait Hegel, Proudhon et Bakounine dans ses copies de lycéen, le sait parfaitement. En attendant, la voie étroite sur laquelle il s'est engagé se rétrécit de plus en plus.

**Frédérique Dupré**

# Du dégoût à la violence

LES trois attentats commis hier matin à l'aube contre le ministère des Transports sont certes déplorables et inquiétants, mais ils n'ont pas, heureusement, le caractère sanglant de ceux qui se commettent presque quotidiennement en Italie, ou qui furent naguère perpétrés en Allemagne fédérale. Et la quinzaine d'attentats attribués depuis un an au mystérieux groupe Action directe ont toujours visé des immeubles — abritant les sièges d'organismes publics ou semi-publics —, jamais des personnes. On peut évidemment considérer que le ministre de la Coopération Robert Galley aurait pu être tué par la balle qui a traversé son fauteuil le 18 mars dernier, mais le fait est qu'il ne l'a pas été. Dans un monde où l'action individuelle ou de commando est chose de plus en plus courante, la France figure toujours — quoi qu'en disent à l'occasion les porte-parole officiels dans le but évident d'appeler les populations à serrer les rangs autour du pouvoir — parmi les pays où la violence politique demeure marginale, et pratiquement jamais meurtrière.

Ramener les choses à leurs justes proportions ne doit pas empêcher, toutefois, de s'interroger sur les causes de l'apparition en France de ce qu'il faut bien appeler tout de même une forme de terrorisme. La première, et la plus évidente, tient certainement au blocage politique né de la rupture de l'Union de la gauche et de l'absence de véritable changement politique qu'elle a entraînée. Jusqu'en mars 1978, l'Union de la gauche incarnait l'aspiration révolutionnaire. Elle pouvait par conséquent la canaliser. La meilleure preuve en était que la plupart des mouvements d'extrême gauche s'y étaient peu ou prou ralliés. Où peut aller aujourd'hui un jeune épris d'idéal révolutionnaire ? La voie légale dans laquelle s'étaient engagés les mouvements d'extrême gauche ne peut lui paraître que bouchée pour un temps assez long —, trop long pour son impatience. De là à penser que seule l'action directe peut payer il n'y a qu'un pas, vite franchi.

LA multiplication des « affaires » non résolues, étouffées, enterrées au cours de ces dernières années vient s'ajouter à ce blocage politique. « Plombiers » du *Canard enchaîné*, assassinat de Jean de Broglie, mort de Robert Boulin, pour ne citer que les trois plus caratéristiques : chaque fois le pouvoir a fait preuve du mépris le plus parfait pour l'information des citoyens, quand il ne s'est pas carrément ingénié à contrarier l'action de la justice, notamment dans la première de ces affaires, où il interdit à des policiers de se rendre aux convocations du juge d'instruction.

Le résultat de cette attitude est que s'est inévitablement répandu dans le public le sentiment qu'il existe aux plus hauts échelons des mécanismes qui empêcheront, quoi qu'on dise et qu'on fasse, la manifestation de la vérité. De là une indifférence dont témoigne le peu de passion de l'opinion publique à suivre le déroulement de ces affaires dans la presse, et que soulignent tout les sondages. Mais cette indifférence n'est pour certains, qu'une forme de résignation, pour d'autres, de dégoût. De là, pour ces derniers, à conclure que la société est pourrie, et que seule l'action directe...



LE MATIN DE PARIS
16 AVRIL 1980

## La police sur les traces de Jean-Marc Rouillan soupçonné d'être le chef des commandos « Action directe »

# ALIAS « JEFF »

**« *Action directe* n'en restera pas là. » Après les attentats de Toulouse contre deux sociétés d'informatique, un membre d'« *Action directe* » l'avait affirmé. Après les trois attentats à Paris contre le ministère des Transports et deux de ses annexes, la police en est à son tour convaincue. L'enquête et l'attente commencent. L'une et l'autre tournent autour d'un homme : Jean-Marc Rouillan.**

L'ITINERAIRE de Jean-Marc Rouillan, né le 30 août 1952, à Auch dans le Gers, passe par des études médiocres à Toulouse, qu'il délaisse très vite pour militer au sein des « **GARI** » (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes). En 1974, dans le Sud-Ouest les « **GARI** » commettent toute une série d'attentats à l'explosif. Jean-Marc Rouillan y participe et le 20 septembre, avec une dizaine d'autres militants, il est arrêté et écroué à la Santé.

Sans jugement, Rouillan restera en prison jusqu'en 1977. Puis assigné à résidence, c'est-à-dire à Toulouse au domicile de ses parents, Rouillan tout d'abord se prête au contrôle judiciaire. Mais bientôt reprend la route. Elle le mènera, de vol en hold-up à main armée, jusqu'aux attentats contre le ministère du Travail le 1er mai 1979, puis contre le ministère de la Coopération le 18 mars dernier.

Tous les services de police recherchent Rouillan qui a fait son chemin au sein d'« **Action directe** ». D'enquêtes en filatures, de surveillances en informations, on en arrive au fameux coup de filet des 27 et 28 mars. Mais dans le lot des terroristes arrêtés, manque Jean-Marc Rouillan. Manquent également son amie, Nathalie Ménigon et deux autres membres d'« **Action directe** », Alain Le Mée et Philippe Desa.

Tous quatre ont réussi à prendre la fuite. Rue des Pyrénées à Paris au domicile de Rouillan, la police découvre des documents qui attestent irréfutablement sa culpabilité dans le mitraillage des deux ministères. Après les attentats de Toulouse, le nom de Rouillan est murmuré. Qui mieux que lui connaît Toulouse ? Et quoi d'étonnant qu'il soit venu s'y réfugier, y commettre des sabotages en exigeant la liberté des quinze terroristes arrêtés ?

## Bazooka

Passe l'affaire de Toulouse. Eclatent les tirs au bazooka et l'explosion contre le ministère des Transports à Paris. Un jeune postier, habitant le quartier a vu nettement un couple s'enfuir peu avant la déflagration de la rue Raymond-Losserand. Les enquêteurs aujourd'hui ne doutent pas qu'il s'agissait de Rouillan et de son amie, Nathalie Ménigon. Pour les deux tirs au bazooka la certitude est moins forte.

Mais l'homme qui téléphona à « Radio Monte-Carlo » et se présenta comme « **Jeff** », chef d'« **Action directe** », est vraisemblablement Rouillan. « **Jeff** », un surnom sentant le cow-boy. Les cow-boys et les Indiens, Rouillan y jouait au temps des « GARI » de son adolescence. Demain... Les policiers s'attendent à tout de la part de cet homme pris au piège de la légende qui, malgré lui, en fait un chef terroriste. Les policiers fouillent donc les égouts pour retrouver les tubes qui ont servi au lancement des roquettes contre le ministère. Ils surveillent également les adresses découvertes après le 28 mars. Ils guettent enfin et surtout l'erreur de Rouillan, celle que tout truand, tout terroriste commet lorsqu'il veut trop en faire, trop vite.

**Eric Follin.**

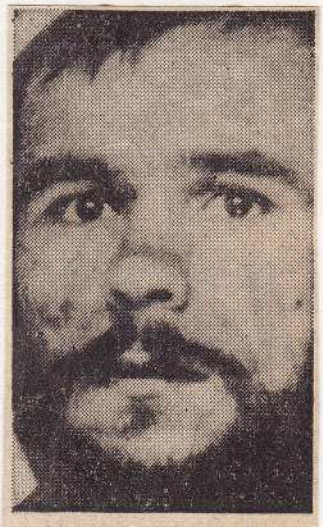

*Jean-Marc Rouillan, alias « Jeff », chef d'« Action directe », est recherché par toutes les polices de France. Il est soupçonné d'avoir organisé et participé lui-même aux trois attentats contre le ministère des Transports à Paris.*



L'AURORE
17 AVRIL 1980

BAILLON

# «Action directe»: la mise au secret de 18 inculpés renouvelée pour deux jours

Les avocats des 18 membres présumés du groupe « *Action directe* », inculpés et écroués après les opérations policières du 28 mars dernier, protestent, jeudi, dans un communiqué « *contre les atteintes portées à l'exercice de leur fonction — fussent-elles autorisées par la lettre des textes — et exigent que cessent des procédés contraires à ceux d'un procès équitable* ».

Sur la mise au secret d'abord : « *l'exceptionnelle longueur de la garde à vue* (6 jours avec la Cour de Sûreté de l'Etat) *ne suffisant pas*, indique le communiqué, *les 18 ont été totalement mis au secret à compter du 2 avril et pour une période de dix jours renouvelée depuis pour le même temps et ce, en violation de l'esprit des textes sur le statut pénitentiaire des inculpés politiques* ». Un exemple : deux inculpés italiens, sont détenus à la prison de la Santé. Isolés chacun dans une cellule, on organise même leurs promenades de telle sorte qu'ils ne risquent jamais de se rencontrer : quand le premier remonte, le second descend.

Sur la connaissance des accusations ensuite : « *Les rares défenseurs désignés malgré toutes ces entraves apportées à leur devoir d'assistance, se sont vus interdire les communications de dossiers et doivent s'en remettre à la presse pour connaître les accusations portées contre leurs clients* », ajoutent les neuf avocats signataires. « *Nous*, explique notamment Me Antoine Comte, *on peut les voir, mais sans avoir accès au dossier, on ne peut guère que leur apporter un soutien moral* ».

Soutien moral qui risque de durer encore, le juge chargé de l'affaire à la Cour de Sûreté de l'Etat, M. Legrand, étant actuellement parti en vacances.

Pour information, rappelons que tous les inculpés, dont quatre Italiens arrêtés à Toulon, sont en effet poursuivis devant la Cour de Sûreté de l'Etat pour attentat à l'explosif, tentative de meurtre et association de malfaiteurs.

Quant aux signataires du communiqué, il s'agit de Mes Monique Antoine, Yves Dechezelles, Roland Dumas, Georges Kiejman, Antoine Comte, Michel Laval, Henri Leclerc, Christine Martineau et Jean Pierre Mignard.

Libération
18 AVR. 1980

**ACTION DIRECTE**

## *Protestation des avocats*

*Les avocats des dix-huit membres présumés du groupe Action directe inculpés et écroués après les opérations policières du 28 mars dernier ont protesté, dans un communiqué, contre les atteintes portées à l'exercice de leurs fonctions, déclarant qu'ils s'étaient vu interdire les communications de dossiers et devaient s'en remettre à la presse pour connaître les accusations portées contre leurs clients.*

LE MATIN
DE PARIS
18 AVR. 1980

## Droits de la défense et « Action directe ».

Dans un communiqué publié jeudi 17 avril, dix avocats (1) protestent « *contre les atteintes portées à l'exercice de leur fonction* ». Ces membres du barreau désignés par certains des quinze membres ou sympathisants présumés du groupe « Action directe » et des quatre Italiens arrêtés à la fin du mois de mars à Paris et à Toulon s'élèvent notamment contre « *l'interdiction de communiquer* » d'une durée de vingt jours — s'ajoutant à six jours de garde à vue — prescrite à l'encontre de leurs clients par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, en application de l'article 116 du code de procédure pénale (*le Monde* du 11 avril). Cet article permet toutefois aux inculpés de recevoir la visite de leurs défenseurs.

Les avocats ajoutent : « *Les défenseurs désignés malgré toutes ces entraves à leur devoir d'assistance se sont vu interdire les communications de dossiers et doivent s'en remettre à la presse pour connaître les accusations portées contre leurs clients.* »

(1) Mes Monique Antoine, Yves Dechezelles, Roland Dumas, Georges Kiejman, Antoine Comte, Michel Laval, Henri Leclerc, Christine Martineau, Jean-Pierre Mignard, Francis Teitgen et Lev Forster.

Le Monde
20-21 AVRIL 1980

Libération
LE 23 AVRIL 1980

France-Soir
25 AVRIL 1980

SECRET

## «Action directe»: les prisons respectives de 14 des 18 détenus

Des entraves à la défense des inculpés présumés membres du groupe « *Action Directe* », il y en a eu beaucoup. Des entraves à l'information, aussi, et notamment une mise au secret décrétée après la période de garde à vue (6 jours après la procédure de la Cour de Sûreté de l'Etat) pour 10 jours et renouvelée, pour le même temps, depuis le 12 avril dernier. Résultat : il était presque impossible de connaître les lieux de détention des 18 inculpés, écroués, rappelons-le, depuis les opérations de police du 28 mars dernier.

A la demande de nombreux lecteurs, nous publions ici les informations que nous avons pour 14 des inculpés. Il semble en effet que quatre détenus — Suzanne Courtin, Martine Moulin, Nicole Leclerc et Franco Pinna — n'aient pas désigné d'avocat à ce jour.

**Fleury-Mérogis** : Olga Girotto, défendue par Me Jean-Pierre Mignard, Françoise Grosbonnet (Me Monique Antoine), Mireille Munoz (Mes Christine Martineau et Mignard), Oriana Marchioni (Me Antoine Comte), Pascal Trillat (Mes Roland Dumas et M. Antoine).

**La Santé** : Luc Gautry, Serge Fassi, défendus tous deux par Me Georges Kiejman, Raymond Manzanos y Bustos (Me Forster), Enrico Bianco (Me Dechezelles), Luigi Amadori (Me Comte), Mohammed Hamami (Me Henri Leclerc).

**Fresnes** : Carlos Jaureguy Azzillaga (Mes Leclerc et Martineau), Paul Alonzo (Mes Laval et Leclerc), Thierry Capaross (Me Teitgen).

# La police craint un attentat contre le pape à Paris

**Jean-Michel BRIGOULEIX**

**COURSE contre la montre de la police française contre les terroristes d'« Action directe » avant la visite de Jean-Paul II à Paris. Les enquêteurs redoutent, en effet, qu'ils ne profitent du séjour parisien du pape pour frapper un grand coup.**

La brigade criminelle, qui est à l'origine du spectaculaire coup de filet antiterroriste du 28 mars dernier a fait récemment diffuser à l'échelon national, c'est-à-dire dans tous les commissariats, postes de police, postes de douane, gendarmeries, **les signalements des quatre militants d'« Action directe » qui ont échappé aux policiers et qui sont aujourd'hui considérés comme les plus dangereux.**

Il s'agit d'abord de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon, le couple qui est à l'origine du mitraillage des bureaux de Robert Galley, ministre de la Coopération, le 18 mars dernier, et qui a aussi probablement à son actif le plastiquage des bureaux de Bison futé au ministère des Transports, le 15 avril, rue Raymond-Losserand (14e).

Alain Le Mée et Philippe Desa sont également recherchés pour leur participation supposée aux dix-sept attentats revendiqués par Action directe depuis le mois de septembre 1979.

**Objectif de la police : neutraliser définitivement l'organisation avant la venue du Saint Père, le vendredi 30 mai.** Les enquêteurs se souviennent, en effet, que les terroristes du groupe n'hésitent jamais sur les moyens nécessaires à leur propagande. A preuve, la série d'attentats contre les bureaux du ministère des Transports à coups de bazooka.

Des armes — c'est maintenant établi — qui avaient été volées dans un camp militaire de l'O.T.A.N. en Allemagne. **Elles faisaient partie d'un important lot de matériel de guerre dont certains éléments avaient déjà été retrouvés en possession de la bande à Baader, en République fédérale d'Allemagne, et de terroristes des Brigades rouges, en Italie.**

En France, cette technique c'est la mise au point permanente de l'action terroriste en fonction d'objectifs précis touchant de près l'actualité. Chacun des dix-sept attentats revendiqués par « Action Directe » au cours des sept derniers mois obéissait à cette règle impérative : **mitraillage du siège du CNPF, en septembre dernier ; rafale de pistolet mitrailleur contre les bureaux de Robert Galley alors qu'une discussion financière se déroulait avec des représentants du gouvernement voltaïque ; attaque au bazooka contre le ministère des Transports alors que la grève des nettoyeurs du métro se poursuit.**

**« C'est bien cette relation permanente entre l'actualité et les attentats d'« Action Directe » qui nous fait redouter le pire »**, confie un policier du Quai des Orfèvres.

### « Points noirs »

**Plusieurs « points noirs » dans le séjour pastoral du Saint-Père : la messe à Bagatelle, le dimanche 1er juin, la visite d'un quartier populaire de la capitale, la descente de la Seine en bateau-mouche, les trajets aéroport-centre de Paris.**

A Bagatelle, on attend plus d'un million de fidèles, une foule qui sera naturellement truffée de policiers en civil. Ils auront bien du mal à surveiller tout le monde. Quant à la visite d'un quartier populaire, le Quai d'Orsay ne s'y résoudra que contraint et forcé : les petites rues facilitent toujours la tâche des terroristes.

La descente de la Seine en bateau-mouche est aussi considérée par les spécialistes comme un moment critique pour la sécurité de Jean-Paul II. **« Les militants d'« Action Directe » disposent de lance-roquettes anti-char, explique un policier. Depuis les berges de la Seine, il leur serait facile d'atteindre le bateau-mouche ».**

Quant aux trajets aéroport-centre de Paris, ils s'effectueront probablement par hélicoptère, toujours par mesure de sécurité.

## *Action directe : un seizième suspect inculpé*

*Jean-François Lebar, vingt-sept ans, a été inculpé mardi par le juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat, Michel Legrand, pour association de malfaiteurs. C'est lui qui aurait fourni la Mercedes utilisée par le commando Action directe dans le mitraillage du ministère de la Coopération le 18 mars. Selon la police, Lebar fait partie d'une bande de délinquants qui avait été repérée par les inspecteurs de l'antigang qui les soupçonnaient de commettre des hold-up dans la région parisienne. Appréhendé vendredi, Lebar a été déféré à la Cour de sûreté de l'Etat*

LE MATIN DE PARIS
30 AVRIL 1980

Libération
30 AVRIL - 1 MAI 1980

## Action Directe: une nouvelle arrestation

Une nouvelle inculpation suivie d'une incarcération a eu lieu dans le cadre de l'enquête menée par la Cour de Sûreté de l'Etat sur les activités du groupe « *Action Directe* ». Après quatre jours de garde à vue dans les locaux de la brigade criminelle, François Lebar, 27 ans, a été notamment inculpé d'association de malfaiteurs. Selon les policiers, Lebar qui connaissait plusieurs inculpés d'« *Action Directe* » aurait fourni la Mercédès grise qui aurait été utilisée pour le mitraillage du Ministère de la Coopération.

La police recherche toujours quatre autres membres présumés d'« *Action Directe* » : Jean-Marc Rouillant, 28 ans, Nathalie Menigeon, 23 ans, Alain Le Mée, 23 ans et Philippe de Sa, 26 ans.

## DEUX MEMBRES PRÉSUMÉS DU GROUPE ACTION DIRECTE SONT REMIS EN LIBERTÉ

MM. Raymond Manzanos y Busto, vingt ans, artisan plombier de Paris et Thierry Caparros, vingt-six ans, photocomposeur,de Troyes, actuellement sans emploi, ont été remis en liberté, mardi soir 29 avril, par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat.

Ces deux jeunes gens avaient été arrêtés à l'aéroport d'Orly, le 27 mars dernier, alors qu'ils se rendaient dans l'île de la Réunion. Ils avaient été inculpés et écroués le 2 avril avec des membres présumés du groupe Action directe. Deux fonctionnaires de police s'étaient rendus en mission dans l'île de La Réunion afin de savoir si MM. Manzanos y Busto et Caparros avaient l'intention de préparer un attentat contre M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice qui a pris l'avion dans lequel ils avaient retenu leurs places.

Le Monde
3 MAI 1980

# Action Directe ou Lutte ARMEE

D'emblée, ce qui m'a choqué dans le texte des groupes autonomes, et qui a choqué la plupart des copains d'I.R.L., c'est son ton personnel et solennel. On croyait résolu le temps des proclamations trionphantes, des « nous » de majesté, utilisés par ceux qui, s'ils prétendent ne pas parler au nom des masses, emploient cependant un ton souflant visant à donner à ce qu'ils écrivent une allure quasi prophétique.

Et pourtant, au delà de ce problème de forme, des expressions, dans ce texte, évoquent en moi des résonnances. Il m'est arrivé, comme sans doute à la plupart des copains, de trouver quelque peu dérisoire la confection d'un petit mensuel qui, nous en sommes bien conscients, n'est pas actuellement d'un grand péril pour l'Etat.

Quelquefois j'ai envie de briser quelque chose, la routine peut-être, le reseau d'aliénation dont je suis prisonnier, comme tout un chacun, et le sentiment que seul un éclat, la violence, peuvent être de quelques poids face à cette violence première qui nous étouffe. Et, pour ma part, je ne jurerais pas que si je ne passe pas à l'acte, c'est uniquement pour des raisons rationnelles, un choix d'efficacité. Je ne me défendrai pas de l'accusation de lâcheté.

Je n'ignore pas non plus la propension du mouvement révolutionnaire officiel, y compris certaines composantes anarchistes, à condamner la violence individuelle en y opposant une mythique violence révolutionnaire; le jour où les masses se mettront en mouvement, on le sait, la violence sera pure et dure, la justice inflexible etc... Le jour du grand soir on pendra quelques milliers d'exploiteurs, avec, dans le lot, le voisin qui a oublié de revêtir son uniforme tout neuf de révolutionnaire. En attendant, on publie des communiqué signalant qu'on n'a rien de commun avec les irrésponsables dont le crime est d'avoir cassé quelques pylones. Il se trouve cependant que les masses sont composées d'individus, que ces individus, parfois, en ont marre et expriment, avec les moyens dont ils disposent, leur révolte. D'eux je me sens solidaire, même si cette solidarité ne leur est pas, concrètement, d'un grand secours. Mais cette solidarité ne va pas de pair avec une approbation politique inconditionnelle.

Il y a quelque chose, en tout cas, que je trouve insupportable, cette référence à la lutte armée qui apparaît comme une tentative de justification théorique et dogmatique de ce qui est une réaction spontanée, cet essai de faire de multiples actions, expressions de la révolte d'individus, les composantes d'un plan organisé de lutte contre le pouvoir. Ce qui fait justement la force ( en tout cas actuelle ) du « groupe » Action Directe, c'est très vraisemblablement qu'il ne s'agit justement pas d'un groupe, mais d'actions conjoncturelles. L'ennui c'est que ces gens éprouvent justement la nécessité de se présenter comme un groupe, ce qui va tout à fait dans le sens de ce que désire le pouvoir policier, de l'amalgame créé par les médias avec les brigades rouges, de la psychose de peur qu'on tend à répandre en accréditant l'image de terroristes super-organisés. Or s'il y a une leçon à tirer de ces actions, c'est justement que la non-organisation ( au sens où l'entendent ceux qui défendent l'ordre établi ), désempare l'autorité et il y a en ce sens des possibilités à exploiter, même dans le cadre d'actions non-violentes.

Je refuse, pour ma part, cette sorte de fascination pour la violence que paraissent éprouver certains anars ouautonomes. Que celle-ci soit inévitable, je veux bien l'admettre, mais je me refuse à en faire l'apologie, et pas seulement pour des raisons d'opportunité. Ceux qui prônent la lutte armée l'englobent souvent dans une stratégie élaborée visant à la destabilisation de l'Etat. Il me semble que toutes les expériences historiques montrent qu'il s'agit d'une erreur, et pas seulement théorique; quand l'Etat se déstabilise sous la pousée d'une violence généralisée, c'est que celle-ci n'est pas essentiellement l'expression d'aspirations révolutionnaires, mais aussi, et peut-être surtout de pulsions fascistes, et la restabilisation s'est toujours faite en ce sens.

Sur le plan individuel, qui est tout aussi important, une telle stratégie me paraît relever d'une conception de l'existence quasiment intemporelle. Combien de temps peut-on espérer vivre comme cela sans, soit se retrouver en taule, soit être acculé à une vie clandestine, où la préoccupation exclusive deviendrait celle de la survie immédiate. Il est significatif et assez triste que les informations qui suivent le texte des groupes autonomes fassent état exclusivement d'arrestations, donc d'échecs. Il y a là quelque choses que je trouve d'un peu suicidaire non dans l'intention mais dans le résultat.(1)

Il y a une sorte d'enchaînement dans lequel la société établie tente ( et réussit le plus souvent ) d'entraîner ceux qui choisissent cette voie : d'abord le matériel puis les bâtiments, et puis un jour, il se trouve quelque concierge, vil agent du capitalisme. A partir de quel moment passe-t-on de l'expression spontanée, de la réponse à la violence institutionnelle, voire du moyen, pour devenir une fin en soi, pour laquelle il sera nécessaire d'organiser la lutte armée ? La réponse n'est sans doute pas seulement théorique...

Je sais bien, les ordinateurs.... j'en vois qui rigolent... Alors pour éviter toute équivoque, et les frais d'un procès forcément préjudiciable aux finances d'I.R.L., je vous invite à méditer sur le triste sort de ces pauvres mécaniques innocents, peut-être définitivement handicapées jusqu'à la fin de leurs jours par le geste irresponsable d'individus sans conscience... ■

ALAIN

**1) Comme tous, ce texte est une expression personnelle. En particulier, ce paragraphe a été fortement critiqué par la plupart des copains.**



I.R.L.
JUIN 1980

## Condé-sur-Escaut: sixième incarcération

Une sixième personne, Annie Cuadrado a été incarcérée le 8 mai dernier sous l'inculpation d'association et recel de malfaiteurs pour sa participation à l'affaire de Condé sur Escaul. Cinq personnes avaient été incarcérées à la suite du hold up, le 28 août dernier, contre la recette perception de Condé sur Escaut où 16 millions avaient été dérobés.

Libération
LE 22 MAI 1980

# Attentat contre Jean-François Kahn

L'ORGANISATION Action directe a revendiqué l'attentat commis dans la nuit de mercredi à jeudi contre Jean-François Kahn. Alors que le journaliste était absent de Paris, des inconnus se sont introduits dans l'immeuble où il habite, dans le IIIe arrondissement. Après avoir barbouillé les murs de slogans (*«Autonomie », « Kahn facho-humaniste », « OAD », « les débiles politiques »*), ils ont amassé devant sa porte un tas de détritus auxquels ils ont mis le feu. C'est un des locataires de l'immeuble, alerté par la fumée, qui a pu prévenir rapidement les pompiers. Sans cette intervention rapide et le fait que la porte de l'appartement était blindée — ce qu'ignoraient sans doute les auteurs de l'attentat —, les dégâts auraient pu être considérables. Le directeur de la rédaction des *Nouvelles littéraires* avait écrit récemment un éditorial dans lequel il s'interrogeait sur les liens pouvant exister entre certains autonomes et la police. Action directe avait déjà revendiqué l'attentat contre le ministre de la Coopération Robert Galley.

LE MATIN DE PARIS
30 MAI 1980

## Une libération dans l'affaire «Action directe»

Le dossier de l'affaire dite « *action-Directe* » se dégonfle. Après la mise en liberté de deux personnes qui étaient accusées, sans l'ombre d'une preuve, d'avoir voulu commettre un attentat contre M. Alain Peyrefitte, c'est le tour d'Alex Gautry qui, incarcéré depuis le 2 avril, était accusé de faire partie du groupe « *Action-Directe* ». Ce préparateur en pharmacie de 34 ans, a bénéficié, vendredi, d'une ordonnance de mise en liberté signé par le juge Michel Legrand.

Libération
09 JUIN 1980



p.130.jpg

## Il était 0 h 50... Huit blessés dont une femme grièvement atteinte

# ATTENTAT A ORLY

## revendiqué par le «Groupe action directe»

**José BENJAMIN et Jean-Michel BRIGOULEIX**

UN correspondant anonyme a revendiqué jeudi matin, au nom de l'« Organisation action directe 27-28 mars », dans une communication téléphonique à l'agence France-Presse, l'attentat commis peu avant 1 heure à l'aéroport Orly-Ouest.

« **Cet attentat,** a-t-il précisé, **a été provoqué par un explosif placé dans une valise contenant un réveil et une charge de deux kilos de plastic.** »

Quatre personnes chargées du ménage ont été blessées, dont une grièvement, par l'explosion de cette bombe placée dans un casier de la consigne automatique du hall des salles d'embarquement, au premier étage de l'aéroport.

Les dégâts causés par cet attentat s'élèvent à environ un million de francs.

Il est un peu moins d'une heure du matin. C'est le moment où, après le dernier vol de la journée, l'aéroport est abandonné, pratiquement vide, aux équipes de nettoyage et aux patrouilles de police. Dans le hall 2, armés de seaux, de balais, d'aspirateurs, ils sont un peu moins d'une dizaine, des femmes pour la plupart. Ce sont les nettoyeurs de la nuit. Certains ne sont pas très réveillés. L'horloge à compteur indique 0 h 50. L'enfer, soudain, se déchaîne. **Une explosion assourdissante... Une pluie drue d'objets et d'éclats balaie le hall... Lorsque la poussière est retombée et que les employés réalisent ce qui s'est passé après un long moment de stupeur, on ne peut que relever les blessés. Quatre femmes doivent être hospitalisées à l'hôpital Henry-Mondor à Créteil. Il s'agit de Mmes Cabdida, Madalino, Aranjo et Teresa da Silva.**

Mais, encore une fois, en constatant l'ampleur des dégâts et la trajectoire des éclats, on ne peut qu'admettre que le bilan aurait pu, aurait dû être beaucoup plus lourd.

Les coffres couchés à terre sont tordus, perdus dans un amas fait de tôles pliées, de débris de verre, de panneaux publicitaires arrachés, de câbles électriques enchevêtrés. Il y a même une voiture d'exposition dont l'arrière est sérieusement endommagé... Des éclats, sont, en effet, fichés de l'autre côté, à vingt-cinq mètres de là, après avoir traversé les murs et les mosaïques au-dessus des toilettes et perforé les baies vitrées comme de véritables balles de fusil.

Côté explosion, près de la porte 20, on a directement accès aux pistes et le bruit des avions est assourdissant : les grandes baies vitrées ont été, en effet, pulvérisées. Les escalators montant à l'étage supérieur ainsi que celui donnant accès à l'étage inférieur ont eu des tôles arrachées et sont hors d'état de fonctionner. Dans bon nombre d'endroits, des pans entiers de mosaïques ont été décrochés.

Actuellement la police de l'Air et des Frontières ne possède que peu d'éléments pour commencer son enquête. Personne, bien sûr, n'a seulement aperçu d'individus susceptibles d'avoir déposé les explosifs dans les consignes, et pour cause ! Les policiers ont simplement une hypothèse : « **J'imagine,** dit l'un d'eux, **que si l'accès aux avions n'avait pas été aussi sévèrement gardé, c'est bien un appareil qui aurait été visé.** »



France-Soir 12 JUIN 1980

*Le souffle de l'explosion a projeté dans le hall 2, coin consigne, des dizaines de coffres éventrés.*

# ORLY : une pluie d'éclats dans le hall

On ignore toujours officiellement la nature de l'explosif. On sait seulement que ses effets ont été très spectaculaires et particulièrement violents. Ce matin, l'attentat a été revendiqué par l'organisation « Action directe 27-28 mars ». **« Je doute cependant qu'elle soit bien l'auteur de ce coup-là,** remarque un policier. **« Action directe », de toute façon, a la spécialité de revendiquer les attentats après coup, même lorsqu'elle n'en est pas l'auteur. »**

Quoi qu'il en soit, en tout cas, celui qui a déposé les explosifs dans le coffre à consigne a pris le risque délibéré de faire des morts. Un véritable attentat pour tuer.

## En dix mois : vingt attentats

L'organisation « Action Directe 27-28 mars » a déjà fait parler d'elle à de très nombreuses reprises.

**Depuis dix mois, on lui impute une vingtaine d'attentats contre des cibles aussi diverses que le siège du CNPF ou les locaux de la DST. Le 19 mars, les patrons du groupe Jean-Marc Rouillan et Nathalie Memigon ouvrent le feu au pistolet-mitrailleur sur le bureau de Robert Galley, ministre de la Coopération. Une balle traverse de part en part le fauteuil du ministre qui s'était heureusement absenté quelques instants.**

**Et puis, les 27 et 28 mars, coup de théâtre : au cours d'une opération de police de grand style, la brigade criminelle, la brigade de recherche et d'intervention et la brigade de répression du banditisme interpellent vingt-sept membres du réseau « Action directe ».**

Au terme de la garde à vue, quinze d'entre eux seront finalement déférés à la Cour de sûreté de l'Etat. Ce sont les « jours noirs » d' « Action directe ».

**Le groupe est sérieusement ébranlé mais il n'est pas décapité.** Jean-Marc Rouillan et Nathalie Meligon sont en effet parvenus à échapper au coup de filet. Du coup, Action directe passe aux représailles.

**Le 15 avril dernier trois attentats** : un au plastic, deux au bazooka réveillent les Parisiens vers 6 heures du matin.

Cette fois ce sont les bureaux du ministère du Transport qui sont visés. On ne déplore que deux blessés légers.

Le groupe Action directe, qui s'inspire des organisations terroristes italiennes, est né au printemps 1979 sur les décombres encore fumants du GARI (Groupe armée pour la révolution internationale) et du NAPAP (Noyau armé pour l'autonomie populaire), deux réseaux terroristes d'extrême gauche.



France-Soir
12 JUIN 1980

# ARRESTATION D'UNE DIZAINE D'EXTRÉMISTES A PARIS

**Au cours d'opérations de police menées depuis quarante-huit heures, et particulièrement à Paris, une dizaine d'individus, dont un Allemand et plusieurs Italiens affiliés à la fraction « Armée rouge » et à « Action directe » ont été interpellés, un stock important d'armes et de munitions a été saisi, ainsi que de nombreux faux papiers et plusieurs dizaines de milliers de francs, reliquat du milliard de centimes dérobés à Conde-sur-Escault (nord) le 28 août 1979.**

**L'enquête menée sur ce hold-up avait déjà provoqué à la fin de l'été dernier et au début de l'automne l'interpellation de plusieurs Italiens, membres des « brigades rouges », ainsi que de Jean-Marc Rouillan, responsable de « Action directe » et de sa compagne Nathalie Menigon.**

**Le Parisien**

12 JUIN 1980

# Sept personnes blessées par l'explosion d'une bombe à Orly

## *L'attentat est revendiqué par « Action directe »*

L'explosion d'une bombe d'assez forte puissance, placée dans l'un des casiers de consigne automatique du hall donnant accès, au premier étage, aux salles d'embarquement de l'aéroport d'Orly-Ouest, a blessé, le jeudi 12 juin, vers 0 h. 50, sept des huit membres d'une équipe de nettoyage composée de sept femmes et d'un homme, tous d'origine portugaise ou maghrébine. Cinq des femmes, blessées par des éclats de métal, dont l'une, Mme Maria-Candida Fernandez, l'est grièvement, ont été admises à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil. Une autre blessée grave, Mme Thérésa Da Silva, est soignée à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. De source médicale, on indique que tous les blessés sont hors de danger.

L'explosion a provoqué, d'autre part, d'importants dégâts — notamment au niveau des plafonds — déjà estimés à environ 1 million de francs. La direction de l'aéroport a toutefois fait savoir que tous les services aéroportuaires fonctionnent normalement, et que le trafic ne subira aucun retard.

Tôt dans la matinée du 12 juin, un correspondant anonyme a indiqué, par téléphone, à l'agence France-Presse, que cet attentat était l'œuvre de l'organisation Action directe 27-28 mars (1), avant de préciser que *« l'engin explosif, placé dans une valise, était constitué d'une charge de 2 kilos de plastic, reliés à un réveille-matin »*.

(1) Depuis le mois de mai 1979, ce groupe a revendiqué une quinzaine d'attentats et de mitraillages de façades d'immeubles. Les 27 et 28 mars, une trentaine de personnes avaient été arrêtées, dans la région parisienne et dans le Midi. La police avait alors estimé avoir démantelé le réseau « Action directe » (*le Monde* du 30 mars).

## M. LE THEULE : indignation.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a publié jeudi matin le communiqué suivant :

*« Un attentat imbécile et scandaleux a détruit cette nuit des locaux à Orly et provoqué des blessures graves à des employés qui y travaillaient.*

*» La semaine passée, des caténaires étaient plastiqués près de Moutauban et s'abattaient sur le rapide Bordeaux-Vintimille.*

*» De tels attentats contre des installations publiques, construites à l'intention des usagers, sont inadmissibles. Aucune justification ne peut être donnée, aucune explication ne peut être acceptée, leur lâcheté entraîne chez des victimes innocentes des conséquences douloureuses.*

*» Je les condamne avec indignation tout en formant des vœux pour le rétablissement rapide des sept blessés, et j'espère aussi que les coupables seront bientôt arrêtés et déférés à la justice. »*

**Le Monde**

13 JUIN 1980

# Orly (8 blessés) : une relance du terrorisme d'« Action directe »

Jean-Michel BRIGOULEIX

SPECTACLE de désolation à Orly après l'attentat à la bombe qui a fait huit blessés, dont quatre assez sérieusement, au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Des millions de francs de dégâts, une salle dévastée : celle de la consigne où a eu lieu l'explosion.

**C'est la troisième fois que cet aéroport est le théâtre d'opérations terroristes. En 1975 et 1978, des avions de la compagnie israélienne El Al, qui s'apprêtaient à décoller, avaient été touchés par des roquettes tirées depuis les terrasses du pavillon d'Orly Sud. Mais c'est la première fois que les terroristes utilisent le plastic. Et cet acte qui vient après les attentats commis par des autonomistes corses, constitue une véritable relance de l'action terroriste.**

Les quatre jeunes femmes blessées sont des femmes de ménage d'origine espagnole et portugaise. Des travailleuses immigrées.

Qu'il s'agisse du F.L.B. (Front de libération de la Bretagne), du F.N.L.C. (Front national de libération de la Corse) ou de l'O.A.D. (Organisation action directe), les attentats au plastic, à la dynamite ou au pistolet mitrailleur ont connu au cours des derniers mois une recrudescence spectaculaire.

## « Couple terrible »

**L'Organisation Action Directe, par exemple, qui a revendiqué jeudi matin l'attentat d'Orly, pssède à son actif pas moins d'une vingtaine d'attentats en dix mois.**

*La consigne : tout a volé en éclats. Les coffres tordus, déchiquetés, forment un amas inextricable avec des débris de verres et des câbles électriques.*

France-Soir
13 JUIN 1980

*Le hall 2 : d'énormes dégâts Des dizaines de coffres éventrés ont été projetés. Une voiture exposée a été déplacée.*

C'est le siège du C.N.P.F. début septembre. Et puis, dans la nuit du 15 au 16 de ce même mois, c'est au tour des ministères du Travail, de la Santé et du siège de la SONACOTRA d'être victimes de ces terroristes. Le 24 septembre, la Délégation pour l'entreprise et pour l'emploi est mitraillée.

En février, deux nouveaux attentats, l'un contre l'Inspection du Travail, l'autre contre un promoteur immobilier du 8e arrondissement. En mars, six nouveaux attentats contre des bâtiments publics.

**Enfin, le 18, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, le « couple terrible » du terrorisme français, qui semble patronner « Action Directe », ouvre le feu au pistolet-mitrailleur contre les bureaux de Robert Galley, ministre de la coopération.**

Et puis, brusquement, le 27 mars dernier, la chance change de camp. Une opération de grand style, conduite par plusieurs services de police judiciaire regroupés sous l'autorité de la brigade criminelle, permet l'interpellation de 29 personnes suspectées d'appartenir au réseau « Action Directe ».

Simultanément, des policiers de province arrêtent des membres des « Brigades rouges » italiennes, auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-Escaut et de l'enlèvement d'Aldo Moro,

Sur ces terroristes, on découvre de fausses cartes d'identité en tous points anologues à celles que possèdent de leur côté ceux d'» Action Directe ». Cette fois, la connivence entre les réseaux terroristes français, italiens et allemands est formellement établie.

**Pour « Action Directe », la « grande rafle » du 27 mars est un coup dur. La riposte doit être immédiate. Quelques jours plus tard, les Parisiens sont réveillés par trois attentats simultanés, à six heures du matin.**

**Cette fois, les terroristes n'y sont pas allés de main morte : c'est à coups de Bazookas qu'ils attaquent les locaux du ministère des Transports. Ils démontrent du même coup que le réseau n'est pas décapité.**

**France-Soir**
13 JUIN 1980

# BOMBE A ORLY-OUEST

## L'attentat revendiqué par «action directe» a fait 8 blessés

**«IMBECILE et scandaleux ». A ce commentaire du ministre des Transports, Joël Le Theule, chacun souscrira. Imbéciles sont les terroristes qui ont frappé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'aéroport d'Orly. Scandaleux est leur geste, qui a fait huit blessés et qui aurait pu, tout aussi bien, faire huit morts.**

L'aérogare d'Orly-Ouest venait de fermer ses portes. Les derniers voyageurs, descendus du dernier avion de la journée, avaient regagné la capitale. Dans le hall n° 2, ne se trouvaient plus que quelques employés d'une entreprise de nettoyage. Et soudain, à minuit quarante-neuf, très exactement — la pendule arrêtée en témoigne — ce fut la déflagration d'une extrême violence. Deux kilos de plastic, placés dans l'un des casiers de la consigne automatique, avaient fait explosion. Sur près de trois cents mètres, le hall fut dévasté, les vitres brisées, le plafond labouré. Devant la consigne, un trou béant large d'un mètre. Et surtout, huit personnes blessées, six femmes et deux hommes, des préposés à l'entretien des locaux, tous originaires du Portugal et d'Afrique du Nord.

Les victimes sont à présent hors de danger. Mais deux d'entre elles, Mme Maria Fernandez Dos Santos et Mme Reresa Da Silva, atteintes par des éclats de métal, ont été sérieusement blessées et ont dû subir une intervention chirurgicale. Quant aux dégâts, ils se chiffrent à plus d'un million de francs.

L'attentat a été revendiqué par le mouvement « Action Directe 27-28 mars » qui tire son appellation des dates de l'opération policière qui avait permis l'arrestation d'une trentaine de membres de ce réseau terroriste. A ce jour, « Action Directe » s'est rendu coupable d'une douzaine d'attentats, notamment contre le siège du C.N.P.F. et le ministère du Travail et de la Participation.

*Un million de francs de dégâts.*

Le Parisien
13 JUIN 1980



p.136.jpg

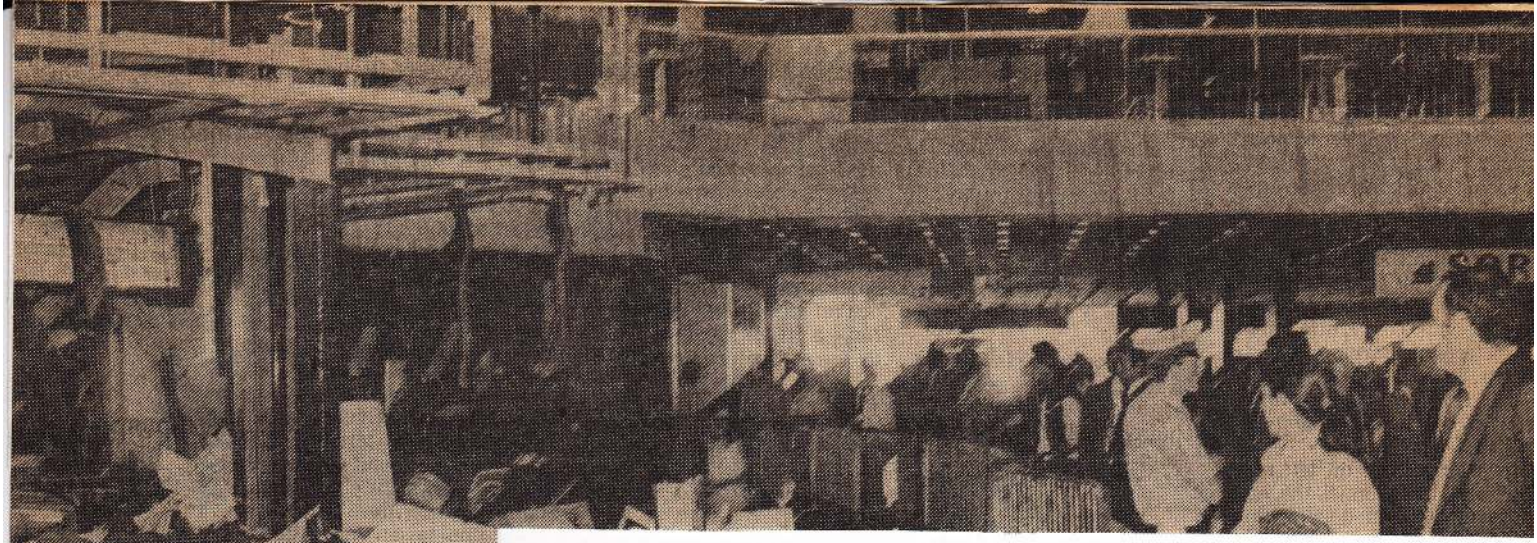

## SEPT BLESSÉS ET UN MILLION DE DÉGATS DANS L'ATTENTAT D'ORLY

*Sept blessés, dont une femme grièvement atteinte, un million au moins de dégâts : c'est le bilan de l'attentat commis dans la nuit de mercredi à jeudi à Orly-ouest, et revendiqué par le groupe « Action directe ». Deux kilos de plastic et un détonateur avaient été placés dans une valise déposée à la consigne automatique du hall d'embarquement (numéro 2) au premier étage de l'aéroport. A l'heure de l'explosion – 0 h 50 – seul le personnel du service de nettoiement était là, et c'est dans ses rangs qu'on a relevé les victimes. C'est le premier attentat contre les installations d'Orly. ● Photo Gérard MARCHE. (Voir en D.P. l'article d'Armelle OGER.)*

# ORLY : SIGNÉ « ACTION DIRECTE »

**Le groupe terroriste autonome a revendiqué l'attentat commis à l'aéroport parisien et qui a fait 7 blessés parmi le personnel d'entretien (tous des travailleurs immigrés)**

L'AURORE
13 JUIN 1980

137

Un spectacle de dévastation attendait hier matin les passagers de l'aérogare d'Orly-Ouest. Du hall 2 il ne restait en effet pratiquement plus que des ferrailles tordues, des panneaux publicitaires arrachés et des débris de verre. Des dégâts évalués à plus d'un million de francs.

# Le sang des autres

PLUS que le spectacle de raz de marée, de lendemain d'ouragan d'un aéroport transformé en champ de bataille, plus que l'incongruité de ce cratère ouvert au beau milieu de la salle d'embarquement du Hall 2, plus que ces tôles tordues, ces pans de murs déchiquetés, ces baies soufflées desquelles montaient le vacarme assourdissant des avions, ce qui était le plus impressionnant hier matin à Orly, après l'attentat à la bombe qui a fait sept blessés, c'est ce lourd sentiment d'angoisse qui flottait dans l'air.

Bien plus que de l'incrédulité ou de la stupéfaction devant ce gâchis, mais de la peur. La peur dans le regard de ces gens, pilotes, hôtesses, employés, dont le sang-froid n'est pourtant pas la moindre qualité. **« C'est fini,** expliqua une hôtesse, les yeux fixés sur l'horloge, figée sur l'heure tragique, 0 h 50, **cette fois, l'angoisse s'est installée une fois pour toute. Il y avait déjà les avions dans lesquels, on ne prenait plus son service sans penser aux détournements possibles mais, ici, il ne s'était jamais rien passé. C'était un lieu sûr. »**

Ce qui s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi à Orly ajoute sans conteste une note particulièrement sordide au climat d'insécurité générale : celle de la violence gratuite. De la violence aveugle. Celle qui touche également les plus innocents.

## Visage défiguré

Quelles sont-elles en effet les victimes de cet attentat revendiqué « fièrement » hier matin par le groupe terroriste, **« Action directe »** qui a déjà dernièrement fait tristement parler de lui. Des suppôts du capitalisme ? Des grands dignitaires d'un régime honni ? Uniquement des employés d'une société de nettoyage. Des femmes. Des travailleurs étrangers, portugais et nord-africains pour la plupart. Des gens modestes qui n'ont rien compris, mis à part que le sort s'acharnait encore une fois sur eux.

Sur leur lit de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, les huit victimes de l'attentat ne cessent de raconter le drame. Comme pour l'exorciser. De s'inquiéter aussi : une des employées, Maria Fernandez lutte toujours contre la mort. L'intestin perforé, le visage défiguré par des éclats de verre, les bras et les jambes mutilées, elle est, aux dires des médecins, dans un état plus que critique.

Et pourtant, encore une fois, voilà la même petite phrase qui revient : « Cela aurait pu être pire ». **« Sans aucun doute,** explique un policier de l'air, **la bombe, de très forte puissance** (une charge de plastic de plus de 2 kg), **disposée dans un casier de la consigne était là incontestablement pour tuer. La minuterie s'est-elle déréglée ? A-t-elle fonctionnée plus tôt que prévue ? Ce n'est pas impossible. »**

C'est en effet dans un aéroport pratiquement désert (la nuit, le trafic aérien est suspendu et les employés sont réduits à quelques équipes de rondiers), que l'enfer s'est déchaîné.

## Silence

En sarrau de travail, balais et aspirateurs à la main, ils étaient une dizaine en ce petit matin de jeudi à déambuler : pas encore tout à fait réveillés, dans les vastes couloirs silencieux de l'aéroport d'Orly. Ils avaient pris leur travail à 23 heures. A 2 heures, tout devait être terminé. Avec, entre-temps, une mini-pause café près des distributeurs automatiques du bar, du 1er étage. L'heure du « repos » allait justement sonner lorsque, dans un vacarme assourdissant, une explosion venue d'on ne sait où, secoua l'aéroport, tandis qu'une pluie de fer et de sang s'abattait sur les malheureux, pétrifiés par la peur. Lorsque, quelques secondes plus tard, le silence revint, deux des balayeurs à peu près indemnes ne purent que relever leurs collègues qui gisaient dans une mare de sang. Tout alla ensuite très vite. Un aéroport ne doit pas s'arrêter de vivre : aussi, tandis qu'on emportait les blessés, les responsables d'Orly organisaient la remise en état du « Hall 2 », encerclaient la zone sinistrée et faisaient disparaître les traces les plus dramatiques de l'attentat. Pari réussi : le premier avion, celui de 6 h 50 à destination de l'Espagne, décolla à l'heure. Comme s'il ne s'était rien passé.

L'heure est maintenant à l'enquête, peu d'éléments pour l'instant, et à l'évaluation des dégâts : plus d'un million de francs.

**Armelle OGER**

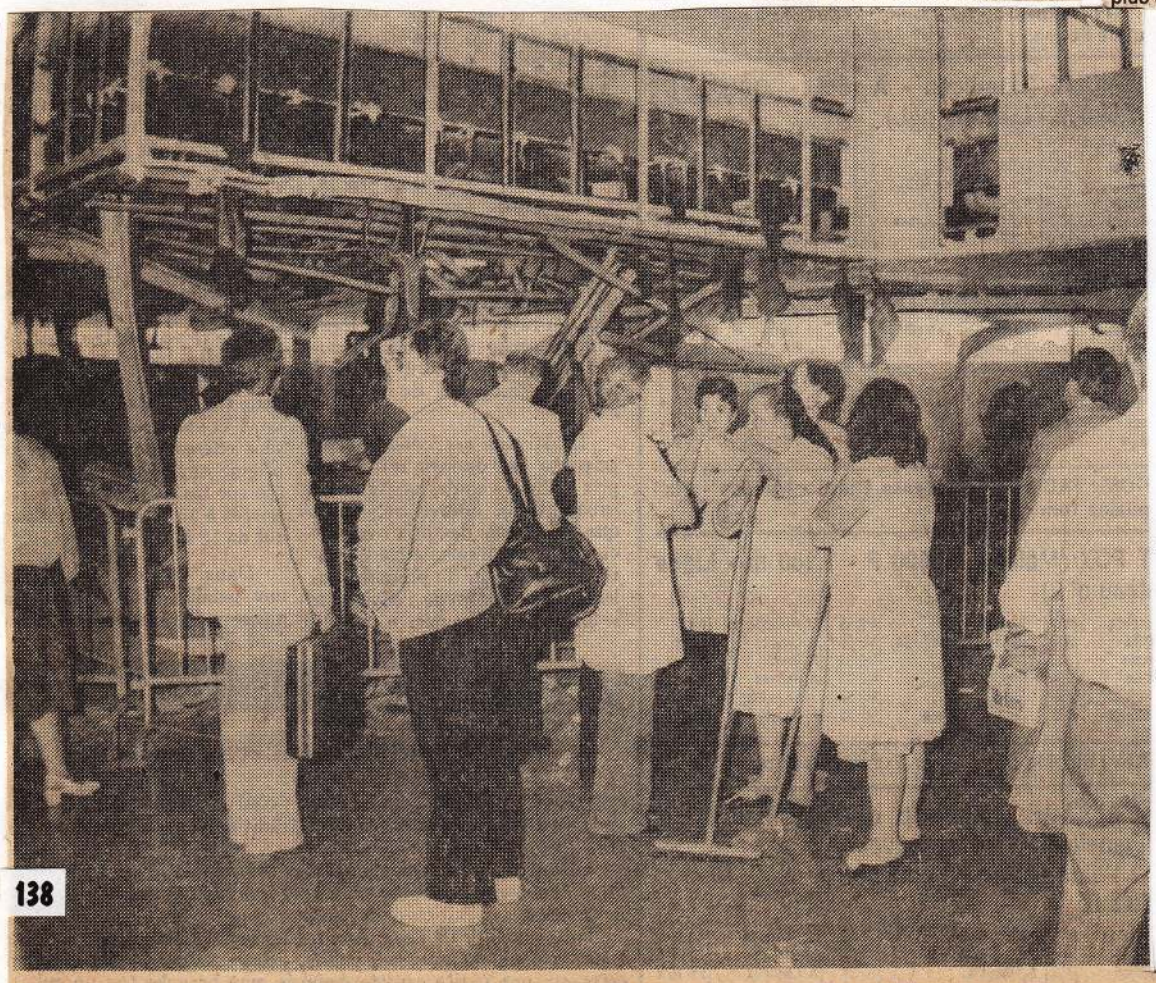

L'AURORE
13 JUIN 1980



**Il y avait autant d'incrédulité que d'angoisse dans les yeux des femmes de ménage portugaises venues hier après-midi prendre leur travail : sept de leurs collègues, la plupart des compatriotes, ont été en effet plus ou moins gravement blessés par l'explosion.**

## Une bombe fait sept blessés dans l'aérogare

# L'attentat d'Orly : une nouvelle escalade du terrorisme

**Un correspondant anonyme a revendiqué, hier matin, au nom de l'organisation *« Action directe 27-28 mars »*, l'attentat commis dans la nuit de mercredi à jeudi à l'aéroport d'Orly, et qui a fait sept blessés parmi le personnel d'entretien. L'attentat, a précisé le correspondant, a été commis à l'aide d'un explosif placé dans une valise, muni d'un réveil, et d'une charge de 2 kilos de plastic. Mais rien n'indique que cette organisation en soit le véritable auteur.**

**Dans un communiqué, Joël Le Theule, ministre des Transports, *« condamne avec indignation l'attentat imbécile et scandaleux »*. Il *« forme des vœux pour le rétablissement rapide des sept blessés et espère aussi que les coupables seront bientôt arrêtés et déférés à la justice »*.**

***« De tels attentats contre des installations publiques sont inadmissibles,* conclut le ministre, *aucune justification ne peut être donnée, aucune explication ne peut être acceptée. Leur lâcheté entraîne chez des victimes innocentes des conséquences douloureuses. »***

**LE FIGARO**
13 JUIN 1980

Jeudi matin, à 0 h 49, une violente déflagration secouait l'aérogare d'Orly-Ouest. Une bombe, placée dans un casier de la consigne automatique des halls d'embarquement du premier étage venait d'exploser. Sept personnes, appartenant à une société de nettoyage privée, étaient blessées par les éclats métalliques, dont deux grièvement. L'une des victimes, Maria Fernandez Dos Santos, d'origine portugaise, a subi une perforation intestinale. Opérée hier matin à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, son état reste grave. L'autre blessée, Théresa Da Silva, est hospitalisée au Kremlin-Bicêtre pour traumatisme crânien et plaies à l'abdomen et aux jambes. Trois employés, atteints plus légèrement, ont été admis à l'hôpital Henri-Mondor, les deux autres ont pu regagner leur domicile après avoir reçu les premiers soins.

Hier, le hall n° 2 réservé aux départs et arrivées des vols Air-Inter offrait encore un spectacle de désolation : baies vitrées soufflées, verre et ferrailles tordues jonchant le sol, panneaux arrachés ou criblés d'éclats, plafond déchiqueté. L'explosion a creusé un trou profond de près d'un mètre dans le sol. L'horloge du panneau électronique annonçant les prochains vols est arrêtée à 0 h 49, marquant ainsi de façon précise l'heure de l'attentat.

Le souffle de l'explosion a également atteint la librairie du premier étage dont toutes les vitres ont été brisées.

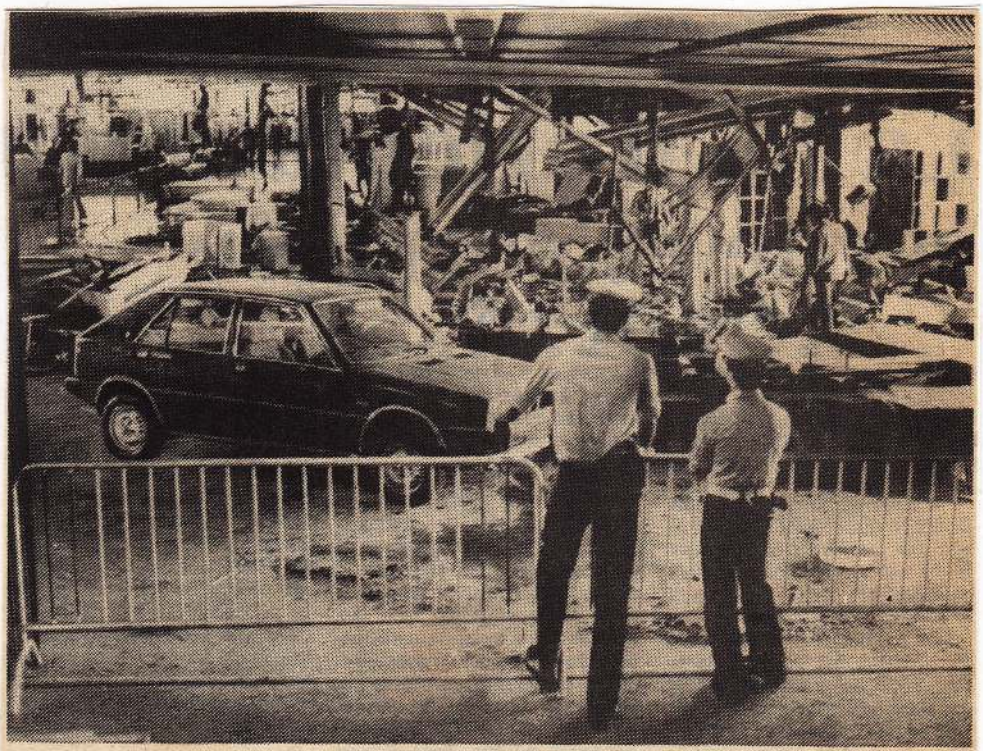

**Le hall des salles d'embarquement du premier étage d'Orly-Ouest après l'attentat. Sur 300 mètres carrés, un amoncellement de débris, de panneaux arrachés, de vitres brisées. Au premier plan, une voiture exposée dans un stand publicitaire, et qui a également souffert de l'explosion.**

Gilbert Dreyfus, directeur général de l'aéroport de Paris, qui s'était aussitôt rendu sur les lieux, estimait qu'il n'était pas encore possible de chiffrer avec exactitude le montant des dégâts (sans doute plus d'un million de francs). Le trafic d'Orly-Ouest n'a pas été interrompu, et les formalités d'enregistrement se déroulaient hier comme à l'accoutumée. Seule la salle n° 20, entourée de barrières et gardée par les C.R.S., restait interdite au public.

Le nom de l'organisation qui a revendiqué l'attentat « Action directe 27-28 mars » fait sans aucun doute référence aux deux dates au cours desquelles dix-huit personnes soupçonnées d'appartenir au mouvement terroriste « Action directe » étaient interpellées. Mais l'un des chefs présumés de l'organisation, Jean-Marc Rouillan, échappait au coup de filet.

# Qui est derrière « Action directe » ?

L'ATTENTAT d'Orly suscite plusieurs remarques et réflexions contradictoires. Ce qui indique clairement les réserves qu'il faut observer quant à ses mobiles exacts et à ses auteurs.

Toutes les opérations terroristes dont l'aéroport a déjà été le théâtre – notamment celles de 1975 et 1978 – ont été menées et revendiquées par des étrangers, principalement des Palestiniens en lutte contre Israël. Jamais par des Français.

Par contre, c'est le deuxième attentat à la bombe en moins de dix jours contre des biens ou des édifices publics destinés aux usagers des transports. La semaine passée, deux caténaires dynamités ont, en effet, obstrué une voie ferrée près de Montauban et le rapide Bordeaux-Vintimille a failli dérailler.

Si l'hypothèse de la participation réelle du mouvement « Action directe » à l'attentat d'Orly était vérifiée, ce serait la seconde fois que cette organisation clandestine s'attaquerait indirectement à des travailleurs immigrés. La bombe de l'aéroport a même blessé des Portugais et des Maghrébins. Auparavant, le hold-up de Condé-sur-Escaut, attribué à « Action directe », avait privé, en février dernier, des ouvriers étrangers de leur salaire durant deux mois (les « gangsters-terroristes » avaient volé un million six cent mille francs en liquide, ces salariés n'ayant pas de compte en banque).

Ces deux « coups d'éclat » antiétrangers semblent être en contradiction avec l'esprit du groupe « Action directe » tel qu'il a été défini à plusieurs reprises par ses militants. Le 18 mars 1980, par exemple, des coups de feu étaient tirés contre le ministère de la Coopération, à Paris. « Action directe » envoyait alors ce communiqué : « *Nous avons voulu stopper le commerce néo-colonialiste de la main-d'œuvre. Il est temps de prendre les armes contre l'Etat négrier.* »

Les enquêteurs sont conscients de cette contradiction et se posent des questions. S'agissait-il, à Orly, d'un attentat prémédité ou de l'explosion involontaire d'un dépôt clandestin ?

Les terroristes européens utilisent, en effet, couramment les consignes des gares et des aéroports pour dissimuler explosifs et armement. Au mois d'avril, des cheminots découvraient ainsi, par hasard, huit kilogrammes de plastic et quatre kilogrammes de T.N.T. dans les consignes des gares de Saint-Dié et Lunéville.

La seconde interrogation des enquêteurs a trait à la nature même d'« Action directe ». Ce mouvement existe-t-il autrement que sur le papier et, si oui, qui le compose ? Les spécialistes des sections antiterroristes de la préfecture de police de Paris et du ministère de l'Intérieur considèrent qu'« Action directe » est plus « *un sigle regroupant tout et n'importe quoi qu'un mouvement structuré. Leur signature apparaît même parfois à l'occasion d'attentats revendiqués par d'autres organismes* ».

## Casseurs et parfois gangsters

Il est difficile de placer une charge de plastic ou de mitrailler un ministère en plein jour. Il est, en revanche, à la portée de n'importe qui de donner un coup de téléphone anonyme pour s'approprier, même à tort, la paternité de l'action. Partant de ce principe, les « chasseurs terroristes » affirment craindre pour seul véritable adversaire le groupement autonome révolutionnaire international (G.A.R.I.).

Ce groupuscule existe. Il a été créé à Toulouse en 1973. Un de ses « chefs historiques » est un Français. Le coup de filet du 28 mars, qui avait permis une vingtaine d'arrestations de terroristes français, italiens et espagnols, a été rendu possible grâce à des renseignements obtenus sur ce G.A.R.I.

Comme son nom l'indique, le G.A.R.I. et sa filiale supposée « Action directe » est composé de ces fameux autonomes, connus comme casseurs lors des manifestations et, parfois, comme gangsters lorsqu'ils attaquent des banques. Exemple récent : le hold-up du 30 mai, suivi d'une fusillade devant une agence B.N.P., à Paris ; quatre autonomes ont été arrêtés à la suite de ce hold-up.

Ce sont justement ces autonomes-là qui inquiètent le plus les policiers. « *On trouve de tout parmi eux*, disent-ils, *des voyous, des gangsters, des marginaux, mais aussi des manipulateurs et des provocateurs. La plupart de nos enquêtes nous conduisent à soupçonner aussi certains militants extrémistes de droite. Nous estimons qu'ils coopèrent volontairement avec les gauchistes pour créer une psychose de peur.* »

Rappelons qu'à l'occasion de l'arrestation récente de terroristes corses, il fut établi qu'ils avaient bénéficié du soutien d'un capitaine de l'armée, lui-même protégé par un inspecteur des Renseignements généraux. Tous deux ont déclaré, lors de leur interrogatoire, avoir agi au nom de leurs idées « ultra-nationalistes ».

**J.-C. R.**

**LE FIGARO**
13 JUIN 1980

# Coups de feu et explosif

**Il y a plus d'un an que le groupe « Action directe » a commencé à faire parler de lui. C'était le 1er mai 1979. Plusieurs coups de feu étaient tirés contre le siège du Conseil national du patronat français, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.**

**Depuis, ce groupe terroriste s'est manifesté à plusieurs reprises :**

- **15 septembre 1979 : attentat contre le siège de la Sonacotra.**
- **16 septembre 1979 : opération par un commando armé menée contre le ministère du Travail.**
- **25 septembre 1979 : attentats à l'explosif contre la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et de la délégation régionale pour l'emploi dans l'Ile-de-France.**
- **3 et 5 février 1980 : attentat contre l'Inspection du travail à Paris.**
- **10 février 1980 : attentat à l'explosif contre le siège de l'Immobilière de construction de Paris.**
- **10 mars 1980 : attentat contre le siège de la Semirep (14e arrondissement à Paris).**
- **18 mars 1980 : coups de feu tirés contre le ministère de la Coopération (7e arrondissement à Paris).**

# Attentat à Orly revendiqué tout azimut: 7 ouvriers blessés

Zéro heure quarante neuf. L'horloge du panneau électronique des départs s'est arrêtée au moment précis de l'explosion. A cette heure-là, dans la nuit de mercredi à jeudi, une charge explosive dissimulée dans une consigne automatique, ravageait le hall N° 2 de l'aérogare d'Orly-Ouest et blessait sept employés de la société de nettoiement Nova-Service, qui travaillaient sur les lieux et qui ont été atteints par des éclats métalliques provenant des casiers de consigne. Deux femmes ont été hospitalisées dans un état grave ; Mme Maria Fernandez a été opérée jeudi matin à l'hôpital Henri Mondor de Créteil pour une perforation intestinale tandis que Mme Thérésa Da Silva était conduite à l'hôpital du Kremlin Bicêtre avec un traumatisme crânien et diverses plaies au ventre et aux jambes. Les cinq autres victimes, quatre femmes et un homme, originaires du Portugal ou d'Afrique du Nord, ont été plus légèrement blessées. Actuellement selon les médecins, tous les blessés sont hors de danger.

Sur le plan matériel, les dégats sont énormes et estimés à la direction de l'aéroport de Paris à plus d'un million de francs. L'explosion s'est produite au premier étage à la salle des départs et arrivées de la Compagnie Air Inter. Baies vitrées soufflées, ferraille tordue, murs et panneaux criblés d'éclats, 300 mètres carrés ont été ravagés, avec un trou de près d'un mètre dans le sol. Cependant, les vols ont repris normalement jeudi matin tandis que des CRS et des barrières mobiles interdisaient l'accès des lieux de l'explosion.

Tôt hier matin, deux correspondants anonymes ont revendiqué la paternité de l'attentat. Entre 7H30 et 7H45, le bureau de l'Agence France Presse à Paris recevait un coup de téléphone anonyme du *« Groupe Action Directe 27/28 mars »* qui précisait : *« Cet attentat s'est déroulé à l'aide d'un explosif placé dans une valise, muni d'un réveil et d'une charge de deux kilos de plastic »*. Alors que les débris de l'explosion sont encore actuellement examinées en laboratoire, rien en fait ne permet de confirmer ou d'infirmer les détails de la revendication. Les 27 et 28 mars, dates citées par le correspondant anonyme, correspondent aux journées de la grande rafle policière dans plusieurs villes de France, qui avait conduit à l'arrestation d'une trentaine de membres présumés de *« L'Organisation Action Directe »*. Celle-ci s'était manifestée depuis mai 79 en revendiquant une quinzaine d'autres actions dont les mitraillages de la façade du CNPF, du ministère du Travail et le 15 avril dernier l'attaque au bazooka contre le ministère des Transports. Enfin des explosions avaient visé des salles d'ordinateurs à Toulouse. Aucun de ces attentats n'avaient jusqu'à présent fait de victimes.

La deuxième revendication a été reçue par le correspondant de *Libération* en Corse à 8H50. La voix grave au téléphone a précisé qu'elle parlait au nom d'un *« Conseil National de la Révolution »* (voir encadré).

A l'aéroport d'Orly, on se perd en suppositions sur les objectifs visés par l'attentat : *« Au rez-de-chaussée, il y a au moins des terminaux d'ordinateur. A Orly-Sud, on aurait pu viser le pupitre de contrôle et de commande électronique. Mais à l'endroit touché, ce n'est qu'un hall de départ et d'arrivée »*. Depuis les attentats en 75 et 78, en particulier contre la compagnie El Al, seules persistaient la dizaine de fausses alertes à la bombe par semaine. Un officier de permanence avait même observé récemment une étonnante accalmie de ces alarmes.

Or, si avec les dernières mesures de sécurité l'accès aux terrasses restait interdit et les passagers soigneusement fouillés, l'entrée dans le hall n°2 restait totalement libre. Parfois même, entre 23H30 et 6H, couvre-feu aérien, certains passagers en transit dormaient là sur une banquette. Durant ces heures de nuit, les employés du nettoiement travaillaient là comme à l'habitude.

Enfin, Joël le Theule, ministre des Transports, a déclaré peu après qu'il s'agissait d'un attentat *« imbécile et scandaleux »*.

**D.B.**

**Libération**
13 JUIN 1980

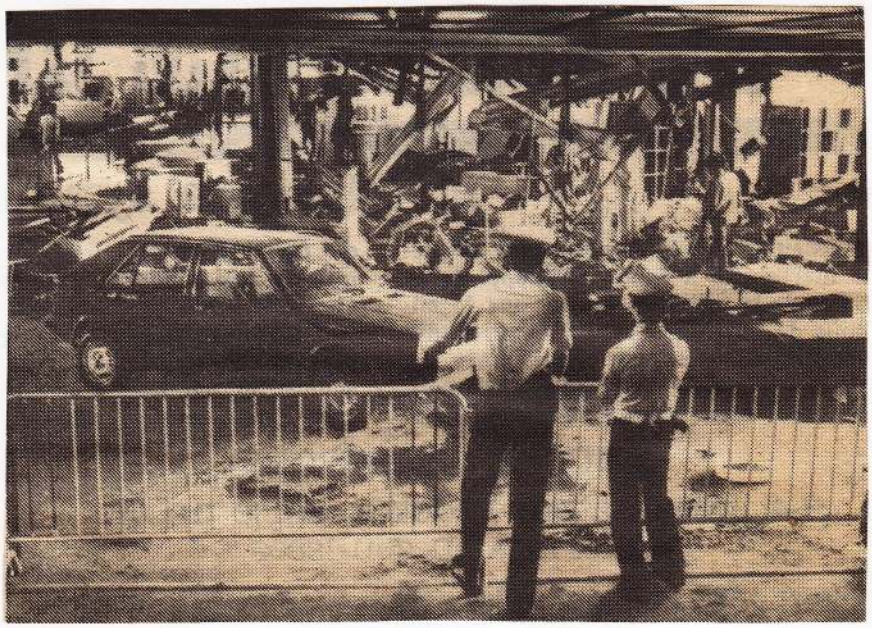

Dans le hall n°2 d'Orly-Ouest, à l'heure du nettoyage...

# L'attentat d'Orly-Ouest revendiqué par « Action directe »

## *Huit employés ont été blessés, dont deux gravement. 300 m2 de l'aéroport sérieusement endommagés*

**Une bombe de forte puissance, dissimulée dans un casier de consigne automatique a explosé dans la nuit de mardi à mercredi à l'aéroport d'Orly-Ouest, faisant huit blessés, dont deux gravement atteints, et endommageant sérieusement 300 m2 du hall n° 2. L'attentat a été revendiqué hier matin dans un coup de téléphone adressé à l'agence France-Presse par un homme affirmant parler au nom de l'organisation *« Action directe 27-28 mars »*. Joël Le Theule, ministre des Transports, a condamné hier *« avec indignation »* cet attentat *« imbécile et scandaleux »*.**

UN spectacle de désolation. C'est ce que découvraient les voyageurs qui se présentaient hier matin à Orly-Ouest, dans le hall n° 2, situé au premier étage et réservé aux départs et arrivées de la compagnie Air Inter. Baies vitrées soufflées, laissant passer les courants d'air, bouts de ferraille tordus, restes des consignes automatiques, murs, panneaux et plafond criblés d'éclats. L'explosion a creusé un trou profond de près d'un mètre au pied des casiers. Au milieu des débris, à côté de la salle d'embarquement n° 20, devant laquelle se trouvent les casiers où a été placée la bombe, une voiture rouge, glaces brisées, pneus éclatés, carrosserie cabossée : une conduite intérieure Lancia exposée à cet endroit à des fins publicitaires.

A l'heure où s'est produite l'explosion — 0 h 49 comme en fait foi l'horloge du panneau électronique annonçant les prochains décollages, qui s'est arrêtée à cette minute —, il n'y avait pas de passager dans l'aéroport. Mais le service du nettoiement opérait. Les huit blessés, originaires du Portugal et d'Afrique du Nord, sont des employés de la société privée qui chaque nuit remet Orly en ordre. Deux femmes de ménage portugaises ont été sérieusement atteintes par des éclats métalliques provenant des casiers de la consigne automatique soufflée par l'explosion. Maria Fernandez, qui a subi une perforation intestinale, a été opérée jeudi matin à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Theresa Da Silva a été hospitalisée au Kremlin-Bicêtre pour un traumatisme crânien et des plaies à l'abdomen et aux membres inférieurs. Les huit blessés étaient hier hors de danger.

Malgré l'importance des dégâts — Gilbert Dreyfus, directeur général de l'Aéroport de Paris, estimait hier matin *« qu'il n'était pas encore possible d'estimer avec exactitude le coût des dégâts matériels »* —, les vols ont normalement repris jeudi matin vers 6 heures. Les formalités d'enregistrement s'effectuaient comme à l'accoutumée, sauf dans la salle n° 20.

L'aéroport d'Orly avait déjà été le théâtre de trois opérations terroristes, en 1975 et en 1978, mais il s'agissait alors d'actions menées contre la compagnie israélienne El Al.

Dans son coup de téléphone à l'AFP, vers 7 h 30, l'homme qui a revendiqué l'attentat au nom de l'organisation *Action directe 27-28 mars* a précisé que l'engin, composé de deux kilos de plastic couplés à un réveil, avait été placé dans une valise. L'organisation Action directe est responsable depuis un an d'une quinzaine d'actions de ce type. La première cible d'Action directe, le 1er mai 1979, avait été le siège du CNPF, dont la façade avait été mitraillée. Action directe s'est aussi attaquée aux ministères. Le 16 septembre 1979, une explosion endommageait des locaux du ministère du Travail et de la Participation. Le 18 mars dernier, elle mitraillait la façade du ministère de la Coopération et le 15 avril s'attaquait au bazooka au ministère des Transports. Action directe a également revendiqué l'attentat à Toulouse contre les ordinateurs de Philips Data System.

Les dates des 27 et 28 mars ajoutées dans la revendication téléphonée jeudi matin à l'AFP sont celles de l'opération policière déclenchée dans plusieurs villes de France et qui avait permis l'arrestation d'une trentaine de membres présumés de ce réseau de terroristes. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, avait lui-même précisé après ce coup de filet : *« Les militants arrêtés et les armes saisies ne sont pas les seuls en circulation. »*

Joël Le Theule, ministre des Transports, a condamné jeudi *« avec indignation »*, dans un communiqué, *« l'attentat imbécile et scandaleux qui a détruit cette nuit des locaux à Orly et provoqué des blessures à des employés qui y travaillaient »*.

LE MATIN DE PARIS
13 JUIN 1980

*L'attentat au plastic (déposé dans une consigne de l'aéroport) a fait huit blessés dont deux sérieusement*

# Action directe frappe à Orly

***Qui a déposé dans une consigne automatique d'un hall d'Air Inter à Orly-Ouest la forte charge de plastic qui a provoqué hier matin pour un million au moins de dégâts matériels, mais surtout blessé grièvement deux personnes affectées au nettoyage de cette salle et en a atteint six autres ? Le groupement Action directe qui s'est fait connaître récemment par une quinzaine d'attentats, comme un coup de téléphone reçu par l'agence France-Presse le laisse à penser ? Des terroristes déterminés, en tout cas, à en juger par le soin qu'ils ont mis à préparer leur attentat.***

Aurait-on voulu figer l'instant de l'explosion qui a ravagé hier matin le hall n° 2 du premier étage de l'aéroport d'Orly-Ouest qu'on n'aurait pas mieux réussi. Dans la déflagration, l'horloge s'est arrêtée : il était 0 h 49. Dans un rayon de 100 m, la bombe, logée dans une consigne automatique avait tout soufflé : les ascenseurs, les toilettes, une caméra de télévision de surveillance et un panneau d'affichage. Sur plusieurs dizaines de mètres, les grandes baies vitrées du hall s'étaient brisées, les canalisations d'eau et d'électricité étaient rompues, les rampes d'escaliers avaient volé en éclats, le plafond lui-même était si endommagé que les sauveteurs ont craint un moment que le second étage ne s'écroule. Quant au plancher, il se réduisait à un trou béant. Autre preuve de la violence de l'explosion : toutes les pièces de 1 F que contenaient les consignes sont venues se ficher dans les murs.

Plus grave, beaucoup plus grave, criminel peut-être : à leur arrivée sur les lieux, les CRS devaient découvrir sur les restes du sol huit personnes blessées, effondrées à quelques mètres du lieu de l'explosion. Huit personnes, toutes de nationalité portugaise et maghrébine : huit employés d'une société privée de nettoyage, dont deux, Mme Fernandez Dos Santos, 37 ans, mère de sept enfants, domiciliée à Juvisy, transportée à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil et M. Deraojo, résidant pour sa part à Savigny, sont toujours dans un état très sérieux. Par chance, les six autres victimes, Mmes Da Silva, Maladuno, Vierra, Belaïdi et MM. Martins et Abaz Rada, n'ont été que plus légèrement atteints.

A cette heure en effet, il n'est plus guère de passagers dans les halls d'Air Inter : les derniers départs sont toujours fixés à 23 h 30. En cas de retard, on ne dépasse jamais minuit. Au-delà, on ne trouve plus dans ces grandes salles que des patrouilles de sécurité de la police de l'air qui sillonnent périodiquement l'aérogare ainsi précisément que du personnel de ménage. Le savaient-ils ceux qui, probablement depuis quelques jours selon les services de police avaient loué une consigne pour y placer leur bombe ? Peut-être, répondent les enquêteurs de la police de l'air, le travail était bien préparé. Il nous semble en effet que cette bombe, d'une puissance exceptionnelle a été déposée là pour tuer et pas seulement pour

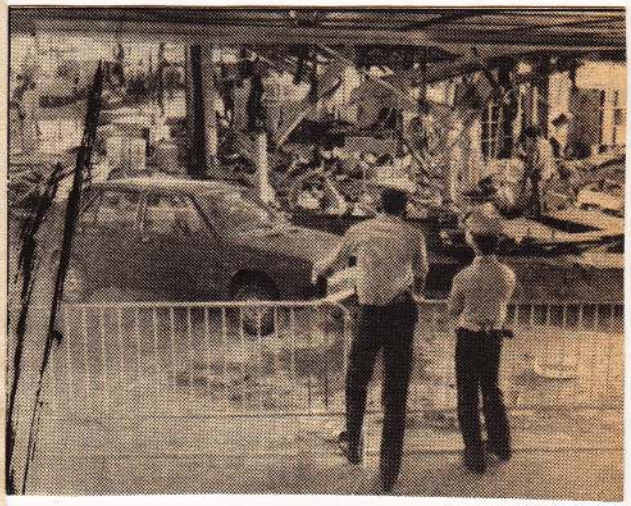

le quotidien de paris
13 JUIN 1980

provoquer des dégâts matériels.

## Façades mitraillées

Très tôt hier matin, un correspondant anonyme téléphonait à l'agence France-Presse pour revendiquer l'attentat au nom du groupe Action directe. Un groupe qui, depuis quelques mois, un an très exactement, a singulièrement fait parler de lui. Jusqu'à présent toutefois ses attentats ne visaient strictement que le siège d'organismes officiels : le CNPF (Conseil national du patronat français) le 1er mai de l'an passé ; le siège de la Sonacotra, chargée du logement des immigrés, le 15 septembre 1979, l'inspection du travail de Paris, en février dernier, la société de rénovation du secteur Plaisance (14e arrondissement) en mars, un immeuble, quelques jours plus tard, rue Rembrandt (8e) qui abritait à la fois des locaux de l'ambassade d'Irak et une annexe de la Direction de surveillance du territoire.

Mais c'est surtout pour le mitraillage, le 18 mars dernier, de la façade du ministère de la Coopération, que s'était fait connaître le groupe Action directe : on releva dix-huit impacts de balles, dont certains sur le dos du fauteuil du ministre, Robert Galley, absent ce jour-là. Depuis, le groupe a encore revendiqué d'autres attentats, notamment contre des sociétés d'informatique et le palais de Justice de Toulouse, mais aussi contre le siège du ministre des Transports le 15 avril dernier.

Depuis surtout, les 27 et 28 mars dernier, les policiers de la brigade criminelle ont interpellé dix-neuf personnes suspectées d'appartenir à Action directe : quatre ont été relâchées, **quinze doivent être déférées devant la Cour de sûreté de l'Etat. D'autres encore dont on a fait connaître les noms (Jean-Marc Rouillan, Nathalie Menigon, Alain le Mée, etc.) seraient en fuite.**

## Vérification impossible

Action directe a-t-elle réellement commis l'attentat de cette nuit ? La référence du 27 au 28 mars utilisée par le correspondant de l'AFP le laisse penser. Toutefois, il convient d'être prudent en la matière : si l'attentat a été effectivement préparé avec soin comme le remarquent les policiers, il reste à expliquer pourquoi ces militants terroristes acharnés contre le pouvoir établi auraient pris le risque de blesser et même de tuer des travailleurs immigrés.

*Outre les blessés, l'attentat a fait près d'un million de dégâts*

le quotidien de paris
13 JUIN 1980

Dès hier matin, Joë Le Theule, ministre des Transports a fait connaître sa réprobation : *« Un attentat imbécile et scandaleux a détruit cette nuit des locaux à Orly et provoqué des blessures graves à des employés qui y travaillaient... De tels attentats contre des installations publiques, construites à l'intention des usagers sont inadmissibles... Je les condamne avec indignation tout en formant des vœux pour le rétablissement rapide des sept blessés et j'espère que les coupables seront bientôt arrêtés et déférés à la justice. »*

Attentat inadmissible. Qui contredirait aux propos du ministre ? Le drame est sans doute que ce type d'attentat est pour le moins imprévisible : *« Dans cet aéroport nous avons une alerte à la bombe par semaine en moyenne,* remarquait hier un inspecteur de la police de l'air. *A Orly, tout est prévu et pour tous les cas (pannes d'avion, voyages officiels, etc.) sauf peut-être pour des attentats de ce calibre : on ne peut pas vérifier en permanence toutes les consignes automatiques dont seuls les locataires ont la clef. »*

Pour le moment, d'ailleurs, les enquêteurs attendent une série de déclarations sur l'honneur des locataires des cinquante consignes endommagées. Quant aux responsables de l'attentat, les policiers hésitent encore à risquer des hypothèses sur leur identité. *« Qu'il s'agisse d'Action directe, d'autonomistes bretons ou corses je ne vois qu'une chose,* estimait l'un des enquêteurs, qui résumait sans doute là le sentiment général du personnel d'Orly : on a atteint des gens qui n'ont rien à voir là-dedans et qui travaillent la nuit pour 2 500 F par mois. »

**Patrice LESTROHAN**
**(Enquête de Florence DELATTRE et Eric YUNG)**

Le Monde
Mardi 17 juin 1980

● *Après l'attntat commis le 12 juin à l'aérogare d'Orly-Ouest* et au cours duquel sept personnes ont été blessées *(le Monde* du 13 juin), la Fédération des docks C.G.T. estime que cette action est l'œuvre de *« groupuscules fascistes »*. Cette fédération condamne *« le pouvoir, pour la complaisance qu'il porte aux groupuscules fascistes »*.

L'attentat, qui avait d'abord été revendiqué par un correspondant anonyme déclarant parler au nom d'un groupe Action directe 27-28 mars, l'a aussi été par un Comité nationaliste révolutionnaire, organisation jusque-là inconnue.

# L'ENLEVEMENT DU PATRON DE CONFOLENS

Alors que les enquêteurs privilégiaient l'hypothèse du « *rapt crapuleux* », des coups de téléphone à *l'Agence France-Presse* et à *Libération*, revendiquaient puis démentaient au nom de « *l'Organisation Action Directe des 27 et 28 mars 1980* ». Cette fois-ci, la demande est de 30 millions de francs, soit 3 milliards de centimes et la libération de 19 militants emprisonnés. Malgré cela, la police continuait, hier, de pencher pour la thèse première et l'on apprenait que des policiers de *l'Office Central de Répression du Banditisme* devait se rendre sur place à Confolens pour prêter main forte à leurs collègues de l'antenne du SRPJ de Bordeaux.

Dès l'annonce du rapt, un groupe de cadres de la tuilerie-briquetterie s'est déclaré prêt à envisager le paiement de la rançon demandée par les ravisseurs par le biais de sommes consacrées à la participation de l'entreprise, si la famille ne pouvait faire face à cette demande. Dans la maison du PDG, seul l'un de ses fils, Jean-Luc, veille. La femme est partie se reposer chez des amis ou des parents et la ligne téléphonique reste libre....

REVENDICATIONS

## «Action directe»: une hypothèse peu crédible

Enlèvement politique ? Jusqu'à hier soir, les services de police ne semblaient pas y croire, malgré l'existence de deux communiqués de « *l'Organisation Action directe des 27-28 mars* ». Le premier, téléphoné samedi soir à l'AFP, demandait non plus une rançon de trois millions de francs, mais de trente millions et exigeait de surcroit « *la libération immédiate* » de tous ses militants arrêtés. Dmanche, un peu après 14 heures, un autre communiqué « N° 2 » parvenait à *Libération*, également signé par « *l'organisation Action directe des 27/28 mars 1980* » (Voir encadré. S'il est impossible d'exclure que ce communiqué émane vraiment de « *l'Organisation Action Directe* », plusieurs éléments semblent conforter l'incrédulité de la police :

— Aucune preuve sérieuse ne permet d'authentifier les auteurs du communiqué comme étant ceux qui ont enlevé le PDG. Les auteurs de l'enlèvement disposent pourtant des moyens de le faire : le PDG avait des papiers, peut-être des documents, dont la transmission suffirait à dissiper tous les doutes (1).

— La somme d'argent revendiquée est différente de celle initialement demandée et son nouveau montant - trois milliards - peut être beaucoup plus difficilement réuni et transmis.

— Le groupe « *Action Directe* » n'a pas la consistance que la police a longtemps cherché à lui prêter.

Sur les 11 personnes arrêtées dans le cadre de l'enquête sur ce groupe, trois ont déjà été libérées, et parmi elles les deux personnes dont l'interpellation (alors qu'elles embarquaient pour les Antilles dans un avion où se trouvait Peyrefitte) avait déclenché toute l'opération. Quant à ceux qui restent détenus, il semble bien que la police ait toutes les difficultés du monde à préciser les charges retenues contre elles.

— Si quelques personnes

**Libération**

*LE 30 JUIN 1980*

recherchées - dont Jean-Marc Rouillan, présenté à plusieurs reprises comme le leader du groupe - sont actuellement en fuite, on peut penser qu'elles ont d'autres chats à fouetter que de réaliser un tel enlèvement.

— Enfin, l'AFP puis, un peu plus tard, *Libération*, recevaient dans l'après-midi d'hier un coup de téléphone d'un correspondant anonyme démentant au nom d'*Action Directe* « *les attentats qui ont eu lieu à Orly il y a une quinzaine de jours et l'enlèvement du vice-président du CNPF qui a eu lieu samedi matin* ». A l'AFP, ce correspondant a ajouté, pour authentifier la communication, « *que les munitions employées au ministère de la coopération étaient de série 9 mm parabellum WRA et HP* ». La police confirmait de son côté cette authentification, excluant ainsi l'hypothèse « Action directe ».

Déjà à plusieurs reprises, notamment à l'occasion d'attentats récents commis à Toulouse contre des entreprises informatiques, des revendications émanant de « *l'organisation Action directe 27/28 mars 1980* » s'étaient révéles inexactes. Ces communiqués risquent alors d'émaner de militants cherchant à attirer l'attention sur la situation des prisonniers, longtemps maintenus à l'isolement, sans que leur situation ne suscite beaucoup d'émotion.

1. Le communiqué reçu par *Libération* portait quelques taches de sang d'origine inconnue, mais qui auraient pu constituer une forme d'identification. Afin de s'en assurer, une analyse de sang effectuée hier par *Libération* dans un laboratoire spécialisé, s'est révélée négative, le sant étant « hémolysé », c'est-à-dire que les globules rouges avaient été détruits.

**Libération**

*LE 30 JUIN 1980*

ON A REÇU ÇA

# «Nous sommes disposés à passer plusieurs mois avec notre «ami»

Voici le texte intégral d'un communiqué dit « numéro 2 », parvenu hier en début d'après-midi à *Libération*.

« Organisation Action Directe. 27/28 mars 1980.

« Si c'est directement au quotidien « *Libération* » que nous nous adressons, il y a plusieurs réponses à donner que nous sommes en mesure de dévoiler dès aujourd'hui. Le seul journal qui a parlé longuement des conditions de vie de nos militants en prison, au secret, en Q.S.R., c'est *Libé*... Même si ce canard s'est rangé dans le « *stablichman* » comme dirait July, nous lui devons bien ce scoop. Ça, c'est pour le motif qui nous conduit à parler ouvertement à *Libération*. Nous allons commencer par identifier notre réelle participation à « *l'arrestation* » de Michel Maury Laribière qui s'est déroulée le samedi 28 juin à 8h17mn. D'autre part, si notre message à l'AFP a été si tardif, les seuls responsables, c'est la famille de « *notre détenu* ». Son bavardage auprès de la police étant bien plus dangereux pour notre « *otage* » que pour nous, il nous a fallu nous déplacer rapidement. Ensuite, pour le petit mot concernant le refus total de collaborer avec d'éventuels ravisseurs (1) qu'avait formulé notre « *hôte* », il est bon que vous sachiez que ce cher « *courageux* » est vite revenu sur sa décision préalablement prise avec la plus grande inconscience. Nous rappelons une fois de plus qu'outre les 3 milliards que nous revendiquons et que se partagera le prolétariat actif dans la lutte armée, nous demandons avec fermeté et primordialité la libération immédiate et sans condition aucune de nos camarades enfermés par le pouvoir policier qui nous gouverne et que nous sommes déterminés à achever sans le moindre scrupule. Des photos, des habits de notre otage seront envoyés au quotidien « *Le Monde* » dès que nous serons en mesure de le faire. Nous signalons au cas où, que nous sommes disposés à passer plusieurs mois avec notre « *ami* » que nous trouvons fort sympa malgré *tout*. Le plus grave dans toute cette affaire c'est que nous n'avons plus rien à perdre même J.M. Rien ne vous oblige à nous croire pour le moment, ce communiqué étant de principe, seulement, à nous, tout nous permet d'agir.... ».

(1) Le communiqué semble faire allusion aux déclarations de Michel Maury Laribière recueillies par *L'Expansion* au mois de mai dernier. Evoquant un éventuel enlèvement de sa personne, il avait demandé : « *Il n'est pas question de donner le moindre centime à des ravisseurs* ».

# Les enquêteurs écartent l'hypothèse d'une affaire de terrorisme politique

**Plus de quarante-huit heures après son enlèvement, samedi 28 juin, près de Confolens (Charente), on était toujours sans nouvelles, officiellement, ce lundi 30 juin, de M. Michel Maury-Laribière, P.-D. G. des Tuileries et Briqueteries françaises (T.B.F.) et vice-président du C.N.P.F. Les ravisseurs ne se sont pas manifestés autrement que par une lettre laissée dans la voiture de M. Maury-Laribière et dans laquelle ils réclament une rançon de 3 millions de francs.**

**Il y a quelques semaines, le P.-D.G. de T.B.F., qui est âgé de soixante ans, avait déclaré à un journaliste de « l'Expansion » qu'il avait donné pour consigne à sa famille, en cas d'enlèvement, de ne verser aucune rançon. La famille du vice-président du C.N.P.F. paraît toutefois disposée à verser cette rançon et déclare, officiellement, n'avoir aucune relation avec les enquêteurs du S.R.P.J. de Bordeaux et de l'Office central de répression du banditisme.**

**La police penche pour l'hypothèse d'un enlèvement qui serait le fait de malfaiteurs et écarte l'idée d'une affaire de terrorisme politique. Des « revendications » contradictoires faites prétendument au nom de l'organisation Action directe ont laissé planer, à ce sujet, un certain flou pendant la journée de dimanche.**

# Trois questions, une seule réponse

De notre envoyé spécial

Confolens (Charente). — Qui, pourquoi, comment ? S'il est à peu près possible de répondre à la dernière de ces trois questions posées par l'enlèvement de M. Michel Maury-Laribière, président-directeur général de la Société des tuileries et briqueteries françaises, président du comité économique et social de la région Poitou-Charentes et l'un des vice-présidents du C.N.P.F., commis le samedi 28 juillet, entre Confolens et Roumazières-Loubert, aucun élément tangible ne permet de choisir entre les hypothèses qu'impliquent les deux premières.

Certes, aussi bien dans l'entourage du disparu que du côté de l'autorité judiciaire — le procureur de la République, près le tribunal de grande instance d'Angoulême, M. Roger Hauret — ou des services de police chargés de l'enquête, le S.R.P.J. de Bordeaux et l'Office central de répression du banditisme qui a dépêché ses hommes dans la région, on fait montre d'un certain optimisme, comme pour signifier qu'il ne saurait s'agir d'un rapt politique à l'allemande ou à l'italienne justifiant les plus vives alarmes, mais simplement d'un « coup » de droit commun dont les auteurs pourraient être situés assez rapidement. Cependant, quels que soient ces auteurs, il ne semblent pas pour l'heure s'être manifestés pour fournir plus de précisions sur la façon dont ils entendent recevoir la rançon de 3 millions de francs. On ne connaît pas le son ni le ton de leurs voix et, moins encore, on ne peut avoir une idée du lieu où ils ont emmené leur otage.

Il reste donc des faits brutaux et simples. Revenu de Paris à Confolens vendredi soir, M. Maury-Laribière quittait au matin du samedi 28 juin, à 7 h. 45, sa maison cossue dominant la Vienne, à la sortie du pays, pour se rendre au siège de son entreprise, à Roumazières-Loubert, où il avait rendez-vous. Ce trajet d'un peu plus de 20 kilomètres lui était familier. Il l'accomplissait le plus souvent par la rive droite de la Vienne, empruntant d'abord la route à grande circulation de Saint-Junien avant de s'engager, 2 kilomètres plus loin, sur la départementale 59, voie étroite, solitaire et agreste, et propre assurément à un guet-apens.

C'est vers 9 h. 30 que l'épouse du P.-D.G., Mme Marthe Maury-Laribière, reçut un appel téléphonique de son fils Jean-Luc, inquiet de ne pas encore avoir vu arriver son père. Mme Maury-Laribière songea naturellement à l'éventualité d'un accident. Elle prit la route à son tour, et c'est sur la départementale 59, 6 kilomètres au-delà de l'embranchement de Saint-Junien, qu'elle devait découvrir, rangée sur un chemin de terre, la CX marron de son mari, vide.

Sur la banquette avant, un papier avait été placé en évidence. Il faisait savoir que M. Maury-Laribière avait été enlevé, qu'on exigeait le versement de 3 millions, qu'il ne fallait prévenir ni la police ni la presse.

A ce moment, il était déjà 10 heures du matin. Si l'on considère qu'il fallut un quart d'heure à M. Maury-Laribière pour atteindre le lieu où ses ravisseurs étaient postés, ceux-ci avaient déjà disposé de deux heures pour disparaître sans être inquiétés.

En fait, ce délai semble avoir été encore plus long, car les autorités judiciaires et policières ne purent pas réagir avant midi, et ce n'est que dans le courant de l'après-midi de samedi que l'on vit les premières patrouilles de la gendarmerie, qui devaient être relevées peu après par le service régional de police judiciaire de Bordeaux.

## Des indices incertains

Les constatations faites sur les lieux de l'enlèvement n'ont livré que des indices incertains. Les auteurs du rapt avaient choisi une portion de ligne droite qui leur permettait de voir arriver leur victime d'assez loin. Il est vraisemblable que leur propre véhicule était dissimulé lui-même dans le chemin de terre où ils placèrent ensuite la CX de M. Maury-Laribière, vraisemblable aussi qu'un guetteur disposé sur la route signala son arrivée et qu'il suffit alors à l'automobile des ravisseurs de s'avancer pour barrer le chemin. Les traces de pneus relevées attestent ces manœuvres et porteraient même à croire que les auteurs du rapt disposaient de deux véhicules.

On en est là. Restent les mobiles. On put un moment être troublé par le fait qu'un appel téléphonique était adressé à l'Agence France-Presse, quinze heures après les faits et dont l'auteur assurait que l'enlèvement de Confolens était le fait du groupe Action directe qui réclamait une rançon *non* plus de 3 millions de francs, mais de 30 millions de francs, ainsi que la libération de treize de ses militants emprisonnés. Mais, dans la journée de dimanche, l'A.F.P. recevait d'Action directe un démenti formel pour faire savoir qu'il était étranger à cette affaire. Pour les enquêteurs, c'est là un signe rassurant et propre à les conforter dans l'idée d'une action « simplement » crapuleuse.

C'est ce que l'on veut croire, aussi bien à Confolens qu'à Roumazières-Loubert où l'événement laisse pantois deux communes peu habituées à de semblables secousses. Ce n'est pas que chacun ici connaissait exactement tous les titres de M. Maury-Laribière, mais on savait qu'il était « quelqu'un ».

Le Monde
Mardi 1er juillet 1980

Le Monde
Mardi 1er juillet 1980

Qui exactement ? D'abord, sinon uniquement, le président-directeur général de cette Société des tuileries et briqueteries françaises qu'il dirigeait depuis 1945 et où son fils Jean-Luc exerce les fonctions de directeur général. Dans des communes de trois mille à quatre mille habitants, une entreprise pareille n'est pas négligeable : quatre cents salariés, une production de deux cent mille tuiles par jour, un chiffre d'affaires qui atteignit en 1979 les 80 millions de francs après une relance spectaculaire qu'avait au reste saluée le 14 juin M. René Monory, ministre de l'économie invités à visiter les plus récents ateliers ouverts depuis le mois d'avril.

Il y eut ce jour-là des allocutions. La presse locale s'en fit l'écho. Elle cita donc à l'envi les chiffres de cette expansion qui permettait des répartitions au titre de la participation correspondant à deux mois de salaire.

## « On a besoin de notre patron »

Est-ce pareille publicité qui aurait donné des idées à quelques truands locaux ou régionaux susceptibles de penser qu'ils obtiendraient sans mal, au regard de pareils chiffres, orgueilleusement proclamés, une rançon de 3 millions ? C'est ce que croient Confolens et Roumazières-Loubert. En ce drôle de dimanche 29 juin, on n'a guère parlé d'autre chose dans les cafés et dans les rues. Du côté de l'usine aux bâtiments rose pâle de M. Maury-Laribière, S.A.R.L. dont il détient 70 % des actions, il n'y a pas de dimanche. Ceux qui y travaillaient sont unanimes : « *On a besoin de notre patron. L'entreprise fait vivre ici quatre cents familles.* » Est-ce à dire que tout le personnel partage l'opinion émise par certains cadres qui se déclarent disposés, pour réunir la somme nécessaire à la rançon, à renoncer à leur répartition de bénéfices ? Non pas. « *Ce sont là des opinions personnelles qui ont été exprimées par quelques-uns. Pour l'instant, l'ensemble des salariés n'a pas pris position là-dessus. On verra quand tout le monde sera là.* »

Cette réserve faite, M. Maury-Laribière reste quand même le « bon patron », le chef d'entreprise en vue salué et plus encore en pareille occasion par ses pairs à commencer par M. Georges Chavannes, P.-D.G. de la société Leroy-Somer à Angoulême et qui fut son prédécesseur à la présidence du comité économique et social de la région Poitou-Charentes. Salué aussi par les plus simples qui, eux, disent seulement : « *Vraiment, ça fait de la peine. C'est un homme qui a tout fait pour donner un peu de vitalité à ce pays qui, sans lui, ne serait que la campagne.* »

Dans la grande maison style dix-neuvième siècle, aux toits pentus, aux cheminées monumentales, tout habillée de lierre, la famille Maury-Laribière attend. Elle a fixé à la presse deux rendez-vous quotidiens mais, jusqu'à présent, une légitime prudence fait que de ce côté-là non plus on ne peut, du moins dans l'immédiat, attendre beaucoup de réponses. — J.-M. Th.

# Le rôle d'Action directe

## *Revendications et démentis*

Les policiers semblent désormais exclure l'hypothèse d'un enlèvement de M. Maury-Laribière par l'organisation Action directe. Les deux communiqués-revendications de ce groupe terroriste clandestin — apparu pour la première fois le 1er mai 1979, à l'occasion d'une « *attaque* » du siège du C.N.P.F. — ont néanmoins « parasité », durant près de quarante-huit heures, la revendication initiale des ravisseurs, retrouvée à l'intérieur du véhicule du P.-D. G. de la région Poitou-Charentes.

La première revendication d'Action directe, dictée samedi soir à l'Agence France-Presse, ne pouvait, de toute évidence, être durablement retenue par les enquêteurs. Venue quinze heures après les faits, elle ne mentionne aucun élément matériel précis qui puisse lui conférer un caractère d'authenticité.

En fait, le correspondant anonyme s'est borné à lire un texte politique : « *Suite aux différentes actions engagées contre l'Etat policier français, contre ses multinationales, ses ordinateurs et contre tous ceux qui harcèlent le prolétariat de France et d'ailleurs, l'organisation Action directe des 27-28 mars 1980 a décidé de retenir avec elle le bras droit de François Ceyrac (...) Cette marionnette du pouvoir que nous détenons en otage ne sera remise en liberté qu'une fois que nos revendications seront acceptées et concrétisées. Outre les 3 milliards de centimes, nous réclamons la libération de tous nos militants arrêtés.* »

Une deuxième revendication d'Action directe, écrite cette fois, devait parvenir au quotidien *Libération*, dimanche, peu après 14 heures. Ce communiqué, dit « *numéro 2* », glissé sous enveloppe, n'apporte guère plus que le premier. Seules précisions : M. Maury-Laribière aurait été enlevé à 8 h. 17 et « *des habits de l'otage seront envoyés au quotidien* le Monde »... Les revendications restent inchangées.

Cette courte bataille des communiqués a vraisemblablement pris fin dimanche, vers 15 heures. Un correspondant anonyme précisait alors à l'A.F.P. et à *Libération* qu'Action directe démentait toute responsabilité dans l'enlèvement du P.-D. G. et l'attentat à l'explosif d'Orly, commis le 12 juin. Cette fois, le correspondant authentifiait ses propos par une indication : « *Les munitions employées au ministère de la coopération* (attentat revendiqué par Action directe) *étaient de série 9 mm parabellum W.R.A. et H.P.* »

# PDG enlevé : nouvelle revendication d'Action directe

## *Mais les enquêteurs croient toujours à un rapt crapuleux*

**Manuel Maury-Laribière, le fils du PDG enlevé samedi près de son domicile de Confolens (Charente) a indiqué hier soir que sa famille avait été contactée dans l'après-midi par une personne se révlamant du groupe Action directe 27-28 mars. Ce correspondant a récusé le démenti téléphoné dimanche après-midi à l'AFP par un correspondant anonyme se réclamant du groupe Action directe. Cette succession de démentis ne semblait pas, hier soir, modifier l'analyse des enquêteurs qui excluent la thèse d'un enlèvement *« politique »*. Hier, le comité exécutif du Conseil national du patronat français, dont Michel Maury-Laribière est l'un des vice-présidents, a *« condamné avec force ce rapt odieux »*, *« un pays de liberté ne peut tolérer de tels actes »*, concluait le communiqué. Sur place il semblait hier soir que la famille attendait toujours que les « vrais » ravisseurs prennent contact avec elle.**

**De plus le commisssaire principal Charles Pellegrini, quarante-deux ans, chef adjoint de l'office central de répression du banditisme, a été chargé de participer à l'enquête ménée par le SRPJ de Bordeaux.**

**De notre envoyé spécial**

DEVANT la demeure des Maury-Laribière, il n'y a rien à voir : les volets sont mi-clos, la grande propriété vide de toute vie. Seul le chien symphatise avec les journalistes.

Entendre. Deux fois par jour, à 11 h 30 et 18 h 30, selon ce qui est déjà devenu un rite, Manuel Maury-Laribière, l'avant-dernier fils du PDG enlevé, répète invariablement : *« Nous n'avons aucune nouvelle. Nous attendons que les ravisseurs se manifestent. La réunion de famille pour la remise de la rançon n'aura lieu qu'après ce premier contact. »*

L'argent ?... *« Ce n'est pas un problème pour le moment. »*

Les contacts avec la police ?... *« Nous n'avons aucun contact avec la police. »*

Le message des ravisseurs ?... *« Il est entre les mains de mon frère, moi je ne l'ai pas vu. »*

Pieux mensonges... mais bien compréhensibles lorsque la vie d'un père est en danger.

Faut-il en conclure pour autant qu'à Confolens comme à Roumazières, tout le monde attend les bras croisés près du téléphone que les ravisseurs — les vrais — se manifestent enfin ? Non bien sûr, et l'absence visible de la police ne signifie nullement qu'elle ne soit déjà lancée sur la piste des malfaiteurs. A l'aide de quelques indices qu'elle possède déjà.

Il y a d'abord cette lettre des ravisseurs laissée sur la banquette arrière de la CX et dans laquelle ceux-ci fixent le montant de la rançon (3 millions de francs), le délai d'une nouvelle prise de contact (autour du 1er juillet) et interdisant à la famille de parler à la police comme à la presse. Cette lettre que la famille prétend *« avoir conservée »* est évidemment le point de départ de l'enquête. Est-elle manuscrite ou dactylographiée. Quelles autres caractéristiques possède-t-elle ? Là-dessus les enquêteurs du commissaire principal Bardon du SRPJ de Bordeaux et la famille Maury-Laribière gardent le secret. Et puis, il y a le lieu de l'enlèvement, les traces de pneumatiques relevées sur le sol dont on a pris les empreintes. Malheureusement aucun témoignage sur l'enlèvement lui-même. Les habitants de la ferme du Trouillot toute proche n'ont aperçu la CX qu'après le rapt.

Reste enfin l'environnement de cette affaire. La célébrité récente, mais très localisée de l'entreprise Tuilerie et Briqueterie de France et de son PDG, et puis enfin la « modestie » toute relative de la rançon demandée : 3 millions de francs (6 millions de francs pour Lelièvre par exemple). Tout cela montre que dans l'esprit des ravisseurs de Michel Maury-Laribière, et en dépit des coups de téléphone anonymes se réclamant de l'organisation Action directe, c'est le PDG de la PME TBF qui est rançonné beaucoup plus que le vice-président du CNPF. Et c'est sans doute ce qui permet aujourd'hui aux enquêteurs de croire que ces derniers sont d'abord à rechercher dans le milieu régional. On a appris également hier que dans les jours précédant l'enlèvement, Michel Maury-Laribière avait été victime d'ennuis de santé.

Depuis plusieurs jours M. Maury-Laribière souffrait d'un œdème qui s'est d'abord déclaré au pied puis a touché le poignet et a atteint vendredi le visage. Cet œdème serait dû à une allergie.

Vendredi, alors qu'il s'était fait faire deux jours plus tôt une injection de corticoïdes par le pharmacien de Confolens, il avait demandé à ses collaborateurs du CNPF, avenue Pierre-1er-de-Serbie, d'annuler plusieurs de ses rendez-vous.

*« Je suis extrêmement fatigué, J'ai du mal à parler. Je souffre d'une allergie »*, leur avait-il déclaré.

C'est ainsi qu'il avait fait annuler un rendez-vous vendredi à 16 h 30 au ministère des Transports et une interview à Europe 1 prévue pour 22 h 30. De même il avait annulé une entrevue avec les dirigeants de l'Union patronale de Charente, qui devait avoir lieu dans l'après-midi à Poitiers.

La famille du vice-président du CNPF a lancé, hier en fin de journée, un appel aux ravisseurs leur demandant de *« fournir des preuves tangibles pour démontrer qu'ils détiennent bien Michel Maury-Laribière »*. *« Ce qui nous intéresse,* a déclaré encore Manuel, porte-parole de la famille, *c'est l'état de santé de mon père. »* Dans le même temps, on confirme, de source policière, que dans la lettre laissée par les ravisseurs, la date de mardi — c'est-à-dire aujourd'hui — a été fixée pour la remise de la rançon. Bien que Michel Maury-Laribière ait donné des instructions pour que en cas de rapt *« on ne cède à aucun chantage »*, la famille semble bien décidée à verser la rançon réclamée et risque de se heurter aux policiers. Quarante-huit heures après l'enlèvement du vice-président du CNPF, en l'absence de toute information digne de foi, et du « black-out » des policiers, les rumeurs vont bon train. La dernière en date, est celle concernant François Besse, l'ancien lieutenant de Jacques Mesrine, dont le nom a été prononcé à plusieurs reprises à Confolens et cela pour une simple raison : Besse est originaire de Cognac, également en Charente, et paraît-il, connaît bien la région.

**Jean Darriulat**

LE MATIN DE PARIS
1er juillet 1980

HYPOCRISIE

Une nouvelle charrette devant la chambre d'accusation

# Quatre plus sept Italiens en voie d'extradition

**La chambre d'accusation rend aujourd'hui son arrêt concernant la demande d'extradition de quatre Italiens arrêtés le 28 mars dernier lors du coup de filet contre le groupe « Action directe ».**

Un sac à main sur un mur, à Bologne Oublié, déposé là ? On ne sait. Quelqu'un s'en saisit pour l'apporter, semble-t-il, au commissariat. Sa propriétaire s'interpose et récupère son bien. « *Vol qualifié de sac à main* », selon la justice italienne. «*Pas du tout*, répond la justice française, *puisque l'objet appartenait à l'intéressée. Cependant, elle s'est rendue coupable, à l'occasion de ce fait divers, de menaces de mort verbales, avec ordre et sous conditions* ».

Argument qui prêterait à rire s'il n'avait été utilisé, le 3 juillet dernier, par l'avocat général pour requérir de la chambre d'accusation un avis favorable à l'extradition d'Olga Girotto. Les juges se sont données deux semaines pour statuer gravement sur le fait de savoir si cette Italienne de 23 ans, arrêtée à Paris le 28 mars lors du coup de filet policier contre le groupe « *Action directe* », avait un jour repris son sac à main à une passante sans y mettre toute la courtoisie voulue. Et devrait à ce titre être remise à la justice de son pays qui désirait la juger pour ce délit de droit commun.

L'intéressée ne s'est pas expliquée à l'audience sur cette sombre affaire de sac à main. Elle n'avait pas à le faire devant pareille hypocrisie. Aussi bien n'a-t-on pas fait allusion aux conditions de son interpellation à Paris, ni aux soupçons du gouvernement italien quant à ses liens présumés avec des groupes terroristes. Semblables arguties ont d'ailleurs été développées pour requérir des avis favorables à l'extradition de chacun des trois autres Italiens déférés à la même audience et interpellés, à Toulon, le même jour qu'Olga Girotto.

Feignant d'ignorer les mobiles politiques de demande d'extradition, l'avocat général jouait avec les textes et le dossier pour trouver prétexte à la satisfaire. La palme de l'absurdité revenait à la sombre affaire de sac à main reprochée à Girotto, mais que dire du casse dans une armurerie relevé par l'accusation contre Enrico Bianco et Oriana Marchioni ? L'affaire a déjà été jugée en Italie et en des formes contraires au droit français, ce qui devrait interdire l'extradition. Que dire des accusations sans preuves opposées à Franco Pinna : détention et trafic de stupéfiants, homicide et, pour faire bonne mesure, ce même casse ?

Terrifiante absurdité de ces institutions destinées à estampiller d'un blanc-seing judiciaire des décisions politiques. Tout comme la Cour de Sûreté de l'Etat, qui protège « *l'intégrité du territoire national* » en feignant de juger alors qu'elle condamne sur ordres, la chambre d'accusation se voit requise de donner une apparence de justice à la répression internationale du terrorisme, au mépris du droit d'asile.

**Ses décisions récentes laissent peu d'illusion sur l'arrêt qui doit être rendu aujourd'hui. Et ce n'est pas fini : aujourd'hui-même lui sera présentée une nouvelle charrette de sept Italiens, arrêtés à Paris les 7 et 9 juillet derniers par la brigade criminelle en application d'un mandat d'arrêt international. Cette première comparution leur permettra d'apprendre les motifs de la demande d'extradition italienne. Restera ensuite à l'accusation à ficeler leur dossier pour adapter le droit international et les conventions franco-italiennes à l'espace judiciaire européen.**

**Nicolas PIANTANIDO**

Libération
16 JUIL. 1980

## Agit' Prop

### Paris/banlieue

**TOUS AU PROCES DES MILITANTS ITALIENS.** Le collectif contre le terrorisme d'Etat appelle à venir nombreux assister au procès des quatre militants italiens arrêtés lors du coup de filet contre l'*Organisation Action Directe*, qui a lieu aujourd'hui à 14 heures à la Chambre d'Accusation de Paris. « Après les extraditions des cinq militantes allemandes et avant le procès des 7 membres de Prima Linea, il nous faut plus que jamais manifester notre détermination à ne pas accepter ces pratiques de l'Etat français » précise le collectif.

Libération
LE 16 JUILLET 1980

# Un commando attaque la mairie du XIVe

France-Soir
06 AOUT 1980

## Ce sont des terroristes pensent les policiers

Arnauld DINGREVILLE

« DES terroristes ». C'est l'hypothèse numéro un des policiers après l'attaque à main armée qui a eu lieu hier, en début d'après-midi, à la maire du 14e arrondissement, place Ferdinand-Brunot.

Les six voleurs qui, sous la menace de leurs armes, ont dérobé environ 7.500 documents officiels (cartes d'identité, passeports, cartes grises et fiches d'état-civil) semblent bien appartenir aux milieux extrémistes.

Vers 14 h 30, une Renault 20 de couleur claire s'arrête sur la place ombragée où se trouve le grand bâtiment de la mairie. Quatre garçons et deux filles en descendent. Ils n'ont pas plus de vingt ans. Visages découverts. L'un d'entre eux, le plus grand, porte un large chapeau de « cow-boy ».

**Ils pénètrent dans le grand hall dallé de marbre. Ils se séparent. Deux garçons gagnent la salle de l'« état civil ». Une dizaine de guichets. Sept ou huit employées sont présentes ce début d'après-midi. Les clients sont peu nombreux. Les deux hommes s'avancent sans hésiter vers le guichet du fond. Quand l'employée lève la tête pour leur demander ce qu'ils désirent, ils braquent sur elle des revolvers de gros calibre.**

« Donnez-nous les fiches d'état-civil. »

Sous la menace des armes, la guichetière s'exécute et remet un gros paquet de plus de cent fiches déjà tamponnées.

« On n'a pas eu le temps d'avoir peur, raconte une collègue. Ils avaient l'air très sûrs d'eux, et semblaient savoir parfaitement où ils allaient. Ils sont repartis très vite. »

Dans le même temps, un autre groupe se rend au local numéro dix : l'antenne de la préfecture de police où sont délivrés très rapidement les pièces d'identité après consultation de l'ordinateur central. Les voleurs ouvrent la porte vitrée et presque sans mot dire s'emparent de tous les cachets et tampons officiels.

**Puis ils réclament l'ouverture du coffre, un meuble blindé contenant plusieurs centaines de fascicules imprimés. Ils dérobent ainsi près de mille cartes grises vierges, plusieurs centaines de passeports et cent cartes d'identité.**

Ce n'est pas tout. Un nouveau groupe passe dans le bureau du secrétaire général de la mairie qui se trouve derrière les salles de réception. Le secrétaire général est absent. Les malfaiteurs subtilisent plusieurs dizaines de documents divers.

L'opération n'a pas duré dix minutes. Il n'y a pas eu un coup de feu tiré, pas un cri de panique, ni même une marque d'énervement de la part des six jeunes gens qui ressortent de la mairie au pas de course. Ils remontent dans la Renault 20 et disparaissent.

Cependant, deux employés administratifs parviennent à relever le numéro d'immatriculation du véhicule. Ils le transmettent aux policiers. Le numéro est celui d'une voiture volée.

### Marché noir

Des gardiens de la paix, vêtus de gilets pare-balles, prennent position sur divers carrefours de Paris, plus particulièrement sur les boulevard Saint-Germain et Saint-Michel. Mais ces barrages ne permettent pas de repérer le véhicule, et à 16 heures le dispositif est levé.

**La 6e Brigade territoriale est chargée de l'enquête. A la police judiciaire, on pense que ce hold-up est le fait de militants extrémistes. Dans la soirée des photos de gauchistes recherchés par la police ont été présentées aux témoins de l'agression.**

Les terroristes utilisent fréquemment des faux-papiers pour faire leurs coups. Ainsi la police qui, fin mars 1980, avait démantelé le groupe « Action directe », avait mis la main sur un millier de cartes d'identité vierges. La disparition de cette grande quantité de documents a probablement forcé les milieux extrémistes à renouveler leurs stocks.

Le vol d'hier après-midi préoccupe beaucoup les policiers. Avec ce lot de papiers administratifs, les voleurs pourront établir ou faire établir une grande quantité de pièces diverses.

**L'ensemble des documents subtilisés représentent également un bénéfice appréciable. Le trafic des faux papiers serait en hausse constante. On parle de 5.185 documents saisis en 1975 et 5.250 en 1977. Au marché noir, on peut actuellement se procurer une carte d'identité pour 500 F et un permis de conduire pour une somme allant de 1.000 à 5.000 F.**

Quatre braqueurs, dont deux femmes s'attaquent à la mairie du I4ème arrondissement

## Razzia de pièces d'identité à Paris

Libération
06 AOUT 1980

Environ 1500 cartes d'identité, passeports et cartes grises vierges ont été volées lors d'une attaque à main armée, mardi après-midi, à la mairie du 14ème arrondissement à Paris.

Selon les témoignages recueillis, six personnes, quatre hommes et deux femmes armés de pistolets se sont présentés à l'antenne de la préfecture de police, vers 14 H 30, située dans les locaux de cette mairie, 2, Place Ferdinand Brunot, non loin de la porte d'Orléans. Ils se sont emparés de tous les tampons et cachets officiels qui se trouvaient dans le bureau. Sous la menace de leurs armes, ils se sont ensuite fait ouvrir un coffre-fort et ont rafflé 300 cartes d'identité, un millier de cartes grises et 100 passeports vierges qui s'y trouvaient. Les voleurs, qui connaissaient parfaitement les lieux, étaient auparavant passés par une porte qui permet de communiquer avec le bureau du secrétaire général de la mairie, actuellement absent. Dans cette pièce, ils se sont emparés d'une centaine de formulaires administratifs, notamment des fiches familiales d'état-civil, puis ont pris la fuite à bord d'une « *Renault 20* » dont les employés ont relevé le numéro.Le plan « *barry* » a ensuite été déclenché, mais les barrages de police n'ont rien intercepté et l'on s'est vite aperçu que la R 20 était un véhicule volé.

FLEURY

Les uns ne veulent plus être à «l'isolement» les autres réclament un «statut spécial»

# Sept détenus politiques en grève de la faim

**Cinq femmes et deux hommes poursuivent depuis samedi une grève de la faim aux maisons d'arrêt de Fleury Mérogis. Détenus politiques, ils et elles réclament, dans un cas, de ne plus être à l'isolement, dans l'autre de bénéficier du « *statut spécial* » réservé aux personnes poursuivies par la Cour de Sûreté de l'Etat.**

La France aime le frisson. Presque déçue de n'être ni l'Italie ni l'Allemagne, elle se fait peur en croyant parfois qu'elle aussi pourrait être la victime de terroristes de tout poil.

Ainsi, on a pu voir des magistrats, des journalistes et des ministres de l'Intérieur ou de la Justice s'apesentir plus qu'il n'était besoin sur quelques supposés terroristes natinaux ou européens. A chaque fois, des dossiers bien maigres sont gonflés à outrance surtout si ceux qu'ils concernent sont d'extrême-gauche.

Par exemple, les autorités et une partie de la presse se sont plus affolées des activités du groupe dit « *Action Directe* » qui n'a tué que des murs, que du mouvement d'extrême-droite qui a revendiqué l'attentat meurtrier contre la librairie marseillaise « *Encre noire* ». De même, et c'est une banalité de le rappeler, si les plastiqueurs d'extrême-gauche sont souvent arrêtés, les tueurs de Curiel ou de Goldman vivent en paix...

Lorsque des soi-disant terroristes de « *gauche* » sont interpellés et jetés en prison, l'Administration pénitentiaire, en frissonnant elle aussi, leur donne des cellules de « *vrais* » terroristes. Parfumées à l'allemande à coup d'isolement et pimentées de diverses mesures répressives....

C'est le cas de Rosalda Bosco, de Peter Freeman et Graziano Esposito qui ont entamé samedi une grève de la faim. Arrêtés le 7 juillet, à Paris, en compagnie de Vito Bianco Rosso, Pietro Cressente, Stefano Moschetti et Pascalino Bottiglieri, ils attendent que la justice française se prononce sur leur éventuelle extradition en Italie. Ayant quitté ce pays il y a plusieurs années, ils vivaient paisiblement en France sans se cacher le moins du monde. L'Italie les réclame aujourd'hui en les accusant d'avoir participé à certaines activités illégales du groupe « *Prima Linea* ».

Rosaldo Bosco, Peter Freeman et Graziano Esposito, dont les défenseurs ont, sans succès, protesté auprès de l'Administration pénitentiaire et du Président de la Chambre d'Accusation, M. Chevalier (voir *Libé* des 21 et 28 août) réclament une fois de plus, avec les seuls moyens qui leur restent, des conditions de détention normales.

Autre dossier, autres détenues : Mireille Munoz, Olga Girotto, Aurelia Marchioni et Annie Desseaux, ont entamé elles aussi une grève de la faim. Poursuivies par la Cour de Sûreté de l'État dans le cadre des affaires reprochées au groupe « *Action Directe* » et solidaires des précédents, elles veulent bénéficier du « *régime spécial* » accordé aux détenus politiques. Pour l'instant, elles ne connaissent de ce « *régime spécial* » que l'heure de plus de promenade qu'on leur accorde et veulent obtenir le droit de se réunir. Autant, en effet, bénéficier des « *avantages* » légaux d'une juridiction, par nature, désavantageuse....

**Libération**

05 SEP. 1980

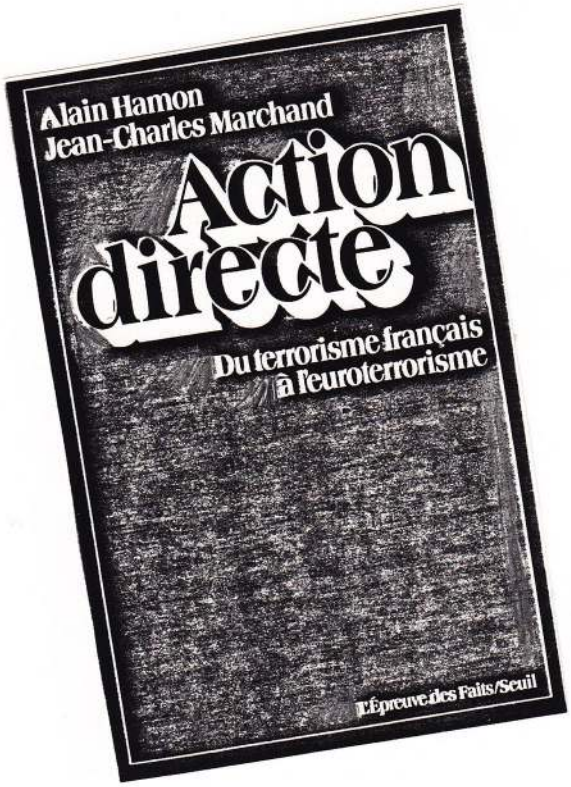


**Arrestation mouvementée.**

« Le président de la République va passer par là dans la matinée. Restez chez vous... » 13 septembre 1980. Les riverains de la rue Pergolèse, dans le 16e arrondissement de Paris, n'ont jamais vu autant de policiers dans leur quartier. De porte en porte, les inspecteurs des renseignements généraux avertissent : « Personne aux fenêtres, dégagez les trottoirs, circulez, il n'y a rien à voir... »

Un patron de bistrot est contraint de fermer son établissement. Pourtant, ce jour-là, ce n'est pas le chef de l'Etat qu'on attend, malgré ce que racontent les policiers. Pour eux, un autre rendez-vous est peut-être encore plus important. Les hommes de la Direction centrale des renseignements généraux (DCRG) veulent piéger le numéro 1 d'Action directe : Jean-Marc Rouillan.

Sûrs de leur affaire, décidés à éviter les « fuites », ils font cavalier seul. Et même s'ils ne possèdent pas les qualifications judiciaires requises pour monter une telle opération, ils se passent des inspecteurs de la Brigade criminelle. Seuls les membres de la SAT (Section antiterroriste de la Brigade criminelle) peuvent en principe effectuer ce genre de travail. C'est promis, on préviendra les « cow-boys » du « 36 ». Après la victoire... De toute façon, le patron de la DCRG, Raymond Cham, « couvre » ses hommes, et il est trop content d'infliger ce camouflet à ses ennemis de toujours, les RG de la préfecture de police de Paris.

13 septembre 1980. La DCRG a bouclé le secteur. Chaque passant est, en fait, un « flic ». Sur les toits, dans les couloirs d'immeubles, dans les boutiques, ils sont partout, déguisés, grimés. Dans la rue Pergolèse, chaque voiture garée appartient à la police. Pour la circonstance, le gros des troupes a pris place dans un appartement du 62, propriété de deux avocats très proches des RG. Evidemment, ce n'est pas un hasard si les « flics » attendent Rouillan à cet endroit.

Le terroriste français croit avoir rendez-vous avec Illich Ramirez Sanchez, autrement dit « Carlos », le fameux « Carlos », le numéro 1 du terrorisme international ! L'ennemi public international a fait savoir à Rouillan que son organisation avait été choisie pour une opération grandiose : faire sauter le barrage d'Assouan en Egypte ! Rien de moins. Les promesses de rétribution sont en conséquence.

A 19 h 15, une 604 s'engage dans la petite rue... Les gens d'Action directe ont toujours préféré les moyens de transport confortables. Jean-Marc Rouillan est au volant. Nathalie Ménigon est assise à son côté. A portée de main, ils ont deux gros pistolets 11,43. La voiture se range lentement à proximité du 62. L'homme descend le premier. Il inspecte les alentours. Rouillan ne remarque rien de spécial. A quelques dizaines de mètres, placée comme d'habitude « en couverture », Nathalie Ménigon le suit. Son compagnon pénètre dans l'immeuble et grimpe à l'étage du rendez-vous. Il sonne à la porte. On ouvre. Tout de suite, plusieurs policiers se jettent sur le jeune homme. Ceux qui « planquaient » dans l'escalier s'en mêlent aussi. En un rien de temps, le « chef historique » d'AD se retrouve menottes aux poignets.

Dans la rue, l'opération est plus mouvementée. La fille a repéré les policiers qui convergent vers elle. Elle sort son pistolet et vide un premier chargeur dans leur direction. A l'instant où ils s'apprêtent à répliquer, les « flics » voient un des leurs s'avancer vers Nathalie Ménigon. Impossible de tirer sans toucher le collègue ! Mais à quoi pense-t-il ? Pourquoi ne se sert-il pas de son arme ? Parce que c'est une femme ? Elle, en revanche, n'hésite pas. Elle replace un chargeur dans la crosse de son pistolet et tire de nouveau jusqu'à la dernière balle. Dans la panique, les policiers en oublient que Caroline de Monaco réside à côté, et que plusieurs photographes de presse surveillent en permanence ses allées et venues. Au bruit des coups de feu, les reporters qui « planquaient » la princesse se précipitent rue Pergolèse et « mitraillent » la scène de leurs appareils.

Au même moment, deux commerçants déboulent dans leur Porsche. Comprenant l'échauffourée, ils font demi-tour le plus rapidement possible. Les inspecteurs des RG croient tenir là des complices du couple. Ils ouvrent le feu en direction des fuyards ! Bilan de l'opération : quelques blessés légers.

Finalement, les « flics » arrivent à maîtriser Nathalie Ménigon. « Je suis Action directe », hurle-t-elle en se débattant. Les objectifs des paparazzi n'en perdent pas une miette ! Leurs clichés vont se négocier très cher dans le bureau du rédacteur en chef de *Paris-Match*.

Malgré quelques erreurs, les RG sont parvenus à leurs fins : amener les chefs d'AD là où ils avaient décidé de les faire venir et de les « serrer », comme on dit en argot policier. Une belle réussite qu'ils doivent à la présence d'un « infiltré » chez les militants d'AD. Ces derniers redoutent les indicateurs comme la peste et multiplient les précautions pour les repérer. Pourtant, à plusieurs reprises, l'organisation n'a pas réussi à éviter les « taupes ». La « balance », qui a préparé le piège dans lequel Rouillan et Ménigon sont tombés, a effectué un travail long de plusieurs mois. Cet homme, protégé et rétribué par la police, n'a poursuivi qu'un but : devenir un jour assez proche des deux terroristes pour les entraîner à leur perte, de manière imparable.

Rue Pergolèse, c'est au tour des enquêteurs de la Brigade criminelle, passablement en colère, de prendre possession du « gibier » livré par la DCRG.

Sur Jean-Marc Rouillan, ils saisissent un pistolet automatique, Colt 45 US Army de calibre 11,43, deux chargeurs, deux faux passeports, une carte d'identité falsifiée, 19 000 francs et 9 000 dollars américains. Au moment de son interpellation, Nathalie Ménigon est en possession d'un pistolet automatique 11,43 avec deux chargeurs et de deux passeports falsifiés. Enfin, dans la 604, volée le 10 septembre 1979 à Paris, on trouve quatre gilets pare-balles et un troisième pistolet 11,43. L'arme s'avère être celle qui a servi au hold-up du Crédit lyonnais, avenue Bosquet, le 28 août 1980.

Quai des Orfèvres, Rouillan et Ménigon ne se montrent guère prolixes. Ils reconnaissent bien être membres d'AD, et revendiquent, à ce titre, 11 attentats commis à Paris entre le 1er mai 1979 et le 28 mars 1980 parmi lesquels le mitraillage du CNPF et l'attentat contre le GIGN. Mais rien de plus. Tout au long des six jours de garde à vue autorisés alors par la loi, ils observent un mutisme complet sur la structure de l'organisation et l'identité de ses membres. Le rapport de police note : « Ils n'ont cependant fourni aucun détail en ce qui concerne leur participation personnelle, ni aucun élément permettant de localiser leur " cache " ou d'arrêter leurs complices. » Le 19 septembre, Rouillan et Ménigon sont déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat. Le juge Michel Legrand les inculpe d' « attentats par explosifs et tentatives, tentatives d'homicides volontaires, association de malfaiteurs en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat ». Ils sont écroués à la prison de Fleury-Mérogis.

Nathalie Ménigon

Jean-Marc Rouillan

# Fusillade en plein Paris

## 2 touristes blessés, 2 terroristes arrêtés

**Deux membres d'Action directe, le groupe suspecté d'avoir tenté d'assassiner le ministre Robert Galley en mars 1980, ont été arrêtés. Une voiture de touristes allemands qui passait a été prise dans la mitraillade, les occupants légèrement blessés (lire les détails en page 3).**

154

# 2 TERRORISTES ARRETES APRES UNE FUSILLADE

CELA aurait pu être une bavure. Ce fut un coup de filet. Mais si la fusillade qui s'est déroulée hier après-midi en plein Paris, rue Pergolèse (16e) a connu un « happy end » aussi rapide qu'inattendu, on a quand même frôlé la catastrophe.

Il faut pourtant croire que le dieu de la police était du côté des représentants de l'ordre puisque les inspecteurs des Renseignements généraux ont réussi, un peu par hasard, à mettre la main sur deux terroristes recherchés depuis plusieurs mois : Nathalie Menigon, vingt-trois ans, et Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, tous deux animateurs du mouvement terroriste extrémiste Action directe.

Action directe se réclame de l'anarchisme. C'est au nom de la morale libertaire qu'avait été commis, le 18 mars dernier à Paris, un attentat contre le ministre de la Coopération, Robert Galley. Trente projectiles avaient été retrouvés sur place et l'un d'eux avait traversé la fenêtre du bureau du ministre.

Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Menigon passaient pour les inspirateurs, voire les auteurs, ce cet attentat. Malgré un coup de filet spectaculaire, fin mars, aboutissant à l'arrestation d'une trentaine de militants, le couple était passé au travers des mailles du filet.

La femme et l'homme en 604 que les inspecteurs des R.G. filaient, hier, c'était eux. Mais les policiers l'ignoraient :

« Il s'agissait de suspects, a révélé un enquêteur. Nous cherchions à en savoir plus sur leur compte. Si nous avions supposé qu'il s'agissait des membres recherchés d'Action directe, nous aurions alerté la brigade antiterroriste, mieux entaînée que nous pour opérer une telle arrestation. »

Si les policiers n'ont pas soupçonné l'identité de leurs « clients », ceux-ci, habitués à la clandestinité, ne tardent pas, en revanche, à se rendre compte qu'ils sont suivis. C'est alors en fin daprès-midi, dans les quartiers chics du 15e, que se joue la tragi-comédie.

Soudain, Nathalie Menigon et Rouillan veulent brusquer les choses. Dans l'impossibilité de semer leurs poursuivants, ils prennent carrément la fuite. Les policiers interviennent alors à visage découvert. S'ils maîtrisent assez facilement Rouillan, Nathalie Menigon, en revanche, parvient à leur échapper. Elle est armée d'un pistolet 11,43. Elle ouvre le feu sur les policiers qui répliquent.

## Depuis 1979

Débouchant de l'avenue de Malakoff, une Porsche pilotée par un touriste allemand ayant un passager à son bord, est prise dans cette fusillade. Sans que l'on puisse savoir d'où provient le projectile, une balle atteint légèrement le conducteur et le passager. La confusion est d'autant plus grande qu'à deux pas de là, un bataillon de photographes guette l'arrivée de Caroline de Monaco qui doit regagner son domicile parisien de l'avenue Foch. Les coups de feu les conduisent à quitter leur guet.

Si Rouillan a été maîtrisé, sa compagne n'est toujours pas neutralisée. Elle avise une voiture, tente d'y pénétrer. C'est là que les inspecteurs parviennent à la neutraliser. Le véhicule a pour propriétaire l'un des photographes en faction pour Caroline de Monaco. Suspectant une complicité entre la terroriste et le photographe, les policiers arrêtent celui-ci.

L'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon va peut-être relancer l'action entreprise par les policiers contre Action directe, ce groupuscule qui a manifesté son existence depuis 1979 et qui a porté à son actif (ou du moins les a revendiqués) une trentaine d'attentats. On le soupçonne d'entretenir avec des groupes italiens des liens étroits. L'internationale du terrorisme. Mais d'extrême-gauche, celui-là.

Parmi les actions qui lui ont été imputées, ou qu'il a signées, on relève le mitraillage du siège de la SONACOTRA, un attentat à l'explosif contre la Caisse professionnelle de Prévoyance des salariés et de la délégation régionale pour l'Emploi de l'Ile-de-France, l'attentat contre le siège de la SEMIREP, un attentat contre les locaux de la Philips Data System. Ont été également revendiqués des attentats contre Honeywell à Toulouse et contre le palais de justice de Toulouse, épargné par miracle : trois pains de plastic déposés n'avaient pas explosé.

Le juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat, Michel Legrand, qui redoutait de devoir suspendre certaines poursuites, faute de preuves, va peut-être, grâce à la « fusillade de la rue Pergolèse », rouvrir ses dossiers. Mais on peut douter de la complaisance des terroristes pour lui fournir des éléments nouveaux. Même si Rouillan est vraiment, comme on l'a parfois affirmé, le « cerveau » d'Action directe.

Le Journal du Dimanche
14 SEP. 1980

# Action directe : le «cerveau» arrêté

***Après l'interpellation mouvementée de Jean-Marc Rouillan et de sa compagne Nathalie Ménigon samedi à Paris, ce groupe terroriste serait pratiquement démantelé***

SEULS deux membres d'Action directe, Alain Le Mée, vingt-trois ans, et Philippe de Sa, vingt-six ans, échappent, semble-t-il, encore à la justice après l'arrestation mouvementée, samedi soir, rue Pergolèse, à Paris, de Nathalie Ménigon, vingt-trois ans, et de son compagnon Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, considéré par les policiers comme la tête de ce réseau auquel sont attribués une douzaine d'attentats depuis mai 1979.

Il était un peu moins de 18 heures, samedi, quand, bondissant l'arme au poing de plusieurs voitures, une dizaine de policiers des Renseignements généraux entourèrent un couple qui, descendu d'une 604 grise, s'apprêtait à entrer au 62 de la rue Pergolèse. Tout de suite maîtrisé, Rouillan n'eut pas le temps de faire usage de son arme, un colt 45 de calibre 11,43 ayant une balle engagée dans le canon. En revanche, sa compagne, armée d'un pistolet identique, vida deux chargeurs — seize balles — sur les policiers qui ripostèrent. La fusillade fit deux blessés légers, deux jeunes gens qui passaient en voiture. Il s'ensuivit un moment de confusion dont la jeune femme profita pour s'enfuir et tenter de s'emparer d'une voiture stationnant un peu plus loin. Son propriétaire, un photographe de presse qui attendait l'arrivée de Caroline de Monaco à son domicile tout proche, fut pris pour un complice par les policiers qui le ceinturèrent et le fouillèrent sans douceur avant de lui faire des excuses. Ils eurent plus de mal à se rendre maîtres de Nathalie Ménigon, qui se débattait, griffait, hurlait des injures entre lesquelles elle proclamait d'une voix furieuse : *« Je suis l'action directe ! »*

*Jean-Marc Rouillan et Nathalie Mérigon*



LE MATIN DE PARIS
15 SEP. 1980

LE MATIN DE PARIS 15 SEP. 1980

# Des descendants du courant libertaire de la fin du XIXe siècle

ENFANT de Mao et de Bakounine, Action directe — dont la filiation, à travers les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) pro-chinois et les GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste), nés de la lutte contre la dictature franquiste, remonte jusqu'au courant libertaire de la fin du XIXe siècle qui utilisa, à l'occasion, cette même appellation — apparaît pour la première fois après l'attentat commis le 1er mai 1979 contre le siège du CNPF, 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Une rafale d'arme automatique avait été tirée sur la façade, procédé que l'on retrouve à l'occasion d'autres actions revendiquées par le même groupe, comme la mitraillage du ministère de la Coopération, à la suite duquel, le 18 mars 1980, sept impacts de balles furent relevés dans le bureau que le ministre, Robert Galley, venait, heureusement pour lui, de quitter. Un projectile avait traversé le dossier de son fauteuil.

Le siège de la Sonacotra, les locaux des ministères des Transports, du Travail et de la Participation, ceux de l'Immobilière de la Construction, le siège de la Semirep(Société mixte de rénovation du quartier Plaisance), le palais de justice de Toulouse et l'université de Rennes I furent les principales cibles choisies par l'organisation. L'attentat à la bombe commis dans la nuit du 10 au 11 juin dernier à l'aéroport d'Orly-Ouest, et dans lequel furent blessés huit travailleurs immigrés employés au service du nettoyage, a aussi été attribué à Action directe sur la foi d'un coup de téléphone anonyme donné à l'AFP le lendemain matin. Mais quel crédit peut-on attribuer à ce genre de revendication, avant tout commencement d'enquête, et alors qu'il est déjà arrivé que plusieurs organisations « terroristes » se retrouvent en concurrence sur le même événement ? Ainsi, après l'incendie criminel qui, dans la nuit du 5 au 6 avril 1980, ravagea les locaux de la Philips Data System, à Toulouse, détruisant les ordinateurs, le coup fut revendiqué et par Action directe et par le CLODO (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs ). Il convient, dans ces sortes d'affaires, d'être excessivement prudent et de toujours faire la part des possibles provocateurs et même plaisantins.

D'autant que lorsque Action directe s'attribue un attentat, c'est généralement au moyen de communiqués qui, comme ceux des belligérants du temps de guerre, portent des numéros. Ainsi, après la fusillade contre le ministère de la Coopération, rue Monsieur, un communiqué numéro sept, authentifié par la désignation de la marque — WRA — des balles utilisées, fut-il adressé à divers journaux, dont *le Matin*. Ce texte, publié dans nos éditions du 20 mars 1980, avait la forme et le contenu d'un manifeste : *« De Gafsa à N'Djamena, de Djibouti à Bangui, l'armée française fait régner l'ordre afin de préserver la prospérité du commerce néo-colonialiste de la marchandise et de la main-d'œuvre. Marchands d'armes, négriers, trafiquants officiels et officieux... toute la politique française pue ! A Gafsa comme à Barbès, la même exploitation, la même misère, des HLM de Vitry aux bidonvilles de Bangui, les donneurs de coups de trique ont la même gueule. Les ratissages à Djibouti, la torture à Gafsa, l'espace judiciaire, l'état de siège à la Goutte-d'Or : la même répression. Lutter contre la politique impérialiste de la France en Afrique, c'est lutter contre l'Etat français dans la globalité de ses institutions. Il est temps de prendre les armes contre l'Etat négrier (...). En revendiquant nos actions (...), nous ne cherchons pas à ''glorifier'' ni à ''institutionnaliser'' un sigle, notre appellation n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large. »*

Dix jours après l'attentat contre le bureau de Robert Galley — le 28 mars donc —, une série de coups de filet lancés par la police, à Paris, Lille et Toulon, aboutissait à trente-trois arrestations, celles de vingt-huit personnes à Paris — dont treize seront relâchées — de quatre Italiens, au Brusc, près de Toulon, et d'une jeune Lilloise. Dans l'appartement loué au Brusc par Elisabeth Daillère — la Lilloise — pour le compte des Italiens, à qui les enquêteurs français, après consultation de leurs collègues transalpins, attribueront l'étiquette de *« brigatistes »*, on trouve, outre des armes et de fausses pièces d'identité, une somme de 150 000 F, dont les policiers pensent qu'elle fait partie du butin — 16 millions, montant des retraites des mineurs du secteur — dérobé le 28 août 1979 à la perception de Condé-sur-Escaut, près de Valenciennes, par six gangsters armés et masqués.

Pendant ce temps, à Paris, les hommes du commissaire Leclerc, s'ils sont parvenus à appréhender vingt-huit personnes — Français, Italiens et Espagnols — et à saisir à leurs différents domiciles six cents kilos de dynamite, trois pistolets mitrailleurs, quinze pistolets, mille fausses cartes d'identité italiennes et quantité de tracts signés *« Action directe »*, ils laissent échapper quatre « têtes », parmi lesquelles celle de celui qu'ils considèrent comme l'animateur de l'organisation : Jean-Marc Rouillan.

Un professionnel de l'action clandestine, Rouillan, arrêté donc à Paris samedi. Il est né en 1952 à Auch, dans le Gers, pas bien loin de la frontière espagnole et en un lieu où les réfugiés républicains sont nombreux. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles, très jeune, il a été sensibilisé à la lutte antifranquiste. Il semble que dès dix-huit ans il ait rejoint les GARI et soit devenu le compagnon de Salvador Puig Antich, héros de la résistance espagnole, qui mourut exécuté au garrot, à Barcelone. Avec lui, Rouillan avait loué, en 1972, dans les environs de Toulouse, un ferme où ils avaient installé leur quartier général. Les policiers devaient y découvrir, en septembre de cette année-là, des armes, un matériel offset et des tracts destinés à l'Espagne. Mais les occupants de la ferme avaient réussi à s'enfuir.

Deux ans plus tard, en décembre 1974, Jean-Marc Rouillan est interpellé à Paris à bord d'une voiture contenant des armes et des explosifs. Incarcéré à la Santé, il reconnaît avoir participé à divers attentats et attaques de banques. Il est libéré et placé sous contrôle judiciaire le 25 mai 1977. C'est peu après qu'il rencontre Nathalie Ménigon, née en 1957, à Enghien-les-Bains, dans une famille ouvrière.

Elle le suit partout, n'hésitant pas à faire le coup de feu comme la scène de leur arrestation l'a montré. Les policiers la soupçonnent d'avoir participé à plusieurs attaques de banques commises récemment. Cela, en compagnie, bien sûr, de Rouillan, accusé, en plus du reste — on ne prête qu'aux riches — d'avoir pris part au vol, au musée de Saint-Germain-en-Laye, du célèbre tableau de Jérôme Bosch, *l'Escamoteur*, retrouvé le 2 février 1979 dans la voiture d'un militant autonome, Eric Moreau.

Toile bien évidemment invendable, mais dont on aurait pu négocier la restitution avec les compagnies d'assurances, ce qui aurait permis, dans la construction policière, de financer de nouvelles actions terroristes.

Mais revenons dans le domaine du certain. Et, pour commencer, du possible : l'attentat contre le bureau de Robert Galley. Les policiers affirment avoir découvert dans l'appartement du couple, rue des Pyrénées, la preuve de la participation de celui-ci à cet acte. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on a trouvé sur Nathalie Ménigon, après son arrestation, deux cartes d'identité vierges. Les enquêteurs pensent qu'elles faisaient partie du lot dérobé le 5 août dernier à la mairie du XIVe, à Paris.

Le couple oppose pour l'instant un mutisme total aux questions des enquêteurs, qui ne sont pas parvenus notamment à savoir ce qu'il allait faire au 62 de la rue Pergolèse. Ils ont le droit de garder à vue les deux détenus pendant six jours — au lieu de deux, dans le cas de la procédure pénale ordinaire — avant de les remettre au juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat, Michel Legrand, qui a la charge du dossier Action directe.

*Dirigeant du groupe terroriste Action directe qui, en un an et demi, a revendiqué une quinzaine d'attentats principalement dirigés contre des ministères ou des sociétés publiques, Jean-Marc Rouillan, 28 ans, a été arrêté samedi en fin d'après-midi à Paris, en compagnie de son amie.*

# Souricière pour deux autonomes

Samedi. 18 h 15. Des photographes de presse « planquaient » au bas de l'avenue Foch, près de la rue Pergolèse dans le XVI[e] arrondissement, devant l'appartement parisien du couple princier monégasque. Ils ajustaient leur téléobjectif et s'apprêtaient à tirer pour la énieme fois le joli minois, un peu triste désormais de Caroline Junot qui devait arriver d'un instant à l'autre. Un travail de routine en somme, du moins jusqu'au moment où une 604 gris sombre vint s'arrêter sous les yeux des photographes rue Pergolèse. Au volant, mais cela les paparazzi l'ignoraient, Jean-Marc Rouillan, avec à ses côtés son amie Nathalie Menigon, deux des activistes principaux de l'organisation d'extrême-gauche Action directe. La voiture était filée à une vingtaine de mètres par plusieurs voitures banalisées de la police où s'entassaient une dizaine d'inspecteurs des renseignements généraux, à la poursuite de ces automobilistes « suspects », ont-ils dit par la suite.

Alors que J.-M. Rouillan, le conducteur de la 604 s'apprêtait à descendre de voiture pour pénétrer dans l'immeuble du 62 de la rue Pergolèse, il se voit entouré par les inspecteurs qui ont bondi l'arme au poing et cernaient la Peugeot, et ne pensaient pas, jusqu'alors, selon leurs dires, tenir une aussi belle prise. Le terroriste n'a même pas le temps de saisir le colt 45 de calibre 11,43 armé qui était posé sur ses genoux. Il est très vite arraché de son véhicule, et maîtrisé. Sa compagne, Nathalie, a le geste plus prompt. Elle décharge son colt 45 sur les policiers sans en blesser aucun. Les inspecteurs répliquent aussitôt par un tir nourri. Après avoir vidé un premier chargeur, la pasionaria en engage un second.

La fusillade dure ainsi plusieurs minutes, « arrosant » toute la rue Pergolèse. C'est à ce moment-là que les malheureux occupants d'une Porsche, conduite par Philippe Smadja, 23 ans, et Patrick Hazan, 24 ans, engagés bien malgré eux dans cette affaire, veut faire marche arrière. Mais ils sont bientôt atteints par les balles de la police ou de la jeune gauchiste, l'enquête le déterminera. Philippe Smadja a été légèrement blessé à la joue et son compagnon au bras gauche. Ils se sont tout de même retrouvés menottes aux poignets eux aussi et dirigés vers un car de police en criant à qui voulait les entendre : « C'est une bavure... ».

Profitant de la confusion, Nathalie Menigon tente de s'enfuir dans une voiture en stationnement, celle de Patrick Sicoli, un reporter-photographe qui se trouvait embusqué à quelques mètres de là et que les policiers appréhendent, croyant avoir à faire à un complice, et sera relâché une demi-heure plus tard. La jeune gauchiste est à son tour maîtrisée et désarmée. Ce qui ne l'empêchait de griffer et d'hurler avant de rejoindre J.-M. Rouillan dans l'estafette : « Je suis l'action directe ».

Principal animateur du mouvement Action directe, Rouillan, 28 ans, était en effet fiché comme « dangereux terroriste anarchiste. Cet ancien membre du GARNI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) avait déjà été arrêté en décembre 1974 pour transport d'explosifs. Remis en liberté en 1977, il était interpellé à nouveau en mars 1978 à Paris et inculpé de détentions d'armes. Laissé libre de ses mouvements, la police établissait au mois de décembre suivant, sa responsabilité dans le vol du tableau « l'Escamoteur » de Jérôme Bosch, dérobé au musée de Saint-Germain-en-Laye et le recherchait bientôt dans le cadre de l'enquête sur Action directe.

Nathalie Menigon, 23 ans, pour sa part, faisait également déjà l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour de Sûreté de l'Etat après le mitraillage du bureau de Robert Galley, ministre de la Coopération. Les policiers la soupçonnent également d'avoir participé à plusieurs hold-up dans des banques de la région parisienne. Les deux terroristes d'Action directe ont six jours devant eux pour faire leurs confidences aux enquêteurs avant d'être déférés devant le parquet de la Cour de Sûreté de l'Etat.

Quoi qu'il en soit, la police a découvert dans l'appartement qu'occupait le jeune homme avec son amie, rue des Pyrénées, XX[e] arrondissement, les preuves de sa participation aux attentats contre le ministère de la Coopération et celui du Travail, le 16 septembre 1979.

F. C.

## Police contre police

L'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Lenibon constitue, à sa façon, un nouvel épisode de la guerre des polices. Les deux terroristes ont en effet été arrêtés par des fonctionnaires des Renseignements généraux qui suivaient apparemment leurs traces depuis quelques temps au point de négliger d'en avertir leurs collègues de la Brigade criminelle réglementairement chargée de poursuivre ce type de malfaiteurs.

*Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon : des années d'activisme en commun.*

le quotidien de paris 15 SEP. 1980

# Ce que m'a dit le «Baader français»

le quotidien de paris
15 SEP. 1980

Par
Jean-Claude SOULERY

Il avait 20 ans. Son père, ancien résistant et aujourd'hui fonctionnaire sans histoire, lui avait parlé du fascisme. Au même moment, c'était en 1972 et Franco était toujours au pouvoir, des jeunes du même âge luttaient, de l'autre côté des Pyrénées, les armes à la main.

Jean-Marc Rouillan, qu'on appela par la suite « le Baader français », décida alors d'adhérer au Mouvement ibérique de libération (MIL), une organisation libertaire, qui, de hold-up en attentat, voulait déstabiliser le régime espagnol. Mais, comme tant d'autres groupuscules avant lui, le MIL fut vite démantelé par la police franquiste, et ses militants arrêtés : Salvador Puig-Antich sera garroté, Jean-Marc Rouillan s'évadera d'une prison de Barcelone.

A Toulouse, il rassemble les militants dispersés et crée avec eux, en mai 1964, les Groupes d'action révolutionnaire internationalistes (GARI) qui prolongeront, en France, le combat antifranquiste. Leur « gros coup » ? L'enlèvement en plein Paris du directeur de la Banque de Bilbao, Baltazar Suares. Ils le garderont jusqu'au 23 mai, exigeant, mais en vain, la libération de cent détenus politiques en Espagne.

Cet échec va précipiter les GARI vers un terrorisme plus spectaculaire que meurtrier : plasticages de la voie ferrée Paris-Madrid et d'un pont routier en Ariège : destruction de trois voitures du Tour de France, afin d'interdire aux coureurs espagnols, « représentants conscients du franquisme », de poursuivre l'épreuve ; incendie d'un car de pèlerins à Lourdes ; plasticage du consulat d'Espagne à Toulouse, de la compagnie Ibéria à Bruxelles ; tentative d'enlèvement du comte de Barcelone à Monte-Carlo ; hold-up dans diverses succursales bancaires. Enfin, en octobre 1974, un dernier attentat bien révélateur du type d'action de ce groupe : alors que certains de ses membres avaient déposé, au Parc des Princes, deux bombes lors d'un match qui devait opposer Barcelone à Paris, on devait apprendre par la suite que les deux bombes avaient été désamorcées par les GARI eux-mêmes ! L'aventure se terminera pendant l'été 1974. Jean-Marc Rouillan est arrêté à Paris au cours d'une banale opération « coup de poing ».

## Siméoni et Mesrine

Les GARI en prison, le dossier est instruit en un temps record et déposé sur le bureau de la Cour de Sûreté de l'Etat, lorsque, brusquement, on décide de recommencer l'instruction et d'orienter l'affaire vers les assises de la Seine.

Trois ans plus tard, dans un bistrot de Toulouse, Jean-Marc Rouillan, alors remis en liberté sous contrôle judiciaire, m'avait expliqué : « Le gouvernement, à l'époque, ne voulait pas de procès antifranquiste. Ça collait mal à son image libérale. M. Simon, le directeur de cabinet de Jean Lecanuet, alors garde des Sceaux, a fait comprendre à mes avocats que le transfert de notre dossier devait se faire dans le silence politique, qu'il fallait qu'on soit sages et que nous aurions alors une chance de sortir de prison, quand tout serait oublié. » Le 10 janvier 1977, en effet, après une intervention au Parlement de deux députés socialistes, Jean-Pierre Chevènement et Alain Savary, les GARI sont libérés. Dès lors, Jean-Marc Rouillan commence à parler avec sympathie de deux détenus qu'il a croisés dans les couloirs de la Santé : Edmond Siméoni, le leader corse, et Jacques Mesrine.

## Même avec Marchais...

Il ajoutait tranquillement : « Notre but était de nous servir d'un certain spectacle pour alerter l'opinion, pour dénoncer la violence d'Etat. Mais, en même temps, il y eut en Europe, une tentative de lutte armée, avec Baader et les Brigades rouges. Ce n'était pas un mouvement formel. Mais des liens parfois se sont créés ».

« Quant aux attentats autonomes qui se poursuivent et se poursuivront, ce ne sont pas des provocations. C'est davantage une affirmation. Si nous nous taisons, ça fait, paraît-il, le jeu de la gauche. Si on fout des bombes, ça fait le jeu de la droite. Or, pour nous, la gauche et la droite, ce sont les côtés pile ou face de l'Etat. »

Terroriste, Jean-Marc Rouillan ? « Nous sommes une frange plus radicale que les gauchistes. Nous n'avons pas besoin de parti pour nous organiser. Même avec Marchais, il y aura toujours la répression contre cette frange, contre les paysans, contre les ouvriers. Tout simplement parce que la gauche, politiquement, ne remet rien en question, surtout pas le mode de vie ».

Ce jour-là, avant de me quitter, il sourit : « Je ne crois pas actuellement en un processus de lutte armée en France. Pour cela, il n'y a ni moyen matériel, ni moyen politique. Un affrontement type Baader en Allemagne, nous n'y croyons pas. Pour l'instant. Et qu'on ne vienne pas faire l'amalgame entre nos attentats et ceux des fascistes. Les attentats fachos ce sont des bombes dans les meetings. Ce n'est pas notre façon d'agir. »

Quelques mois durant, Jean-Marc Rouillan participa à un collectif de défense des révolutionnaires détenus. Il voulait dénoncer la torture dans le monde. Il quitta vite Toulouse, oublia les contrôles judiciaires auxquels il était soumis, et regagna les chemins de la clandestinité. Un mandat d'arrêt le poursuivit aussitôt.

J.-C. S.

# Un an et demi d'activisme intensif

Le groupe Action directe, dont on vient d'arrêter un des responsables, se situe dans la mouvance libertaire. Ses relations avec des membres de mouvements terroristes italiens, établies lors des arrestations opérées en mars dernier, ont montré qu'on ne peut l'isoler du contexte européen du terrorisme. Un des communiqués récents d'Action directe contenait d'ailleurs cette phrase : « Notre appellation n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large ».

Le groupe — du moins pour une partie de ses membres supposés — a une filiation commune avec les ex-GARI et les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) d'origine maoïste (voir l'article de J.-C. Sovlery).

Les tracts laissés sur les lieux des attentats ne révèlent pas une idéologie très précise (lutte contre « la restructuration du capital », contre « la politique impérialiste de la France en Afrique »).

Action directe a revendiqué depuis l'an dernier près d'une quinzaine d'attentats.

1er mai 1979 : coups de feu contre le siège du CNPF (Conseil national du patronat français).

15 septembre 1979 : attentat contre le siège de la SONACOTRA (Société nationale de construction pour les travailleurs).

16 septembre 1979 : série d'attentats contre les locaux du ministère du Travail et de la Participation.

24 septembre 1979 : attentat contre l'immeuble abritant la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et la délégation régionale pour l'emploi de l'Ile-de-France.

10 février 1980 : attentat contre les locaux de l'Immobilière de construction à Paris.

10 mars 1980 : une violente explosion cause d'importants dégâts au siège de la SEMIREP (Société mixte de rénovation du quartier Plaisance).

18 mars 1980 : mitraillage du ministère de la Coopération. Sept impacts de balles sont relevés dans le bureau de M. Galley, absent.

14 avril 1980 : attentat manqué contre le palais de Justice de Toulouse.

15 avril 1980 : trois attentats sont commis contre le ministère des Transports, atteignant les bureaux du cabinet du ministre.

9 juin 1980 : un incendie criminel endommage un bâtiment de l'université Rennes I.

12 juin 1980 : explosion d'une bombe à Orly, vers 0 heure, blessant sept des huit membres d'une équipe de nettoyage.

Ce dernier attentat avait bien été revendiqué par Action directe qui en avait par la suite et toujours de manière anonyme rejeté la paternité.

# «Action directe» décapitée, le commando de Cahors démantelé

# UN BEAU DOUBLÉ

• Nathalie Ménigon

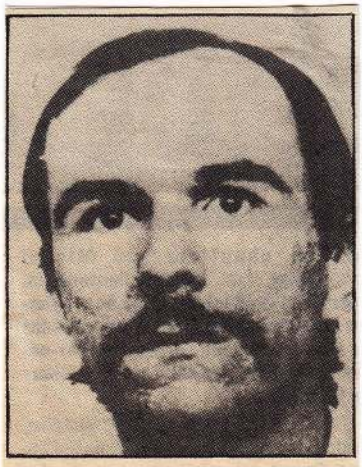

• Jean-Marc Rouillan

**Echec au terrorisme ! Deux des quatre membres d'Action directe - dont le chef du groupuscule d'inspiration anarchiste - qui avaient échappé à la grande rafle du 28 mars dernier, ont été appréhendés samedi en fin d'après-midi à Paris dans le XVI^e^, à l'issue d'une fusillade qui faillit coûter la vie à deux innocents automobilistes.**

JEAN-MARC Rouillan, vingt-huit ans, et sa compagne Nathalie Ménigon, vingt-trois ans, avaient été retrouvés voici quelques mois par les policiers des Renseignements généraux. Plutôt que de les arrêter immédiatement, les inspecteurs préférèrent s'attacher à leurs pas, surveiller leurs allées et venues, repérer leurs cachettes et leurs relations.

Un travail difficile et ingrat, où il faut voir sans être vu et être prêt à tout moment à intervenir pour parer aux attaques des fugitifs. Ainsi, samedi à 18 heures, les policiers étaient toujours derrière le couple lorsque son véhicule, une 604, s'arrêta rue Pergolèse (XVI^e^), non loin de l'avenue Foch.

## Elle vida deux chargeurs

Il semble qu'alors la jeune femme remarqua la présence des inspecteurs et tenta de s'enfuir en tirant dans leur direction. Rouillan, bien qu'armé d'un pistolet automatique Colt 45, ne fit pas usage de son arme, et se laissa passer les menottes dans le hall de l'immeuble où il s'était réfugié, sans opposer la moindre résistance.

Nathalie Ménigon, au contraire, tenta le tout pour le tout. Sur les policiers qui la poursuivaient, elle vida deux des trois chargeurs qu'elle possédait. Elle tenta ensuite de s'installer dans la voiture de l'un de nos confrères photographes, qui attendait l'arrivée de la princesse Caroline de Monaco, au domicile de ses parents.

Aveuglée par sa rage de fuir, elle blessa les deux passagers d'une Porsche blanche, qui tentaient de sortir au plus vite de la zone devenue soudain si dangereuse. Enfin maîtrisée, elle devait avouer aux policiers qu'elle n'avait tiré que pour « protéger sa liberté ».

Rouillan, bien que jeune encore, est déjà un vieux routier du terrorisme. Sa carrière est jalonnée de sang et de poudre. Dès l'âge de dix-huit ans, cet originaire d'Auch (Gers) rejoignait les groupes antifranquistes en Espagne. Puis il s'engageait aux côtés des membres de l'ex-G.A.R.I (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste) et participeait à plusieurs attentats, en France comme en Espagne.

## Une longue carrière de terroriste

En 1971, il signait une tentative d'atten-

Le Parisien
15 SEPT. 1980

# LE CHEF DU MOUVEMENT TERRORISTE ET SON ÉGÉRIE ARRÊTÉS A PARIS APRÈS UNE VIOLENTE FUSILLADE QUI A FAIT DEUX BLESSÉS

tat au Parc des Princes. En 1974, après une série de plasticages, il était interpellé à Paris, à bord d'une voiture remplie d'armes et d'explosifs. Il était écroué le 20 septembre suivant, mais libéré rapidement, le 25 mai 1977. Il se ralliait alors au N.A.P.A.P. (Noyau armé pour l'autonomie populaire) et était arrêté dans un appartement de la rue Cadet (IX[e]) au milieu d'un nouvel arsenal.

Il était pourtant remis en liberté aussitôt : on le retrouvait ensuite lors d'attaques contre des bâtiments administratifs de Toulouse, le mitraillage du bureau de Robert Galley, ministre de la Coopération, et celui du ministère du Travail et de la Participation.

Dernière opération revendiquée par Action directe, l'explosion d'un engin dans le hall d'Orly, le 12 juin dernier : on aura à déplorer sept blessés parmi le personnel d'entretien de l'aérogare.

Rouillan avait également été suspecté de l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, le vigile de la Régie Renault abattu le 23 mars 1977 à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne).

Depuis des années, il souhaitait être le « Baader français ». Le couple qu'il formait avec Nathalie Ménigon s'identifiait à celui formé par le terroriste allemand et son égérie, Erika Meinhof.

Ils avaient noué d'étroits contacts avec les Brigades rouges italiennes. La rafle du 28 mars avait du reste permis d'établir les rapports existants entre les deux organisations.

Rouillan donc, une fois de plus, va prendre le chemin de la prison. Peut-être y restera-t-il un peu plus longtemps que les autres fois...

**Christian CHARDON**

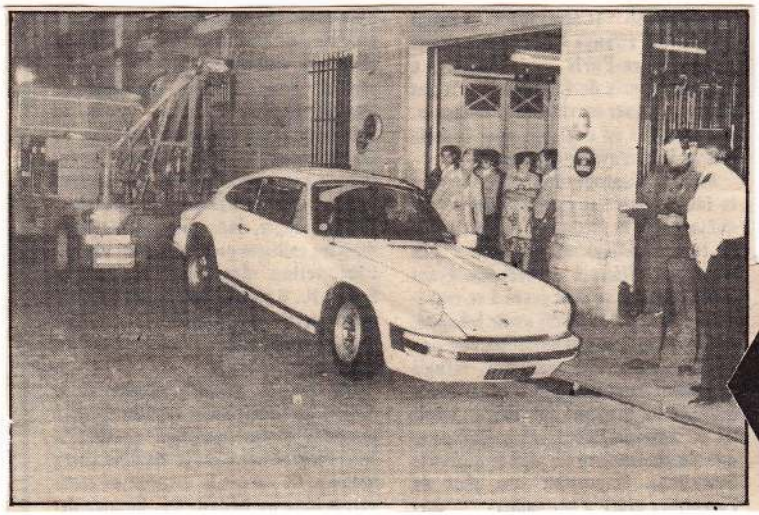

Ce sont les deux occupants de cette Porsche blanche, que les policiers évacuent ici de la rue Pergolèse (XVI[e]), qui ont été blessés par les balles de Nathalie Menigon. La jeune femme a vidé deux chargeurs sur les policiers avant d'être maîtrisée.

# « ACTION DIRECTE »

# DÉCAPITÉE

Le Parisien
15 SEPT. 1980

## Après l'arrestation du « couple terrible » du terrorisme gauchiste

# « Action directe » décapitée

## Nathalie Ménigon a vidé deux chargeurs avant d'être maîtrisée par les policiers

Jean-Michel BRIGOULEIX

COUP de grâce pour « Action Directe ». L'arrestation, samedi après-midi, rue Pergolèse (16e), après une fusillade nourrie du « couple terrible » de l'extrême gauche activiste — Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, et Nathalie Ménigon, vingt-trois ans — sonne le glas du groupuscule terroriste.

Pour les enquêteurs, **il ne fait aucun doute que le jeune homme et sa compagne étaient bien « l'âme » du mouvement « Action Directe »**, déjà durement éprouvé par le coup de filet de la police les 27 et 28 mars derniers quand une quinzaine de terroristes avaient été déférés devant la cour de sûreté de l'État. Mais Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon avaient alors échappé aux enquêteurs.

Samedi après-midi, les policiers de la direction centrale des Renseignements généraux, qui n'ont jamais abandonné la piste de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménignon, obtiennent une information : **le couple doit se rendre en fin d'après-midi au numéro 62 de la rue Pergolèse (16e).** Ils n'en savent pas plus mais, immédiatement, ils décident de monter une « souricière » autour de l'immeuble dans l'espoir que si le renseignement est exact, les deux jeunes gens tomberont dans le piège.

Vers 18 h 15, une 604 gris métallisée s'engage, en effet, rue Pergolèse. **Au volant, Jean-Marc Rouillan, un pistolet 11,43 dans sa poche. A ses côtés, Nathalie Ménigon, elle aussi armée d'un 11,43.** La 604 se gare en face du 62, à deux pas de l'avenue Foch. Jean-Marc Rouillant et Nathalie Ménigon en descendent. C'est l'instant choisi par une dizaine d'inspecteurs pour fondre sur eux et tenter de les maîtriser.

**Pour Rouillan, pas de problème. Mais Nathalie Ménigon se défend farouchement. Elle ouvre le feu sur les policiers. Quand son premier chargeur est vide, elle réapprovisionne son arme et reprend son tir.** Les policiers ripostent. Crépitement des armes automatiques.

### Méprise

C'est alors que se produit un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. **Deux jeunes gens, complètement étrangers à la fusillade, arrivent rue Pergolèse au volant d'une Porsche blanche.** Quand ils entendent les coups de feu, le conducteur prend peur et opère une brusque marche arrière. **Les policiers prennent cette réaction pour l'aveu d'une complicité avec les terroristes, et ils ouvrent le feu sur le véhicule.** Le conducteur est blessé au visage, le passager a une balle dans le bras gauche. Les deux hommes sont extraits de la voiture sans ménagement et on leur passe les menottes. Le temps pour eux de s'expliquer, et on les leur enlève avec des excuses.

### Cartes volées

Pendant les quelques secondes qu'a duré la méprise, l'arrestation « western » de Nathalie Ménigon connaît de nouveaux développements. **La jeune femme tente, en effet, de s'emparer de la voiture d'un photographe de presse garée à proximité de l'avenue Foch.** Celui-ci guettait l'arrivée de Caroline de Monaco chez ses parents. Ayant entendu des coups de feu, il venait de se précipiter hors de sa voiture pour faire des photos tout en laissant la portière de son véhicule ouverte.

Nathalie Ménigon a tenté d'en profiter. C'est pour elle un ultime baroud d'honneur : son arme est vide et les policiers parviennent à la maîtriser. Non sans mal d'ailleurs. Elle se défend « bec et ongles », distribuant des coups de pied aux policiers. **« Je suis l'Action directe »**, hurle-t-elle, déchaînée.

Quant au photographe qui avait abandonné sa voiture portière ouverte, il a été un instant soupçonné de complicité. Les enquêteurs lui ont même passé les menottes avant de reconnaître sa bonne foi et de lui présenter leurs excuses.

Dans la 604 du couple Rouillan-Ménigon — la voiture a été volée le 10 septembre dernier à un automobiliste parisien — on a retrouvé un troisième pistolet 11,43. Quant à Nathalie Ménigon, elle était en possession de deux cartes d'identité vierges appartenant, selon toute vraisemblance au lot de documents administratifs volés le 4 août dernier par un commando de terroristes dans une annexe de la mairie du 14e arrondissement.

Cet indice, qui semble impliquer la participation des deux jeunes gens à l'opération, démontre également que **plusieurs membres du réseau Action directe sont encore en liberté.** Selon les enquêteurs, ils pourraient être à l'origine du hold-up commis avenue Bosquet, il y a une quinzaine de jours, au cours duquel huit malfaiteurs avaient attaqué une banque et ouvert le feu sur les policiers pour protéger leur fuite.

France-Soir
15 SEP. 1980 DH

# «Action directe» est décapitée

*Jean-Marc Rouillan (à g.) : fasciné par les terroristes espagnols, et Nathalie Menigon qui a vidé deux chargeurs de Colt, rue Pergolèse, sur les policiers.*

## La fusillade de la rue Pergolèse (8e)

France-Soir
15 SEP. 1980 DH

## Des cousins des « Brigades rouges »

LE groupe « Action directe », qui a revendiqué une trentaine d'attentats depuis septembre 1979, est né sur les décombres du G.A.R.I. (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) et du N.A.P.A.P. (Noyau armé pour l'autonomie populaire). Ses militants sont des activistes qui veulent créer des « Brigades rouges » à la française.

Le 28 mars dernier, la chance qui, jusqu'alors a souri aux terroristes, change de camp. Quinze activistes, membres du réseau, sont interpellés dans la région parisienne et déférés devant la Cour de Sûreté de l'Etat. « Action directe » est ébranlée mais Jean-Marc Rouillan et Nathalie Mengon ont réussi à échapper aux enquêteurs. Ce sont eux, probablement, qui sont responsables des attentats contre les ordinateurs de Philips et d'Honeywell à Toulouse. « Action directe » a aussi revendiqué l'explo-a aussi revendiqué l'explosion d'une bombe à la consigne de l'aérogare d'Orly, le 12 juin. Sept des huit membres de l'équipe chargée du nettoyage ont été blessés, dont deux très grièvement.

Les membres du réseau « Action directe » sont également soupçonnés d'avoir participé à l'attaque contre une annexe de la mairie du 14e arrondissement, le 4 août dernier. Sur Nathalie Menigon, arrêtée samedi soir, rue Pergolèse, ont en effet été retrouvées deux cartes d'identité vierges provenant d'un lot qui avait été dérobé à cette occasion.

Enfin, le groupe « Action directe » est soupçonné d'avoir entretenu et d'entretenir encore des relations de cousinage avec certaines organisations terroristes d'extrême-gauche en Italie et en Allemagne ;

- Les bazookas qui ont servi à attaquer les bureaux du ministère des Transports avaient été volés par des terroristes allemands dans un camp de l'O.T.A.N. ;
- Au cours des perquisitions qui avaient suivi les arrestations du 15 mars dernier, on avait découvert plusieurs milliers de fausses cartes d'identité. Des cartes identiques furent retrouvées en possession de membres des Brigades rouges.

# Jean-Marc et Nathalie posaient leurs bombes ensemble depuis trois ans

Jean-Michel BRIGOULEIX

IL a vingt-sept ans, elle en a vingt-trois. Ils se sont connus à Toulouse en 1977. Depuis, ils ne se quittaient plus. Ils ont fait tous leurs « coups » ensemble.

**Dans l'activisme, Jean-Marc Rouillan est un « ancien ». Sa vie se confond avec l'histoire du « terrorisme à la française » depuis dix ans.** S'il n'est pas le seul poseur de bombes en France, **ses années de clandestinité, de prison, de cavale font de lui l'homme fort du groupe « Action directe ».**

Son enfance explique bien les choses. Ses parents se sont fixés à Toulouse au début des années 1960, quand il avait huit ans. Son père, ancien instituteur, aujourd'hui inspecteur de la Jeunesse et des Sports, est un homme cultivé, un humaniste, antifasciste par nature et antifranquiste par atavisme. D'origine catalane, il a assisté, alors qu'il avait dix-sept ans aux débuts de la guerre civile espagnole, qu'il évoque souvent en famille, devant Jean-Marc passionné.

Et puis, à Toulouse, des milliers de familles espagnoles sont venues se réfugier pour échapper à la dictature de Franco. Dans les écoles et les lycées, leurs enfants, hantés par leurs souvenirs, échangent leurs idées avec les petits Français. Jean-Marc est indiscutablement sensible à ce climat particulier de Toulouse, capitale de l'antifranquisme.

Ses résultats très bons à l'école primaire deviennent moyens au lycée. On le lui reproche, ce qui provoque chez lui un blocage psychologique. Il se replie sur lui-même. Il n'excelle plus qu'en français, ses dissertations restent brillantes parce qu'il lit énormément, mais il devient un solitaire, un révolté.

Mai 1968. Jean-Marc a quinze ans. Trop jeune pour les barricades, il suit avec tant de passion les événements qu'il en oublie ses études. **On l'oriente vers le « technique ». Mauvaise solution : il décroche définitivement, le lycée ne l'intéresse plus, il fréquente de plus en plus les petits groupes anarchistes de la « fac » de lettres.**

Discussions enflammées, profession de foi vibrantes dans les bistrots de la place du Capitole... La situation politique en France et en Espagne alimente toutes les conversations. Jean-Marc, renvoyé de son lycée technique, s'intègre à un petit groupe d'activistes espagnols.

Oriol Solé et Puig Antich viennent de fonder le MIL (Mouvement Ibérique de Libération). Leur vocation : combattre par tous les moyens la dictature franquiste. A Toulouse, ils trouvent l'appui logistique dont ils ont besoin pour commettre des attentats de l'autre côté des Pyrénées. Actions désordonnées, souvent ponctuées de replis en catastrophe.

**Jean-Marc est fasciné.** Depuis deux ans, il a dévoré Rousseau, Voltaire, Proudhon, Chateaubriand, Marx et surtout Bakounine qui présente l'Etat comme **« un cimetière où viennent s'immoler toutes les inspirations réelles et toutes les forces vives d'un pays »** et dont la pensée la plus célèbre motive tout anarchiste : « détruire c'est construire ».

## Nathalie la passionnée

**Le garçon solitaire et rêveur du lycée Toulouse-Lautrec « entre en terrorisme » comme on entre en religion.** Dès cette époque, il passe très souvent en Espagne pour les coups « spectaculaires », mais un jour le M.I.L. disparaît. « Pour ne pas être récupéré par les forces politiques traditionnelles », explique son chef. Les rescapés, dont Jean-Marc, forment alors le G.A.R.I. (Groupe d'action Révolutionnaire internationaliste).

Le 25 septembre 1973, Oriol Solé est arrêté à Barcelone avec son lieutenant Puig Antich. Au cours d'un hold up, ce dernier avait abattu un policier. Il est condamné à mort et exécuté en mars 1974. Jean-Marc Rouillan entraîne alors les militants du GARI dans des actions terroristes en France.

Le 24 juillet 1974, Rouillan échappe de justesse à un coup de filet de la police contre le GARI, mais il est interpellé à Paris le 19 septembre suivant, avec deux autres terroristes.

Le 25 mai 1977, il quitte la prison de la Santé. Tout de suite il « rempile », A Toulouse, bien s0r. Et cette fois, **en compagnie de Nathalie Ménigon, une militante de l'ultragauche, issue d'une famille ouvrière d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), théoricienne et activiste elle aussi, passionnée et déterminée.** Ils font équipe, multiplient les attentats (plus de 50 en 1977-78) et nouent des contacts avec le NAPAP (Noyau armé pour l'autonomie populaire).

Arrêtés en août 1978 à Toulouse, et relâchés faute de preuve, ils fondent « Action directe » avec les restes du GARI et du NAPAP, posent une trentaine de bombes en 1979, tirent au pistolet-mitrailleur sur le bureau du ministre, Robert Galley, et attaquent au bazooka le ministère des Transports...

France-Soir
15 SEP. 1980 DH

## Arrestation mouvementée de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon à Paris, samedi

# L'inquiétant «palmarès» du couple d'Action directe

### Les attentats contre Boulin, Galley, la DST, les ordinateurs, Orly, la mairie du XIV^e^...

### Ce serait eux

LES « Bonnie and Clyde » du terrorisme arrêtés samedi, rue Pergolèse, à Paris, ont un palmarès inquiétant. Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, qui ne se quittaient plus depuis leur rencontre en 1977 à Toulouse, ont, semble-t-il, commis ensemble les attentats — heureusement ratés — contre les ministres Boulin (en 1979) et Galley (en avril dernier).

Entre-temps, ils avaient fait exploser des bombes. Tous deux militants du G.A.R.I., ils fondent avec les survivants du N.A.P.A.P., le groupe d'« Action directe » en 1978. Ils venaient d'être relâchés, faute de preuves...

Lors de leur capture, c'est la jeune femme qui s'est montrée la plus résolue. Tandis que son compagnon n'utilisait pas son arme, elle n'hésita pas à tirer sur les policiers et elle continua à lutter avant d'être ceinturée.

France-Soir
15 SEP. 1980 CTD

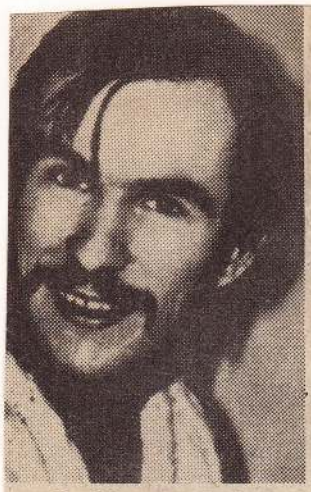

*Rouillan moustachu*

*Rouillan chevelu*

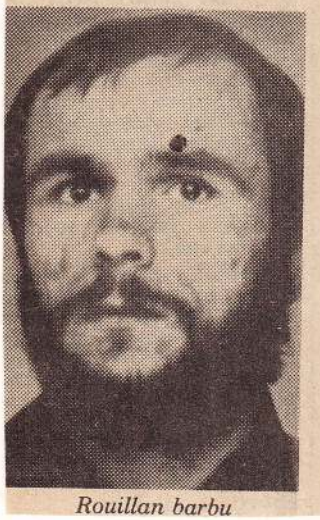

*Rouillan barbu*

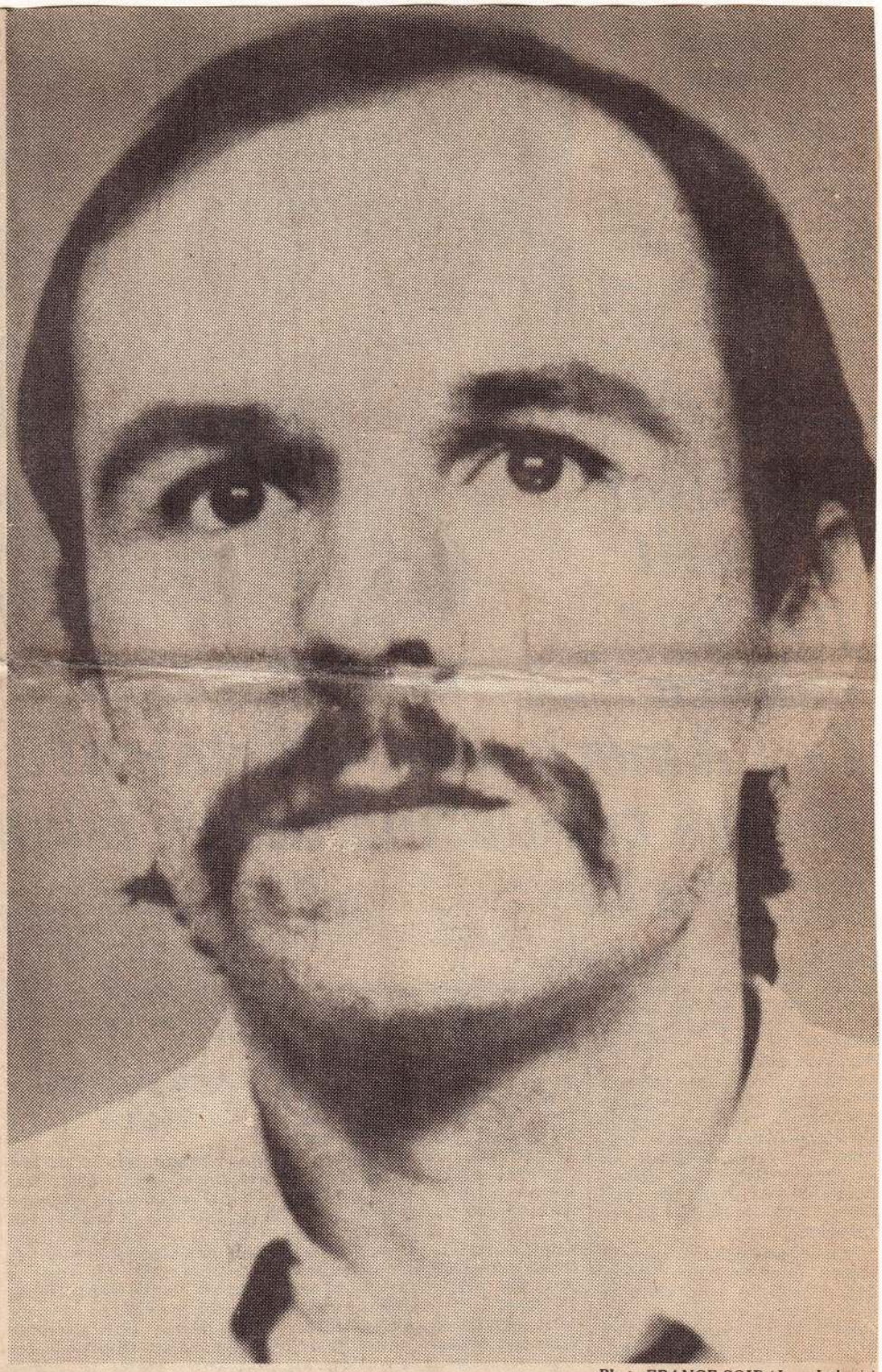

*Photo FRANCE-SOIR (Jean Laborie)*

*Jean-Marc Rouillan, militant du G.A.R.I. (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste), avant de créer « Action directe » rêvait d'égaler les « Brigades rouges » d'Italie.*

# « ACTION DIRECTE » DÉCAPITÉE



France-Soir
15 SEP. 1980 CTD

# Jean-Marc et Nathalie posaient leurs bombes ensemble depuis trois ans

Jean-Michel BRIGOULEIX

IL a vingt-sept ans, elle en a vingt-trois. Ils se sont connus à Toulouse en 1977. Depuis, ils ne se quittaient plus. Ils ont fait tous leurs « coups » ensemble.

**Dans l'activisme, Jean-Marc Rouillan est un « ancien ». Sa vie se confond avec l'histoire du « terrorisme à la française » depuis dix ans.** S'il n'est pas le seul poseur de bombes en France, **ses années de clandestinité, de prison, de cavale font de lui l'homme fort du groupe « Action directe ».**

Son enfance explique bien les choses. Ses parents se sont fixés à Toulouse au début des années 1960, quand il avait huit ans. Son père, ancien instituteur, aujourd'hui inspecteur de la Jeunesse et des Sports, est un homme cultivé, un humaniste, antifasciste par nature et antifranquiste par atavisme.

D'origine catalane, il a assisté, alors qu'il avait dix-sept ans aux débuts de la guerre civile espagnole, qu'il évoque souvent en famille, devant Jean-Marc passionné.

Et puis, à Toulouse, des milliers de familles espagnoles sont venues se réfugier pour échapper à la dictature de Franco. Dans les écoles et les lycées, leurs enfants, hantés par leurs souvenirs, échangent leurs idées avec les petits Français. Jean-Marc est indiscutablement sensible à ce climat particulier de Toulouse, capitale de l'antifranquisme.

Ses résultats très bons à l'école primaire deviennent moyens au lycée. On le lui reproche, ce qui provoque chez lui un blocage psychologique. Il se replie sur lui-même. Il n'excelle plus qu'en français, ses dissertations restent brillantes parce qu'il lit énormément, mais il devient un solitaire, un révolté.

Mai 1968. Jean-Marc a quinze ans. Trop jeune pour les barricades, il suit avec tant de passion les événements qu'il en oublie ses études. **On l'oriente vers le « technique ». Mauvaise solution : il décroche définitivement, le lycée ne l'intéresse plus, il fréquente de plus en plus les petits groupes anarchistes de la « fac » de lettres.**

## Nathalie la passionnée

Discussions enflammées, profession de foi vibrantes dans les bistrots de la place du Capitole... La situation politique en France et en Espagne alimente toutes les conversations. Jean-Marc, renvoyé de son lycée technique, s'intègre à un petit groupe d'activistes espagnols.

Oriol Solé et Puig Antich viennent de fonder le MIL (Mouvement Ibérique de Libération). Leur vocation : combattre par tous les moyens la dictature franquiste. A Toulouse, ils trouvent l'appui logistique dont ils ont besoin pour commettre des attentats de l'autre côté des Pyrénées. Actions désordonnées, souvent ponctuées de replis en catastrophe.

**Jean-Marc est fasciné.** Depuis deux ans, il a dévoré Rousseau, Voltaire, Proudhon, Chateaubriand, Marx et surtout Bakounine qui présente l'Etat comme **« un cimetière où viennent s'immoler toutes les inspirations réelles et toutes les forces vives d'un pays »** et dont la pensée la plus célèbre motive tout anarchiste : « détruire c'est construire ».

**Le garçon solitaire et rêveur du lycée Toulouse-Lautrec « entre en terrorisme » comme on entre en religion.** Dès cette époque, il passe très souvent en Espagne pour les coups « spectaculaires », mais un jour le M.I.L. disparaît. « Pour ne pas être récupéré par les forces politiques traditionnelles », explique son chef. Les rescapés, dont Jean-Marc, forment alors le G.A.R.I. (Groupe d'action Révolutionnaire internationaliste).

Le 25 septembre 1973, Oriol Solé est arrêté à Barcelone avec son lieutenant Puig Antich. Au cours d'un hold up, ce dernier avait abattu un policier. Il est condamné à mort et exécuté en mars 1974. Jean-Marc Rouillan entraîne alors les militants du GARI dans des actions terroristes en France.

Le 24 juillet 1974, Rouillan échappe de justesse à un coup de filet de la police contre le GARI, mais il est interpellé à Paris le 19 septembre suivant, avec deux autres terroristes.

Le 25 mai 1977, il quitte la prison de la Santé. Tout de suite il « rempile », à Toulouse, bien sûr. Et cette fois, **en compagnie de Nathalie Ménigon, une militante de l'ultra-gauche, issue d'une famille ouvrière d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), théoricienne et activiste, elle aussi passionnée et déterminée. Dès lors, ils font équipe.**

France-Soir
15 SEP. 1980
CTD.

# « ACTION DIRECTE » SANS CHEF

COUP de grâce pour « Action directe ». L'arrestation, samedi après-midi, rue Pergolèse (16e), après une fusillade nourrie du « couple terrible » de l'extrême gauche activiste — Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, et Nathalie Ménigon, vingt-trois ans — sonne le glas du groupuscule terroriste.

Pour les enquêteurs, **il ne fait aucun doute que le jeune homme et sa compagne étaient bien « l'âme » du mouvement « Action directe »**, déjà durement éprouvé par le coup de filet de la police, les 27 et 28 mars dernier, quand une quinzaine de terroristes avaient été déférés devant la Cour de sûreté de l'État. Mais Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon avaient alors échappé aux enquêteurs.

Samedi après-midi, les policiers de la direction centrale des Renseignements généraux, qui n'ont jamais abandonné la piste de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon, obtiennent une information : **le couple doit se rendre en fin d'après-midi, au numéro 62 de la rue Pergolèse (16e).** Ils n'en savent pas plus mais, immédiatement, ils décident de monter une « souricière » autour de l'immeuble dans l'espoir que, si le renseignement est exact, les deux jeunes gens tomberont dans le piège.

Vers 18 h 15, une 604 gris métallisé s'engage, en effet, rue Pergolèse. **Au volant, Jean-Marc Rouillan. A ses côtés, Nathalie Ménigon.** La 604 se gare en face du 62, à deux pas de l'avenue Foch. Jean-Marc Rouillant et Nathalie Ménigon en descendent. C'est l'instant choisi par une dizaine d'inspecteurs pour fondre sur eux et tenter de les maîtriser.

## Méprise

**Pour Rouillan, pas de problème. Il ne se défend pas, bien qu'il soit armé. Mais la jeune femme, elle, résiste. Elle ouvre le feu sur les policiers. Quand son chargeur est vide, elle réapprovisionne son arme et reprend son tir.** Les policiers ripostent. Crépitement des armes automatiques.

C'est alors que se produit un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. **Deux jeunes gens, complètement étrangers à la fusillade, arrivent rue Pergolèse au volant d'une Porsche blanche.** Quand ils entendent les coups de feu, le conducteur prend peur et opère une brusque marche arrière. **Les policiers prennent cette réaction pour l'aveu d'une complicité avec les terroristes, et ils ouvrent le feu sur le véhicule.** Le conducteur est blessé au visage, le passager a une balle dans le bras gauche. Les deux hommes sont extraits de la voiture sans ménagement et on leur passe les menottes. Le temps pour eux de s'expliquer, et on les leur enlève avec des excuses.

Pendant les quelques secondes qu'a duré la méprise, l'arrestation « western » de Nathalie Ménigon connaît de nouveaux développements. **La jeune femme tente, en effet, de s'emparer de la voiture d'un photographe de presse garée à proximité de l'avenue Foch.** Celui-ci guettait l'arrivée de Caroline de Monaco chez ses parents. Ayant entendu des coups de feu, il venait de se précipiter hors de sa voiture pour faire des photos.

Nathalie Ménigon a tenté d'en profiter. C'est pour elle un ultime baroud d'honneur : son arme est vide et les policiers parviennent à la maîtriser. Non sans mal d'ailleurs. Elle se défend « bec et ongles », distribuant des coups de pied aux policiers. **« Je suis l'Action directe »,** hurle-t-elle, déchaînée.

Quant au photographe qui avait abandonné sa voiture portière ouverte, il a été un instant soupçonné de complicité. Les enquêteurs lui ont même passé les menottes avant de reconnaître sa bonne foi et de lui présenter leurs excuses.

Dans la 604 du couple Rouillan-Ménigon — la voiture a été volée le 10 septembre dernier à un automobiliste parisien — on a retrouvé un troisième pistolet 11,43. Quant à Nathalie Ménigon, elle était en possession de deux cartes d'identité vierges appartenant, selon toute vraisemblance, au lot de documents administratifs volés le 4 août dernier par un commando de terroristes dans une annexe de la mairie du 14e arrondissement.

Cet indice, qui semble impliquer la participation des deux jeunes gens à l'opération, démontre également que **plusieurs membres du réseau « Action directe » sont encore en liberté.** Selon les enquêteurs, ils pourraient être à l'origine du hold-up commis avenue Bosquet, il y a une quinzaine de jours.

**J.-M. B.**

*« Je suis l'Action directe », a crié Nathalie Menigon (notre photo) pendant que les policiers la désarmaient. Elle avait vidé deux chargeurs de 11,43 contre eux.*

France-Soir
15 SEP. 1980 CTD

# Des cousins des « Brigades rouges »

LE groupe « Action directe », qui a revendiqué une trentaine d'attentats depuis septembre 1979, est né sur les décombres du G.A.R.I. (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) et du N.A.P.A.P (Noyau armé pour l'autonomie populaire). Ses militants sont des activistes qui veulent créer des « Brigades rouges » à la française.

Le 18 septembre 1979, ils revendiquent trois attentats qui, fort heureusement, ne font pas de victimes. Pendant la nuit du samedi 16 au dimanche 17 septembre, quatre engins explosifs ont été déposés rue d'Estrées et avenue Duquesne (VIIe) devant les portes communes du ministère de la Santé et des services annexes du ministère du Travail.

**Quelques minutes plus tard, le dimanche 17, en fin d'après-midi, une rafale de pistolet-mitrailleur est tirée contre le bureau de Robert Boulin, alors ministre du Travail, 127, rue de Grenelle (VIIe).** Cette fois, l'attentat a de nombreux témoins, et les enquêteurs disposent d'un signalement précis des agresseurs. Il s'agit déjà de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon.

Les 3 et 5 février derniers, nouveaux attentats d'« Action directe » contre l'inspection du Travail.

**Cinq jours plus tard, c'est « l'Immobilière construction de Paris » qui est visée. Puis le 10 mars c'est au tour de la Société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance.** Une semaine après une bombe, signée « Action directe », explose dans le couloir d'un immeuble connu pour abriter certains services administratifs de la D.S.T.

## Activisme

**Le 18 mars dernier, le groupe « Action directe » tente d'abattre Robert Gallet, ministre de la Coopération. Un homme et une femme, selon toute vraisemblance, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, ont ouvert le feu sur les fenêtres du bureau du ministre, heureusement absent pendant quelques instants. Une balle a traversé de part en part son fauteuil.**

Le 28 mars dernier, la chance qui, jusqu'alors a souri aux terroristes, change de camp. Quinze activistes, membres du réseau, sont interpellés dans la région parisienne et déférés devant la Cour de Sûreté de l'Etat. « Action directe » est ébranlée mais Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon ont réussi à échapper aux enquêteurs. Ce sont eux, probablement, qui sont responsables des attentats contre les ordinateurs de Philips et d'Honeywell à Toulouse. « Action directe » a aussi revendiqué l'explosion d'une bombe à la consigne de l'aérogare d'Orly, le 12 juin. Sept des huit membres de l'équipe chargée du nettoyage ont été blessés, dont deux très grièvement.

Les membres du réseau « Action directe » **sont également soupçonnés d'avoir participé à l'attaque contre une annexe de la mairie du 14e arrondissement, le 4 août dernier.**

Enfin, le groupe « Action directe » est soupçonné d'avoir entretenu et d'entretenir encore des relations de cousinage avec certaines organisations terroristes d'extrême-gauche en Italie et en Allemagne.

## Agit' press

**ACTION DIRECTE.** Communiqué annonçant la parution du n° 4 de cette publication :

*« Parce que l'armée et la militarisation de la société constituent un des ultimes recours pour la bourgeoisie en déroute et que l'anti-militarisme est pour les anarcho-syndicalistes une dimension naturelle de leur lutte contre l'Etat et l'esclavage salarié. ACTION DIRECTE N° 4 dresse un bilan provisoire et serein de 5 années d'antimilitarisme sur la région. Parce que nous voulons ajouter à l'effort de rigueur dans la réflexion comme dans les actes — qui fait la réussite de l'U.L. CNT Lille — un effort dans la qualité de publication de notre bulletin, ACTION DIRECTE passe à 42 pages en off-set et photos... ».* Participation aux frais : 5F/N° (*plus frais de transport*). Ecrire : CNT U.L. de Lille - 51, rue de Gand - 59 000 Lille.

Libération
15 SEP. 1980

France-Soir
15 SEP. 1980

# Les R.G. tombent sur «Action directe»

Est-ce la fin de « *l'Organisation Action Directe* » ? C'est vraisemblable. En effet, ce groupe ou ce groupuscule semblait trop lié à la personnalité de Jean-Marc Rouillan pour qu'il lui survive. Ou bien « *Action Directe* » ne sera plus qu'un sigle à la disposition de tous ceux qui auront envie de l'utiliser. C'est là peut-être le message d'« *Action Directe* » puisque dans un communiqué, cette organisation affirmait : « *Notre appellation n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large* ».

« *OAD* », comme ils s'abrégeaient, était né dans la brume. Celle des lendemains de GARI. Des lendemains de NAPAP. les GARI avaient été l'ultime survivance de la lutte libertaire antifranquiste en France. Les NAPAP avaient tenté de prolonger l'esprit de la « *Nouvelle Résistance Populaire* » maoïste en la frottant aux théories autonomes venues d'Italie.

Et, dans cette « *mouvance* » incertaine allant des ex-gauchistes aux tout nouveaux jeunes « *autonomes* », certains avaient choisi de continuer à s'armer, à s'organiser...

Des services de police (tels que la DST et vraisemblablement les Renseignements Généraux) ont d'ailleurs suivi de très près cette réorganisation qui leur a sans doute permis de se « *brancher* » sur d'autres groupes européens, notamment italiens.

Après qu'une dizaine d'attentats, la plupart sans réelle gravité, aient été commis, peut-être effrayé par le mitraillage du ministère de la Coopération, la police décidait d'intervenir. En mars dernier, la nasse se referma sur une vingtaine de personnes. Parmi elles, quatre Italiens qui ont reconnu avoir participé au hold-up de Condé-sur-Escault mais qui n'ont rien de commun avec « *Action Directe* » si ce n'est les mêmes fournisseurs de faux papiers. Quant aux autres, certains d'entre eux ont été relâchés et aucun n'a reconnu sa participation au groupe « *Action Directe* ». Si les armes et les fausses pièces d'identité que l'on a retrouvées dans les appratements de certains d'entre eux peuvent éventuellement prouver qu'ils fournissaient un appui logistique à ce groupe, rien ne permet d'établir qu'ils ont participé aux attentats d'« *Action Directe* ». D'ailleurs le juge d'instruction de la Cour de Sûreté de l'Etat devant laquelle ils ont été déférés un peu hâtivement ne les a jamais interrogés à ce sujet.

Ils restaientceux qui avaient échappé au coup de filet et notamment Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Ménigon.

Samedi, quelques policiers des R.G. ont interrompu leur cavale et l'ont peut encore se poser quelques questions sur cette arrestation. En effet, les « *R.G.* » n'ont pas l'habitude de « *sauter* » ceux qu'ils surveillent. D'autres services en sont habituellement chargés. Alors ? Rouillan et son amie ont-ils été arrêtés par « *accident* » au cours d'une filature qui a mal tourné ?

*G.M*

**Libération**

*LE 15 SEPTEMBRE 1980*

ITINERAIRE

## «Sur la brèche» depuis l'exécution de Puig Antich en Espagne, en passant par «l'escamoteur» escamoté de Jérôme Bosch

# J-M Rouillan, des «GARI» à «l'OAD»

Né le 30 août 1952 à Auch dans le Gers, Jean-Marc Rouillant s'est trés vite senti concerné par l'Espagne de Franco. C'est vers 18 ans qu'il se serait engagé au côté d'un groupe libertaire espagnol, le MIL. En 1972/73, ce mouvement faisait des hold-up en Espagne et redistribuait l'argent à des ouvriers en grève. C'est à cette époque que Rouillan a fait connaissance de Oriol Sole, une des figure marquante du MIL qui mourra lors d'une tentative d'évasion de la prison de Ségovie. L'arrestation d'une douzaine de membres du MIL, puis l'exécution de l'un d'entre eux, Salvador Puig Antich, garotté le 3 mai 1974, marquera profondément toute la mouvance libertaire, en France comme en Espagne. D'autant que les anars du MIL ne bénéficieront pas, de la part de la gauche, de la solidarité qui entoure les autres victimes du franquisme.

C'est dans cette situation que se créent les *«Groupes Autonomes d'Action Internationaliste »* (GARI) qui, face à l'inefficacité des formes traditionnelles de soutien, passent à l'action : attentat contre des lignes à haute tension, des voies ferrées, le consulat d'Espagne à Toulouse, la caravane du Tour de France jusqu'à l'enlèvement, le jour de la mort de Puig Antig, du directeur de la banque de Bilbao à Paris. Sa libération, le 22 mai 1974 s'accompagnera de onze arrestations et, après quelques actions, la coordination des GARI décidera de se dissoudre le 30 juillet de la même année.

Jean-Marc Rouillan était, quant à lui, interpellé le 20 septembre 1974 dans le cadre de l'enquête sur les actions commises par les GARI ou les diverses formes d'organisation qui leur avaient succédé. Il était mis en liberté conditionnelle en mai 1977 attendant un procés qui n'a toujours pas eu lieu. Ensuite, il allait être arrêté à deux reprises, gardé à vue et relâché. La première fois le 23 mars 1978, rue Belfond alors, qu'armé il était en compagnie de divers militants appartenant au comité de soutien aux détenus des NAPAP. La deuxième fois dans la nuit du 12 au 13 juillet 1978 à Toulouse en compagnie de Nathalie Ménigon. Cette fois encore on retrouvait dans un appartement plusieurs armes et un gilet pare-balle. Innocenté par trois des interpellés qui allaient faire quelques mois de prison, il était laissé en liberté.

Ces diverses arrestations non suivies de poursuite laissaient à penser que certains services de police avaient délibérément choisi de laisser Rouillan et quelques-uns de ses amis en liberté afin de suivre leurs déplacements et leurs activités. Par ailleurs, la même année, les policiers établissaient sa responsabilité dans le vol du tableau de Jérôme Bosch - *« l'escamoteur »* - dérobé au musée de St Germain en Laye. Alors qu'un de ses complice présumé était interpellé lors d'une tentative d'échange du tableau Rouillan parvenait à s'enfuir.

C'est dans ce contexte que naissaient les divers groupes clandestins qui allaient donner naissance au mouvement *« Action Directe »* On retrouvait parmi eux quelques ex-droit communs et de jeunes militants se situant dans la *« mouvance »* NAPAP, l'organisation qui avait revendiqué l'assassinat du meurtrier de Pierre Overney, le vigile Antoine Tramoni.

## Les attentats d'«Action directe»

**1er mai 1979** : attentat contre le siège du CNPF.

**15 septembre** : attentat contre le Ministère du Travail.

**16 septembre** : attentat contre le siège de la SONACOTRA.

**26 septembre** : attentat contre la délégation pour l'emploi (DPE).

**3 février 1980** : attentat contre l'Inspection du travail à Paris.

**10 février** : attentat contre l'UPCI (société immobilière).

**10 mars** : attentat contre la SEMIREP (promotion immobilière).

**16 mars** : attentats contre certains locaux de la DST dans le 13ème arrondissement à Paris.

**18 mars** : mitraillage du ministère de la Coopération.

**15 avril** : attentat contre le ministère des Transports.

**9 juin** : incendie de certains locaux de l'université Rennes 1.

**12 juin** : l'explosion d'une bombe à Orly qui a blessé sept membres d'une équipe de nettoyeurs.

En ce qui concerne les deux derniers attentats, la participation d'Action Directe n'est pas clairement établie.

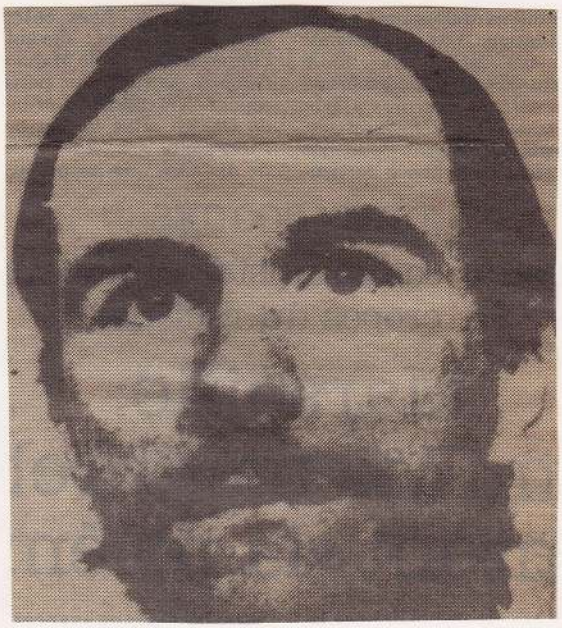

Libération
15 SEP. 1980

BROUILLONS

Samedi à 18 heures, rue Pergolèse

# Trois scénarii pour une arrestation

Objets de mandats d'arrêt à diffusion nationale urgente, délivrés le 1er avril dernier par la Cour de sûreté de l'Etat, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon ont été arrêtés samedi à 18 heures, rue Pergolèse, à deux pas de la Porte Dauphine, dans le 16ème, par une dizaine de policiers des Renseignements Généraux. C'est une certitude. Mais c'est bien la seule que l'on puisse établir à l'issue de la fusillade qui a rompu la traditionnelle quiétude de ce quartier bourgeois. Parce que, pour ce qui est des circonstances de l'arrestation, on nage en plein roman policier. En pleins brouillons, plutôt. Hier après-midi, on n'en était pas moins qu'au troisième scénario.

Première version : AFP, samedi, 21h30. Une version dont la source principale est le ministère de l'Intérieur : « *c'est samedi en fin d'après-midi que les enquêteurs parvenaient à repérer une 604 conduite par Jean-Marc Rouillan. Son amie Nathalie Ménigon était à ses côtés. Filée par des voitures de police, la 604 stoppait rue Pergolèse, à hauteur de l'avenue Foch, à 18 heures. Aussitôt, une dizaine de policiers entouraient la voiture. Immédiatement maîtrisé, Rouillan ne put faire usage d'un pistolet 11,43 qu'il avait sur les genoux, une balle dans le canon, ni de la grenade posée à ses pieds. Nathalie Ménigon, en revanche, ouvrait le feu sur les policiers et vidait deux chargeurs de 11,43. Les policiers ripostaient et c'est au cours de la fusillade que les deux occupants d'une Porsche, qui passait à ce moment-là rue Pergolèse, furent légèrement blessés* ». Nous reviendrons sur cet incident révélateur.

Deuxième version : *Le Journal du Dimanche*. Une version radicalement différente. Primo, les policiers déclarent ignorer qui ils suivaient : « *il s'agissait de suspects, a révélé un enquêteur. Nous cherchions à en savoir plus sur leur compte. Si nous avions supposé qu'il s'agissait de des membres recherchés d'Action directe, nous aurions alerté la brigade antiterroriste, mieux entrainée que nous pour opérer une telle arrestation* ». Secunde, Secundo, ce sont Rouillan et sa compagne, conscients d'être suivis, qui ont précipité les évènements : « *soudain, ils veulent brusquer les choses. Dans l'impossibilité de semer leurs poursuivants, ils prennent carrément la fuite. Les policiers interviennent alors à visage découvert. S'ils maitrisent assez facilement Rouillan, Nathalie Ménigon, en revanche, parvient à leur échapper. Elle est armée d'un pistolet 11,43. Elle ouvre le feu sur les policiers qui répliquent* ». Suit l'épisode de la Porsche. Puis : « *Si Rouillan a été maîtrisé, sa compagne n'est toujours pas neutralisée. Elle avise une voiture, tente d'y pénétrer. C'est là que les inspecteurs parviennent à la neutraliser. Le véhicule a pour propriétaire l'un des photographes en faction pour Caroline de Monaco (NDR: Patrick Sicoli de l'agence Gamm) suspectant une complicité entre la terroriste et le photographe, les policiers arrêtent celui-ci* ».

Troisième version : AFP, dimanche, 15 heures. Pour l'essentiel, l'agence reprend sa première description. Avec une nuance qui a son importance : les policiers sont intervenus alors que « *le couple, descendu d'une 604 gris sombre, s'apprêtait à pénétrer dans l'immeuble du numéro 62* ». Deux détails, enfin : le photographe interpellé a été « *ceinturé et fouillé sans ménagement* » ; le bilan des seize balles tirées par Ménigon s'élève à un pantalon policier troué. Conclusion : les policiers ont des pantalons larges.

Autre conclusion, mais générale cette fois, la police n'a peut-être pas envie que l'on puisse établir le film exact de cette arrestation. L'épisode de la Porsche en est la parfaite illustration. Les trois versions relatées ci-dessus laissent toutes à penser que ses deux occupants ont été légèrement blessés par des balles perdues. Or, une demi-heure à peine après la fusillade, et avant même que l'on parle des deux membres d'Action directe, l'AFP annonçait : « *les policiers, en civil, et au nombre d'une dizaine environ, ont ouvert le feu sur deux hommes âgés d'environ 30 ans qui, dans une voiture blanche de marque Porsche, se trouvaient à la hauteur du 57 rue Pergolès. L'un des deux hommes a été blessé, il a été immédiatement arrêté, ainsi que son compagnon* ».

Un peu plus tard, l'AFP précisait que la Porsche avait voulu faire marche arrière en voyant la fusillade. Les policiers, qui ont sans doute pensé alors avoir affaire à des complices, ont ouvert le feu sur les deux hommes, avant de les sortir de la voiture et de leur passer les menottes. Ils sont restés sous un porche avec le photographe de Gamma et Rouillan, le temps que la police comprenne sa méprise. « *C'est une bavure* », criait l'un d'eux aux passants...

Une « *bavure* » sans conséquence, certes. Mais elle démontre quand même que les policiers ne dominaient pas tout-à-fait la situation. A se demander s'ils ne l'ont pas plutôt subie que créée. D'autant que leur qualité de membres des Renseignements Généraux n'est pas pour en faire, justement, les hommes de la situation.

*D. FROT*

# Les R.G. tombent sur «Action directe»



Libération
15 SEP. 1980

## Animateurs d'« Action directe », Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon suivaient les traces d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof

# Le couple fou du terrorisme français

**Le groupuscule révolutionnaire d'extrême gauche « *Action directe* » a été décapité par l'arrestation, samedi rue Pergolèse, à Paris (16e), de Jean-Marc Rouillan, 28 ans, son créateur, fiché depuis 1974 comme « dangereux terroriste anarchiste » et de sa compagne Nathalie Menigon, 23 ans, soupçonnés de nombreux attentats et hold-up. Devant les policiers qui les interrogent sans relâche, ces émules des « Baader-Meinhof » allemands restent muets. Mais les enquêteurs disposent encore de quatre jours pour recueillir leurs aveux et tenter de découvrir leurs complices et leurs projets criminels. Passé ce délai, ils seront déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat.**

PAR JEAN-CHARLES REIX
ET SERGE CHAUVEL-LEROUX

S'il n'est pas l'unique leader dans lequel se reconnaissent tous les terroristes français, Jean-Marc Rouillan n'en est pas moins un des chefs historiques de la « mouvance libertaire » passée en quelques années de la contestation théorique à l'action violente en France.

« *Action directe* » est un peu l'enfant de ce jeune Toulousain considéré pourtant comme un « vétéran » de la subversion pour avoir, dès l'âge de dix-huit ans, rejoint en Espagne les milieux anti-franquistes.

Fort d'un passé qui, entre plusieurs séjours dans les geôles espagnoles et françaises, le vit tour à tour membre des groupes d'action révolutionnaire internationaliste (G.A.R.I.), des noyaux armés pour l'autonomie populaire (N.A.P.A.P.), puis des fameux Autonomes, il décida en 1978 de « fédérer » les rescapés de ces mouvements clandestins.

Dans un premier temps, aidé surtout par des marginaux, des squatters, des petits délinquants, des héritiers déçus de « mai 1968 », par quelques jeunes femmes aussi, Rouillan invente et impose le signe « Action directe » en référence à un slogan anarchiste de la fin du XIXe siècle.

La méthode est simple : dès qu'un attentat est commis, dès qu'un sabotage est effectué, dès qu'un événement violent survient, « Action directe » revendique le méfait en téléphonant aux agences de presse. Toulouse détient à cet égard le record des destructions d'édifices ou de dégradations d'ordinateurs clairement attribuées par la police à des activistes locaux mais tous revendiquées abusivement par « Action directe ».

A Tours aussi, six attentats dont les auteurs, des étudiants principalement, ont été arrêtés récemment avaient été signés « Action directe » et ce même organisme avait longtemps tenté de faire croire qu'il détenait Michel Maury-Laribière, le P.-D.G. charentais enlevé en fait le 28 juin dernier par des petits malfaiteurs.

Une fois son but atteint – faire parler de son mouvement – il restait à Jean-Marc Rouillan à imposer sa philosophie, son style et son personnage. Un message simpliste mais évocateur sera communiqué à plusieurs reprises à la presse : « *Il s'agit de bousiller la société pourrie en visant les institutions et les hommes qui la servent par des actions armées, en s'appuyant sur les forces populaires.* » Voilà pour la philosophie.

## Attaque à la mitraillette

Le style, c'est l'attaque surprise. Poser des charges explosives mais surtout montrer sa force en arrosant de balles, en plein jour, le siège du C.N.P.F. à Paris (1er mai 1979) , en mitraillant le ministère de la Coopération (18 mars 1980), en tirant au bazooka sur le ministère de l'Equipement (15 avril 1980). Au cours de ces opérations auxquelles il participe directement, Rouillan

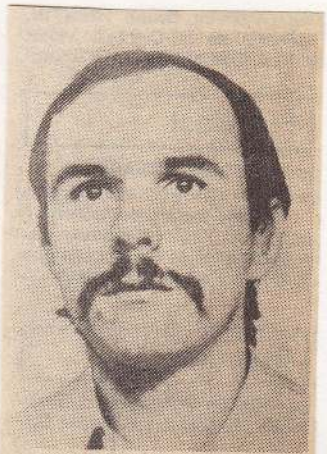

**Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, animateur d'« Action directe », le plus dangereux terroriste français.**

LE FIGARO
15 SEPT. 1980

**Surexcitée, une véritable furie, Nathalie Menigon, vingt-trois ans, la compagne de Jean-Marc Rouillan, qui vient de vider deux chargeurs de colt 45 sur les policiers, injurie les journalistes...**

affirme son personnage de « Baader français ». Il agit à visage découvert et, à chaque fois, les nombreux témoins décrivent « *un petit jeune homme brun à la forte moustache vêtu d'un long imperméable kaki sous lequel il dissimule un pistolet mitrailleur* ».

Et pour chacun de ces attentats, on remarque à ses côtés « *une jeune femme excitée mais déterminée faisant aussi le coup de feu avec froide détermination.* »

Mais il ne s'agit pas toujours de sa compagne Nathalie Menigon, la « furie » que les inspecteurs des Renseignements généraux ont eu tant de mal à maîtriser samedi, à Paris. Les égéries de la bande à Rouillan sont nombreuses et aussi dangereuses que celles de la bande à Baader. Sans doute pour copier les Allemandes. On les soupçonne de certains hold-up comme ceux voici trois mois de la rue La Fayette et, la semaine passée, de l'avenue Bosquet où elles n'hésitèrent pas à tirer sur la police. Car le nerf de la guerre menée par « Action directe » contre la société était tout simplement fourni par de retentissantes attaques de banques.

D'où venaient les armes et où les terroristes français apprenaient-ils à s'en servir ? Pour s'en faire une idée, il faut à nouveau plonger dans le passé de Rouillan. Dans les années 76-77, il cachait si peu ses sympathies propalestiniennes que les Renseignements généraux l'avaient photographié, à la terrasse d'un café toulousain, arborrant le célèbre couvre-chef de Yasser Arafat.

Il était alors notoire que des Français étaient financés, équipés et entraînés, avec des Italiens et des Allemands, en Libye. Certains furent même aperçus dans des camps palestiniens au Liban. Auparavant, en 1972, l'expérience de la clandestinité, de la subversion, des plasticages et du maniement des armes était enseigné... en France.

## Bizarre mansuétude

A preuve, la descente que la police effectuait cette année-là dans une ferme du Languedoc-Roussillon louée par Rouillan et Salvador Puig-Antig, le révolutionnaire antifranquiste qui, plus tard, sera exécuté au garrot à Barcelone. Les policiers découvrirent que cette ferme avait servi de base de repli et de camp de formation pour plusieurs terroristes. Ils saisirent des armes, des explosifs, des faux papiers, du matériel d'imprimerie et des tracts.

Rouillan s'était enfui à travers champs mais les enquêteurs l'arrêtaient deux ans plus tard, en 1974, alors qu'il transportait de la dynamite. Et il avouait, déjà, plusieurs attentats et attaques de banques. Malgré cela, celui qui



LE FIGARO
15 SEPT. 1980

était dès lors fiché comme « *dangereux terroriste anarchiste* », bénéficiait de bizarres mesures de clémence. Le voici libéré en 1977, repris le 23 mars 1978 à Paris alors qu'il circule armé, inculpé à nouveau... mais laissé parfaitement libre de ses mouvements.

Une liberté si peu surveillée que, quelques mois après, en décembre 1978, il se livre avec des « *autonomes* » au cambriolage du musée de Saint-Germain-en-Laye. L'inestimable « *Escamoteur* » de Jérôme Bosch passera entre ses mains avant d'être récupéré chez un receleur connu pour ses idées gauchistes.

C'est aussi à cette époque que Rouillan lance « *Action directg directe* » après que les N.A.P.A.P. auxquels il était affilié eurent été décimés par la police, à la suite de l'assassinat de Pierre Tramoni, le vigile de la Régie Renault soupçonné lui-même du meutre de Pierre Overney, un jeune militant de mai 1968 venu prêcher sa bonne parole aux ouvriers de Billancourt.

A ce moment-là aussi, des contacts sont noués entre « Action directe » et les Brigades rouges d'Italie. Echange d'idées, d'hommes, d'argent, d'armes. Des terroristes italiens sont accueillis et cachés en France, dans le Var et en région parisienne. Ils participent, avec leurs amis français, au fantastique hold-up de Condé-sur-Escaut. Six millions de francs, soit la paye des ouvriers mineurs, disparaissent ainsi, fin 1979, des coffres de la Caisse d'épargne de cette localité du Nord.

Mais ce hold-up sonne le glas de la plupart des terroristes français et italiens car l'enquête de la brigade antigang aboutit au coup de filet du 28 mars 1980 contre une trentaine de suspects. Après six jours de garde à vue, dix-neuf personnes étaient inculpées par un magistrat de la Cour de sûreté de l'Etat.

Ce jour-là cependant, les policiers trouvaient vide l'appartement de la rue des Pyrénées à Paris oùRouillan vivait habituellement avec Nathalie Menigon. Cette fille d'ouvriers de 23 ans, née à Enghien-les-Bains, était fichée à la brigade des stupéfiants.

Elle trouvait dans la drogue l'agressivité nécessaire à ses entreprises. Ce serait elle qui, le 5 août dernier, aurait attaqué, pistolet au poing, la mairie du 14e arrondissement pour y voler des cartes d'identité. Ce sont en tout cas les investigations menées après ce coup d'éclat qui ont remis la police sur les traces des « Baader-Meinhof » français.

## Fusillade en plein 16e

Et c'est au terme d'une longue filature que les policiers des Renseignements généraux, qui ne savaient pas encore qu'ils avaient affaire au chef suprême du groupe « Action directe » les ont appréhendé.

Il était 18 h samedi, rue Pergolèse (16e), près de l'avenue Foch, lorsque les inspecteurs ont bondi sur le jeune couple, descendu d'une Peugeot 604 gris sombre et qui s'apprêtait à pénétrer dans l'immeuble du numéro 62.

Aussitôt maîtrisé, Jean-Luc Rouillan ne put faire usage de l'arme redoutable, un colt 45 de calibre 11,43 avec une balle engagée dans le canon dont il disposait. Nathalie Menigon, une jeune femme brune, échappant, elle, aux policiers, n'hésita pas pour sa part à engager une fusillade qui n'eut que par miracle aucune conséquence fatale. A quelques mètres en effet, un groupe de photographes et de curieux attendaient le retour à son domicile de la princesse Caroline de Monaco. Armée elle aussi d'un colt 45, Nathalie Menigon déchargea son pistolet sur les policiers lancés à ses trousses, provoquant une riposte nourrie. Un premier chargeur terminé, la jeune terroriste en engagea un second, qu'elle vida également, tirant au total 16 balles. La fusillade dura ainsi plusieurs interminables minutes, « Arrosant » toute la rue Pergolèse et touchant légèrement les deux occupants d'une Porsche blanche qui passait à ce moment-là, ajoutant à la confusion. L'un d'eux, M. Philippe Smadja, 23 ans, fut éraflé au visage, le second Patrick Hazan fut atteint d'une balle en retour au bras gauche – heureusement sans gravité.

Profitant d'un instant de flottement, Nathalie Menigon tenta alors de s'enfuir en bondissant dans sa voiture, stationnée un peu plus loin, d'un photographe de presse M. Patrick Sicoli qui guettait le retour de Caroline de Monaco. Ce n'est qu'à ce moment que les hommes des Renseignements généraux, surpris par la violence et la précision de la fusillade, parvinrent à maintenir la jeune femme. « *Une véritable furie* », raconte l'un d'eux. Une fois désarmée et solidement maintenue, elle jetait encore des coups de pieds et griffait les policiers, lançant à la cantonade : « *Je suis d'Action directe.* »

Il semble que ce soit à ce moment là que les enquêteurs ont compris l'importance de leur prise. Les deux terroristes ont alors été conduits au quai des Orfèvres tandis que les deux automobilistes étaient soignés dans un hôpital parisien.

**LE FIGARO**
15 SEPT. 1980

TERRORISME

# Deux dangereux activistes arrêtés à Paris

**La police a appréhendé samedi en fin d'après-midi à Paris deux terroristes membres de l'organisation « Action directe ». A l'issue d'une fusillade qui a fait deux blessés, Jean-marc Rouillan et Nathalie Menigon, responsables de nombreux attentats ces derniers mois et qui faisaient l'objet d'un mandat d'arrêt, ont été incarcérés.**

**l'Humanité**
15 SEPT. 1980

C'est samedi vers 18 heures que les enquêteurs sont parvenus à prendre en filature la 604 de Rouillan et de Menigon qui étaient recherchés depuis le mitraillage le 18 mars dernier du bureau de M. Galley, ministre de la Coopération.

Profitant d'une halte de la 604 rue Pergolèse, les policiers ont cerné le véhicule et maîtrisé sans coup férir son conducteur, Rouillan, qui était en possession d'un pistolet 11,43 et d'une grenade. Toutefois sa compagne, elle-même armée d'un 11,43, parvenait à ouvrir le feu et provoquait la riposte des policiers. C'est au cours de la fusillade que les deux passagers d'une voiture qui circulait à proximité furent légèrement blessés.

Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, âgés respectivement de 28 et de 23 ans, étaient loin d'être des inconnus des services de police. Le premier, activiste anarchiste notoire, a été interpellé une première fois en 1974 pour transport d'armes et d'explosifs. Reconnaissant sa participation au nom du Groupe d'action révolutionnaire internationaliste (GARI) à de nombreuses actions violentes et notamment à l'attaque de banques, il était remis en liberté au mois de mai 1977. Arrêté à nouveau un an plus tard pour détention d'armes il était laissé en liberté.

Rouillan et Menigon pourraient ainsi avoir participé aux actions menées du printemps 1979 au printemps 1980, notamment contre le siège du C.N.P.F., le ministère du Travail et celui de la Coopération.

Le groupe « Action directe », qui, sous la phraséologie ultra-« révolutionnaire », préconise le maniement du pain de plastic comme moyen de changement et donc ne fait que renforcer le pouvoir en place, serait lié à d'autres groupes terroristes européens, et notamment aux Brigades rouges italiennes.

*L'ARRESTATION MOUVEMENTÉE DE JEAN-MARC ROUILLAN ET DE NATHALIE MÉNIGON*

# Les deux animateurs présumés du groupe Action directe seraient tombés dans une souricière

**Considérés comme les principaux animateurs du groupe terroriste Action directe, Jean-Marc Rouillan et sa compagne, Nathalie Ménigon, ont été arrêtés samedi 13 septembre à Paris, vers 18 h. 15, à la hauteur du 62 de la rue Pergolèse (16e), dans des circonstances qui demeurent mal expliquées. Les deux jeunes gens ont été déférés dimanche soir au parquet de la Cour de sûreté de l'État.**

Selon le cabinet du ministère de l'intérieur, une équipe de dix policiers des renseignements généraux, auxquels s'étaient joints plusieurs policiers de la brigade criminelle, suivaient, comme chaque jour depuis plusieurs semaines, le couple qui circulait à bord d'une 604 grise.

Selon les policiers, la filature aurait été interrompue brusquement quand Nathalie Ménigon, descendant de la voiture, aurait aperçu ses suiveurs. Découverts, les policiers auraient été contraints de procéder immédiatement aux arrespations. Celle de Jean-Marc Rouillan aurait eu lieu sans difficulté, les policiers parvenant à le ceinturer avant que celui-ci n'ait eu le temps de faire usage de son revolver de calibre 11,43 et d'une grenade.

L'arrestation de la jeune femme a failli tourner à la « bavure ». Nathalie Ménigon a eu le temps, selon les policiers, de vider deux chargeurs de 11,43 *« sur tout ce qui bougeait dans la rue »*, sans toucher personne avant d'être appréhendée à son tour. Elle devait aussi tenter de s'emparer de la voiture d'un photographe de l'agence Gamma, M. Patrick Siccoli, qui attendait à proximité immédiate, le retour, rue Pergolèse, de la princesse Caroline de Monaco. Les policiers croyant avoir affaire à un complice, ceinturèrent sans ménagement ce photographe avant de lui présenter leurs excuses.

Croyaient-ils aussi que Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon avaient un rendez-vous avec d'autres terroristes ? Les enquêteurs devaient aussi ouvrir le feu sur deux jeunes gens, MM. Philippe Smadja, âgé de vingt-trois ans, et Patrick Hazan, âgé de vingt-quatre ans, qui, à bord d'une Porsche, tentaient de se dégager du lieu de la fusillade. L'un d'eux a été blessé au bras. Les policiers n'auraient compris leur méprise qu'après avoir interpellé ces deux témoins à qui ils présentèrent leurs excuses.

Cette version officielle est cependant démentie, pour partie, par certains policiers parisiens. De source sérieuse, on expliquait, ci lundi 15 septembre, que les policiers des R.G. avaient agi seuls, sans faire appel à la section anti-terroriste de la brigade criminelle, après avoir appris que le couple devait se rendre samedi après-midi, vers 18 heures, au 62 de la rue Pergolèse. Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon seraient, dans ce cas, tombés dans une véritable souricière.

Ces renseignements sont confirmés par les témoignages d'habitants de la rue Pergolèse. La concierge d'un garage, situé au numéro 57 de la rue, assure avoir accueilli les policiers dès le matin. Ceux-ci auraient même placé une voiture dans le garage. D'autres policiers se seraient postés sur les toits.

Sans doute étaient-ils sûrs de leur information et de l'heure d'arrivée des deux terroristes. Ils n'auraient, en effet, fait fermer un café et un restaurant que vers 17 h 30.

Nathalie Ménigon aurait été en possession, au moment de son arrestation, de deux cartes d'identité vierges, qui font partie d'un stock de documents administratifs volé, le 5 août, par un commando comprenant deux jeunes femmes, au commissariat du 14e arrondissement (*le Monde* du 7 août). Cette arrestation mouvementée risque, selon certains policiers, de retarder l'interpellation des derniers membres d *« Action directe »* encore en liberté, notamment de ceux qui sont soupçonnés d'avoir participé, selon les policiers, à l'attaque, le 5 août, de l'agence du Crédit Lyonnais, avenue Bosquet, dans le 7e arrondissement (*le Monde* du 3 septembre). Les deux jeunes gens, qui ont été déférés, dimanche soir, au parquet de la cour de sûreté de l'Etat, n'auraient pas révélé le lieu de leur *« planque »*. — Ph. Bg.

## *Une vingtaine d'attentats en un an*

**Depuis le 1er mai 1979, une vingtaine d'attentats ont été revendiqués par Action directe, ce qui ne signifie pas que ce groupe en soit toujours l'auteur. Ainsi, après l'enlèvement, le 28 juin, de M. Michel Maury-Laribière, des correspondants anonymes avaient revendiqué ce rapt au nom d'Action directe auprès de l'Agence France-Presse et du quotidien « Libération ».**

**— 1er mai 1979 : « attaque » du siège du Conseil national du patronat français à Paris ;**

**— 15 septembre 1979 : attentat contre le siège de la Sonacotra ;**

**— 16 septembre 1979 : série d'attentats contre des locaux du ministère du travail et de la participation à Paris ;**

**— 25 septembre 1979 : attentats contre la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et de la Délégation régionale pour l'emploi de l'Ile-de-France ;**

**— 3 et 5 février 1980 : attentats contre l'inspection du travail à Paris ;**

**— 10 février 1980 : attentat contre les locaux de l'Immobilière construction de Paris ;**

**— 10 mars 1980 : attentat contre le siège de la Sémirep (Société d'économie mixte de rénovation du quartier Plaisance), dans le quatorzième arrondissement, à Paris ;**

**— 18 mars 1980 : attentat au pistolet mitrailleur contre le ministère de la coopération à Paris. Sept impacts de balles sont relevés dans le bureau du ministre, M. Robert Galley, absent à ce moment-là ;**

**— 5 avril 1980 : incendie criminel dans les locaux de la société Philips Data Systems à Toulouse. Cet attentat est également revendiqué par le CLODO (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs) ;**

**— 8 avril 1980 : incendie criminel dans les locaux de C.I.I.-Honeywell-Bull à Toulouse ;**

**— 15 avril 1980 : attentat au lance-roquettes contre des locaux du ministère des transports à Paris, 30, avenue du Président-Kennedy (16e) qui abritent les bureaux du ministre, M. Joël Le Theule, et 34, avenue Marceau, Paris (8e). Le même jour, une explosion endommage, 208, rue Raymond-Losserand (14e), les bureaux des services de l'exploitation routière et de la sécurité routière ;**

**— 9 juin 1980 : incendie criminel à l'université Rennes-I.**

**— 12 juin 1980 : explosion d'origine criminelle à l'aéroport d'Orly-Ouest. Sept personnes d'une équipe de nettoyage sont blessées.**

## Des partisans de la « lutte armée » contre l'État

*L'arrestation de Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, et Nathalie Ménigon, vingt-trois ans, porte sans aucun doute un coup dur à l'organisation d'ultra-gauche Action directe, née au printemps 1979. Le tempérament et l'habitude de la clandestinité propres à J.-M. Rouillan — ancien militant anti-franquiste, puis membre d'un GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) — le désignaient en effet pour être le principal animateur d'un groupe qui s'est spécialisé dans les attentats à l'explosif et les mitraillages de façades de bâtiments publics.*

*Depuis six mois, la police s'employait à retrouver et arrêter J.-M. Rouillan et Nathalie Ménigon. Ces derniers lui avaient échappé, à la fin du mois de mars, lors d'une opération anti-terroriste qui s'était soldée par une vingtaine d'arrestations* (le Monde *du 1er avril). En raison de son passé de militant, J.-M. Rouillan — qui s'était organisé une série de « planques » à Paris — avait pu rester dans la clandestinité.*

*Originaire du Sud-Ouest, il avait été attiré très tôt par les idées anarchistes, et plus largement libertaires. Proche du MIL (Mouvement ibérique de libération), il s'est joint aux GARI qui apparaissent en 1974 pour lutter contre le régime franquiste. J.-M. Rouillan vit alors sous le nom de Sebas. Il est insoumis. Son passage aux GARI le mènera en prison, le 5 décembre 1974, pour détention, transports d'armes de guerre et d'explosifs. La Cour de sûreté de l'Etat est saisie du dossier, puis l'abandonne en mars 1976 au profit du tribunal de grande instance de Paris. L'instruction se poursuit donc, et J.-M. Rouillan recouvre la liberté le 25 mai 1977. L'affaire n'a pas encore été jugée.*

*Depuis lors, il vit dans la clandestinité. En 1979, la police l'accusera d'avoir dérobé, en compagnie d'un jeune autonome, un tableau de Jérôme Bosch, l'Escamoteur, à Saint-Germain-en-Laye. La toile de maître sera retrouvée, mais non J.-M. Rouillan qui semble se rapprocher, plusieurs années après les GARI, dernier fruit de la lutte libertaire anti-franquiste en France, des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), rejeton maoïste de la Nouvelle Résistance populaire (N.R.P.). L'apparition d'une mouvance autonome en France, même faible et divisée, sera pour lui l'occasion de nouer des contacts et de mettre sur pied un semblant d'organisation : le groupe Action directe.*

*L'idéologie du groupe restera toujours floue. En fait, les éventuels clivages « doctrinaux » s'estompent au profit d'un accord sur la base d'une « lutte armée » contre l'Etat. Il semble aussi que le groupe s'efforce de prendre, sinon d'entretenir, des contacts « techniques » avec des groupuscules étrangers. Les services spécialisés de la police semblent, en fait, bien au courant des faits et gestes d'Action directe. Ce groupe, qui selon certaines informations pourrait compter une cinquantaine de membres, n'en reste pas moins difficile à saisir pour la bonne raison qu'il s'apparente plus à un réseau informel qu'à une organisation classique.* — L. G.

175 Le Monde 16 SEPT. 1980

le quotidien de paris
16 SEP. 1980

TERRORISME

*Jean-Marc Rouillan, dirigeant du groupe « OAD », arrêté samedi en compagnie de son amie Nathalie Menigon, serait peut-être l'auteur, avec d'autres complices, du récent hold-up contre la mairie-annexe du XIe arrondissement*

# Action directe la main dans le sac

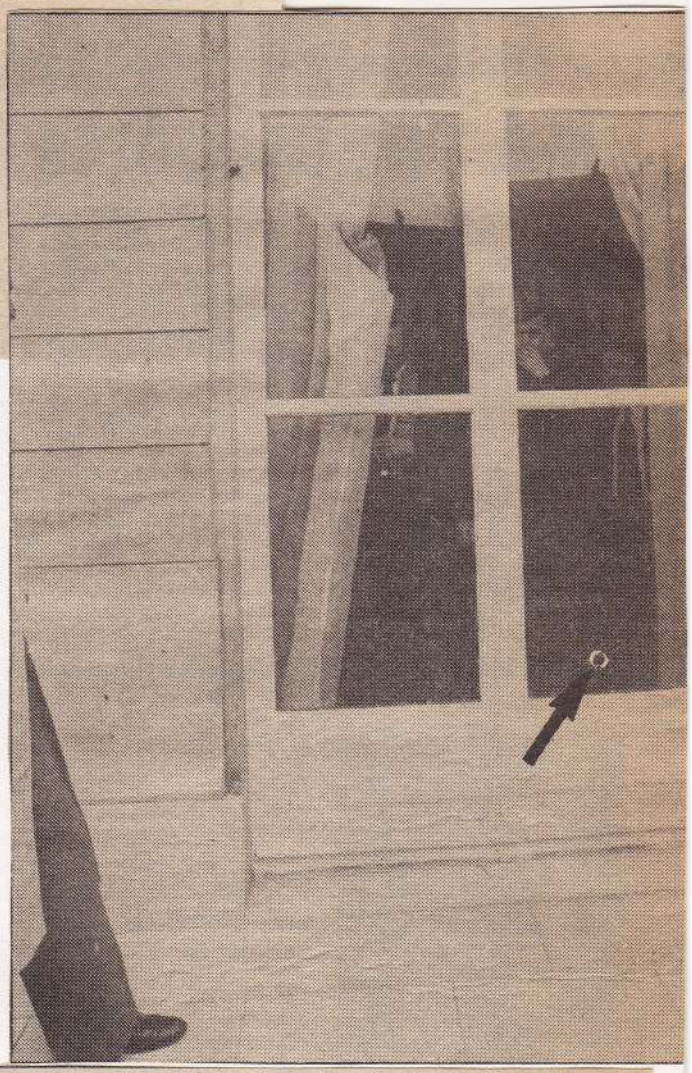

L'attentat contre le ministère de la Coopération le 14 avril dernier: gros calibre.

**Les deux premiers jours de garde à vue de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon — sur les six jours que prévoit le code de procédure pénale en matière de crimes contre la sûreté de l'Etat — ont permis d'y voir un peu plus clair, encore que la lumière soit loin d'être faite, sur les activités du couple vedette du groupe « Action directe ». Sans s'être laissés aller à de grandes confidences devant les policiers de la brigade criminelle, ils ont néanmoins reconnu l'ensemble des actions revendiquées par « OAD » depuis le mitraillage le 1er mai 1979 du bâtiment du CNPF, rue Pierre-1er-de-Serbie. Mais ils n'ont donné en revanche aucun détail sur leur participation personnelle à ces opérations.**

Ce n'est pas par hasard qu'ont été arrêtés samedi Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon. Et c'est dans un véritable chausse-trape qu'ils ont été attirés, au 62, rue Pergolèse (16e), où les attendait une équipe d'une dizaine de policiers de la brigade criminelle « branchés » par leurs collègues des Renseignements généraux. Ces derniers, à l'occasion probablement de longues et patientes filatures, avaient pu établir les contacts pris par Jean-Marc Rouillan avec des activistes italiens réfugiés à Paris. Notons à ce sujet qu'une terroriste italienne, Olla Girotto, militante du mouvement « Prima Linea », une tendance très dure du terrorisme italien et différente des Brigades rouges, avait été appréhendée le 28 mars dernier en compagnie de dix-sept militants d'Action directe, lors d'une gigantesque rafle.

L'arrestation des deux extrémistes laisse malgré tout planer de nombreuses zones d'ombre : comment les policiers sont-ils parvenus à attirer Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon samedi rue Pergolèse ? Faut-il croire que le réseau Action directe était directement infiltré par la police ?

Le silence est d'or autour des interrogatoires du jeune couple, et peu d'informations filtrent à travers les murailles du Quai des Orfèvres. Sans se montrer très prolixes sur leurs activités personnelles, ils ont admis la réalité de la « signature » d'Action directe à la plupart des attentats revendiqués depuis près de quinze mois, et les enquêteurs possèdent à présent des preuves de leur participation dans quelques-unes de ces actions, bien qu'ils en nient la réalité. C'est ainsi qu'ils réfutent les accusations portées contre eux dans l'attaque, le 4 août dernier, à l'antenne de police de la mairie du 14e arrondissement où 1 500 pièces d'identité vierges avaient été volées par un commando armé de quatre hommes et deux femmes. Mais il a été formellement établi que les faux papiers d'identité qu'avaient sur eux, au moment de leur arrestation, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon avaient été fabriqués à l'aide de documents dérobés ce jour-là. Cela peut évidemment s'expliquer par le fait que, sans être « montés au charbon », ils aient profité par la suite du produit du vol. On suppose que le couple pourrait également avoir joué un rôle dans le hold-up raté de l'avenue Bosquet qui, voici une quinzaine de jours, s'était terminé par une fusillade. Jean-Marc Rouillan et sa compagne-complice font l'objet d'un mandat d'arrêt délivré le 28 mars 1979 pour vols qualifiés et destruction d'édifice par explosifs. Ils avaient été confondus par les policiers dès le mois de décembre suivant pour le vol du tableau de Jérôme Bosch « l'Escamoteur ». Ces actions de droit commun peuvent paraître fort éloignées des motivations idéologiques qui animent ces deux « têtes pensantes » du groupe Action directe. Mais elles s'inscrivent dans une logique propre aux « gens en cavale » puisqu'elles leur fournissent un moyen d'existence personnel en même temps qu'un financement.

De nombreuses questions concernant « Action directe » restent encore sans réponse, et notamment celles-ci : quels sont réellement les attentats commis par le groupe depuis le 1er mai 1979 ? Quel est son rôle exact sur la plate-forme internationale du terrorisme rouge ?

Sur le premier point, ce n'est pas parce que Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon reconnaissent l'ensemble des attentats revendiqués qu'il faut tenir la chose pour acquise. Sur la vingtaine d'actions, seule la paternité de trois d'entre elles paraît acquise. L'attentat contre les locaux de la SOMIREP, le 10 mars de cette année, la fusillade huit jours plus tard contre le ministère de la Coopération, et enfin la bombe déposée le 15 avril au ministère des Transports. Les preuves permettant d'étayer ces convictions auraient été apportées par la découverte de documents lors d'une perquisition au domicile de Jean-Marc Rouillan, rue des Pyrénées (20e arrondissement). Sur le second point, l'information menée par le Parquet de la Cour de sûreté de l'Etat, qui prendra le couple en charge dès vendredi, permettra peut-être de mieux cerner les liens divers qui unissent, au sein de la grande amicale internationale du terrorisme, « Action directe » avec des réseaux étrangers.

**Hervé LAUMONT**

# COMMENT LA POLICE A PIEGE LES CERVEAUX D'« ACTION DIRECTE »

**JEAN-MARC Rouillan, interrogé depuis plus de 48 heures par les enquêteurs de la brigade criminelle a déjà reconnu que le groupuscule terroriste « Action directe » était à l'origine de onze attentats perpétrés sur le territoire national. Par contre, il n'a pas précisé sa participation à tel ou tel d'entre eux. Il nie farouchement qu'il est le chef de l'organisation révolutionnaire.**

Il ne cache pas qu'il se pose de nombreuses questions sur les circonstances de son arrestation. En effet, celles-ci ne sont pas encore très claires, Rouillan est vraisemblablement tombé dans un véritable piège.

Tout commence le **samedi à 16 heures.** Des policiers se présentent au 62, rue Pergolèse, dans le XVI[e] arrondissement.

**« Le président de la République doit emprunter votre rue ce soir** disent-ils à la concierge. **Nous redoutons un attentat, et nous allons occuper l'immeuble ».** Trois d'entre eux entrent donc dans la loge. Deux autres montent sur le toit, tandis que les deux derniers pénètrent dans un appartement du cinquième étage, dont les locataires MM. Gilles Breitman et Richard Valéanu, sont absents de chez eux.

D'autres enfin, se dissimulent dans le hall de l'immeuble d'en face. Ils sont équipés de radios, et leur mission consiste à alerter leurs collègues de l'arrivée de Rouillan et de son amie, qui sont donc attendus.

La concierge a elle reçu l'ordre de se réfugier dans sa chambre en compagnie de ses enfants.

18 heures, les policiers voient arriver la Peugeot 604 de Rouillan. Le terroriste a demandé à sa compagne Nathalie Menigon de l'attendre à l'extérieur et il monte directement au cinquième. C'est là que le rendez-vous lui a été fixé. Il sonne à la porte de face, où habite un couple d'orientaux, M. et Mme Matsui, l'occupant des lieux l'informe qu'il a fait erreur, et referme sa porte. A peine est-elle verrouillée, que l'autre s'ouvre, deux policiers surgissent sur le palier, et ceinturent Rouillan qu'ils font allonger sur le sol.

Dehors, Nathalie Menigon attend toujours. Elle s'impatiente. Lorsqu'elle voit descendre plusieurs hommes, elle comprend immédiatement que ce sont des policiers. Elle tente de fuir, sortant un colt 11,43 mm et tire seize fois. Ainsi, il semble bien que les inspecteurs n'étaient pas rue Pergolèse par hasard, ou à la suite d'une habile filature. Ils savaient bel et bien que Rouillan devait se rendre à cette adresse dans la fin de la soirée. Si le piège a bien fonctionné, restent à éclaircir les zones d'ombres qui subsistent sur le détail de l'opération.

**Christian CHARDON.**

LE MATIN DE PARIS
16 SEPT. 1980

177

Le Parisien
16 SEPT. 1980

# Action directe : Rouillan peu loquace

***Il refuse de préciser aux policiers sa responsabilité particulière dans les différents attentats revendiqués par son groupe***

**Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Ménigon, arrêtés samedi à Paris, sont toujours entendus à la brigade criminelle au Quai-des-Orfèvres à Paris. Ils reconnaissent leur appartenance au groupe Action directe, mais refusent de préciser s'ils ont fait partie des commandos qui ont attaqué différents établissements publics.**

LES deux jeunes gens nient notamment leur participation à une attaque de la mairie annexe du XIV[e] arrondissement de Paris, au cours de laquelle ont été volées par un commando 1 500 pièces d'identité vierges.

Les conditions de l'arrestation des deux jeunes gens sont toujours très mal connues. Il est établi que quatorze policiers attendaient le couple. Certaines informations font valoir que des inspecteurs étaient dissimulés dans le hall de l'immeuble de la rue Pergolèse. Il est évident qu'une telle concentration de forces de police implique qu'elles attendaient les jeunes gens. Reste à savoir dans quelles conditions les Renseignements généraux ont été avertis du déplacement de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon.

Les Renseignements généraux, en effet, ne sont pas des spécialistes de ce type d'opération. Pourtant, ce sont eux qui sont intervenus. A cela, deux explications : soit qu'ils ont été pris par le temps et n'ont pas pu alerter les services spécialisés comme la Brigade de recherche et d'intervention ; soit qu'ils ont voulu faire eux-mêmes cette double arrestation, jugée particulièrement importante.

Dans les deux cas, le résultat est que l'on est passé très près de la bavure. Un automobiliste a été légèrement blessé. Certains policiers estiment que la fusillade a eu lieu faute d'une bonne coordination de l'opération.

Après leur arrestation, les deux jeunes gens ont été conduits au 36, quai des Orfèvres, où ils sont entendus. Les faits qui leur sont reprochés sont instruits par le juge Legrand, de la Cour de sûreté de l'Etat, et le délai de garde à vue est de six jours.

Il est peu vraisemblable que les prochaines quarante-huit heures permettent d'avancer dans cette affaire, les deux jeunes gens se retranchant derrière le groupe dont ils font partie intégrante et dont ils assument globalement la responsabilité.

**J. B.**

L'interrogatoire du couple de terroristes se poursuit, mais...

# «Action directe» ne revendique jamais ses crimes de droit commun

## Ils pourraient le discréditer dans l'opinion publique

Jean-Michel BRIGOULEIX

AVEC l'arrestation de ses deux chefs, « Action directe » est décapitée. Mais une dizaine de terroristes durs des « Brigades rouges » françaises sont toujours en liberté. Et nul ne peut exclure l'hypothèse que ce dernier carré livre un ultime baroud d'honneur dans les jours à venir.

Une riposte au coup de filet des policiers qui ont interpellé, samedi, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon.

**Les enquêteurs disposent encore de quatre jours pour interroger le « couple terrible » du terrorisme français.** Un délai que les policiers vont mettre à profit pour tenter de percer les petits et les grands secrets du terrorisme d'extrême gauche, de démêler l'écheveau complexe des rapports entre l'organisation française et les grands réseaux d'activistes italiens, espagnols et allemands.

**« Action directe », c'est l'antenne française de cette internationale terroriste. Un groupe informel aux contours flous, à l'organisation peu structurée, bien de chez nous en somme.** Ses effectifs sont modestes : jamais plus d'une cinquantaine de militants décidés, et rarement plus d'une dizaine depuis le « vendredi noir » du 28 mars dernier, où une trentaine de sympathisants avaient été interpellés et quinze d'entre eux finalement déférés devant la cour de Sûreté de l'Etat.

C'est au début des années 70 qu'activistes français, italiens et espagnols ont commencé à se rencontrer. Il ne s'agissait alors, pour les Français, que d'apporter un soutien logistique aux terroristes de l'ETA ou des Brigades rouges opérant sur leurs territoires respectifs et se réfugiant en France après chaque coup. Ces Français, qui appartenaient alors au GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste), fournissaient armes et planques.

Mais bientôt ils brûlent à leur tour de passer à l'action. **Dans le Midi de la France, ils multiplient les attentats à la bombe. A l'école de l'ETA, et grâce à sa complicité, ils vont même enlever un directeur de la Banque de Bilbao.** Beaucoup de militants du GARI font aussi partie du **NAPAP (Noyau armé pour l'autonomie populaire), qui, le 23 mars 1977, revendique l'assassinat, à Limeil-Brévanne, de Jean-Antoine Tramoni,** un vigile des usines Renault qui avait abattu un manifestant gauchiste.

Début avril 1980, « Action directe » attaque les bureaux du ministère des Transports avec des bazookas dérobés dans un camp d'entraînement de l'OTAN, par d'anciens membres de la bande à Baader qui les lui ont prêtés pour la circonstance.

### Trésor de guerre

**Autre analogie entre le réseau français et l'Internationale terroriste : l'osmose significative entre l'action politique et le grand banditisme.**

Le 29 août dernier, un commando attaque, avenue Bosquet (VIIe), l'agence du Crédit Lyonnais. Butin : 180.000 F. Le hold-up est signé : « Action directe ».

Déjà, le 4 août, le même commando, à bord de la même voiture, avait attaqué la mairie du XIVe arrondissement et volé plusieurs milliers de documents administratifs vierges. **Deux de ces cartes d'identité seront retrouvées, samedi, sur Nathalie Menigon...**

Les enquêteurs estiment qu' « Action directe » est responsable de plusieurs hold-up au cours des derniers mois. De quoi constituer un important trésor de guerre. **Il est à noter que l'organisation, qui a pourtant la revendication facile, se garde bien de réclamer la paternité des délits de droit commun qui pourraient la discréditer aux yeux de l'opinion publique.**



France-Soir
16 SEP. 1980 CTD

R.G.

Jean-Marie Rouillan et Nathalie Ménigon auraient reconnu les attentats revendiqués par l'O.A.D.

# «Action directe»: la souricière du 62 rue Pergolèse

L'arrestation mouvementée, samedi, de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Mènigon n'aurait pas été fortuite et il semble bien que les policiers des Renseignements Généraux avaient tendu au couple une souricière au 62 de la rue Pergolèse. En effet, quelques-uns des dix policiers qui ont procédé à l'arrestation se trouvaient *« en planque »* à l'intérieur même du hall d'entrée de l'immeuble où s'apprêtait à pénétrer le couple, tandis que d'autres se postaient dans la rue et, vraisemblablement, dans un garage situé en face.

Cependant, on continue à se demander pourquoi ce sont des policiers des Renseignements Généraux qui ont procédé à l'arrestation, ce qui n'est pas dans leur habitude. Le dispositif qu'ils avaient mis en place était-il seulement un dispositif d'observation destiné à identifier d'autres complices ? Rouillan et sa compagne ont-ils précipité les choses en s'apercevant de la présence des policiers ?

Par ailleurs, s'il s'agissait d'un guet-apens, on peut s'interroger sur la manière dont la police a été prévenue de la venue, à une heure déterminée de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon. A moins que ce ne soient les policiers eux-mêmes qui aient attiré les fuyards... Hypothèse qui renvoie à la manière dont certains services de la police ont toujours été bien renseignés sur les activitées d'*« Action-Directe »* ou des groupes qui l'ont précédé.

En attendant, dimanche et lundi toute la journée, les deux interpellés ont été interrogés sans relâche au quai des Orfèvres par les policiers de la brigade criminelle. S'il n'ont pas été bavards sur leurs activités, ils auraient néanmoins reconnu l'ensemble des actions revendiquées par *« Action Directe »* sans fournir la moindre précision.

Par ailleurs, ils ont nié avoir participé,le 5 août dernier, à l'attaque contre la mairie du 14ème arrondissement, à Paris, où 1500 pièces d'identité vierges avaient été dérobées par un commando armé de quatre hommes et deux femmes. Les policiers auraient cependant établi que les faux papiers qu'ils portaient au moment de leur arrestation provenaient du stock qui a été volé ce jour-là.

L'interrogatoire se poursuivra pendant quatre jours, l'affaire *« Action-Directe »* étant entre les mains de la Cour de Sûreté de l'Etat.

**Libération**
16 SEP. 1980

L'arrestation de Rouillan

# Le piège magistral

L'arrestation de Jean-Marc Rouillan, le cerveau d'*Action Directe*, et de son amie Nathalie Ménigon, réussie samedi à Paris par un groupe d'inspecteurs appartenant à la direction centrale des Renseignements généraux, n'était pas due à un heureux concours de circonstances.

Les R.G. savaient en effet que les deux terroristes les plus recherchés de France avaient en fait rendez-vous ce jour-là à 18 heures au cinquième étage de l'immeuble situé 62, rue Pergolèse (XVI[e] arrondissement), avec deux avocats.

Le quartier avait été investi dès le matin. Des policiers stationnaient dans une voiture dissimulée dans un garage souterrain, d'autres étaient postés sur les toits, d'autres encore attendaient à l'intérieur de l'appartement. Vers 17 h 30, les gérants d'un restaurant et d'un café de la rue Pergolèse furent priés de fermer leurs établissements.

Si Rouillan a pu être arrêté sans casse, c'est parce que les policiers l'ont laissé monter seul jusqu'au cinquième étage où il avait rendez-vous. Une scène étrange se déroula même à ce moment-là. Le jeune terroriste sonna par erreur à la porte d'en face, chez un Asiatique, M. Matsui. Les inspecteurs dissimulés chez les avocats sortirent alors sur le palier. Aucune méprise possible, ils portaient un brassard de police. Après hésitation, Rouillan se rendit sans même sortir son arme. Il n'en a pas été de même, on le sait, pour Nathalie Ménigon qui, restée dans la voiture, ouvrit le feu.

Selon les enquêteurs de la Brigade criminelle, qui les interrogent encore, les deux terroristes auraient été en réalité attirés chez ces avocats par leurs collègues des R.G. qui ayant « infiltré » le groupe « Action directe » leur avaient tendu un traquenard.

Au cours de leurs interrogatoires, les deux jeunes gens ont admis qu'*Action Directe* est responsable de nombreux attentats mais ont refusé de dire s'ils y ont participé personnellement. Une somme de 10.000 F a été saisie sur eux ainsi que des faux papiers qui avaient été volés, voici quelques semaines, lors de l'attaque de la mairie du 14[e] arrondissement.

**Eric FOLLIN.**

**LE FIGARO**
16 SEPT. 1980

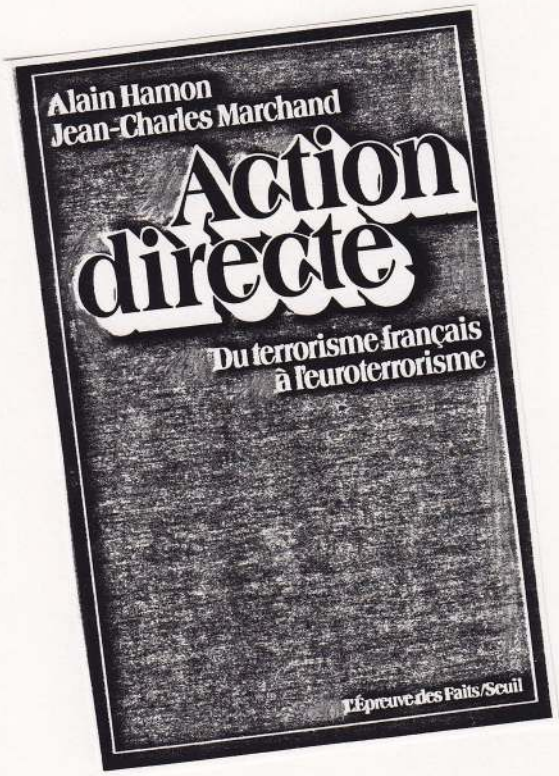


Pendant qu'on interroge leurs camarades, les « survivants » d'Action directe répliquent.

Vendredi 19 septembre, 7 h 45, 21 avenue de Suffren à Paris. Une R 20 gris métallisé ralentit et se gare devant l'Ecole militaire. Le conducteur reste au volant. Ses trois passagers, le visage dissimulé par des cagoules, se dirigent vers le bâtiment. La sentinelle de garde n'a pas le temps de réagir. Les trois hommes, armés respectivement d'un pistolet-mitrailleur MAT 49, d'un fusil de guerre américain USM 1 et d'une carabine, ouvrent le feu à hauteur des premier et deuxième étages. Une vingtaine d'impacts seront relevés contre la façade. Sur place, les tireurs abandonnent quelques tracts. Le journal *Libération* en reçoit un exemplaire par la poste.

Le début du texte reprend les arguments des « communiqués » précédents : « Nous n'avons pas oublié les morts de Gafsa, Kolwezi, La Mecque, Bangui, et plus récemment Ajaccio et Nouméa (trois appelés). Le temps des colonials [*sic*] n'est pas fini. D'ouest en est, du nord au sud, à chaque cri de révolte, la bourgeoisie impérialiste ou d'Etat envoie ses hordes armées (gendarmes-parachutistes, mobiles et autres CRS). La guerre est déjà là ; partout, non seulement loin de l'Occident, mais encore sur son territoire, dans chaque instant de notre quotidien. Avant-hier les éboueurs, hier les aiguilleurs du ciel (68 morts), aujourd'hui les marins pêcheurs. Et le Larzac, Malville, Longwy, Plogoff, Saint-Lazare (mort par le feu), Jussieu, Curiel, Goldman. Cette liste n'est, hélas, pas exhaustive. L'Etat-policier justifie l'augmentation de 20 % du budget qu'il octroie à ses troupes de choc. Combien de parias s'arrondissent la panse sur les cadavres des Africains, sur la sueur du prolétariat, sur la misère des chômeurs ? Ça suffit ! Détruire l'armée coloniale. Détruire toutes les armées. Contre l'Etat-policier, passons à l'action directe. Aux camarades qui ont encore l'espoir : le combat anti-impérialiste et anti-autoritaire appartient au prolétariat et non à une idéologie prolétarisée. De défaites en débâcles, de débâcles en massacres, les permanents du communisme en carte ont ruiné les espoirs des peuples. Notre communisme est une affirmation. Notre communisme est une offensive sans barrières. L'époque est à l'action directe. »

Les policiers n'ont pas le triomphe modeste. Laurent Louessard et sa compagne, Maria-Pilar Arago-Altur, seraient des « agents de liaison internationaux » entre AD et les mouvements révolutionnaires Prima Linea en Italie et ETA militaire en Espagne. L'arrestation de Louessard, maître d'internat au lycée Carnot à Paris, passe pour une « grosse prise », plus importante encore que la capture de Rouillan. C'est lui, disent-ils, l' « intellectuel », le « penseur » d'Action directe.

*Libération* n'est pas de cet avis : « Il est douteux que Louessard soit l' " adjoint ", voire le " lieutenant ", de Rouillan ; si ce n'est le " cerveau secret " d'AD, Louessard semble plutôt être un militant " autonome " qui était en contact avec Rouillan, sans pour autant faire partie du groupe Action directe [1]. »

L'année 1980 s'achève par le procès des GARI. Jean-Marc Rouillan et Carlos Jaureguy, détenus maintenant comme membres d'Action directe, sont assis sur le même banc que Jean-Claude Torrès, Stéphane Maire, Ricardo Cocozza et Jean-Marc Casset, prévenus libres. Manquent à l'appel Michel Camilleri et Mario Ines-Torres qui ont préféré s'abstenir de comparaître. Tous sont poursuivis devant la 10e chambre correctionnelle du TGI de Paris pour « détention d'armes ». A la suite d'une « information confidentielle », les policiers avaient mis sous surveillance en 1978 un appartement parisien, 14 rue de Bellefond [1]. Là se tenait une réunion de soutien à Oriach, Lapeyre et Gérard, des membres des NAPAP alors en procès.

Dans l'appartement surveillé, les policiers découvrirent un pistolet, deux revolvers et un lot de munitions. Huit militants furent arrêtés. Ce sont eux qu'on juge en ce 12 décembre 1980. Le prétoire est transformé en forteresse : portiques pour détecter les armes, gendarmes d'élite, revolvers 357 à la ceinture. Jean-Marc Rouillan, décontracté, sourit à ses amis présents dans la salle, mais refuse d'adresser la parole aux magistrats. Me Henri Leclerc n'a pas de mal à battre en brèche les arguments de l'accusation : les armes ? Peut-être certains des huit accusés les ont-ils vues, voire manipulées, mais rien ne prouve qu'elles sont leur propriété. D'ailleurs, l'appartement n'était-il pas au nom d'une jeune femme que l'on n'a jamais retrouvée... Les juges suivront l'avocat. Après le délibéré, tous les prévenus sont relaxés. Jean-Marc Rouillan et Carlos Jaureguy regagnent leur cellule. Plus pour longtemps...

1. *Libération*, 29 septembre 1980.

Ce matin, une R 20 métallisée, quatre jeunes, des rafales de mitraillette, dix-huit impacts...

# Coups de feu contre l'Ecole militaire

- Pas de blessé
- Des tracts d'Action directe trouvés sur place

Jean-Michel BRIGOULEIX
et Arnaud DINGREVILLE

France-Soir
19 SEP. 1980 BTD

NOUVEL attentat d'Action directe ce matin devant l'Ecole militaire, où plusieurs rafales de pistolet-mitrailleur ont été tirées contre les bâtiments et les gendarmes qui les gardaient, sans faire de victime, heureusement.

**7 h 45 :** avenue de la Motte-Piquet (15e), une Renault 20 métallisée s'arrête devant la grande entrée de l'Ecole militaire. Quelques tracts sont jetés de la voiture.

**Trois hommes portant des cagoules noires descendent du véhicule. Le quatrième reste au volant.**

**Les rafales crépitent. Au total, une vingtaine de cartouches sont tirées.**

Sous le porche se tient un planton qui, à l'arrivée de la voiture, a compris la situation : avant que les armes commencent à tirer, il s'abrite derrière le battant de la grande porte. Un réflexe auquel il doit peut-être la vie.

Au même moment, une 304 de l'Armée pénètre dans la cour d'enceinte de l'Ecole militaire suivie d'un autre véhicule conduit par un lieutenant-colonel. **Les deux hommes n'ont que le temps de se baisser pour échapper aux balles.** Un court instant, ils pensent que l'attentat est dirigé contre eux mais comme l'opération ne dure que quelques secondes, ils réalisent rapidement qu'il ne s'agit, en fait, que d'une **« intimidation ».**

**Les trois terroristes remontent en voiture et démarrent sur les chapeaux de roue.**

Un tract est retrouvé quelques instants plus tard par les policiers. Il dit :

**« Nous n'avons toujours pas oublié les morts de Gafsa, Kolwezi, La Mecque, Bangui et plus récemment Ajaccio. Nouméa (trois appelés)... Le temps des colonials (sic) n'est pas fini. L'époque est à l'Action directe ».**

Fidèle à sa tactique, l'organisation terroriste a donc choisi de réagir **« vite et fort »** au spectaculaire coup de filet des policiers de la Direction centrale des Renseignements généraux, samedi dernier. Ce jour-là, ils avaient décapité « Action directe » **en arrêtant, rue Pergolèse (16e), les deux chefs historiques du mouvement, Jean Marc Rouillan et Nathalie Menigon.** Cette arrestation avait donné lieu à une fusillade nourrie au cours de laquelle deux passants avaient été blessés, l'un au bras, l'autre au visage.

Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon sont toujours entendus au Quai des Orfèvres par les policiers de la Brigade criminelle, en vertu d'un article du Code de procédure pénale qui précise que, lorsque la Cour de sûreté de l'Etat est saisie d'un dossier, le délai de garde à vue des prévenus peut être porté à six jours.

**Et c'est ce soir, vers 18 heures, que le couple terrible du terrorisme français devrait être déféré devant la Cour de sûreté de l'État.**

**Patrons incontestés d'Action directe, les deux jeunes gens ont reconnu la responsabilité de leur organisation dans une vingtaine d'attentats récents,** en particulier, l'attaque contre les bureaux du ministère de la Coopération au pistolet-mitrailleur, le 18 mars 1980, une agression qui avait failli coûter la vie à Robert Galley, une balle avait traversé de part en part le dossier de son fauteuil alors que le ministre venait de s'absenter pour quelques instants.

**Le véhicule qui a servi dans l'attentat de ce vendredi matin contre l'École militaire est un indice supplémentaire qui permettra peut-être aux enquêteurs d'établir formellement la responsabilité de l'organisation dans l'attaque de la mairie du XIVe arrondissement, le 4 août dernier, par un commando de terroristes, et dans le hold-up contre une agence bancaire de l'avenue Bosquet, quelques jours après.**

Chaque fois, en effet, on avait observé que le commando était arrivé sur les lieux de l'agression **dans une Renault 20 métallisée. Une voiture en tous points semblable à celle utilisée ce matin et que les policiers de la brigade criminelle n'avaient pu retrouver.**

France-Soir
19 SEP. 1980 BTD.

*A l'Ecole militaire*

# «Action directe» mitraille et signe

le quotidien de paris

19 SEP. 1980

Un attentat a été commis, tôt hier matin contre l'Ecole militaire, sur l'esplanade des Invalides. La façade de la bâtisse a été criblée de balles automatiques, tirées par trois hommes masqués qui circulaient à bord d'une voiture. Les auteurs de ce mitraillage se sont réclamés, par voie de tracts, du groupe Action directe dont deux des principaux dirigeants, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, arrêtés voici une semaine rue Pergolèse à Paris, ont été déférés hier devant le Parquet de la Cour de sûreté de l'Etat. De cette arrestation et l'enquête qui l'a accompagnée a ainsi permis aux enquêteurs d'avoir la certitude que le groupe Action directe avait bien commis, en août dernier un hold-up dans une banque de l'avenue Bosquet, ainsi qu'une agression contre le commissariat de police du 14e arrondissement. Les deux jeunes gens avaient de toute façon reconnus, au cours de leurs auditions tous les attentats commis par Action directe, par communiqués numérotés, hormis l'explosion du hall n° 2 de l'aéroport d'Orly en juillet dernier et qui avait fait sept blessés. La police pense d'ailleurs que cet attentat n'est pas l'œuvre du groupuscule. Enfin, on apprenait hier qu'un couple venait d'être interpellé à Paris dans le cadre de l'enquête sur Action directe. L'identité des deux personnes âgées toutes deux d'environ vingt-cinq ans, n'avait pas été révélée en fin d'après-midi. On sait seulement qu'elles connaissaient Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon.

Les terroristes se réclamant d'Action directe, qui ont mitraillé, hier matin, la façade et les fenêtres de l'Ecole militaire, sans faire de victimes, ont-ils voulu ajouter une note d'humour en choisissant le porche au-dessus duquel s'étalait, en toutes lettres, le mot « artillerie » ? C'est un détail qui inquiète peu les enquêteurs. Plus révélateur, ils ont pris pour cible les locaux de l'Ecole de guerre et l'institut des hautes études de la Défense nationale. Si l'on étudie de près les nombreux attentats qu'a revendiqués, depuis deux ans, l'organisation d'extrême-droite Action directe, celui d'hier rappelle étrangement le mitraillage du bureau de M. Robert Galley, ministre de la Coopération, le 18 mars 1980. Six jours après l'arrestation, rue Pergolèse dans le 16e arrondissement, de deux de leurs dirigeants, les membres d'Action directe ont probablement voulu faire savoir qu'ils existaient toujours.

## Les morts de Kolwesi, Gafsa, Nouméa...

Hier matin, près de l'Ecole militaire, alors que le conducteur restait au volant, les trois passagers — le visage dissimulé par des cagoules — sont descendus armés d'un pistolet mitrailleur « MAT 49 » (celui qui équipe l'armée française), d'un fusil de guerre américain « USM 1 » et d'une carabine.

La peur de la sentinelle n'aura duré qu'une fraction de seconde, le temps de voir les armes se lever en direction de premier étage. Quelques courtes rafales crépitent aussitôt. Des petits éclats de pierre volent dans l'air. Sur les vingt et quelques balles tirées, plusieurs brisent des vitres. Les détonations se sont à peine tues que le commando s'est déjà engouffré dans la voiture qui disparaît sur les chapeaux de roues non sans avoir lâché une poignée de tracts sur le trottoir. Le texte ? « Nous n'avons toujours pas oublié les morts de Gafsa, Kolwezi, La Mecque, Bangui et plus récemment Ajaccio, Nouméa... 3 appelés... Les temps des coloniales n'est pas fini... Anti-impérialisme contre l'état policier... le temps est à l'Action directe... »

## Bazooka américain

Si l'attentat d'hier à l'Ecole militaire est bien le fait d'Action directe, ce serait le quatrième par mitraillage, les autres ayant été perpétrés par plasticage.

Le 1er mai 1979, des coups de feu étaient tirés contre le siège du CNPF. Là aussi à Paris. Il s'agissait probablement d'une mitraillette de 9 mm. Le 18 mars 1980, dix-huit impacts de balles étaient relevés sur la façade du ministère de la Coopération. Les tracts retrouvés sur place évoquaient « les ratissages à Djibouti, la torture à Gafsa ». « Il est temps, disait l'un d'eux, de prendre les armes contre l'Etat négrier. » Le 15 avril 1980, trois attentats visaient le ministère des Transports. Deux d'entre eux étaient commis avec des bazookas de fabrication américaine, probablement dérobés dans un camp militaire. Enfin, l'attentat commis hier matin est le cinquième dirigé depuis le début de l'année contre les installations militaires.

François COLOMBIER

# Un commando mitraille la façade de l'École militaire

## Les auteurs de l'attentat se réclament du groupe « Action directe »

**Un nouvel attentat revendiqué, semble-t-il, par le groupe terroriste Action directe, a été commis, vendredi matin 19 septembre, contre les locaux de l'Ecole militaire, place Joffre, à Paris 7e, où des inconnus ont tiré des rafales d'armes automatiques.**

Peu après 7 h. 45, quatre jeunes gens, le visage dissimulé par une cagoule et circulant à bord d'une Renault 20 de couleur gris métallisé, sont arrivés devant l'entrée de l'Institut des hautes études de défense nationale et de l'Ecole supérieure de guerre inter-armes. La voiture s'est arrêtée et trois de ses occupants, armés, en sont rafales d'armes automatiques sur la façade, à hauteur des premier et deuxième étages de l'Ecole militaire. Le gardien de la paix en faction devant l'entrée n'a pu intervenir.

Puis, sans manifester le moindre affolement, les auteurs de l'attentat ont repris place à bord du véhicule qui s'est éloigné lentement par l'avenue de Suffren. Là, à hauteur du numéro 13, ils ont jeté une poignée de tracts « *anti-impérialistes* » et contre « *l'Etat policier* » ainsi rédigés : « *Nous n'avons toujours pas oublié les morts de Gafsa, Kolwezi, La Mecque, Bangui et plus récemment Ajaccio, Nouméa... 3 appelés... le temps des colonials n'est pas fini. L'heure est à l'action directe.* »

Cet attentat n'a pas fait de victimes. Selon les policiers, les terroristes n'avaient visiblement pas l'intention de blesser ou de tuer. Une vingtaine d'impacts de balles ont été relevés sur la façade, à une quinzaine de mètres du sol. Et d'après les premières constatations, les trois tireurs étaient armés d'un pistolet-mitrailleur MAT 49 de calibre 9 mm, d'un fusil de guerre américain USM 1 et d'une carabine.

Ce nouvel acte de terrorisme se produit le jour même où Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, arrêtés le samedi 13 septembre à Paris et considérés comme les principaux animateurs du groupe Action directe (*le Monde* du 16 septembre) doivent être déférés, ce vendredi 19 septembre, à 18 heures, au parquet de la Cour de sûreté de l'Etat, après une garde à vue de six jours.

Sans que l'on puisse affirmer que cet attentat a bien été commis par des membres d'Action directe, il faut noter que la manière utilisée et le type d'objectif visé sont bien dans la ligne des précédentes activités terroristes de ce groupe. Parmi la vingtaine d'attentats revendiqués (*le Monde* du 16 septembre), plusieurs, visant des bâtiments officiels, ont été commis selon le même scénario. Ainsi l'attaque au pistolet-mitrailleur, le 18 mars, contre le ministère de la coopération à Paris et, un mois après, le 15 avril, l'attentat au lance-roquettes contre les bâtiments du ministère des transports.

Ce nouvel attentat montrerait alors que, contrairement à ce qui avait été affirmé, le mouvement « Action directe » n'aurait pas été totalement démantelé après le coup de filet du mois de mars aboutissant à une vingtaine d'incarcérations (*le Monde* du 1er avril) et l'arrestation des deux animateurs présumés.

On a appris, ce vendredi, que les avocats de quatre jeunes femmes incarcérées à la prison de Fleury-Mérogis pour des afafires en relation avec le groupe Action directe, ont introduit un recours devant le tribunal administratif de Versailles et obtenu de cette juridiction qu'un expert, nommé par ce tribunal, se rende, mardi 23 septembre, dans cette prison pour constater le statut réservé réservé à ces quatre détenues. Il semble en effet que les quatre jeunes femmes n'aient pu, malgré la décision prise le 6 juin dernier par le magistrat instructeur, M. Michel Legrand, bénéficier totalement du statut spécial des détenus politiques.

Le Monde
20 SEPT. 1980

## Après le mitraillage de l'Ecole militaire hier matin

# Un nouveau couple de militants d'« Action directe » arrêté

Jean-Michel BRIGOULEIX

« ACTION DIRECTE », le mouvement terroriste responsable de nombreux attentats, continue à faire parler de lui malgré l'arrestation, il y a huit jours, de ses deux chefs principaux, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon.

Vendredi matin, un autre couple a été arrêté par les policiers de la Brigade criminelle. **On ne connaît pas encore l'identité du jeune homme et de la jeune femme, tous deux âgés de 25 ans, actuellement interrogés quai des Orfèvres.**

Ils seront entendus par les enquêteurs jusqu'à dimanche soir et, au début de la semaine prochaine, il appartiendra à la Cour de sûreté de l'Etat de prononcer immédiatement d'éventuelles inculpations ou de décider une prolongation du délai de garde à vue de quatre jours.

Quelques heures avant cette arrestation, **un commando de quatre terroristes d'« Action Directe », choisissant de réagir « vite et fort » à l'arrestation mouvementée, samedi dernier, rue Pergolèse (16e) du couple terrible du terrorisme français, avait mitraillé la façade de l'Ecole Militaire.**

### Le temps des « coloniales »

7 h 45. Avenue de la Motte-Piquet. Une Renault 20 métallisée s'arrête devant la grande entrée de l'Ecole militaire. Quelques tracts sont jetés de la voiture. **Trois hommes portant des cagoules noires descendent du véhicule, un quatrième reste au volant. Des rafales de pistolet mitrailleur crépitent. Au total, une vingtaine de cartouches sont tirées.** Les balles n'atteignent personne, fort heureusement. Sous le porche se tient un planton qui, à l'arrivée de la voiture, a compris la situation. Avant que les armes ne commencent à tirer, il s'abrite derrière le battant de la grande porte. Un réflexe auquel il doit peut-être la vie.

Un des tracts est retrouvé quelques instants plus tard par les policiers. Il dit : **« Nous n'avons toujours pas oublié les morts de Gafsa, Kolwesi, La Mecque, Bangui et plus récemment Ajaccio. Nouméa (trois appelés)... Le temps des « Colonials » (sic) n'est pas fini. L'époque est à l'action directe ».**

Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon entendus depuis six jours inlassablement par les policiers de la brigade criminelle ont été déférés à la cour de sûreté de l'Etat hier soir. Leur audition aurait permis d'établir formellement **la responsabilité de l'organisation « Action directe » dans une vingtaine d'attentats qu'elle avait revendiqués** depuis ce jour du mois de mai 1979 où, pour la première fois, elle avait fait parler d'elle en mitraillant les bureaux du CNPF à Paris.

### Même voiture

Les enquêteurs sont désormais convaincus que **ce sont bien des militants d' « Action Directe » qui ont attaqué la mairie du 14e arrondissement le 4 août dernier pour y dérober quelque 2600 documents administratifs vierges.** Deux cartes d'identité provenant d'un lot volé ce jour-là ont été retrouvées sur Nathalie Ménigon lors de son arrestation. Par ailleurs, selon toute vraisemblance, la Renault 20 métallisée, utilisée vendredi matin dans l'attentat contre l'Ecole militaire, est la même voiture qui a déjà servi le 4 août et quelques jours plus tard lors de l'attaque d'une agence bancaire avenue Bosquet. Ce jour-là « Action Directe » n'avait pas hésité à ouvrir le feu contre des policiers qui avaient pris la voiture en chasse.

France-Soir
20 SEP. 1980 DH

ATTENTAT

# Fusillade contre l'Ecole militaire de Paris

Quatre jeunes gens ont mitraillé, vendredi matin, sans faire de victimes, la façade de l'Ecole militaire, 21, avenue de Suffren à Paris, dans le 7e arrondissement.

Le visage dissimulé par des cagoules, trois d'entre eux sont descendus, vers 7 h 45, d'une Renault 20 gris métallisé et ont tiré de courtes rafales à la hauteur des 1er et 2e étages de l'Ecole militaire, avant de prendre la fuite. L'attentat a été revendiqué avec des tracts signés « *Action directe* ». Environ vingt impacts de balles ont été relevés sur la façade de l'Ecole militaire, à une quinzaine de mètres de hauteur. Les trois jeunes gens étaient armés d'un pistolet mitrailleur « Mat 49 » de 9 mm de calibre, d'un fusil de guerre américain « USM 1 » et d'une carabine.

Ce genre d'attentat par mitraillage est le 4e depuis dix-huit mois.

On apprenait d'autre part que les deux chefs présumés d'Action directe, J.-M. Rouillan et Nathalie Menigon, arrêtés samedi à Paris, avaient été placés hier soir sous mandat de dépôt à la prison de Fleury-Mérogis.

l'Humanité
20 SEPT. 1980

## Une semaine après l'arrestation de son chef Jean-Marc Rouillan

# « Action directe » frappe toujours

## Rafales contre l'Ecole militaire

**Paris a connu hier une nouvelle journée Action directe. Au moment où Jean-Marc Rouillan, chef présumé de ce groupuscule terroriste allait être déféré devant un magistrat de la Cour de sûreté de l'État, quatre autres activistes mitraillaient la façade de l'Ecole militaire et signaient leur attentat d'une phrase sans ambiguïté : « *L'époque est à l'action directe* ».**

LE FIGARO
L'AURORE
20-21 SEPT. 1980

Dix-huit impacts de balles sur la façade de l'École militaire.

De leur côté, les policiers marquaient aussi des points en interpellant un couple de jeunes gens – dont ils gardent l'identité secrète – soupçonnés d'avoir des liens avec Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Menigon, arrêtés samedi dernier rue Pergolèse dans le 16e arrondissement après une fusillade nourrie.

Contrairement à ce qui s'était passé rue Pergolèse, ce sont des policiers de la section antiterrorisme de la brigade criminelle, et non des inspecteurs des renseignements généraux, qui ont procédé à ces nouvelles interpellations liées, semble-t-il, à l'interrogatoire de Jean-Marc Rouillan. Seuls détenteurs de la commission rogatoire, les enquêteurs de la brigade criminelle avaient déjà réussi à porter des coups sévères à « Action directe » en arrêtant une trentaine de ses militants les 28 et 29 mars tant à Paris qu'à Toulon.

« *Il n'y a pas pour autant de rivalités entre les services*, précisait-on hier au ministère de l'Intérieur. *L'essentiel est que le travail soit fait et que les auteurs d'attentats soient retrouvés. En France, une section de la police judiciaire nationale, une autre de la police judiciaire parisienne, des services spécialisés des renseignements généraux et de la sécurité du territoire ont compétence pour traquer partout les terroristes de tous bords.* »

L'ensemble de ces effectifs va donc être mobilisé pour retrouver les membres d'« Action directe » encore en liberté. Ils existent et l'ont prouvé en attaquant hier matin vers 7 h 45 l'École militaire, place Joffre, dans le VIIe arrondissement.

Trois individus, le visage dissimulé par une cagoule, sont sortis d'une R. 20 gris métallisé

# D'un extrémisme à l'autre

# Encore « Action directe »

et ont arrosé de balles la façade, au-dessus de la porte principale de l'école. D'après les impacts – dix-huit – et les douilles retrouvées au sol, les tireurs ont utilisé des armes de guerre. Deux d'entre eux se seraient servis d'une carabine américaine U.S. M1 de calibre 30, le troisième d'un pistolet mitrailleur M.A.T. 49 de calibre 9 mm.

Une seule sentinelle était en faction devant la porte. Elle n'a pas été touchée et n'a pas eu le temps de riposter. Rejoignant un quatrième terroriste resté au volant de la R 20, les « mitrailleurs » s'étaient déjà enfuis en direction de l'avenue de Suffren. C'est là, à la hauteur du n° 13, qu'ils ont jeté des tracts dénonçant *« l'État militariste et policier »*.

Le texte de ce tract précisait encore : *« Nous n'avons toujours pas oublié les morts de Gafsa, Kolwesi, La Mecque, Bangui et, plus récemment, ceux d'Ajaccio et de Nouméa... Trois appelés... Le temps des colonials (sic) n'est pas fini. L'époque est à l'Action directe. »*

Il apparaît donc clairement que si « Action directe » a été décapitée toutes les ramifications de ce groupuscule et toutes ses cellules militantes n'ont pu être neutralisées. Les policiers le reconnaissent et admettent qu'ils n'ont pu encore trouver *« les planques »* où sont recelés argent, armes et explosifs. De même, tous les participants à la série d'actions de commando revendiquées par cette organisation n'ont pu être retrouvés.

Mais les investigations qui ont suivi les arrestations, voici une semaine, de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon ont permis néanmoins de faire avancer l'enquête. Deux faits criminels peuvent d'ores et déjà être imputés, en plus des attentats, à « Action directe ».

1° Ce sont bien des militants de cette organisation terroriste qui ont perpétré le hold-up, suivi d'une fusillade avec des gardiens de la paix, dans une banque de l'avenue Bosquet à Paris, vers la fin du mois d'août.

En effet, trois pistolets, des colts de calibre 11,43 ont été saisis samedi l'un sur Rouillan, l'autre sur Nathalie Menigon, le troisième dans leur voiture. L'une de ces armes, l'examen balistique l'a montré, a été utilisée avenue Bosquet contre la police.

2° Il est également prouvé que les terroristes d'« Action directe » sont bien les auteurs du vol audacieux, en juin, commis au commissariat de police du 14e arrondissement, puisque de faux papiers fabriqués à partir des documents administratifs subtilisés dans ces locaux ont été retrouvés dans les poches de Jean-Marc Rouillan et de sa compagne.

**Jean-Charles REIX.**

## Spécialiste des mitraillages

**Contrairement à la plupart des attentats, perpétrés à l'explosif, les attaques commises sous la forme de mitraillage contre des édifices sont assez rares. Celui de l'École militaire représente le quatrième depuis dix-huit mois, les trois autres ayant été revendiqués également par l'organisation « Action directe » :**

**– 1er mai 1979 : des coups de feu sont tirés contre le siège du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) à Paris. Il s'agit probablement d'une mitraillette de 9 mm ;**

**– 18 mars 1980 : dix-huit impacts de balles sont relevés sur la façade du ministère de la Coopération. On en dénombre également sept dans le bureau du ministre, M. Robert Galley. Les tracts retrouvés sur place évoquent *« les ratissages à Djibouti, la torture à Gafsa, l'espace judiciaire : même répression. »* *« Il est temps,* continue le tract, *de prendre les armes contre l'État négrier » ;***

**– 15 avril 1980 : trois attentats sont commis contre le ministère des Transports. Deux d'entre eux sont perpétrés au lance-roquettes, de fabrication américaine, probablement dérobs dans un camp militaire.**

LE FIGARO
L'AURORE
20-21 SEPT. 1980

# Fusillade contre la façade de l'Ecole militaire

Le Parisien
20-21 SEPT. 1980

# "ACTION DIRECTE" NE DÉSARME PAS

**TERRORISME pas mort. Traqués, pourchassés, de moins en moins en sécurité malgré des complicités dans cette clandestinité qu'ils ont choisie, les restes des groupuscules partisans de l'action violente veulent démontrer qu'ils ne capitulent pas : c'est le sens de l'attentat commis hier matin contre la façade de l'Ecole militaire et qui n'a heureusement pas fait de victimes. Des tracts signés « Action directe » retrouvés près du lieu de la fusillade prouvent que les rescapés de ce groupe ont voulu « venger » à leur manière l'arrestation, samedi dernier, rue Pergolèse (XVI[e]), des deux animateurs de l'organisation Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, et Nathalie Ménigon, vingt-trois ans, dont les interrogatoires font progresser certaines enquêtes. Et l'interpellation vendredi matin d'un couple soupçonné d'avoir des liens avec « Action directe » montre aussi que la vigilance de la police ne se dément pas, même après la capture des deux inspirateurs du groupe et celle des 27 et 28 mars dernier qui avait permis la neutralisation d'une partie importante de ce mouvement terroriste.**

L'attentat contre la façade de l'Ecole militaire a eu lieu vers 7 h 45 hier. Le visage dissimulé par des cagoules, trois jeunes gens sont descendus d'une Renault 20 gris métallisé, immatriculée 930 CMS 75 où les attendait un complice. Ils ont tiré de courtes rafales à la hauteur des premier et deuxième étages du 21, avenue de Suffren, bien au-dessus de la tête de l'unique soldat de faction à ce moment. Vingt impactes de balles ont été relevés à une quinzaine de mètres de hauteur ce qui a permis d'établir la nature des armes utilisées : un pistolet mitrailleur « Mat 49 » de 9 mm de calibre, un fusil de guerre américain US-M.I. et une carabine.

Le texte des tracts retrouvés à proximité fait croire aux enquêteurs que cette opération a bien été montée par « Action directe ». On y retrouve en effet la phraséologie révolutionnaire chère à ce groupuscule d'extrême gauche comme : **« Nous n'avons toujours pas oublié les morts de Gafsa, Kolwesi, La Mecque, Bangui et plus récemment Ajaccio, Nouméa... Le temps des colonials (sic) n'est pas fini. L'époque est à l'action directe ».** Des expressions semblables se retrouvent dans des proclamations précédentes de ce mouvement.

Au moment où démarrait cette nouvelle enquête, un couple de jeune gens, âgés de vingt-cinq ans environ, dont les identités n'ont pas été révélées, était appréhendé par les policiers de la brigade criminelle dans le cadre des investigations menées sur les membres encore en liberté d' « Action directe ». Une décision sera prise à leur sujet la semaine prochaine pour la Cour de sûreté de l'Etat après leur audition

Quant à Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, ils ont été inculpés hier par le juge d'instruction à la cour de sûreté et placés sous mandat de dépôt à Fleury-Mérogis. Bien qu'ils ne reconnaissent que les attentats officiellement revendiqués par leur groupe, les auditions ont, selon les policiers, donné certains résultats :

1) Les militants d' « Action directe » étaient bien les auteurs du hold-up suivi d'une fusillade avec des gardiens de la paix, dans une banque de l'avenue Bosquet, au mois d'août dernier. En effet, lors de l'arrestation, samedi, de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon, trois pistolets, des colts 11,43, ont été saisis, l'un sur le jeune homme, l'autre sur la jeune femme qui venait de tirer seize coups de feu sur les policiers, un troisième caché dans leur voiture, une 604, sous le siège du conducteur. L'examen ballistique a prouvé que c'était ce troisième pistolet qui avait été utilisé avenue Bosquet, les douilles avaient été retrouvées sur la chaussée.

2) Il est également prouvé, selon les enquêteurs, que les militants d' « Action directe » sont bien les auteurs de l'agression, en juin dernier, au commissariat de police du XIV[e] arrondissement, puisque des faux papiers fabriqués à partir des documents volés dans ces bureaux de police ont été retrouvés sur Jean-Marc Rouillan et sa compagne.

Par contre, les policiers reconnaissent n'avoir pu jusqu'ici découvrir ni armes, ni explosifs, ni les logements où se cachait le couple avec la complicité de sympathisants.

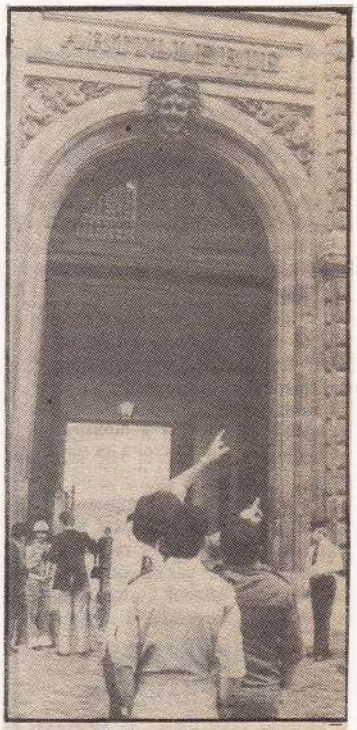

*Des militaires montrent l'emplacement où ont été tirées plusieurs rafales de mitraillette.*

# Paris : mitraillage de la façade de l'Ecole militaire

## Il n'y a pas de blessé. «Action directe» revendique l'attentat

**Un attentat a été commis hier matin à 7 h 45 contre la façade de l'Ecole militaire, à Paris. Plusieurs rafales d'armes automatiques ont été tirées. Il n'y a pas de blessé. La fusillade a été revendiquée par tracts et au téléphone, notamment au *Matin*, par Action directe. Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Menigon, les deux responsables d'Action directe arrêtés samedi dernier, ont été déférés vendredi en fin de journée à la Cour de sûreté de l'Etat. Entre-temps, deux jeunes gens avaient été interpellés ce même jour par la police. Il semble qu'il s'agisse de relations des jeunes gens d'Action directe, et ils devaient être relâchés après de simples vérifications.**

AVEC l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de sa compagne Nathalie Menigon, le groupe Action directe semblait avoir été décapité. Ces deux interpellations faisaient suite à une vingtaine d'autres depuis le début de l'année. Dans les milieux politiques on considérait que le mouvement était en grande partie neutralisé. Toutefois, hier, un nouvel attentat a été commis à Paris.

Vendredi à 7 h 45, 21, avenue de Suffren, un seul militaire garde symboliquement la porte d'entrée de l'Ecole militaire. Une voiture, R20 gris métallisé, s'arrête à une vingtaine de mètres de là. Trois hommes en descendent, un quatrième reste assis au volant. Ils sont armés d'un pistolet mitrailleur Mat 49 et d'un fusil de guerre américain USM 1 et ouvrent le feu. Ils visent bien au-dessus du militaire, à hauteur des premier et second étages.

Les policiers de la brigade criminelle auraient recensé une vingtaine d'impacts de balles. La fusillade à peine terminée, les quatre hommes, au visage dissimulé par des cagoules, se sont enfuis à bord de leur voiture. Sur place ils ont lancé quelques poignées de tracts signés Action directe et se proclamant *« anti-impérialistes »* et *« contre l'Etat policier »*. Il est entre autres écrit : *« Nous n'avons toujours pas oublié les morts de Gafsa, Kolwesi, La Mecque, Bangui et plus récemment Ajaccio, Nouméa* (trois appelés y sont récemment morts au court d'une marche), *le temps des coloniales n'est pas fini. L'époque est à l'action directe. »*

Les policiers considèrent que cette phraséologie correspond bien à celle déjà utilisée par les militants d'Action directe. Dès les journaux de vendredi à 8 heures, cependant les radios annonçaient le fusillade. A 9 h 15, un correspondant a appelé plusieurs rédactions de journaux, dont celle du *Matin de Paris* pour préciser que l'attentat avait été commis par Action directe.

Jusqu'à présent, ce mouvement signait ses attentats en donnant un élément de preuve, par exemple la marque et le calibre des munitions utilisées. Faute de ce genre d'identification, on ne peut certifier qu'il s'agisse d'une opération d'Action directe. Par contre, à trois reprises, ce mouvement a utilisé la fusillade contre un établissement public pour se faire *« remarquer »*. Le 1er mai 1979, des rafales étaient tirées contre le siège du Conseil national du patronat français à Paris ; le 18 mars 1980, un couple tirait sur la façade du ministère de la Coopération des balles avaient traversé le bureau du ministre, Robert Galley —, le 15 avril, trois attentats étaient commis contre le ministère des transports, dont deux à l'aide d'un lance-roquettes.

Toutefois, l'utilisation d'armes automatiques n'est pas une exclusivité des groupes Action directe. Ainsi, en début d'année, des Corses ont tiré sur un car de gendarmes mobiles devant l'ambassade d'Iran. A la suite de cet attentat, qui fit quatre blessés parmi les policiers, plusieurs personnes ont été interpellées, dont un inspecteur de police des Renseignements généraux. Ils affirment avoir agi pour le compte du FLNC (Front de libération national de la Corse).

Par ailleurs, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon ont été déférés vendredi à 18 heures devant les magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat. Deux jeunes gens de vingt et un ans ont également été interpellés hier. Les officiers de police judiciaire affirment qu'il s'agit de simples auditions dans le cadre de vérification en cours, consécutives aux interrogatoires de Rouillan et Menigon.

LE MATIN
DE PARIS
20-21 SEP. 1980

MAT 49

Jean-Marc Rouillan, innocenté pour l'attentat d'Orly, avait participé au hold-up de l'avenue Bosquet

# L'Ecole militaire mitraillée au nom de «l'action directe»

**L'activité policière de la matinée d'hier a été marquée du signe de l'action directe. Avec un petit et un grand « a », selon que l'on ait affaire à la ligne politique ou à l'organisation.**

**La Ligne politique dite d'« action directe », elle, était développée dans le tract laissé avenue de Suffren par les auteurs de l'attentat contre l'Ecole militaire**

Il était 7H45lorsqu'une R20 gris métallisé, avec quatre personnes à bord, s'est arrêtée face à l'entrée principale du bâtiment. Le soldat en faction a alors vu trois d'entre elles descendre de la voiture, le visage caché par des cagoules, et des armes à la main ( il s'agissait d'une mitraillette MAT 49 de calibre 9mm, d'un fusil de guerre américain USM I et d'une carabine ). Ils ont tiré brièvement contre la façade, à la hauteur des premier et deuxième étages, avant de repartir comme ils étaient venus.

C'est le quatrième attentat du genre en dix-huit mois : la liste avait été inaugurée le 1er mai 1979 par le mitraillage du siège du C.N.P.F ; puis, le 18 mars dernier, c'était le tour du ministère de la coopération ( sept balles étaient retrouvées dans le bureau que Robert Galley venait juste de quitter ) ; enfin, le 15 avril, trois attentats étaient commis contre le ministère des transports, dont deux au lance-roquette. A chaque fois, ces actions avaient été revendiquées par l'O.A.D. ( Organisation Action Directe ), ce qui n'a pas été le cas hier matin. Omission ou nuance indiquant qu'il s'agit d'une reprise du flambeau ?

Presqu'au même moment, la police arrêtait à Paris un homme et une femme âgés d'environ 25 ans. La brigade criminelle les soupçonne d'être liés à l'O.A.D., notamment à Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, mais elle a tenu à souligner que cette arrestation n'avait *« aucun rapport avec la fusillade de l'Ecole militaire »*.

La garde à vue de ces deux personnes, dont l'identité n'a pas été révélée, commençait ainsi alors que se terminait celle de Rouillan et de Ménigon, arrêtés samedi dernier ( dans le cas d'une information ouverte par la Cour de sûreté de l'Etat, la garde à vue est ed six jours ).

Selon la police, celle-ci lui a permis d'obtenir quelques résultats. Elle aurait ainsi trouvé dans la 604, à bord de laquelle se trouvaient samedi Rouillan et Ménigon un colt 11,43 utilisé au mois d'août lors du hold-up contre la banque de l'avenue Bosquet. Elle aurait également établi que les faux papiers dont disposaient les deux militants d'Action Directe avaient été fabriqués à partir des documents volés lors d'une l'attaque du commissariat du 14ème arrondissement. Elle aurait enfin mis l'O.A.D. hors de cause pour l'attentat à l'explosif commis au printemps à l'aéroport d'Orly, attentat qui avait grièvement blessé des travailleurs du service de nettoiement. En revanche, Rouillan et Ménigon se contentant de reconnaître les actions revendiquées par Action Directe, la police n'aurait pu obtenir la moindre information sur les autres membres de l'O.A.D. ou sur leurs planques.

D.F.

*Paris. Des militaires montrent l'emplacement où ont été tirées, tôt vendredi matin, plusieurs rafales de mitraillette contre la façade principale de l'Ecole militaire à Paris. Des tracts signés « Action directe » ont été trouvés sur place (Photo AP)*

Libération
20-21 SEP. 1980

# La revendication de l'attentat

**Libération**
20-21 SEPT. 1980

**Le Monde**
21-22 SEPT. 1980

Un exemplaire du tract laissé avenue de Suffren par les auteurs de l'attentat contre l'Ecole militaire nous est parvenu hier après midi par courrier. Il avait été posté le matin à Paris. Dans l'après midi, un correspondant anonyme revendiquait de nouveau l'attentat par téléphone en lisant une partie de la fin du tract.

*« Nous n'avons toujours pas oublié les morts de Gafsa, Kolwezi, La Mecque, Bangui et plus récemment Ajaccio et Nouméa (3 appelés). Le temps des coloniales n'est pas fini. D'ouest en est, du nord au sud, à chaque cri de révolte, la bourgeoisie impérialiste ou d'Etat, envoie ses hordes armées (gendarmes-parachutistes, mobiles et autres C.R.S.).*

*« La guerre est déjà là ; partout, non seulement loin de l'Occident mais encore sur son territoire, dans chaque instant de notre quotidien. Avant-hier les éboueurs, hier les aiguilleurs du ciel (68 morts), aujourd'hui les marins-pêcheurs. Et le Larzac, Malville, Longwy, Plogoff, Saint-Lazare (mort par le feu), Jussieu, Curiel, Goldman. Cette liste n'est hélas pas exhaustive. L'Etat-policier justifie l'augmentation de 20% du budget qu'il octroie à ses troupes de choc ».*

*« Combien de parias s'arrondissent la panse sur les cadavres des Africains, sur la sueur du prolétariat, sur la misère des chômeurs ? Ça suffit!! »*

*« Détruire l'armée coloniale. Détruire toutes les armées. Contre l'Etat-policier, passons à l'action directe. Aux camarades qui ont encore l'espoir ; le combat anti-impérialiste et anti-autoritaire appartient au prolétariat et non à une idéologie prolétarisée. De défaites en débacles, de débacles en massacres, les permanents du communisme en carte ont ruiné les espoirs des peuples ».*

*« Notre communisme est une affirmation. Notre communisme est une offensive sans barrières. L'époque est à l'action directe ».*

## LA LUTTE ANTITERRORISTE

# Les deux animateurs présumés du groupe Action directe ont été inculpés et écroués

**Les deux animateurs présumés du groupe d'extrême gauche Action directe — qui est apparu au cours du printemps 1979 — ont été inculpés et écroués, vendredi 19 septembre, dans la soirée. Le matin même, un commando de quatre personnes a mitraillé la façade de l'Ecole militaire, à Paris, au nom de ce groupe terroriste (« le Monde » du 20 septembe). Les enquêteurs n'ont pas, pour l'instant, identifié les auteurs de cet attentat.**

Après six jours d'une garde à vue qualifiée par la brigade criminelle de « *très positive* », Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon ont été déférés à la Cour de sûreté de l'Etat dans la soirée de vendredi. Sous le coup de mandats d'arrêt à diffusion nationale depuis le mois d'avril, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon ont été inculpés par M. Michel Legrand, juge d'instruction, de destruction volontaire d'édifices publics par substances explosives, de tentatives de meurtres (mitraillages), de participation à une association de malfaiteurs et de faits en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat, et écroués. Ces chefs d'inculpation visent les divers attentats d'Action directe commis entre le mois de mai 1979 et le mois de mars 1980.

D'autres inculpations, visant des attentats ou des faits relevant du droit commun, depuis le mois de mars, seront vraisemblablement notifiées prochainement aux deux jeunes gens.

De fait, des indices recueillis par les enquêteurs au moment de leur arrestation et, semble-t-il, certaines de leurs déclarations ont permis aux policiers d'éclaircir pour partie deux dossiers criminels récents. Ainsi, les militants d'Action directe, selon la police, ont commis un hold-up, le 28 août, contre une agence bancaire du Crédit lyonnais, 68, rue Bosquet à Paris (7e). Une fusillade avait éclaté alors que les malfaiteurs étaient poursuivis par un car de police-secours (*le Monde* des 30 août et 3 septembre). L'expertise balistique d'un revolver de calibre 11,43 trouvé en possession de J.-M. Rouillan et Nathalie Ménigon indique que la même arme a été utilisée lors de cette attaque à main armée. Les policiers visés ont en outre reconnu les deux terroristes.

## Treize personnes incarcérées

Toujours selon la police, c'est le groupe Action directe qui se serait emparé, le 5 août, de plusieurs centaines de pièces d'identité vierges volées dans les locaux de la mairie annexe du quatorzième arrondissement de Paris (*le Monde* du 7 août). L'hypothèse d'un commando agissant dans le cadre d'une opération à caractère politique avait alors été avancée. Le fait que les enquêteurs aient trouvé des passeports et des cartes d'identité provenant de ce vol sur J.-M. Rouillan et Nathalie Ménigon semble leur suffire pour étayer leur conviction.

En revanche, la police estime que l'explosion d'une bombe à l'aéroport d'Orly, qui blessa sept personnes, le 12 juin (*le Monde* du 13 juin), n'a pas été provoquée par le groupe Action directe. Un correspondant anonyme se réclamant de cette organisation avait revendiqué l'attentat qui fut, par la suite, démenti au cours d'un autre appel.

Au terme de l'opération antiterroriste conduite par la police à la fin du mois de mars, quinze membres présumés du groupe Action directe avaient été inculpés et incarcérés. Une seizième personne les rejoignait en prison, le 28 avril. Depuis, cinq inculpés ont été remis en liberté. Il s'agit de Mlle Suzane Courtin, vingt-deux ans, sans emploi, et de MM. Raymond Manzanos Y Busto, vingt ans, artisan plombier, Thierry Caparros, vingt-six ans, photocomposeur, Alex Gautry, trente-quatre ans, préparateur en pharmacie, et François Lebar, vingt-sept ans. J.-M. Rouillan et Nathalie Ménigon rejoignent donc les onze membres présumés d'Action directe encore emprisonnés, portant ce nombre à treize ; Alain Le Mée, vingt-trois ans, et Philippe de Sa, vingt-six ans, qui font l'objet de mandats d'arrêt, sont toujours en fuite.

On indiquait enfin, de source policière, que les deux jeunes gens dont l'identité n'a pas été révélée, appréhendés vendredi à la suite de l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de son amie, font l'objet d'une « *simple vérification* ». La police avait exclu le matin que ces deux jeunes gens soient mêlés à la fusillade de l'Ecole militaire (nos dernières éditions).

# ACTION DIRECTE
## *Quatre inculpations*

*Quatre nouvelles inculpations liées à l'affaire d'Action directe et consécutives à la découverte du dépôt de 1 250 kilos d'explosifs à la ferme de Rochebesse, dans l'Ardèche, ont été prononcées vendredi soir par le juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat, Michel Legrand. Les nouveaux inculpés, tous placés sous mandat de dépôt, sont : Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère, agriculteurs, âgésde vingt-six ans, Marie-Thérèse Merlhiot, la compagne de Pierre Conty, âgée de trente-trois ans, et Philippe Franc, âgé de vingt et un ans.*

**LE MATIN** DE PARIS
22 SEPT. 1980

# Quand les R.G. passent à l'action

## Il existe en France une superbrigade antiterroriste. Jusqu'au 13 septembre, c'était un secret...

■ Réussir une grosse affaire et battre de vitesse les collègues des autres services, c'est un rêve que caressent tous les gros bonnets de la police nationale. Depuis samedi dernier, Raymond Cham, directeur central des Renseignements généraux, est satisfait. C'est en effet l'un de ses services qui, le 13 septembre dernier, a arrêté à Paris Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, chefs présumés de l'Organisation Action directe (O.A.D.).

Depuis un an, l'O.A.D. avait signé, tant à Paris qu'en province, une vingtaine d'attentats, notamment contre le siège du C.N.P.F., la Sonacotra, des sociétés immobilières et des ministères. Le 18 mars 1980, le bureau de Robert Galley, ministre de la Coopération, avait été copieusement arrosé de balles. Un mois plus tard, c'étaient les locaux du ministère des Transports qui recevaient une roquette.

Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon étaient en fuite depuis le 28 mars 1980, date à laquelle ils avaient échappé au coup de filet lancé par la section antiterroriste de la Brigade criminelle. En inscrivant leur arrestation à son palmarès Raymond Cham peut donc se féliciter d'avoir porté un coup sévère à l'O.A.D., organisation au demeurant assez informelle. Elle n'est pas complètement démantelée, puisque, vendredi 19, quatre jeunes gens se réclamant de l'O.A.D. ont tiré au fusil-mitrailleur sur la façade de l'Ecole militaire. Mais Raymond Cham peut aussi discrètement s'enorgueillir d'avoir coiffé au poteau tous les autres services lancés aux trousses des terroristes qui opèrent en France. Ce n'est pas un mince succès.

Samedi 13 septembre, une dizaine d'inspecteurs des Renseignements généraux prennent position dans plusieurs appartements de la rue Pergolèse. Motif officiel : protéger le passage imminent du président de la République. Comme prévu, quelques heures plus tard, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon arrivent sur les lieux dans une Peugeot « 604 ». Seul le premier pénètre dans l'immeuble. Au cinquième étage, alors qu'il est en discussion avec un mystérieux Japonais, il est arrêté sans avoir le temps de se saisir de son arme. Les policiers retrouveront sur lui 50 000 F en devises étrangères.

### Opération « saute-dessus »

Dans la rue, Nathalie Ménigon, qui s'est aperçue que le quartier est bouclé, tente de fuir. Poursuivie, elle ouvre le feu, vidant un chargeur de 11,43 en direction des policiers, puis se précipite dans une « R 5 » en stationnement. C'est celle d'un photographe de l'agence Gamma, Patrick Siccoli, qui attend l'arrivée de Caroline de Monaco, dont la mère possède un appartement dans le quartier. Cernée, Nathalie Ménigon se rend. Au cours de la fusillade, une Porsche qui passe dans la rue est criblée de balles. L'un des passagers est légèrement blessé à la joue. Les policiers ont tiré huit fois en tout : trois balles sur Nathalie Ménigon et cinq sur la Porsche, qu'ils prennent pour la voiture d'un complice.

On est passé à deux doigts de l'énorme bavure. La Police judiciaire souligne les risques pris par les inspecteurs des R.G., « *nullement entraînés pour faire des opérations de "saute-dessus"* ». Un haut fonctionnaire des R.G. réplique : « *Si on avait demandé à l'antigang de procéder aux arrestations, il y aurait aujourd'hui quatre morts !* »

Cette affaire, en tout cas, marque l'apparition publique d'un service très discret, spécialisé dans la lutte antiterroriste : la section Recherches de la Direction centrale des R.G., placée sous l'autorité attentive de son directeur, Raymond Cham. Ce service n'est pourtant pas totalement inconnu. Sous l'appellation de Brigade opérationnelle centrale (B.O.C.), commandée alors par le commissaire divisionnaire Jacques Harstrich, il a, dans les heures chaudes qui ont précédé et suivi Mai-68, été la cheville ouvrière de tous les « coups tordus » nés de l'imagination de Raymond Marcellin : « sonorisation » de locaux politiques, « cambriolages » d'appartements de militants, photos compromettantes, provocations dans les manifs. Il a aussi participé à quelques arrestations, telles celles de Gérard Nicoud ou d'Alain Geismar. Lorsque Marcellin quitte la place Beauvau, le commissaire Harstrich est mis sur la touche, et la B.O.C., qui devient bientôt la section Recherches, entre doucement en léthargie.

### Un précieux incognito

Mais, en septembre 1979, le service renaît. Cham impose sa conception d'un groupe spécialisé des R.G. qui se lance immédiatement sur la piste d'Action directe. Une vingtaine d'inspecteurs jeunes et fortement motivés, bénéficiant des riches archives des R.G. et dotés de gros moyens opérationnels : la section Recherches, contrairement aux autres services de police, n'est pas soumise à la logique du rendement. Une seule affaire mais traitée à fond. Les renseignements de la nouvelle brigade permettent, en mars 1980, l'interpellation de vingt-huit personnes soupçonnées d'appartenir à Action directe. Mais c'est chaque fois la Brigade criminelle qui sera chargée des arrestations.

Or, samedi dernier, ce sont les inspecteurs des R.G. eux-mêmes qui sont « montés sur le coup ». Y ont-ils été contraints ? C'est leur thèse. Avertis d'une prise de contact de deux membres d'Action directe non identifiés avec des terroristes étrangers, les policiers des R.G. auraient prévu simplement de les filer. Reconnaissant Rouilland et Nathalie Ménigon, qu'ils recherchaient sans succès depuis plusieurs mois, ils auraient décidé de procéder eux-mêmes à l'arrestation, quitte à perdre leur précieux incognito. A l'inverse, selon d'autres sources, les deux terroristes auraient été délibérément attirés rue Pergolèse où, grâce à une intoxication adéquate, ils croyaient trouver des armes.

Quoi qu'il en soit, on sait désormais qu'il existe en France un groupe efficace contre le terrorisme. Les assassins d'Henri Curiel, ceux de Pierre Goldman comme tous les poseurs de bombes de l'extrême-droite devraient savoir à quoi s'en tenir.

A la condition qu'ils constituent, eux aussi, une cible pour Raymond Cham et son groupe de recherches.

GEORGES MARION

LE NOUVEL observateur
192 22 SEPT. 1980

RENDEZ-VOUS

## Le maintien à l'isolement de quatre détenues politiques

# L'expert à Fleury, les témoins à Fresnes

L'atmosphère pourrait bien être tendue, ce matin, lorsque M. Helde, huissier de son état, se présentera à 10 heures pour constater le régime d'exception de la détention de Mireille Munoz, d'Olga Girotto, d'Oriana Marchioni et d'Annie Dessaux. Désigné par le tribunal administratif de Versailles saisi au début du mois par leurs avocats, il ne pourra en effet rencontrer qu'Annie Dessaux. Elle avait arrêté au bout d'une semaine la grève de la faim entamée par les quatre femmes le 30 août (voir *Libération* des 5 et 11 septembre). Les trois autres sont à l'hôpital de la prison de Fresnes : Marchioni depuis le 10 septembre, les deux autres depuis samedi, jour où, justement, elles avaient décidé d'arrêter leur mouvement en prévision de la venue de Me Helde. Une coïncidence qui a mis les avocats sur leurs gardes...

Inculpées par la Cour de Sûreté de l'Etat (les deux premières nommées dans le cadre de l'enquête sur *Action directe*, les deux autres pour le hold-up de Condé-sur-Escault), elles devraient logiquement bénéficier du statut de « détenues politiques » que leur accorde le code de procédure pénale (articles D 490 à D 495). Ce régime spécial prévoit notamment que ces détenus *« peuvent recevoir des visites tous les jours »* et qu'ils *« ont la faculté d'être réunis aux heures de la journée fixées par le chef d'établissement »*. C'est d'ailleurs surtout pour ce droit que se battent les quatre femmes.

En fait, elles bénéficient bien d'un « régime spécial », mais il n'a vraiment rien à voir avec celui prévu par la loi : leurs conditions de détention sont encore moins décentes que celles des détenues de droit commun. Par exemple, celles-ci ont droit à trois heures de promenade quotidienne. Elles n'ont d'abord eu droit, les trois premiers mois de leur incarcération, qu'à une heure de promenade, et seules. Puis, à partir du 3 juillet, deux heures avec une co-détenue, toujours la même. C'est sans doute la concession faite par l'administration pénitenciaire à leur droit de réunion : ce jour-là, on leur transmettait enfin une ordonnance du juge d'instruction datée du 9 juin, ordonnance spécifiant qu'elles devaient être regroupées sans aucune restriction... Le reste du temps, les quatre détenues sont à l'isolement dans leurs cellules.

Jusqu'à présent, l'administration pénitenciaire s'est justifiée en avançant que la maison d'arrêt des femmes était trop petite, qu'une telle situation n'avait pas été prévue. Etranges négligences, pour une prison modèle. Aussi étrange que cette décision de faire hospitaliser Mireille Munoz et Olga Girotto samedi dernier. Une décision tardive si elles étaient vraiment en mauvais état physique. Une décision dilatoire si, comme le pensent leurs avocats, ce n'était pas le cas. Ce matin, à moins d'un coup de théâtre, force sera donc à l'huissier de dresser un *« procès verbal de carence »* et de fixer un nouveau rendez-vous.

D.F.

**Libération**

*LE 23 SEPTEMBRE 1980*

## *Avocats refoulés*

*Le 11 septembre, le tribunal administratif de Versailles avait désigné Me Held, huissier de justice, pour vérifier les conditions de détention faites à quatre inculpés d'Action directe à la centrale de Fleury-Mérogis. Hier, en présence d'un représentant de la Chancellerie, Me Held s'est vu interdire l'accès à la cellule des quatre détenues. Leurs avocats, quant à eux, n'ont pas eu le droit d'entrer dans la centrale. Ils avaient saisi le tribunal administratif parce que l'administration pénitentiaire avait maintenu les mesures prises contre les prisonnières après leur annulation par le juge.*

**LE MATIN** DE PARIS

23 SEPT. 1980

ACTION DIRECTE

## *Découverte d'un important dépôt d'explosifs*

*Un très important dépôt d'explosifs (entre 800 kg et une tonne), constitué par des militants révolutionnaires d'Action directe, a été découvert mardi matin dans une fermette de l'Ardèche. Ce sont des policiers de la brigade criminelle et de la DST (Direction de la sûreté du territoire), aidés par des membres du SRPJ de Montpellier, qui ont mis au jour ce dépôt d'explosifs. Si les enquêteurs se refusent officiellement à toutes précisions sur le lieu de la découverte, arguant que mardi soir les investigations n'étaient pas terminées, on sait que trois personnes ont été interpellées dans l'Ardèche sur commission rogatoire du procureur de la Cour de sûreté de l'Etat. Parmis elles figurait Marie-Thérèse Merlhiot, l'ancienne compagnon de Pierre Conti, le « tueur de l'Ardèche ».*

**LE MATIN** DE PARIS

24 SEPT. 1980

# « Action directe »: une tonne d'explosifs découverte dans l'Ardèche

**France-Soir**

24 SEPT. 1980

Un très important dépôt d'explosifs de près de une tonne constitué par des militants révolutionnaires d'« Action directe » a été découvert mardi matin dans une fermette de l'Ardèche par les policiers de la brigade criminelle de la police judiciaire de Paris, aidés des gendarmes du département.

Trois personnes appartenant à « Action directe » ont été interpellées dans l'Ardèche, sur commission rogatoire du procureur de la Cour de Sureté de l'Etat.

Cette opération fait suite aux récentes arrestations des deux principaux responsables du mouvement terroriste, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, il y a deux semaines, rue Pergolèse (16e), et à celle, vendredi dernier, d'un autre couple toujours [illegible] à vue Quai des Orfèvres.

# 1 250 kilos d'explosifs d'«Action directe» découverts chez le «tueur de l'Ardèche»

# «Action directe» cachait un arsenal dans l'Ardèche

## dans la communauté sauvage de Pierre Conti en fuite depuis deux ans

France-Soir
Mercredi 24 septembre 1980 — CTD

Jean-Michel BRIGOULEIX

**SPECTACULAIRE rebondissement dans l'enquête sur le groupe terroriste d'extrême-gauche d'« Action directe ». Les policiers ont découvert, mardi matin, dans une fermette du hameau de Rochebesse, près d'Aubenas, dans l'Ardèche, un très important dépôt d'explosifs** — au total près de 1.250 kilos — et un arsenal de fusils de chasse et de guerre avec leurs munitions.

**Or, cette ferme, c'est celle dans laquelle celui que tout le monde appelle encore « le tueur fou de l'Ardèche », Pierre Conty, disparu depuis deux ans, après avoir abattu trois personnes, avait fondé une communauté agricole sauvage.**

Les enquêteurs vont maintenant tenter de démêler l'écheveau complexe des relations entre les membres actuels de l'organisation « Action directe » et Pierre Conty dont la compagne, Marie-Thérèse (Maïté) Merlhiot, a été interpellée à Rochebesse, mardi matin, en même temps que Jean-Pierre Bolognini et Bruno Darivere, âgés tous les deux de vingt-six ans.

Tous les trois devraient être entendus en fin de journée au Quai des Orfèvres, en vertu d'une commission rogatoire qui permet aux policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur le groupe terroriste de procéder à leur audition.

Ce nouveau coup de filet n'est certes pas le fruit d'un heureux hasard, mais au contraire le résultat des interrogatoires serrés auxquels depuis cinq jours les inspecteurs de la police judiciaire soumettent un couple de jeunes activistes arrêtés à Paris, vendredi dernier, en fin de journée.

Cette interpellation faisait suite elle-même à l'opération mouvementée de la rue Pergolèse qui, le samedi précédent, avait permis d'intercepter et de neutraliser les deux chefs « historiques » du mouvement « Action directe » : Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon.

## En cavale

La Direction centrale des Renseignements généraux était sur la piste du couple terrible du terrorisme français depuis le 28 mars dernier, date à laquelle il avait réussi à échapper au démantèlement d'« Action directe » par la Brigade criminelle et la Brigade de recherche et d'intervention du commissaire Broussard. Une trentaine de jeunes militants avaient été interpellés ce jour-là et dix-sept finalement déférés devant la Cour de Sûreté de l'Etat.

Depuis, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon étaient en cavale. Changeant presque chaque jour de domicile, les deux jeunes gens parvenaient à dérouter les enquêteurs. Pourtant, ceux-ci s'acharnaient et réussissaient, semble-t-il, à s'infiltrer dans le réseau.

**Leur tâche était facilitée par la nécessité devant laquelle Jean-Marc Rouillan se trouvait placé de recruter rapidement de nouveaux effectifs.** Il s'agissait, la plupart du temps, de jeunes marginaux — dix-huit à vingt ans — fascinés par le mythe de la « clandestinité » et les somptueuses voitures que le chef terroriste volait pour commettre ses coups.

## En hélicoptère

Les inspecteurs des Renseignements généraux étaient donc parvenus, il y a quelques semaines, à localiser le couple Rouillan-Menigon. S'ils n'ont pas procédé immédiatement à leur interpellation c'est dans l'espoir d'identifier plusieurs complices.

Espoir dans une large mesure, couronné de succès puisque, après avoir monté « la souricière » de la rue Pergolèse, les policiers parvenaient quelques jours plus tard à s'emparer de deux autres terroristes.

Ce nouveau couple du terrorisme est encore entendu au 36, quai des Orfèvres jusqu'à jeudi soir en vertu d'un article du code de procédure pénale qui précise que lorsque la Cour de sûreté de l'État est saisie d'un dossier, les prévenus peuvent être gardés à vue pendant six jours.

**Les révélations que ce couple a pu faire aux enquêteurs de la Brigade criminelle sur la nature des activités d'« Action directe » et sur la personnalité des membres du réseau lui-même ont donc permis, mardi matin, la découverte de la cache d'explosifs et d'armes de l'Ardèche.**

C'est en hélicoptère que la police a dû investir la ferme de Rochebesse en raison de la brusque crue des eaux dans les rivières du centre de la France. Les enquêteurs s'étaient longtemps demandé où les terroristes d'« Action directe » dissimulaient leur arsenal depuis que le 28 mars dernier leur cachette de la rue des Pyrénées avait été investie par la police.

A cette époque déjà on avait trouvé plus de 600 kilos de dynamite industrielle et quelques dizaines d'armes de guerre dont plusieurs pistolets mitrailleurs.

Selon toute vraisemblance, Jean-Marc Rouillan qui connaît très bien le sud de la France pour y avoir commis de nombreux attentats à la bombe dans les années 70 lorsqu'il militait dans les rangs du G.A.R.I. (groupe d'action révolutionnaire internationaliste), a fait la connaissance de Pierre Conty, lui-même marginal et vaguement anarchiste au moment où celui-ci entreprenait son expérience de communauté agricole autonome.

Il n'est pas exclu que la ferme de Rochebesse ait pu servir de base logistique aux activistes du G.A.R.I. et par la suite à ceux d'« Action directe », leurs héritiers.

*« Maïté » a été arrêtée*

# *La compagne du « tueur de l'Ardèche » arrêtée*

En découvrant dans l'Ardèche le stock d'explosifs d' « Action directe », les policiers ont retrouvé et arrêté une ancienne connaissance : Marie-Thérèse Merlhiot, dite « Maïté », trente ans (en 1977, notre photo) la compagne de Pierre Conty, le « tueur de l'Ardèche ». Elle partageait son existence dans la communauté de Rochebesse. Ils ont un enfant. Un fils. Quand « son homme » avait été soupçonné, au début de l'enquête, d'être l'un des tueurs de l'Ardèche, elle s'était indignée devant notre envoyé spécial. **« Mon mec est parti,** dit-elle, **comme cela lui arrive de temps en temps, faire une virée. Sachant qu'une expulsion nous menaçait il avait le cafard ».** Elle avait été poursuivie pour recel.

# Le « tueur de l'Ardèche »... le 25 août 1977

**LA découverte d'une cache d'explosifs d'« Action directe » à Rochebesse, où Pierre Conty dirigeait, le fusil à la main, une communauté de marginaux, nous fait nous rappeler la sauvage équipée des « Tueurs de l'Ardèche » qui, en 1977, avait saisi d'horreur la France entière.**

C'était le 25 août. Conty, trente ans, ancien ouvrier à Grenoble, reconverti dans l'agriculture, décide de s'offrir un « extra ». Avec deux autres membres de sa communauté, Stéphane Viaux-Pecatte, vingt-quatre ans, ancien professeur de boxe française dans la banlieue parisienne, et Jean-Philippe Mouillot, vingt-quatre ans, il attaque une succursale du Crédit Agricole à Villefort-de-Lozère. Butin : quarante mille francs.

## Condamnation à mort

Après c'est un enchaînement de contre-temps qui tourne au tragique. Une collision provoque une intervention de la gendarmerie. Fusillade. Un gendarme est tué. Un peu plus loin, une autre collision. Là encore les gangsters, traqués désormais, tirent sans pitié, assassinant un automobiliste et son fils. Ils s'emparent de leur voiture et s'enfuient.

On saura par la suite que Conty a trouvé refuge dans une autre communauté de l'Ardèche avant de faire perdre complètement sa trace.

Ses complices n'eurent pas cette chance. Stéphane Viaux-Pecatte, arrêté au cours d'une rafle antiterroristes (bande à Baader) à Groningen (Pays-Bas), le 20 octobre 1977, est extradé vers la France. Quant au chauffeur de l'équipée, Mouillot, il préfère se constituer prisonnier en février 1978.

Le 21 mai dernier, la cour d'assises de l'Ardèche a condamné Stéphane Viaux-Pecatte à dix-huit ans de réclusion criminelle et Jean-Philippe Mouillot à cinq ans de la même peine. Pierre Conty a été condamné à mort par contumace.

France-Soir
24 SEP. 1980 CTD

le quotidien de paris
24 SEP. 1980

## Action directe 900kg d'explosifs découverts en Ardèche

Le dépôt d'explosifs constitué par un groupe d'Action directe, dans l'Ardèche, se trouvait à Rochebesse, dans le nord de l'Ardèche, où Pierre Conty, le «tueur de l'Ardèche» toujours en fuite, s'était illustré durant l'été 1977.

L'ancienne maîtresse de Pierre Conty, Maïté Merleau, est parmi les trois personnes interpellées.

Outre 900kg d'explosifs, les policiers ont découvert une dizaine de vieux fusils de chasse.

## Pour traquer les fugitifs et traiter les fichiers

# Des cerveaux électroniques pour la police

**Le ministre de l'intérieur a réuni hier, pour la première fois, place Beauvau, les membres du conseil d'orientation du nouveau Centre d'étude et de recherche de la police nationale créé le 12 juin dernier pour imaginer la police de demain.**

Les membres du Conseil ont mis sur pied un plan de modernisation technique. Il s'agit de prévoir une amélioration des équipements et des méthodes de la police, ainsi que d'assurer de meilleures conditions de travail et une sécurité accrue aux policiers. Parallèlement on vise à une protection meilleure des citoyens grâce à l'application au secteur policier de techniques nouvelles.

Les mots-clés de la police du futur sont électronique et informatique. Cela ressort du programme d'étude et de recherche adopté hier : emploi des ressources de l'électronique pour doter les services de police judiciaire de moyens ultramodernes de recherche et de poursuite ; adoption de nouveaux moyens de protection individuelle (casques et gilets pare-balles) ; gestion automatisée des patrouilles de police ; localisation automatique des véhicules en zone urbaine ; traitement automatisé des empreintes digitales ; identification des individus par l'analyse de la voix, etc...

Autrement dit, il s'agit de faire profiter la police de l'évolution technologique, d'ajouter les gadgets James Bond à la pipe de Maigret et à la loupe de Sherlock Holmes.

Les 305 break et les R 18 « informatisées » sont en cours d'aménagement. Equipées de terminaux d'ordinateur elles seront en permanence reliées aux fichiers centraux des personnes et des véhicules recherchés. Progrès et gain de temps pour les contrôles préventifs d'identité, identification immédiate de suspects dans le cadre d'une action répressive après un flagrant délit : les applications sont multiples.

Une autre utilisation non moins importante est envisagée : la gestion automatique des patrouilles. Un incident, un délit, un accident sont signalés. Une voiture est dépêchée sur place très rapidement. Le policier responsable transmet, à l'aide de son clavier de terminal, un premier rapport. L'ordinateur de la salle de commandement des patrouilles n'a plus qu'à « gérer » l'alerte et effectuer le dispatching des effectifs nécessaires.

La localisation et la poursuite des véhicules des fuyards est ainsi devenue affaire d'électronique avancée. Un très bon matériel (micro-émetteurs, « bip-bip », mini-radars) a été testé sur des hélicoptères et des voitures à Confolens lors du rapt de M. Maury-Laribière. Il est vraisemblable que ces équipements de pointe seront à nouveau utilisés à Lyon pour tenter de retrouver M. Bernard Galle, le clerc de notaire enlevé.

Pour la protection individuelle, après un appel d'offre, des essais de gilets pare-balles très légers mais très résistants ont été effectués au champ de tir de Satory. Plusieurs sociétés sont en compétition pour livrer des gilets en kevlar (matière synthétique) d'un poids inférieur à trois kilos. Ces gilets résistent aux munitions le plus couramment tirées par les gangsters. Un des modèles fait de trente-deux plis, soit trente-deux couches superposées de kevlar, a déjà sauvé la vie de deux cents policiers aux Etats-Unis.

Rien ne résiste cependant à la « carabine laser » AM 180, dont disposent déjà certaines brigades anti-gangs. C'est l'arme absolue, dit-on, qui évoque la science-fiction. Même portée à la hanche son tir est infaillible car guidé par un rayon lumineux. La partie du corps de l'adversaire où se réfléchit le rayon recevra sept balles en une seconde si le tireur appuie sur la détente. Le suspect ainsi visé pourra être blessé ou tué sans risque d'erreur ni de bavure. Finies aussi les balles perdues qui, parfois, vont frapper des innocents.

**Jean-Charles REIX.**

## Action directe

# Une tonne de dynamite découverte

## Trois nouvelles interpellations

Un très important dépôt d'explosifs de près d'une tonne, constitué par des militants révolutionnaires, « Action directe », a été découvert, hier matin à Rochebesse, dans le nord de l'Ardèche. Cet arsenal était complété par une dizaine de fusils de chasse.

C'est dans cette région que Pierre Conty, le « tueur de l'Ardèche», toujours en fuite, s'était illustré durant l'été 1977. Son ancienne maîtresse, Maïté Merleau, est d'ailleurs parmi les trois personnes interpellées hier par les policiers de la brigade criminelle de la P.J. de Paris.

Cette opération dans l'Ardèche fait naturellement suite aux récentes arrestations des deux principaux responsables d'« Action directe », Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, interpellés il y a deux semaines, rue Pergolèse, à Paris, après une intense fusillade, par des policiers des Renseignements généraux. Un jeune couple de militants d'« Action directe » avait été aussi appréhendé, vendredi dernier, et demeure gardé à vue Quai des Orfèvres. L'identité du couple n'a pas encore été précisée.

LE FIGARO
L'AURORE
24 SEPT. 1980

L'ENQUÊTE SUR ACTION DIRECTE

# Un important stock d'explosifs est découvert près de la ferme où habitait Pierre Conty

*Les policiers, qui enquêtent sur les activités du groupe Action directe, ont saisi, mardi 23 septembre, à la ferme de Rochebesse, à Chaneac (Ardèche), un important stock d'explosifs (1 250 kilos) ainsi que huit armes de guerre et un millier de cartouches. Cette opération permet aux enquêteurs d'établir un lien entre le groupe terroriste et le mystérieux Pierre Conty, animateur du « collectif » de Rochebesse, disparu depuis 1977 et condamné à mort par contumace après un hold-up à la suite duquel trois personnes avaient été tuées.*

*La compagne de Pierre Conty, Marie-Thérèse Merlhiot, et deux amis ont été arrêtés.*

Agissant sur commission rogatoire de la Cour de sûreté de l'Etat sans que, d'après notre correspondant en Ardèche, les autorités policières et judiciaires locales aient été précisément informées, les policiers de la brigade criminelle de Paris et des R.G. ont débarqué avec des gendarmes à bord de plusieurs hélicoptères, mardi 23 septembre au matin. Ils ont immédiatement cerné la ferme de Rochebesse, qui est située dans un endroit très isolé sur une éminence. Ils ont ensuite interpellé, à huit cents mètres de là, trois personnes : Marie-Thérèse Merlhiot, âgée de trente-trois ans, compagne de Pierre Conty, et deux amis de celle-ci, Bruno Darribère et Jean-Pierre Bolognini, tous deux âgés de vingt-six ans. Ces trois personnes vivaient au hameau du Trainas ainsi que quatre enfants de M.-T. Merlhiot.

C'est peu après que policiers et gendarmes devaient découvrir dans une cache creusée dans la roche et masquée par des éboulis un arsenal impressionnant. Selon la brigade criminelle, les explosifs — 1 250 kilos — correspondraient à une partie de ceux qui avaient été volés dans la nuit du 16 au 17 mai 1975 dans une carrière de l'Isère, soit plus de deux ans avant le triple meurtre dont est accusé Pierre Conty.

A l'origine des investigations policières à Rochebesse et aux alentours figureraient divers renseignements fournis par certains des membres présumés d'Action directe arrêtés récemment.

En effet, on a appris que, après l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, le 13 septembre, à Paris, les enquêteurs avaient interpellé deux autres personnes soupçonnées par eux d'avoir un rôle important dans Action directe : il s'agit d'un étudiant en sciences économiques, de Paris, Laurent Louessard, âgé de vingt-six ans, et de son amie, une jeune Espagnole de vingt ans, Maria Arago Eltur. Selon les enquêteurs, ces deux personnes auraient établi des liens entre Action directe et des groupes terroristes d'Espagne (ETA militaire) et d'Italie (Prima Linea). Au printemps, la police avait arrêté, à Paris, une Italienne, Olga Girotto, membre présumé de Prima Linea, et avait découvert à son domicile 600 kilos d'explosifs de même provenance que ceux trouvés dans l'Ardèche. Laurent Louessard aurait reconnu avoir participé au transport de ces explosifs de Rochebesse à Paris. Un autre jeune homme, suspecté d'avoir participé à ce « déménagement », Philippe Franc, âgé de vingt et un ans, a été arrêté lundi dans la Manche.

La découverte de mardi pose au moins deux questions : l'arsenal de Rochebesse était-il constitué dès 1975 ou s'agit-il d'une cache récente ? Les proches de Pierre Conty étaient-ils membres d'Action directe ou se sont-ils contentés de rendre un « service » ?

Le maire de la commune, M. Georges Curinier, a déclaré à notre correspondant régional à Lyon : « *Cela me confirme que cette équipe est une équipe de truands. Mais il me paraît douteux que cette cache d'explosifs ou d'armes ait pu être fabriquée après le départ de Conty. D'abord parce que la communauté était très surveillée par les gendarmes, ensuite parce que le groupe avait quitté Rochebesse pour rejoindre le hameau du Trainas, à 800 mètres de là, proche de la route départementale, et où les voisins n'avaient rien remarqué d'anormal.* »

## De la marginalité au crime

**Pierre Conty, dit « Pierrot », le meneur du « collectif » de jeunes paysans de Rochebesse - Treynas (Ardèche), est né à Grenoble au mois de décembre 1946. Fraiseur-ajusteur de son métier, il participe activement aux événements de mai 1968 dans l'Isère. Il milite dans des organisations d'extrême gauche.**

**Un an plus tard, il entreprend avec quelques amis un retour à la terre. Il « squatterise » avec l'assentiment du maire de Chanéac, M. Georges Curinier, le hameau abandonné de Rochebesse et des terres en friche sur lesquelles la communauté fait paître des chèvres. Plusieurs différends opposent alors la « colonie agricole » aux propriétaires, et un jugement du tribunal des baux ruraux de Tournon décide le 21 juin 1977 que les habitants de Rochebesse devront vider les lieux avant le 31 août.**

**C'est le 24 août 1977 que Pierre Conty, Stéphane Viaux-Peccate et Jean-Philippe Mouillot — tous deux condamnés depuis respectivement à dix-huit ans et à cinq ans de réclusion criminelle — organisent le hold-up du Crédit agricole de Villefort (Lozère). Ils s'emparent de 40 000 francs, mais au cours de la fuite à bord d'une D.S. noire ils tirent, près de Joyeuse, sur deux gendarmes, qui les avaient interpellés, blessant mortellement l'un d'eux, puis à Nièges, non loin d'Aubenas, sur deux agriculteurs M. Roland Malosse et son fils Cyprien. Les deux hommes sont tués.**

**Le 27 août, Pierre Conty disparaît. Le 7 septembre, il envoie au juge d'instruction une lettre dans laquelle il explique qu'il n'est « ni un tueur ni un otage ». Depuis, de nombreux bruits ont couru sur Pierre Conty, qu'on a accusé de plusieurs attentats en divers endroits du pays. On a même, après la découverte d'un cadavre à Pardhaillan (Lot-et-Garonne), le 21 février 1980, cru que le « tueur de l'Ardèche » était mort. On l'aurait rencontré, a-t-on dit, au Canada et même en Amérique latine. Toutes ces pistes ont dû être abandonnées. Sa compagne, Marie-Thérèse Merlhiot — Maïté, — continuait d'exploiter les terres et élevait des moutons jusqu'à l'opération de police de mardi.**

Le Monde
25 SEPT. 1980

## *Action directe : nouvelles arrestations*

*Seuls quatre ou cinq membres d'Action directe seraient encore en fuite, selon les policiers, après les arrestations qu'ils ont effectuées mardi. Ils ont interpellé trois personnes à Rochebesse, en Ardèche, dont l'ancienne amie de Pierre Conty, le « tueur de l'Ardèche », et une dans la Manche. Ce nouveau coup de filet est la conséquence de l'arrestation jeudi dernier à Paris d'un couple, Laurent Louessard et Maria Pilar Arago Altur, qui ont été inculpés d'attentats par explosifs, tentatives d'homicide volontaire, association de malfaiteurs et transport d'armes.*

# Action directe : seuls quatre ou cinq membres seraient encore en fuite

***C'est l'opinion des policiers après les arrestations opérées en Ardèche et dans la Manche***

**Le démantèlement du groupe Action directe se poursuit. Après les arrestations ponctuées de coups de feu de Jean-Marc Rouillan et de sa compagne, Nathalie Menigon, les inspecteurs de la police judiciaire avaient interpellé jeudi dernier un second couple, Laurent Louessard et Maria Pilar Arago-Altur. Ils ont été inculpés, hier soir, d'attentats par explosif, tentative d'homicide volontaire, association de malfaiteurs et transport d'armes. Grâce à eux, un dépôt de 1 250 kilos de dynamite a été découvert, hier en Ardèche, et quatre personnes arrêtées. Trois d'entre elles vivaient à la ferme de Rochebesse, ex-fief de Pierre Conty.** ***(Voir encadré.)***

LE MATIN
DE PARIS
25 SEP. 1980

POUR la police, les nouvelles arrestations prouvent que des liens existent entre le mouvement Action directe, l'ETA militaire basque et le mouvement Prima Linea italien. Ainsi serait mises au jour les unions qui existent au niveau européen entre des mouvements extrémistes.

Tout a commencé samedi 13 septembre avec l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon par les policiers des renseignements généraux qui les attendaient, rue Pergolèse, à Paris. Les deux jeunes gens ont été conduits à la police judiciaire, où ils ont été entendus pendant six jours. A l'issue de cette garde à vue, prévue pour les affaires traitées par la Cour de sûreté de l'Etat, un second couple était arrêté jeudi : Laurent Louessard, vingt-six ans, étudiant en sciences économiques, maître d'internat au lycée Carnot, et Maria Pilar Arago-Altur, vingt ans.

D'après les policiers, les deux jeunes gens auraient avoué avoir établi des contacts avec des groupes gauchistes espagnols et italiens. Cette piste serait à rapprocher de l'arrestation, au mois de mars dernier, d'une jeune femme, Olga Girotto, considérée comme une militante de Prima Linea et dans l'appartement de laquelle, rue Dodu, à Paris, dans le 10e, 600 kg de dynamite ont été découverts.

Il semble que ce soit toujours ces auditions qui aient conduit les policiers dans une ferme de Rochebesse, en Ardèche. Mardi matin, gendarmes, policiers du SRPJ de Montpellier et inspecteurs de la police judiciaire de Paris, aidés d'un hélicoptère, lançaient une vaste opération d'encerclement. Maïté Merleau, trente-trois ans, ancienne amie de Pierre Conty, le tueur de l'Ardèche, condamné à mort par contumace et qui a disparu, Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribert étaient arrêtés.

L'un d'eux aurait conduit les policiers jusqu'à une grotte, à quelques centaines de mètres de la ferme, dans laquelle étaient rangés 1 250 kg de dynamite, huit armes de guerre et des munitions *(voir ci-dessous)*.



p.198.jpg

Jusqu'à présent, la dizaine d'attentats commis par le groupe Action directe ont été réalisés à l'aide de deux pistolets mitrailleurs. Les expertises balistiques auraient permis d'établir que ce sont toujours ces deux mêmes armes qui ont servi au cours des différentes fusillades, y compris la semaine dernière à l'entrée de l'Ecole militaire. En revanche, le tir au lance-roquette du 15 avril 1980 contre le ministère des Transports pourrait être, d'après les policiers, l'œuvre d'un groupe d'extrême droite qui aurait volontairement entretenu une certaine confusion. Au compte d'Action directe, par contre, selon les policiers, le hold-up de l'agence de la BNP, 48, avenue de Villiers, à Paris, dans le 17e, le 8 octobre 1979. Les malfaiteurs avaient emporté 20 000 F. Restent diverses opérations en province, un hold-up à Condé-sur-Escaut ainsi que plusieurs attentats à Toulouse.

Les centaines de kilos de dynamite retrouvés mardi ont été volés en 1975 dans une carrière de l'Isère. La police n'a pas encore pu établir quel périple ont pu suivre ces explosifs avant de se retrouver entre les mains de membres d'Action directe. La même question se pose pour les armes de guerre retrouvées en Ardèche et qui ont été envoyées au laboratoire d'expertise.

Un dernier jeune homme, Philippe Franc, vingt et un ans, a été arrêté dans la Manche, à Hauteville-sur-Mer. Au total, depuis le début de l'année, les enquêteurs ont donc appréhendé une petite trentaine de membres d'Action directe. D'après la police, il pourrait y avoir encore quatre ou cinq membres d'Action directe en liberté.

Hier, les quatre personnes interpellées devaient être ramenées au 36, quai des Orfèvres, à Paris. Un hélicoptère a pris en charge les trois jeunes gens interpellés en Ardèche. Dans le même temps, Philippe Franc était amené en voiture. Laurent Louessard et Maria Pilar ont été déférés hier devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Avec l'ensemble de ces opérations, la police considère avoir empêché l'escalade de la violence venant d'un groupe qui pouvait rapidement se révéler particulièrement dangereux.

J. B.

*Maria Pilar Arago-Altur quitte le Quai des Orfèvres* AFP

## *En 1977, à Rochebesse...*

*« L'affaire Conty » qui s'était déroulée en Ardèche revient au premier plan de l'actualité avec la découverte, mardi à Rochebesse, où a séjourné Pierre Conty, de plusieurs centaines de kilos d'explosifs. Pierre Conty, dit « Pierrot », qui a aujourd'hui trente-quatre ans, a participé aux événements de Mai 68 dans son Isère natale. Il militait alors dans des organisations gauchistes. Un an plus tard, il fonde en Ardèche une des premières communautés agricoles. Mais plusieurs incidents l'opposent, lui et ses amis, aux « autochtones ».*

*Le 24 août 1977, Pierre Conty commet un hold-up au Crédit agricole de Villefort (Lozère), avec Stéphane Viaux-Peccate et Jean-Philippe Mouillot. Ce dernier, chauffeur de l'équipe, manque le « relais ». Les deux autres entament une folle cavale qui vont les faire surnommer « les tueurs de l'Ardèche ». Au cours de leur fuite dans une DS noire, ils tirent d'abord sur deux gendarmes, tuant l'un d'eux, puis sur deux agriculteurs, tuant les deux.*

*Pierre Conty a disparu. Stéphane Viaux-Peccate devait être arrêté à Groningen aux Pays-Bas, tandis que Jean-Philippe Mouillot se constituait prisonnier. Le 21 mai dernier, la cour d'assises de l'Ardèche condamnait Stéphane Viaux-Peccate à dix-huit ans de réclusion et Jean-Philippe Mouillot à cinq ans. Pierre Conty était condamné à mort par contumace. Les bruits les plus divers courent sur lui, certains assurant qu'il est mort.*

*Les poursuites engagées contre sa compagne, Maïté Merleau, avaient été abandonnées. Elle continuait d'exploiter ses terres jusqu'à son arrestation mardi.*

LE MATIN
DE PARIS
25 SEP. 1980

# En Ardèche : «Un coup à Conty»

## *Ceux qui habitent près de Rochebesse où trois personnes ont été interpellées croient toujours à la légende du «Tueur de l'Ardèche»*

**Les enquêteurs de la brigade criminelle, dirigés sur place par leur chef, le commissaire Marcel Leclerc, ont réussi une opération spectaculaire dans la nuit de lundi à mardi, à Rochebesse, un hameau de l'Ardèche : ils ont en effet découvert 1 250 kg de dynamite, des fusils de guerre, des munitions et arrêté trois personnes : Maïté Merlhiot, J.-P. Bolognini et Bruno Daribère.**

**Selon les policiers, il ne fait aucun doute que ce matériel était destiné aux actions du groupe terroriste Action directe. En Ardèche, cette affaire fait grand bruit car Rochebesse, c'était la ferme de Pierre Conty et Maïté Merlhiot, sa compagne. Et à nouveau, la légende file bon train, soigneusement entretenue par quelques-uns : si Action directe était secrètement dirigée, manipulée par un Conty caché quelque part en Europe ?**

**De notre envoyé spécial en Ardèche**

LES Ardéchois n'ont pas perdu la mémoire. Là-haut, au fin fond du pays, sous les ruisseaux et les arbres uniformément verts, superbe, sauvage, c'est la terre à Conty. Une légende, ce type dans ce pays que l'on croyait grave : Pierre Conty, dit « Pierrot », dit « le tueur de l'Ardèche », disparu depuis trois ans, marginal de la vie et du crime, poussé à l'inacceptable et à la folie.

Ils n'y allaient plus guère, par là-bas, à Rochebesse, les habitants de Saint-Martin-de-Valamas, la commune la plus proche. Ils savaient bien que Maïté Merlhiot, compagne de Conty, y vivait toujours en compagnie de ses quatre enfants et de deux amis, Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère.

Une dure, une courageuse, Maïté. Après la traque à Conty, elle s'était simplement repliée de quelques mètres dans une ferme voisine, ou plutôt une ébauche de ferme. Malgré l'hostilité quasi générale, elle avait tenu à rester sur place. Elle continuait à soigner ses quatre-vingts brebis et à vivre dans une vieille bâtisse sordide, sans le moindre confort. *« Dommage, elle n'aurait peut-être pas dû s'accrocher,* lâche, les dents serrées, son beau visage triste, Françoise, une amie fermière dite, elle aussi marginale. *Ici, c'est trop dur. »*

Facile à vérifier, cette information. Il suffit de s'adresser au voisin le plus proche, un bon fermier né dans le pays, fier de son accent et de ses grosses mains rougies par le travail. *« Tu parles qu'on les connaît. Tous les mêmes ! Il suffisait qu'on en chasse trois pour que cinq autres arrivent. La police avait la trouille. Et tout le monde savait bien ce qui se tramait ici. »*

Mais ce triste héros ne peut guère en raconter davantage. S'il fallait l'en croire, la ferme de Maïté Merlhiot avait pris depuis quelque temps les allures d'un camp retranché servant de repaire au pire terrorisme. *« Un coup à Conty »,* entend-on dans les bistrots, sur les places éclairées par un éclatant soleil de septembre. Du délire.

Le commissaire Poinas, l'un des adjoints de Marcel Leclerc, est, lui, autrement prudent : *« Le nom de Conty ? Je ne l'ai jamais prononcé. »* Il n'empêche que l'opération a pris des allures de western. Lundi, les hommes de la brigade criminelle, secondés par la police judiciaire de Montpellier et la gendarmerie locale, investissent Saint-Martin-de-Valmas. *« Il s'agit d'une exploitation de l'enquête Rouillan-Ménigon,* reconnaît le commissaire. *A cette occasion, nous avons appris qu'il existait une cache à la ferme Rochebesse. »* Les policiers devaient intervenir le jour même. Les conditions atmosphériques ne le leur permettront pas.

Mardi, un hélicoptère de l'armée survole Rochebesse. Gendarmes et policiers cernent routes et chemins. Ils trouvent Maïté Merlhiot, deux de ses quatre enfants et ses compagnons sur le point de rentrer les bêtes. *« Nous savions,* poursuit le commissaire Poinas, *que la planque se trouvait à proximité de la ferme. Nous l'avons retrouvée grâce aux indications qui nous avaient été fournies à Paris. »* Un butin apparemment impressionnant — retrouvé dans une grotte creusée dans la montagne à quelques centaines de mètres de la ferme Rochebesse, abandonnée depuis la cavale de Conty — : 1 250 kg de dynamite volés en 1975 sur un chantier dans le département de l'Isère (*« Et précisément, à cette époque, Pierre Conty travaillait à Grenoble »,* ajoute le commissaire Poinas), des fusils de guerre et des munitions. Des policiers satisfaits de leur enquête, un beau coup qui devrait permettre d'affirmer, une nouvelle fois : Action directe, c'est — presque — fini. Et sans doute, les trois suspects — aucune inculpation n'a encore été prononcée — peuvent être d'importance puisqu'ils ont été protégés avec d'infinies précautions et transférés jusqu'au Quai des Orfèvres à bord d'un hélicoptère militaire spécialement affrété pour l'occasion.

Alors bien sûr, on ne peut s'empêcher de penser et de parler du mystérieux Pierre Conty. *« S'il est encore vivant,* remarque presque méchamment un marginal installé depuis longtemps en Ardèche, *il doit être content. »* Cet homme connaît parfaitement Maïté Merlhiot et ses deux compagnons. Il ne croit pas un instant que la ferme ait été le centre nerveux des activités terroristes en France. *« Ou alors,* ajoute-t-il, *ils avaient de drôles de moyens, et nous ne nous en étions jamais aperçus. »*

*« Dommage pour ce beau troupeau »,* soupire, pratique, à ses côtés, Marcel, un agriculteur ardéchois qui était lié avec Conty, l'un des rares, ici, à ne pas s'en cacher. Une question tout de même inquiète les quelques amis de Conty encore installés dans la région : si la dynamite a bien été volée et cachée en 1976, Conty était encore présent. Par quel biais, quatre années plus tard, les terroristes d'Action directe ont-ils été mis au courant de la disponibilité de ce matériel ? Et c'est cette explication que Merlhiot, Bolognini et Daribère devront rapidement fournir.

Des marginaux, ceux des années 1970, ne les cherchez plus en Ardèche. Au fil des ans et des difficultés, beaucoup ont fini par plier bagages, par s'en retourner à la ville. Les retombées de l'affaire Conty ? Pour une bonne part, certainement. Ici, à Saint-Martin, personne n'oublie de fortifier le mythe Conty; sa légende, son mystère, ils en parlent, beaucoup, souvent, les Ardéchois.

D'ailleurs, Maïté Merlhiot voulait partir. Elle en parlait désormais ouvertement. Son combat, dur, long, elle l'avait pour une grande part perdu. Et elle le savait. Jamais plus la population de ce pays qu'elle aimait ne l'intégrerait. *« Les enfants de Maïté,* me racontera avec un grand sourire une charmante bistrotière, *je les voyais quelquefois. Un jour, l'un d'eux m'a dit :* "J'ai une maman... Et beaucoup de papas". *Bizarre, non ? »*

Nous voilà bien loin d'une affaire liée au terrorisme international, réglée avec fracas par la brigade criminelle.

**Maurice Szafran**

LE MATIN DE PARIS
25 SEP. 1980

# L'ombre du « tueur de l'Ardèche » plane sur l'affaire

France-Soir
25 SEP. 1980 DH

# Un policier s'était infiltré dans "Action directe"

***Il permet l'arrestation des terroristes et la découverte des explosifs cachés à Rochebesse, dans l'Ardèche***

De notre envoyé spécial
**Jean-François CROZIER**

PRIVAS

LA silhouette de Pierre Conty, le tueur fou de l'Ardèche, se profile à l'horizon de l'enquête sur « Action directe ».

Celui que certains responsables policiers au plus haut niveau donnaient pour mort est peut-être bien vivant, caché quelque part en France par des militants du groupe terroriste.

**Conty pourrait avoir « échangé » sa sécurité contre un appui logistique sans réserve des survivants de son ancienne communauté agricole de l'Ardèche aux activistes des « Brigades rouges » françaises.** Selon toute vraisemblance, ceux-ci disposent encore de plusieurs « planques » après celle de Rochebesse.

Une énorme explosion déchire brutalement le silence du Causse, soulevant un nuage de poussière. Il est seize heures, hier après-midi. **Les artificiers viennent de faire sauter le reliquat des 1,2 tonnes de dynamite, le « trésor de guerre » d'« Action directe », découvert à proximité de Rochebesse, la ferme de Pierre Conty.**

C'est l'épilogue d'une extraordinaire enquête qui a conduit la Brigade criminelle depuis les « squatters » parisiens jusqu'à cette vallée déserte de l'Ardèche, un endroit où il se passe beaucoup de choses étranges.

Tout remonte au début du printemps. C'est le commencement de l'offensive de la police contre les terroristes d'« Action directe ». **Au cours de leur première opération, les enquêteurs découvrent 600 kilos d'explosifs : premier jalon.**

La suite de l'enquête, c'est la recherche de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, les deux « têtes » d'Action directe. Les policiers apprennent alors que les 600 kilos d'explosifs **viennent d'un stock beaucoup plus important dissimulé par le « self-service » des dynamiteros qui, moyennant finances, disposent ainsi de la quantité de dynamite qu'ils désirent. Inquiétant second jalon.**

Le rapprochement entre ce stock et le vol de plusieurs tonnes d'explosifs à Saint-Quentin (Isère) en 1975, est rapidement fait. Or, **ce vol, sans que l'on en ait la preuve formelle, semble être l'œuvre de Pierre Conty.** Le filet se resserre.

## « Prima Linea »

L'arrestation à Paris du couple Rouillan-Menigon entraîne celle de quatre autres membres du groupe : deux hommes, Laurent Louessard, 26 ans, et Philippe Franc et deux femmes, Maria Loiry et Pilar Arago-Altur, 20 ans. Au cours de leurs auditions les policiers apprennent enfin qu' **« il doit rester plus d'une tonne de dynamite enterrée dans des bâches en plastique au pied d'un arbre à Rochebesse, la ferme à Conty ».**

Laurent Louessard, et son amie Pilar Arago-Altur, 20 ans, avouaient avoir eu, au cours des années 1979 et 1980, des contacts fréquents avec les habitants de la ferme de Rochebesse et que l'Internationale terroriste avait réuni, à plusieurs reprises, à Paris en 1980, des activistes « d'Action directe », des représentants du mouvement « Prima Linea », l'une des organisations italiennes les plus dures, et des « ambassadeurs » de l'ex-E.T.A. militaire espagnol.

Laurent Louessard, étudiant en sciences économiques, maître d'internat au lycée Carnot, était l'agent de liaison entre les différents mouvements terroristes européens et « Action directe ». Avec Pilar, il avait participé le 8 août 1979 au hold-up dans une succursale de la BNP, 48, avenue de Villiers (17e), en compagnie de Jean-Marc Rouillan, de Nathalie Menigon et de deux autres membres d'« Action directe ». Pour acheminer à Paris les 600 kilos de dynamite retrouvés dans l'appartement du groupe terroriste en mars dernier, il avait utilisé les services d'un chauffeur, Philippe Franc, vingt et un ans, arrêté mardi à Hauteville-sur-Mer (Manche).

A la suite de ses aveux, les hommes du commissaire Leclerc prennent contact avec la police judiciaire de Montpellier et la direction de la gendarmerie de l'Ardèche. L'opération n'est pas simple : si l'éveil est donné, les habitants de Rochebesse sont parfaitement capables de s'enfuir dans le causse et disparaître. Dès lundi, le dispositif est prêt à fonctionner, mais les conditions météorologiques sont épouvantables. Les torrents débordent, le ciel est noir, l'eau charrie des troncs d'arbres, les parapets des ponts éclatent, de nombreuses maisons sont sinistrées. L'opération est remise

En quelques minutes, les routes d'accès à Rochebesse sont barrées et un quadrillage serré est mis en place. Puis un hélicoptère saute la ligne de crête et se pose à proximité des bâtiments. Gendarmes et policiers en surgissent.

La surprise est totale. Il y a là Marie-Thérèse — dite Maïté — Merlhiot, l'ancienne compagne de Conty et deux de ses amis, Bruno Darribère, vingt-six ans, et Jean-Pierre Bolognini, jusqu'alors inconnus des services de police. **Les 1.200 kg d'explosifs et les armes sont découverts et récupérés dans leur plus grande partie. Après une nuit et une journée de garde à vue, les trois « marginaux » sont embarqués dans un hélicoptère Puma de l'armée de terre. Direction Paris et la Cour de Sûreté de l'Etat.**

Par ailleurs, Michel Legrand, juge d'instruction à la même Cour de Sûreté, a inculpé hier soir Laurent Louesard et Pilar Arago-Altur, d'attentats par explosifs, tentatives d'homicides volontaires, association de malfaiteurs et transport d'armes, de munitions et d'explosifs. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

Cela, c'est la pièce qui vient de se jouer dans un théâtre dont le décor, âpre solitude et beauté grandiose fouillées par le vent, cache tant de choses... Une pièce qui constitue l'épilogue de l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon, rue Pergolèse à Paris (16e), le 9 septembre.

## Un militant...

On connaît aujourd'hui les détails du piège où ces deux terroristes sont tombés **à la suite d'un patient travail de police d'un jeune inspecteur de la Direction centrale des renseignements généraux qui était parvenu à s'infiltrer dans le groupe « Action directe » dans les semaines qui avaient suivi le coup de filet de la brigade criminelle à Paris, le 28 mars dernier.**

Ce jeune policier avait su gagner la confiance de Jean-Marc Rouillan lui-même. Il l'avait rencontré à plusieurs reprises et semblait s'être attiré la faveur du terroriste en se faisant passer pour un militant « pur et dur » de l'extrême gauche. C'est lui, semble-t-il, qui l'a attiré dans la souricière de la rue Pergolèse en lui faisant miroiter un rendez-vous important.

Quant à Rochebesse, « la ferme à Conty », elle va retourner au désert. Les membres de la communauté anarco-écologique se sont réfugiés sur l'autre versant de la vallée à Treynas, même pas un lieu-dit, à peine un hameau.

**C'est là que vivent encore les trois derniers « gourous », comme on les appelle avec dérision dans la région.**

L'un d'entre eux, barbe et cheveux en broussaille, est un archétype du genre. Assis sur une pierre, les mains dans les poches de sa salopette qui devait être rose autrefois, il bougonne sentencieusement : **« Maïté et les autres ? Ceux qui doivent comprendre ont compris. Ceux qui n'ont pas compris ne comprendront jamais. »**

Un peu plus bas, sur la route, le premier vrai hameau, c'est Chanéac. Peu de jeunes et peu de femmes. **« Tout le canton de Saint-Martin-de-Valamas a été envahi par les « gourous », dit un vieux assis sur un banc, devant l'église.**

**« La Maïté, quel bloc de glace. On la voyait quand elle venait chercher du sel et des choses de ce genre. Mais alors, c'était « madame ». Bonjour du bout des lèvres, à peine au revoir. Et souvent, dans des voitures de Parisiens. Elle est comme les autres, allez ! ayant toujours l'air de se f... de vous. »**

**Enquête à Paris de Jean-Michel BRIGOULEIX**

# Maïté : la compagne de Conty, une révoltée d'une étrange beauté

**Jacques REMAUD**

MAÏTÉ MARLHIOT, l'ex-compagne de Pierre Conty, le tueur fou de l'Ardèche, est revenue mardi au palais de justice de Privas, qu'elle connaît bien. Mais cette fois entre deux gendarme.

Ceux-ci, qui ont régulièrement affaire à elle depuis de longues années, savent qu'ils auront beaucoup de mal à la faire parler. Car Maïté est une maîtresse femme.

Le 4 septembre 1977, un mois après le hold-up du Crédit Agricole de Villefort et sa suite sanglante, alors que la responsabilité de son ami Pierre Conty ne faisait plus aucun doute, elle avait éclaté d'un grand rire :

**« Mon mec est parti tout simplement pour faire une virée, comme cela lui arrive de temps en temps, Sachant qu'une expulsion nous menaçait, il avait le cafard. »**

Puis, indignée : **« C'est ridicule de l'accuser d'avoir fait cela. Impossible, car ce n'est pas un suicidaire et il n'avait pas besoin d'argent. On nous en veut ici parce que nous sommes des marginaux, des hippies ».**

## Nid d'aigle

La justice dut renoncer à la poursuivre pour l'aide qu'elle aurait apportée sciemment à son compagnon, notamment en le cachant et en favorisant sa fuite. Maïté n'a été condamnée, le 20 juin dernier, par le tribunal de Privas, qu'a une peine de prison avec sursis pour complicité de recel de billets de banque provenait du hold-up et enterrés à Rechebesse.

Rochebesse, nid d'aigle dominant à 1.000 mètres d'altitude la sévère vallée de la Haute Ardèche, était devenue le fief de la « communauté » de Pierre Conty. Maïté l'a quitté l'an dernier, chassée par les huissiers. Avec ses trois vaches, son troupeau de brebis et quatre jeunes, dont une fille de « Pierrot », elle s'est installée à 900 mètres de là, dans une masure couverte en lauzes, aux portes disjointes, aux fenêtres sans vitres du hameau de Trenas où ne vivent que deux familles.

*Maïté Merlhiot, ex-compagne de Conty : militante d'« Action directe » sous ses allures « marginales ».*
*Photo FRANCE-SOIR (Serge Lansac)*

Cette fille de bourgeois qui disait en 1977 : **« Avec mon mec, on a quitté Grenoble, ses fumées et ses usines en 1969 pour trouver la liberté et le bonheur dans ce coin du bout du monde »**, n'a pas changé. Elle est restée en Ardèche à cultiver un coin de potager et à faire paître son troupeau sur les pentes arides de la montagne (« et aussi sur des prés qui ne lui appartiennent pas », grondent les propriétaires voisins), à griller au dur soleil des étés et à geler au coin d'une mauvaise cheminée pendant les interminables hivers, sans eau courante, sans électricité.

Malgré sa vie rude, la « femme » de l'introuvable « maître de Rochebesse » a conservé son étrange et farouche beauté. Elle a trente-trois ans, des yeux de jais et des cheveux noirs noués en chignon. Elle est grande, mince et souple comme un jonc. Elle demeure une révoltée contre la société.

**« Dire que la haine des paysans, qui nous avaient accueillis avec joie, va foutre en l'air tout un espoir »**, remarquait-elle jadis avec angoisse. Restée seule, elle continuait pourtant l'œuvre de son compagnon. La découverte du dépôt d'explosifs ferait croire que les marginaux de Rochebesse avaient un autre but — plus politique et moins avouable — que celui de vivre libres.

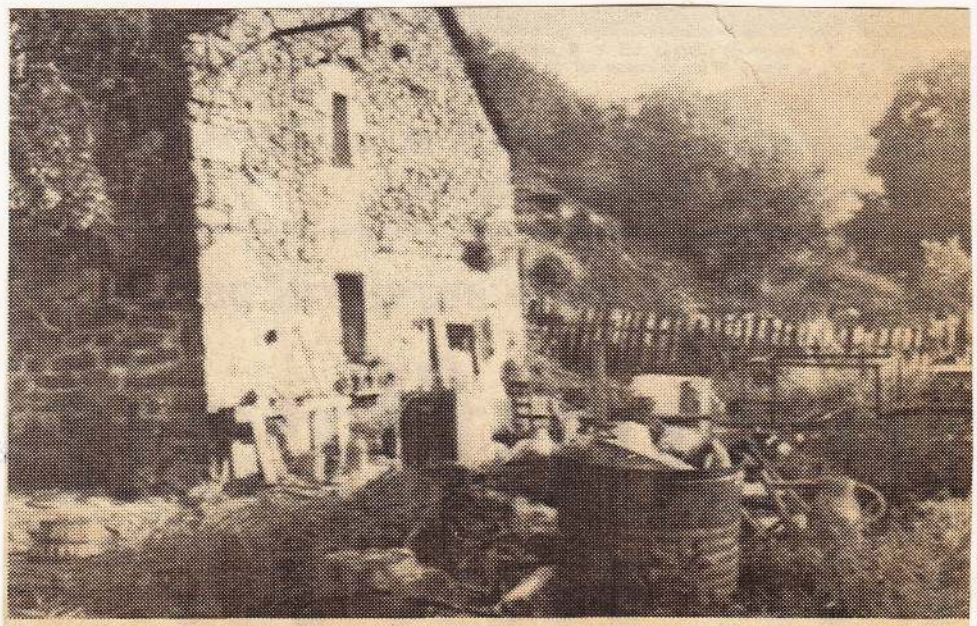

*La ferme de Rochebesse, repaire de Pierre Conty, le « tueur fou de l'Ardèche » servait d'arsenal à « Action directe ».* *(Photo AFP*

France-Soir
25 SEP. 1980 DH

# Un policier infiltré dans "Action directe"

## Le secret des arrestations de gauchistes

**C'est lui aussi qui a permis la découverte de l'arsenal chez Conty**

Jean-Michel BRIGOULEIX et Jean-François CROZIER

France-Soir
25 SEP. 1980 CTD

# « Action directe » infiltrée par un policier

DÉSORMAIS, dans l'enquête sur « Action directe » se profile à l'horizon la silhouette de Pierre Conty, le « tueur de l'Ardèche ». Celui que certains responsables policiers au plus haut niveau donnaient pour mort est peut-être bien vivant, caché quelque part en France par des militants du groupe terroriste.

**Conty pourrait avoir « échangé » sa sécurité contre l'appui logistique des survivants de son ancienne communauté agricole de l'Ardèche aux activistes des « Brigades rouges » françaises.** Selon toute vraisemblance, ceux-ci disposent encore de plusieurs « planques » après celle de Rochebesse.

En tout cas, cette dernière s'est évanouie en fumée. Hier à 16 heures, les artificiers ont fait sauter le reste de la dynamite découverte près de la ferme de Conty.

C'est l'épilogue d'une extraordinaire enquête qui a conduit la Brigade criminelle depuis les « squatters » parisiens jusqu'à cette vallée déserte de l'Ardèche, un endroit où il se passe beaucoup de choses étranges.

Tout remonte au début du printemps. C'est le commencement de l'offensive de la police contre les terroristes d'« Action directe ». **Au cours de leur première opération, les enquêteurs découvrent 600 kilos d'explosifs : premier jalon.**

La suite de l'enquête, c'est la recherche de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, les deux « têtes » d'Action directe. Les policiers apprennent alors que les 600 kilos d'explosifs **viennent d'un stock beaucoup plus important dissimulé par le « self-service » des dynamiteros qui, moyennant finances, disposent ainsi de la quantité de dynamite qu'ils désirent. Inquiétant second jalon.**

Le rapprochement entre ce stock et le vol de plusieurs tonnes d'explosifs à Saint-Quentin (Isère) en 1975, est rapidement fait. Or, **ce vol, sans que l'on en ait la preuve formelle, semble être l'œuvre de Pierre Conty.** Le filet se resserre.

## « Prima Linea »

L'arrestation à Paris du couple Rouillan-Menigon entraîne celle de quatre autres membres du groupe : deux hommes, Laurent Louessard, 26 ans, et Philippe Franc et deux femmes, Maria Loiry et Pilar Arago-Altur, 20 ans. Au cours de leurs auditions les policiers apprennent enfin qu' **« il doit rester plus d'une tonne de dynamite enterrée dans des bâches en plastique au pied d'un arbre à Rochebesse, la ferme à Conty ».**

Laurent Louessard, et son amie Pilar Arago-Altur, 20 ans, avouaient avoir eu, au cours des années 1979 et 1980, des contacts fréquents avec les habitants de la ferme de Rochebesse et que l'Internationale terroriste avait réuni, à plusieurs reprises, à Paris en 1980, des activistes « d'Action directe », des représentants du mouvement « Prima Linea », l'une des organisations italiennes les plus dures, et des « ambassadeurs » de l'ex-E.T.A. militaire espagnol.

Laurent Louessard, étudiant en sciences économiques, maître d'internat au lycée Carnot, était l'agent de liaison entre les différents mouvements terroristes européens et « Action directe ». Avec Pilar, il avait participé le 8 août 1979 au hold-up dans une succursale de la BNP, 48, avenue de Villiers (17e), en compagnie de Jean-Marc Rouillan, de Nathalie Menigon et de deux autres membres d'« Action directe ». Pour acheminer à Paris les 600 kilos de dynamite retrouvés dans l'appartement du groupe terroriste en mars dernier, il avait utilisé les services d'un chauffeur, Philippe Franc, vingt et un ans, arrêté mardi à Hauteville-sur-Mer (Manche).

A la suite de ses aveux, les hommes du commissaire Leclerc prennent contact avec la police judiciaire de Montpellier et la direction de la gendarmerie de l'Ardèche. L'opération n'est pas simple : si l'éveil est donné, les habitants de Rochebesse sont parfaitement capables de s'enfuir dans le causse et disparaître. Dès lundi, le dispositif est prêt à fonctionner, mais les conditions météorologiques sont épouvantables. Les torrents débordent, le ciel est noir, l'eau charrie des troncs d'arbres, les parapets des ponts éclatent, de nombreuses maisons sont sinistrées. L'opération est remise trées. Reste la voie des airs.

En quelques minutes, les routes d'accès à Rochebesse sont barrées et un quadrillage serré est mis en place. Puis un hélicoptère saute la ligne de crête et se pose à proximité des bâtiments. Gendarmes et policiers en surgissent.

La surprise est totale. Il y a là Marie-Thérèse — dite Maïté — Merlhiot, l'ancienne compagne de Conty et deux de ses amis, Bruno Darribère, vingt-six ans, et Jean-Pierre Bolognini, jusqu'alors inconnus des services de police. **Les 1.200 kg d'explosifs et les armes sont découverts et récupérés dans leur plus grande partie. Après une nuit et une journée de garde à vue, les trois « marginaux » sont embarqués dans un hélicoptère Puma de l'armée de terre. Direction Paris et la Cour de Sûreté de l'Etat.**

Par ailleurs, Michel Legrand, juge d'instruction à la même Cour de Sûreté, a inculpé hier soir Laurent Louesard et Pilar Arago-Altur, d'attentats par explosifs, tentatives d'homicides volontaires, association de malfaiteurs et transport d'armes, de munitions et d'explosifs. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

*Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon dont l'arrestation a déclenché toutes celles qui ont suivi.* (Photos Philippe AULNAY)

Cela, c'est la pièce qui vient de se jouer dans un théâtre dont le décor, âpre solitude et beauté grandiose fouillées par le vent, cache tant de choses... Une pièce qui constitue l'épilogue de l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon, rue Pergolèse à Paris (16e), le 9 septembre.

## Un militant...

On connaît aujourd'hui les détails du piège où ces deux terroristes sont tombés **à la suite d'un patient travail de police d'un jeune inspecteur de la Direction centrale des renseignements généraux**

France-Soir
25 SEP. 1980 CTD

# L'ombre du « tueur de l'Ardèche » plane sur l'affaire

**qui était parvenu à s'infiltrer dans le groupe « Action directe » dans les semaines qui avaient suivi le coup de filet de la brigade criminelle à Paris, le 28 mars dernier.**

Ce jeune policier avait su gagner la confiance de Jean-Marc Rouillan lui-même. Il l'avait rencontré à plusieurs reprises et semblait s'être attiré la faveur du terroriste en se faisant passer pour un militant « pur et dur » de l'extrême gauche. C'est lui, semble-t-il, qui l'a attiré dans la souricière de la rue Pergolèse en lui faisant miroiter un rendez-vous important.

Quant à Rochebesse, « la ferme à Conty », elle va retourner au désert. Les membres de la communauté anarco-écologique se sont réfugiés sur l'autre versant de la vallée à Treynas, même pas un lieu-dit, à peine un hameau.

**C'est là que vivent encore les trois derniers « gourous », comme on les appelle avec dérision dans la région.**

L'un d'entre eux, barbe et cheveux en broussaille, est un archétype du genre. Assis sur une pierre, les mains dans les poches de sa salopette qui devait être rose autrefois, il bougonne sentencieusement : **« Maïté et les autres ? Ceux qui doivent comprendre ont compris. Ceux qui n'ont pas compris ne comprendront jamais. »**

Un peu plus bas, sur la route, le premier vrai hameau, c'est Chanéac. Peu de jeunes et peu de femmes. **« Tout le canton de Saint-Martin-de-Valamas a été envahi par les « gourous »,** dit un vieux assis sur un banc, devant l'église.

**« La Maïté, quel bloc de glace. On la voyait quand elle venait chercher du sel et des choses de ce genre. Mais alors, c'était « madame ». Bonjour du bout des lèvres, à peine au revoir. Et souvent, dans des voitures de Parisiens. Elle est comme les autres, allez ! ayant toujours l'air de se f... de vous »**

*L'ancienne compagne du « tueur de l'Ardèche », Maïté Merlhiot, a été emmenée à Paris à bord d'un hélicoptère de la police.* Photo FRANCE-SOIR (Serge Lansac)

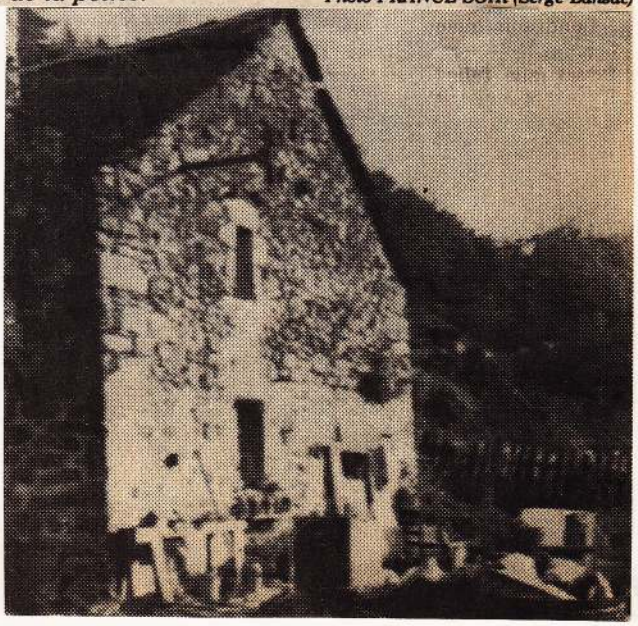

*La ferme de Rochebesse, repaire de Pierre Conty, le « tueur fou de l'Ardèche », servait d'arsenal à « Action directe ».* (photo AFP)

France-Soir
25 SEP. 1980 CTD



p.205.jpg

# Les 19 membres emprisonnés

LES six interpellations qui viennent d'avoir lieu en Ardèche, à Paris et dans la Manche portent à 19 le nombre des personnes sous les verrous, depuis mars dernier, dans le cadre de l'enquête policière sur « Action directe ». Il faut y ajouter 4 Italiens, arrêtés le 28 mars, à Toulon. Il s'agit de Franco Pinna, vingt-neuf ans, Enrico Bianco, vingt-neuf ans, et sa femme, Oriana Marchionni, vingt-huit ans, et Luigi Amadori, vingt-huit ans.

Au premier coup de filet du 27 mars dernier, la police arrêtait **Olga Girotto, vingt-trois ans, Italienne,** soupçonnée d'appartenir à Prima Linea, **Françoise Grosbonnet, vingt-trois ans, standardiste, Suzanne Courtin, vingt-deux ans,** remise en liberté, **Martine Moulin, vingt-sept ans, Mireille Munoz, vingt-deux ans** (ces trois dernières sans profession), et **Nicole Leclerc, trente-trois ans, employée de banque.**

**Luc Gautry, vingt-quatre ans, employé de banque, Carlos Jaureguy-Azzilaga, vingt-six ans, Paul Alonso, vingt-deux ans, motocycliste de presse, Serge Fassi, trente ans, sellier** et un **Algérien de vingt-cinq ans, Mohamed Hamani,** sont actuellement en prison alors que **Alex Gautry, trente-trois ans, Thierry Caparros, vingt-six ans, photocompositeur, Raymond Manzanos y Busto, vingt ans, plombier,** et **François Lebar** ont été remis en liberté en mai et juin. Aucun de ces hommes ne semblait avoir un passé d'activiste. **Pascal Trillat, vingt-deux ans, étudiant,** avait déjà été interpellé en 77 comme membre des NAPAP (noyau armé pour l'autonomie populaire) et accusé d'avoir hébergé Christian Hardulot, assassin présumé de Jean-Antoine Tramoni. Il a été relâché.

Le 19 septembre, ont été arrêtés **Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans,** et son amie **Nathalie Menigon, vingt-trois ans.**

Les six dernières arrestations : **Laurent Louessard, vingt-six ans, surveillant ; Maria Pilar Arago Altur, vingt ans,** à Paris, **Philippe Franc, vingt et un ans,** dans la Manche, **Maïté Merlhiot, trente-trois ans, J.-P. Bolognoni et Bruno Daribere,** dans l'Ardèche.



France-Soir
25 SEP. 1980
CTD

*Maria-Pilar Arago-Altur a participé au hold-up, le 8 août 1979, dans une succursale de la B.N.P. du XVIIe.*

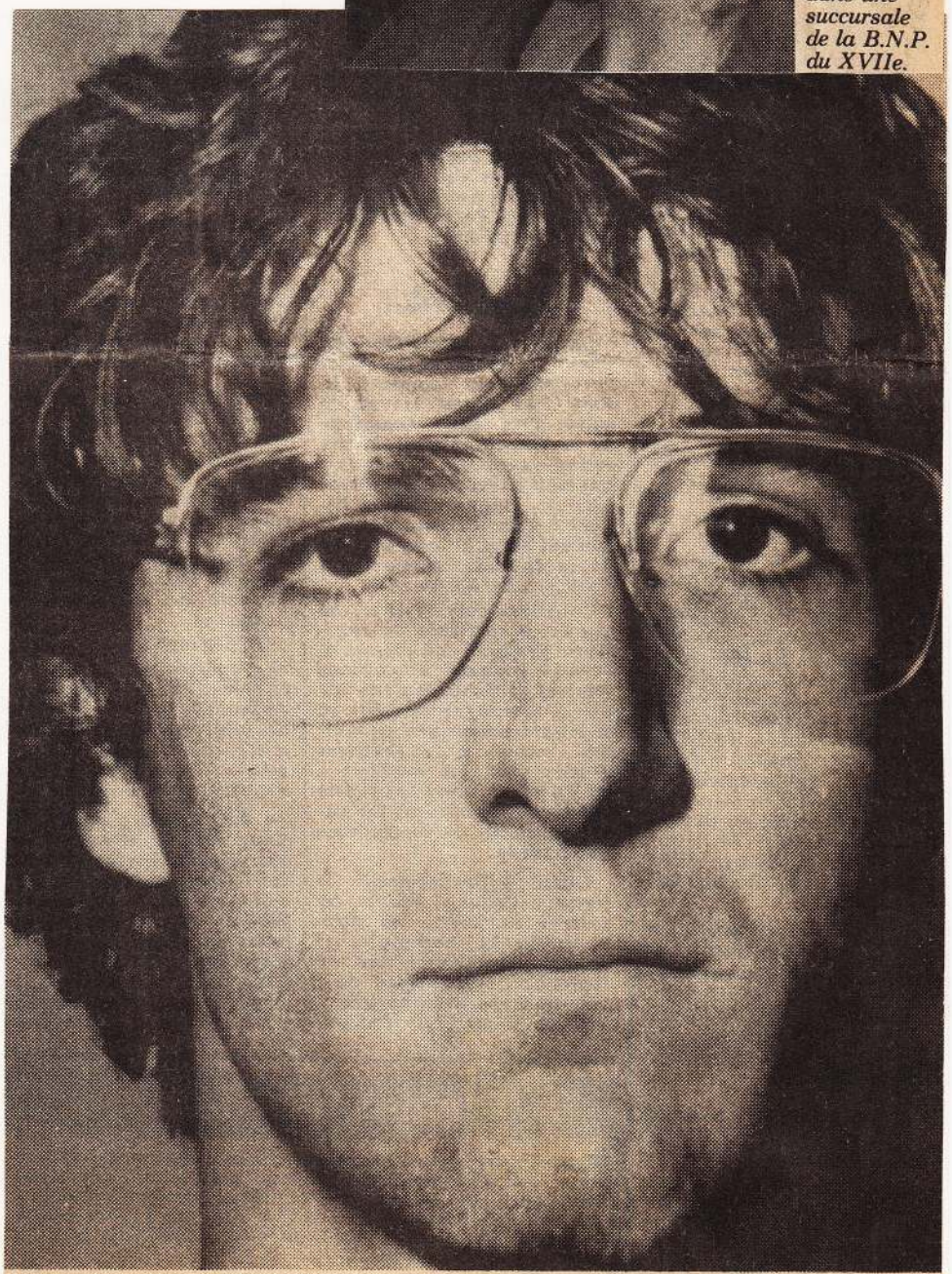

*Laurent Louessard, maître d'internat au lycée Carnot, était agent de liaison entre différents mouvements terroristes européens et « Action directe ».*

# Sur la piste d'«Action directe», le fantôme de Pierre Conty

# La route d'«Action directe» est passée par l'Ardèche

## Quatre interpellations Un dépôt de munitions découvert à proximité de la ferme de Pierre Conty disparu depuis 1977.

**L'enquête policière sur l'Organisation Action Directe a rebondi mardi avec la découverte d'un important stock d'explosifs, près de la ferme de Rochebasse, dans l'Ardèche, où avait habité Pierre Conty. Peu après, l'ancienne amie de Pierre Conty, Marie-Thérèse Merliou : «Maïté», et deux hommes de 26 ans, Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère, étaient arrêtés sur commission rogatoire de M. Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Une quatrième personne, Philippe Franc? 21 ans, était aussi interpellée dans la Manche, à Hauteville-sur-Mer.**

**Chronologiquement, ces opérations menées dpar la Brigade criminelle font suite à l'arrestation mouvementée de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, le 13 septembre dernier, rue Pergolèse à Paris.**

**Jean-Marc Rouillan, interpellé par des policiers des Renseignements Généraux dans des circonstances encore non élucidées, était considéré par les enquêteurs comme le «leader» d'Action Directe. Puis, jeudi dernier, c'était au tour de Laurent Louessard, 26 ans, arrêté au lycée Carnot — où il travaillait comme maître d'internat — et de sa compagne Maria Pilar Arago-Altur, 20 ans.**

**Ce serait ces dernières auditions qui auraient permis aux hommes du commissaire Leclerc de se lancer mardi à l'aube sur la ferme de l'Ardèche. Là, dans une casemate ouverte par une trappe, 1 250 kilos de dynamite «gomme industrielle», 8 fusils de guerre et des stocks de munitions ont été mis à jour. Les explosifs proviendraient d'un vol de deux tonnes de dynamite en 1976 dans une carrière de l'Isère. Au mois de mars dernier, 600 kilos de dynamite provenant de la même source avaient déjà été saisis au cours d'une perquisition dans un appartement parisien, après l'arrestation d'une jeune italienne, Olga Girotto, militante présumée de «Prima Linea».**

**Il n'en faut pas plus aux policiers pour estimer que les 600 kilos ont été transportés dans la capitale par Jean-Marc Rouillan, Laurent Louessard et Philippe Franc, arrêté avant-hier dans la Manche.**

**Mais l'ombre plane toujours sur les éventuels liens entre les membres présumés d'Action Directe et Pierre Conty, qui a disparu depuis l'été 1977. Pierre Conty, dont la cavale ensanglanta les routes de l'Ardèche après un hold-up raté, est-il encore vivant et sa route a-t-elle croisé celle d'Action Directe ? Nul ne peut y répondre. On ignore tout autant la relation exacte entre les trois personnes interpellées à Rochebasse et les explosifs découverts à proximité.**

**Enfin, à travers les personnalités de Laurent Louessard et Maria Pilar Araga-Altur, les policiers trament un scénario où le jeune homme serait «une sorte d'agent de liaison international» davec les mouvements «Prima Linea» en Italie et «ETA Militaire» en Espagne. Mais l'on sait ce qu'une telle construction peut avoir de fragile.**

**Libération**

*LE 25 SEPTEMBRE 1980*

CLIMAT

A Chaneac et à St Martin de Valamas, les villages qui entourent le hameau où vivait Conty

# Les vieux fantômes de Rochebesse

Nouvel épisode à Rochebesse : mercredi en fin d'après-midi, un hélicoptère s'est posé près de la ferme où vivaient Maité Conty, ses quatre enfants, Jean Pierre Bolognini et Bruno Daribere. L'arrestation s'est déroulée sans difficulté. Tous les accès de ce nid d'aigle perdu en Ardèche aux confins de la Haute-Loire avaient été bloqués. Des inspecteurs de la PJ de Paris, du SRPJ de Montpellier et les gendarmes de St. Martin de Valamas qui intervenaient sur commission rogatoire du juge d'instruction de la Cour de Sureté de l'Etat ont trouvé ce qu'ils cherchaient. Dans une caverne obstruée par des éboulis de roches, ils ont découvert mille deux cents cinquante kilos de dynamite provenant d'un vol commis en 1975 dans une carrière de St. Quentin d'Isère. Une suite inattendue de l'enquête sur le groupe « *Action Directe* » qui se serait fourni en explosifs à Rochebesse. Du coup, les vieux fantômes ont ressurgi à toute allure. A travers deux affirmations : Rochebesse était bien un « *fief terroriste* » et surtout « *Conty est toujours vivant* ».

Jeudi, 17h. Un hélicoptère de l'armée vient d'attérir sur le terrain de sport de St. Martin de Valamas. Autour de la gendarmerie, une foule de journalistes et de badauds attend la sortie des trois « *suspects* ». Un moment de fièvre pour le village ardéchois. Mais les commentaires vont bon train : « *on pourra bientôt ouvrir un musée et vendre des médailles sur Conty* », dit un jeune frisé. Un bon gros, entrepreneur en électricité, affirme avoir eu des tuyaux de la bouche du commissaire Poinas, adjoint du commissaire Leclerc et chef de l'opération : « *ils ont trouvé la dynamite dans un vrai bunker en béton, bien aménagé. C'est sûr, Conty s'est caché là. Il parait qu'il y a aussi des liens avec l'attentat de Bologne* »...

A Chanéac et St. Martin de Valamas, les deux villages qui entourent le hameau de Rochebesse, l'arrestation a spontanément fait renaitre le vieux démon qui hante depuis août 1977. Pierre Conty, condamné à mort par contumace par la Cour d'Assises de Privas, le 23 mai 1980, pour le triple meurtre le plus célèbre de ces dernières années, est revenu au grand galop. Avec l'arrestation de son amie Maité et des deux derniers occupants du hameau, la haine peut enfin être libérée : « *c'était un noeud de vipères. Nous avons toujours eu peur d'eux, on va peut-être pouvoir respirer* », dit une commerçante de St. Martin Respirer ? Pas sûr, car l'ombre de « *Pierrot le fou* » rode toujours. « *Il est vivant, il est dans le coin, j'en suis convaincu. Maité serait partie depuis longtemps. Cet explosif, c'est lui qui l'a volé, c'est lui qui l'a vendu* », dit un habitué du bar de la Poste. Autour de lui, les gens approuvent.

Ils ont des preuves : « *à Rochebesse et à Treynas, près de chez lui, les gens refusent d'en parler, ils sont terrorisés. Ce n'est pas par hasard* ». Depuis hier soir, tout le monde ne parle que « *du hameau* ». A nouveau ils verrouillent joyeusement leurs postes et prennent « *quelques précautions* ».

« *J'ai entendu la nouvelle hier soir, à la télé avant de me coucher,* dit une vieille dame au bar de l'Abeille, *et j'ai mis très longtemps à trouver le sommeil* ». Le loup garou est de retour.

Quand le trio est sorti de la gendarmerie, encadré ar une dizaine de policiers, les gens se sont précipités pour les voir. Maité et Bruno avaient remonté leur veste pour se cacher, seul Jean Pierre, très pâle, un vague sourire aux lèvres, a dévisagé les photographes. Les deux fourgons ont rejoint l'hélicoptère qui devait les transférer à Paris et Jean Pierre m'a fait un petit signe de la main.

Jean Pierre et Bruno (dit Bébert), je les avais rencontrés en mai, à l'occasion du procès de Jean Philippe Mouillot et Stéphane Viaux-Peccate. On avait discuté un soir dans leur ferme du Treynas. Maité était là et ses enfants étaient sortis du lit pour suivre la conversation. Jean Pierre et Bruno étaient arrivés au hameau « *après les faits* » et maintenaient le lieu debout, sans plus. Ils en avaient « *ras le bol* » d'être méprisés par les voisins et sans arrêt surveillés par les gendarmes. Avec leur trois vaches et leur cent chèvres, ils tenaient le coup mais sans illusion. Maité, ses cheveux noirs remontés en chignon, les pommettes hautes, grande et mince, envisageait de partir et de redémarrer ailleurs ; « *on finit par être écoeuré* », avait-elle dit. Bébert, copain d'enfance de Stéphane Viaux-Peccate avait suivi tout le procès comme un somnambule, « *malade de rage* ». Jean Pierre n'était venu que le dernier jour. Lui ne voulait pas quitter Rochebesse : « *c'est peut-être une illusion, mais ici on vit en liberté* ».

jacques MAIGNE



Libération
25 SEP. 1980

# Pierre Conty

«L'affaire Conty», qui s'était déroulée en Ardèche au cours de l'été 1977, revient au premier plan de l'actualité avec la découverte, mardi à Rochebasse, où avait séjourné Conty, de 900 kgd'explosifs et d'une dizaine de fusils de chasse.

Pierre Conty, que l'on avait appelé «le tuteur de l'Ardèche, Stéphane Viaux-Pecatte et Jean-Philippe Mouillot, le premier animateur et les seconds membres d'une communauté installée dans la cévenne ardéchoise, avaient d'abord commis un hold-up à Villeport (Lozère). Mouillot, chauffeur de l'équipe, avait manqué un «relais. prévu et les deux autres devaient accomplir une folle cavale au cours de laquelle un gendarme de la brigade de Joyeuse (Ardèche). Dany Luczac était froidement abattu, de même que quelques heures plus tard, deux agriculteurs, le père et le fils, Cyprien et Roland Malosse, dont l'automobile était convoitée par les fuyards. C'était le 25 août 1977.

Un collègue du gendarme Luczac et un ami des Malosse furent les témoins indemnes des fusillades de Pierre Conty et de Stéphane Viaux-Pecatte. Lyon : Pierre Conty a disparu. Viaux-Pecatte devait être arrêté au cours d'une rafle antiterroriste à Groningen (Pays Bas), tandis que Jean-Philippe Mouillot se constituait prisonnier.

Le 21 mai dernier, la Cour d'assises de l'Ardèche avait condamné Stéphave Viaux-Pecatte à 18 ans de réclusion criminelle et Jean-Philippe Mouillot à cinq ans de la même peine. Pierre Conty avait été condamné à mort par contumace.

Des poursuites avaient été engagées puis abandonnées contre Maite Merleau, la compagne de Pieree COnty. Celle-ci se trouve parmi les trois personnes interpellées à la suite de la découverte mardi, d'un dépôt d'explosifs, à Rochebasse, constitué par le groupe «Action directe».

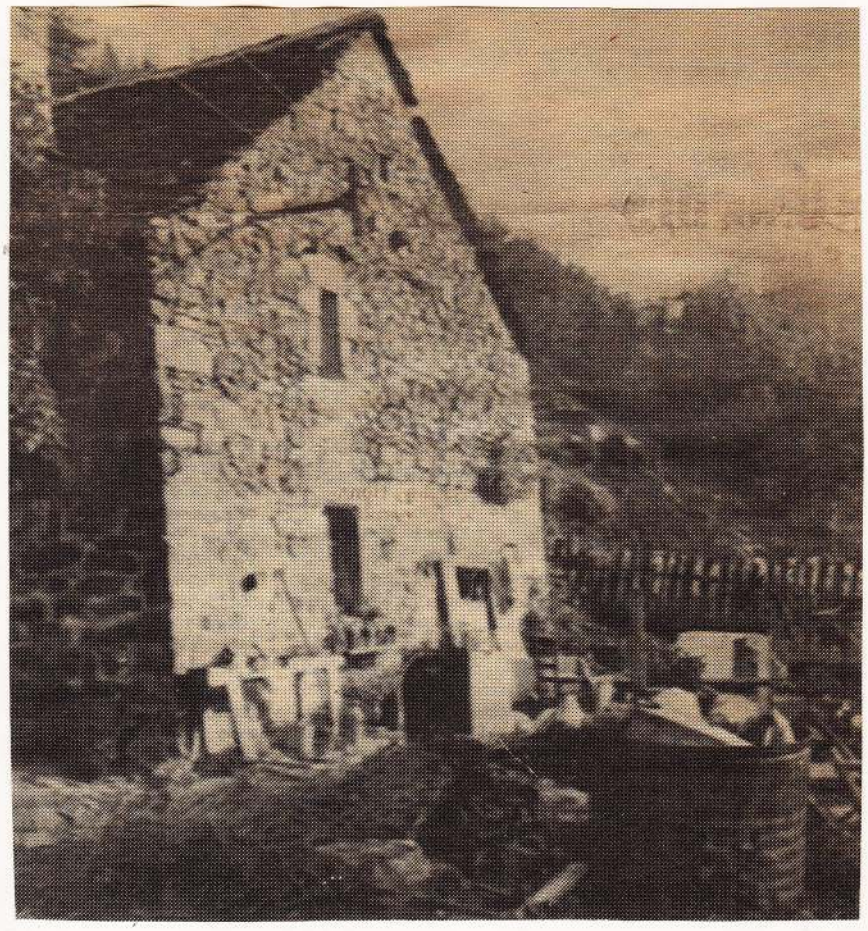

# A Fleury, l'administration prend des libertés avec «les terroristes»

**Libération**
25 SEP. 1980

Il ne fait pas bon, aujourd'hui en France, être détenu politique si l'on est totalement isolé et que l'on porte au front l'étiquette « terroriste ». Jusqu'à présent, même pour ses coups de force, l'administration essayait tant bien que mal de se dissimuler derrière un paravent juridique. Hier, à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, elle s'est carrément opposée à l'exécution d'une décision juridique de la manière la plus arbitraire qui soit.

Ce n'était pourtant pas le bout du monde. Saisi par les avocats de trois inculpés dans le cadre de l'enquête sur *« Action Directe »* (Mireille Munoz et Olga Girotto) et sur le hold-up de Condé-sur-Escault (Oriana Marchioni), le tribunal administratif de Versailles avait simplement désigné un huissier pour venir constater ce qu'étaient leurs conditions de détention. *« Régime politique »*, Comme le voudrait leur inculpation par la Cour de sûreté de l'état ? Régime pire que celui des droits communs, comme le prétendent les trois femmes qui viennent de faire trois semaines de grève de la faim ? Le sort réservé hier matin à Me Heldt suffit à fournir une réponse.

Les avocats s'attendaient bien à un coup fourré après le transfert, samedi à l'hôpital de Fresnes, de Munoz et de Girotto (voir *Libération* d'hier). Ils étaient encore optimistes. Lorsqu'ils se sont présentés à Fleury pour accompagner l'expert (en vertu de l'article 5 de l'ordonnance du tribunal administratif), on a commencé par leur dire que le directeur les attendait à la prison des femmes. Là, on les a renvoyés à la prison des hommes. Où un surveillant leur a simplement déclaré : *« le directeur ne veut pas vous recevoir »*. Et vlan.

Pendant ce temps, ledit directeur recevait quand même l'huissier. Mais il n'était pas seul pour l'accueillir. Avec lui se trouvait le chef du contentieux de la Chancellerie qui lui a poliment mais fermement fait comprendre qu'il n'était pas question de faire un constat : les détenues et les surveillantes ne devaient pas être entendues. Il a bien vaguement été question d'un recours formé devant le Conseil d'Etat contre la décision du tribunal administratif, mais cela n'a jamais suspendu l'exécution d'une telle décision.

Alors ? Alors, combien les avocats ont-ils de divisions ?

Aucune, certes. Et ils n'ont plus guère de recours contre une administration qui a montré que sa volonté de détenir qui elle voulait comme elle voulait ne souffrait plus d'entraves.

D.F.

TERRORISME

# L'ombre de «Pierrot» derrière «Action directe»

*La découverte d'un stock de plus d'une tonne d'explosifs et d'armes de guerre à proximité de la ferme du « tueur fou de l'Ardèche », aujourd'hui disparu ou en fuite, par les policiers chargés d'enquêter sur l'organisation OAD vient de relancer le mystère Conty*

le quotidien de paris
25 SEP. 1980

Mardi dernier, les policiers de la brigade criminelle, qui enquêtaient sur l'organisation terroriste Action directe, aidés de leurs collègues de la PJ de Montpellier et des gendarmes de Saint-Martin-de-Calamas (Ardèche), ont découvert dans une commune voisine, dans une casemate souterraine, 1 250 kilos de dynamite, huit fusils de guerre et un important stock de munitions. Plus intéressant : tout cet arsenal a été trouvé près d'une ferme de Rochebesse (Ardèche) où vivait la communauté de Pierre Conty le tueur fou de l'Ardèche toujours en fuite. (Voir ci-dessous l'article de Florent Leclercq).

Il est établi que cet explosif provient d'un vol commis en 1976, dans une carrière de l'Isère, dont une partie avait déjà été retrouvée au mois de mars dernier, dans un appartement parisien, rue Juliette-Dodu (10e), loué par une militante du mouvement terroriste d'extrême-gauche italien Prima Linea, Olga Girotto. A Rochebesse, l'ex-amie de Conty, Maïté Merlhiot, 33 ans, a été arrêtée en compagnie de deux autres membres de cette communauté, Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribière. Ces trois personnes sont suspectées d'appartenir au groupe Action directe.

Cette nouvelle réussite policière, inscrite dans le cadre de la lutte antiterroriste, est intervenue cinq jours après un

*Pierre Conty à l'époque où il n'était que fermier et squatter.*



p.210.jpg

# ACTION DIRECTE
# Le fracassant retour du tueur de l'Ardèche

le quotidien de paris
25 SEP. 1980

autre coup de filet. L'arrestation à Paris, d'une part, de Laurent Louessard, 26 ans, un étudiant en sciences économiques et maître d'internat au lycée Carnot et de Maria Arago-Altur, 20 ans, originaire de Valence (Espagne), demeurant à Paris, 11, rue de Torcy (18e) et d'autre part de Philippe Franc, 21 ans, arrêté lui à Hauteville-sur-Mer (Manche), trois personnes considérées elles aussi comme des membres d'Action directe. Peut-on toutefois s'abstenir de remarquer que toutes ces arrestations en chaîne, surviennent aussi après l'interpellation de Jean-Marc Rouillan, tenu, lui, pour le principal animateur d'OAD.

Pourtant, ce mouvement terroriste français semblait avoir été démantelé. On se souvient de la mise « hors combat » de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon, voici deux semaines, rue Pergolèse (16e) après une fusillade qui fit deux blessés parmi des passants. Aujourd'hui, tout pourrait être remis en cause. Le commissaire Marcel Leclerc, patron de la brigade criminelle s'interroge. « Pierrot » Conty, le tueur de l'Ardèche est-il encore vivant ? Appartenait ou appartient-il à Action directe ? Autant d'aspects mystérieux de cette affaire.

## Des liens avec des mouvements étrangers

Cependant, un fait semble maintenant acquis. Avec l'arrestation de Laurent Louessard, la police semble en effet certaine que celui-ci était une « sorte d'agent de liaison international » avec les mouvements révolutionnaires européens. Une révélation ? Pas tout à fait.

Dès 1977, dans une interview (voir « le Quotidien » du 15 septembre), évoquant son action passée, Jean-Marc Rouillan affirmait déjà : « Notre but était de nous servir d'un certain spectacle pour alerter l'opinion, pour dénoncer la violence d'Etat. Mais, en même temps, il y eut en Europe, une tentative de lutte armée, avec Baader et les Brigades rouges. Ce n'était pas un mouvement formel. Mais des liens parfois se sont créés. »

Depuis leur arrestation, Rouillan et Ménigon ont reconnu avoir participé à divers attentats signés par leur mouvement. En particulier, le mitraillage du 10 mars 1980 dirigé contre le bureau du ministre de la Coopération, M. Robert Galley. Mais la police convaincue de la culpabilité de Rouillan dans la quinzaine d'attentats revendiqués par Action directe, est aussi persuadée, que ce groupe a organisé plusieurs hold-up, notamment celui du 8 août de cette année à l'agence de la BNP, 48, avenue de Villiers à Paris (17e).

Le premier coup de filet contre Action directe remonte aux 27 et 28 mars dernier, avec l'interpellation de dix-neuf personnes, dont quatre Italiens soupçonnés d'avoir appartenu à un groupe terroriste italien.

Ces derniers seraient aussi mêlés de très près au hold-up de Condé-sur-Escaut du 18 septembre 1979. Un forfait qui avait rapporté 16 millions à ses auteurs. Au fil des mois, l'enquête révèle les étranges personnalités de la composante d'Action directe, faites d'idéologie politique mélangée aux crimes de droit commun.

## Jeune homme taciturne

Quant à Maria Arago-Altur et Laurent Louessard, les derniers arrêtés, la première « semblait plutôt gentille », disent les locataires de son immeuble. Cette petite femme brune, teint mat, cheveux courts et frangés, était apparemment fort discrète. Seul un tailleur, habitant l'étage au-dessous de l'appartement de Maria Arago se plaignait de fréquents tapages nocturnes. En quelque sorte une femme presque au-dessus de tout soupçon. Laurent Louessard était quant à lui considéré au lycée Carnot comme un jeune homme taciturne et un peu mystérieux.

Cependant, la récente rafle ardéchoise laisse ouvertes quelques questions. En effet, comment ne pas s'étonner que les gens d'Action directe, qui par le fait de leur clandestinité étaient contraints à la prudence, aient pu entreposer leur stock d'explosifs dans la ferme de Pierre Conty, un lieu, qui depuis le triple meurtre de Villefort (Lozère) était, sans nul doute, sous la surveillance constante de la police.

Est-ce à dire que cet arsenal aurait pu être enfoui à Rochebesse, alors que le tueur fou de l'Ardèche y résidait encore ?

**Eric YUNG**

# Un enfant de mai qui bascule dans le crime

La rumeur n'a jamais cessé de souffler de vallée en vallée, de village en ville, descendant et remontant les rudes monts des Cévennes. La rumeur du « tueur fou de l'Ardèche ». Un jour Pierre Conty était mort. Le lendemain, il attendait, quelque part entre Privas et le Canada, l'heure propice à de nouveaux et sanglants exploits, le moment de sa « vengeance ».

Depuis trois ans, exactement le 27 août 1977, quand il a disparu trois jours après le hold-up de Villefort et après avoir laissé derrière lui trois cadavres, la rumeur n'a jamais cessé d'enfler, poussée par la « hurle » et la « traverse », les vents qui battent les terres hautes. Aujourd'hui, elle trouve un aliment de choix avec la découverte d'un impressionnant stock d'explosifs près de la ferme même de Conty.

Avant le sinistre équipée, la rumeur n'était que ragots. Pierre Conty, établi dans les hameaux de Rochebesse et de Treynas, sur la commune de Chanéac, était accusé de voler du foin et du bois, de faire le coup de point ou le coup de feu contre ses voisins, de régler ses comptes par la violence. De tout ça, il y avait un peu.

Débarqué à Chanéac en 1969, il s'est installé dans des maisons et sur des terres abandonnées avec quelques amis et la bénédiction du maire, Georges Curinier, catholique de gauche. Il venait de Grenoble, où il est né en 1946 et où il travaillait comme fraiseur chez Neyrpic. Il y avait vécu en mai 68 en première ligne et s'était engagé à l'extrême-gauche. Il y avait puisé le désir irrépressible de vivre autrement, à la campagne, sur ses terres, au milieu de ses amis. De là naquit le « collectif de jeunes paysans » qu'il a fondé et animé à Rochebesse, quelques masures délabrées, isolées sur un piton rocheux, du côté du mont Gerbier-de-Jonc. Une première communauté partit en quenouille. La femme de Conty s'en alla. D'autres arrivèrent. Parmi eux Maïté Merlhiot et ses enfants, la compagne de Pierre Conty.

Jean-Philippe Mouillot, sa femme et leurs deux enfants étaient installés à Treynas, plus près de la route et de la civilisation, avec d'autres membres du collectif. Des communautés voisines, des amis d'autrefois passaient, partageaient le pain et le travail. Ainsi de Stéphane Viaux-Peccate, condisciple de Mouillot au lycée Jean-Baptiste-Say (16e arrondissement). Lui n'avait pas opté pour le retour à la terre. D'étudiant en archéologie, il était devenu champion de boxe française et, après avoir vécu un temps en donnant des leçons de « savate », se destinait à l'éducation des délinquants.

## « Interdit aux flics et aux bourgeois »

Le collectif, sous la houlette de Pierre Conty, avait consolidé les maisons et défriché les terres, monté un élevage de moutons et un petit troupeau de vaches. Il avait bénéficié de prêts du Crédit agricole, qu'il remboursait ponctuellement. Il vendait sa production aux « chevillards » de la région, payait comptant les commerçants de Chanéac et entretenait de bons rapports avec le vétérinaire.

Mais il y eut de sordides et inévitables bagarres de voisinage. De ces champs désertiques, livrés depuis belle lurette aux pierres et aux arbustes, peut-être deux cents hectares, qu'il avait entrepris de remettre en état, Pierre Conty chassait sans ménagement les rares bergers qui y avaient leurs habitudes. Les querelles avec les paysans les plus proches se vidaient à coups de poing.

Il y eut des côtes brisées et des plaintes. Le maire, comme l'opinion, se fit hostile. Il y eut l'épisode des chasseurs, jugés bruyants et menaçants et chassés à coups de fusil. Plus de peur que de mal. Il y eut aussi les médisances habituelles sur la vie communautaire de ces jeunes marginaux. Peu à peu, Rochebesse devint une enclave où l'on ne se risquait plus, une sorte de forteresse, « interdite aux flics et aux bourgeois », selon une inscription vue sur la porte et pieusement rapportée par Me Perrin, l'avocat des propriétaires dépossédés.

## Le prix du sang et des larmes

C'est que ceux-ci avaient senti le vent tourner et se 'étaient regroupés en association de défense. En juin 1977, ils obtenaient du tribunal des baux ruraux l'expulsion avant la fin août de ces « squatters de la terre ». La suite, c'est, une semaine avant la date fatidique, le hold-up du Crédit agricole de Villefort, aux confins de la Lozère, commis par Conty, Viaux-Peccate, et Mouillot, puis la fuite hagarde des deux premiers sur les petites routes du sud de l'Ardèche.

Accrochages, collision, panne d'essence, les gangsters d'occasion multiplient les erreurs. La panique aidant, l'erreur devient crime. Pierre Conty abat Dany Luczak, un gendarme de 21 ans, puis Cyprien Malosse, un commerçant de 47 ans et son fils de 20 ans, Roland. Stéphane Viaux-Peccate sera arrêté à Groningen, en Hollande, lors d'une rafle antiterroriste.

Mis hors de cause pour les meurtres eux-mêmes, il est condamné par les assises de Privas en mai dernier à 18 ans de réclusion pour complicité. « Il faut que quelqu'un paie le prix du sang et des larmes », avait dit l'avocat général. En même temps que lui, Mouillot prend cinq ans.

Introuvable, Pierre Conty est condamné à mort par contumace. Aujourd'hui la rumeur gronde de plus bele. F. L.

le quotidien de paris
25 SEP. 1980

TERRORISME

# Coup de filet contre « Action directe »

## Six membres présumés de ce groupe arrêtés
## 1.250 kilos d'explosifs saisis

**Les policiers de la brigade criminelle de Paris ont procédé mardi, en collaboration avec leurs collègues de Montpellier et avec l'aide de la gendarmerie, à l'arrestation dans l'Ardèche de trois membres présumés de l'organisation terroriste *« Action Directe »*, à la saisie de 1.250 kilos d'explosifs, de huit fusils de guerre et de munitions. Une autre personne a été interpellée, dans la Manche, au cours de la même enquête.**

C'est l'arrestation jeudi dernier à Paris de Laurent Louessard et de sa compagne Maria Pilar Arago-Altur qui semble avoir permis le *« coup de filet »* effectué au début de la semaine. Selon les policiers, en effet, Laurent Louessard, un étudiant de vingt-six ans, par ailleurs maître d'internat dans un lycée de la capitale, serait un agent de liaison du groupe *« Action Directe »*, plus spécialement chargé des relations avec la formation terroriste italienne *« Prima Linea »* et avec l'organisation séparatiste basque *« ETA militaire »*.

En tout état de cause, son audition et celle de sa compagne ont déclenché mardi matin une vaste opération aux abords du village ardéchois de Rochebesse qui a permis l'interpellation des trois habitants d'une ferme isolée : Maïté Merlhiot, Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère. Peu après dans une casemate souterraine, on découvrait les explosifs, les munitions et les armes, la dynamite provenant d'un vol effectué en 1976 dans une carrière de l'isère.

On apprenait, par ailleurs, qu'un autre membre présumé d' « Action Directe », Philippe Lefranc, avait été arrêté à Hauteville-sur-Mer dans la Manche étant soupçonné d'avoir convoyé 600 kilos de dynamite à Paris.

On s'interroge, d'autre part, sur les liens existant entre ces arrestations et une affaire criminelle datant de l'été 1977. A cette époque, Pierre Conty et deux complices avaient à l'issue d'un hold-up commis en Lozère, éxécuté trois personnes, deux agriculteurs et un gendarme pour s'enfuir. La ferme cernée mardi par les policiers est en effet un ancien lieu de résidence de Conty qui a été condamné à mort par contumace et l'une des personnes interpellées, Maïté Merlhiot est l'ancienne compagne du tueur.

Il reste qu'après les arrestations de mardi, le nombre des personnes soupçonnées d'appartenir à « Action Directe » et arrêtées, se monte à dix-neuf. Rappelons qu' « Action Directe » a revendiqué de nombreux attentats, notamment contre les ministères du Transport, du Travail et de la Coopération.

l'Humanité
25 SEPT. 1980



p.213.jpg

## Du tueur de l'Ardèche à « Action directe »

# L'euro-terrorisme démasqué

LE FIGARO
L'AURORE
25 SEPT. 1980

La saisie de 1.250 kilos de dynamite-gomme, de huit fusils de guerre, de carabines et d'un stock de munitions à Rochebesse, dans l'ancienne ferme du tueur de l'Ardèche Pierre Conty, apporte une lumière nouvelle sur les terroristes français et met en évidence leurs liens avec leurs homologues européens. Lancée à la suite des investigations de la Brigade criminelle enquêtant sur les récents attentats d' « Action directe », l'opération menée dans la communauté agricole de Rochebesse a déjà permis d'établir que les explosifs saisis étaient de même nature que ceux utilisés lors des attentats de ce groupe révolutionnaire et qu'ils avaient servi également aux actions de l'organisation subversive italienne d'extrême gauche « Prima Linea » et à celles des autonomistes basques.

Cet arsenal, vraisemblablement constitué par Conty lui-même – les explosifs avaient été volés en août 1975 sur un chantier de l'Isère, département dont il est originaire – était en effet utilisé depuis cette date par les membres du groupuscule d'extrême gauche « Action directe ».

A l'occasion, les militants d' « Action directe » en faisaient même profiter leurs amis italiens de « Prima Linea » ou ceux de la branche autonomiste basque, dite « E.T.A. militaire ». Ces révélations sont contenues dans le dossier que les inspecteurs de la section antiterroriste de la brigade criminelle s'apprêtent à transmettre à la Cour de sûreté de l'Etat.

Après le coup de filet de mardi dans l'Ardèche (Marie-Thérèse Merlhiot, trente-trois ans, la femme de Conty et deux autres marginaux, Bruno Darribere et Jean-Pierre Bolognini, vingt-six ans, y ont été interpellés), il ne fait plus de doute qu'un terrorisme organisé existe en France depuis de nombreuses années. Depuis six ou sept ans au moins. Et l'on découvre qu'il s'agit d'un mouvement puissant, structuré, bien armé, possédant des liens avec les principales organisations subversives européennes.

Pour mieux comprendre les péripéties de l'enquête qui vient de conduire les policiers parisiens dans l'Ardèche et dans la Manche – un autre terroriste a été arrêté lundi à Hauteville –, il faut revenir sur les événements des quinze derniers jours.

Le samedi 19 septembre, Jean-Marc Rouillan, soupçonné depuis des années d'être le *« cerveau fondateur »* d' « Action directe », est piégé par les renseignements généraux, rue Pergolèse à Paris. Ceinturé dans le couloir d'un immeuble où il avait rendez-vous, il se rend. Sa compagne, Nathalie Menigon, qui l'attend dans une voiture, est capturée après une intense fusillade.

Transféré au Quai des Orfèvres, Rouillan reste muet. Les policiers ont plus de chance avec Nathalie Menigon. Privée de drogue, cette jeune toxicomane de vingt-trois ans ne supporte pas les six jours de privations imposés par sa garde à vue. Elle finit par craquer et parle.

La brigade criminelle apprend ainsi l'existence d'un autre couple de terroristes, Laurent Louessard, vingt-six ans, et Maria Arago-Eltur, une Espagnole de vingt ans. Etudiant en économie politique, Louessard est également maître d'internat au lycée Carnot à Paris. C'est devant cet établissement que les policiers l'arrêtent jeudi dernier. Dès le lendemain, les survivants d' « Action directe » réagissent en mitraillant la façade de l'Ecole militaire.

La capture de Louessard est *« une grosse prise »*, peut-être plus importante que celle de Rouillan. C'est l'intellectuel, le penseur d' *« Action directe »*. Lui et sa compagne sont même, aux dires des policiers, des *« agents de liaison internationaux avec les mouvements révolutionnaires « Prima Linea », en Italie, et l'E.T.A., en Espagne »*.

Maria Arago-Eltur reconnaît être une sorte d'envoyée spéciale des terroristes espagnols. Louessard admet avoir fourni 600 kilos de dynamite à Olga Girotto, une des égéries de *« Prima Linea »*, arrêtée à Paris le 27 mars dernier en compagnie de cinq ou six autres jeunes femmes, dont trois devaient avouer leur appartenance à *« Action directe »*.

D'où proviennent ces explosifs que cédaient si complaisamment les Français aux Italiens ? De l'Ardèche, plus exactement de la communauté agricole de La Rochebesse, dont Conty fut le maître avant de devenir le tueur le plus recherché de France. Un jeune garçon, Philippe Franc, vingt et un ans, avait été prendre livraison de la dangereuse cargaison en Ardèche au début du mois de mars, à bord d'une Estafette, et l'avait déposée dans l'appartement d'Olga Girotto. C'est ce chauffeur d'occasion qui a été interpellé lundi à Hauteville, dans la Manche.

### Exécuté par des services secrets ?

Le dernier épisode de la saga de Pierre Conty fut écrit mardi matin lorsque gendarmes et policiers investirent, pour la énième fois, son repaire. Quatre hélicoptères ont été utilisés pour attein-



p.214.jpg

## Du « tueur de l'Ardèche » à « Action directe » en passant par l'« E.T.A. » et « Prima Linea »

# Les surprises de l'euro-terrorisme

dre La Rochebesse, ce lieu désert et escarpé d'où partit à jamais, le 24 août 1977, celui qui devint le « tueur de l'Ardèche ».

En compagnie de deux membres de sa communauté agricole, Jean-Philippe Mouillot et Stéphane Viaux-Pecatte, Conty avait d'abord commis un hold-up à Villefort, en Lozère. Au cours de la longue traque des trois malfaiteurs, les morts s'accumulèrent. Un gendarme de la brigade de Joyeuse (Ardèche) était froidement abattu, puis ce fut le tour de deux agriculteurs, le père et le fils Malosse, dont l'automobile était convoitée par les fuyards.

Depuis cette journée sanglante, Conty avait été aperçu à plusieurs reprises par ses anciens voisins. Mais, lorsque les gendarmes arrivaient, ils ne trouvaient personne à La Rochebesse.

On pense que Conty et Viaux-Pecatte (un ancien professeur de boxe française) ont utilisé la filière d'évasion des terroristes européens pour gagner les Pays-Bas. D'ailleurs, Viaux-Pecatte devait être retrouvé au cours d'une rafle antiterroriste, à Groningen, en Hollande. Le 21 mai dernier, la cour d'assises de l'Ardèche l'avait condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle, tandis que Conty se voyait infliger, par contumace, la peine de mort.

Qu'est devenu le tueur fou ? Au cours d'un récent Club de la presse, Christian Bonnet, le ministre de l'Intérieur, laissait entendre qu'il était mort. Sans plus de précisions. Des policiers indiquent qu'il aurait pu être victime d'un règlement de comptes entre terroristes ; d'autres spécialistes qu'il aurait été exécuté par des services secrets pour ses activités révolutionnaires...

En tout cas, on peut affirmer désormais que, dès l'époque de son hold-up sanglant et sans doute bien avant, Conty était en relation avec ces marginaux rescapés de mai 1968, et ces militants antifranquistes qui formèrent les Groupements autonomes révolutionnaires internationaux (G.A.R.I.) et, plus tard, « Action directe ».

Laurent Louessard, 26 ans, surveillant d'externat à Paris et étudiant en sciences économiques, et son amie de nationalité espagnole, Maria Arago-Altur, 20 ans, codificatrice à Paris, ont été inculpés d'attentats par explosifs, homicides volontaires et association de malfaiteurs.

**Jean-Charles REIX.**

**LE FIGARO**
**L'AURORE**
25 SEPT. 1980

**Maria Pilar Arogo Altur, arrêtée jeudi dernier à Paris en compagnie d'un membre d'« Action directe », était l'agent de liaison en France des autonomistes basques de l'E.T.A.**

# Rebondissement dans l'opération de démantèlement du réseau «action directe»

Le Parisien
25 SEPT. 1980

# L'OMBRE DU «TUEUR DE L'ARDECHE»

**Rien ne va plus pour « Action directe ». Le groupe terroriste déjà décapité par l'arrestation rue Pergolèse (XVI[e]) de ses animateurs, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, vient de perdre encore plusieurs de ses membres et — c'est presque aussi important — un énorme stock de dynamite (1 250 kilos), des armes et des munitions dissimulés dans une ferme isolée de l'Ardèche.**

**Parmi les personnes arrêtées à cet endroit, l'ancienne compagne d'un marginal tristement célèbre, Pierre Conty, trente et un ans, surnommé le « tueur de l'Ardèche » mystérieusement disparu après le hold-up du Crédit agricole de Villefort (Lozère), le 24 août 1977 et la fuite sanglante qui s'ensuivit : un gendarme et deux habitants de la région avaient été tués. Si les complices de cette tuerie se sont vu infliger en mai dernier dix-huit et cinq ans de réclusion criminelle, on n'a pas encore retrouvé la trace du principal coupable, toujours sous le coup d'une condamnation à mort par contumace. Est-il encore en vie ? A-t-il repris du service dans les rangs de ces nouveaux clandestins prêts à tout et dont les menées prouvent une fois de plus que les chemins du terrorisme et du marginalisme se recoupent souvent ?**

SI l'Internationale terroriste n'existe pas encore, elle semble pour le moins chercher activement à se constituer. C'est sans doute l'enseignement majeur qu'inspirent les fructueux coups de filet et découvertes réalisés depuis jeudi dernier par la brigade criminelle. Ce jour-là, on arrête à Paris, à la sortie du lycée Carnot où il est maître d'internat, Laurent Louessard, vingt-six ans, étudiant en sciences économiques. En même temps que lui est interpellée une jeune Espagnole qui est sa compagne, Maria Arago-Altur, vingt ans, et qui habite, 11, rue de (XVIII[e]). Tous deux ont été inculpés hier soir d'attentats par explosifs, tentatives d'homicides volontaires, association de malfaiteurs. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

Le jeune homme apparaît vite aux yeux des policiers comme un agent de liaison international avec les mouvement cousins germains d' « Action directe », « Prima Linea » en Italie et ETA-militaire en Espagne. Il reconnaît avoir transporté des explosifs, notamment avec Jean-Marc Rouillan les 600 kilos découverts au mois de mars dernier dans un appartement de la rue Juliette-Dodu (X[e]). Cette saisie, rappelons-le, avait été effectuée à la suite de la grande rafle opérée chez des membres d' « Action directe » et des sympathisants à Paris et à Toulon les 27 et 28 mars derniers : parmi eux, une Italienne, Olga Girotto, elle-même membre de Prima Linea...

Louessard, pendant son interrogatoire, parle aussi d'un certain Philippe Franc, vingt et un ans. On l'arrête mardi dans la Manche, à Hauteville-sur-Mer. Il avoue s'être procuré des explosifs dans une ferme perdue sur un plateau ardéchois, à Rochebesse, l'ancien repaire de Pierre Conty. Le nom fait tilt ! En liaison avec la P.J. de Montpellier et les gendarmes, la brigade criminelle opère une descente en hélicoptère dans ce lieu désert et escarpé pour ne pas éveiller l'attention des habitants. Trois personnes vont subir un long interrogatoire avant d'être ramenées à Paris : deux jeunes gens de vingt-six ans, Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère et surtout Maïté Merlhiot, trente-trois ans, l'ancienne compagne du « tueur de l'Ardèche ». Peu après, les enquêteurs découvrent une casemate souterraine creusée dans la montagne et accessible par une trappe. Là, sont stockés 1 250 kilos de dynamite « gomme industrielle », huit fusils de guerre et des munitions.

Ces explosifs, comme ceux de la rue Juliette-Dodu proviennent d'un vol de deux tonnes réalisé en 1976 dans l'Isère. Département où a habité et travaillé à une certaine époque Pierre Conty...

Voilà donc ressurgi le fantôme de cet insaisissable meurtrier. Depuis sa cavale tragique dans la foulée du hold-up de Villefort, les hypothèses les plus contradictoires ont fleuri. On dit l'avoir vu au Canada et en Amérique du Sud. Pour d'autres, il a été tué soit par un service secret occidental en Hollande où il se serait réfugié un temps avec un de ses complices, soit par d'autres marginaux las de subir à cause de lui des contrôles policiers. Le ministre de l'Intérieur, M. Christian Bonnet, avait affirmé, énigmatique, en janvier 1979 : « **Conty ne nuira plus !** »

Seulement son corps n'a jamais été retrouvé, même si on avait baptisé un temps de son nom celui d'un inconnu découvert en octobre 1977 dans l'Hérault, près de Pardailhan. Mais s'il a survécu, n'a-t-il pas plongé dans cette clandestinité chère aux terroristes, échangeant de bonnes planques contre le repaire-dépôt d'armes de l'Ardèche qu'il avait lui-même constitué. Ce qu'on sait de l'enquête révèle des recoupements curieux. Et Conty, à l'époque où il se proclamait non-violent, n'affichait-il pas déjà dans sa chambre la photo de Che Guevara ?

**Enquête de Christian CHARDON**

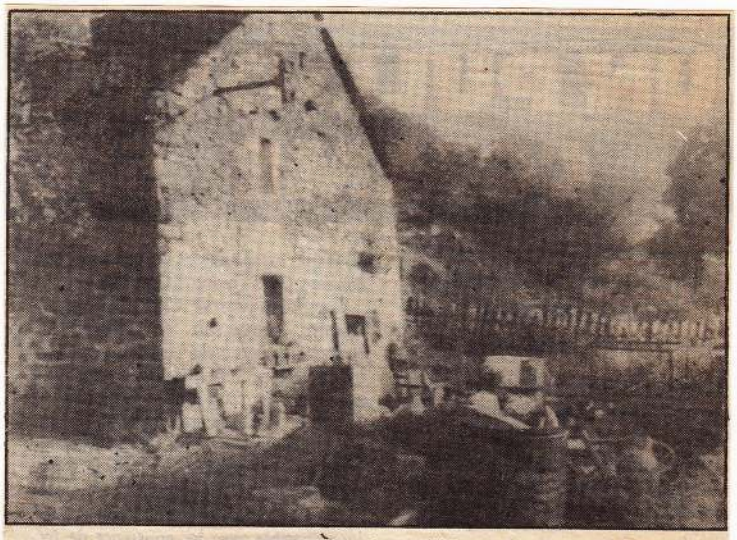

*La ferme de Rochebesse, repaire des militants d'« Action directe »*

*Marie-Thérèse Merlhiot, l'ex-amie de Pierre Conty.*

*Lauren Louessard.*

**Le Parisien**
25 SEPT. 1980



p.217.jpg

# Quinze membres présumés d'Action directe sont actuellement détenus

**Après les diverses enquêtes conduites par la police sur les activités de l'organisation Action directe, quinze membres présumés de ce groupe sont incarcérés. Cinq autres personnes ont été libérées mais demeurent inculpées. D'autre part, quatre jeunes gens sont actuellement placés en garde à vue et interrogés dans les locaux de la brigade criminelle. Enfin, MM. Alain Le Mée, vingt-trois ans, et Philippe de Sa, vingt-six ans, qui font l'objet de mandats d'arrêt, sont toujours en fuite.**

Les deux membres d'Action directe arrêtés le 19 septembre, Laurent Louessard, âgé de vingt-six ans, étudiant en sciences économiques, surveillant d'externat au lycée Carnot à Paris, et une jeune Espagnole, Maria Arago-Eltur, âgée de vingt ans, ont été inculpés mercredi 24 septembre par M. Michel Legrand, magistrat instructeur à la Cour de sûreté de l'Etat, de « *destruction volontaire d'édifices publics par substances explosives, de tentatives de meurtres (mitraillages), de participation à une association de malfaiteurs et de faits en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat* ». Les deux jeunes gens ont été écroués. Laurent Louessard a choisi pour défenseurs Mes Georges Kiejman et Larmier ; Maria Arago-Eltur. Mes Henri Leclerc et Jean-Pierre Mignard.

Cette décision du magistrat instructeur est intervenue le lendemain de la découverte par les policiers de la brigade criminelle d'un important stock d'explosifs dans le domaine de Rochebesse, à Chanéac (Ardèche), et de l'arrestation de la compagne et de deux amis de Pierre Conty (*le Monde* du 25 septembre).

Selon les enquêteurs, l'interpellation de Laurent Louessard et de Maria Arago-Eltur aurait été rendue possible par des déclarations de Nathalie Ménigon, arrêtée le 13 septembre à Paris en compagnie de Jean-Marc Rouillan. Ce dernier, considéré par les policiers comme le chef de l'organisation Action directe, n'aurait rien dit aux enquêteurs. Il aurait refusé de donner le nom de ses complices. Mais il semble que la jeune fille ait moins bien supporté ses interrogatoires. Selon certaines informations, Nathalie Ménigon se serait rapidement trouvée en état de manque de drogue durant sa garde à vue.

Selon les policiers, Laurent Louessard et Maria Arago-Eltur auraient, par leurs déclarations, permis de retrouver les explosifs utilisés par le groupe et « *de faire le lien avec des organisations terroristes étrangères* ». Depuis l'arrestation à Paris, en mars, d'une jeune Italienne membre du groupe Prima Linea, Olga Girotto, chez laquelle on avait retrouvé 600 kilos d'explosifs, les policiers avaient acquis la conviction qu'Action directe avait des relations avec d'autres groupes européens. Laurent Louessard aurait reconnu avoir organisé plusieurs rendez-vous à Paris en janvier et février avec des membres d'ETA militaire et de Prima Linea.

De son côté, Maria Arago-Eltur, qui se serait aussi « effondrée » durant sa garde à vue, aurait révélé aux policiers qu'elle avait participé le 8 août, en compagnie de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Carlos Jaureguy-Azzilaga, à l'attaque à main armée de l'agence de la B.N.P., avenue de Villiers (17e arrondissement).

Le Monde
26 SEPT. 1980

RENSEIGNEMENTS

Une explication, aux nombreuses arrestations des membres présumés du groupe O.A.D.

Libération
26 SEP. 1980

# «Action Directe» aurait été infiltrée par un policier

« *Action Directe* » *infiltrée par un policier* ». Cette information, avancée hier par France-Soir, éclairerait quelque peu, si elle était confirmée, les conditions de l'arrestation, le 13 septembre à Paris, de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménion, animateurs présumés du groupe « Action Directe ». On se rappelle en effet que les différentes versions données jusqu'à présent de cette opération restaient peu convaincantes, rien n'expliquant la présence ce jour-là, rue Pergolèse, d'un tel déploiement de membres des Renseignements Généraux. L'intervention directe des R.G., inhabituelle dans ce genre de circonstances, avait également étonné. La version donnée hier par *France-Soir* permettrait de répondre à ces questions. Un jeune inspecteur de la Direction centrale des Renseignements Généraux serait en effet parvenu à s'infiltrer dans le groupe « Action Directe » dans les semaines qui avaient suivi le coup de filet du 28 mars dernier, où plusieurs de ses membres présumés (depuis, certains d'entre eux ont été libérés) avaient été arrêtés.

Cette information si elle n'est encore qu'une supposition, n'étonnera pas beaucoup. « *Dans la petite mouvance parisienne où l'on sait les « coups » qui se préparent et les projets qui s'échaffaudent,* écrivait *Libération* le 4 avril dernier, *le groupe « Action Directe » n'était pas inconnu. Aux dires de certains, il était même un peu trop transparent, trop surveillé. Au point qu'on en prenait parfois des distances prudents. De là à parler d'infiltrations policières, il n'y avait qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir* ».

Selon « *France-Soir* », le policier « *avait su gagner la confiance de Jean-Marc Rouillan lui-même. Il l'avait rencontré à plusieurs reprises [...]. C'est lui, semble-t-il, qui l'a attiré dans la souricière de la rue Pergolèse en lui faisant miroiter un rendez-vous important* ». Si c'était le cas, cette version redimensionnerait quelque peu l'image d'un groupe, aux effectifs très réduits, pourtant présenté ces derniers mois comme une charnière du terrorisme international. Quant aux interprétations faites, dans le même sens, après la découverte d'explosifs et de munitions à proximité de la ferme de Pierre Conty, elles risquent de subir le même sort, comme l'indiquent les informations recueillies auprès des policiers locaux par notre envoyé spécial.

En attendant, les deux autres membres présumés d'*Action Directe*, Laurent Louessard et Maria Arago-Eltur ont été inculpés mercredi et écroués. Chefs d'inculpation : « *destruction volontaire d'édifices publics par substance explosive, de tentatives de meurtre (mitraillage), de participation à une association de malfaiteurs et de faits en relation avec une entreprise consistant ou tendant à constituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat* »...

Si l'on en croit les enquêteurs, Nathalie Mérigon — qui se serait trouvée en état de manque — et Maria Arago-Eltur auraient parlé, contrairement à Jean-Marc Rouillan qui aurait refusé de donner des noms. Maria Arago-Eltur, toujours selon les mêmes sources aurait reconnu avoir participé, le 8 août, à l'attaque de l'agence de la B.N.P. de l'avenue de Villiers, en compagnie de J.M. Rouillan, N. Mérigon et, également, de Carlos Joureguy-Azzilaga, qui avait été interpellé le 28 mars dernier, puis libéré.

Quant à Philippe Marc, arrêté mardi à Hauteville sur Mer (Manche), il a précédé de peu dans les locaux du Palais de Justice de Paris les trois personnes arrêtées le même jour dans l'Ardèche après la découverte d'un dépôt d'explosifs dont ils affirment n'avoir pas connaissance. Il s'agit de la compagne de Pierre Conty, Maïté Merliot, Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère (*Libé* d'hier). Leur interrogatoire a commencé hier après-midi et risque de durer jusqu'à mardi, terme officiel de la garde à vue dans une affaire relevant de la Cour de Sûreté.

## «Liaison anti-terroriste contre Action Directe»

L'arrestation des membres d'*Action Directe* par les Renseignements généraux dirigés par Raymond Cham a permis à ses services de redorer leur blason après la double découverte d'infiltration des R.G par le *Front de Libération Nationale Corse* et la *FANE*, pendant l'été.

Le succès des R.G. est attribué à la réactivation de leur sections « Recherches » depuis l'automne 1979, avec un département spécialisé d'une vingtaine d'inspecteurs qui s'inspirant des méthodes de « *poursuite tactique* » du *B.K.A.* ouest allemand poursuivent un dossier pendant des mois sans se préoccuper d'autres affaires tant qu'ils n'ont pas abouti. Pour l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon, les R.G. laissent même entendre qu'ils auraient réussi à infiltrer récemment un de leurs hommes dans le groupe *Action Directe*.

Les dernières arrestations permettent en outre de confirmer qu'un important dispositif a été engagé depuis le début de l'été pour la lutte « *anti-terroriste* », comprennent un groupe de liaison composé d'inspecteurs des R.G., de la D.S.T., et même du SDECE, qui théoriquement ne devraient pas intervenir sur le territoire national, bien qu'il ait renforcé ses antennes à Marseille, Nice et Grenoble. Simultanément on a assisté à un redéploiement de la D.S.T. en direction du Pays Basque, alors que jusqu'à présent la surveillance des milieux nationalistes concernant notamment les transferts d'armes de l'*ETA* était réalisée par la Sécurité militaire.

Ce groupe de liaison a précisément eu une importante réunion de travail concernant les mouvements terroristes et leurs ramifications à l'étranger, la première semaine de ce mois. Et c'est probablement à cette occasion qu'à pu être décidé d'accélérer les opérations contre « *Action Directe* ».

R.F.

STOCK

Les interrogations des policiers sur le terrain en Ardèche

# «Rochebesse, carrefour du terrorisme c'est du roman»

**Treynas, un hameau où jusqu'à mardi s'était réfugiée Marie Thérèse Merlhiot dite Maïté et ses enfants et deux amis à elle Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère tous trois interpellés dans le cadre de l'enquête sur « Action Directe ». Sur place, les policiers ne cachent pas leurs interrogations.**

Pour monter jusqu'à Treynas, il faut suivre une minuscule route qui serpente un flanc de colline. La première maison du hameau, un peu à l'écart est signée à la peinture blanche : « révolution ». C'est l'unique propriété de Pierre Conty qui a été mise sous tutelle depuis le triple crime d'août 1977. Dans le hameau, il n'y a plus que les Vignale, la dernière famille d'agriculteurs encore agrippée à ce bout du monde. A leurs pieds, un paysage à couper le souffle qui s'étire jusqu'au Mont Verdier du Jonc. Les Vignale sont les voisins de Maité, Jean Pierre Bolognini et Bruno Daribere interpellés mercredi. Les Vignale ne sont pas des gens bavards : le fils disparaît dans la maison, le père n'a rien vu, rien entendu. « *On se doutait bien que ça finirait comme ça* » bougonne-t-il en s'éloignant.

Dans la maison de Maité et de ses amis, des pots de peinture blanche traînent dans un coin. Ils étaient en train de repeindre quand la police est arrivée. Jean Pierre Mourier, Françoise et un copain se relaient depuis hier pour s'occuper des bêtes et aider les deux ainées de Maité, deux garçons, à surmonter le choc. Tous trois vivent au Grand Reboul, une communauté près de Vernoux qui a toujours conservé des liens avec les gens de Rochebesse. Mercredi, Françoise a pu voir Maité quelques minutes à la gendarmerie : « *Ils n'ont rien vu venir, rien pigé... Elle était à cran* » dit-elle. Jean pierre Mourier essaie de comprendre : « *Une tonne deux de dynamite... je connaissais Pierrot Conty, je savais qu'il était impulsif, toujours prêt à rendre service, mais là je suis sidéré, décidément Rochebesse est un lieu lourd, très lourd* ». Comme à Chanéac ou St-Martin de Valamas, Conty est omni-présent, inévitable.

Vers Rochebesse, le chemin de terre qui part de Treynas, est par endroit gorgé d'eau. Au détour d'un virage, après une tombe abandonnée, on aperçoit quelques bâtiments à moitié en ruine enfouis sous les arbres. Pierre Conty et Maité avaient atterri là en 1969 à partir d'une assurance verbale du maire de Chanéac. Ils avaient remonté les maisons, remis le four à pain en état, travailler les terres incultes. Dès le début en conflit avec les paysans du coin, avec les propriétaires du hameau, les Conty et leurs amis qui s'affirmaient « *militants au sens large* » avaient juré qu'ils ne partiraient pas... Grande gueule tyranique, généreux, Pierrot Conty régnait sur Rochebesse, devenu pour beaucoup symbole communautaire et libertaire. Après le procès perdu contre les propriétaires qui obtenaient l'expulsion des squatters en juin 1977, après le hold up et le triple crime d'août 1977, la découverte de ce stock d'explosifs et de quelques fusils de chasse, c'est le coup de grâce du hameau.

Dans la colline à une trentaine de mètres d'un hêtre centenaire, un éboulis de pierres grises a été chamboulé. C'est là que les inspecteurs de la brigade criminelle ont découvert le stock de dynamite. Non sans mal : « *nous avions un tuyau très précis, à partir du hêtre, nous devions trouver la cachette à moins de cent mètres. Nous avons fouillé plusieurs heures en soulevant les cailoux un par un. On a même eu des doutes. On a dû enlever une couche de soixante centimètres de pierres pour tomber sur la trappe. C'était du beau boulot : une cave de trois mètres sur trois bien étayée avec des poutres et, par endroits, cimentée* ». L'artificier de la brigade raconte la plus belle prise de sa carrière : « *je n'avais jamais vu autant de dynamite d'un coup. Tout était bien rangé mais dans le fond, il y avait quinze ou vingt kilos abîmés qu'on ne pouvait pas transporter. On a dû les faire exploser sur place et donc détruire la planque. Avec ce qu'il y avait là dedans, ils pouvaient raser Chanéac* ».

Sur l'interrogatoire des trois prévenus, les policiers sont beaucoup plus discrets. Jacques Poinas, commissaire qui a dirigé l'opération, note simplement : « *il y a un lien entre Rochebesse et Action Directe c'est sûr* ». « *Pour connaître le rôle joué par ces trois personnes, il faudra attendre les interrogatoires de M. Legrand, juge d'instruction à la cour de Sûreté. Quant à Rochebesse carrefour du terrorisme c'est du roman* ». Reste Conty. Les policiers n'écartent pas l'hypothèse qu'il soit resté le maître d'oeuvre de l'opération. Ils ont en tout cas la certitude que cette cave artificielle, qu'ils n'auraient jamais pu découvrir sans renseignement, constituait une planque idéale pour un fugitif.

Pierre Conty peut avoir organiser le vol du stock de dynamite commis en 1975. Il peut aussi avoir « *rendu service* » et accepté qu'on entrepose l'explosif près du hameau. Conty le matamore, prêt à relever tous les défits, n'avait rien d'un militant traditionnel, fut-il clandestin. Viscéralement individualiste, il ne connaissait qu'une organisation, la sienne. Quant à Maité, Jean Pierre Bolognini et Bruno Daribere (tous deux installés après août 1977), ils connaissaient peut-être l'existence de ce stock d'explosifs. Peut-être pas. Depuis deux mois, ils envisageaient de quitter l'Ardèche. Ils avaient repéré des terres à louer dans les Alpes de Haute-Provence et voulaient s'y installer avant la fin de l'année. Pour tourner la page.

« *Pierre Conty a tout fait pour créer son mythe et dès le début il a joué la carte de la peur, de la violence. Ça ne me surprend pas qu'il ait été terroriste : il était à la fois truand, et aussi militant. Je suis convaincu qu'il est mort, et pas de mort naturelle* ». Georges Curinier, maire de Chanéac, veut se persuader que le « *tueur de l'Ardèche* » a définitivement disparu et que Rochebesse va enfin retourner aux horties. Dans le village, il est un peu isolé. Les chasseurs continuent d'éviter le hameau, les gens disent qu'il est « *en vie et toujours dans un coin* » et parlent de lui, toujours de lui, comme s'il venait de le quitter à l'instant.

**Jacques MAIGNE**

Libération
26 SEP. 1980

# Pour chaque terroriste abattu, « Action directe » voulait tuer une personnalité

**Arnauld DINGREVILLE**

LES terroristes d' « Action directe » arrêtés en Ardèche sont arrivés à Paris hier, en début d'après-midi. Les trois extrémistes qui vivaient dans la ferme de Rochebesse, l'ancien refuge de Pierre Conty, « le tueur fou », vont être entendus par les policiers de la brigade criminelle.

Maïté Merlhiot, trente-trois ans, l'ancienne compagne de Conty, Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère, vingt-six ans, tous deux, ont atterri à Villacoublay à bord d'un avion militaire spécialement affrété.

Les hommes du commissaire Leclerc disposent maintenant de six jours de garde à vue pour percer les secrets de cette ferme perdue qui, sans être le quartier général d' « Action directe », semblait bien être une planque importante aussi bien pour les hommes que pour le « matériel », comme le prouvent les 1.250 kg d'explosifs retrouvés lundi.

**Pour le moment, Maïté et ses deux compagnons ne sont pas bavards. On a pu établir que les deux tonnes d'explosifs volées dans l'Isère en 1975 se trouvaient dans la cache depuis cette date (650 kg avaient été transférés à Paris au début de cette année). On pense même que c'est Pierre Conty qui a fait le transfert Isère-Ardèche.**

**Cependant, aucune trace de son passage récent n'a été décelée.**

**Maïté Merlhiot, Bolognini et Darribère ont indiqué qu'ils avaient « rallié » la cause d'« Action Directe » il y a environ un an : « Des Parisiens sont venus »**, disent-ils. Il s'agissait de Rouillan et de Laurent Louessard.

Ce dernier apparaît maintenant comme le numéro deux, d'« Action Directe ». Rouillan, l'homme recherché par toutes les polices, était connu avant même son arrestation. Louessard, lui, sort de l'ombre.

**« C'est un personnage énigmatique. Un garçon silencieux, solitaire, même renfermé**, dit de lui un employé du lycée Carnot où il était surveillant. Il ne disait presque jamais bonjour. **Il parlait peu aux élèves. Mais il devait bien faire son travail, car on l'avait repris pour cette nouvelle année scolaire. »**

## « L'intellectuel » du groupe

Louessard était l'amant de cœur de la jeune Espagnole, Maria Pilar Arago-Altur, avec qui il a été arrêté vendredi dernier. Mais ils ne vivaient pas ensemble. Louessard habitait à deux pas du lycée Carnot, rue de Vézelay (8e). C'est lui « l'intellectuel » du groupe : étudiant en sciences économiques, alors que les autres étaient employés ou inactifs.

La police le reconnaît comme « le maître fondateur d'Action Directe ». Celui qui donnait au petit groupe terroriste français une allure internationale. **Depuis le coup de filet du mois de mars, on savait en effet qu'Action Directe se ramifiait jusqu'en Espagne et en Italie. L'arrestation d'Olga Girotto, 23 ans, Italienne soupçonnée d'appartenir à « Prima Linea », un des plus durs mouvements d'extrême-gauche italiens en avait fourni la preuve.**

Des liens solides unissaient aussi « Action Directe », aux « Brigades Rouges » et à l'« ETA militaire basque ». Laurent Louessard n'a-t-il pas invité à Paris, à plusieurs reprises, des têtes importantes du terrorisme européen ? Mais qui ? Pour quoi faire ? Certainement pour former le groupe français à la guerre subversive telle qu'elle existe actuellement en Italie et en Espagne. **Témoin une masse importante de documents retrouvés aux domiciles de certains militants : des coupures de presse, des fiches patiemment établies sur les habitudes d'un grand nombre de personnalités. But avoué de cette compilation : liquider des personnes connues au cas où un membre « d'Action Directe », aurait été abattu par la police.**

Les policiers sont persuadés d'avoir porté un rude coup à « Action Directe », au moins dans sa structure. Ils savent cependant qu'il en subsiste encore quelques membres éparpillés : « Il n'y en a plus qu'une poignée, indique le commissaire Leclerc. **Nous n'en cherchons plus que cinq ou six environ ».**



France-Soir
26 SEP. 1980 DH

# Action directe aurait été créé début 1979

## *C'est l'opinion des policiers*

**Les interrogatoires se poursuivent dans les locaux de la police judiciaire à Paris pour les membres d'Action directe. Les quatre dernières personnes arrêtées ont été conduites au 36, quai des Orfèvres. Outre Maïté Merlhiot, qui fut la compagne de Conty, Jean-Pierre Boligny et Bruno Daribere, interpellés en Ardèche, Philipe Franc, arrêté dans la Manche, sont actuellement entendus.**

LES policiers orientent essentiellement leurs recherches dans trois directions. D'abord le rôle de chacun dans le vol et le transport des 1 850 kilos de dynamite saisis dans la ferme de Rochebesse en Ardèche. Ensuite, la participation des divers protagonistes aux hold-up attribués au groupe Action directe. Enfin, établir leur relation avec Pierre Conty qui a disparu depuis août 1977

Au travers des différentes auditions, les policiers de la brigade criminelle auraient établi que le mouvement Action directe a été créé au début de l'année 1979, au cours de rencontres entre marginaux dans des appartements parisiens. Il aura fallu près d'une année aux différents membres de ce groupe pour passer à l'action en fusillant des façades d'immeubles abritant des ministères. Ces dates impliquent que Pierre Conty n'ait rien à voir avec le mouvement Action directe, à moins évidemment qu'il soit toujours vivant et en « cavale » en France. Compte tenu des recherches dont il a fait l'objet, cette hypothèse semble difficilement crédible.

LE MATIN
DE PARIS
26 SEP. 1980

# Le coup de filet chez les militants d'Action directe

# Le fil rouge de la terreur

*Il n'y a peut-être pas d'internationale structurée du terrorisme. Mais il faut bien constater une certaine concordance entre les groupuscules d'extrême-gauche français, italiens, espagnols, allemands, etc.*

Y a-t-il un espace terroriste européen ? Les groupes d'activistes qui, en France, se contentent de poser quelques bombes et n'en sont pas encore, comme en Italie, en Espagne, en Allemagne de l'Ouest et en Grande-Bretagne, à assassiner délibérément, s'alimentent-ils en armes et en idéologie, voire en hommes à une sorte de pipe-line de l'entraide terroriste ? Ou les GARI, NAPAP et autres OAD (lire ci-dessous) n'agissent-ils qu'au coup par coup, sans concertation ? Comme de la coupe aux lèvres, il y a loin d'Action directe aux Brigades rouges et la mobilisation policière indispensable en Italie paraîtrait démesurée en France.

le quotidien de paris
26 SEP. 1980

par
Pierre SAMBRE

Il ne faut pas se leurrer. Les groupuscules terroristes de toute l'Europe, qu'ils soient de gauche ou de droite, qu'ils soient rouges ou noirs, se connaissent. Et ils n'hésitent pas à se donner un coup de main, à se dépanner les uns les autres quand l'occasion se présente. C'est une collaboration de gens d'un même milieu, celui de la contestation par la violence.

De là à dire que tous, d'un commun accord et d'une commune préméditation, préparent une sorte de « grand soir », dont les attentats actuels sont autant de mini-répétitions, il y a un grand pas que franchissent allégrement les polices, perpétuellement en quête de résultats, ce qui implique des moyens, de l'argent et des idées.

Les moyens et l'argent sont disponibles actuellement en Europe. Les idées aussi, mais elles apparaissent comme le corollaire d'un mythe, celui de l'Internationale terroriste sur la carte européenne.

## Sur le modèle des staliniens

Cette internationale existe effectivement, mais à l'échelle du globe, encore qu'elle reste limitée dans le temps, qui a uni par épisodes l'Armée rouge japonaise, la Fraction armée rouge ouest-allemande, accessoirement les Brigades rouges italiennes, mais surtout les multiples organisations de « résistance » palestiniennes. Sans nul doute sont-ce ces dernières qui ont imprimé à la décennie 70 le rythme d'une renaissance terroriste mondiale.

Chaque nation a sa « terreur » ou sa « résistance » selon que l'on se place du côté du pouvoir ou de celui qu'il oppresse. Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran, Géorgiens ou Ukrainiens en Union soviétique, Baloutches en Iran et au Pakistan : voilà des résistances ethniques. Basques et Catalans en Espagne : voilà des résistances culturelles. Chiites en Irak, IRA et protestants en Ulster : voilà des résistances politico-religieuses.

Et puis, Ordine Nero (Ordre noir), Prima Linea, Bande à Baader, NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie prolétarienne), GARI (Groupes autonomes d'action internationaliste) et aujourd'hui OAD (Organisation d'action directe) : voilà des résistances purement idéologiques.

Ce sont ces dernières qui se manifestent actuellement en France. Loin des exactions systématiques des activistes italiens, qu'ils soient d'extrême-gauche ou d'extrême-droite, loin des attentats sanglants de l'ETA en Espagne, continuité d'une violence ibérique fomentée par l'intransigeance franquiste, loin de la folie ulstérienne, loin même des plasticages autonomistes corses ou bretons, ces groupuscules sont bien dérisoires dans leurs actions par rapport aux « grands frères » de la terreur européenne.

La France est une exception, un accident heureux dans l'univers marginal du terrorisme. En tourée de nations que cette forme suprême de contestations gangrène, elle apparaît comme une sorte d'oasis miraculeux, où les polices devraient davantage se concentrer sur la montée du gangstérisme plutôt que sur celle, exagérée dans les propos officiels, d'un prétendu terrorisme.

## Marcellin l'imprécateur

Notre confrère James Sarazin, chroniqueur policier au « Monde », a raison d'écrire ces lignes dont des esprits sereins pourraient à tort croire qu'elles sont subversives : « La chasse au terrorisme (en fin d'années 60) releva d'abord chez nous du folklore mythomaniaque né de l'imagination de M. Raymond Marcellin, dont les imprécations sur la « subversion internationale » servaient de prétexte à la mise en place d'un réseau d'espionnage intérieur extrêmement dense. »

Cette « densité » n'a pas empêché — l'a-t-elle involontairement fomentée, — l'irruption des groupuscules. La Gauche prolétarienne de 68 a naturellement enfanté la Nouvelle résistance populaire (NRP) qui s'est vite tue. Ont suivi les Brigades internationales et les GARI, les premières aux prétentions internationalistes, les secondes antifranquistes. Font alors irruption les Noyaux armés pour l'autonomie prolétarienne (NAPAP) — qui, eux, tuent Jean-Antoine Tramoni lui-même vigile meurtrier —, suivis aujourd'hui d'Action directe. Voilà tout un petit monde de pistoleros, certes, mais de petits calibres. Les mouvements sont dissous au fur et à mesure des arrestations, voire de l'inaction et renaissent, avec des personnages nouveaux, sous de nouvelles appellations.

Le même cycle, infiniment plus modeste dans le nombre des militants, apparaît à l'extrême droite et il se trouve aujourd'hui les Faisceaux nationalistes européens et le Centre de culture européenne pour suppléer à la Fédération d'action nationaliste européenne (FANE) dissoute.

On peut affirmer sans se tromper que les mêmes personnes se retrouvent, s'il y a des apports neufs. Mais on n'y constate pas d'escalade dans la stratégie de la tension, selon l'expression dont se sont un temps gargarisées les autorités italiennes.

## Minorités exacerbées

Des péripéties telles l'arrestation mouvementée le 13 septembre de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon, rue Pergolèse dans le 16e arrondissement de Paris, ou celle de Maïté Merlhiot, ex-amie de Pierre Conty, à la suite de la découverte d'explosifs et de munitions près de la ferme communautaire de Rochebesse (Ardèche), ne sont que des événements logiques, si elles sont spectaculaires, et témoignent d'une lutte « normale » entre pouvoir et contestation violente. Encore les enquêteurs doivent-ils apporter la preuve des relations entre Conty-Maïté et Action directe.

Dans « Libération », Jean-Marcel Bouguereau appelait ce « spectre des Brigades rouges » et la courte histoire du groupe Action directe « Les mésaventures du terrorisme à la française ». Car il est toujours question, chez les policiers, à l'heure où certains des leurs sont directement mêlés au terrorisme noir, de démontrer que le terrorisme rouge se joue des frontières nationales.

Il n'y a pas de pyramide de la terreur ni de hiérarchie mondiale. Ces minorités extrêmes et exacerbées n'obéissent à aucune stratégie unique. Comme pour l'univers des drogués, leurs trafics, leurs pistes, leurs planques et leurs hommes se recoupent, s'entraident, se logent et surtout s'exploitent.

0076 Dans sa longue enquête de trois mois sur « le réseau Curiel » en 1976, l'hebdomadaire « le Point » démontrait — à tort ou à raison et sur base de fuites de la DST — que, ne pratiquant plus le terrorisme parce qu'infructueux, les services secrets des grandes puissances et particulièrement ceux de l'Union soviétique, s'efforçaient malgré tout de pénétrer les milieux de la terreur jusqu'à les aider, pour mieux les surveiller. Pas nécessairement pour les neutraliser ou les manipuler.

Au niveau des groupuscules français cités plus haut, leurs liens, leur « réseau » est de l'ordre d'un « guide du petit terroriste » comme il y a un « guide du routard ». En ce sens, l'appellation Internationale du terrorisme est une exagération policière. En revanche, la « mouvance de la terreur » existe et c'est elle que, dans le cadre banal de leurs enquêtes, les policiers rencontrent.

**P. S.**

*Carlos: un personnage mythique du terrorisme d'extrême-gauche des années 70.*

le quotidien de paris
26 SEP. 1980

*Tramoni (au centre) tirant sur Pierre Overnay (à droite) aux usines Renault de Boulogne-Billancourt: le vigile devait être abattu quelques années plus tard par l'un des groupuscules terroristes français d'extrême-gauche, les NAPAP, le seul qui soit effectivement passé au meurtre.*

# Un mouton nommé Carlos

## *On en sait désormais un peu plus sur le scénario qui s'est terminé par l'arrestation des terroristes du réseau Conty*

**L'interrogatoire des quatre membres présumés d'Action directe appréhendés mardi dernier, Maïté Merlhiot qui fut la compagne de Pierre Conty, Jean-Pierre Bolognini, Bruno Daribère, tous trois interpellés en Ardèche, et de Philippe Franc, arrêté à Hauteville-sur-Mer dans la Manche, a commencé hier après-midi. Transférés de Valence à Paris par un avion militaire qui a atterri vers 22 heures à l'aérodrome de Villacoublay, mercredi soir. Les trois habitants de la ferme de Rochebesse ont été ensuite conduits au palais de justice de Paris où les avait précédé leur quatrième complice. Quant aux deux membres de l'organisation clandestine arrêtés le 19 septembre. Laurent Louessard et Maria Arago-Altur, ils ont été inculpés avant-hier de « destruction volontaire d'édifices publics, de participation à une association de malfaiteurs, de tentatives de meurtre et de faits en relation avec une entreprise consistant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat ».**

Comme celle de leurs deux présumés complices, l'audition des « Ardéchois » durera six jours puisqu'ils sont entendus dans une affaire qui relève de la Cour de sûreté de l'Etat. Les interrogatoires menés par les policiers de la brigade criminelle chargée de l'enquête permettront peut-être de connaître le rôle de ces jeunes gens dans le vol des deux tonnes de dynamite de type « gomme industrielle » en octobre 1975 dans une carrière de l'Isère, et qui ont été retrouvés dans une grotte voisine de la ferme de la communauté ; comme ils permettront peut-être de connaître leur responsabilité dans le transport de 600 kg de ces explosifs dans un appartement de la rue Juliette-Dodu à Paris (10e), ainsi que dans la livraison, de 150 environ à des militants italiens ou espagnols.

Les policiers essaieront aussi d'établir ce qu'est devenu Pierre Conty, surnommé le « tueur de l'Ardèche », disparu depuis août 1977, après le hold-up sanglant du Crédit agricole de Villefort-en-Lozère qui entraîna la mort d'un gendarme et de deux habitants de la région, et s'il appartient, de quelque façon que ce soit, au mouvement Action directe.

Lors des premières auditions effectuées dès leur arrestation à la gendarmerie de Saint-Martin-de-Valamas par les policiers du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Montpellier, les trois habitants de Rochebesse ont reconnu que les 1 250 kilos d'explosifs découverts enfouis près de chez eux provenaient du trésor de guerre que s'était effectivement constitué Pierre Conty en « dévalisant » la carrière de l'Isère. Cependant, il semble qu'ils aient nié leur lien direct avec l'OAD.

### Versions contradictoires

Selon les enquêteurs, ce sont les déclarations de Laurent Louessard et de Maria Arago-Altur qui ont permis de retrouver la cache des explosifs — que les artificiers de la gendarmerie ont fait exploser dans le courant de l'après-midi de mercredi — et « d'établir les liens qui unissaient Action directe à d'autres organisations terroristes étrangères ». De plus, les policiers ont précisé que ces deux arrestations ont été suscitées par le contenu de la déposition de Nathalie Ménigon, arrêtée le 13 septembre à Paris en compagnie de celui que l'on considère comme le « cerveau » de l'organisation , Jean-Marc Rouillan, qui aurait refusé de donner les noms de ses complices.

Si les circonstances de la découverte des explosifs et l'arrestation de Laurent Louessard et Maria Arago-Altur ne font plus doute, en revanche, les enquêteurs ont donné des versions contradictoires de l'interpellation de Nathalie Ménigon et de Jean-Marc Rouillan, rue Pergolèse dans le 16e arrondissement. Dans un premier temps, ils ont expliqué qu'en fin d'après-midi le samedi 13 septembre, ils avaient repéré une 604 conduite par ces deux terroristes. Mettant à profit un arrêt de la voiture dans la rue Pergolèse, à la hauteur de l'avenue Foch, ils l'entouraient aussitôt maîtrisant les deux occupants, après un échange de coups de feu..

Dans un second temps, ils déclarèrent qu'ils ne connaissaient pas l'identité des passagers de la 604, mais les considérant comme « suspects » avaient suivi la voiture. C'est alors que les membres d'Action directe se sentant piégés avaient tenté de s'enfuir, la jeune femme faisant bon usage de son pistolet 11,43. Jean-Marc Rouillan, quant à lui, était facilement maîtrisé.

### L'hypothèse du policier infiltré

Troisième version, les enquêteurs expliquaient le lendemain qu'ils étaient intervenus alors que le couple s'apprêtait à pénétrer dans un immeuble du 62 de la rue Pergolèse. Pourtant, il existe une quatrième version des événements, version des faits, certes moins officielle, mais qui offre l'avantage d'éclaircir les contradictions des policiers, et qui présente aussi l'attrait de la crédibilité.

L'organisation Action directe, depuis quelque temps aurait été infiltrée par un inspecteur des renseignements généraux. Celui-ci, qui avait réussi à gagner la confiance des membres du groupe clandestin, aurait indiqué aux responsables de l'OAD, qu'ils pourraient prochainement rencontrer le fameux Carlos ou l'un de ses « lieutenants » par son intermédiaire. Le rendez-vous était donc pris le 13 septembre, dans un immeuble de la rue Pergolèse truffée, bien évidemment, de policiers des renseignements généraux.

Les enquêteurs espéraient prendre en filature les membres d'Action directe qui se présenteraient, en espérant que ceux-ci les conduiraient à la planque de Rouillan. Mais, surprise, c'est ce dernier en personne qui se déplaça. Les policiers décidèrent d'agir sur-le-champ ce qui faillit coûter la vie aux deux passagers d'une Porsche blanche. Une bavure que n'a d'ailleurs pas manqué de souligner la brigade criminelle chargée en principe de l'affaire, trop heureuse de rappeler que « les inspecteurs des RG ne sont nullement entraînés pour faire des opérations de « saute dessus ». Place Beauvau, on récuse totalement cette thèse, mais cette fois, cela n'a rien d'étonnant ; Le ministère de l'Intérieur n'a guère l'habitude de s'étendre en commentaires ou précisions sur le clandestin de « ses » renseignements généraux.

V. B.

le quotidien de paris
26 SEP. 1980

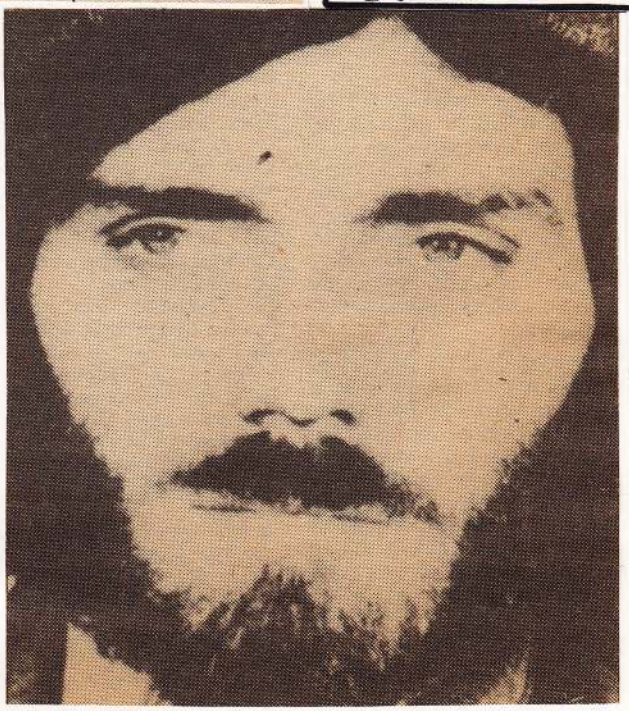

*Pierre Conty: en relation avec le terrorisme international.*

# La double plaie de Saint-Martin en Ardèche

*Au pays où résidait Pierrot Conty, on s'émeut plus aujourd'hui des désastreuses conséquences des inondations du week-end que de la toute récente rafle des policiers*

Depuis trois jours, Saint-Martin-de-Valamas, gros village de haute Ardèche au nom jusqu'alors (presque) inconnu, est l'objet d'une douteuse célébrité : c'est là que furent découverts, mardi soir, les 1 250 kilos d'explosifs d'Action directe, douillettement nichés dans une casemate de Rochebesse à quelques mètres de la ferme où demeurait autrefois la communauté de Pierre Conty, le tueur fou de l'Ardèche. Mais ce n'est pas ce fait divers qui passionne aujourd'hui les villageois.

Action directe, c'est le cadet de leurs soucis; ils en ont entendu parler d'une oreille distraite à la radio et voilà tout. Ce qui les intéresse au plus haut point, ces braves gens, c'est de savoir qui va payer les dégâts... de la dernière inondation.

On ne parle plus que de cela dans les fermes de Saint-Martin. Cela, ce n'est pas la collection d'explosifs; encore moins Pierre Conty qui alimenta suffisamment les conversations quand on n'avait rien d'autre à se mettre sous la dent à l'heure de la veillée. Mais, depuis le temps, on a épuisé le sujet.

Cela, c'est la terrible crue de la Saillouze qui, jaillissant hors de son lit où elle se trouvait à l'étroit, a fait des ravages considérables, dévasté les rives, inondé les champs, emporté les ponts, délayé les terres, pourri les foins. Le désastre s'est produit la semaine dernière, et Saint-Martin était en train d'éponger ses plaies... quand les policiers du SRPJ, bientôt suivis de ceux de la Brigade criminelle, sont arrivés en force, lundi après-midi.

Ce déploiement de forces de l'ordre, cette « occupation » de Saint-Martin... de toutes les chambres disponibles proposées par l'hostellerie locale, avait de quoi rassurer tout le monde. Et, un instant, on a cru sincèrement qu'il s'agissait d'une opération destinée à accélérer les secours, à protéger du pillage les biens des sinistrés. Naïveté pas morte.

Et, mardi soir, la nouvelle répandue à travers les quelques rues humides du village a semé plus de consternation que d'émoi. Tous ces beaux messieurs venus de Paris se moquaient éperdument des graves conséquence des sautes d'humeur de la capricieuse Saillouze. Ils n'étaient là que « pour la dynamite ». Et encore une fois, le nom maudit, celui de Pierre Conty, revenait à la surface; encore une fois, les journalistes envahissaient la place, les photographes écrasaient sur leur passage les plantations épargnées par les inondations. On n'en sortirait donc jamais ?

## Des concitoyens sentencieux

« Si seulement, au lieu de parler de Conty vous parliez de nos problèmes, votre présence ici aurait quelque utilité, vous pourriez, peut-être, en alertant les autorités, vous arranger pour qu'une aide nous soit accordée, on serait bien contents », grommelait un commerçant, entouré d'un petit groupe de concitoyens sentencieux...

Le calme n'est pas encore retombé sur Saint-Martin. Mais, depuis que, mercredi soir, un hélicoptère militaire, décollant péniblement du terrain de sport marécageux, s'est envolé avec dans ses flancs la Maïté, compagne des mauvais jours de Pierre Conty, ainsi que les deux compagnons avec lesquels elle faisait marcher la ferme de Rochebesse, Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribière, on respire un peu mieux. Les policiers eux aussi ont déménagé; il n'en reste qu'une poignée, pour les dernières vérifications.

Et, de nouveau, on peut enfin penser aux choses sérieuses momentanément oubliées pour des fadaises. L'important dans l'immédiat, c'est de savoir comment alimenter Saint-Martin en eau courante, puisque la station de pompage a été emportée par la crue.

**Enquête de Jean DURAND**

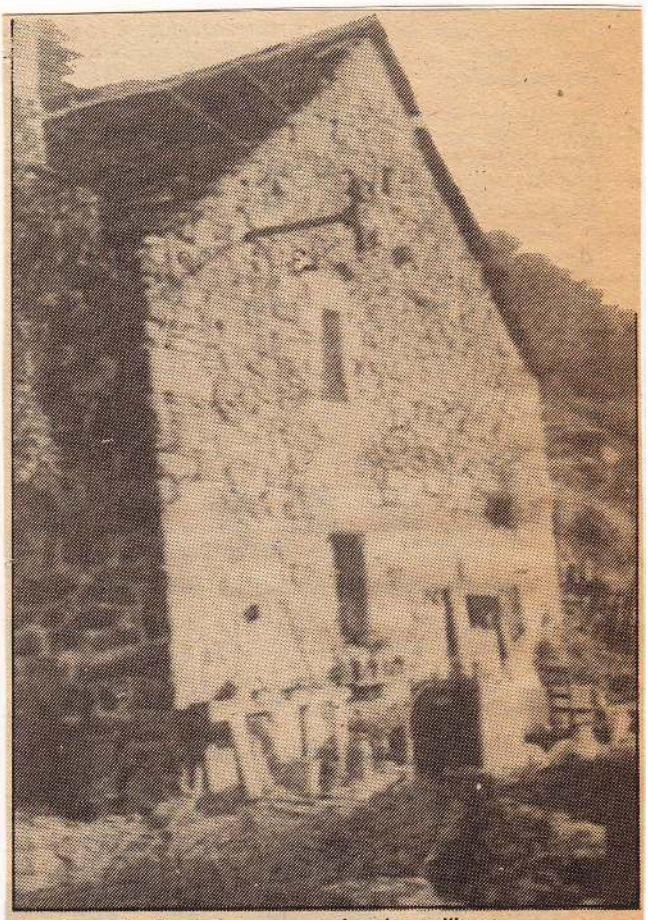

*La ferme de Rochebesse : repaire des militants*

le quotidien de paris
26 SEP. 1980

# ACTION DIRECTE

## En photos : les meneurs arrêtés en plein Paris

Nathalie Ménigon a tout essayé pour échapper à la capture. Elle a vidé le chargeur de son colt. Elle essaie de s'enfuir à bord d'une R 5 mais n'en a pas le temps. Elle a tenté de s'échapper dans l'avenue Foch. Mais un policier l'a rattrapée et ceinturée.

PARIS MATCH 26 SEP. 1980

PARIS MATCH
26 SEP. 1980

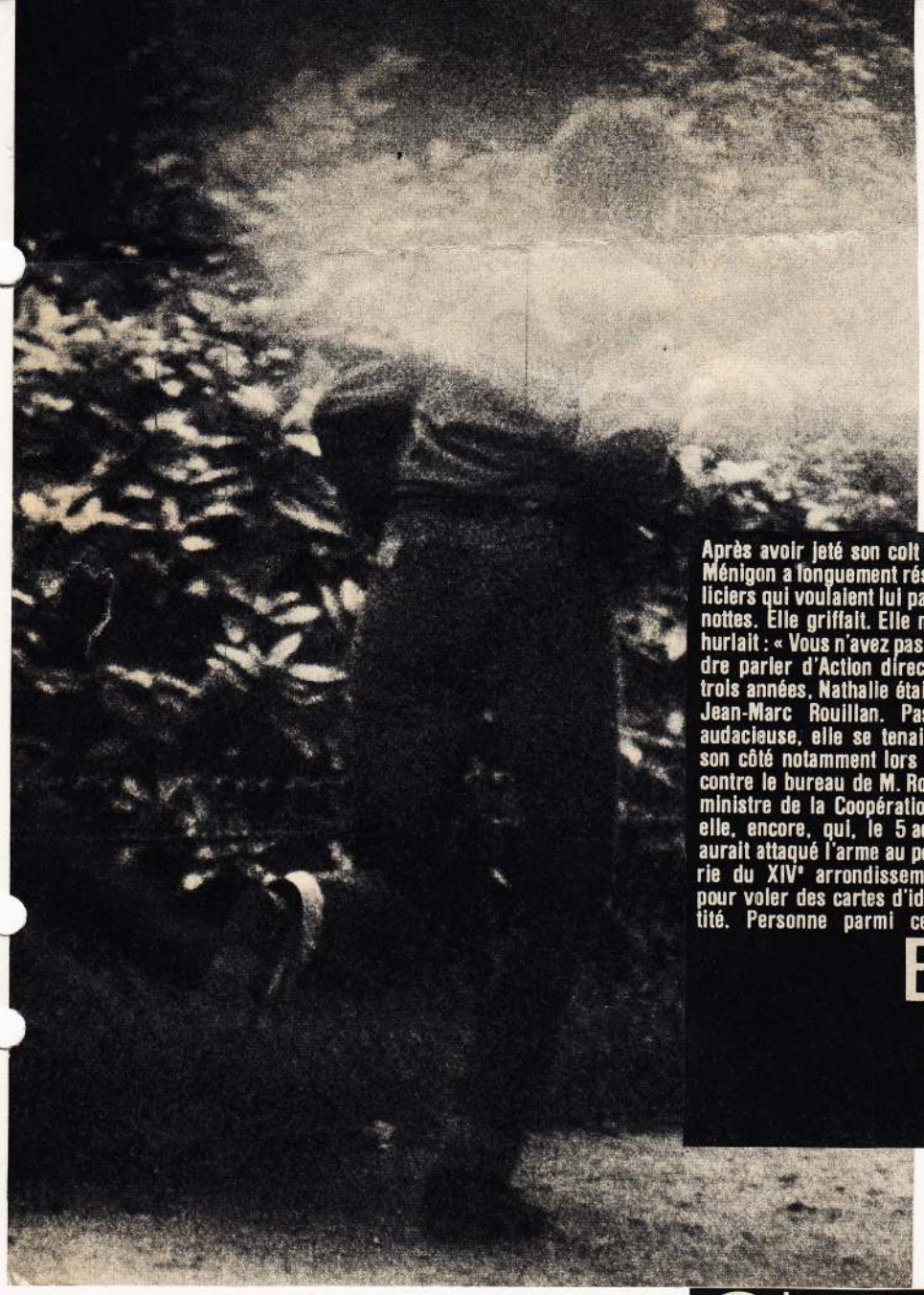

Après avoir jeté son colt 45, Nathalie Ménigon a longuement résisté aux policiers qui voulaient lui passer les menottes. Elle griffait. Elle mordait. Elle hurlait : « Vous n'avez pas fini d'entendre parler d'Action directe ». Depuis trois années, Nathalie était l'égérie de Jean-Marc Rouillan. Passionnée et audacieuse, elle se tenait toujours à son côté notamment lors de l'attentat contre le bureau de M. Robert Galley, ministre de la Coopération. Ce serait elle, encore, qui, le 5 août dernier, aurait attaqué l'arme au poing, la mairie du XIV[e] arrondissement pour voler des cartes d'identité. Personne parmi ceux qui l'ont connue avant sa rencontre avec Rouillan, ne la reconnaîtrait. Fille d'une concierge et d'un ouvrier électro-mécanicien, elle était une jeune fille calme et taciturne qui ne se liait pas avec ses collègues de la B.n.p. Peu avant la rafle du 18 avril dernier, qui avait démantelé le groupe d'Action directe et à laquelle elle avait échappé de justesse, Nathalie s'était brouillée avec son père. Elle lui avait révélé son appartenance au terrorisme. Il l'avait reniée. Rien n'a ébranlé l'idéologie de la pasionaria. Elle a dit aux policiers : « Même si vous m'emprisonnez dix ans, quand je sortirai, je recommencerai ! »

## D'ABORD ELLE TIRE PUIS ELLE GRIFFE ET MORD

# C'ÉTAIT LA NATHALIE FURIE !

## Le photographe était venu pour Caroline...

Comme chaque samedi après-midi, la rue Pergolèse est plongée dans une quiétude suisse. Un photographe patrouille non loin de là, avenue Foch, attendant que Caroline de Monaco sorte de chez ses parents. Il est 18 heures, quand une Peugeot 604 se gare devant le numéro 62. A son bord se trouvent Jean-Marc Rouillan, 28 ans, et Nathalie Mérigon, 23 ans, sa compagne. Ils sont les chefs du groupe terroriste de gauche « Action directe ». Ils sont en cavale depuis le coup de filet policier du 18 avril dernier au cours duquel vingt-huit de leurs partisans ont été arrêtés. Jean-Marc et Nathalie ignorent qu'ils viennent de tomber dans un piège. En effet, dix hommes des R.g. les attendent. Rouillan, fiché « dangereux terroriste anarchiste » est capturé avant qu'il ait pu utiliser son colt 45 ou sa grenade. Mais Nathalie a été plus prompte. D'un bond, elle a pris la fuite et vidé deux chargeurs de son colt, soit seize balles, avant d'être ceinturée. Le photographe venu pour Caroline a « dans la boîte » l'arrestation dramatique de Nathalie la furie.

PARIS MATCH
26 SEP. 1980

# IL NE FAISAIT PAS BON CE JOUR-LA DE CIRCULER RUE PERGOLESE

Pendant plusieurs minutes, les balles ont sifflé : celles tirées par Nathalie Ménigon pour couvrir sa fuite et celles tirées par les policiers qui la pourchassaient. La chance a voulu que, lors de ces échanges, il n'y eut aucune mort innocente. Seuls deux passants ont été légèrement blessés. Philippe Smadja, 23 ans, et Patrick Hazan, 29 ans, qui se trouvaient à bord d'une Porsche blanche. A la hauteur du 57 rue Pergolèse, ils ont entendu des coups de feu. Le conducteur, voulant se mettre à l'abri, est reparti en marche arrière. Les policiers ont cru qu'il s'agissait de complices du couple Rouillan-Ménigon battant en retraite. Ils ont tiré. Le pneu arrière gauche crevé, la lunette arrière transpercée de balles, la Porsche s'est arrêtée sur le trottoir. Ses deux occupants, Philippe Smadja, éraflé au visage, Patrick, atteint au bras gauche, ont été arrêtés et aussitôt relâchés. Un photographe, Patrick Sicoli, a connu la même mésaventure. En effet, il avait laissé ouverte la portière de sa R 5, avec laquelle Nathalie a essayé de démarrer ; les policiers le soupçonnant de complicité, l'ont arrêté. Finalement, il a été relâché et c'est grâce à son sang-froid — il a opéré pendant toute la fusillade — que « Paris Match » peut publier ces documents très exceptionnels.

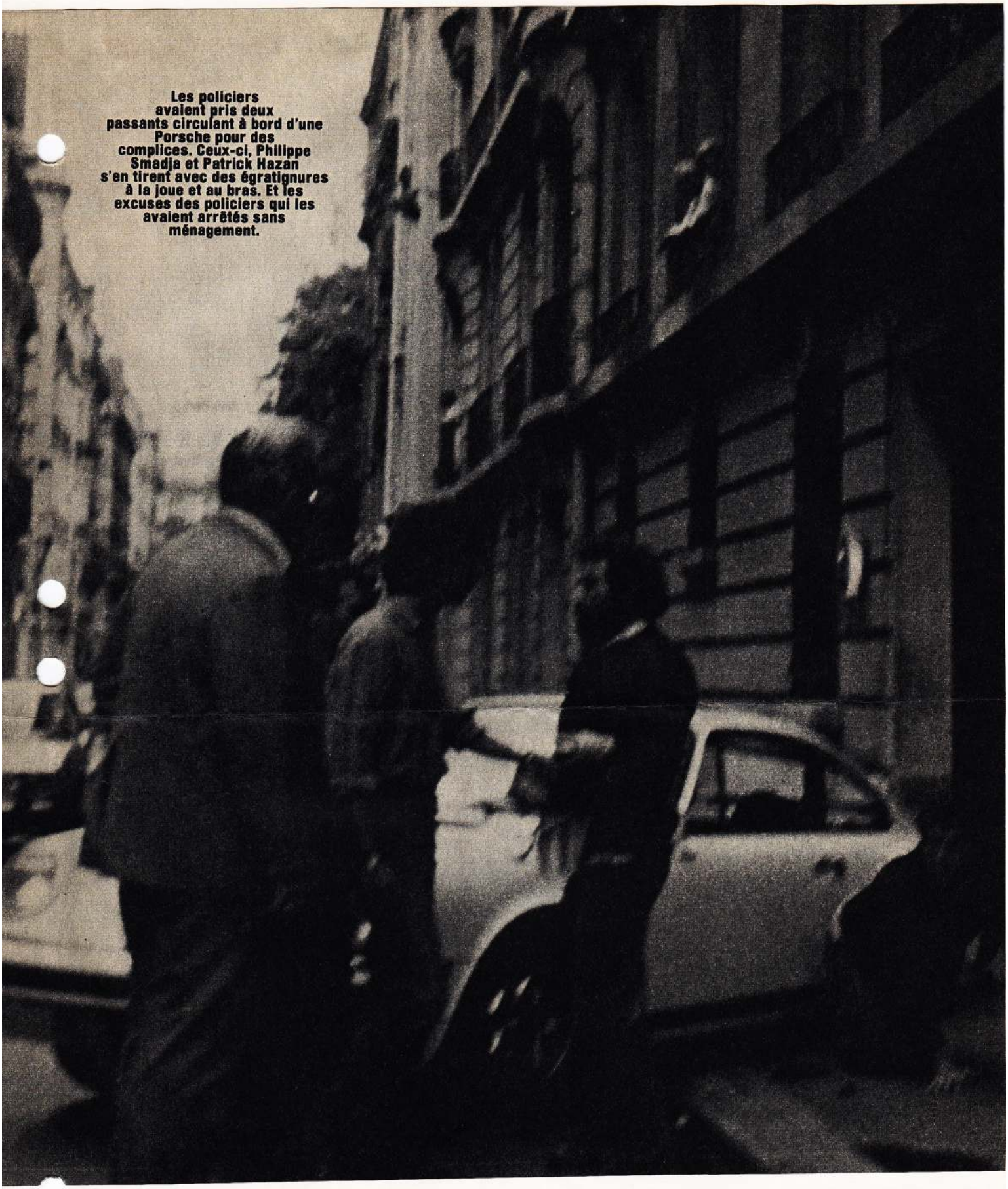

Les policiers avaient pris deux passants circulant à bord d'une Porsche pour des complices. Ceux-ci, Philippe Smadja et Patrick Hazan s'en tirent avec des égratignures à la joue et au bras. Et les excuses des policiers qui les avaient arrêtés sans ménagement.



PARIS MATCH
26 SEP. 1980

# Action directe : nouvelle cache d'armes

LES enquêteurs de la brigade criminelle de la police judiciaire de Paris ont découvert vendredi, au cours d'une opération menée dans l'Ardèche, avec l'aide de la gendarmerie de Largentière, 29 barres d'explosifs pesant chacune environ un kilo, enterrées à proximité d'une ferme située à Chirols, près de Montpézat.

Les policiers pensent que les cinq hectares de cette ferme cachent peut-être d'autres explosifs et c'est la raison pour laquelle ils reprendront dès samedi matin leurs recherches. La propriétaire de cette ferme n'était pas présente au moment de l'opération de police

Cette opération, menée dans le cadre de l'enquête ouverte sur les agissements du groupe Action directe, fait ainsi suite à celle du 23 septembre dernier qui, à quelque 60 kilomètres de là, avait permis aux policiers de la brigade criminelle de découvrir 1 250 kg d'explosifs, cachés dans la ferme de Pierre Conty, à Rochebesse.

Au cours de cette opération, l'ex-amie de Pierre Conty (toujours en fuite), Maïté Merlhiot, avait été arrêtée, ainsi que deux hommes.

**France-Soir**
27 SEP. 1980

# Un nouvel arsenal d'« Action directe » découvert en Ardèche

Quatre jours après la découverte de 1.250 kilos d'explosifs à Rochebesse, près de l'ancienne communauté de Pierre Conty, les enquêteurs de la Brigade criminelle de Paris ont mis au jour un second dépôt, cette fois dans une ferme située à Chirols, près de Montpezat.

**Il était constitué de vingt-neuf barres d'explosifs pesant chacune environ un kilo.**

La propriétaire était absente au moment de l'opération de police, et une locataire, dont l'identité n'a pas été communiquée, a été longuement entendue.

**LE MATIN** DE PARIS
27 - 28 SEP. 1980

● **Trente kilos d'explosifs ont été découverts vendredi par les policiers de la brigade criminelle dans une ferme de l'Ardèche située à Chirols, près de Montpezat. Les policiers ont effectué la perquisition sur commission de la cour de sûreté de l'Etat, dans le cadre de l'enquête sur le groupe « action directe ». Une femme était interrogée hier soir par les enquêteurs.**

**Libération**
*LE 27 ET 28 SEPTEMBRE 1980*

TERRORISME EUROPÉEN

# La chute de la filière France

**Révélation après le démantèlement d'Action directe, filière française du terrorisme : ses liens avec les activistes italiens de Prima Linea et basques de l'Eta.**

La police a-t-elle porté un coup fatal à l'un des principaux réseaux de terrorisme à la française ? A la brigade criminelle, en tout cas, on crie victoire. La première tentative de monter en France une organisation dure, calquée sur la bande à Baader et les Brigades rouges, vient, semble-t-il, d'avorter : le groupe Action directe est démantelé. L'arrestation, le 18 septembre, de Laurent Louessard, 26 ans, l'homme qui organisait les « relations internationales » d'Action directe, et la découverte, mardi, dans l'Ardèche, de l'arsenal secret du groupe ont anéanti les espoirs de nos petits Baader. Une enquête exemplaire.

Tout commence, ou plutôt tout recommence, le samedi 13 septembre. Ce jour-là, le cerveau d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, 28 ans, et sa compagne, Nathalie Ménigon, 23 ans, l'égérie du groupe, tombent dans un guet-apens tendu rue Pergolèse par des policiers de la Direction centrale des renseignements généraux. Venus dans l'espoir de nouer un contact avec un diplomate arabe, ils ne sont pas « tout nus », comme on dit dans le milieu : calibre dans la ceinture ou dans le sac, quatre gilets pare-balles et un 11,43 caché sous un siège d'une 604 volée. Si Rouillan n'a pas le temps de se servir de son pistolet, Nathalie videra deux chargeurs sur les policiers. Il n'y aura aucune victime.

Au Quai des Orfèvres, Rouillan reconnaît la plupart des attentats commis par son mouvement, tandis que Nathalie Ménigon tente de convertir les policiers à la révolution. Cette grosse prise débouche très vite sur une nouvelle piste : un « contact » du couple, que les enquêteurs ont « logé », c'est-à-dire situé. La machine de la brigade criminelle, dirigée par le commissaire Marcel Leclerc, se met en route. Laurent Louessard, étudiant en sciences économiques, maître d'internat au lycée Carnot, est intercepté l'autre jeudi. Sa compagne espagnole, Maria Pilar Arago-Altur, 20 ans, est arrêtée le même jour.

La jeune femme, vivement impressionnée, passe aussitôt aux aveux. Et quels aveux ! Elle raconte comment fut créé le groupe terroriste. Cela s'est passé en sa présence, explique-t-elle, au début de l'année 1979, rue Titon, à Paris, dans le onzième, lors d'une réunion au domicile de deux camarades, Carlos Jaureguy-Azzilaga, 26 ans – lié à l'Eta – et Mireille Munoz, 22 ans. C'est à cette occasion qu'a été choisi le nom d'Action directe. Et qu'a été définie la stratégie d'un terrorisme à la française : impossible, dit Rouillan, le penseur du groupe, d'atteindre nos objectifs autrement que par une action graduée. L'opinion – et la police – réagirait trop vivement. Il faut donc créer peu à peu un climat de violence et d'instabilité à l'italienne. Un enchaînement fatal qui, d'explosions en mitraillages, devrait aboutir à l'enlèvement et à l'assassinat de ceux qui, en France, tiennent les leviers de commande. Et un communiqué annoncera la couleur : *« Bousiller la société par l'action directe en détruisant les institutions et les hommes qui la servent et en s'appuyant sur les forces populaires. »*

Théorie mise en application symboliquement dès le 1er mai de la même année : Action directe frappe le capitalisme « à la tête » en mitraillant la façade de l'immeuble du CNPF, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Très vite, les attentats se multiplient : bombes contre la Sonacotra et l'Inspection du travail, puis mitraillages de bâtiments publics (ministère de la Coopération, ministère du Travail).

Mais le groupe a aussi besoin d'argent : il va donc faire alterner attentats politiques hautement revendiqués et hold-up honteusement alimentaires. Cela va de la modeste somme de 50 000 francs, en août 1979, avenue de Villiers, aux 180 000 francs du 28 août, avenue Bosquet, aventure qui s'est terminée par l'arrosage à la mitraillette d'un car de police-secours. Cet argent servira notamment à « mensualiser » certains responsables : Rouillan recevait 15 000 francs par mois.

L'argent ne suffit pas toujours. Il faut encore des papiers, ainsi qu'en témoigne l'attaque, le 5 août dernier, de la mairie annexe du 14e arrondissement, où furent dérobés plusieurs

En haut : JEAN-MARC ROUILLAN ET NATHALIE MENIGON
Ci-contre : LA FERME DE ROCHEBESSE



le point
29 SEP. 1980

milliers de documents officiels et de cartes d'identité vierges. Bien utiles à Action directe et à ses « correspondants » étrangers.

Maria Pilar Arago-Altur fait à ce propos une révélation : c'est Louessard qui avait noué les contacts avec des membres de l'Eta militaire et des Italiens de Prima Linea. Il en aurait invité à Paris pour mettre au point des systèmes d'assistance réciproque.

Tout s'ordonne alors dans l'esprit des enquêteurs. Ils disposent enfin des éléments qui leur manquaient depuis le premier coup de filet contre Action directe en mars 1980. Il y a six mois,

VAUTHEY-SYGMA

**LE COMMISSAIRE MARCEL LECLERC**
*Les seuls moyens de la loi*

en effet, le groupe avait frappé un grand coup en tirant à la mitraillette sur la façade du ministère de la Coopération, manquant d'atteindre Robert Galley, qui venait de sortir de son bureau. La Mercedes volée utilisée par cet attentat sera reconnue par le commissaire Broussard. Elle permettra de remonter la piste.

Le 28 mars, les policiers débarquent dans deux planques de la bande : une arrière-boutique, 12, rue Juliette-Dodu, et un appartement loué 39, rue de la Grange-aux-Belles, par un étudiant en droit, Pascal Trillat, 22 ans, déjà soupçonné d'appartenir à un autre groupe terroriste, les Napap (Noyaux armés pour l'autonomie populaire). Là, ils interpellent une belle terroriste italienne appartenant au réseau Prima Linea, Olga Girotto, 23 ans, soupçonnée d'avoir assassiné un médecin à Turin.

Parmi les documents saisis, les policiers font une inquiétante découverte : un épais fichier comprenant le nom, l'adresse et des photos de plusieurs hommes politiques, et qui semble avoir été constitué en vue d'éventuels enlèvements. On y trouve, par exemple, la photo de la maison de campagne d'une des filles du président Giscard d'Estaing, accompagnée de celle de la plaque du nom du village. Les activistes avoueront plus tard qu'ils avaient commencé plusieurs filatures de ministres et établi un « hit parade » des mieux protégés. Par exemple, le garde des Sceaux, Alain Peyrefitte, serait plus difficile à enlever que le ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet...

**Autre découverte** des policiers, ce 27 mars : un stock de 600 kilos d'explosifs. A l'époque, le directeur central de la PJ, Maurice Bouvier, avait déclaré au *Point* : *« C'est une belle opération, mais ces 600 kilos ne sont pas les seuls en circulation. »* Mettre la main sur le reste était devenu, ces derniers mois, l'objectif prioritaire des policiers, qui craignaient qu'Action directe ne frappe un grand coup.

Ce stock, c'est la jeune Espagnole arrêtée le 18 septembre qui va permettre de le découvrir. Pressée de questions, elle avoue candidement : *« Bien sûr, je sais où il se trouve; j'y suis allée chercher un 7,65. »* Et elle précise : *« C'est à Rochebesse, dans l'Ardèche. »*

Rochebesse, les enquêteurs sursautent. C'est là qu'habitait le fameux Pierre Conty. Cet ancien gauchiste reconverti dans l'élevage des chèvres avait, à la suite d'un hold-up, tué en août 1977 un gendarme et deux agriculteurs qui gênaient sa fuite, meurtres qui lui valurent une condamnation à mort par contumace. Depuis, Conty demeure introuvable.

Le commissaire Leclerc monte une opération surprise. Isolée sur un piton rocheux, la ferme de Rochebesse ne peut être investie rapidement que par air. Mardi dernier, à 8 heures du matin, les gendarmes sautent d'un hélicoptère. L'ancienne maîtresse de Conty, Maïté Merlhiot, 33 ans, est arrêtée, ainsi que deux de ses amis. L'un d'eux, Bruno Daribère, 26 ans, conduira les policiers à la planque, une grotte aménagée et accessible par une trappe. Ils y découvriront 1 250 kilos d'explosifs, huit armes de guerre et un millier de cartouches. Les gendarmes penseront même que Conty a pu s'y cacher récemment. Comme les 600 kilos découverts à Paris, ces 1 250 kilos proviennent d'un dépôt de 2 tonnes d'explosifs volés en 1975 à Saint-Quentin, dans l'Isère. Et les 150 kilos manquants ont peut-être, pensent les enquêteurs, été livrés à l'Eta ou aux Brigades rouges.

L'aventure des marginaux d'Action directe est-elle tout à fait terminée ? Pour l'essentiel, oui, pensent les policiers, sans exclure cependant d'ultimes soubresauts du type de la fusillade de l'Ecole militaire qui a suivi l'arrestation de Rouillan. Mais la police a apporté la preuve qu'en utilisant les seuls moyens de la loi on peut neutraliser un réseau terroriste.

JEAN-MARIE PONTAUT
et JEAN-LOUP REVERIER

le point
29 SEP. 1980

Les suites de la découverte du dépôt d'explosifs en Ardèche

# «Action Directe»: quatre nouvelles inculpations

**Libération**

*LE LUNDI 29 SEPTEMBRE 1980*

Quatre nouvelles inculpations liées à l'affaire *« d'Action Directe »* ont été prononcées, vendredi soir, par le juge d'instruction de la Cour de Sûreté de l'Etat, Michel Legrand. Ces inculpations sont consécutives à la découverte d'un dépôt de 1 250 kg d'explosifs à la ferme de Rochebesse dans l'Ardèche. Comme Laurent Louessard et son amie Maria Arago-Altur, écroués mercredi dernier, ils ont été inculpés d'*« attentats par explosifs, tentatives d'homicides volontaires, association de malfaiteurs, détention et transport d'armes, de munitions et d'explosifs »*, ces infractions étant en relation avec *« une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégitime à celle de l'Etat »*.

Les nouveaux inculpés, tous placés sous mandat de dépôt sont Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère, âgés de 26 ans, agriculteurs l'un et l'autre à Chanéac dans l'Ardèche, Marie Thérèse Merlhiot, l'ex-compagne de Pierre Conty, employée de bureau à Paris, âgée de 33 ans, et Philippe Franc, conchyliculteur à Hauteville dans la Manche, âgé de 21 ans. C'est ce dernier qui aurait loué la fourgonnette qui aurait servi à transporter des explosifs de la ferme ardéchoise jusqu'à Paris.

A ce stade de l'enquête, il faut préciser qu'un certain nombre d'informations données par des policiers, au lendemain des premiers interrogatoires, se révèlent partiellement erronées. En effet, il est douteux que Laurent Louessard soit, comme le sous-entendaient quelques enquêteurs, *« l'adjoint »* voire le *« lieutenant »* de Rouillan, si ce n'est *« le cerveau secret d'Action Directe »*. Louessard semble plutôt être un miltant autonome qui était en contact avec Rouillan sans pour autant faire partie du groupe *« Action Directe »*. Par ailleurs les informations évoquant l'*« état de manque »* dans lequel se trouvait Nathalie Ménigon, la compagne de Rouillan, au moment de son arrestation, sont totalement fausses. Aussi dénuées de tous fondements que celles qui prétendaient qu'elle avait fait des révélations permettant à l'enquête de progresser. Au contraire, il semble bien que Rouillan, comme Nathalie Ménigon, s'ils ont reconnu leur appartenance à *« Action Directe »*, n'ont guère donné d'autres détails aux policiers.

Des circonstances de leur interpellation enfin - partiellement mystérieuses encore - il semble se confirmer que les policiers ont attiré Rouillan et sa compagne dans un guet apens, avec le prétexte de leur faire rencontrer certains milieux arabes susceptibles de les aider.

P.S.: **RECTIFICATIF**: Une fausse information a été publiée vendredi dans **Libération** (page 6) concernant Carlos Joureguy-Azzilaga dont on disait qu'il avait participé à l'attaque de l'agence de la *B.N.P.* de l'avenue de Villiers, le 8 août dernier. Or Carlos Joureguy, qui avait été interpellé le 28 mars dernier, est toujours en prison. Il ne pouvait donc pas se trouver dans ce hold-up.

## Les quatre membres d'Action directe arrêtés en Ardèche ont été inculpés et écroués.

Les quatre personnes qui avaient été interpellées après la découverte dans l'Ardèche du dépôt d'armes et d'explosifs du groupe « Action directe » à la ferme de Rochebesse, ancien lieu de résidence de Pierre Conty (*le Monde* du 25 septembre) ont été transférées à Paris dans la nuit du 26 au 27 septembre et immédiatement inculpées par M. Michel Legrand, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, qui les a fait écrouer.

Il s'agit de MM. Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère, agriculteurs à Chanéac (Ardèche), âgés l'un et l'autre de vingt-six ans, Mlle Marie-Thérèse Merlhiot, trente-six ans, ancienne compagne de Pierre Conty, et M. Philippe Franc, vingt et un ans, conchyliculteur à Hauteville-sur-Mer (Manche). Ils sont inculpés d'attentats par explosifs, tentative de meurtre, association de malfaiteurs, détention d'armes et d'explosifs, « *toutes infractions en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégitime à celle de l'Etat.* »

M. Franc, qui aurait reconnu avoir loué une fourgonnette pour acheminer les explosifs de l'Ardèche à Paris, a choisi pour défenseurs Mes Robert Badinter et Georges Kiejman.

TROP VITE

# Les explosifs de la ferme d'Aubenas n'ont rien à voir avec «Action Directe»

Les policiers qui enquêtent en Ardèche sur commission rogatoire de la Cour de Sûreté de l'Etat sont allés un peu vite en besogne : vendredi, ils mettaient en garde à vue une jeune femme chez qui ils avaient découvert 30 kg d'explosifs, laissant clairement entendre qu'ils avaient mis la main sur une nouvelle terroriste d'*« Action Directe »*. La suite des évènements leur a finalement donné tort et ils l'ont reconnu hier : la découverte des 30 kilos d'explosifs dans la ferme près d'Aubenas (Ardèche), n'a rien à voir avec celle des 1200 kilos de gomme industrielle d'*« Action directe »* dans une grotte de Roche-Besse, près de la ferme de Pierre Conty. *« Ce sont deux affaires totalement différentes en importance et en gravité »* expliqent maintenant les policiers de la brigade criminelle, précisant qu'ils ont reçu de nombreuses informations sur l'existence de dépôts d'explosifs secondaires dans la région. Parmi ces renseignements, souvent fantaisistes, l'un, émanant d'un comédien en rupture de scène, signalait que 30 kg étaient cachés aux environs d'Aubenas, dans la fermette d'une de ses anciennes amies. La perquisition révélait effectivement la présence des batons de dynamite, enfouis dans le jardin. Entendue par les policiers, la propriétaire expliquera que ces explosifs appartenaient à son fils. Interrogé à son tour, celui-ci révélait que les 30 kg de dynamite lui avaient été confiés par un de ses copains du lycée d'Aubenas *« qui prétendait vouloir faire sauter un jour la centrale nucléaire locale »*. Vérifications faites, les policiers ont établi que les lycéens n'appartenaient ni à *« Action Directe »* ni à un quelconque autre mouvement. Ils ont été remis en liberté.

**Le Monde**
30 SEPT. 1980

**Libération**
30 SEP. 1980

dur

# Action Directe en prison

GUEULE

OCT. 1980

**De l'isolement au secret**

Les détenus poursuivis devant la Cour de sûreté de l'Etat bénéficient de plein droit du « régime spécial » (Statut politique) qui comporte des avantages obligatoires (dispense du costume pénal, du travail, droit de visite quotidien) et des avantages accordés par le magistrat (droit de réunion, visites sans dispositif de séparation). Telle est la loi. Les détenus poursuivis devant cette Cour passent un ou plusieurs mois à l'isolement total. Telle est la règle qu'ont subie, en toute légalité, tous les détenus poursuivis dans les affaires « Action directe – Brigades rouges » (sic !) et « hold-up de Condé sur Escault ». En toute légalité jusqu'au 9 juin dernier où le juge Legrand décida d'accorder le « régime spécial » à tous ces détenus (à quelques restrictions près). A cette date commencent les discriminations : la plupart des hommes, incarcérés à la Santé connaissent un semblant de statut politique. Alors que les femmes, et Franco Pina restent à l'isolement encore 2 mois (sauf F. Pina qui y est toujours...). Toujours pas de régime politique, cependant. Arbitraire de l'administration pénitentiaire ? La directrice de Fleury semble ne rien faire sans l'accord du juge Legrand. Alors...

Il y a plus grave : l'expert nommé sur ordre du tribunal administratif de Versailles pour vérifier sur place, s'est vu refuser l'entrée de Fleury sans explication le 23 septembre ; la motivation légale de cette véritable **mise au secret** n'intervenant que le 29 septembre.

Oubliez donc tout ça : **on ne sait rien** (légalement) du sort de ces détenues. Pour les derniers arrêtés cependant, pas de mystère : ils sont à l'isolement, et c'est légal.

**Valérie Marange**

## Action directe : protestation des inculpés

LES avocats des dix personnes — dont sept femmes — d'Action directe inculpées par la Cour de sûreté de l'Etat, ont dénoncé l'illégalité des conditions de détention de leurs clients et la difficulté qu'ils rencontrent pour faire respecter une décision de justice.

Après avoir décidé l'isolement complet des inculpés deux fois dix jours puis une fois sans limitation de durée afin de ne pas gêner l'information, comme il en a le droit, le juge d'instruction lève cette mesure le 9 juin 1980 et décide que les prisonniers doivent bénéficier du régime spécial, encore appelé régime politique : suppression de la censure totale du courrier, droit de réunion.

L'ensemble de ces mesures n'ayant toujours pas été appliquées par l'administration pénitentiaire près de trois mois après que le juge a rendu son ordonnance, Mireille Munoz, Olga Girotto, Annie Desseaux, Oriana Marchionni démarrent une grève de la faim le 30 août.

Le 11 septembre, le tribunal administratif leur donne satisfaction et désigne un expert pour aller vérifier à Fleury-Mérogis comment vivent les jeunes femmes. Mais la directrice de la maison d'arrêt lui en refuse l'accès. Entre-temps le garde des Sceaux avait en effet déposé un recours contre la décision du tribunal administratif.

● *Deux des quatre membres présumés du groupe « Action directe »* interpellés le 23 septembre dans l'Ardèche, Mlle Marie-Thérèse Merlhiot, l'ancienne compagne de Pierre Conty, et Jean-Pierre Bolognini *(le Monde* du 25 septembre) ont été remis en liberté. Ils ont été inculpés par M. Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, de destruction d'édifices par explosif et de tentative de meurtre.

Le Monde

18 OCT. 1980

LE MATIN DE PARIS

8 OCT. 1980

## Action directe

La chambre de contrôle de la cour de Sûreté de l'Etat a ordonné mercredi la mise en liberté sous contrôle judiciaire de Paul Alonso, motocycliste de presse, âgé de 22 ans, incarcéré depuis le 3 avril dernier pour l'aide qu'il aurait apportée au groupe *« Action directe »*.

Paul Alonso est inculpé, comme tous les autres membres ou sympathisants d'*« Action directe »*, d'association de malfaiteurs, de tentative de meurtre et d'attentats par explosifs.

Libération

*LE 6 NOVEMBRE 1980*

prisonnières –

# « Les amies de mes ennemis ... »

**Discriminations, amalgames : c'est le « régime spécial » des prisonnières politiques en France, tant pour leurs conditions de détention que pour les motifs de leur incarcération.**

Discrimination pour toutes les femmes détenues dans les affaires « Action directe » et « hold-up de Condé-sur-Escault » qui n'ont toujours pas droit au semblant de régime politique que connaissent leurs co-inculpés (au masculin). Ceci dans la plus complète illégalité, puisque le 9 juillet dernier, le juge Legrand décidait d'accorder à tous et à toutes ce « régime politique » prévu pour les inculpé(e)s de la Cour de sûreté de l'Etat : pas de censure du courrier, dispense du travail, du costume pénal, droit de visite quotidien, droit de réunion...

Une de ces détenues, Annie Dessaux, inculpée en 79 de recel de malfaiteur dans l'affaire de Condé-sur-Escault, avait été relâchée à l'époque par le juge d'instruction de Valenciennes. C'était avant que la Cour de sûreté de l'Etat ne s'en mêle, décidant (pour des raisons encore obscures) de joindre ce dossier à celui d' « Action directe ». Annie Dessaux est à nouveau emprisonnée malgré l'absence de tout fait nouveau la concernant. L'avis favorable donné par le juge Legrand à sa mise en liberté (le 15 septembre) n'a pas convaincu la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat. Ses motifs : les liens sentimentaux d'Annie Dessaux avec l'un des « malfaiteurs » présumés dans cette affaire (premier amalgame), et son « appartenance à une association de malfaiteurs, Action directe » : autre amalgame, qui est une constante de la campagne de presse sur les terroristes français », où l'on mélange allègrement « Action directe » avec les Brigades Rouges, Condé-sur-Escault et le « tueur de l'Ardèche ». Ou peut-être reproche-t-on à Annie Dessaux d'avoir vaguement connu autrefois Jean-Marc Rouillan, inculpé comme « chef » présumé d' « Action directe » ?

Colette Meynard, elle aussi, a eu de « mauvaises fréquentations ». Elle a fait un voyage, en 78, avec deux militants corses. Raison jugée suffisante pour la condamner à 5 ans de prison. Conclusion : pas de pitié pour les amies des ennemis (présumés) de la Sûreté de l'Etat.

V.M.

IMPORTANT :
Voir dans l'Agenda les adresses de ces détenu(e)s.

GUEULE
22 NOV. 1980

Libération
JEUDI 11 DECEMBRE 1980

Libération
13 14 DEC. 1980

## Avis favorable pour deux extraditions

La chambre d'accusation de Paris a donné, mercredi, un avis partiellement favorable à l'extradition de Enrico Bianco et Franco Pinna, agés de 28 et 29 ans, poursuivis par la Cour de Sureté de l'Etat pour le hold-up de Condé-sur-l'Escaut le 28 août 79. Ces deux Italiens avaient été arrêtés le 28 mars 80, à Le Brusc, près de Toulon, au cours d'une vaste raffle déclenché pour démanteler le réseau *« Action directe »*. Avant d'être extradés, ils doivent cependant être jugés à Paris par la Cour de Sureté de l'Etat.

EPILOGUE

### Pour 3 armes trouvées dans un appartement en 78

# 6 anciens autonomes, dont Jean-Marc Rouillan, relaxés

***Huit personnes, dont deux absents, proches des milieux autonomes ou libertaires de Toulouse ou de Paris, étaient jugées hier après-midi pour une détention d'armes trouvées au 78 rue Belfond à Paris. Parmi elles, Jean-Marc Rouillan et Carlos Jauregu, détenus actuellement dans l'affaire Action Directe, sévèrement gardés et définitivement muets. Le tribunal a relaxé tous les présents au bénéfice du doute.***

La 10ème chambre correctionnelle du tribunal de Paris s'était mise hier après-midi sur un petit pied de guerre. Barrières métalliques à l'entrée, troupe de gendarmes et portique de sécurité avant de pénétrer dans la salle, l'Administration pénitentiaire avait soigneusement fignolé le scénario pour faire comparaître deux des inculpés, en prison pour d'autres affaires. Il y avait donc, dans le box des accusés deux personnes sévèrement gardées, Jean-Marc Rouillan et Carlos Jaureguy, et quatre prévenus libres et plutôt rigolards, Jean-Marc Casset, Nicandro Cocozza, Stéphane Maire et Jean-Claude Torrès. Manquaient à l'appel Mario Ines-Trorrès et Michel Camillieri.

Pourquoi tant de précautions, tant d'inculpés et cette petite foule qui remplissait à peine la salle ? Pour une bien légère *« infraction sur les armes »* avec un dossier plutôt mince reposant davantage sur la personnalité et les engagements politiques des accusés.

Le 23 mars 78, une équipé de policiers de la PJ lançait, sur information anonyme, un coup de filet autour d'un appartement au 14 de la rue Belfond, Paris 9ème. Cinq personnes étaient arrêtées vers 12H15 à la sortie de l'appartement, près du métro Poissonnière. Trois autres étaient interpellées vers 17 heures alors qu'elles y arrivaient. Les policiers, venus dans l'appartement, découvraient outre matelas par terre et sacs de couchage un pistolet et deux revolvers dans un carton ainsi que les balles correspondantes dans une autre pièce. Les 8 arrêtés sur une vieille commission rogatoire appartenaient au Comité de Défense des détenus révolutionnaires. A la PJ, on était tout excité pour faire endosser à ceux-là - proches des milieux autonomes parisiens et libertaires toulousains - une quelconque participation à des attentats et à des hold-up. Hélas après la garde à vue, Melle Anzini, juge d'instruction, les remettait tous en liberté, ne retenant que la détention d'armes qu'on jugeait hier.

Trois armes qu'on n'avait même pas trouvé sur eux. Une accusation de détention alors que l'appartement était au nom d'une jeune fille jamais retrouvée depuis. Enfin une inculpation indifférenciée dont on aurait voulu faire porter le chapeau à tout le monde. C'est-à-dire trois huitièmes d'armes chacun voulait-on dire sans doute...

Les preuves matérielles étant si fragiles, le substitut Amargé accusa donc la personnalité des prévenus : Jean-Marc Rouillan, inculpé dans l'affaire des GARI et d'Action Directe, les deux absents Michel Camillieri et Mario Ines-Torrès (ex-emprisonnés des GARI remis en liberté), Jean-Claude Torrès de l'ex-MIL, Carlos Jaureguy, détenu dans l'affaire Action Directe, Stéphane Maire, Jean-Marc Casset et Nicandro Cocozza, proches des milieux autonomes parisiens. Ce que le ministère public appelait *« des militants extrêmistes dans des mouvements qui utilisent parfois la violence. »* Là était la seule accusation, *« étant donné le danger pour l'ordre public. »*

Alors il fallut bien se rendre à l'évidence et MMes Leclerc et Laval y aidèrent le tribunal. Que les militants aient logé, dans cet appartement de passage, vu peut-être les armes du même avoué à l'instruction, comme Camillieri, qu'il les avait peut-être manipulés, il y avait tout de même un grand pas avant de les condamner pour la détention des armes.

Après délibéré, le tribunal relaxait tous les prévenus de l'inculpation, à l'exception de Michel Camillieri condamné à six mois de prison par défaut. Jean-Marc Rouillan et Carlos Jaureguy qui n'avaient pas prononcé un mot afin de dénoncer leurs « scandaleuses » conditions de détention regagnaient leur prison. Il ne restait plus qu'à démonter le portique. De sécurité.

**Denis BRUNETTI**



p.238.jpg

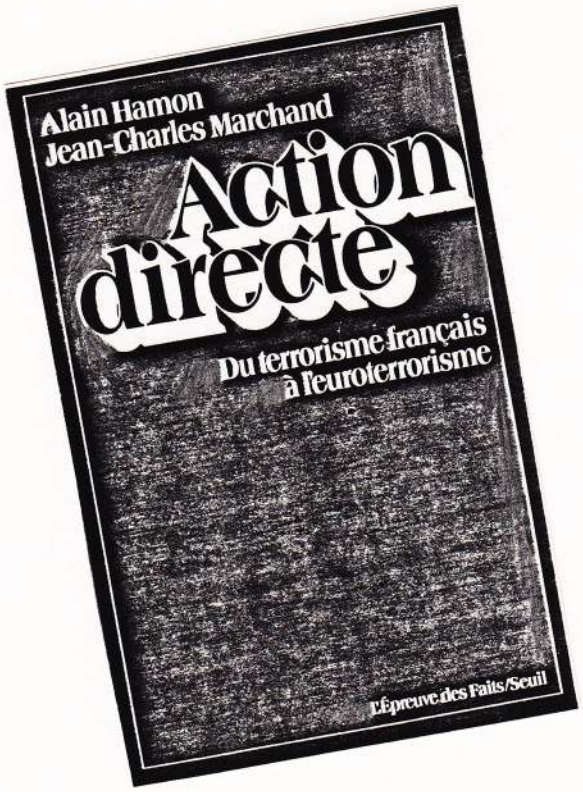


Au cours des premiers mois de 1981, les militants d'Action directe observent une prudente réserve. Il est vrai que la plupart des « animateurs » de l'organisation sont en prison et que les différentes opérations de police ont considérablement affaibli le groupe. Mais il y a une autre raison, beaucoup plus politique : au cours de ces mêmes mois, se déroule une campagne pour les élections présidentielles et, pour la première fois depuis une vingtaine d'années, la gauche, en la personne de François Mitterrand, a une bonne chance d'accéder aux responsabilités suprêmes du pays. Certes, on l'a vu, Jean-Marc Rouillan ne pense guère de bien de cette gauche, incapable même de « changer le mode de vie ». Mais il est indéniable que des attentats auraient été aussitôt exploités sur le terrain « sécuritaire » par la droite. Autant de bonnes raisons de se taire et d'attendre. D'autant que de discrets émissaires ont fait savoir qu'en cas d'accession de la gauche au pouvoir, celle-ci pourrait être tentée de « tirer un trait » sur le passé...

Au début de l'année 1981, l'état-major de la PJ reçoit un curieux coup de téléphone anonyme : « Action directe est en train de renaître. Pour vous prouver que notre organisation n'est pas démantelée, nous allons bientôt passer à l'action. Vous nous reconnaîtrez aisément car nous agirons comme avant, par groupes de deux ou trois hommes accompagnés d'une femme. »

15 avril 1981. Un commando de trois hommes et d'une femme fait irruption dans les locaux de la BNP, place des Ternes à Paris. Les malfaiteurs s'emparent de 30 000 francs. Dehors, des coups de feu éclatent...

Une demi-heure auparavant, d'autres gangsters ont attaqué une autre agence bancaire : le Crédit agricole de la rue La Boétie, non loin de la place des Ternes. Aussitôt, le plan BARI est déclenché : quadrillage systématique des carrefours importants de la capitale. Un car de police s'est posté à l'intersection de l'avenue de Wagram et de l'avenue des Ternes, à moins de cent mètres de la BNP. Par radio, on prévient les occupants du car qu'un autre hold-up est en cours, juste derrière eux. Le car traverse donc immédiatement la place et vient se ranger face à l'entrée de la banque. A peine s'immobilise-t-il que de nombreux coups de feu sont tirés dans sa direction par les complices des truands placés « en couverture ». Les policiers se couchent à terre. Jean-Pierre Olive, 22 ans, gardien de la paix depuis un mois, tente une sortie par la porte arrière du car. Il est aussitôt abattu d'une balle de 11,43 dans la tête par un malfaiteur planqué dans le marché aux fleurs des Ternes. Dans la confusion la plus totale, les quatre premiers gangsters réussissent à quitter la banque et s'engouffrent dans deux véhicules, une R 14 de couleur claire et une R 18 bronze. Ils démarrent aussitôt et slaloment dans les petites rues du quartier, suivis par la police. Les deux voitures empruntent la rue Guersant où se tient un important marché. Un jeune homme quitte la R 18. D'après les témoins, il est grand, mince, sportif, vêtu d'un blouson bleu et d'un bonnet de laine gris. Pour dégager le chemin de ses complices, il se met à courir sur le trottoir en brandissant une arme et en criant : « Dégagez, c'est la police ! »

Plus loin, le cortège est de nouveau bloqué par une fourgonnette immobilisée au milieu de la rue. Un coup de feu part de la R 18 et traverse la vitre arrière et le pare-brise de la camionnette. Les deux autos des gangsters se séparent. La R 18 s'engage dans Neuilly. Au carrefour de l'avenue Victor-Hugo et de la rue du Château, elle heurte violemment un taxi au moment où surgit un nouveau car de police. Un truand, « de type eurasien ou asiatique », descend de voiture et s'accroupit derrière un véhicule en stationnement en brandissant un pistolet-mitrailleur. La voiture des policiers reçoit une volée de balles. Ses occupants n'ont que le temps de plonger sous le tableau de bord. La fusillade continue, pour protéger la fuite des gangsters qui, un peu plus loin, s'emparent d'une Golf GTI, expulsent son chauffeur et disparaissent définitivement.

L'enquête est confiée à la Brigade de répression du banditisme (BRB), alors dirigée par le commissaire divisionnaire Serge Devos. Première constatation, les deux hold-up (rue La Boétie et place des Ternes) ne semblent pas être le fait de la même équipe, même si le « mode opératoire » semble identique. Les voitures utilisées ne sont pas les mêmes. La jeune femme membre du « commando » de la rue La Boétie est décrite par les témoins comme petite, brune et vêtue d'un pantalon. Celle vue par les employés de la BNP des Ternes est blonde et vêtue d'une jupe. Les enquêteurs n'excluent pas que deux commandos distincts d'AD aient pu agir simultanément. Mais ils ne pourront jamais l'établir avec certitude.

Priorité est donnée à l'affaire des Ternes, puisque c'est là qu'un gardien de la paix a été tué. Les indices sont maigres : quelques signalements, qui varient selon les témoins ; des images floues prises par la caméra intérieure de la banque ; et la R 18 abandonnée à Neuilly. Dans la voiture, on trouve la majeure partie du « butin », 30 000 francs, un pistolet P 38, un chargeur de pistolet-mitrailleur et une perruque blonde. Peut-être celle de la mystérieuse jeune femme. Les policiers de la BRB, persuadés d'avoir affaire à des militants d'AD, se tournent vers leurs collègues des RG. Ceux-ci leur expliquent qu'ils ont noté, grâce aux écoutes téléphoniques, une recrudescence des contacts entre les « survivants » de l'organisation clandestine. Les RG leur fournissent un « album photo » de la « grande famille » d'Action directe. Les 40 témoins du hold-up et de la fusillade y reconnaissent deux hommes et une femme. Cette dernière serait Joëlle Aubron, née le 28 juin 1959 à Neuilly-sur-Seine. Elle sera inculpée, mais bénéficiera rapidement d'un non-lieu à l'instruction. « L'Asiatique » est identifié comme étant un militant autonome, fiché comme sympathisant d'AD, Philippe Gobain. Les six policiers du car de Neuilly affirment le reconnaître, dès le lendemain du hold-up, le 16 avril. Gobain est interpellé par hasard, lors d'un contrôle nocturne, en mai 1981. Il est inculpé et écroué après 36 heures de garde à vue.

Son procès, devant la cour d'assises de Paris présidée par Guy Floch, s'ouvre le 20 septembre 1983. Gobain, qui n'a jamais avoué, reste sur ses positions : « Je n'ai rien à voir dans cette affaire, ni de près, ni de loin. J'ai passé deux ans et demi en prison pour rien. C'est parce que j'ai vécu deux semaines dans un squatt qu'on m'a collé l'étiquette d'Action directe. » La justice lui reproche pourtant d'être le tireur du carrefour de Neuilly qui a « arrosé » le car de police. A la barre des témoins, les six occupants du car se montrent plus prudents que devant leurs collègues de la BRB. Quatre d'entre eux maintiennent leurs accusations. Les deux autres sont nettement plus évasifs. La cour apprend en outre que les six policiers ont d'abord vu « officieusement » la photo de Gobain le 16 avril au matin, avant de se rendre, officiellement, dans l'après-midi, au Quai des Orfèvres pour faire leur déposition. Me Thierry Fagart, avocat de Gobain, fait remarquer que, selon leurs propres témoignages, les policiers se sont couchés dans le car et qu'ils n'ont pu voir le tireur que l'espace de quelques secondes. Le conducteur du car affirme d'abord qu' « il était au milieu du carrefour », puis qu' « il était peut-être plus loin sur le trottoir ». Le président s'énerve : « Il y a ici un homme qui risque la réclusion criminelle à perpétuité, alors faites preuve d'un peu plus de sérieux... »

Le président Floch applique une procédure très rarement utilisée. Il décide le « transport » de la cour d'assises sur place, à Neuilly. Le 21 septembre 1983, on « rejoue » la scène du 15 avril 1981. Les six gardiens de la paix reprennent place dans leur car. Stoïquement, un inspecteur de la BRB mime les gestes du tireur au pistolet-mitrailleur sous une pluie très dense. On mesure la distance : 23 mètres. Les jurés constatent que, du car, il est très difficile de reconnaître le tireur. Le procès est joué.

Retour dans la salle d'audience pour interroger Gobain, très rapidement. Délibération. Verdict : acquittement. On ne saura jamais qui étaient les membres du commando qui ont abattu le jeune gardien de la paix Jean-Pierre Olive, premier fonctionnaire abattu en 1981.



p.239.jpg

**Le Monde**

Jeudi 1er janvier 1981

● *M. Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans,* écroué à Fleury-Mérogis après son arrestation le 19 septembre dernier à Paris et inculpé par la Cour de sûreté de l'Etat pour participation au mouvement Action directe, réclame les avantages du « régime spécial » accordé aux détenus « politiques ». Les proches du jeune homme protestent contre l'isolement qui lui est imposé et contre le refus opposé aux demandes de visite faites par l'ancienne compagne du détenu, co-inculpée dans l'affaire du Gari (Groupe d'actions révolutionnaires internationaliste).

**Libération**

*LE 11 FEVRIER 1981*

**● Marie Arago-Altur et Françoise Grosbonnet, incarcérées à Fleury-Mérogis, ont entamé lundi une grève de la fai. Détenues dans le cadre des poursuites engagées par la Cour de sûreté de l'Etat contre Action Directe, elles protestent contre les conditions dans lesquelles leur est appliqué le « régime politique » de leur détention.**

**Libération**

18 FEV. 1981

## Deux femmes présumées membres d'Action Directe en grève de la faim

Les 27 et 28 mars 1980, une trentaine de personnes sont arrêtées. On les soupçonne d'appartenir au groupe *« Action Directe »*. Le 13 septembre, Jean Marc Rouillan et Nathalie Ménigon sont arrêtés à leur tour, arrestations suivies une semaine plus tard par celles de Philippe Franc, Laurent Louessard, Bruno Daribert, Marie Arago Altur. Bien que justiciables de la Cour de Sûreté de l'Etat et jouissant, selon le ministère, du *« statut politique »*, les droits régissant ce statut ne sont pas appliqués. Deux co-détenues, Marie Arago Altur et Françoise Grosbonnet sont actuellement en grève de la faim. Elles réclament :

Une confrontation de F. Grosbonnet avec l'un des membres présumés d'AD, le parloir libre, son extension à 2heures, la levée de l'isolement, la liberté de communication, le droit de parloir avec d'autres membres présumés d'AD qu'ils soient hommes ou femmes, le droit de réunion (mixte), un acheminement plus régulier du courrier, le libre accès aux activités de groupe et éducatives en détention.

Toute lettre de soutien, qui sera connue des autorités de manière automatique, peut-être adressée à Marie Arago Altur et Françoise Grosbonnet. D4—E1 Fleury Mérogis. Aux bons soins de monsieur le juge Legrand. Cour de Sûreté de l'Etat. 71, rue Saint Dominique. 75007. Paris.

Précisons que chez les hommes (Rouillan, Louessard, Jaureguy), le statut n'est pas plus appliqué.

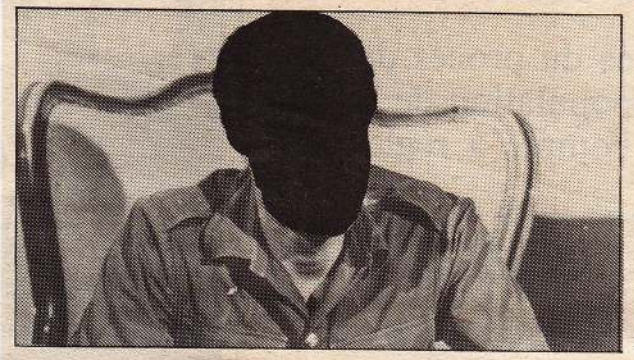

*« L'Etat giscardien n'a pas besoin d'un Baader... »*

# La confession d'un «GARI» en cavale

**Michel Camillieri était l'un des principaux membres du groupe extrémiste. Il doit comparaître le 19 mars devant les assises de la Seine. Il est en fuite depuis cinq mois. La police le recherche. Il a répondu aux questions du « Quotidien »**

Parmi les accusés des Groupes révolutionnaires d'action internationaliste (GARI) qui doivent comparaître jeudi, quatre sont en fuite.

Parmi eux : Michel Camillieri, 28 ans. Arrêté en 1974, en même temps que Jean-Marc Rouillan, il fut libéré trois ans plus tard. De 1977 à l'automne 1980, il allait se plier tout normalement aux exigences du contrôle judiciaire... en attendant son procès en cour d'assises.

Mais l'attente fut trop longue, le contrôle judiciaire peut-être trop pointilleux et son ami Jean-Marc Rouillan incarcéré une nouvelle fois, après les « coups de main » d'« Action directe ».

Alors, le jeune Toulousain s'est enfui, pour se soustraire à la justice, éviter d'éventuelles années de prison.

Depuis, un mandat d'arrêt le poursuit, la police le recherche, il vit dans la clandestinité. « Le Quotidien » a retrouvé sa piste. Il raconte ici ses raisons, sa lutte et ses espoirs.

le quotidien de paris

MARDI 17 MARS 1981

# DOCUMENT

# LA CONFESSION D'UN TERRORISTE DU GARI EN FUITE

le quotidien de paris

MARDI 17 MARS 1981

Qu'on n'imagine pas le terroriste au visage fermé, emmitouflé dans une paranoïa chronique, l'arme à portée de la main et les joues mal rasées. Non, Michel Camillieri a tout simplement le visage d'un romantique souriant, buvant du jus de raisin et apparemment sans histoire.

Pourtant, le voilà aujourd'hui hors la loi, avec un mandat d'arrêt sur le dos, s'affublant d'un faux nom, vivant la clandestinité. Pourquoi donc, lui qui s'était résigné durant trois ans aux pratiques du contrôle judiciaire, a-t-il décidé de s'enfuir, cinq mois avant son procès ?

**Michel CAMILLIERI.** — *J'ai fui ni par hasard ni par coup de tête. Tout simplement parce que je je n'avais aucune confiance dans la justice de mon pays. Après ma libération, en 1977, je me suis livré aux pointages policiers hebdomadaires, aux obligations du contrôle judiciaire. Malgré mes trois ans de taule, malgré le million et demi de chômeurs, j'avais réussi à trouver un boulot intéressant. Mon patron était au courant de tout. Mais la justice m'interdisait de quitter Toulouse. Même pour un mois de vacances à Narbonne !*

*Un jour, mon patron me proposa de livrer du matériel. C'était strictement pour mon travail. La justice refusa que je quitte la ville. En fait, elle m'obligeait à bosser et en même temps m'empêchait de faire ce boulot. J'ai perçu cela comme une volonté de me coincer, d'autant plus qu'arrivait l'heure du procès des GARI.*

*Et puis, revenir au trou après trois ans de semi-liberté, de travail, de vie normale, je n'ai pas eu le cœur.*

*Enfin, il y a eu l'arrestation mouvementée de mon ami Jean-Marc Rouillan. Je n'ai jamais fait partie d'« Action directe », mais je le rencontrai parfois. Le piège dans lequel il est tombé, ça m'a bouleversé. Voir partir des gens qu'on aime bien pour plusieurs années de prison, ça m'a donné envie de tout laisser tomber. Disons que ça a précipité mon départ.*

**LE QUOTIDIEN. — Vous ne risquez pourtant pas une très lourde peine. Après tout, l'affaire des GARI remonte à sept ans ?**

*Les GARI, c'était un mouvement libertaire axé sur la lutte antifranquiste. Cette lutte était nécessaire, nos camarades, en Espagne, risquaient la mort. C'est pourquoi je revendique toujours mon appartenance aux GARI et les actions que nous avons menées. Nos hold-up nous permettaient d'avoir des fonds, soit pour nos propres actions, soit pour d'autres groupes terroristes qui luttaient contre Franco en Espagne. Lorsque nous avons plastiqué la voie ferrée Paris-Madrid ou telle ligne à haute-tension qui franchissait les Pyrénées, c'était pour montrer aux ouvriers français, communistes et socialistes, syndiqués à la CGT ou ailleurs, que lorsqu'ils construisaient ces lignes, ils servaient l'économie franquiste.*

*D'ailleurs, aujourd'hui, ça continue. Le même Etat français utilise son prolétariat avec le consentement des syndicats afin de construire des armes destinées à d'autres Etats fascistes contre leur peuple. Les tortures, les morts, ça n'a jamais empêché les gens de venir bronzer à l'ombre des dictatures.*

**Aujourd'hui, Franco n'est plus là. Mais il reste ce procès qui va débuter jeudi.**

*Un procès ridicule : en Espagne, on a amnistié les GARI ainsi que d'autres antifranquistes ; pas en France.*

**La justice devait pourtant aller jusqu'au bout ?**

*Disons que le procès arrive en période électorale. Avec nos hold-up et notre violence, on va pouvoir sensibiliser l'opinion sur le terrorisme. C'est un procès qui colle bien à la loi Peyrefitte.*

**Vous vous considérez comme un terroriste ?**

*Qu'est-ce que le terrorisme ? Qui est terrorisé en France ? Il y a eu la rue Copernic, la mort de Goldmann, celle de Curiel ou de réfugiés basques. En France, le terrorisme réel, c'est l'extrême-droite et des terroristes d'extrême-droite il n'y en a pas beaucoup en prison !*

*En fait, l'Etat giscardien n'a pas besoin d'un Baader. Il lui suffit de distiller ce sentiment d'insécurité au moindre sac à main volé. C'est vrai que les crimes d'Yves Maupetit sont affreux. Mais l'utilisation qui en est faite par l'Etat, c'est le spectacle, la peur, le flicage, le contrôle informatique.*

**Pour vous, la violence n'existe pas à l'extrême-gauche ?**

*La lutte révolutionnaire est violente par nature, face à la violence de l'appareil d'Etat. Cela dit, l'élimination physique d'un ennemi politique, je ne la conçois que dans des périodes données. Les GARI étaient capables de tuer, ils ne l'ont pas fait. Si « Action directe » a fait peur, c'est parce qu'ils agissaient à la mitraillette dans la rue, et non avec des bombes à la nuit tombée. Mais lorsqu'on balance du vitriol au visage d'un petit fasciste, je trouve ça facile et dégueulasse. C'est un acte fasciste. Par contre l'élimination d'un Pinochet ne pose guère de problème de conscience.*

**Il y a des gens prêts à tuer en France ?**

*Il n'y a pas de spécialistes. Mais des gens sont prêts, si ça se durcit.*

**Le durcissement peut-il dépendre du résultat des présidentielles ?**

*Ce n'est pas si simple. Mais de deux choses l'une. Ou Mitterrand l'emporte et c'est la concrétisation de pas mal d'espoirs qui seront déçus trois ans après, même avec la meilleure volonté de la gauche.*

**Pour des gens comme vous, ce sera peut-être l'amnistie ?**

*Je l'espère bien sûr. Pour les GARI, pour « Action directe », les Corses, les Bretons, tous les politiques. Je pense que Mitterrand décidera une amnistie générale. Avec Marchais, par contre, je n'y compte pas. En 1974, on a eu des contacts avec le PCF. Ils nous ont dit que, s'ils étaient au pouvoir, il n'y aurait plus de prisonniers politiques en France, à part ceux qui auraient utilisé la violence. Ce qui ne veut rien dire.*

**Et si Valéry Giscard d'Estaing est réélu ?**

*Ce sera la déception des partisans du changement, la continuité dans la répression. La vie sera plus dure pour sept ans. Alors les réactions seront plus violentes. Peut-être, ce sera le début d'une lutte armée menée directement par une partie du prolétariat, les plus jeunes surtout. Ça pourra créer des conditions prérévolutionnaires. A l'allemande ? A l'italienne? Disons que ce sera le ras-le-bol en France, comme une succession d'émeutes.*

**En définitive, n'est-ce pas un éternel discours pour avant-garde ?**

*Non, je pense que des jeunes ouvriers voulant faire aboutir leurs revendications agiront plus violemment, malgré les consignes de leur parti ou de leur syndicat. Les grèves les plus dures se feront peut-être avec quelques fusils.*

*Quant à une certaine avant-garde libertaire, elle ne m'intéresse pas trop. Elle cultive le nombrilisme de groupuscule et fait de l'agitation au sein d'un même milieu déjà convaincu à l'avance. Je préfère parler au Français moyen qu'aux libertaires de salon. Ces derniers n'ont cessé de me critiquer alors que les éventuelles années de prison planent sur moi, pas sur eux.*

**Comment un anarchiste, recherché par la police française, peut-il vivre dans la clandestinité ?**

*Ce n'est pas facile de partir d'où l'on vit pour courir divers pays. Ça oblige à changer de nom, d'appartement.*

*Quand je suis parti de Toulouse, je suis d'abord passé par l'Espagne. J'ai même eu l'idée de réclamer l'asile politique pour crime antifranquiste !*

**Et l'argent ?**

*(En souriant) Je ne peux pas le dire. Disons que je vais changer de patron. La CIA paye mieux que Kadhafi et je préfère les boîtes de nuit new-yorkaises aux camps d'entraînement du désert.*

*Non, pour être sérieux, disons que la solidarité existe. En dehors même des milieux libertaires.*

**Oui, mais cette vie précaire ne peut pas continuer ?**

*Me faire arrêter un jour ? J'espère que non ! Mais si Mitterrand passe, je rentrerai en France et je ne me cacherai pas. Si la droite repasse, tant pis pour moi !*

**Propos recueillis par Jean-Claude SOULERY**

## Jean-Marc Rouillan aux assises de Paris

# Les premières armes du chef d'« Action directe »

**Une dizaine d'anciens membres du G.A.R.I., (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste), dont Jean-Marc Rouillan la « tête » d'Action directe, sont jugés à partir d'aujourd'hui jeudi devant la cour d'assises de Paris pour une série d'attentats et de hold-up commis en 1974 dans le midi de la France, principalement à Toulouse et à la frontière espagnole. Trois des co-accusés de Rouillan sont en fuite ; son ami Michel Camillieri, vingt-huit ans, libéré sous contrôle judiciaire en 1977, vient d'annoncer seulement à la veille du procès qu'il avait décidé de se soustraire à la justice.**

Jean-Marc Rouillan, lui, est toujours détenu dans le cadre de multiples affaires. Agé de vingt-huit ans, originaire d'Auch, dans le Gers, il est devenu anarchiste vers dix-huit ans, s'engageant dans le groupe espagnol antifranquiste M.I.L., qui devait être démantelé par la police espagnole en septembre 1973 avec l'arrestation de Puig Antich. Avec d'autres membres qui avaient pu s'enfuir, Rouillan, évadé, lui, de la prison de Barcelone, passait en France où se formait alors le G.A.R.I. Le but de cette organisation était d'obtenir la libération de tous les détenus politiques espagnols (Puig Antich devait être exécuté en mai 1974) en incitant par des attentats la France à condamner la répression policière en Espagne et à détériorer ses relations politiques et commerciales avec ce pays.

Rouillan et ses complices devaient être arrêtés en septembre 1974. Ils reconnaissaient être les auteurs d'une... quinzaine d'attentats parmi lesquels le mitraillage du véhicule du consulat d'Espagne à Toulouse, le plasticage de la voie ferrée Paris-Madrid à Hendaye le 21 mai, celui de la ligne à haute tension reliant la France à l'Espagne le 15 juillet, ou encore, le lendemain, le plasticage de plusieurs véhicules stationnés à Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) sur le passage du Tour de France.

Entre deux attentats, les membres du G.A.R.I. puisaient l'arme au poing dans les banques les ressources nécessaires à leur action.

### Attentat au lance-roquettes

Mis en liberté conditionnelle en mai 1977, comme beaucoup d'autres antifranquistes à l'époque, Jean-Marc Rouillan allait de nouveau être arrêté et relâché rapidement à deux reprises : à Paris en mars 1978, en compagnie de militants du C.A.P.A.P., le mouvement qui avait notamment revendiqué l'assassinat d'Antoine Tramoni, le vigile meurtrier du militant maoïste Pierre Overnay ; à Toulouse en juillet 1978, avec Nathalie Menigon, dans un appartement où étaient entreposés des armes.

Jugé tout récemment en correctionnelle à Paris pour complicité de détention d'armes, Rouillan a été relaxé, ce qui le laisse d'ailleurs totalement indifférent car il avait de nouveau été déjà arrêté le 13 octobre dernier rue Pergolèse dans le XVIe arrondissement en compagnie précisément de Nathalie Menigon. Il était armé d'un revolver 11,43 et d'une grenade, et sa compagne d'un revolver avec lequel elle avait tiré sur les policiers avant d'être maîtrisée.

Jean-Marc Rouillan est inculpé cette fois, avec Nathalie Menigon d'un dossier plus brûlant actuellement instruit par la Cour de sûreté de l'Etat. Ils sont en effet tous deux soupçonnés d'être les principaux animateurs d'Action directe, ce mouvement terroriste créé en 1979, essentiellement dirigé contre l'Etat français mais qui semble avoir eu des contacts étroits avec certains autres groupes terroristes. Parmi la vingtaine d'attentats revendiqués par Action directe en un an, citons ceux dirigés contre le siège du C.N.P.F. et le ministère du Travail, le mitraillage du ministère de la Coopération le 18 mars 1980 et l'attentat au lance-roquettes contre les locaux du ministère des Transports le 15 avril 1980.

Pour le chef présumé d'Action directe, émule de Carlos et de Baader, quoique moins sanglant jusqu'à présent, le procès du G.A.R.I., qui s'ouvre aujourd'hui devant la cour d'assises, est donc plutôt secondaire, parce que anodin, voire périmé comme l'antifranquisme. Devant la cour d'assises tout récemment, d'autres anciens anarchistes accusés de complicité dans l'enlèvement du banquier Suarez ont été acquittés.

**Philippe du TANNEY.**

LE FIGARO
L'AURORE
19 MARS 1981

BANDITISME

# Le hold-up aux deux fusillades : un policier tué

**A Paris**

**UN POLICIER TUÉ AU COURS D'UN HOLD-UP**

**Un gardien de la paix a été tué le mercredi 15 avril vers onze heures place des Ternes (dix-septième arrondissement) par des malfaiteurs qui, au cours d'un hold-up dans une agence de la B.N.P., ont tiré sur un car de police arrivé sur les lieux. Les malfaiteurs sont parvenus à prendre la fuite. On ignorait ce mercredi, en fin de matinée, l'identité de la victime.**

Le Monde
Jeudi 16 avril 1981

## Quatre malfaiteurs, surpris alors qu'ils venaient de dévaliser une banque, n'ont pas hésité à utiliser leurs armes, abattant un jeune gardien de la paix. Ils ont réussi à s'enfuir

Un gardien de la paix du 17e arrondissement, Jean-Pierre Olive, 22 ans, marié sans enfant, a été tué hier en fin de matinée par des gangsters lors d'un hold-up commis à la BNP, place des Ternes à Paris-17e. Les malfaiteurs — dont peut-être une femme — ont réussi à prendre la fuite après une course-poursuite dans les rues de Paris jusque dans Neuilly (Hauts-de-Seine). Ce jeune policier, qui habitait Creil, était originaire du département de l'Oise. Il était dans la police depuis le 1er octobre 1979 et avait pris ses fonctions dans la capitale le 1er mars 1980.

Il était environ 10 h 45. L'état-major de la police municipale déclenchait le plan BARI. C'est-à-dire qu'il donnait l'ordre à tous les véhicules de police (Police-secours, cars de surveillance et voitures banalisées de la police en tenue) de se placer aux différents points reconnus stratégiques de la capitale. Ce dispositif établi en cas de hold-up a pour but d'arrêter l'automobile signalée comme ayant servi à une agression à main armée. C'était le cas ! En effet, une demi-heure avant la fusillade de la place des Ternes, à 11 heures, un hold-up venait de se commettre dans une agence du Crédit agricole, rue La Boétie, 8e.

Le car Police-secours du 17e arrondissement s'était posté à l'angle de l'avenue de Wagram et de la place des Ternes. A son bord, il n'y avait que trois fonctionnaires. Un brigadier, le chef de bord, le chauffeur, et, assis à l'arrière, Jean-Pierre Olive. Depuis 6 h 30 du matin, la police du 17e était intervenue quatre fois, ce qui explique ce faible effectif. Les autres gardiens de la paix du car étaient retenus pour rédiger leurs rapports au commissariat central du 17e.

### Disparus dans la nature

Le chef de bord était descendu du fourgon et se tenait en faction sur le trottoir de l'avenue de Wagram. Quand tout à coup, la radio grésilla une nouvelle fois : « TNZ 1, ici TNZ 1. On signale un hold-up place des Ternes, dans les locaux de la BNP ». Le brigadier remonta précipitamment dans le car et en quelques secondes, les policiers arrivèrent devant la banque, au moment même où les truands sortaient le butin sous le bras et les armes au poing. Surpris, les policiers ne réagirent pas. Les voyous ouvrirent délibérément le feu dans leur direction. Le pare-brise du véhicule de police vola en éclats. Le brigadier et le chauffeur s'allongèrent dans le fond du car. Jean-Pierre Olive s'effondra, mortellement touché d'une balle de 11,43 en pleine tête et d'une autre au thorax. Les truands —, qui selon des témoins étaient âgés de 25 à 30 ans — se séparèrent, s'engouffrant dans deux voitures. L'une, une Renault 18 verte. L'autre, une Renault 14 de couleur claire. Cette dernière devait être retrouvée en début d'après-midi avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly.

Une course-poursuite commença rue de Guersant, artère voisine de la place des Ternes ; une camionnette de la police se mit en travers afin d'arrêter les fuyards. Vainement, les gangsters n'hésitèrent pas à utiliser leur armes pour la seconde fois. Tandis que la R14 réussissait à disparaître dans le flot de la circulation, la R18 se dirigeait vers la banlieue. A l'angle de la rue du Château et de l'avenue Victor-Hugo à Neuilly (Hauts-de-Seine), elle entrait en collision avec un taxi. Les truands abandonnaient leur voiture et contraignaient le propriétaire d'une Volkswagen Golf GTI à leur céder la sienne. Puis, ils prenaient la fuite et n'étaient plus retrouvés.

### Des indices

Immédiatement alerté, le commissaire Devos, de la Brigade de répression du banditisme (BRDB) arrivait sur les lieux. Mais ses hommes n'avaient plus à faire que les constatations. Onze impacts de gros calibre étaient relevés sur le car de Police-secours. Sur le mur de l'immeuble du 3, place des Ternes, à quelques centimètres d'un appartement situé au 1er étage, on voyait deux traces de balles. Plusieurs douilles étaient ramassées sur la chaussée. Dans la Renault 18, accidentée, les enquêteurs retrouvaient une

le quotidien de paris
16 AVR. 1981

perruque blonde, une partie du butin et un chargeur de pistolet-mitrailleur.

« C'était la panique, raconte une commerçante du quartier. Tout le monde s'est jeté à terre. J'ai entendu le bruit de rafles de mitraillettes, des cris... c'était affreux. » La fleuriste de la place des Ternes, une vieille dame toute vêtue de noir, tremblait encore, trois quarts d'heure après la fusillade : « J'ai tout vu. J'étais dans le champ de tir. Voyez, là, par terre, il y a encore une douille. J'ai eu peur, très peur. Des gens couraient. Deux passants sont venus se réfugier dans ma boutique. Moi, après je me suis évanouie. »

Si le commissaire Devos dit ne pas connaître les auteurs de ce hold-up meurtrier, il précise cependant qu'un autre braquage perpétré la veille dans une agence du Crédit lyonnais pourrait être l'œuvre des mêmes malfaiteurs. Vu piste ?

**Eric YUNG**

# 21 policiers tués en un an

Premier policier tombé depuis le début de l'année sous les balles des gangsters, le gardien de la Paix Jean-Pierre Olivé, 28 ans, vient ajouter son nom à la longue liste des membres des forces de l'ordre victimes de leur devoir.

Depuis un an la multiplication des morts violentes dans les rangs de la police est d'autant plus inquiétante que le nombre des victimes avait tendance à décroître depuis quelques années. En 1976 on avait enregistré 31 morts, gendarmes, gardiens de la Paix, inspecteurs, etc. En 1977, 24. En 1978, 23 et en 1979, 18, dont 3 au cours d'opérations de maintien de l'ordre, 7 dans le cadre de la lutte anticriminalité, 6 au cours de missions de circulation et 2 dans des missions diverses.

L'année dernière, le chiffre des morts en service commandé s'est élevé à 20. Parmi ces meurtres, celui d'un gardien de la Paix tombé sous les balles de terroristes le 18 juillet, lors d'un attentat contre le Premier ministre iranien Chapour Baktiar. En 1980 également, lors de tentatives de hold-up contre des établissements bancaires, les gangsters avaient déjà tué sans hésiter pour protéger leur fuite.

Le 10 septembre dernier à Rouen, un gardien de la Paix de 34 ans, le brigadier Louis Ange Godin, père de 3 enfants, était abattu par un détenu en permission. Le 30, c'était au tour de deux gendarmes d'être criblés de balles, alors qu'ils tentaient d'intercepter des gangsters en fuite à Montrouge (Hauts-de-Seine).

*Onze impacts de balles sur le car Police-secours*



le quotidien de paris
16 AVR. 1981

# Hold-up sanglant à Paris

# Un jeune policier tué

## au cours d'une des fusillades

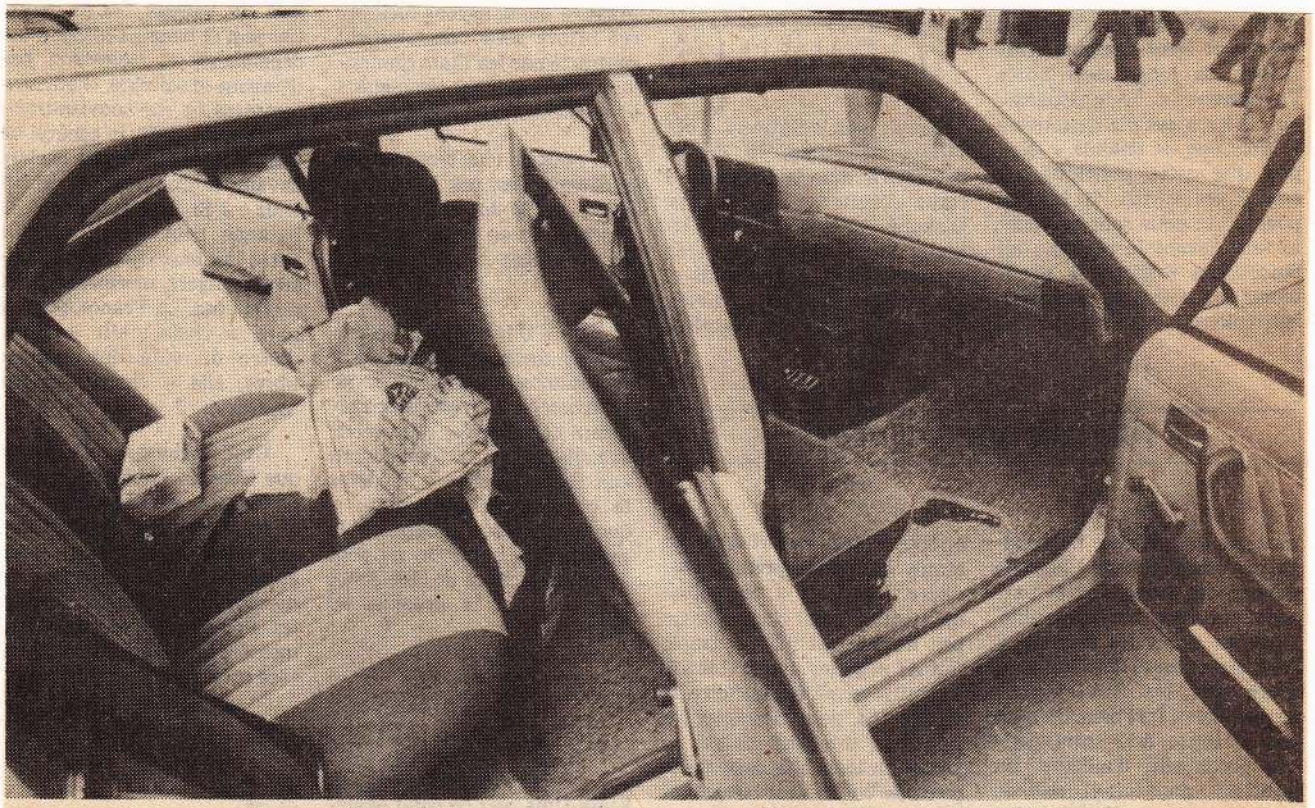

**Après une course poursuite ponctuée de fusillades nourries, des gangsters ont abandonné un pistolet et des chargeurs de mitraillette dans la voiture qui leur a permis de prendre la fuite.**

**Les criminels n'ont pas respecté le trêve pascale. Paris, hier, a été une nouvelle fois transformé en champ de bataille par une bande de jeunes malfaiteurs qui ont semé la panique du 17e arrondissement jusqu'à Neuilly.**

Leur équipée barbare, après un hold-up minable de 31.900 F volés dans une banque de la place des Ternes, a été ponctuée de fusillades, de courses poursuites et d'accidents.

Un jeune policier, Jean-Pierre Olive, 22 ans, gardien de la paix depuis deux mois seulement, atteint d'une balle dans le dos, a été tué. C'est le premier membre des forces de l'ordre mort en service commandé depuis le début de l'année. C'est miracle qu'aucun passant n'ait été atteint par le déluge de projectiles tirés tout au long de leur fuite par les gangsters.

Hier soir, les recherches se poursuivaient pour retrouver ces tueurs en liberté. Il s'agit de trois hommes et d'une femme assez jeunes. Sans doute des voyous de banlieue. A moins qu'ils n'appartiennent à ces anciens « *autonomes* » qui financent leur clandestinité par des agressions répétées.

L'an passé, deux équipes distinctes de ces ex-gauchistes dévoyés avaient ainsi mitraillé les policiers après des attaques de banques. Des similitudes – pour l'instant de simples coïncidences – ont été relevées. Ils opéraient avec des femmes et protégeaient leur fuite en tirant à vue avec des pistolets-mitrailleurs, comme ce fut le cas hier matin.

LE FIGARO
L'AURORE
16 AVRIL 1981

# Fusillade après un hold-up à Paris

LE FIGARO
L'AURORE
16 AVRIL 1981

Tout commence vers 9 h 45, rue de La Boétie, non loin de l'Etoile. Des gangsters, lors d'un premier hold-up éclair, raflent 87.000 francs aux guichets d'une succursale du Crédit agricole. Les employés donnent l'alerte et le plan habituel de recherches policières dénommé B.A.R.I. (barrages interdépartementaux) est aussitôt déclenché. Des effectifs sont disposés sur les axes de fuites, aux principales intersections. Leur mission est d'intercepter une R 16 bleu marine et une Golf noire.

Il est à peu près 10 h 50 quand un car de patrouille de la police s'arrête à la hauteur de la place des Ternes pour contrôler les multiples carrefours qui y aboutissent. Une R 14 claire est garée le long du terre-plein central où se tient le traditionnel marché aux fleurs. Un des deux occupants de cette voiture descend et tire sans raison apparente sur le car de police. Les projectiles du pistolet 11,43 qu'utilise le tireur transpercent le véhicule (photo ci-contre).

Sans comprendre ce qui lui arrive, le gardien Olive reçoit une balle dans le dos. Le fort calibre utilisé ne lui laissait aucune chance : poumon éclaté, aorte sectionnée, cœur atteint. C'est la panique autour des étals de fleurs. Clients et marchands se jettent à terre. Au moment où les gardiens quittent le car de patrouille pour riposter, trois autres gangsters sortent d'une agence de la B.N.P. où ils venaient de se faire remettre sous la menace environ 32.000 francs. A leur tour, ils ouvrent le feu avec un pistolet mitrailleur.

Les balles sifflent aux oreilles des passants, qui se jettent à terre, des carrosseries d'automobiles sont traversées de part en part. Aucune autre victime ne sera à déplorer. Comme les policiers se mettent à riposter, les malfaiteurs s'engouffrent dans une R 18. Cette voiture, suivie de la R 14, démarre en trombe. Sur les lieux de ce premier échange de coups de feu, trente impacts de balles seront relevés. On trouvera aussi devant la banque, sur le trottoir, une perruque blonde que portait la femme gangster.

Mais les fuyards à bord de leurs deux Renault ont été pris en chasse par une voiture de police alertée par radio. Rue Guersant, dans le 17e arrondissement, au moment d'être rejoints, les malfaiteurs tirent encore en direction des policiers, heureusement sans les atteindre. Cela leur permet tout de même d'atteindre Neuilly. Là, au carrefour de la rue Victor-Hugo et de la rue du Château, la R 18 percute un taxi. Ses occupants sautent sur la chaussée, arrêtent une Golf GTI en menaçant le conducteur et la lui subtilisent. Et ils tirent encore en direction d'un fourgon de police-secours qui arrive.

On retrouvera dans la R 18 un pistolet et les 31.900 francs volés place des Ternes. Plus tard dans la journée, la R 14 sera découverte à Neuilly, avenue Charles-de-Gaulle, avec à l'intérieur un pistolet mitrailleur.

Les syndicats de police ont vivement réagi à la mort du gardien Olive. La fédération autonome enquête pour savoir si cette mort d'un gardien de la paix – la troisième depuis septembre 1980 – n'est pas due aussi à une carence administrative. L'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.) a en tout cas franchi le pas. « *Une fois encore*, lit-on dans son communiqué, *la pénurie en matériel et équipements est directement la cause de la mort d'un de nos collègues. Las de protester en vain contre l'insuffisance de l'armement et des équipements de protection, nous lançons un appel solennel au gouvernement pour qu'il réunisse les fonds nécessaires à l'équipement de tous les fonctionnaires.* »

**Jean-Charles REIX.**

# L'ÉQUIPÉE SANGLANTE DE LA PLACE DES TERNES

## Les enquêteurs comptent beaucoup sur les témoins

VINGT-QUATRE heures après le hold-up sanglant de la place des Ternes, les enquêteurs n'ont pas pu encore établir l'identité des gangsters qui ont pris la fuite à bord d'une Golf G.T.I. immatriculée 7800 NW 78 volée après la troisième fusillade dans les rues de Levallois et qui n'a toujours pas été retrouvée.

Le commissaire Devos, patron de la brigade de répression du banditisme, s'efforce de rassembler et de confronter les divers témoignages recueillis au cours de cette folle journée, qui a coûté la vie au gardien de la paix Jean-Pierre Olive.

Une cérémonie à la mémoire du policier tué aura lieu mardi prochain 21 avril, à 9 h 30, à la préfecture de police, cour du 19-Août, en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur. Les obsèques se dérouleront ensuite à Rieux, dans l'Oise.

M. Pierre Somveille, préfet de police, s'est rendu hier matin à la maison de santé des gardiens de la paix, accompagné de M. André Begue, directeur de la sécurité publique, et s'est incliné devant la dépouille mortelle de la victime, qui a été promue brigadier à titre posthume.

*Jean-Pierre Olive, le malheureux gardien de la paix abattu place des Ternes, photographié lors de son mariage avec Brigitte Leroy, à Rieux (Oise), le 15 décembre 1979.*

Les enquêteurs comptent beaucoup sur certains témoignages, notamment ceux des passants qui ont vu les malfaiteurs dans la rue, à visage découvert. On sait (voir notre édition du P.L. du 16 avril), que les agresseurs ont vingt-cinq ans environ et étaient habillés de jeans et de blousons. Un habitant de Neuilly a eu le réflexe de faire des photos quand la Renault 18 des gangsters a heurté un taxi. Mais sur ces clichés pris du troisième étage d'un immeuble, on ne voit que les véhicules. Les policiers ont bien relevé des empreintes sur ces différents véhicules utilisés par les fuyards, mais peu d'entre elles sont exploitables, et encore faudrait-il que celles-ci soient répertoriées dans les fichiers de l'identité judiciaire.

### Terrorisme ?

La présence d'une femme parmi les agresseurs semble désormais certaine, et les enquêteurs pourraient diriger leurs recherches non vers le milieu traditionnel, mais vers les groupes terroristes qui, à l'étranger surtout, recourent parfois au hold-up pour renflouer la caisse de leur organisation.

Les observateurs rappellent à ce propos que deux jeunes femmes ayant participé à deux précédents hold-up, en août dernier à Paris, n'ont jamais été retrouvées.

Les deux attaques avaient visé des succursales bancaires, avenue de la Motte-Piquet (XV$^{e}$) et avenue Bosquet (VII$^{e}$) et les gangsters s'étaient enfuis avec plusieurs dizaines de milliers de francs, en tirant contre un car de police. A l'époque, les policiers avaient rapproché ces agressions d'une attaque menée quelques semaines plus tôt, avec la participation de deux femmes, une blonde et une brune, contre l'antenne de police administrative de la mairie du XIV$^{e}$ arrondissement, au cours de laquelle des pièces d'identité avaient été dérobés. La nature de ce vol avait, estimaient-ils, démontré que le but des agresseurs était essentiellement « politique ».

Pour leur part, plusieurs syndicats de police ont vivement réagi hier matin au lendemain de la mort de leur jeune collègue, « mettant en cause l'insuffisance, voire la pénurie en matériel et en équipement de la police ».

L'Union des syndicats catégoriels, qui regroupe trois syndicats indépendants de commandants et d'officiers, de gradés et de gardiens de la paix, a lancé « unappel solennel au gouvernement, afin qu'il réunisse, quoi qu'il en coûte, les fonds nécessaires à l'équipement de tous les fonctionnaires ».

A M. Somveille, le préfet de police, qui recevait hier à midi une délégation du S.G.P., conduite par M. Bernard Deleplace, les policiers ont demandé en particulier que les inspecteurs de la police judiciaire soient intégrés au plan « Bari » et qu'enfin un dispositif de dissuasion et de sécurité, comme l'obligation d'installer un sas à l'entrée des banques, un rideau à fermeture automatique et des caisses escamotables, soit imposé aux établissements bancaires.

**A.L.**

LE PARISIEN LIBÉRÉ
17 AVRIL 1981



p.248.jpg

## Deux pistes retenues après le hold-up sanglant de la place des Ternes

# Loubards et gauchistes en ligne de mire

**L'enquête sur le hold-up sanglant de la place des Ternes à Paris, dans le 17e arrondissement, n'a pas encore permis d'identifier les auteurs de l'attaque à main armée qui a coûté la vie à un gardien de la paix, Jean-Pierre Olive. Les policiers de la brigade de répression du banditisme du quai des Orfèvres, estiment que les meurtriers sont, soit de jeunes bandits appartenant à une bande dite de la banlieue ouest, soit des marginaux, anciens gauchistes, à la recherche de fonds pour financer leur clandestinité.**

**Première hypothèse : celle de la bande de la banlieue ouest.**

Plusieurs hold-up commis par une jeune femme et deux ou trois hommes paraissant âgés de vingt-cinq ans ont, en effet, été perpétrés ces derniers mois dans diverses succursales bancaires de l'Ouest parisien. Les signalements et l'armement des malfaiteurs – des pistolets de gros calibre et un pistolet mitrailleur – pourraient coïncider avec ceux des gangsters de la place des Ternes. La bande de l'Ouest connaît bien Neuilly où elle dissimule habituellement ses voitures-relais.

**Seconde hypothèse : celle que nous évoquions hier, supposant la culpabilité possible de jeunes gauchistes, est toujours à l'étude.**

De nombreuses similitudes peuvent être relevées avec le hold-up perpétré par des membres d'« *Action directe* », en août dernier, avenue Bosquet à Paris.

Même tactique dans les deux cas : une voiture et des tireurs en embuscade chargés de la protection de l'équipe qui opère dans la banque. En cas d'intervention policière, on tire au pistolet mitrailleur.

## Unités mobiles de sécurité

De nombreux témoins des diverses étapes de l'équipée sauvage de mercredi ont cependant pu dévisager les fuyards. A la banque des Ternes, un film a même été pris. Cela devrait aider à préciser les premiers signalements : des jeunes gens vêtus de blousons et de blue-jeans et coiffés de bonnets de laine. Les policiers comptent sur une soixantaine de témoignages directs ou indirects pour faire avancer leurs recherches.

Aucune empreinte exploitable ne semble avoir été relevée sur les armes abandonnées – un pistolet et un P.M. « Mas 38 » – dans les deux voitures, une R. 14 et une R. 18, retrouvées à Neuilly. Un examen balistique permettra de savoir si ces armes avaient déjà tiré au cours de précédentes agressions. Sans qu'aucun rapprochement ne puisse être fait pour l'instant, on se souvient aussi du hold-up meurtrier de Montrouge, le 30 septembre dernier. Les gendarmes Pascal et Montagnet avaient été tués pour s'être trouvés par hasard sur la route de gangsters encore inconnus et impunis.

La mort du gardien Jean-Pierre Olive a rappelé de douloureux souvenirs à ses collègues. La polémique qui s'était instaurée, à la suite des décès des brigadiers Godin, à Rouen (10 septembre 1980) et Jean-Claude Gathuing, à Saint-Ouen (14 octobre 1980) rebondit de plus belle. Aux syndicats de police, qui s'étonnent que le car d'intervention de la place des Ternes ne comportait que trois gardiens seulement pour affronter quatre gangsters, le commissaire du 17e arrondissement répond que ses hommes avaient été dispersés pour répondre à trois alertes ce même mercredi matin.

Et la préfecture de police de Paris rappelle qu'il ne s'agissait pas d'un car de patrouille isolé, mais que, participant à un plan anti-hold-up, il était en liaison constante avec l'état-major et avec d'autres véhicules. « *De toute façon, les unités mobiles de sécurité (U.M.S.), en place depuis plus d'un an, sont constituées de trois hommes dans un car muni d'un équipement moderne de liaison radio. Entre 1979 et 1980, le plan anti-hold-up et les U.M.S. ont permis une baisse de 17,7 % des agressions à main armée.* »

Les obsèques de Jean-Pierre Olive auront lieu mardi à 9 h 30, à la préfecture de police en présence de Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur.

Pierre Somveille, préfet de police, s'est rendu hier matin à la maison de santé des gardiens de la paix, et s'est incliné devant la dépouille mortelle de Jean-Pierre Olive qui a été promu brigadier à titre posthume.

**Jean-Charles REIX.**

LE FIGARO
L'AURORE
17 AVRIL 1981

BANDITISME

# Les assassins du policier sont introuvables

Les obsèques de Jean-Pierre Olive, le gardien de la paix tué mercredi dernier lors du hold-up de la BNP, place des Ternes à Paris, auront lieu mardi 21 avril à 9 h 30 à la préfecture de police en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur. M. Pierre Somveille, préfet de police, s'est incliné hier matin devant la dépouille mortelle et a promu la victime au grade de brigadier à titre posthume. La mort de Jean-Pierre Olive a provoqué une nouvelle fois de violentes réactions de la part des syndicats de policiers. Ainsi, l'Union des syndicats catégoriels — qui regroupe trois syndicats indépendants de commandants et d'officiers, de gradés et gardiens de la paix — a lancé « un appel solennel au gouvernement afin qu'il réunisse, quoi qu'il en coûte, les fonds nécessaires à l'équipement de tous les fonctionnaires ». Le Syndicat indépendant de la police nationale a mis en cause « une réforme récente qui, de cinq policiers, a réduit à trois l'effectif des cars de police ». Quant à elle, la Fédération autonome des syndicats de police — majoritaire avec près de 78 % des policiers syndiqués —, qui regroupe en particulier le Syndicat général de la police (en tenue) et le Syndicat national autonome des policiers en civil (inspecteurs et enquêteurs) —, a dénoncé « le cercle infernal violence-répression, souvent préjudiciable aux policiers ». Et elle a demandé à la fois « la mise en œuvre de dispositifs de protection et de dissuasion, permettant la sécurité du personnel des clients des banques et, par là-même, des policiers appelés à les protéger, et dans un premier temps de recenser tous les établissements financiers qui n'offrent pas toutes les normes de sécurité suffisantes. Dans un second temps de prendre des mesures réglementaires urgentes obligeant les groupements bancaires à des aménagements techniques appropriés sans qu'il soit besoin de recourir à des renforts humains ».

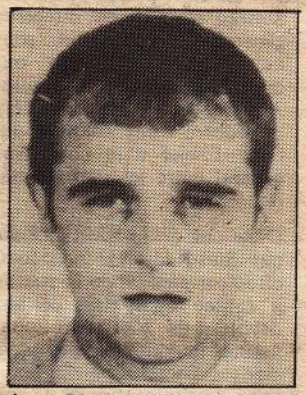

*Jean-Pierre Olive : obsèques mardi*

Quarante-huit heures après ce hold-up meurtrier, les gangsters courent toujours. Cependant, les policiers de la Brigade de répression du banditisme (BRB) s'efforcent de rassembler les diverses informations qu'ils ont pu recueillir. En particulier, ils cherchent à exploiter les photos prises par un habitant de Neuilly, quand la R 18 des truands avait heurté un taxi. Par ailleurs, les enquêteurs comptent beaucoup sur certains témoignages, notamment ceux des gens qui ont vu les malfaiteurs dans la rue, à visage découvert.

E. Y.

le quotidien de paris
17 AVR. 1981

BANDITISME

# Le hold-up de la place des Ternes : la piste «Action directe» ?

**Les policiers pensent que ceux qui ont tué un gardien de la paix mercredi dernier ne sont pas des truands. L'hypothèse terroriste est avancée**

Le hold-up de la place des Ternes à Paris (17e), perpétré mercredi dernier contre une agence de la BNP, au cours duquel un gardien de la paix, Jean-Pierre Olive, a été tué, pourrait être l'œuvre d'un groupuscule terroriste semblable à celui d'Action directe.

En effet, la participation active d'une femme à cette agression, semble avoir convaincu les enquêteurs qu'il s'agit d'un hold-up à motivation politique. Dans les agressions de droit commun, les femmes qui y participent ne jouent généralement qu'un rôle indirect, par exemple, sonner sans arme à une porte ou faire le guet. C'est pourquoi le commissaire Devos, patron de la Brigade de répression du banditisme (BRB), a demandé à toutes les brigades territoriales, à tous les services régionaux de police judiciaire de la région parisienne de lui donner les synthèses des attaques à main armée auxquelles une femme était mêlée. C'est comme cela, que la police a remarqué que les militants d'Action directe ont, à plusieurs reprises, montré que les femmes jouaient dans ce type d'organisation un rôle identique à celui des hommes et qu'elles prenaient autant de risque qu'eux. L'enquête de la BRB est également alimentée par les fichiers des renseignements généraux et celui de la section antiterroriste de la brigade criminelle. On sait ainsi que les noms, les adresses, les photos de certains militants gauchistes sont actuellement entre les mains du commissaire Devos. Depuis mercredi, une soixantaine de témoins ont été entendus — dont 20 employés de la banque — dans les locaux du Quai des orfèvres.

On attend avec impatience à la BRB, les résultats des recherches de l'identité judiciaire pour ce qui est des empreintes digitales relevées sur les voitures des malfaiteurs et celles de la balistique qui devra déterminer si les armes retrouvées dans ces voitures ont servi à d'autres agressions.

En ce qui concerne le hold-up commis rue La Boétie dans une agence du Crédit agricole, une demi-heure avant celui de la place des Ternes et qui, dans un premier temps, avait été attribué aux mêmes individus, il semble maintenant établi qu'il s'agissait, en fait, dans ces deux affaires, de deux équipes distinctes.

Si l'hypothèse Action directe avancée par les policiers s'avérait exacte, on verrait très certainement réapparaître dans les prochaines semaines, voire les prochains jours, une résurgence du terrorisme en France. Pourtant, n'avait-on pas dit, au moment de l'arrestation de Jean-Marc Rouillan

*Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon en prison pour avoir commis plusieurs attentats.*

le quotidien de paris
18-19 AVR. 1981

# HOLD-UP DES TERNES : L'HYPOTHESE «ACTION DIRECTE» ?

PAGE 21

le quotidien de paris
18 - 19 AVR. 1981

et celle de sa compagne, Nathalie Ménigon, que ce « terrorisme à la française » avait été décapité ? En un an, Action directe avait revendiqué une vingtaine d'attentats (voir encadré).

S'il est vrai que Jean-Marc Rouillan, 29 ans, ancien militant antifranquiste, puis membre du GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) avait la personnalité d'un chef de groupe d'ultra-gauche convaincu que l'action révolutionnaire passait par l'action terroriste, il est évident qu'il n'agissait pas seul. C'est pourquoi aujourd'hui, les policiers estiment qu'il n'est pas impossible que ceux qui étaient passés à travers les mailles du filet, — et en particulier après la grande rafle antiterroriste des 27 et 28 mars derniers — aient pu reconstituer des « noyaux actifs » chargés de procurer de l'argent à l'organisation. De plus, à cette époque, il avait été démontré qu'Action directe était — informellement — lié avec certains mouvements européens du terrorisme d'extrême-gauche.

H. L.

*Le fourgon après l'agression.*

## Une vingtaine d'attentats revendiqués

Action directe aurait été créée au début 1979. Depuis le 1er mai de cette même année, on a compté une vingtaine d'attentats revendiqués par cette organisation. Presque tous ont été reconnus par Jean-Marc Rouillan, lors de son arrestation.

— 1er mai 1979 : « attaque » du siège du Conseil national du patronat français à Paris.

— 15 septembre : attentat contre le siège de la Sonacotra.

— 16 septembre : série d'attentats contre les locaux du ministère du Travail et de la Participation à Paris.

— 25 septembre : attentat contre la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et de la délégation régionale pour l'emploi de l'Ile-de-France.

— 3 et 5 février 1980 : attentat contre l'inspection du travail à Paris.

— 10 février : attentat contre les locaux de l'Immobilière Construction à Paris.

— 10 mars : attentat contre le siège de la Sémirep (Société d'économie mixte de rénovation du quartier Plaisance) dans le 14e à Paris.

— 18 mars : fusillade au pistolet-mitrailleur contre le ministère de la Coopération à Paris. Sept impacts de balles sont relevés dans le bureau du ministre M. Galley, absent à ce moment-là.

— 5 avril : incendie criminel à la société Philips Data Systems à Toulouse. Cet attentat est également revendiqué par le Comité liquidant ou détournant les ordinateurs (CLODO).

— 8 avril : incendie criminel dans les locaux de CII-Honeywell-Bull à Toulouse.

— 15 avril : attentat au lance-roquettes contre des locaux du ministère des Transports à Paris. Le même jour, une explosion endommage le service de l'exploitation routière et de la sécurité routière.

— 9 juin : incendie criminel à l'université de Rennes.

— 12 juin : explosion d'une bombe à l'aéroport d'Orly. Sept personnes sont blessées.

# Le hold-up de la place des Ternes

# L'ombre d'« Action directe »

**L'ombre d' « *Action directe* », ce mouvement terroriste d'extrême gauche auteur de nombreux attentats, plane de plus en plus sur le hold-up sanglant de la place des Ternes. La brigade de répression du banditisme n'est d'ailleurs plus seule à rechercher les meurtriers du gardien Jean-Pierre Olive. Les renseignements généraux et la « *section anti-terroriste* » de la brigade criminelle participent maintenant à l'enquête.**

LE FIGARO
L'AURORE
18-19 AVRIL 1981

Au départ : un coup de fil mystérieux reçu au Quai des Orfèvres quinze jours avant la fusillade de mercredi « *Action directe existe toujours. Vous entendrez bientôt parler de nous. Vous reconnaîtrez nos méthodes et notre façon d'agir avec nos femmes militantes* ». Or les témoins du hold-up des Ternes, puis du mitraillage du car de police secours, ont tous décrit une jeune femme blonde. Un foulard dissimulait le bas de son visage. Elle brandissait un revolver dans la banque. Elle a fait le coup de feu à l'extérieur.

Les enquêteurs ont aussitôt compulsé leurs dossiers. En un an, une vingtaine d'agressions armées contre les banques ont été perpétrées avec l'assistance de femmes. Dans la plupart des cas, elles étaient seulement chargées d'inspirer confiance en se présentant aux portes électriques, puis, une fois sur place, d'introduire leurs complices. Mais, chaque fois qu'elles ont eu un rôle actif (menaces avec une arme), il s'agissait de « *politiques* ».

Certaines de ces « pasionaria » ont été arrêtées en mars ou en septembre 1980 lors de coups de filets contre le mouvement d'extrême gauche « Action Directe », responsable à Paris d'attaques de ministères à coups de mitraillette et même de bazooka. Quelques-unes ont avoué avoir participer à ces attentats mais aussi à des hold-up destinés à financer le mouvement et la clandestinité de ses membres

## La « bande à Rouillan »

L'an passé, rue de Belleville, après un de ces hold-up, une fusillade avait opposé les policiers à trois hommes et une femme. Avenue Bosquet, en août, une jeune fille et deux complices fuient en voiture après l'attaque d'une agence bancaire. Un car de police secours les prend en chasse. Une autre automobile s'interpose et mitraille le car. C'est ce scénario-là qui a été répété mercredi, place des Ternes.

Les policiers ne savent pas encore qui est cette blonde. Il s'agit peut-être d'une nouvelle égérie de la « bande à Rouillan ». Jean-Marc Rouillan, créateur et chef d'« Action directe », se prenait pour le Baader français. Le 19 septembre dernier, rue Pergolèse à Paris, il était « *piégé* » par les renseignements généraux. Attiré dans un appartement à la suite d'un faux rendez-vous, il se rendait sans résistance. Mais sa compagne, Nathalie Menigon, déclenchait, en pleine rue, une fusillade nourrie.

On s'était rendu compte ensuite que les pistolets 11,43 dont Rouillan et elle-même étaient porteurs avaient tiré lors d'un hold-up et aussi lors de l'attaque d'un poste de police, à la mairie annexe du 14e arrondissement. Une semaine après Nathalie Menigon, Maria Arago Eltur, une Espagnole de vingt ans, était interpellée à son tour. Elle était chargée de la liaison entre le terrorisme espagnol et le terrorisme français.

Six autres jeunes femmes membres « d'Action directe » avaient été arrêtées les 27 et 28 mars 1980 à Paris et dans le Var. Parmi elles, Olga Girotto, une des responsables du groupe violent de l'extrême gauche italienne : « Prima Linea ». Apparemment les rescapés du terrorisme français se sont, depuis, trouvé d'autres égéries.

**Jean-Charles REIX.**

VSD
Vendredi Samedi Dimanche
23 AVRIL 1981

## La piste terroriste du hold-up des Ternes

Les policiers qui enquêtent sur le hold-up qui a coûté la vie à un gardien de la Paix, place des Ternes, le mercredi 15 avril, ont dès le début axé leurs recherches sur les groupes terroristes d'extrême gauche. Peu de temps avant le hold-up, une écoute téléphonique avait permis d'intercepter un appel adressé à un truand et émanant d'un ancien lieutenant de Jean-Marc Rouillan, l'ex-membre du GARI. « Je remonte à Paris avec 20 millions de centimes, nous allons pouvoir passer de nouveau à l'action », précisait l'appel.

Le groupe anti-terroriste de la brigade criminelle, qui participe à l'enquête avec la brigade de répression du banditisme et les Renseignements généraux a présenté aux témoins du hold-up des photos de plusieurs membres d'Action directe encore en liberté. Deux d'entre eux ont été reconnus.

ATTENTAT

# La bombe dans le TGV: peut-être Action directe?

Mauvaise plaisanterie ou provocation calculée ? Hier midi, vingt-quatre heures après l'explosion de la bombe déposée dans une rame du TGV « le Lyonnais » qui a blessé légèrement cinq voyageurs près de Montereau (Seine-et-Marne) un nouvel appel téléphonique a avertit la SNCF que des bombes allaient exploser dans quatre trains en partance de la gare de Lyon. Les quatre convois, le TGV Paris-Lyon « le Lyonnais », le rapide « Cisalpin » (Paris-Venise), le « Mistral » Paris-Marseille et le « Thermal » (Paris-Clermont) ont dû être retardés et fouillés, de fond en comble.

Il s'agissait heureusement d'une fausse alerte. Aucun engin explosif n'a été découvert dans les wagons. Cette fois le correspondant anonyme qui a téléphoné au standard de la gare de Lyon ne s'est pas réclamé de la mystérieuse Organisation Jacques Mesrine comme pour l'attentat de lundi mais du groupe Action directe une organisation terroriste qui s'est signalée à plusieurs reprises par des attentats contre des édifices publics à Paris et en province et dont l'un des dirigeants, Jean-Marc Rouillan est actuellement en prison.

Les enquêteurs de la Brigade criminelle, qui recherchent les auteurs de l'attentat contre le TGV « le Lyonnais », restent sceptiques sur ces appels anonymes qui peuvent être aussi bien le fait de maniaques que de provocateurs. Une chose est certaine pourtant, la bombe à retardement qui a explosé lundi après-midi près de la gare de Montereau aurait pu provoquer un carnage. Les enquêteurs ont pu établir en effet que l'engin, composé de quatre bouteilles de camping-gaz reliées à des bâtons de dynamite, dissimulé dans un sac de voyage déposé sur une étagère du casier à bagages à l'entrée du wagon de queue, avait explosé tout près des premiers sièges où auraient pu se trouver de nombreux voyageurs. C'est donc un miracle qu'il n'y ait pas eu de victimes plus sérieusement atteintes que les cinq personnes légèrement blessées.

« Il s'agissait d'un engin très dangereux, ont constaté les experts, semblable à ceux utilisés lors de précédents attentats. Les bâtons de dynamite ont été mis à feu par un détonateur déclenché par un système à retardement, un simple réveil-matin. Les bouteilles de camping-gaz reliées à la dynamite ont augmenté considérablement la puissance de la déflagration.

Les enquêteurs qui ont interrogé tous les employés de la gare de Lyon qui se trouvaient lundi sur le quai au moment du départ du « Lyonnais » et qui auraient pu apercevoir un suspect n'ont pu, jusqu'à présent, recueillir aucun témoignage susceptible d'orienter leurs recherches.

J. C.

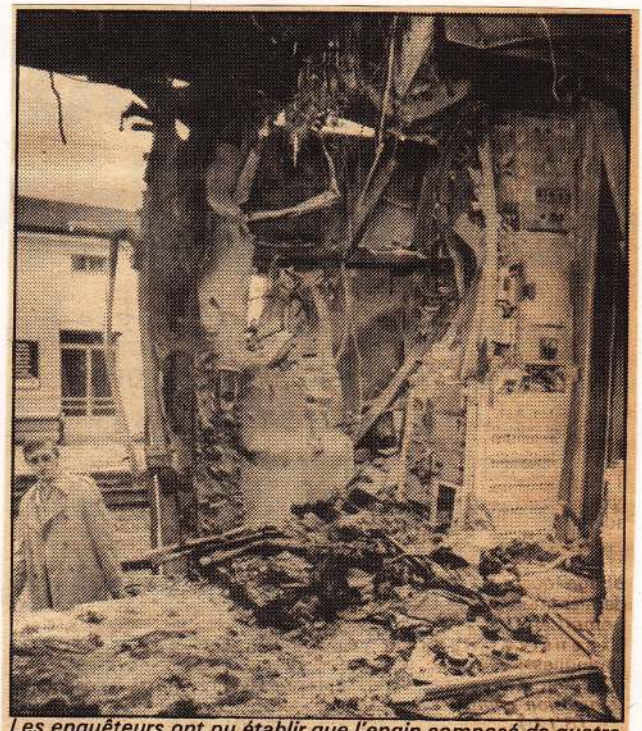

*Les enquêteurs ont pu établir que l'engin composé de quatre bouteilles de camping-gaz reliées à des bâtons de dynamite était dissimulé dans un sac de voyage*

le quotidien de paris
13 MAI 1981

# *Action directe : deux détenues font la grève de la faim*

LE MATIN DE PARIS
16-17 MAI 1981

DEUX jeunes femmes, inculpées par la Cour de sûreté de l'Etat dans le cadre des poursuites contre les membres d'Action directe, accusés soit d'attentats par explosifs, soit d'association de malfaiteurs ou de transport d'armes, Marie Arago Altur et Françoise Grosbonnet, détenues respectivement depuis neuf et quatorze mois, ont commencé une grève de la faim lundi.

C'est la troisième grève de la faim que ces détenues entreprennent en deux mois, la première ayant duré quinze jours, la seconde sept jours. La première des revendications des prisonnières, détenues à l'isolement (elles ne sont que deux, même pour les promenades) en division de droit commun à Fleury-Mérogis, est d'obtenir des parloirs libres. A la suite de leurs deux grèves, elles en avaient obtenu la promesse de la part du juge d'instruction de la Cour de sûreté. Malheureusement, la directrice de Fleury en référa à l'administration pénitentiaire, qui refusa l'autorisation. D'où cette nouvelle tentative.

Justiciables de la Cour de sûreté de l'Etat, les deux détenues ne comprennent pas pourquoi elles ne peuvent bénéficier du régime politique, accordé aux détenus masculins de la Santé.

STATUT

# Fleury : grève de la faim

*Deux inculpés d'Action Directe demandent le bénéfice du statut politique.*

**Pour la troisième fois depuis le début de l'année, Marie Arago-Altur et Françoise Grosbonnet viennent d'entamer une grève de la faim. Inculpés en raison de leur appartenance présumée au groupe Action Directe, elles sont incarcérées depuis respectivement neuf et quatorze mois à Fleury-Mérogis. Or, bien que leur dossier soit instruit par la Cour de sûreté de l'Etat, elles ne bénéficient toujours pas des petits avantages que devrait leur conférer leur statut de détenues politiques. Sur la trentaine de personnes arrêtées dans le cadre de cette affaire, il faut d'ailleurs préciser que seuls les détenus de la Santé en bénéficient.**

**Marie Arago-Altur et Françoise Grosbonnet réclament donc pour leurs amis, des permis permanents, de visites plus longues dans des parloirs libres. Des revendications sur lesquelles leur juge d'instruction, M. Legrand, a donné, à plusieurs reprises, son accord de principe. La parole est maintenant à la direction de l'administration pénitentiaire. Là comme ailleurs, un prochain changement pourrait modifier le cours des choses. D'autant que l'actuel directeur de ce service, Raoul Béteille, ancien procureur à la Cour de sûreté de l'Etat, était certainement l'un des hauts magistrats les plus répressifs de l'hexagone.**

**Avec plus de 42 000 détenus au 1er avril, les prisons françaises viennent d'atteindre le chiffre le plus élevé depuis la Libération. Un chiffre qui fixe exactement à 50% le taux de surpopulation pénale puisque, si les conditions « normales » de détention étaient respectées, le nombre des détenus ne devrait pas dépasser 28 000.**

Libération
16-17 MAI 1981

## La fusillade de la place des Ternes

# Un activiste soupçonné du meurtre d'un policier

**Arnauld DINGREVILLE**

IL serait l'un des meurtriers du gardien de la paix Jean-Pierre Olive abattu le 25 avril dernier lors du hold-up de la place des Ternes (17e). Mais les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme n'ont pu obtenir aucun aveu précis de Philippe Gobin (24 ans), après l'avoir interrogé pendant deux jours.

Pourtant, le suspect a été présenté hier soir au juge d'instruction, Jean-Louis Brugière, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

**Repris de justice, activiste politique, Philippe Gobin a été arrêté par hasard au cours de la nuit de mardi à mercredi, dans le 3e arrondissement. Une équipe de surveillance nocturne l'avait appréhendé avec un autre individu alors que tous deux s'enfuyaient les bras chargés de vêtements et d'objets divers. Les voleurs n'avaient pu expliquer la provenance de leur butin. Ils avaient été remis aux policiers de la 3e brigade territoriale. Or, mercredi matin, ceux-ci apprenaient qu'un lycée technique du 3e arrondissement avait été cambriolé. Des graffiti politiques avaient été inscrits sur les murs des salles de cours.**

Un lien fut immédiatement établi entre ce cambriolage et Philippe Gobin qui avait appartenu il y a plusieurs années à un groupe de jeunesse d'extrême-droite, puis, plus tard, à des groupes d'extrême-gauche pour se « ranger » enfin parmi les « autonomes ».

## Nu-tête

Il y a deux ans, la brigade criminelle l'avait interpellé au cours d'une rafle de squatters rue Hébrard (10e). Les policiers avaient découvert dans les locaux occupés des marchandises provenant d'un hold-up commis quelques mois plus tôt dans un supermarché de Belle-Epine, au sud de Paris. **Bien que l'on n'ait pas pu établir sa participation à cette attaque, Philippe Gobin fut condamné à 2 ans de prison pour recel qualifié.**

**Sorti en février dernier, il travailla quelques semaines dans une imprimerie parisienne.**

Le 15 avril, vers 10 heures, quatre malfaiteurs, trois hommes et une femme blonde attaquent la BNP de la place des Ternes (17e). Au sortir de la banque, les gangsters trouvent un car de police sur leur chemin. Ils tirent tout de suite. Une balle de 11,43 atteint mortellement le gardien Jean-Pierre Olive en pleine tête. Les truands fuient à bord d'une Renault 18, déclenchent une fusillade rue Guersant. On les retrouve à Levallois où leur voiture emboutit un taxi. Ils sont alors nu-tête et les policiers des Hauts-de-Seine ont le temps d'apercevoir leurs visages avant que les coups de feu ne claquent. Philippe Gobin était-il vraiment parmi eux ?

France-Soir
16-17 MAI 1981



p.255.jpg

## HOLD-UP DE LA PLACE DES TERNES

# Un militant d'extrême-gauche arrêté

**Il y a peut-être du nouveau dans l'affaire de la fusillade de la place des Ternes qui, le 15 avril dernier, devait coûter la vie à un jeune gardien de la paix, Jean-Pierre Olive, 21 ans.**
**Un jeune militant d'extrême gauche, Philippe Gobain, recherché depuis la fusillade par la brigade de répression du banditisme, a été interpellé dans la nuit de mercredi à jeudi, fortuitement, au cours d'un contrôle, par les gardiens de la police municipale. Conduit au Quai des Orfèvres, il a été entendu pendant 36 heures de garde à vue et déféré, vendredi soir, à un juge d'instruction.**

Le 15 avril, vers 10 heures du matin, un hold-up était commis dans une banque de la rue de Berri, par trois hommes et une femme, qui réussissaient à s'enfuir. Aussitôt, le plan de quadrillage était mis en place et l'alerte générale déclenchée.
A bord d'une voiture de police, où se trouvaient trois gardiens de la paix, l'alerte était entendue et l'état-major ajoutait qu'un hold-up était en train de se commettre dans une agence de la BNP, place des Ternes, tout près de l'endroit où se trouvait le véhicule. Le brigadier s'y faisait immédiatement conduire, mais dès que les policiers arrivaient devant l'agence bancaire, un homme, descendu d'une R 14, ouvrait le feu dans leur direction avec une mitraillette. Jean-Pierre Olive était mortellement atteint d'une balle dans le dos.
Au même moment, deux hommes et une femme qui étaient en train de commettre le hold-up à l'intérieur de l'agence, en ressortaient en catastrophe, montaient dans une R 16 et s'enfuyaient.
La fusillade devait reprendre quelques centaines de mètres plus loin entre les deux voitures des malfaiteurs et un car de police.
Après un arrêt, une troisième fusillade se déclenchait à Neuilly. Personne n'était atteint, mais les gangsters, arrêtant un automobiliste, l'obligeaient à descendre et s'enfuyaient à bord de sa Volkswagen.
Le style de l'attaque, le fait de tirer d'emblée sur les policiers, la présence d'une femme dont le rôle était actif, c'étaient des éléments qui avaient amené les policiers à envisager l'hypothèse d'un hold-up commis par des militants d'extrême gauche, ceux que l'on dénommait auparavant les « autonomes » et qui fournirent une grande partie des troupes de l'organisation Action directe.
C'est ainsi que le commissaire put se lancer à la recherche d'un jeune militant, Gobain, qui correspondait, apparemment, au signalement de l'un des malfaiteurs et qui avait disparu.
Gobain était d'ailleurs un repris de justice. Il avait été arrêté, il y a deux ans, pour un hold-up au supermarché de La Belle-Epine, hold-up avec prise d'otages. Mais, après une vingtaine de mois de prison, il avait été remis en liberté au début de l'année.
Les recherches des policiers restaient vaines, lorsque dans la nuit de mercredi à jeudi, au cours d'un contrôle banal, Gobain était arrêté par des gardiens de la paix, alors qu'il venait de cambrioler, comme un débutant, une école dans le 11e arrondissement, après avoir inscrit sur les murs de l'établissement des slogans fascistes, sans doute pour dérouter la police.
Avant cela, il avait été reconnu sur photo par cinq des gardiens de la paix qui se trouvaient le 15 avril, place des Ternes.
Une vingtaine d'employés de la banque, convoqués jeudi au Quai des Orfèvres, ont été mis en sa présence. Il ne semble pas qu'ils l'aient formellement reconnu. Il ne semble pas non plus, malgré la discrétion des enquêteurs, que la perquisition à son domicile ait donné des résultats concrets.

le quotidien de paris
18 MAI 1981

## BANDITISME

### Fusillade de la place des Ternes : arrestation d'un suspect

Un jeune malfaiteur, Philippe Gobain, 25 ans, soupçonné d'avoir participé à la fusillade du 15 avril dernier, place des Ternes, au cours de laquelle le gardien de la paix Jean-Pierre Olive a été tué, a été arrêté mercredi dernier à la suite d'un incident dans un collège technique du 3e arrondissement. Il a été entendu pendant 48 heures Quai des Orfèvres, où il a nié toute participation à cette fusillade. Philippe Gobain a cependant été mis à la disposition de M. Brugnière, juge d'instruction chargé de l'information judiciaire.

Le jeune homme est connu des services de police judiciaire comme un « braqueur », déjà impliqué dans des agressions à main armée. Selon la police, il appartient à la mouvance autonome. Le signalement de Philippe Gobain correspond à celui d'un des membres du commando de jeunes gens qui avaient attaqué une banque de la Place des Ternes et qui, à plusieurs reprises, avaient tiré sur les forces de police et tué le gardien Olive. Il faisait depuis plusieurs semaines l'objet d'un avis de recherche.

l'Humanité
18 MAI 1981



p.256.jpg

M. Vimenet

## Première manifestation, rue de Bièvre

*Samedi, rue de Bièvre : manifestation de soutien aux inculpés d'Action directe en grève de la faim à Fleury (Libé de samedi). Une délégation a pu se rendre devant le domicile de Mitterrand.*

Libération
LUNDI 18 MAI 1981

LE FIGARO
18 MAI 1981

Le Monde
22 MAI 1981

# Fusillade de la place des Ternes : un suspect arrêté

Un jeune malfaiteur, Philippe Gobain, vingt-cinq ans, soupçonné d'avoir participé à la fusillade du 15 avril dernier, place des Ternes, à Paris, au cours de laquelle le gardien de la paix Jean-Pierre Olive a été tué, a été arrêté mercredi dernier. Le jeune homme est connu des services de police judiciaire comme un « braqueur », déjà impliqué dans deux agressions à main armée. Selon la police, il appartiendrait à la « Mouvance autonome ». Il a été appréhendé par hasard mercredi dernier, lors d'un incident dans un C.E.T., rue de Turbigo : deux jeunes gens traçaient sur les murs des inscriptions lorsqu'ils ont été surpris par une patrouille de police, interpellés et conduits au commissariat du IIIe arrondissement. L'un d'eux était Philippe Gobain. Le jeune homme était alors transféré quai des Orfèvres pour être entendu par les policiers de la brigade de répression du banditisme, chargée de l'affaire de la place des Ternes. Il a nié tout en bloc. Cependant, des gardiens de la paix qui se trouvaient dans le car avec le policier tué ont déclaré le reconnaître, en raison de son visage assez caractéristique.

## UN MILITANT AUTONOME INCULPÉ D'HOMICIDE VOLONTAIRE SUR UN POLICIER

Philippe Gobain, vingt-cinq ans, soupçonné d'avoir participé le 15 avril au hold-up de l'agence B.N.P. de la place des Ternes, à Paris (17e), au cours duquel un gardien de la paix, âgé de vingt-deux ans, a été tué *(le Monde* du 17 avril), a été inculpé vendredi 15 mai dans cette affaire.

Il avait été arrêté mercredi 13 mai, à Paris, après avoir participé au cambriolage d'un établissement scolaire dans le troisième arrondissement et avoir tracé des inscriptions sur les murs.

Philippe Gobain, qui, selon la police, appartient au milieu autonome, a déjà été incarcéré il y a deux ans pour attaque à main armée. Au terme de quarante-huit heures de garde à vue, il a été présenté, vendredi soir, à M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris. Il a été reconnu par les policiers témions de la fusillade de la place des Ternes comme étant celui des malfaiteurs qui avait tiré sur leur collègue mortellement blessé. C'est pourquoi il a été notamment inculpé d'homicide volontaire sur agent de la force publique.

# Deux cents «politiques» à amnistier

*Pour les droits communs, le président de la République pourrait aller au-delà de l'amnistie de 1974 qui ne concernait que les peines allant jusqu'à trois mois ferme et un an avec sursis.*

**Au total, ils sont au moins 200, peut-être plus, à espérer figurer dans la liste des futurs amnistiés politiques du nouveau président de la République. 200 hommes et femmes, prisonniers ou en fuite, condamnés ou non par la Cour de Sûreté de l'Etat, pour des délits reconnus ou non de nature politique, qui ignorent encore le cadre que François Mitterrand définira pour la loi d'amnistie promise durant toute sa campagne, et qu'il doit déposer devant le Parlement dès que celui-ci sera reconstitué.**

**Proposée par le président de la République et lui seul, cette loi d'amnistie — qui constitue en fait la forme la plus ancienne du pardon pénal — doit en effet être approuvée par les députés (art. 34 de la Constitution). Le 30 juin 1969 et le 16 juillet 1974, elle le fut sans difficulté : la majorité parlementaire était aussi présidentielle. Rien ne dit, cette fois, au cas où la gauche n'emporterait pas les législatives, si elle sera acceptée ou si elle souffrira quelques amendements.**

On sait globalement les intentions de François Mitterrand. On ne les **connait cependant pas dans le** détail. Une chose est sûre : il a, en la matière, totale liberté. Liberté dont ses prédécesseurs, Georges Pompidou en 1969 et Giscard d'Estaing en 1974, avaient usé pour amnistier toutes les contraventions de police (peines d'amendes), les infractions politiques (à l'exception de celles qui avaient entraîné la mort ou une infirmité de la victime (1), et les délits de droits communs (les condamnations ne devant pas dépasser trois mois ferme et un an avec sursis). *« Il est possible que François Mitterrand augmente le quantum des peines, compte tenu du surpeuplement dans les prisons »*, commente notamment Me J. P. Mignard, défenseur de nombreux inculpés *« Politiques »*. C'est en effet la seule mesure d'amnistie que peuvent espérer les détenus de droits communs.

Et les politiques ? Ils sont, on le sait, extrêmement nombreux. Très divers aussi, puisqu'ils relèvent tantôt du problème des minorités nationales, tantôt des mouvements anti-nucléaires ou anti-racistes. Sans oublier tous ceux poursuivis pour avoir commis des actions politiques violentes de rupture avec l'Etat, comme les militants d'Action Directe, par exemple.

Rien en principe ne devrait empêcher l'amnistie de tous ceux qui, en Corse, en Bretagne, au Pays-Basque, mais aussi en Guyane, en Guadeloupe et à Tahiti, se sont engagés dans une lutte nationaliste. Qu'elle soit d'ailleurs autonomiste ou indépendantiste. D'ailleurs, pendant toute sa campagne, François Mitterrand n'a pas cessé d'assurer qu'il saurait prendre les mesures d'apaisement qui s'imposent. En Corse notamment, où il a clairement déclaré que *« sans le retour des jeunes dans leur pays »*, cette paix civile ne pourrait être garantie. Combien sont-ils, attendus dans l'île ? Pas moins de 67, emprisonnés sur le continent, condamnés ou encore prévenus. Sans parler de la centaine de *« disparus »*, en fuite *« au maquis »*, et qui sont tout autant concernés par les mesures d'amnistie. La situation est bien sûr identique pour les militants bretons (25 condamnés, 4 en fuite), Basques (6 prévenus, 2 en fuite), etc. Qui ont tous en commun d'avoir été poursuivis par la Cour de Sûreté de l'Etat.

Même chose pour des militants qui n'appartiennent pas à des minorités nationales *« mais à qui il serait aberrant de ne pas reconnaître qu'ils ont commis des actes politiques »*, poursuit Me Mignard : ceux d'Action Directe. L'ancien gouvernement lui-même ne leur avait pas dénié...

Les avocats responsables de ces dossiers sont là-dessus unanimes : que les poursuites aient été ou non engagées par la Cour de Sûreté de l'Etat, ne doit surtout pas être considéré comme le critère de l'infraction politique. Ou alors, les indépendantistes tahitiens, qui avaient comparu l'automne dernier devant la Cour d'Assises de Versailles, auraient agi pour des raisons d'intérêt strictement personnel ? Et les 8 condamnés en vertu de la loi anti-casseurs (parfois jusqu'à 3 ans de prison ferme) après la manifestation populaire du 14 janvier à Ajaccio ? Et les anti-nucléaires ? Et les auteurs de l'attentat *« anti-raciste »* commis, il y a plusieurs mois, contre le bar parisien *« Le Polly Magoo »* ? Bref, en matière d'amnistie politique, l'important est de considérer les motivations des infractions quelles qu'elles soient...

Le président de la République a, en effet, à sa disposition, plusieurs types d'amnistie : l'amnistie réelle, qui vise les faits, personnelle, accordée après considération de la qualité des individus, mais aussi grâce amnistiante ou judiciaire. En clair, toute une série de verroux et de moyens judiciaires permettant les libérations et les arrêts des poursuites. Tel prévenu peut ainsi bénéficier dès aujourd'hui d'une mise en liberté provisoire. Tel condamné peut se voir accorder une suspension de peine ou une libération conditionnelle.

Depuis une semaine d'ailleurs, un dossier technique est entre les mains des instances gouvernementales. L'initiative est venue des deux fédérations socialistes corses et de la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme qui ont rencontré, le week-end dernier, des collaborateurs de Pierre Mauroy. Depuis, elles ont mandaté à Paris Me François Stefanaggi, défenseur de nombreux inculpés corses, chargé d'étudier avec les autorités, la concrétisation *« des intentions de François Mitterrand »*.

Le but des négociations ? Obtenir, par le biais des techniques judiciaires, la libération des prisonniers, avant que ne soit promulgué le décret d'amnistie. En Corse, où le FLNC a réaffirmé, le 18 mai dernier, sa volonté de poursuivre la trêve qu'il avait décidée lors des élections, de telles mesures seraient en tout cas accueillies comme autant de volontés d'instaurer, le plus vite possible, la paix civile.

**Béatrice VALLAEYS**

*(1) au lendemain de mai 68, l'amnistie des infractions politiques avait concerné beaucoup plus de gens en 1969 qu'en 1974.*

Libération
LUNDI 25 MAI 1981

Ce texte a été écrit par certains militants d'ACTION DIRECTE. il n'engage qu'eux et pas les inculpés d'A.D. dans leur ensemble

"L'identité révolutionnaire.... Dans l'agonie de l'isolement, c'est ce processus que l'on vise à briser et réviser par la privation de ce dont elle dépend : la pratique, l'interaction sociale consciente. On prive le prisonnier de son histoire. De sa propre histoire dans la mesure où elle est son histoire consciente, son histoire politique...".
(Baader)

"Nous les combattants, ce combat ne prendra jamais fin. Et ce n'est pas eux qui nous faciliteront les conditions de lutte."
"Alors fais bien attention à toi, parce que personne ne peut le faire à ta place dans l'isolement."
(Meinhof)

Le propos n'est pas ici de mettre l'accent sur une analyse politico-économique, ni même de refaire l'historique du capital et donc de ses crises successives, pour comprendre l'importance du capital à se structurer à un niveau international et de contrôler avec bien plus d'efficacité, les luttes et économies nationales.

Nous dirons donc qu'après un redécoupage du monde au niveau économique, les forces impérialistes et ce devant la résistance offensive des prolétaires, ont dû s'assurer et se garantir par la force militaire les territoires occupés.

Pour que ce schéma de contrôle absolu soit efficace, il ne suffisait plus aux forces impérialistes qu'à en donner une coloration juridique et légale à travers "L'espace judiciaire européen", "La convention européenne contre le terrorisme".

Que signifient exactement ces deux termes juridiques ; à ces deux termes, deux concepts.

- extradition, collaboration entre les différentes polices politiques, droit de poursuite, fin du droit d'asile, repression supranationale...
- extermination ; l'impérialisme se définissant comme libéral, social-démocrate.... ne peut plus aujourd'hui, sauf nécessité grave, éliminer physiquement, et publiquement, les combattants révolutionnaires. Alors, après différentes expériences concluantes, il a mis au point **une méthode tout aussi radicale que le peloton d'exécution : l'isolement carcéral.**

## L'isolement.

Que signifie réellement l'isolement, qu'elle est sa réalité aujourd'hui en France ? Comme en Europe il est le traitement subi quotidiennement par les révolutionnaires emprisonnés.

L'isolement est employé en Europe occidentale pour détruire la guerilla révolutionnaire à travers l'extermination des combattants que l'Etat capture. C'est devenu une échéance étatique, planifiée et supranationale. Italie, Allemagne, Irlande, Suisse, Espagne...

Les QHS sont, en France, légalisés (non dans les textes) mais dans leur fonctionnement, depuis 76. Dès cette époque, de nombreux camarades y ont subi l'isolement durant des périodes plus ou moins longues (sympatisants NAPAP, Palestiniens, BR et militants de Prima Linea...).

Mais c'est depuis les arrestations du 27-28 mars 80 - coup de filet anti-terroriste contre l'organisation ACTION DIRECTE - que l'Etat, ayant saisi l'importance du processus et son avancée politico-militaire dont l'affirmation apporte le germe d'une généralisation et un approfondissement de la stratégie de la lutte armée révolutionnaire, a appliqué systématiquement cette forme de torture et d'élimination, aux camarades capturés.

**L'isolement est une forme de torture qui s'attaque à l'identité politique et physique du prisonnier. Détruire l'identité politique, par la dépersonnalisation et la dépolitisation.**

**L'isolation dès les premiers mois, a tendance à rendre le prisonnier plus malléable, plus suggestible. Le prisonnier a rapidement de véritables difficultés à s'exprimer, ce qui le rend vulnérable au cours de l'instruction, voire dans le déroulement de son procès.**

L'isolement peut entrainer chez les plus faibles de nombreuses erreurs tactiques judiciaires, et de plus pousse à la délation, au suicide...

## L'isolement carcéral.

Cellules d'isolement de Fleury Mérogis. QHS de la M.A. de Fresnes et section psychiatrique de la M.A.F. de Fleury Mérogis.

a) L'isolation commence par un période de mise au secret, qui suit le séjour au quai des Orfèvres (3 fois 48 heures), cette période de mise au secret est normalement de 22 jours maximum, mais elle peut être illégalement doublée par le juge et l'administration à travers des magouilles, des blocages...

Durand cette période : pas de courrier, pas de livres, pas de journeaux, pas de cantine, pas de parloir, pas de radio... En fait la détention commence par 45 jours de cellule de force.

b) Période d'isolement total de 5 à 6 mois. Période très dure, qui est conçue pour "faciliter" tes déclarations lors de l'instruction.

1 - changements fréquents de celules (au minimum une fois par semaine) avec chaque fois, changement de disposition intérieure.

2 - cellules vides sur les côtés et au dessous afin qu'il soit impossible de parler avec un autre détenu.

3 - des fouilles de cellules quotidiennes, parfois répétées dans la même journée. Chaque fois que tu sors de la cellule, tu es mis à poil, et mis à poil au retour, ainsi que chaque fois que tu changes de bâtiment, de section, etc... sur 200m, tu peux être mis quatre fois à poil souvent par la même escorte qui t'accompagne.

4 - quand tu es déplacé, tu es toujours accompagné de gardiens, tous les couloirs, escaliers, salles, etc..., ont été vidés des détenus et des travailleurs, tu ne vois jamais personne. Quand on te déplace d'un bâtiment à l'autre, au greffe..., on te met des menottes et des chaînes aux pieds.

5 - des promenades (2 fois par jour une heure), seul, dans des cours entièrement grillagées. Impossibilité de voir ou d'entrer en contact avec un autre détenu, un autre isolé. Les heures de ces promenades ne sont jamais fixées.

6 - la soupe est servie par des gardiens ; quand c'est un détenu-travailleur qui assume cette tâche, il a pour consigne : ne pas te parler, ne pas te regarder !

7 - intimidations sur les détenus les plus proches de ta cellule.

8 - des livres, en protestant, tu peux en obtenir 3, 4 par semaine, qu'ils te choisissent, style «Caroline Chérie» ou des auteurs de droite, Moran, Maurois...

9 - les lettres mettent 15 jours - 3 semaines pour te parvenir quand elles ne sont pas saisies par une des censures. Quant aus tiennes, elles ne doivent pas évoquer ton action, ton engagement politique, sinon elles sont mises au dossier.

10 - il est impossible d'écrire des textes politiques, ils sont saisis encore à l'état de brouillon (**détruire l'expression politique**). Même certaines notes que tu peux prendre sur ton affaire, d'autres affaires, sont saisies.

11 - obligation de rendre les journaux de la veille pour obtenir ceux du jour.

12 - tu ne peux «jouir» d'aucune activité de la prison : cinéma, télévision, sport, cultes...

13 - tu ne peux pas voir des «visiteurs» de prison, d'assistante sociale... Tu ne peux pas faire d'études, on ne te donne pas les livres et tu ne vois pas les professeurs et les éducateurs.

14 - tu as accès à l'infirmerie seulement avec une autorisation exceptionnelle du directeur et accompagné bien sûr de ton escorte spéciale.

15 - les gardiens ne t'adressent pas la parole, tu ne connais la finalité de tes déplacements que lorsque tu arrives.

## L'isolement face à l'extérieur

L'isolement carcéral est lié avec un isolement intérieur/extérieur, produit par le manque de contact avec l'organisation, le rapport prisonnier révolutionnaire/avocats, **l'impuissance à briser la campagne psycologique des forces de la répression,** impossibilité de retourner le rapport de force en ta faveur sans l'appui puissant et suivi des combattants à l'extérieur...

**Les avocats :**

Dès l'entrée de la prison, ils ont le droit de te voir, même durant les périodes de mise au secret et d'isolement total, disons qu'ils en ont encore le droit pour combien de temps

Leur rôle est «normalement» important, il l'était, il ne l'est plus. Ils ne peuvent plus retourner un rapport de force ni dans l'instruction ni en prison. Devant une juridiction telle que la C.S.E. leur rôle est de simple figuration de caution à la justice des porcs.

Pourtant ils réalisent un petit travail technique, le dossier, des conseils juridiques, ...

Dans l'isolement, son rôle devient très important, il est la seule confrontation que tu peux avoir. Une confrontation directe. Il permet au prisonnier de sortir pendant quelques minutes de l'univers de désolation et de solitude qu'on lui impose. Voir une personne qui ne soit pas en uniforme, qui te parle et avec qui tu peux avoir un contact de sympathie.

**L'avocat n'est pas un camarade, il représente une position politique presque toujours antagonique avec la stratégie de lutte armée ; sa position lors de la période d'isolement total lui donne un «pouvoir» certain, vu sa ligne politique, il peut l'utiliser contre cette stratégie.**

**Trois types d'avocats :**

a) L'avocat qui se montre solidaire (conscience d'identité), il assume la solidarité à travers une position politique, un respect de ton identité révolutionnaire, un débat...

b) L'avocat de Parti (on se demande comment des camarades en arrivent à désigner ces putes étatiques). Il fait partie de la «famille judiciaire» jusqu'au bout des ongles, jusqu'au bout des dossiers...

Cachant son rôle (**participation totale au projet capitaliste de destruction de la stratégie révolutionnaire de lutte armée**) dans un mélange d'humanisme et de rapport professionnel. Il est un allié du pouvoir, il renforcera l'isolement par les **fausses infos qu'il diffuse, il défendra sa classe à travers sa tentative de t'isoler d'avantage de ton milieu social de lutte.**

c) Les avocats issus du mouvement gauchiste des années 70 et de sa défaite. Ils oscillent entre des positions de rupture et une intégration à des projets gestionnaires ; toujours entre leur position de classe et leur (sentimentale) identité «prolétarienne», ils peuvent encore être considérés comme potentiellement révolutionnaires tout autant que potentiellement intégrés à la cause bourgeoise. Aujourd'hui, **ils errent sans stratégie** avec toutes les conséquences que cela représente : **résignation, désespoir ;** refuge dans la social-démocratie.

**Des chiens et des charognards.**

L'Etat développe sa répression à travers une guerre sale, sans concession ; d'un côté l'attaque frontale des groupes spéciaux anti-terroristes, de l'autre la marée médiatique (et alliés objectifs) soldats de la guerre psychologique.

Nous savons tous comment l'Etat a réagi à nos premières interventions armées. Pendant des mois il a bloqué toute l'information et produit la confusion politique par de fausses nouvelles, **revendications bidons qu'il a «authentifiées» en cachant des attentats des actions armées, et toute la phase de guerre contre révolutionnaire qu'il a entrepris contre les unités combattantes de l'organisation ACTION DIRECTE.**

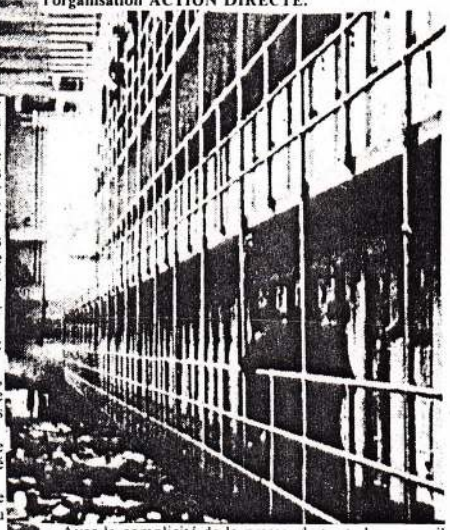

Avec la complicité de la presse, de toute la presse, il a passé sous silence nos 10 premiers comuniqués, essayant ainsi (nouvelle stratégie anti-terroriste, pratiquée en Allemagne depuis la fin 77), de réduire l'impact politique des actions armées et de leur développement. **NIER POLITIQUEMENT LA GUERILLA, en faire une forme criminelle et sporadique ; la délier de sa base sociale en la marginalisant nationalement et internationalement.**

Dans la presse de «gauche», d'«extrême gauche» et de droite, la capital a trouvé ses corps de troupes pour la guerre psychologique.



rebelles
JUIN 81

Après les premières arrestations - mars 80 - un flot de faits spectaculaires a masqué l'expression politico-militaire de notre organisation, et son processus. Une haine totale, révélatrice de son expression de classe, dans chaque ligne du moindre «pisse-copie», **haine et peur de la stratégie révolutionnaire de lutte armée.** Pour les organes de la «gauche» nous sommes un danger pour leur éventuelle forme d'accession «douce» aux rennes du pouvoir étatique, pour l'extrême gauche nous sommes une remise en question permanente par leur destabilisation que produit notre action, l'impossibilité de leur institutionalisation, la fin de leur contrôle sur les formes de lutte, potentiellement révolutionnaire, que développent certains collectifs prolétaires.

NOUS DEVONS FRAPPER CES SOLDATS DU CAPITAL, NOUS DEVONS FRAPPER CETTE VERMINE AUX JAMBES ET A LA TETE.

Les Palente, les Bernett, les Cau, les Bourguereau...

Nous avons appris par Libé qu'à peine arrivés au quai des Orfèvres, nous avions tout avoué, «reconnaissant une participation aux attentats d'ACTION DIRECTE» et pour cause, complètement drogués, nous étions en état de manque ; il est clair qu'un militant qui tire sur la police lors de son arrestation ne peut être que quelqu'un de complètement défoncé, donc hors de la réalité, leur réalité, celle des lâches, des putes repenties, des collaborateurs de tout poil.

«Ils aimaient la fête, le rock et le champagne...» : résumé de la vie quotidienne d'un combattant par un chien de Libé.

FRAPPER LA MERDE JOURNALISTIQUE DE LA GUEULE HEBDO A MINUTE !

Donc il paraît que les combattants d'ACTION DIRECTE se sont mis à table, suivant ainsi la nouvelle mode : le repenti, le délateur, ... à la grande joie des flics et des juges. Une simple étude du dossier prouve le contraire, l'accusation a aujourd'hui d'énormes difficultés à étayer des inculpations sur des faits de lutte.

**Entretenir la confusion, maintenir le doute, la méfiance des autres camarades,** la suspicion générale, dans la bataille judiciaire tous les coups sont portés avec rage par les porcs. Une bataille qu'ils veulent sur leur terrain et que l'on refuse par tous les moyens.

Entretenir la confusion, c'est mélanger des affaires qui n'ont rien à voir avec les autres, qui n'ont pas les mêmes motivations, les mêmes espoirs de victoire...

Nous n'avons pas encore nos Muller, Ruhland, Peci, Klein, cura mitra... pourtant toutes les actions clandestines portent les germes de ces merdes existentielles ; ce n'est pas nouveau, ce qui est nouveau, c'est l'utilisation, leur utilisation dans la guerre psychologique.

Jean Moulin, Manouchian, Sendic, Curcio, Meinhof, ... **la trahison n'est pas une humiliation, elle est seulement un risque parmi tant d'autres dans la guerre totale que nous livrons à l'Etat et à ses troupes de choc.**

**LES TEMOINS, LES REPENTIS, LES DELATEURS, LES INDICATEURS, NE DOIVENT PAS SURVIVRE A LEURS ACTES !**

«Amientare gli infami e collaboratori e giusto e necessario. Coppire i traditori e il progetto politico che li utilizza !»

La décomposition gauchiste et le niveau réel d'affrontement ont produit aussi la réaction individuelle mais «politique» (dans le sens que : elle est une situation dans le camp des forces répressives), des médias parallèles : les gens «bien informés». Spécialistes dans le colportage de ragots de toutes sortes et de bruits alarmistes et parfois allant jusqu'à la délation totale. Il a été annoncé l'arrestation de camarades non connus de la répression, ce n'est qu'un petit exemple de ce fonctionnement «politique». Quand cette position devient collective sous les couverts d'un pseudo mouvement offensif, ultime (?) développement gauchiste, la collaboration avec la police politique est directe, nous avons la preuve qu'ils ont dénoncé, sous les couverts d'une critique «politique», cinq membres et sympathisants d'ACTION DIRECTE (nom, adresses, historique politique, etc...), cette dénonciation a été et est encore utilisée par la police et l'accusation d'autres faits sur ces «bidons» ne peuvent être reportés sans entraîner des répercussions pour des prolétaires sincères qui n'ont eu que le malheur d'avoir à faire à eux.

**Reprendre et développer les bruits, les ragots, les délations... fabriqués et diffusés par l'Etat, c'est se placer de fait dans son camp, c'est devenir un de ses soldats, au côté des flics, des juges, des tortionnaires, des BOURREAUX !**

CONTRE LES CHIENS ET LES CHAROGNARDS, DEVELOPPER LA LUTTE ARMEE, FRAPPER, FRAPPER SANS TREVE TOUS LES ELEMENTS DES TROUPES DE L'ETAT !

«Tutto e visto, registrato ; ogni vostro uomo e schedato e controllato. E solo questione di tempo. Alla fine pagherete caro, pagherete tuto.
NIENTE RESTERA IMPUNITO.»

## L'organisation, les arrestations et les conditions de détention.

*«Ou salaud ou homme*
*ou survivre à tout prix*
*ou combattre jusqu'à la mort*
*ou problème ou solution*
*Entre les deux, il n'y a RIEN.»*
Holger Meins.

a) Réagir militairement, après chaque coup des forces répressives contre les structures organisationnelles. Comme à Toulouse, le commissariat St Léon, le Palais de Justice, ... et comme à Paris l'attaque contre le centre d'entraînement des troupes d'élites de l'Etat français, le Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (G.I.G.N.) en réponse aux arrestations de mars 80.

Comme l'attaque du centre de commandement, le cerveau des interventions impérialistes françaises en Afrique, l'Ecole Nationale de Guerre, en représaille après les arrestations de septembre 80.

b) **Contrecarrer la guerre psychologique que nous livre l'Etat, démontrer que nous frappons suivant et dans la ligne stratégique et le projet ACTION DIRECTE, malgré les coups de la répression.**

c) Reprendre l'initiative et la développer ; diffuser l'expérience politico-militaire en la dépassant individuellement et collectivement.

d) **Ouvrir de nouveaux niveaux de lutte, délimiter de nouvelles zones d'intervention, élargir le front de l'affrontement et la radicalisation du combat.**

L'isolement intérieur/extérieur :

**Détruire l'isolement en unifiant le combat que nous menons à l'intérieur des prisons avec le développement politico-militaire du projet ACTION DIRECTE. Vivre ensemble ce combat et son histoire politique, c'est une tâche de l'organisation, une tâche essentielle et révolutionnaire.**

Définir la stratégie révolutionnaire, son articulation dans les prisons impérialistes et donc la délimitation d'une nouvelle zone d'intervention dans le projet ACTION DIRECTE n'est pas le but de ce texte. Mais nous pouvons dire que face au caractère toujours plus politico-militaire de l'affrontement entre les éléments révolutionnaires et le pouvoir, face à la répression brutale, face à la situation toujours plus précaire subie par l'ensemble des prisonniers (politiques et communs), il faut dépasser les expériences passées et créer de nouvelles formes de lutte adéquates au niveau d'affrontement général, développer ces luttes à l'intérieur des prisons à travers un apprentissage collectif, **créer des structures de combat intérieur/extérieur, permanentes et efficaces.**

Des critiques : nous avons à faire des critiques à l'organisation en tant qu'unité combattante. Ces critiques sont liées principalement aux conditions d'isolement que nous avons subies et à l'encerclement politico-judiciaire qui en a résulté.

- La non résolution des tâches face à la guerre psychologique que nous a livré l'Etat, collectivement et individuellement.
- N'avoir pas contrecarré le projet politico-judiciaire de «personnalisation» du dossier. Quand l'Etat «fanfaronne» sur le fait d'avoir éliminé un rouage essentiel, il est indispensable de prouver le contraire, sinon c'est une **condamnation objective** de ces camarades.
- Le non-appui au dépassement de notre expérience de l'isolement, de notre résistance totale au projet de procès et à l'instruction menée par le juge LEGRAND Michel attaché à l'institution de la **répression impérialiste,** la Cour de Sureté de l'Etat.

## Que faire face à l'isolement

Nous ne le dirons jamais assez, une poignée d'ordures attachées au cerveau judiciaire de l'Etat tente à travers l'isolement de faire craquer le militant (en le torturant donc quotidiennement pendant une période de plusieurs mois) ; dans un premier temps, ils veulent déphaser le détenu pour le rendre plus manœuvrable au cours de l'instruction.

L'auxiliaire «de justice» au service de l'Etat qui gère le dossier, se sert de l'isolement comme moyen de pression, de chantage et de torture «propre» et efficace pour obtenir des «aveux» ou tout simplement de petites collaborations.

Très rapidement l'Etat a exercé une «personnalisation» dans les mesures d'isolement, choisissant ses cibles en préparation à des mesures à long terme d'extermination de ces militants. Séparant le cas des prisonniers, sur le critère de rôle organisationnel, d'insoumission aux règles judiciaires, de liaison au projet ACTION DIRECTE.

**L'Etat semble vouloir nous attirer sur un terrain d'affrontement, où nous n'aurons que le choix d'un choc frontal, ce qui serait défavorable actuellement au développement et à la diffusion de la stratégie révolutionnaire de lutte armée. Echapper à ce piège, et frapper là où il ne nous attend pas !**

**Intervenir sur le terrain privilégié des luttes.**

**Reagir.**

**Dans l'isolement, il est primordial de ne jamais se laisser engluer dans le vide des jours, il faut structurer sa journée en gardant en permanence un maximum d'autonomie psychique et physique. Garder les moyens de garantir sa capacité de réflexion, d'analyse, d'appréciation et de défense.**

**Tout renoncement lors de l'isolement est une caution de ce système de torture, une justification pour l'Etat de son emploi !!!**

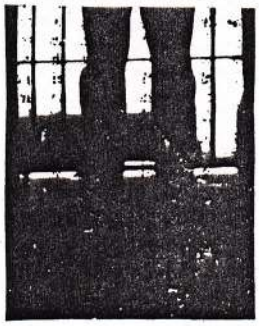

Notre combat, à l'extérieur comme à l'intérieur des prisons de l'Etat, s'articule à un combat plus général, l'offensive de lutte armée anti-capitaliste en Europe occidentale, à tous les développements révolutionnaires dans le Tiers-Monde... **nous sommes des prolétaires dans le combat international de notre classe, sûrs de l'issue de ce combat, la victoire totale !**

Refuser l'individualisation que l'Etat nous impose, en se replaçant en permanence dans le collectif de notre histoire, de notre projet, de notre structure !

«Le guerillero c'est le groupe» ; vivre la fraternité révolutionnaire, c'est la seule façon de ne pas mourir !

*«Les hommes (donc nous) qui*
*refusent d'arrêter le combat, ou*
*ils gagnent ou ils se font tuer,*
*au lieu de perdre et de mourir.»*
Holger Meins.

## ..... Reprendre l'initiative.

L'action d'un révolutionnaire ne peut qu'être illégale, il faut briser les espaces que l'Etat nous réserve, ces zones de - contestation- autorisées où s'épanouit le culte de l'alibi, de l'action spectacle, le circuit fermé de la critique, la collaboration de classes...

Derrière la rupture de l'illégalisme, nous sommes et avons toujours été des CRIMINELS pour l'Etat ; car pour lui remettre en question son existence est un CRIME de lèse-majesté.

NOUS SOMMES DES CRIMINELS PARCE QUE NOUS ATTAQUONS SANS CONCESSION, LA SURVIE DE L'OPPRESSION GENERALISEE DU QUOTIDIEN CAPITALISTE !

NOUS SOMMES DES CRIMINELS PARCE QUE NOUS FRAPPONS L'IMPERIALISME, SYSTEME PLANETAIRE DE DOMINATION ET SON ARTICULATION NATIONALE !

NOUS SOMMES DES CRIMINELS PARCE QUE L'ON REMET EN QUESTION LA PACIFICATION DU PROLETARIAT DANS LES METROPOLES !

NOUS SOMMES DES CRIMINELS ET NOUS REVENDIQUONS CETTE CRIMINALITE DANS TOUS NOS ACTES DE LUTTE !

## Reprendre l'initiative sur tous les lieux de lutte

La prison est un lieu de lutte, pour entreprendre un processus de construction organisationnelle et de développement stratégique sur ce terrain ; il faut bien comprendre **son rôle d'articulation dans la répression** et la composition sociale des détenus.

Comprendre la situation du prolétariat-prisonnier, couche sociale large et organisée ; détourner ses tensions et sa résistance à l'oppression vers une **généralisation de l'affrontement avec le système politico-judiciaire de l'Etat.** Unir cette lutte à la stratégie des Organisations Communistes Combattantes et au mouvement révolutionnaire dans son ensemble.

DEVELOPPER ET APPROFONDIR LA STRATEGIE REVOLUTIONNAIRE DE LUTTE ARMEE CONTRE L'ETAT DANS LA VOIE D'UN AFFRONTEMENT LE PLUS LARGE ET LE PLUS RADICAL POSSIBLE !

COMBATTRE ET SE LIBERER !

NOTRE COMMUNISME EST UNE AFFIRMATION, NOTRE COMMUNISME EST UNE OFFENSIVE SANS BARRIERE !

Camp de détention de Fresnes le 12 avril 81

débat débat

La lecture du premier numéro de "Rebelles" pourrait amener certains camarades à voir là une magouille, tant il est vrai que les textes (ou la plupart) qui y figurent sont essentiellement ceux de militants qui défendent des positions sur la lutte armée. Il doit être bien clair que ce journal est un lieu d'expression et de débat large où des courants contradictoires peuvent cohabiter ou essayer de débattre. C'est pourquoi nous voulons dès ce premier numéro esquisser une critique sur la question de la lutte armée.

Tout d'abord, il va de soi que l'emploi de la lutte violente et armée est un élément qui peut s'inscrire dans une perspective révolutionnaire. Nous savons ce qu'est un pouvoir d'Etat et ne sommes pas naïfs au point de croire que sa destruction s'opérera pacifiquement, l'histoire l'a prouvé maintes fois. Ceux qui aujourd'hui entretiennent des illusions sur des possibilités de "déborder" la social démocratie pour l'obliger à être révolutionnaire, sont les futurs fossoyeurs. De même le sont ceux pour qui la lutte révolutionnaire armée est juste, dans l'abstrait, au matin du grand soir, ou quand il s'agit de pays loingtains où leur impliquation n'est que "soutien à la juste lutte du peuple X". Ces gens là sont les mêmes qui hurlent avec les loups, quand il s'agit de révolutionnaires européens qui luttent les armes à la main. Dans ce cas là, l'exotisme et le romantisme ne sont pas de mise. Il ne s'agit même plus d'entreprendre un débat constructif avec ces camarades, même pas d'expliquer les divergences (qui sont réelles), mais de reprendre à leur compte les arguments, les calomnies de la bourgeoisie et la presse à la botte (RAF, BR....et même IRA cf Delfeil de Ton où les ultra-gauche). Bien sûr ceux qui ne font rien ne peuvent faire d'erreur, d'ailleurs personne ne leur demande de faire quoique ce soit, mais qu'ils aient la pudeur de la fermer.

Pour autant, l'emploi de la violence révolutionnaiore armée n'est pas non plus, juste en elle même, à tout instant. Tout dépend des résultats à atteindre, et des capacités à assumer l'ensemble des actions faites

Pour être clairs, l'histoire d'Action Directe nous pose des problèmes. Voilà un groupe sur lequel la répression s'abat, dans l'indifférence (presque) générale. Même pas l'hostilité... l'indifférence ! Voilà un groupe qui tombe, laissant totalement désarmés ses «compagnons de route», ses «soutiens». Rappelons que pour l'instant trois emprisonnés se réclament d'Action Directe, les autres inculpés dans le cadre d'Action Directe le sont pour «délit de complicité, ou recel de malfaiteurs, etc...»

Ceci pose immédiatement plusieurs questions : quels liens doivent unir des militants qui s'engagent dans la lutte armée ? Peut-on se satisfaire d'une vague aide mal comprise, et donc mal assumée ? Il est irresponsable d'engager des gens dans des actions qu'ils ne peuvent assurer vraiment.

- Quelle a été la teneur des revendications des actions effectuées par ce groupe ? A notre connaissance, c'est vraiment très maigre.

- Ces actions étaient-elles la conséquence d'une analyse politique précise, et d'un rapport quelconque avec le mouvement de masse (ou une partie du mouvement de masse ?) C'est peut être là la question fondamentale. Même si les actes revendiqués par A.D. étaient identifiables en tant que cibles, à aucun moment elles n'ont rencontré une sympathie et une identification suffisante avec le mouvement de masse qui aurait du se sentir concerné. La preuve en est l'echo rencontré dans l'immigration après l'action «Sonacotra» : ça oscillait entre la méfiance et la sympathie. Mais le tout totalement débranché de l'éventuelle prise en charge de la violence par les masse elles-mêmes. Idem pour le mitraillage de la coopération « en réponse à «GAFSA». Idem le mitraillage du CNPF. Bien sûr que le CNPF est un ennemi de la classe ouvrière, bien sûr que Galley soutenait le néo-colonialisme, bien sûr que la grève des loyers et la lutte contre les gérants racistes est juste, mais est-ce que les camarades d'A.D. se sont donné les moyens de faire le minimum (expliquer et populariser leur action).

Ce qui se dégage de l'ensemble de ces actions, c'est l'absence de lien entre les actions élevées au niveau militaire et les masses.

Deuxième point important également : la lutte de spécialistes, ou ce qui serait encore plus grave, le danger de tomber dans le mythe du «parti combattant». Et c'est un danger permanent qui guette tout groupe qui néglige le rapport avec le mouvement de masse (voir plus haut). Même si A.D. ne s'auto-proclame pas parti combattant, il n'en est pas moins devenu un groupe spécialisé avec tous les dangers que ça comporte : la Clandestinité (sans liens avec le mouvement) entraîne à une détermination des actions, purement subjectives, et qui s'établissent et s'organisent dans le cadre étroit (par la force) du groupe qui est conduit à une fuite en avant incontrôlée.

En ce qui concerne les camarades Lapeyre, Gérard, Oriach. Pour avoir assisté aux "procès" des camarades allemands, nous ne pouvons que nous solidariser avec eux sur le sens de leur action.

Malheureusement, le mouvement révolutionnaire a été incapable (depuis les manifs Croissant) d'organiser une riposte à la hauteur de l'enjeu (mise en place de l'espace judiciaire européen, extraditions automatiques etc...). Dans certains cas, des révolutionnaires se trouvent tragiquement en présence d'une situation à gérer (intervention internationaliste en l'occurence) devant laquelle ils sont seuls.

Tout un débat sur la violence et les actions armées est à organiser, ou à réorganiser dans le "mouvement".

EL GRINGO ET CHIQUITO.

## Une grève de la faim pour le statut politique

Mohand Hamani, 26 ans, arrêté en avril 1980 à Paris dans le cadre de l'enquête sur le groupe « *Action Directe* » a débuté le 19 mai, à la maison d'arrêt de Toulouse, une grève de la faim pour obtenir le statut de détenu politique. Son comité de soutien qui est à l'origine de cette information précise également qu'Hamani, s'il a avoué avoir commis deux hold-ups, à Angergs et à Toulouse, au profit d'« *Action Directe* » a, par contre, nié toute participation à un troisième hold-up perpétré contre une banque de Grenoble. Transféré, début mai à la prison de Toulouse, il a été placé dans une quartier de haute sécurité pour avoir notamment refusé de porter l'uniforme des détenus de droit commun.

Libération
MERCREDI 3 JUIN 1981

Libération
05 JUIN 1981

DEHORS

# 72 prévenus «politiques» peut-être libérés la semaine prochaine

*Deux conditions : n'avoir pas été jugé par la cour de sûreté de l'Etat mais être poursuivi par elle.*

Certains détenus « *politiques* » n'auront sans doute pas à attendre l'amnistie pour retrouver la liberté. La nouvelle, émanant de « *milieux proches du ministère de la Justice* », indique en effet que certains détenus qui devaient comparaître devant la Cour de Sûreté de l'Etat, dans les semaines à venir, pourraient être très prochainement mis en liberté provisoire. Renseignements pris auprès des responsables de la Chancellerie, ces mesures de libération devraient même intervenir dès la semaine prochaine.

Qui vont-elles concerner ? En réalité, strictement les prévenus, pour lesquels la Chancellerie est intervenue auprès du Parquet de la Cour de Sûreté de l'Etat, chargé de présenter des réquisitions aux juges afin d'obtenir les mises en liberté provisoire. « *Les juges auront ensuite à statuer* », explique-t-on à la Chancellerie.

Côté Parquet de la Cour de Sûreté, on approuve en tout cas la démarche. Estimant qu'il serait illogique de maintenir — fussent quelques semaines — en détention provisoire, des personnes accusées de faits analogues à ceux qui vont sans doute bénéficier de la prochaine loi d'amnistie. Avec ce commentaire : « *Compte tenu de la nouvelle légitimité qui existe depuis le 10 mai, ce problème des détentions pourra être examiné dans un esprit différent.* »

Rien donc ne devrait s'opposer à la libération d'un certain nombre de détenus, pour peu qu'ils répondent à deux conditions : n'avoir pas encore été jugés par la Cour de Sûreté de l'Etat, mais être cependant poursuivis par elle. Evalués à quelque 72 personnes, ces prévenus concernent « *plusieurs catégories* » de prisonniers « *politiques* », allant des nationalistes corses aux militants du groupe d'extrême-gauche « *Action Directe* », en passant par les Basques. En sont d'ores et déjà exclus, les militants du FLB (tous ont déjà été condamnés), mais également les prévenus à qui l'on n'avait pas accordé le caractère politique des délits (certains anti-nucléaires coupables d'attentats pourtant extrêmement clairs). Ceux-là n'ont plus qu'à espérer figurer dans la loi d'amnistie que François Mitterrand rendra vraisemblablement publique dès le lendemain des élections législatives, et qui sera présentée en principe aussitôt l'Assemblée constituée. Les limites que le président de la République voudra lui donner ne sont, pour le moment, pas encore connues. Ils sont en tout cas plus de 200 à conserver l'espoir d'y être associés...

# Une trentaine de prévenus politiques libérés hier soir

*La Cour de sûreté de l'Etat a lâché onze Corses, cinq Guyannais, cinq Guadeloupéens, cinq Basques, cinq militants d'Action directe et un « espion ».*

Jeudi, la chancellerie avait annoncé « *officieusement* » la libération de 72 prévenus « *politiques* » pour la semaine prochaine. Finalement, on apprenait vendredi après-midi qu'un certain nombre de ces prévenus allait être libérés dans la soirée.

Des prévenus « *toutes catégories confondues* », dont certains corses (11), guyanais (5), guadeloupéens (5), basques (5), militants du groupe « *Action directe* » (5) et un détenu poursuivi pour espionnage. S'il ne figure aucun breton dans la liste, c'est qu'aucun militant du FLB n'est prévenu ; ils ont tous déjà condamnés. Au total donc, 32 personnes ont été libérées vendredi soir. Impossible cependant, hier, dans l'extrême confusion qui régnait à la chancellerie, de connaitre la liste complète de ces prévenus.

Pour seule information, on apprenait que ces libérations avaient été possibles par le seul fait que les prévenus concernés relèvent encore du juge d'instruction, leur affaire n'étant pas totalement instruite. « *On a voulu aller au plus vite en traitant les cas les plus faciles* », confirme-t-on au ministère de la Justice, où l'indique, par ailleurs, que 12 autres prévenus verront leurs cas étudiés la semaine prochaine par la chambre de contrôle de la cour de Sureté de l'Etat. Parmi ces 12 prévenus, dont on ignore là aussi l'identité, certains sont arrivés au terme de leurs instructions, les autres se sont pourvu en cassation.

32 plus 12 égalent 44. On est loin des 72 libérations annoncées jeudi. Les raisons de ce changement ? Difficile à savoir, mais on affirme à la chancellerie que les intérressés figureront sans nul doute dans la liste prévue par la nouvelle loi d'amnistie.

Libération
06/07/08 JUIN 1981

DERNIERE HEURE

## Cour de sûreté : 31 détenus libérés hier soir

Sur instruction du Garde des Sceaux, le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat a pris des réquisitions tendant à la libération de 44 détenus. 31 d'entre eux, en détention préventive, ont bénéficié dès hier soir d'une ordonnance de mise en liberté et ont donc quitté la prison, un autre est resté détenu dans le cadre d'un mandat de dépôt décerné par ailleurs pour une infraction de droit commun. Le cas de douze autres prisonniers sera examiné ces jours-ci. Parmi les personnes libérées figurent notamment onze Corses et six membres du groupe Action directe.

le quotidien de paris
06-07 JUIN 1981

SUR INSTRUCTIONS DU GARDE DES SCEAUX

# Trente et une personnes détenues pour atteinte à la sûreté de l'État ont été libérées

**Trente et un prévenus dans des affaires relevant de la Cour de sûreté de l'Etat, qui étaient en détention provisoire, ont été remis en liberté dans la soirée du 5 juin. Le ministère de la justice a publié un communiqué où il est précisé : « Sur instructions du garde des sceaux, le procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat a pris des réquisitions tendant à la mise en liberté de quarante-quatre détenus relevant de cette cour. »**

*» Trente-deux détenus bénéficient d'une ordonnance de mise en liberté du juge d'instruction. Trente et un seront libérés ce soir, 5 juin. Le trente-deuxième reste détenu en vertu d'un mandat de dépôt décerné par ailleurs, pour une infraction de droit commun. Le cas des douze autres détenus, pour lesquels l'instruction est achevée ou qui font l'objet d'une condamnation non encore définitive, sera examiné dans les prochains jours par la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat, seule habilitée à décider de leur mise en liberté. »*

Les trente et un détenus libérés vendredi soir sont onze Corses, six membres du groupe Action directe, cinq Guyanais, cinq Basques, quatre Guadeloupéens et une personne impliquée dans une affaire d'intelligence avec un agent d'une puissance étrangère. Aucun Breton n'a été libéré, car il ne subsiste aucun prévenu Breton. Tous sont déjà condamnés.

A la chancellerie, on refusait, samedi matin, de communiquer les noms des détenus mis en liberté. *« C'est une précaution que nous devons prendre,* précisait-on au cabinet, *cela relève de la vie privée. Les noms rendus publics lors des arrestations et des inculpations l'ont été sous l'ancien cabinet. »*

Les peines de certains des condamnés seront couvertes par l'amnistie. Pour les prévenus, après la suppression de la cour de sûreté de l'Etat, ils seront jugés par des juridictions normales, tribunal correctionnel ou cour d'assises, suivant les faits qui leur sont reprochés. Il est cependant impossible de dire que plus aucun procès n'aura lieu devant cette cour. Elle ne pourra être supprimée qu'après une discussion au parlement, qui ne saurait avoir lieu dans les semaines qui viennent. Or, certains détenus, dont l'instruction est close, doivent être jugés rapidement.

Les organisations corses se sont félicitées des mesures décidées vendredi soir. Dans un communiqué commun, l'Union du peuple corse, le Comité nationaliste corse, le Front du peuple corse et A Riscossa (association d'aide aux prisonniers), se *« réjouissent »* de ces mesures, *« conformes aux déclarations des plus hautes autorités de l'Etat »*. Elles espèrent *« une libération rapide de tous les emprisonnés, l'arrêt de toutes les poursuites et la réintégration dans leurs droits »*, et concluent : *« un grand pas aura alors été franchi dans le rétablissement de la démocratie en Corse »*.

Le Monde
07-08 JUIN 1981

PAQUETAGE

# Confusion et surprise après la libération de détenus politiques

*Trente et un détenus politiques libérés vendredi dernier : Corses, Basques, Guadeloupéens, Guyanais, membres d'Action directe, espion Douze autres le seraient bientôt. Discrétion oblige, ces libérations — avant amnistie — se sont faites dans la précipitation. Si l'on inclut les objecteurs, insoumis et déserteurs, 600 autres attendent.*

Vendredi dernier, 21h, devant la prison de la Santé à Paris. Une quinzaine de personnes attendent, sur les trottoirs. Quelques hommes, quelques femmes un peu fébriles. Des journalistes surtout, des photographes. Depuis le début de l'après-midi, des flashs radios ont annoncé la nouvelle : la libération, dans la soirée, d'une trentaine de prévenus poursuivis par la Cour de Sûreté de l'Etat. Sans autre précision : personne ne sait encore à quelle heure auront lieu les levées d'écrou, ni quels seront les bénéficiaires de ces premières mesures de mise en liberté, engagées par le Parquet général de la Cour de Sûreté, à la demande du gouvernement.

21h. La porte de la maison d'arrêt s'ouvre, libérant deux hommes, puis se referme. De la petite foule se détachent quelques personnes : elles ont reconnu les deux hommes, se précipitent pour les acceuillir, accompagnées dans leur mouvement de quelques journalistes présents. Assaillis de questions, les deux hommes restent souriants, mais peu prolixes.

Mais voilà qu'à nouveau s'ouvre la porte de la prison devant d'autres « *libérés* ». En quelques minutes, le sénario se reproduira plusieurs fois. Très vite, ils seront plus d'une vingtaine (1), éparpillés le long du mur d'enceinte de la prison. Des Corses, des Guyannais, des Guadeloupéens, des Basques, des militants du groupe « *Action Directe* » et un homme, seul : poursuivi pour espionnage, il semble là un peu perdu. Visiblement démuni. Très vite d'ailleurs, il disparaît, après qu'un co-détenu, libéré comme lui mais corse celui-là, lui ait glissé quelques billets, histoire de lui permettre de prendre le train jusqu'à Lyon, comme il envisage de le faire.

Personne en réalité, ne s'attardera. En une demi-heure à peine, la rue est à nouveau vide. Tout juste a-t-on appris de quelques « *libérés* », la manière dont se sont passées leurs libérations. Philippe, d'« *Action Directe* », par exemple, incarcéré depuis 9 mois, n'en croit pas ses yeux. « *On s'attendait à sortir après les fêtes de Pentecôte. On a entendu les informations à la radio. Oui, bien sûr, on espérait tous se trouver dans le lot* ». Comment ont-ils su qu'il figuraient dans la liste des libérés ? « *Vers 20h, un maton est venu dire « paquetage » à certains. Ensuite, on nous a laissés tous ensemble pendant une demi-heure...* » Et les 5 d'« *Action Directe* » sont sortis. Les Corses en revanche n'ont, eux, pas eu l'autorisation de se réunir, avant le départ des 11 désignés. « *On s'est dit au revoir par les œilletons* », raconte l'un d'eux. Celui-là, trop préoccupé par le match du jour Bastia-Lens, n'avait même pas entendu les annonces radiophoniques concernant les libérations. On imagine sa surprise quand, comme aux autres, on est venu lui dire « *paquetage* »...

Une chose est sûre : discrétion oblige — de toute évidence, au gouvernement on n'entend pas faire trop de publicité — ces mises en liberté ont été opérées dans la précipitation. Jusqu'au lendemain en effet, il régnait une véritable confusion, y compris au sein de la Cour de Sûreté de l'Etat, où l'on affirmait par exemple que tel détenu n'avait pas été libéré, alors que la veille, il avait tranquillement retrouvé sa famille.

Confusion identique d'ailleurs pour ce qui concerne les critères de libération de tel prévenu plutôt que tel autre. Ainsi par exemple, trois Corses poursuivis pour avoir commis un certain nombre d'attentats dans l'île ont obtenu une mesure de

Libération
10 JUIN 1981

mise en liberté, alors qu'un quatrième, pourtant inculpé pour les mêmes faits et dans la même affaire, a été, lui, maintenu en détention. Interrogés là-dessus, les responsables de la Chancellerie avouent leur ignorance... suggérant qu'apparemment les détenus ont dû faire l'objet d'un examen « *cas par cas* ». Insistant toujours sur le fait que ces mises en liberté n'ont de toute façon rien à voir avec les futures amnisties, même si, dans quelques semaines, les poursuites engagées contre les actuels « *libérés* » seront sans doute couvertes par elles.

N'empêche. La perplexité demeure. Et les communiqués commencent à arriver. Ainsi celui du « *comité Anti-Colonialiste de Soutien aux Luttes du Peuple Guadeloupéen* » qui, dit-il, « *apprend avec satisfaction la libération de quatre Guadeloupéens déférés en mars et avril 81 devant la Cour de Sûreté de l'Etat, mais s'étonne du maintien en détention du cinquième emprisonné Guadeloupéen, et demande sa mise en liberté immédiate et inconditionnelle* ». Gageons que d'autres vont suivre...

Car, hormis la future libération de douze autres détenus, annoncée vendredi soir dernier pour le début de cette semaine, rien à la Chancellerie n'indique que de nouvelles libérations interviendront avant la loi d'amnistie. Douze autres personnes ont en effet actuellement un dossier à l'étude à la Chambre de Contrôle. Douze détenus (il s'agirait de 9 Corses et 3 Bretons) qui, prévenus, ont fait l'objet d'un décret de renvoi (leur instruction est achevée), ou qui, condamnés, se sont pouvus en cassation. Pourquoi seulement 12 ? Mystère. Déduction faite des prévenus libérés, il reste en effet aujourd'hui en détention préventive, 14 Corses, 1 Basque, 1Guadeloupéen, 1Guyanais, 11 Actions Directes, et 5 « *espions* ».

Sans parler des condamnés, également poursuivis par la Cour de Sûreté, et dont un grand nombre pourrait aussi bénéficier de mises en liberté (conditionnelles par exemple), si à la Chancellerie, on envisageait d'en faire la requête au Parquet de la CSE. Au total, ils sont en effet 18 condamnés chez les Bretons, 26 chez les Basques, 32 chez les Corses et 8 relevant d'espionnage. Impossible, aujoud'hui de connaître le sort qui leur sera réservé.

On n'a évoqué là que les détenus poursuivis par la Cour de Sûreté de l'Etat. Ils sont pourtant quelques uns qui, en dépit de leurs motivations « *politiques* » ne relèvent pas de cette juridiction. Et qui, pour cette seule raison, risquent fort d'être exclus des actuelles mesures de mise en liberté. Qu'y a-t-il en effet pour distinguer tel « *libéré* » d'« *Action Directe* », de Jean-Jacques Smadja et Jean-Pierre Jacquet pour ne parler que d'eux ? Depuis le 27 juin 1980, ils sont tous deux incarcérés à la prison de la Santé, inculpés d'avoir commis un attentat contre les bureaux de la société Temequip travaillant pour l'énergie nucléaire. Attentat qui n'a fait que des dégâts matériels et qui n'avait pour but que de « *dénoncer les abus de la politique nucléaire en France* ». Toutes choses qui sont effectivement apparues dès le début de l'instruction, mais qui, compte tenu de la procédure engagée, relèvent d'une juridiction de droit commun. Paradoxalement, si J.J. Smadja et J.P. Jacquet avaient été déférés devant la CSE, en juin 1980, peut-être aujoud'hui, seraient-ils en liberté. Comme d'ailleurs les trois militants des NAPAP, inculpés d'un attentat commis pour protester contre l'extradition de 6 Allemandes de l'Ouest, et actuellement incarcérés. Quant aux 11 autres personnes condamnés en droit commun en dépit du caractère politique de leurs infractions, elles seraient, elles aussi, aujoud'hui dans une position plus « *commode* » si, au moment de leurs arrestations, elles avaient relevé de la CSE. L'amnistie, dans ce cas, semble en effet ne faire aucune difficulté...

Reste enfin un grand nombre de détenus dont le sort est également suspendu à la loi d'amnistie : ceux qui, insoumis déserteurs ou objecteurs, n'ont pas voulu se rendre sous les drapeaux. Inculpés ou condamnés par les tribunaux militaires, ils revendiquent, eux aussi, la qualité de délit d'opinion. A ce titre, et parce que le projet socialiste a toujours précisé qu'il supprimerait les TPFA, ils espèrent évidemment figurer dans la loi d'amnistie. Mais à la différence de celle de 74, ils réclament aujoud'hui, au delà de la simple libération (s'ils sont détenus) ou de l'arrêt des poursuites (pour tous ceux qui sont en fuite), que l'obligation du service militaire soit également supprimée pour eux. En 1974 en effet, l'amnistie avait concerné tous les insoumis ; mais l'obligation de service ayant été maintenue, ils étaient la plupart, exactement dans la même situation d'illégalité quelques mois après... Aujourd'hui, ces opposants à l'armée (toutes catégories confondues) représentent environ 500 personnes.

Faites le calcul : ils sont donc quelque 600 incarcérés dans les prisons françaises, à attendre impatiemment la loi d'amnistie. Pendant que d'autres, à l'extérieur, commencent à se mobiliser. Ainsi, samedi prochain est prévue à Paris une journée d'information (2), réunissant l'OCL et des comités de libération des emprisonnés bretons, basques, anti-nucléaires et d'Action Directe. « *Avec l'arrivée de Mitterrand au pouvoir et les mesures actuelles qui peuvent nous rendre optimistes, nous craignons la démobilisation,* expliquent-ils. *Il faut éviter à tout prix que certains restent en détention. Mais obtenir toutes les libérations des prisonniers politiques n'est pas le seul objectif. Il faut aussi expliquer les raisons mêmes de ces prisonniers politique* ». Un vaste programme.

**Béatrice VALLAEYS.**

1) avec les « *libérés* » de Fleury-Mérogis, ils étaient vendredi 31 à recouvrer la liberté.
2) de 16h à 24h, le 13 juin à l'AGECA, 177 rue de Charonne.

P.S. : Jeudi 4, à Toulouse, une soixantaine de libertaires avaient répondu à l'appel du groupe « *POur une amnistie sans précédent* ».

Manuel Vimenet

*Premiers pas hors de la Santé d'un Guadeloupéen libéré.*



Libération 10 JUIN 1981

# La loi d'amnistie amènera la libération de cinq mille détenus

*Le ministre de la Justice a confirmé sa volonté de supprimer la Cour de sûreté de l'Etat et d'abroger la loi anti-casseurs*

La loi d'amnistie, qui sera l'un des premiers textes proposés au vote de la prochaine assemblée, sera *« très large »*, a déclaré a l'AFP Maurice Faure, le ministre de la Justice.

Elle concernera aussi bien les condamnés de droit commun subissant une peine de prison inférieure à six mois que les détenus condamnés par la Cour de Sûreté de l'Etat à une peine allant jusqu'à huit ans de prison.

*« La loi d'amnistie sera beaucoup plus généreuse que celle qui a été votée au début du précédent septennat,* a déclaré M. Faure. En proposant au Parlement l'amnistie des peines inférieures à six mois, *« elle doit permettre la libération de 5 000 détenus et évitera d'en incarcérer un millier d'autres. L'amnistie est largement ouverte aux condamnés de la Cour de Sûreté de l'Etat et elle concerne les trois cinquièmes d'entre eux. »*

Le projet de loi concerne également l'insoumission en temps de paix, les délits de presse, à l'exclusion des provocations à la haine raciale, les infractions au monopole de la radio-télévision et les *« cibistes »*, les condamnations pour avortement à moins de trois ans de prison, les délits de chasse et de pêche, les retraits de permis de conduire, sauf pour les homicides involontaires en état d'ivresse, et toutes les infractions aux arrêtés d'expulsion.

Le ministre de la Justice a précisé : *« En revanche, sont exclus de la loi d'amnistie un certain nombre de délits de type économique ou social : abus de biens sociaux, marchands de sommeil, infractions à la police des étrangers. »*

Interrogé sur la décision du gouvernement concernant l'extradition du militant basque Tomas Linaza réclamé par l'Espagne, M. Faure a répondu : *« Nous avons mis cette affaire des extraditions à l'étude. Il y a onze autres cas de Basques espagnols pendants devant des cours d'appel. Nous attendons que ces juridictions donnent leur avis pour prendre une décision d'ensemble. »*

A propos de l'abolition de la Cour de Sûreté de l'Etat, le ministre a déclaré : *« J'espère que l'Assemblée votera au cours de sa première session l'abrogation de la Cour de Sûreté. Les dossiers seront alors transmis à la juridiction de droit commun, cour d'assises ou tribunal correctionnel. Le problème n'est pas encore tranché de savoir si on donnera compétence à la juridiction locale ou à une autre juridiction. Il est posé mais non tranché. »*

Quand aura lieu l'abrogation de l'article 314 du code pénal, c'est-à-dire de la *« loi anti-casseurs »* ? *« La loi anti-casseurs,* a répondu M. Faure, *a introduit dans notre droit pénal la notion de responsabilité collective profondément étrangère à la tradition républicaine, son abrogation devrait être un des premiers actes du prochain Parlement. »*

A propos de la loi *« Sécurité et Liberté »*, le Garde des Sceaux a estimé : *« Ce texte est sous-tendu par une philosophie pénale qui rend son abrogation nécessaire. Il faut revenir à une conception très stricte de la légalité des délits et des peines et restituer au juge le pouvoir d'appréciation qui est fondamentalement le sien. Cependant, le simple retour au droit antérieur ne saurait suffire. Les travaux de réforme du code pénal et du code de procédure pénale doivent reprendre. »*

Enfin, quant aux contrôles d'identité, les dispositions nouvelles de la loi *« Sécurité et Liberté »* sont *« une source de confusion »*, a souligné le Garde des Sceaux. *« C'est un problème important. Je le fais examiner. S'il le faut, je saisirai le conseil des ministres de propositions distinctes à cet égard »*, a-t-il conclu.

## COUR DE SURETE : *Un « libéré » réinterpellé cinq jours après*

Certains services policiers n'ont pas dû apprécier les récentes déclarations gouvernementales sur la suppression prochaine de la cour de Sûreté de l'Etat. En effet, mercredi matin, quatre personnes ont été arrêtées dans le cadre du dossier *« Action Directe »* en vertu d'une commission rogatoire datant du 2 avril 1980.

Ces arrestations sont d'autant plus cocasses que parmi les interpellés figure l'un des détenus libérés vendredi. Comme il semble douteux que le juge chargé de l'affaire ait *« réactivé »* une commission rogatoire dans un dossier où il a parallèlement signé des libérations, il est vraisemblable que cette initaitive ait été prise directement par les policiers.

## «Action directe»: 3 gardes à vue

**L'une des quatre personnes arrêtées mercredi dans le cadre du dossier « Action directe » a été presque immédiatement relâchée. Il s'agit bien sûr de celui qui avait été libéré vendredi dernier alors qu'il était en détention provisoire pour cette affaire. Quant aux trois autres, ils étaient toujours gardés à vue. Une garde à vu qui pourra se prolonger jusqu'à mardi puisque le dossier est toujours entre les mains de la cour de sûreté de l'Etat...**

Libération
11 JUIN 1981

Libération
12 JUIN 1981

# Aprés la libération de 31 militants
# AMNISTIE DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES !

LE gouvernement a fait libérer le 5 juin, trente et un inculpés devant la Cour de sûreté de l'Etat. Parmi eux, des Corses, des Guadeloupéens du Groupe de libération armé, un Basque et des membres d'Action directe. D'autres élargissements devaient suivre et concerner les prévenus politiques non encore jugés par la Cour de sûreté. Ces mesures et l'engagement très clair rappelé au Conseil des ministres du 3 juin, par François Mitterrand, d'une dissolution de cette juridiction d'exception vont dans le bon sens et effacent l'inquiétude qu'avaient provoquée les premières déclarations du radical promu garde des Sceaux (voir *Rouge* nº 972).

Les décisions de la Chancellerie ont été saluées comme il convient par les organisations corses. Dans un communiqué commun, l'Union du peuple corse (UPC), le Front du peuple corse (FPC), le Comité nationaliste corse et l'association d'aide aux prisonniers A Riscossa ont indiqué : *« Un grand pas aura été franchi dans le rétablissement de la démocratie en Corse »*. Elles ajoutent néammoins qu'elles espèrent *« une libération rapide de tous les emprisonnés, l'arrêt de toutes les poursuites et la réintégration dans leurs droits »*.

Il y a aujourd'hui dans les prisons françaises plus de six cents personnes incarcérées pour des motifs politiques. Cent trente-six d'entre elles ont été condamnées ou inculpées par la Cour de sûreté de l'Etat : cinquante nationalistes corses pour la plupart membres du FLNC ; dix-huit militants bretons, en majorité accusés d'appartenir au FLB ; onze membres du groupe Action directe ; deux anticolonialistes guadeloupéens et guyanais. A ce chiffre s'ajoutent les militants condamnés devant une juridiction de droit commun, tel, par exemple, les cinq Tahitiens indépendantistes condamnés pour assassinat ou encore les trois personnes condamnées pour un attentat antiraciste contre le café Polly Magoo à Paris. Il convient également d'ajouter les 492 opposants à l'armée condamnés par les Tribunaux permanents des forces armées (TPFA).

Pour tous ces militants doit être d'ores et déjà annoncée une loi d'amnistie, sans exclusive vis-à-vis d'une quelconque catégorie de détenus politiques. Mais sans attendre le vote du Parlement, l'exécutif a la possibilité de faire élargir de nouveaux emprisonnés. Le président de la République peut, par exemple, prendre une mesure de grâce amnistiante. Le Parquet peut également ordonner la libération conditionnelle des prisonniers qui ont effectué la moitié de leur peine.

Ces dispositions et l'annonce d'une loi d'amnistie concernant tous les prisonniers politiques marqueraient clairement la volonté d'en finir au plus vite avec les pratiques liberticides du régime précédent.

C. P.

● **AU COURS D'OPERATIONS DE POLICE** menées depuis 48 heures, et particulièrement à Paris, une dizaine d'individus, dont un Allemand et plusieurs Italiens affiliés à la fraction « Armée rouge » et à « Action directe », ont été interpelé, apprenait-on, hier soir. Un stock d'armes et de munitions a été saisi, ainsi que de nombreux faux papiers et plusieurs dizaines de milliers de francs, reliquat du milliard de centimes dérobés à Condé-sur-Escault (Nord) le 28 août 1979.

ROUGE
12 JUIN 1981

l'Humanité
12 JUIN 1981

# Coup de filet antiterroriste à Paris

- *Six personnes proches d'Action directe arrêtées*
- *Des armes et le butin d'un hold-up saisis*

**Arnauld DINGREVILLE**

NOUVEAU coup de filet anti-terroristes : la brigade criminelle a arrêté six hommes et femmes, quatre Français et deux Allemands. Ils appartiennent à l'activisme d'extrême gauche, les uns proches du groupe Action directe, les autres des milieux Autonomes.

Une garde à vue de 48 heures a été accordée aux policiers. De nombreuses perquisitions, effectuées ces deux derniers jours, ont permis de trouver une quantité de « pièces à conviction ».

**Dans une dizaine de studios, chambres de service, caves, dans tout Paris, des armes, des faux papiers et de l'argent ont été ramassés.**

● **LES ARMES** : pistolets, revolvers, pistolets-mitrailleurs. Au total une vingtaine de modèles, d'origines diverses. Il est encore trop tôt pour savoir si ces matériels ont été utilisés au cours d'actions terroristes récentes.

● **LES FAUX PAPIERS** : un véritable stock de papiers français, passeports, cartes d'identité, permis de conduire. De « vrais » faux papiers qui proviennent du millier de formulaires vierges dérobés au cours de l'attaque à main armée de la mairie du 14e arrondissement, le 5 août dernier.

## Cachets officiels

Ce jour-là, une équipe de jeunes avait investi, arme au poing, les locaux administratifs, amassant, guichet après guichet, des centaines de cartes. Ne restait, pour utiliser ces papiers, qu'à inscrire un nom à la machine, coller une photo et tamponner, à l'aide des cachets officiels, également volés, pour obtenir un document apparemment authentique.

Il y avait également des pièces d'identité italiennes.

● **L'ARGENT** : d'énormes liasses de billets de banque français. **Très vite, les policiers, après vérification des numéros, ont eu la certitude qu'il s'agit là d'une partie des seize millions de francs volés à la perception de Condé-sur-Escaut (Nord) le 29 août 1979.**

Cinq hommes et une femme avaient surpris le percepteur dans son appartement alors qu'il comptait, avec son personnel, la retraite des 4.500 anciens mineurs de la région.

Plusieurs mois après ce coup retentissant, des suspects avaient été arrêtés. En particulier, Martin de Miguel Nova, alias Jose Torrequedrades Nova, et Annie Cuadrado, tous deux membres du GARI, groupe de terroristes, ayant pris naissance en Espagne.

Le 7 décembre de la même année, des policiers avaient retrouvé, dans une planque située rue Claude-Decaen (12e) une première partie du butin de Condé-sur-Escaut.

## Changement de tactique

Puis ce fut la neutralisation du groupe « Action Directe » à la suite d'un coup de filet, le 29 mars 1980 : 29 interpellations et 600 kilos d'explosifs saisis à Paris.

On eut alors la preuve écrite des relations étroites existant entre « Action Directe » et l'ensemble des groupes terroristes européens. Le 15 septembre, les deux chefs d'« Action Directe », Jean-Marc Roullan et Nathalie Menigon, sont arrêtés grâce à l'infiltration d'un policier des Renseignements Généraux dans leur organisation. Quelques jours plus tard, 1.250 kilos d'explosifs sont découverts dans l'ancienne ferme de Pierre Conty, dans l'Ardèche.

C'était la fin d'une série d'attentats : 16 septembre 1979, au ministère du Travail ; 18 mars 1980, coups de feu contre le ministère de la Coopération ; 15 avril, tir de roquettes contre le ministère des Transports ; 12 juin, attentat à Orly (7 blessés).

**Les arrestations de ces derniers jours sont donc le résultat d'une longue poursuite de ces investigations. C'est sur commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction près la cour de Sureté de l'Etat, M. Legrand, que la brigade criminelle a agi. La présence d'un Allemand et d'une Allemande dans ce groupe de six terroristes confirme, une fois encore, l'existence de liens avec l'étranger. Elle peut révéler aussi un changement de tactique des membres d'« Action Directe ». Ces derniers, réalisant que leur groupe était neutralisé par la police cherchent, peut-être, à s'aligner désormais sur d'autres mouvements terroristes européens.**

France-Soir
12 JUIN 1981

# Les six activistes arrêtés à Paris : terroristes et gangsters

Arnauld DINGREVILLE

TERRORISTES et gangsters : les six activistes actuellement entendus à l'état-major de la police judiciaire semblent avoir cette double étiquette. Leur arrestation, mercredi et jeudi, résulte d'une double enquête menée par la P.J. de Lille et par la brigade criminelle à Paris.

A Lille, on s'attachait à trouver les responsables du hold-up du Condé-sur-Escaut (Nord) ; quai des Orfèvres on cherchait avant tout à démanteler les milieux terroristes d'extrême gauche.

**C'est le juge d'instruction près la cour de sûreté de l'Etat, M. Legrand, qui a délivré une commission rogatoire il y a environ un an. Les six interpellés relèvent donc de la sûreté de l'Etat. Ils peuvent être gardés à vue pendant six jours.**

Le départ de l'affaire est le hold-up commis le 28 août 1979 à la perception de Condé-sur-Escaut. Un butin de 16 millions de francs, les voitures ayant servi aux malfaiteurs sont rapidement retrouvées par la police. Des talkies-walkies permettent d'identifier le propriétaire. Le 23 novembre, on procède à l'arrestation de Martin de Miguel Nova, alias José Torrequebradas. Le 6 décembre, on découvre, dans un appartement parisien, 1,7 million provenant du hold-up et une masse énorme de documents.

## Tireur identifié

En dépouillant les dossiers, on identifie de nombreuses personnes. Le 26 mars 1980, on arrête trois Italiens, à Toulon : Bianco, Pinna et Amadori. Parallèlement, à Paris, c'est un coup de filet portant sur 32 personnes qui est effectué.

**Les policiers remarquent que des chèques volés lors du hold-up de Condé ont servi en région parisienne. Courant avril 1981, on identifie le tireur : Raymond Delgado, 32 ans, demeurant rue Lamarck (18e).**

## Contacts

Les enquêteurs le surveillent et notent ses contacts à Paris. A son domicile ils « dénichent » un carnet d'adresses. Boulevard de la Bastille (2e), rue des Rigoles (20e) et rue Bellier-du-Douvres (13e). Ils trouvent une masse énorme de faux papiers, d'armes (31), d'argent (2 millions de francs) en billets de 100 et 500 francs. On établit avec certitude que 200.000 F viennent de la perception de Condé-sur-Escaut ; le reste a probablement la même origine.

**Outre Delgado, Martine Fournier, 30 ans, Sylvie Porte, 27 ans, et Floréal Quadrado, 35 ans, sont interpellés. On arrête également Johan Werner Wittmann, 34 ans, et Katherine Defries, 47 ans, de nationalité allemande.**

Un mandat d'arrêt international avait été lancé par la République fédérale d'Allemagne contre cette dernière. C'est pourtant Wittmann qui semble le plus intéressant. On le dit membre de la « Fraction Armée Rouge ». Il paraît lié avec les quatre Français, au groupe « Action Directe ». Jean-Marc Roullian et Nathalie Menigon, leaders d'« Action Directe », arrêtés le 15 septembre dernier, ne portaient-ils pas des faux papiers du même type que les fausses pièces d'identité saisises cette semaine ?

Pour l'instant, Delgado, Martine Fournier, Sylvie Porte, Floréal Quadrado, Johan Werner Wittmann et Katherine Defries ne parlent pas. Mais leurs 31 armes, saisies ces jours derniers, vont être examinées par les experts en balistique. Or, il n'est pas impossible que l'une d'elles a peut-être servi à tirer sur le ministère du Travail, le ministère de la Coopération, le ministère des Transports ou l'Ecole Militaire...

## Les quatre mutins corses libérés malgré eux

Les quatre mutins libérables qui avaient été, jeudi soir à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), à l'origine de la manifestation pour protester contre les libérations partielles des autonomistes corses, ont été libérés, malgré eux, hier à deux heures du matin, à la gare d'Austerlitz. C'est le groupement d'intervention de la Gendarmerie nationale qui avait délogé José Pozzo di Borgo, Stéphane Pedrali, Paul Ceccaldi et Jean-Charles Pellegrini de la salle de la prison où ils s'étaient retranchés.

Serge Cacciari, condamné pour le meurtre d'un CRS, qui avait servi de prétexte à la mutinerie a été conduit dans une cellule située dans une autre aile de la maison d'arrêt ainsi que les 8 autres prisonniers qui avaient par solidarité, participé à l'opération.

France-Soir
13 JUIN 1981

TERRORISME

# Action directe décapitée

**Les policiers ont arrêté six personnes qui avaient en leur possession plusieurs dizaines d'armes, des faux papiers et une partie de l'argent volé au cours d'un hold-up à Condé-sur-Escaut. C'est un coup très dur pour l'organisation clandestine**

Après le lancement d'une grande opération antiterroriste amorcée mercredi dernier, les hommes du SRPJ de Lille, de la brigade criminelle à Paris, de la DST et des Renseignements généraux ont arrêté six membres présumés de la Fraction Armée rouge et d'Action directe (voir « le Quotidien » d'hier). Interpellés dans le cadre de l'enquête sur le hold-up de Condé-sur-Escaut où 16 millions de francs avaient été dérobés le 28 août 1979, ces extrémistes — quatre hommes et deux femmes — étaient, en fin de soirée, toujours gardés à vue au Quai des Orfèvres. Il s'agit de Werner Wittman et de Catharina Defries, le couple allemand, et de Raymond Delgado, 32 ans, un ancien militant des GARI (Groupesd'action révolutionnaire internationalistes). L'identité des trois autres terroristes reste secrète. Au cours de leurs perquisitions, les policiers ont découvert de nombreux documents administratifs volés, des armes et deux millions de francs provenant du vol à main armée.

C'est vraisemblablement grâce à un renseignement parvenu il y a une dizaine de jours au SRPJ de Lille, chargé de rechercher les auteurs du hold-up de Condé-sur-Escaut (Nord), que cette opération d'envergure a été déclenchée. Munis d'une commission rogatoire signée de M. Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, les différents services de police spécialisés dans la lutte antiterroriste se rendirent donc mercredi 10 juin au 116, rue Lamarck, dans le 18e arrondissement de Paris, où demeure Raymond Delgado, un Français né en Espagne il y a 32 ans, membre d'Action directe et ancien militant des GARI. Les enquêteurs y découvrirent une partie du butin (20 000 F), de nombreux faux documents administratifs et les clefs d'un appartement situé 15, rue des Rigoles, dans le vingtième.

Là, ils saisirent deux pistolets-mitrailleurs, sept armes de poing, un fusil de chasse à canon scié, 4 000 cartouches, une carte du nord de la France, une importante somme d'argent, un pain de dynamite et également des papiers administratifs provenant d'un vol commis le 5 août 1980 à la mairie du 14e arrondissement de Paris par les membres d'Action directe. Dans un troisième appartement, où Delgado se rendait souvent, au 16, boulevard de la Bastille (12e arrondissement), les policiers trouvèrent encore un stock de fausses cartes d'identité ouest-allemandes vierges, des armes et toujours de l'argent provenant de la somme dérobée au cours du hold-up de Condé-sur-Escaut.

Poursuivant leurs investigations, les hommes du SRPJ de Lille, de la brigade criminelle, de la DST et des Renseignements généraux appréhendèrent deux Allemands qui menaient apparemment une vie discrète dans le 13e arrondissement. A l'intérieur du logement de Werner Wittman et Catharina Defries, membres de la RAF, des armes (quatre pistolets-mitrailleurs, six fusils de chasse à canon scié, 21 pistolets et revolvers, plusieurs milliers de cartouches), du matériel de faussaire et surtout 200 millions de centimes venant du hold-up furent saisis).

Ainsi, après cette exceptionnelle opération, les hommes du SRPJ de Lille se montrent satisfaits. Ils viennent en effet de clore l'enquête sur ce hold-up politique qui les avait déjà amenés à l'arrestation, l'été dernier, de six Italiens, puis, en septembre, à celles de deux dirigeants d'Action directe, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon.

### Hold-up sanglant

Si les policiers peuvent aujourd'hui se targuer d'avoir démantelé le réseau extrémiste international relié à Action directe et d'avoir finalement arrêté ceux qui avaient participé ou profité du hold-up de Condé-sur-Escaut, certains s'interrogent sur l'opportunité de cette série d'arrestations. Elle intervient en effet après la libération, sur instruction du Garde des Sceaux, le 5 juin 1981, de six membres présumés du groupe terroriste français.

Cependant, à la police judiciaire, on est formel : aucun de ces prévenus libérés, dont l'identité n'a d'ailleurs pas été révélée, n'est concerné par ces interpellations.

D'autres, excluant la thèse d'une réponse policière à cette décision judiciaire contestée, relient cette affaire au hold-up sanglant de la place des Ternes à Paris qui, le 15 avril 1981, avait coûté la vie à un jeune gardien de la paix, Jean-Pierre Olive. Recherché après la fusillade, un jeune militant d'extrême-gauche, Philippe Gobain, avait été interpellé quelques jours plus tard. Sans en avoir la preuve formelle, les enquêteurs avaient attribué cette action à Action directe.

**Hervé LAUMONT**

## Le hold-up de Condé-sur-Escaut

Le hold-up de Condé-sur-Escaut (Nord), dont sont accusés une dizaine de membres présumés d'« action directe » et de la « Fraction Armée rouge » interpellés au cours des dernières 48 heures, s'était déroulé en quelques secondes, le 28 août 1979.

Cinq hommes et une femme, armés et masqués, avaient dérobé 16 000 000 de F en petites coupures, soit le montant des pensions des mineurs retraités du Bassin des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, situé à une dizaine de kilomètres de la frontière belge.

Très bien renseignés et préparés, les auteurs du hold-up s'étaient enfuis en Belgique à bord de deux « Simca Horizon » volées à Douai et Arras. Ces véhicules avaient été retrouvés le lendemain à Bernissart (Belgique), près de la frontière. Des vêtements et des perruques avaient été abandonnés à l'intérieur.

Deux autres voitures utilisées pour l'opération avaient également été retrouvées à Roubaix par les enquêteurs du SRPJ de Lille. Les recherches avaient très vite été orientées vers les milieux d'extrême-gauche.

le quotidien de paris
13-14 JUIN 1981

## Malgré leur spectaculaire coup de filet antiterroriste ils sont excédés par les récentes libérations d'extrémistes

# La grande colère des policiers

**Les policiers sont perplexes. Les mesures de clémence du nouveau gouvernement envers les terroristes les laissent songeurs et, dès hier, certains, dans les couloirs de la police judiciaire ne cachaient pas leur désappointement. C'est qu'ils ont l'« impression que les portes des prisons ne sont plus que des tourniquets. Sitôt entré, sitôt sorti. Les inspecteurs retrouvent aujourd'hui dans la rue des hommes qu'ils ont mis des semaines, des mois, à arrêter après des enquêtes difficiles et fastidieuses. Et bien sûr cela les amène à s'interroger sur l'utilité de leur mission. D'autant qu'ils considéraient comme dangereux la plupart des gens qu'ils avaient fait incarcérer. Leur dernier coup de filet rendu public hier est là pour le prouver.**

**PAR JACQUES LESINGE**

Au domicile de l'une des personnes interpellées, un des leaders du mouvement d'extrême gauche « Action directe », les enquêteurs ont saisi deux pistolets mitrailleurs, sept armes de poing, un fusil de chasse à canon scié, quatre mille cartouches, un plan détaillé du nord de la France, un pain de dynamite, des documents administratifs provenant d'un vol à main armée commis le 5 août 1980 à la mairie du 14e arrondissement, des faux papiers vierges, et vingt mille francs, reliquat du butin d'un hold-up retentissant.

C'est d'ailleurs ce hold-up qui a servi de fil conducteur aux policiers et leur a permis d'interpeller au début de la semaine douze militants d'extrême gauche dont six étaient toujours gardés à vue, hier après-midi, au quai des Orfèvres.

Le 28 août 1979, cinq hommes et une femme armés et masqués dérobaient 16.000.000 de francs en petites coupures au bassin des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, à Condé-sur-Escaut, à quelques kilomètres de la frontière belge. Cette somme représentait le montant des pensions des mineurs retraités de la région.

Très vite, les policiers locaux acquièrent la conviction que les auteurs de ce coup d'éclat ne sont pas des truands conventionnels, mais plutôt des marginaux cultivant le droit commun sous couvert de combat politique. Reste à les indentifier, ce qui n'est pas le plus facile.

Pourtant, au cours de l'été 1980, le commissaire Greco, patron du S.R.P.J. de Lille commence à marquer des points. Grâce à divers renseignements, il met la main, simultanément à Paris et à Toulon, sur six Italiens membres de l'« Armée rouge », et quelques-uns de leurs amis français. Chez ces jeunes gens on retrouve une pincée de l'argent volé à Condé-sur-Escaut, et des documents qui établissent formellement les liens entre cette équipe et des terroristes espagnols et français d'« Action directe », qui tous avaient aussi milité dans les G.A.R.I. (Groupes d'action révolutionnaire internationale) à Paris où du côté de la frontière franco-espagnole.

## Un véritable arsenal

Ce coup de filet donne un nouveau souffle à l'enquête. L'empreinte des terroristes étant relevée officiellement, la Cour de sureté de l'État est saisie de l'affaire et l'un de ses juges, M. Legrand, délivre aux policiers une commission rogatoire qui élargit leur champ de manœuvre.

C'est ainsi qu'au mois de septembre ce sont des inspecteurs des renseignements généraux, cette fois, qui arrêtent rue Pergolèse, à Paris dans le 16e arrondissement Jean-Marc Rouillon, le chef d'« Action directe », et son amie Nathalie Menigon, soupçonnés, eux aussi de deux hold-up et du mitraillage de deux ministères, entre autres. Ces arrestations et la saisie de nouveaux documents lancent les policiers sur de nouvelles pistes qui recoupent tout à fait celles suivies par les policiers lillois.

Filatures et souricières reprennent de plus belle et, petit à petit, les pièces du puzzle se mettent en place. C'est surtout un homme de 32 ans, d'origine espagnole mais de nationalité française que les policiers prennent dans leur collimateur. Il habite 116, rue Lamarck, au pied du Sacré-Cœur, à Paris, mais se rend souvent dans un appartement 16, boulevard de la Bastille qui est lui aussi placé sous surveillance par les hommes du commissaire Leclerc, chef de la brigade criminelle, venus prêter main-forte à leurs collègues lillois.

En début de semaine les enquêteurs estiment qu'ils disposent de suffisamment d'éléments et qu'ils peuvent passer à l'action. Mardi, Delgado est arrêté à son domicile. On retrouve chez lui vingt mille francs provenant du hold-up de Condé-sur-Escaut, mais aussi les clés d'un appartement situé 15, rue des Rigoles (20e). C'est là que les policiers découvriront un véritable arsenal.

Parallèlement d'autres armes (cinq revolvers, un fusil de chasse à canon scié et des cartouches) et encore de l'argent volé aux Houillères sont aussi saisis dans l'autre appartement suspect du boulevard de la Bastille. Le locataire des lieux, Werner Wittman, et son amie Catharina Defries, deux Allemands déjà recherchés par la police sont aussitôt arrêtés. Sur leur lancée, les policiers interpelleront encore neuf autres suspects, mais six seront remis en liberté après audition.

Et c'est au moment où les policiers, après près de deux ans d'enquête s'apprêtaient à fêter leur réussite qu'ils apprenaient la libération de nombreux terroristes, parmi lesquels se trouvaient des membres d'« Action directe ». Certains enquêteurs auraient accueilli la nouvelle en riant. En riant jaune de peur d'en pleurer.

**J. L.**

**(Enquête de Jean Paillardin)**

LE FIGARO
13-14 JUIN 1981

l'Humanité
SAMEDI 13 JUIN 1981

BANDITISME

# Le hold-up élucidé

## Des terroristes affiliés à des groupes extrémistes avaient dérobé la retraite des mineurs de Condé-sur-Escaut

**Six personnes, interpellées mercredi et jeudi lors d'un coup de filet opéré à Paris dans les milieux extrémistes, étaient toujours en garde à vue, hier, au quai des Orfèvres. Outre leur affiliation aux groupuscules « Fraction armée rouge » et « Action directe », elles seraient directement impliquées dans le hold-up de Condé-sur-Escaut, dans le Nord, où fut dérobé, en août 1979, seize millions de francs, le montant de la retraite des mineurs de la région.**

Si une demi-douzaine de jeunes gens, interpellés ces jours derniers au cours des opérations menées par le SRPJ de Lille et la brigade criminelle à Paris et en province, ont été relâchés, quatre hommes et deux femmes, en revanche, se trouvaient toujours, hier, dans les locaux du Quai des Orfèvres. Lors de leur arrestation, mercredi et jeudi, et des perquisitions effectuées en divers points de la capitale, les policiers ont, en effet, découvert, à plusieurs reprises, des sommes importantes d'argent liquide provenant d'un très gros hold-up commis le 28 août 1979, à Condé-sur-Escaut, dans le Nord.

Ce jour-là, cinq hommes et une femme, armés et masqués, s'étaient emparés de 16 millions de francs, C'était le montant des pensions des retraités des Houillères du Nord-Pas-de-Calais. Le 7 décembre 1979, une première partie du butin avait été retrouvée dans une cache située rue Claude-Decaen, à Paris (12e), mais depuis l'enquête menée par le SRPJ de Lille semblait piétiner. Elle est, finalement, venu recouper les investigations que poursuivaient d'autres policiers dans les milieux extrémistes. Au cours des dernières quarante-huit heures, ils furent amenés, en particulier, à perquisitionner, à trois adresses différentes, boulevard de la Bastille, dans le 12e arrondissement, rue Lamarck, dans le 18e arrondissement, et, enfin, dans le 13e. Ils y arrêtaient successivement un jeune Allemand, Werner Wittman, 34 ans, Raymond Delgado, 32 ans, né en Espagne mais de nationalité française, et Catharina Defries, 47 ans, allemande.

Tous trois étaient déjà connus pour être liés à des groupuscules tels que « Action directe » et « Fraction armée rouge ». La découverte, dans chacun des trois appartements, de sommes importantes les impliquait directement, vérification faite de l'origine des billets, dans le hold-up de Condé. Mais le reste du butin saisi par les policiers souligne également combien action terroriste et grand banditisme faisaient bon ménage dans cette affaire.

Des pistolets mitrailleurs aux armes de poing en passant par les pains d'explosif, le stock d'armes découvert est, en effet, impressionnant. Les caches contenaient, d'autre part, une très grande quantité de faux papiers vierges et des documents administratifs provenant d'une attaque à main armée commise le 5 août 1980 contre la mairie du 14e arrondissement de Paris.

En fait, les arrestations de ces dernières quarant-huit heures font suite à une longue enquête poursuivie depuis des mois sur commission rogatoire de M. Legrand, et qui fut marquée, en septembre dernier, par l'arrestation, rue Pergolèse, à Paris, de Jean-Marc Rouillan, un des instigateurs d'« Action directe » et de son amie Nathalie Menigon. Tous deux étaient soupçonnés d'avoir participé à deux hold-up à Paris et au mitraillage de deux ministères, en septembre 1979 et en mars 1980.

JEAN-PIERRE DEFAIT

LE MATIN DE PARIS
13-14 JUIN 1981

# Action directe : six gardes à vue

LES six membres présumés d'Action directe et des Brigades rouges appréhendés mercredi (*le Matin* d'hier) étaient toujours gardés à vue hier dans le cadre de l'enquête sur le hold-up de Condé-sur-Escaut (Nord), où 16 millions avaient été volés dans une perception le 28 août 1979. Une perquisition au domicile de l'un d'eux, Raymond Delgado, d'origine espagnole mais de nationalité française, 116, rue Lamarck (XVIIIe), a permis de découvrir une somme de 20 000 F provenant du hold-up, en coupures de 100 et de 500 F, de nombreux documents étrangers, du matériel de faussaire, quatre pistolets-mitrailleurs, six fusils de chasse à canon scié, vingt et un pistolets et revolvers, plusieurs milliers de cartouches et trois gilets pare-balles.

D'autres armes et documents ont été saisis dans deux autres appartements, 15, rue des Rigoles (XXe) et 16, boulevard de la Bastille. Outre Delgado, un couple de jeunes Allemands se trouvent parmi les six personnes arrêtées. Six autres jeunes gens interpellés dans le cadre de la même opération ont été relâchés.

ENCORE

# Cour de sûreté de l'Etat: dernières arrestations avant sa suppression

## *Six personnes gardées à vue dans le cadre de l'enquête sur le hold-up de Condé-sur-Escault*

Une douzaine de personnes ont été interpellées au cours de ces dernières quarante-huit heures au terme d'une opération de police montée conjointement par la police judiciaire lilloise, la brigade criminelle et les renseignements généraux. Les policiers agissaient dans le cadre d'une commission rogatoire relative au hold-up de Condé-sur-Escault et aux agissements du groupe *Action Directe*. Ces deux affaires avaient été confiées à la Cour de Sûreté de l'Etat, les enquêteurs estimant qu'il existait des liaisons entre l'action des membres d'*Action Directe* et le hold-up qui s'était déroulé le 28 août 1979 à Condé-sur-Escault ; opération qui avait rapporté à ses auteurs un milliard six cent millions de centimes, en petites coupures, soit le montant des pensions des mineurs retraités du bassin des houillères du Nord-Pas-de-Calais.

L'été dernier, les policiers avaient arrêté une quinzaine de personnes dont six Italiens recherchés dans leur pays d'origine et récupéré une partie du butin ainsi qu'un important stock de faux papiers utilisés également par des membres d'*Action Directe*.

Il semble que l'enquête ait été relancée il y a une quinzaine de jours à la suite de plusieurs arrestations ayant eu lieu en Allemagne. En effet, les policiers allemands ont, semble-t-il, obtenu de nouveaux renseignements sur les liaisons existant entre d'ex-membres de la RAF et des autonomes italiens et français; renseignements qu'ils auraient transmis à la police française. Cette dernière, après un certain nombre de filatures devait alors procéder à des arrestations à Paris. C'est ainsi qu'il y a deux jours, des enquêteurs de la brigade criminelle pénétraient au 116 rue Lamark dans le 18e arrondissement et arrêtaient un ancien membre des GARI, Raymond Delgado, 32 ans. On aurait découvert à son domicile une somme de 20 000F. provenant du hold-up de Condé-sur-Escault, de nombreux faux documents administratifs et les clefs d'un appartement sitúé 15, rue des Rigoles dans le 20e arrondissement. A cette dernière adresse, les policiers auraient saisi deux pistolets mitrailleurs, sept armes de poing, un fusil de chasse à canon scié, quatre mille cartouches, une importante somme d'argent, de nombreux faux papiers vierges, un pain de dynamite et des documents administratifs provenant d'une attaque à main armée commise le 5 août 80 à la mairie du 14e arrondissement (affaire dans laquelle seraient impliqués des membres d'*Action Directe*).

Au cours de leur enquête, les policiers qui ont longuement suivi Delgado avant de l'appréhender, avaient remarqué qu'il se rendait souvent dans un appartement du boulevard de la Bastille dans le 12e arrondissement. C'est là qu'ils ont récupéré, au cours d'une perquisition, un stock de cartes d'identité ouest-allemandes vierges, un fusil de chasse à canon scié, cinq armes de poing, du matériel d'impression de faux papiers et une nouvelle somme d'argent provenant du hold-up de Condé-sur-Escault. Ils interpellaient par ailleurs, Johan Werner Wittman, 34 ans, et sa compagne, Catherine Defvies, 45 ans, tous les deux recherchés en Allemagne.

Vendredi en fin de journée, on apprenait que six des douze personnes interpellées étaient toujours en garde à vue. Outre Raymond Delgado, Johan Werner Wittman et Catharina Defries, les enquêteurs interrogeaient un autre ancien des GARI, Floréal Cuadrado, 35 ans et deux jeunes Françaises arrêtées dans les appartements perquisitionnés, Martine Fournier, 30 ans et Sylvie Porte, 27 ans. Selon les policiers, tous ces gens refusent de répondre aux questions qui leur sont posées.

G.M.

Libération

*13 ET 14 JUIN 1981.*

## Terrorisme : un arsenal impressionnant

Les six personnes appréhendées dans le milieu de la semaine, par le Service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Lille et la brigade criminelle de Paris, dans le cadre d'une opération antiterroriste, et qui ont été placées en garde à vue dans la capitale, n'avaient pas reconnu, semble-t-il, ce samedi 13 juin dans la matinée, leur appartenance à des groupes français ou allemands ou leur participation au hold-up, le 28 août 1979, à Condé-sur-Escaut.

Après avoir arrêté, à Paris, Raymond Delgado, âgé de trente-deux ans, un ancien membre des Groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI) et suspecté d'appartenir au groupe Action directe, les policiers ont découvert plusieurs appartements parisiens servant de caches à des clandestins français ou allemands. Au numéro 116, de la rue Lamark (18e), ils ont trouvé une somme de 20 000 F provenant du hold-up, de nombreux documents administratifs vierges que les membres d'Action directe sont suspectés avoir dérobés, le 5 août 1980, dans la mairie du quatorzième arrondissement à Paris.

Au numéro 15, de la rue des Rigoles (20e), ils ont découvert deux pistolets-mitrailleurs, sept armes de poing, un pain de dynamite, des milliers de cartouches et d'autres documents administratifs, français et italiens. Dans un autre appartement, boulevard de la Bastille (12e), des terroristes recherchés avaient caché un stock de cartes d'identité d'Allemagne fédérale, un fusil de chasse, quinze armes de poing, du matériel d'impression de faux papiers français et une importante somme d'argent — environ 2 millions de francs — provenant aussi du hold-up de Condé-sur-Escaut.

A ces différentes adresses, les policiers ont interpellé deux Allemands, Johan Werner Wittmann et Catharina Defries, recherchés pour plusieurs délits commis en République fédérale, un ancien membre des GARI, Floreal Cuadrado, âgé de trente-cinq ans, et deux jeunes Françaises, Martine Fournier, âgée de trente ans, et Sylvie Porte, âgée de vingt-sept ans.

Le Monde
14-15 JUIN 1981

Libération
15 JUIN 1981

SQUAT

# Allo Libé ?

# On occupe le Matin...

*Une trentaine de jeunes ont investi le journal pour réclamer l'amnistie totale des détenus politiques*

*Allo Libé ? On occupe le Matin de Paris. Vous venez ?»*

Non, ça n'était pas un canulard...

*« On demande l'amnistie pour tous les détenus politiques, pas seulement ceux qui relèvent de la Cour de Sureté de l'Etat. On est une trentaine...»*

La façade du *Matin* fait plaisir à voir. *« Ouvrons les prison»... « Amnistie totale»...* Des graffitis bien gras et bien noirs comme à Libé. Et un tract demandant l'élargissement immédiat de Jean Marc Niang et Julio Guitteriez (cinq ans dont trente mois avec sursis pour l'attentat anti-raciste du Polly Magoo), celui de Jean Pierre Jacquet et Jean Jacques Smadja (en instance de jugement pour un plasticage anti-nucléaire, la libération enfin de Jean-Pierre Gérard, Gérard Lapeyre et Frédérique Oriach (inculpés pour un attentat destiné à protester contre l'extradition de six allemands de l'ouest)

On monte un étage. Ambiance « baba-cool». Ça sent le pastis et le punch. Les bouteilles de la rédaction en chef circulent... *« Vous en voulez ?»*. Les occupants se chauffent au soleil. Dans un fauteuil, en bras de chemise, Claude Perdriel, directeur du journal, réplique calmement et se marre doucement en voyant arriver les mecs de Libé. Pince sans rire, il déclare: *« Je pense que leur cause est bonne. Libé ne fait pas assez pour eux. Le Matin est résolu à les soutenir dans leur action...».*

Pourquoi cette occupation ? Un des squatters: *« On est venu comme des branquignoles. C'aurait pu être Libé ou un autre canard. Mais le Matin, c'est le courant tendance P.S. Et c'est la meilleure façon d'emmerder le P.S...»*

Guy Claisse, chef du service politique: *« Vous auriez pris plus de risque en allant au Figaro».*

Perdriel: *« On est de votre côté. On défend l'amnistie pour tous les politiques et vous venez chez nous. Vous choisissez d'occuper les seuls qui sont avec vous, comme ça vous êtes tranquilles. On n'appellera pas ça ce et vous le savez.»*

Un ancien taulard: *« Si il y a une occupation sérieuse du Matin, on en parlera plus que si vous passez un communiqué stupide. Pendant que vous faites vos petits artibles, il y a des gens qui se morfondent en prison. Vous allez nous prouver que nous sommes des rigolos. On l'est peut-être, mais on est là pour des gens... Le pouvoir des médias est un faux pouvoir».*

Perdriel: *« Il ne doit pas être tombé si bas, sinon tu ne serais pas là»*

Une rédactrice: *« Allez au ministère de la justice !»*

Réplique: *« Tu es grande. Tu sais bien ce que ça donne les manifs. On voit que tu n'en fais plus depuis que tu bosses au Matin !»*

Perdriel: *« Quoiqu'il arrive, le journal sortira»*

Les occupants en cœur: *« On se tape du Matin !»*

Une voix: *« On va rien casser. Tu peux même nous passer le balai. On nettoira...»*

Autre voix: *« C'est cool. La gauche qui passe, c'est cool. Sauf que pour les prisonniers politiques, c'est pas cool !...»*

Perdriel: *« On est bien d'accord»*

L'autre: *« Ça j'en doute !»*

Perdriel: *« Tu sais que c'est dans les pays totalitaires qu'on fait des procès d'opinion aux gens ?»*

L'ex-taulard: *« J'aimerai bien voir la « une» du Matin: « Prisonniers politiques, point d'interrogation». Au lieu de cela, vous allez titrer sur les élections législatives comme tout le monde. Même à Libé je suis sûr...»*

**P.MT et L.Dy**

TERRORISME

# Échec à la filière franco-allemande

**Ce nouveau coup de filet à Paris, dans les milieux terroristes, démontre une fois encore les étroites collusions des groupes français et étrangers.**

Paris demeure bien l'une des bases du terrorisme international, et les policiers lillois, qui ont la rancune tenace, viennent de le démontrer. En août 1979, ils avaient été mis en échec par un groupe particulièrement organisé de braqueurs qui avaient dérobé la paie des mineurs – 16 millions de francs – à la perception de Condé-sur-l'Escaut, dans le Nord. Pas un mot, une précision militaire, une surveillance extérieure par talkies-walkies, plusieurs voitures volées avant le casse, du travail de professionnels. Très vite l'enquête s'orientait vers des groupes d'extrémistes de gauche dits « autonomes », mais, faute de preuves, les policiers piétinaient longtemps.

FRANCO PINNA *Mêlés au meurtre...*

*...d'Aldo Moro* ENRICO BIANCO

A.P.

URLI-GAMMA

**UN STOCK D'ARMES SAISIES**
*Des observateurs d'outre-Rhin*

L'an dernier, ils frappaient un premier coup. Ils avaient remarqué après le hold-up un détail bien ténu. L'une des voitures utilisées, et retrouvée à la frontière belge huit jours plus tard, portait un support de poste émetteur de fabrication japonaise Icom, importé par Edkit, une société spécialisée dans la vente de matériel électronique en kit. Au dépôt, rue de Paradis à Paris, on trouve les noms de soixante-huit personnes ayant acheté un appareil de ce type. On les passe à l'ordinateur. L'un d'eux « clignote » : l'homme n'est pas recherché, mais on a volé des chèques à son nom au cours d'un hold-up à Bruay-en-Artois. L'homme qui les utilisera est donc le bon. Avec la collaboration de l'OCRB (l'Office central de répression du banditisme), il sera arrêté le 28 novembre, boulevard Saint-Germain. Il s'agit d'un Espagnol de 28 ans, Miguel Nova, surnommé Pépé. Militant autonomiste basque espagnol, Pépé est l'un des chefs des Gari, ce mouvement anarchiste d'origine espagnole créé à Toulouse en 1973. Les policiers interpelleront également sa compagne, Annie Cuadrado, une institutrice de 32 ans.

Ce coup de filet avait également permis l'interpellation à Toulon de plusieurs Italiens, en réserve des Brigades rouges, Franco Pinna et Enrico Bianco, soupçonnés d'avoir été mêlés au meurtre d'Aldo Moro.

Mais, à Paris, un grain de sable a coincé l'enquête : une série de perquisitions prévues pendant le week-end sont retardées, le feu vert ayant tardé à venir. Les « autonomes », alertés, ont eu le temps de mettre les voiles. Les trois inspecteurs qui gardaient l'appartement d'Annie Cuadrado, à Fontenay-sous-Bois, ont entendu, impuissants, le téléphone sonner une dizaine de fois. Dès lors, l'organisation quasi militaire des Gari sait qu'il s'est passé quelque chose. Tout est à recommencer.

**Méthodiquement**, avec l'aide de leurs collègues de la brigade criminelle de Paris et des Renseignements généraux, les policiers lillois renouent les fils et remontent la piste. Elle aboutit mercredi dernier chez un certain Delgado, puis dans une ruelle du vingtième arrondissement, la rue des Rigoles. Là, les policiers découvrent un petit trésor de guerre : deux pistolets mitrailleurs, sept pistolets, cinq mille cartouches et un énorme stock de faux papiers d'identité italiens et suisses. Ils n'ont plus dès lors qu'à tirer le fil. Ils ramassent ainsi dans leur nasse, la semaine dernière, une vingtaine d'autres armes automatiques, des billets de 500 francs qui proviennent du hold-up de Condé-sur-l'Escaut et, preuve supplémentaire, des fausses plaques d'immatriculation dont une a servi à maquiller une voiture utilisée pour le casse. Mais leur découverte ne s'arrête pas là et débouche sur d'autres pistes qui prouvent les ramifications existant entre les groupes français et étrangers.

Ils mettent d'abord la main sur des papiers d'identité qui avaient été volés, l'an dernier, à la mairie du quatorzième arrondissement (un stock de quinze cents passeports, cartes grises, cartes d'identité et plusieurs tampons officiels). Ce vol sera revendiqué par le groupe Action directe, responsable entre autres de la fusillade contre le ministère de la Coopération. L'une des balles avait même perforé le fauteuil que le ministre Robert Galley venait de quitter.

La longue traque des enquêteurs lillois révèle une autre connexion. Dans les caches, les policiers ont arrêté six personnes dont un couple d'anarchistes allemands que leur collègues allemands du fameux BKA (Bundes Kriminal Amt) aimeraient bien entendre. Deux « observateurs » d'outre-Rhin ont d'ailleurs débarqué à Paris vendredi soir pour suivre les évolutions de l'enquête.

Selon les enquêteurs, ces arrestations constitueraient une grosse prise et révéleraient l'existence d'une solide filière terroriste franco-allemande animée par des anarchistes à l'idéologie floue mais aux méthodes d'action efficaces. ●

JEAN-MARIE PONTAUT



le point
15 JUIN 1981

# Polly Magoo. Double grève de la faim

**Jean-Marc Niang et Dominique Guillemot, condamnés à 5 ans de prison dont 30 mois avec sursis et 2 ans dont 20 mois avec sursis à la suite de l'attentat anti-raciste du 16 juillet commis contre le Polly Magoo ont entamé une grève de la faim pour obtenir une amnistie générale de tous les détenus politiques (1). Ceux notamment qui ont été condamnés sous le régime du droit commun.**

**Dominique Guillemot, libre, était parmi la trentaine de jeunes gens qui avaient occupé dimanche le *Matin de Paris* (*Libération* du 15 juin) pour que ce journal publie un communiqué dénonçant l'ambiguïté à cet égard de la prochaine loi d'amnistie. Cette occupation a pris fin vers 16 heures sans incident, et *Le Matin* de lundi a donné de larges extraits de ce communiqué. Tout en partageant le point de vue des « squatters », Claude Perdriel, P.D.G. du *Matin*, s'est, dans un encadré, *« élevé avec vigueur contre l'occupation physique décidée par ces manifestants car elle dessert la cause qu'ils défendent ».***

(1) Pour tout soutien financier : chèque bancaire à l'ordre d'Yvon Bernard, société générale 5 152 63 67. Pour écrire à Jean-Marc Niang : Fleury Mérogis, avenue des peupliers 104 640 D3.

● **LES SIX PERSONNES** interpellées la semaine dernière à Paris, dans le cadre de l'enquête sur le hold-up de 16 millions de francs commis le 28 août 1979, à Condé-sur-Escaut (Nord), ont été mises, hier, à la disposition de M. Legrand, juge d'instruction aupès de la Cour de sûreté de l'Etat, chargé de l'information judiciaire. Cinq d'entre elles ont été inculpées.

l'Humanité
16 JUIN 1981

Libération
*MARDI 16 JUIN 1981*

# Cinq inculpations après la découverte d'un arsenal à Paris

Cinq des six personnes arrêtées la semaine dernière par le S.R.P.J. de Lille et la brigade criminelle de Paris (*le Monde* du 13 juin) ont été écrouées après avoir été inculpées, lundi 15 juin, d'association de malfaiteurs et vol avec armes, par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Elles sont accusées d'avoir participé, le 28 août 1979, à un hold-up, à la perception de Condé-sur-Escaut, près de Valenciennes (Nord), au cours duquel six à huit personnes, masquées et armées, s'étaient emparées de 16 millions de francs.

Les cinq inculpés sont MM. Roland Delgado, trente-deux ans, sans profession, Floreal Cuadrado, trente-cinq ans, sans profession, tous deux anciens membres des groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI), Werner Wittman, un étudiant allemand âgé de vingt-quatre ans, Mlle Sylvie Porte, vingt-huit ans, employée de bureau, et Mme Martine Vincent, trente ans, enseignante en disponibilité.

Dans les appartements parisiens de plusieurs d'entre eux, les policiers ont découvert d'importantes sommes d'argent en coupures de 100 francs et 500 francs provenant du hold-up de Condé-sur-Escaut, ainsi qu'une trentaine d'armes — mitraillettes, fusils de chasse à canon scié, pistolet, revolvers.

La sixième personne appréhendée, Mme Katharina Defries, quarante-six ans, de nationalité allemande, a été déférée au parquet du tribunal de Paris. Elle a été écrouée à Fleury-Mérogis après qu'on lui eut notifié le mandat d'arrêt lancé contre elle par le tribunal de Berlin pour deux attaques à main armée contre des banques berlinoises les 23 août et 7 novembre 1980. Arrêtée le 22 novembre 1980, elle avait été laissée en liberté, contre le versement d'une caution de 50 000 DM, avec obligation de se présenter trois fois par semaine à la police. Elle a cessé de remplir cette obligation à partir du 2 février. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devra statuer sur sa demande d'extradition par les autorités allemandes.

Le Monde
Mercredi 17 juin 1981



p.277.jpg

SÉLECTION

# Les derniers services de la cour de sureté de l'état

*Lundi, elle a incarcéré cinq personnes accusées de liaisons avec Action Directe ; elle a libéré un membre du FNLC.*

François Mitterrand l'avait annoncé durant sa campagne électorale et il l'a confirmé lors du conseil des ministres du 3 juin : la Cour de Surêté de l'Etat sera supprimée. Mais il faut une loi pour cela, donc une réunion du Parlement. En attendant, cette juridiction d'exception existe toujours. Et les événements de lundi montrent que les nouveaux pouvoirs publics ne comptent pas se passer d'ici là de ses « avantages ».

Ainsi, après cinq jours de garde à vue, le juge d'instruction à la Cour de sûreté, Michel Legrand, a inculpé lundi de vol avec port d'armes et d'association de malfaiteurs, cinq des six personnes arrêtées le 10 juin : Raymond Delgado, 32 ans, ancien militant du GARI, Floréal Cuadrado, 35 ans, Sylvie Porte, 28 ans, Werner Wittmann, 34 ans, et Martine Fournier 30 ans. Ils sont accusés d'avoir participé au hold-up commis le 28 août 1979 à Condé sur Escaut et d'être en liaison avec Action Directe.

Ces arrestations ont été provoquées par la découverte, chez Delgado, d'une petite partie du butin de ce hold-up et de faux papiers. La police avait également trouvé chez lui trois adresses où elle a découvert une autre partie du butin, d'autres faux papiers et de nombreuses armes. Tous les cinq ont été incarcérés dans la région parisienne, ainsi que la sixième interpellée, Katharina Deries, 46 ans. Celle-ci n'a finalement pas été déférée devant la Cour de sûreté. Mais la justice allemande, réclamant son extradition, elle devra comparaître prochainement devant la chambre d'accusation de Paris. La RFA l'accuse d'être impliquée dans deux hold-up commis contre des banques berlinoises, faits pour lesquels elle a été inculpée le 22 décembre dernier et laissée en liberté sous caution. Katharina Defries devait pointer au commissariat trois fois par semaine, ce qu'elle avait cessé de faire le 2 février.

Toujours lundi, les gendarmes de Ghisonaccia interpellaient José Victori, 24 ans, contre qui la Cour de sûreté avait lancé un mandat d'amener. José Victori est soupçonné d'être un militant du FLNC et d'avoir commis plusieurs plasticages. Aussitôt après cette arrestation, des dizaines de nationalistes corses se massaient devant la gendarmerie pour demander sa libération. Celle-ci intervenait en début de soirée sur ordre de la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat.

Cette clémence sélective n'est évidemment pas fortuite. L'incarcération des cinq personnes arrêtées le 10 juin tombe à point pour répondre aux accusations lancées par la droite à la suite des récentes libérations : le gouvernement n'entend pas laisser le champ libre aux « *terroristes* ». De même, la libération rapide de Victori est plutôt de nature à calmer les nationalistes corses, excédés par la libération par étapes des leurs.

Bien sûr cette sélectivité peut s'expliquer par la différence de nature existant entre ces affaires. Mais cette différence n'a rien à voir avec les arguments de fond — et de principe — avancés pour la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat. Elle ne peut donc que renforcer les accusations d'opportunisme déjà lancées après l'annonce d'un projet de loi d'amnistie excluant certains prisonniers politiques, notamment ceux condamnés à plus de huit ans de réclusion par cette Cour.

D.F.

Libération
17 JUIN 1981

PRESSION

# Amnistie: Giscard mieux que Mitterrand ?

Libération
VENDREDI 19 JUIN 1981

## *A Toulouse, une mise en garde du Mouvement d'Action Judiciaire contre une amnistie sélective et sans précédent » un appel d'une radio libre « pour une amnistie*

**Toulouse (de notre correspondant)**

Jean-Marc Rouillan, membre du groupe Action Directe, est toujours en prison. Il ne fait pas partie pour l'instant des prévenus politiques libérables. Lundi matin, le directeur de la prison de Fresnes a décidé de le transférer à la prison d'Auxerre. Carlos Jauregui, un autre membre d'Action Directe, a lui aussi quitté Fresnes pour la prison d'Evreux. Tous deux participaient à la grève de la faim entreprise samedi dernier par quatre-vingts détenus réclamant une amélioration de leurs conditions de détention et la suppression des QHS. Une décision de transfert qui a été prise par le directeur de Fresnes sans que le juge d'instruction de la Cour de Sûreté de l'Etat ait été consulté. *« C'est une atteinte au droit de la défense,* estime Marie-Christine Etelin, l'avocate des deux détenus. *L'administration pénitenciaire est un Etat dans l'Etat, elle continue à faire ce qu'elle veut. Le directeur de Fresnes a toujours refusé d'appliquer la décision prise par le juge d'instruction d'octroyer le statut de détenu politique à mes clients. Mais au-delà de cette question du transfert, c'est le problème de l'amnistie qui est crucial ».*

Si l'on en croit Maître Etelin, *« la situation dans les prisons est explosive ».* Un cri d'alarme que l'avocate a lancé à Toulouse, jeudi matin au cours d'une conférence de presse organisée par le Mouvement d'Action Judiciaire. *« L'avant-projet de Maurice Faure est une folie. Si les socialistes n'accordent pas une amnistie véritable à tous les prisonniers politiques, cela risque de se passer très mal, le gouvernement prend le risque de ne pas avoir la paix sociale qu'il recherche ».*

Il existe en droit français deux types d'amnistie. L'amnistie *« in rem »* ou sur les faits, et l'amnistie assortie d'un quantum. C'est la seconde qui est toujours appliquée aux droits communs. En 74, Giscard avait fixé la barre à trois mois, Maurice Faure veut la porter à six mois. Par contre, aussi bien en 69 qu'en 74, les prisonniers politiques avaient bénéficié d'une amnistie *« sur les faits »*, quelles que soient leurs condamnations, Maurice Faure a décidé d'innover puisque son avant-projet prévoit que les détenus condamnés par la Cour de Sûreté de l'Etat à plus de huit ans de prison, devront purger leurs peines intégralement. *« Nous avions eu une réunion d'avocats de prisonniers politiques, il y a un mois à Paris. Pour chacun d'entre nous, il ne faisait aucun doute qu'un gouvernement socialiste ne pourrait pas faire moins que Giscard. Lorsque nous avons pris connaissance de l'avant-projet, nous avons été atterrés ».*

Bien sûr, on se défend au ministère d'être moins libéral que Giscard en la matière et on invoque le nombre de détenus politiques beaucoup plus important qu'en 74. La Cour de Sûreté de l'Etat a été en effet très active et très répressive durant le dernier septennat. Giscard a rempli les prisons de détenus politiques, c'est peut-être une raison de plus pour que les socialistes les remettent en liberté. *« Les compteurs doivent être remis à zéro,* affirme l'avocate, *Ces gens-là ont agi dans le cadre de l'état giscardien. Ils se sont battus pour défendre des idées qui ne pouvaient s'exprimer autrement. Si le changement attendu se produit, il n'y a aucune raison pour qu'ils reprennent les armes ».*

C'est vrai pour les condamnés mais aussi pour les prisonniers. Ils étaient 115 détenus au mois de mars dernier à attendre d'être jugés par la Cour de Sûreté de l'Etat. Aujourd'hui, il en reste une soixantaine. Parmi eux, quinze personnes impliquées dans le dossier d'*Action Directe* ou du hold-up de Condé-sur-Escaut, dont cinq ont été arrêtés en plein *« état de grâce »*, le 10 juin dernier et seront déférés devant la Cour, si cette juridiction existe toujours lorsque l'instruction de leur affaire sera close. D'ores et déjà, on laisse entendre à la Chancellerie que la suppression de la Cour sera évoquée au Parlement au plus tôt à la session d'automne. La Cour de Sûreté de l'Etat disparue, que deviendront ces prévenus politiques ? S'ils sont renvoyés devant une cour d'Assises, les jurés auront le choix entre une condamnation inférieure à huit ans, qui sera amnistiée, ou une peine supérieure à ce seuil qui sera effective. Gageons que l'on connaîtra plus d'un verdict démesuré. A moins que, comme Maurice Faure l'a suggéré, on ne mette en place une *« juridiction spécialisée »* pour éviter que les *« politiques de Giscard »* ne deviennent les *« droits communs »* de Mitterrand. Dans les deux cas, si les faits eux-mêmes ne sont pas amnistiés, il y aura dans les six mois qui viennent une vingtaine de procès politiques.

Autres *« politiques »* non amnistiables, ceux qui avaient été considérés comme des droits communs par le régime précédent. Mohand Hamani en fait partie. Membre présumé d'*Action Directe*, inculpé devant la Cour de Sûreté de l'Etat, pour *« utilisation frauduleuse »* du produit de plusieurs hold-up, il a été remis en liberté il y a quelques jours par le juge Legrand, mais maintenu en détention parce que les hold-up dont il s'agit font l'objet d'une procédure criminelle parallèle.

Il reste à espérer qu'il y aura *« Pour une amnistie sans précédent »*, une quarantaine de libertaires toulousains dont l'objectif est de faire pression sur les socialistes pour obtenir *« l'amnistie générale ».* Pour eux, il n'y a pas à distinguer entre politiques et droits communs : *« Nous refusons d'établir des listes, tous les prisonniers sont des victimes du système social, le nouveau pouvoir doit tous les remettre en liberté ».* C'est ce qu'ils ont longuement expliqué mercredi soir durant leur seconde émission radio destinée aux taulards de la maison d'arrêt de Toulouse. Le groupe existe depuis trois semaines environ. Les murs de la ville ont été couverts d'appels à l'amnistie générale, des tracts ont été envoyés dans la cour de la maison d'arrêt à l'aide de fusées d'artifice. La semaine dernière, une banderole a été déployée pendant une réunion électorale du PS. *« Nous ne nous faisons pas d'illusions, nous savons qu'ils n'ouvriront pas en grand les portes des prisons. Nous voulons créer au niveau national un groupe de pression susceptible de les faire aller le plus loin possible ».*

**Michel LEPINAY**

d'autre mises en liberté au lendemain du second tour, lorsque l'enjeu électoral aura disparu. Mercredi soir, Jacques Chirac affirmait au cours d'un meeting : *« Ce n'est pas en prévoyant de libérer 5000 personnes que l'on défend les libertés. La liberté, c'est aussi la liberté de ne pas être victime de l'explosion d'une bombe ».*

### *POUR UNE AMNISTIE GENERALE*

Ces 5000 détenus de droit commun qui devraient être amnistiés, ne suffisent pas au groupe

# Amnistie : les critiques se multiplient

***Le projet de loi, dont les orientations annoncées par Maurice Faure sont vivement contestées, est toujours à l'étude***

**Le projet de loi d'amnistie, qui est toujours en cours d'élaboration au ministère de la Justice, continue à susciter des réactions hostiles des milieux autonomistes et d'une partie du monde judiciaire. Le projet, dont on ne connaît encore que les orientations, devrait être soumis au gouvernement au cours du prochain Conseil des ministres.**

LE 11 juin, le garde des Sceaux, Maurice Faure, présentait au Conseil des ministres l'ébauche du projet de loi d'amnistie. Si tous les détails n'étaient pas au point, il s'agissait d'orientations générales qui se voulaient, alors, précises. On apprenait que pourraient être amnistiés les condamnés de droit commun purgeant des peines inférieures à six mois et les condamnés politiques jusqu'à huit ans d'emprisonnement. Depuis, les réactions hostiles à ces orientations de ceux qui voudraient une amnistie beaucoup plus large, ou adaptée, se multiplient. On se rappelle l'incident de Fleury-Mérogis, le jour même, où quatre détenus corses qui devaient quitter la prison refusaient de partir sans Serge Cacciari, condamné à dix ans de réclusion criminelle par la Cour de sûreté de l'Etat.

Puis ce furent les réactions des mouvements autonomistes corses et bretons. Le 13 juin, à Bastia, l'Union du peuple corse et les Comités nationalistes corses déclaraient : *« Le projet du garde des Sceaux n'est absolument pas conforme aux promesses faites par le Parti socialiste. Il est inacceptable pour les mouvements nationalistes. »* Pour le KAD, comité breton pour l'amnistie : *« On nous avait promis une large amnistie, on nous a trompés. »*

Dans les Pays de Loire, trois sections du Syndicat de la magistrature, celles de la Sarthe, du Maine-et-Loire et de la Mayenne, réunies jeudi en assemblée générale, estimaient le projet, tel qu'on le connaît actuellement, *« trop aveugle ». « L'amnistie, mesure globale, peut entraîner des injustices, car elle ne prend pas en compte les situations personnelles des intéressés. Si l'on désire prendre des mesures de clémence, il faut le faire par des formes législatives ou par une modification des politiques pénitentiaire, judiciaire et éducative. »* De son côté, le Mouvement d'action judiciaire de Toulouse reproche à Maurice Faure de ne pas prévoir l'amnistie des politiques pour l'ensemble de leur peine : *« Une amnistie politique ne se saucissonne pas et ne se fractionne pas dans la durée. Elle est totale ou elle n'existe pas. »*

Reçu jeudi par le garde des Sceaux, le Syndicat des avocats de France lui exposait une position assez proche. Pour le SAF, cette loi d'amnistie, symbole, comme toute loi d'amnistie, d'oubli et de réconciliation, prend, *« après un septennat particulièrement répressif »*, valeur de symbole. Elle se doit d'être plus large et plus complète. Hostile lui aussi à la *« barre de huit ans »*, le SAF demande l'amnistie totale des autonomistes, suivant leurs motivations, d'autant qu'ils ont, estime le syndicat, été jugés par une juridiction appelée à disparaître et où ils ne pouvaient s'exprimer. Le SAF demande l'amnistie *« sans condition »* des déserteurs et des insoumis, et voudrait que la loi envisage l'amnistie des délits de droit commun animés par des motifs politiques. Il souhaite l'extension de l'amnistie à certaines condamnations pour mœurs, notamment celles des homosexuels, et aux condamnations accessoires, comme les interdictions de séjour ou les arrêtés d'expulsion suivant des condamnations fermes.

Le projet de loi d'amnistie, qui doit être soumis au Conseil d'Etat avant d'être examiné par le Conseil des ministres, devait être prêt lundi dernier. La rédaction définitive du document n'est pas encore prête, assurait-on hier à la Chancellerie. Pierre Mauroy, après le Conseil des ministres de mercredi dernier, expliquait d'ailleurs que *« le gouvernement continuait à travailler dessus »*.

Une manière, sans doute, de relativiser l'assurance avec laquelle Maurice Faure avait annoncé les grandes lignes du projet de loi. Un projet qui devrait être soumis le 24 juin au Conseil des ministres, et les 6 et 7 juillet à l'Assemblée nationale.

**Agathe Logeart**

LE MATIN DE PARIS
20-21 JUIN 1981

# *Toulouse : le PS occupé*

**Hier, une intervention du MAJ, aujourd'hui l'occupation des locaux du PS par le groupe Pour une amnistie sans précédent. A Toulouse, la tension monte contre les modalités restrictives du projet de loi présenté par le garde des Sceaux.**

**De notre correspondant à Toulouse**

« LE PS occupe l'Assemblée, occupons le PS. » *Seize heures, rue du Taur. Dans les locaux de la section de ville du PS, on s'affaire à la composition du bureau de vote. Et puis une cinquantaine de personnes entrent après avoir frappé.* « On vient occuper le PS. C'est le groupe Pour une amnistie sans précédent ». *La secrétaire a compris « Amnesty International ». Quiproquo téléphonique.* « Qui est responsable ?

— On est tous responsables. »

*Au téléphone, Gérard Bapt, député sortant en ballottage, estime que n'étant pas encore élu, il n'a pas l'habilitation nécessaire pour négocier. Alors, on tergiverse. Dehors, on colle, on peint sur les murs et les trottoirs :* « Ouvrez les prisons ! »

*Ici, pas de distinguo entre politiques et droits communs, ce que l'on veut, c'est une amnistie tous azimuts. Et on explique pourquoi :* « Les quarante-deux mille détenus des prisons françaises (dont 90 % sont issus des classes défavorisées) enfermés par l'ancien régime veulent bien partager l'espoir au présent mais ne se satisferont pas de la libération d'une quarantaine de prévenus. Ainsi, le président veut supprimer la Cour de sûreté de l'Etat, mais le ministre maintient la détention de prisonniers jugés par ladite cour. Tantôt on se bat contre la loi "Sécurité et Liberté", puis on refuse d'élargir les prisonniers incarcérés dans le cadre de cette loi. Le projet d'amnistie actuel, inférieur à celui d'un René Coty, voire d'un Charles de Gaulle, ne touchera que 8 % des prisonniers. En fait, il tombe à point pour régler le problème de la surpopulation pénitenciaire. Sous un régime de droite, lorsque les travailleurs occupaient une entreprise, le PS justifiait fort bien cette pratique comme moyen de pression et de propagande pour faire céder le patron. Le patron des prisons, c'est l'Etat : qu'il ne s'étonne pas que nous occupions donc aujourd'hui une de ses succursales. »

**Jean-Paul Dubois**

LE MATIN DE PARIS
20-21 JUIN 1981

# A Toulouse, le local du PS occupé

**Toulouse correspondance.**

Une quarantaine de personnes ont occupé les locaux de la fédération du PS de Toulouse pendant plusieurs heures, vendredi après-midi.

*« Pas d'amnistie généreuse, amnistie totale »* annonce la banderole déployée en travers de l'entrée. Certains distribuent des tracts aux passants : *« les 42 000 détenus des prisons françaises veulent bien partager* l'espoir au présent *et ne se satisfont pas de la libération d'une quarantaine de prévenus. Sous un régime de droite, lorsque les travailleurs occupaient une entreprise, le PS justifiait cette pratique comme moyen de pression pour faire céder le patron. Le patron des prisons c'est l'Etat, qu'il ne s'étonne pas que nous occupions aujourd'hui une de ses succursales ».*

Les occupants habituels des locaux n'ont pas l'air vraiment étonnés. L'ambiance est détendue, les manifestants ont amené avec eux leurs provisions de bières, de quoi tenir un siège. Dans la cour, un responsable du comité de ville du PS tente de lancer un débat : *« Votre revendication est respectable, mais vous avez choisi le mauvais moment. Par votre action, vous mettez en danger la victoire de la gauche, vous auriez pu attendre lundi ».*

Côté manifestant, on prend l'argument à la rigolade, *« d'accord, nous assumerons la responsabilité de l'échec de la gauche »*, en précisant, tout de même, que l'on a attendu l'avant-veille du second tout. Mais si on dialogue avec les socialistes, on n'accepte pas pour autant de négocier. La dernière phrase du coommuniqué remis à la presse précise : *« Nous exigeons l'amnistie totale de tous les prisonniers sans distinction ».*

**M.L.**

Libération
20-21 JUIN 1981

# L'occupation du PS à Toulouse : «Amnesty International ? Non, amnistie sans précédent»

**« *Le PS occupe l'Assemblée, occupons le PS.* » C'était vendredi soir à Toulouse. Le groupe Pour une amnistie sans précédent avait investi les locaux du Parti socialiste *(voir* le Matin *du 20 juin).* Que se passe-t-il quand les assiégeants de jadis deviennent les assiégés ? Que disent-ils entre eux, quelles sont leurs réactions ? Appellent-ils la police ? Jusqu'où acceptent-ils de payer les tributs de la victoire et du pouvoir ? Voici.**

**De notre correspondant à Toulouse**

RUE du Taur. Le charme discret des cours intérieures. La soixantaine paisible, il n'a pas bronché quand il a vu ces quarante jeunes gens arriver vers lui et lui dire : *« On vient occuper ».* Il a répondu : *« Si vous voulez, c'est la porte à côté. »* Il était 16 heures, le Parti socialiste était investi. *« Ce qu'on veut, c'est une amnistie sans précédent. »* Au téléphone, la secrétaire explique :

*« C'est amnesty International.*

*— Non, madame, Amnistie sans précédent.*

*— Ah ! ne parlez pas tout le temps, vous m'embrouillez. »*

Et puis le ton a durci :

*« C'est pas juste, on ne va pas discuter sous la contrainte. Vous êtes des provocateurs fascistes irresponsables. »*

Rires appuyés des irresponsables : *« Ça fait vingt-trois ans qu'on nous répète ça, et aujourd'hui c'est vous l'Etat.*

*— Non, on est le PS.*

*— C'est pas vous qui êtes au gouvernement ?*

*— La seule chose que vous allez réussir, c'est de nous faire perdre les élections de dimanche. Allez discuter dehors, nous ici on ferme. »*

On se croirait à Roland-Garros. Des échanges serrés et acérés. Jamais personne n'a songé à appeler la police. Côté jeunes, on trouve l'accueil plutôt cool, détendu, mais *« ça empêche pas qu'on connaît leurs magouilles ».*

18 h 30 : les infos à Sud-Radio : *« Le Parti socialiste occupé. »* Suit un communiqué d'Amnistie et une prise de position du PS : *« Il s'agit d'irresponsables et de provocateurs. »* Les occupants rigolent. Les occupés font grise mine : *« Qui est-ce qui a sorti ça ? et qu'est-ce qu'on va faire maintenant ici ? »* C'était vraiment pas le truc à dire. Les occupants aux occupés : *« Là c'est con. On allait partir. Mais pour deux mots de trop, on est maintenant obligés de rester. Voilà que vous voulez discuter avec nous et vos chefs, en même temps, nous traitent d'irresponsables. Il y a là-dessous un problème de dialectique à régler. »*

19 heures. Les socialistes entre eux : *« Bon, j'ai un rendez-vous, y a qu'à s'en aller. On va leur laisser les clefs. »* 19 h 15 : le téléphone sonne. Un membre d'Amnistie décroche : *« Allô, une bombe va bientôt exploser dans le local voisin de celui que vous occupez. — D'accord, et encore merci. »* Dans la pièce à côté, ça discute ferme. Du problème de fond cette fois. Le PS propose d'inviter les interlocuteurs à rencontrer dès lundi le bureau exécutif et à discuter de l'amnistie. Et pourquoi pas à prendre aussi ce sujet comme thème d'une fête commune ? *« Nous, ce qu'on veut d'abord, c'est un démenti à l'AFP pour expliquer qu'on n'est ni fascistes ni irresponsables. Parce que si on est tout ça, ça fait vraiment pas sérieux pour vous de vouloir faire la fête avec nous. »* Un assiégé : *« Ils me font chier. »*

21 heures : saucisses et champagne pour tout le monde. Un socialiste, entre deux bulles et une bouchée : *« Tu es encore jeune. Tu apprendras qu'il faut du temps pour faire l'Histoire. »* Un occupant : *« Quand on est au gouvernement, on parle pas la bouche pleine. »* 21 h 30 : le siège est fini. Chacun retourne à ses occupations. Voilà.

**Jean-Paul Dubois**

LE MATIN DE PARIS
22 JUIN 1981

## Après l'arrestation des neuf activistes à Paris

# Le grand silence d'Action Directe intrigue la police

Jean-Michel BRIGOULEIX

UNE semaine, jour pour jour, après l'inculpation de cinq terroristes soupçonnés d'avoir participé au hold-up de Condé-sur-Escaut (Nord) en août 1979 ; le mécanisme qui devait conduire en France à l'implantation d'un mouvement terroriste puissant et organisé paraît enrayé. Cependant, les policiers pensent que plusieurs membres du réseau « Action Directe », sans oublier les sympathisants, sont encore en liberté.

### Liaison directe

**Les neuf activistes arrêtés le 13 juin dernier (cinq seulement ont été déférés à la cour de Sûreté de l'Etat), apparaissent donc bien comme le point d'orgue d'une enquête qui a duré près de deux ans puisqu'elle a commencé le jour du hold-up de Condé-sur-Escaut, le 18 août 1979. Une attaque à main armée qui devait rapporter 16 millions de francs à ses auteurs et leur permettre de porter sur les fonts baptismaux le groupe Action Directe.**

Dix heures cinquante : ce matin-là, dans la petite ville de Condé-sur-Escaut. Au numéro 10 de la rue Notre-Dame, un fourgon de la Banque de France escorté par des policiers, livre 20 millions de francs à la perception de la ville. L'argent est destiné au paiement de la retraite des mineurs. Il est étalé sur le bureau du percepteur. Il faut le partager en une dizaine d'enveloppes destinées aux différents centres de paiement.

Onze heures cinquante cinq : cinq hommes et une femme grimpent les trois marches qui mènent au portail de la perception et font irruption dans le hall. Ils sont armés de pistolets, coiffés de perruques. Ils ont dissimulé leur visage derrière des cagoules ou des lunettes de soudeur. Les employés sont neutralisés et enfermés dans un petit local.

**Quand aux gangsters, il ne leur faut que trois minutes pour rafler près de 16 millions de francs. Pendant qu'ils opèrent, l'un d'eux reste en liaison par télkies-Walkies avec le ou les complices demeurés dans la rue. Puis les malfaiteurs prennent la fuite.**

Quelques jours plus tard, des policiers retrouvent les deux véhicules qui ont servi au hold-up à Berntssart, en Belgique. Les spécialistes de l'Identité judiciaire française trouvent dans la première voiture en pantalon, un blouson, une perruque et des empreintes digitales.

### Une marque rare

**Dans la seconde, le support d'un talkie-walkie ultraperfectionné et d'une marque rare. Ils parviennent à identifier le vendeur. Celui-ci reconnaît le matériel qu'il a vendu.**

« Je connais bien mon client, affirme-t-il, il vient me voir souvent mais je ne me souviens pas de son nom. »

**Les enquêteurs se mettent en planque devant le magasin. Le 23 novembre, le client se présente enfin. Il est capturé. Sur lui, on trouve des papiers au nom de José Fernandez-Quebradas-Nova. Au cours d'une perquisition à son domicile à Fontenay-sous-Bois, et à celui de son amie Annie Cuadrado dans le XIIe arrondissement, les policiers retrouvent 1.720.000 francs provenant du hold-up de Condé. Il découvrent également des armes, des gilets pare-balle, un poste branché sur la longueur d'ondes utilisée par les policiers et un atelier où la bande pouvait se fabriquer des faux papiers à l'échelle européenne.**

**Les enquêteurs trouvent aussi des documents qui attestent formellement que le couple entretient des relations avec des Italiens, membres du groupe Prima Linea, organisation terroriste qui a déjà revendiqué plusieurs meurtres de l'autre côté des Alpes.**

C'est au mois de septembre 1979, au lendemain de l'attaque de Condé-sur-Escaut, que le groupe Action Directe a commencé à faire parler de lui. Le 15 septembre, il a attaqué le ministère du Travail et de la Santé. Le lendemain, il commet un attentat contre la Sonacotra et contre le ministère du Travail. Celui contre le ministre de la Coopération, Robert Galley, est le plus dangereux.

Depuis l'arrestation de Torrequebradas et de sa compagne, Action Directe semble décapitée. Quelques jours plus tard, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, deux terroristes issus du G.A.R.I. (Groupe d'Action Révolutionnaire Internationaliste) sont arrêtés rue Pergolèse. On considère qu'ils étaient les patrons d'Action Directe. Depuis, c'est le grand silence... Mais les policiers demeurent vigilants...

France-Soir
Lundi 22 juin 1981
– DH –

Libération
JEUDI 25 JUIN 1981

## Toujours deux «politiques» en grève de la faim

Carlos Jauregui et Jean-Marc Rouillant, inculpés dans le dossier consacré aux agissements du groupe *« Action Directe »* et transférés récemment, l'un au QSR d'Evreux, l'autre à la prison d'Auxerre, poursuivent la grève de la faim qu'ils ont entamée le 13 juin en compagnie de plusieurs dizaines de détenus à la maison d'arrêt de Fresnes. Ils sont considérés par l'Administration Pénitentiaire comme les meneurs de ce mouvement, qui visait, entre autres, à obtenir la sortie de tous les détenus emprisonnés dans les QHS et une amnistie prenant en compte tous les prisonniers, avec application à tous d'une remise de peine proportionnelle aux condamnations des détenus. Selon leurs amis, Rouillant et Jauregui ont l'intention de poursuivre leur grève jusqu'à ce que tous les détenus politiques soient libérés.

PROGRÈS

# Le projet d'amnistie présenté aujourd'hui au conseil des ministres

*Des modifications ont été apportées sur les points qui avaient suscité des protestations*

On connaîtra aujourd'hui le contenu définitif du projet de loi d'amnistie qui doit être annoncé à l'issue du conseil des ministres. Un projet de loi dont les orientations avaient déjà été évoquées il y a trois semaines et que les ministres entérineront aujourd'hui. Mais pas seulement. On sait en effet que sur certains points, le projet a subi des modifications, présentées à la Chancellerie comme des mesures « *de progrès* ».

Ces modifications concernent, on s'en doute, les parties du premier projet qui avaient suscité de nombreuses protestations. En premier lieu, celle relative aux délits « *politiques* ». L'ex-Garde des Sceaux Maurice Faure avait en effet introduit une discrimination entre les condamnés par la Cour de Sûreté de l'Etat en limitant l'amnistie sur un quantum de 8 ans de prison. Cette clause, on le sait depuis une dizaine de jours, a finalement été abandonnée : l'amnistie des délits politiques concernera tous les détenus poursuivis par la CSE, à l'exclusion de ceux qui auraient porté atteinte aux personnes (la même amnistie que celle de 74).

Autre problème soulevé par le premier projet d'amnistie : le sort des prévenus et condamnés à mort en droit commun en dépit du caractère « *politique* » de leurs infractions. Là-dessus, à la Chancellerie, on se refuse à tout commentaire, insistant sur le fait que le conseil des ministres peut encore apporter de nouvelles modifications.

Pour ce qui concerne l'amnistie des délits pour insoumission, on observe la même discrétion, avouant cependant qu'elle a été remaniée. « *On a essayé de trouver un équilibre, mais c'est le point qui a soulevé le plus de difficultés techniques* », explique-t-on sans autre commentaire. Il semble pourtant qu'à la différence de l'amnistie de 74, on n'exigera pas, cette fois, des insoumis qu'ils se rendent à l'armée pour bénéficier de l'arrêt des poursuites. On ignore cependant les moyens prévus — compte tenu du maintien de l'obligation du service militaire — pour éviter aux futurs amnistiés de se retrouver, dans quelques mois, exactement dans leur situation antérieure (c'est ce qui s'était produit en 74).

Le premier projet d'amnistie avait également été critiqué, certes moins vivement, sur la partie relative à l'avortement. Maurice Faure avait là encore limité l'amnistie sur un quantum de peines : 3 ans. Apparemment, sur ce point, aucune modification n'a été apportée. On verra ce soir si le Conseil des Ministres entend y remédier.

Reste la question du débat de ce projet de loi par les parlementaires. En principe, il devait être le second vote après le collectif budgétaire. On dit même que pour accélérer la navette, les sénateurs seront appelés à en débattre les premiers, sans doute dès la semaine prochaine.

Quant à l'abolition de la Cour de Sûreté de l'Etat, elle fera l'objet d'un second projet de loi, vraisemblablement adopté au cours de la session parlementaire qui s'ouvre cette semaine, mais dont n'arrivera pas avant le Conseil des Ministres du 8 juillet. On ignore encore à qui seront renvoyés les dossiers d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, puisque les TPFA auxquels ils étaient soumis avant la création de la CSE en 1963, sont également appelés à disparaître, selon le programme présidentiel.

B.V.

Libération

MERCREDI 1er JUILLET 1981

# Amnistie: dernières hésitations

*Le projet de loi ne sera connu que la semaine prochaine. Hier, les ministres ne se sont point entendus. Reste à savoir sur quoi...*

Incident de parcours, difficulté technique ou politique ? Une chose est sûre le projet de loi d'amnistie dont l'adoption par le conseil des ministres était prévue pour hier, ne sera définitivement mis au point que le 8 juillet prochain. Pourquoi ? Mystère. On sait seulement que le Garde des Sceaux en a proposé les grandes lignes, et la décision de renvoi n'a été accompagnée que d'un seul commentaire, très général : « *le nombre des exclusions de la loi d'amnistie doit être limité, mais également significatif* ».

A la Chancellerie, hier après-midi, on ne dissimulait pas une certaine surprise : certes, la mise au point de ce projet d'amnistie n'avait pas été sans poser beaucoup de problèmes -essentiellement techniques d'ailleurs- mais, indiquait-on, toutes les difficultés avaient été résolues. « *Peut-être le Premier ministre ou le Président ont-ils découvert un problème qui nous avait échappé* », précisait-on, un brin sceptique. Et d'ajouter qu'on avait eu, c'est vrai, quelque mal à trouver le juste équilibre entre « *les gens qui ont le pied sur le frein et ceux sur l'accélérateur* », mais que globalement, on était arrivé à un consensus. Consensus qui avait abouti, concluait-on, à « *une amnistie la plus large possible, et surtout la moins discriminatoire* ».

Impossible donc, aujourd'hui encore, de connaître l'exact contenu de ce nouveau projet d'amnistie. Une nouvelle formule qui s'inspire beaucoup de la précédente (celle annoncée il y a trois semaines par l'ex-Garde des Sceaux Maurice Faure), mais qui apporte aussi un certain nombre de modifications, qualifiées à la Chancellerie de « *généreuses* ».

Ainsi serait conservée l'amnistie des infractions assorties de peines d'amendes et de peines de prison inférieures ou égales à 6 mois de prison ferme et un an de sursis. Les amendes supérieures à 5000 F ne seraient cependant pas amnistiées.

Maintenue aussi, l'amnistie s'appliquant aux délits de presse (sauf l'apologie de crime de guerre ou de provocation à la haine raciale), aux radios libres, au délit d'atteinte au crédit de la justice (*Libération* et *le Monde* font l'objet de telles poursuites), et à certains délits relatifs à la réglementation des étrangers.

Resterait encore l'amnistie des sanctions disciplinaires et professionnelles, si les faits ne constituaient pas un manquement à la probité, à l'honneur et aux bonnes mœurs.

Enfin seraient amnistiées toutes les sanctions liées au permis de conduire, à l'exception de la conduite en état d'ivresse et des blessures ou homicides involontaires.

Un autre point de la précédente amnistie semble conservé tel, en dépit des protestations qu'il avait suscitées : celui relatif à l'avortement, qui limite ses bénéficiaires au quantum de 3 ans de prison. A défaut de toute indication, on peut penser que c'est là qu'a résidé hier « *le problème* » du conseil des ministres. Spéculation évidemment gratuite, et qui pourrait tout autant s'appliquer aux modifications apportées au projet de Maurice Faure. Elles sont au nombre de trois.

Celle d'abord concernant l'amnistie des infractions d'ordre militaire qui prévoierait maintenant d'en faire bénéficier tous les insoumis et les déserteurs, non plus à la seule condition d'une réddition à l'autorité militaire ; cette fois en effet aurait été ajoutée la possibilité d'une régularisation de leur situation administrative avant le 31 décembre 1981. Ce point représente une amélioration par rapport à l'amnistie de 74, mais risque fort de ne pas satisfaire un grand nombre « *d'insoumis totaux* », puisque, pour être réputés en situation régulière, il leur faudra obtenir l'exemption ou la réforme.

Autre modification et non des moindres : celle relative aux infractions de caractère économique, qui, en 81, vont peut être bénéficier de l'amnistie. L'actuel Garde des Sceaux l'a en tout cas proposé pour les délits de banqueroute, ceux liés aux ordonnances de 45 et les abus de biens sociaux, à condition que leur condamnation n'ait pas dépassé les 6 mois de prison ferme. Il semble, selon certaines rumeurs, que le bât a blessé là, hier, à la réunion ministérielle.

A moins que, mais c'est peu probable, on ait contesté la partie de l'amnistie concernant les atteintes à la sûreté de l'Etat : on sait que contrairement à la proposition de Maurice Faure qui avait établi un quantum de peines (8 ans), l'actuel projet envisage l'amnistie complète, à l'exception de ceux qui ont commis un homicide ou qui auraient tiré sur des agents de la force publique. Ce dernier point ne semble cependant pas remis en cause : Robert Badinter l'a confirmé à la sortie du Conseil des Ministres.

**Béatrice VALLAEYS**

RAPT

# Jean-Jaurès enlevé à Toulouse

*Ses ravisseurs demandent la suppression immédiate des QHS*

**Toulouse (correspondance)**

Jaurès a disparu. Le buste d'une trentaine de kilos, fleuri le 11 mai par tant de mains anonymes, a quitté mardi son socle du square Charles de Gaulle, à Toulouse.

« *Pourquoi ont-ils volé Jaurès ?* » titre jeudi *La Dépêche du Midi*. Erreur. Il ne s'agit pas d'un vol mais bel et bien d'un enlèvement, d'un rapt. Les « *terroristes* » qui séquestrent « l'apôtre de la paix » ont fait connaître mercredi leurs exigences. Une photo du saint buste, à qui un montage irrespectueux fait affirmer : « *Une seule solution, la destruction des prisons* », accompagnait le communiqué de revendication.

« *Communiqué N°1* » :

*Mardi 7 juillet 1981, la statue de Jaurès a quitté le square du Capitole à Toulouse. Sous bonne escorte, il a pris pension à la maison et immédiatement s'est mis en grève de la faim en solidarité avec les détenus en lutte. N'ayant rien lu dans son quotidien favori sur ce mouvement et sa répression, il s'étonne du silence des médias et exige avec nous :*

*— La publication dans tous les médias des revendications des prisonniers.*

*— L'arrêt de la répression dont ils sont sujets (des brimades, des tabassages, des transferts).*

*— La destruction immédiate des Q.H.S.*

*Soucieux de préserver son intégrité physique et psychique, Jeannot s'inquiète et fait appel à l'humanisme de sa famille (Parti socialiste) pour régler cette affaire dans les plus brefs délais* ».

C'est signé : « *Collectif pour la destruction des prisons* ».

Libération
02 JUIL. 1981
Libération
10 JUIL. 1981

# Cour de Sûreté: une libération et une requête collective

La chambre de contrôle de la cour de Sûreté de l'Etat a ordonné hier la mise en liberté de Raymond Charlotte, inculpé d'atteinte à l'intégrité du territoire. Mambre du Front national de Libération de la Guyane, Charlotte avait été arrêtée il y un an après l'attentat contre une installation de la Shell à Kourou et la découverte d'un dépôt d'explosifs dans une gendarmerie désaggectée. Ses quatre co-inculpés avaient été libérés le 5 juin.

Afin qu'il n'y ait plus de discrimination entre les différents prévenus poursuivis devant cette juridiction (dont la suppression devrait être effective dès le mois prochain), les avocats des derniers inculpés d'Action Directe ont envoyé hier un télégramme au ministère de la Justice pour demander leur libération.

Libération
25 26 JUIL. 1981

## Les auteurs du hold-up de Condé-sur-l'Escaut ne seront pas amnistiés.

La Cour de sûreté de l'Etat, sur réquisition du parquet général, s'est dessaisie, dans une ordonnance en date du 24 juillet, de l'affaire du hold-up commis en août 1979 par des militants libertaires dans une perception, à Condé-sur-l'Escaut (Nord). Elle avait été chargée en 1980 du dossier de ce hold-up, qui avait rapporté quelque 16 millions de francs.

C'est le parquet de Valenciennes qui a désormais en charge cette affaire considérée comme relevant du droit commun, ce qui exclut les inculpés — douze personnes dont sept détenus — du bénéfice de l'amnistie, prévue pour tous les délinquants politiques « *à condition que les infractions n'aient pas entraîné la mort* » ou des blessures graves « *ou qu'elles ne soient pas constituées sur la personne des agents de la force publique par des coups et blessures volontaires, ou des tentatives d'homicide volontaire par arme à feu* ».

Le collectif de défense des inculpés avait fait connaître, avant d'apprendre cette décision, ses craintes : « *Les détenus politiques de Giscard deviendraient des droits communs de Mitterrand ? (...) Nous demandons au gouvernement, qui prône la réconciliation nationale, la clarté la plus absolue et de tenir point par point ses engagements. Tout est en place pour que ceux qui se sont battus contre le pouvoir giscardien soient reconnus et libérés. En maintenant ces inculpés en prison, le pouvoir n'irait pas dans le sens d'une « remise » des compteurs à zéro », il pourrait s'attendre alors à une intensification et à une radicalisation de la lutte : celle que sécrètent les espoirs déçus.* »

Le Monde
28 JUIL. 1981

ACTION DIRECTE

# Pas d'amnistie pour le hold-hup de Condé-sur-L'Escaut

*Avant sa suppression, la Cour de sûreté de l'Etat a renvoyé les dossiers des douze inculpés liés au groupe Action devant la juridiction de droit commun*

Les auteurs présumés du hold-up de Condé-sur l'Escaut ne bénéficieront pas de l'amnistie. Ce pourrait être une évidence. Ce ne l'est pas lorsqu'on se souvient que, dès l'arrestation de quatre suspects, le 29 mars 1980 près de Toulon, le dossier avait été transmis à la Cour de sûreté de l'État. Or la très proche suppression de cette juridiction, combinée avec les dispositions du projet de loi d'amnistie, devait aboutir à l'arrêt des poursuites dans cette affaire où pas une goutte de sang n'avait été versée. C'est pour éviter d'en arriver là que le gouvernement a demandé à la Cour de sûreté de l'Etat de se dessaisir du dossier et de la renvoyer devant la juridiction compétente, le tribunal de Valenciennes. Ce qui a été fait vendredi dernier. Les douze personnes aujourd'hui inculpées dans cette affaire devraient donc comparaître devant la cour d'Assises de Douai.

Comme tous les hold-up « politiques », celui de Condé-sur-l'Escaut devait évidemment servir à financer les activités d'une ou plusieurs organisations. C'est dire qu'aucune revendication n'avait suivi cette opération banale, si ce n'était le montant du butin.

C'était le 18 août 1979. Ce jour-là, les employés de la perception de Condé sont occupés à compter l'argent destiné au paiement des pensions trimestrielles des retraités des mines : seize millions de francs (plus d'un milliard et demi de centimes) répartis en 210 sacs. C'est alors que surgissent cinq hommes et une femme, masqués, armés et parfaitement équipés. Ils enferment le personnel qui travaillait sans aucune protection, et repartent en emportant les sacs à bord de plusieurs voitures qui seront retrouvées quelques jours plus tard de part et d'autre de la frontière belge.

Lorsque Mattéucci, le premier inculpé de l'affaire (aujourd'hui en liberté provisoire), est arrêté, les policiers n'ont pas encore la conviction que cette affaire est liée à l'activité de groupes d'extrême-gauche. Cette conviction, ils ne l'auront qu'en décembre 1979, lorsqu'ils retrouvent un dixième du butin chez un Espagnol lié aux séparatistes basques, Martin de Miguel, et son amie, Annie Cuadrado (elle aussi laissée en liberté provisoire).

Les choses en resteront là jusqu'au 29 mars 1980, où quatre Italiens sont arrêtés dans un hameau du Var : Franco Pinna, Enrico Bianco, Oriana Marchioni et Luigi Amadori (libéré depuis). Là encore, les policiers retrouvent les billets de la perception. Mais surtout, il se trouve que les trois premiers nommés sont recherchés par les autorités italiennes pour l'enlèvement et le meurtre d'Aldo Moro (depuis, le mandat d'extradition alors lancé par la justice italienne contre Marchioni a été annulé). Sur ordre d'Alain Peyrefitte, la Cour de sûreté de l'État est alors saisie du dossier jusque là instruit par le juge Verlenne, de Valenciennes.

Elle l'est d'autant plus que certains documents découverts par les policiers (notament un stock de cartes d'identité italiennes vierges) laissent penser qu'il existe des liens entre ces inculpés et l'organisation Action directe. Cette hypothèse sera confortée par la découverte d'une nouvelle partie du butin, au début du mois de juin dernier, chez un ancien militant du GARI, Raymond Delgado. Son arrestation en entraînera quatre autres : celles d'un deuxième ex-GARI, Floréal Cuadrado, d'un Allemand, Werner Wittmann, et de deux femmes, Sylvie Porté et Martine Four[illegible] nier, inculpées et remises en liberté provisoire.

Il faut maintenant s'interroger sur les raisons qui ont poussé le gouvernement à exclure ces douze inculpés (et l'enquête n'est pas finie), du bénéfice de l'amnistie. A cet égard, au-delà de l'appréciation que l'on peut porter sur cette décision, on peut regretter que la Chancellerie se soit abstenue de tout commentaire. Dans les motifs de l'ordonnance de dessaisissement, on ne nie pas les mobiles politiques du hold-up, mais on affirme que « *rien ne permet de penser qu'il s'agit d'un acte subversif dirigé contre l'État français* ». C'est

Libération
28 JUIL. 1981

plus une pirouette qu'une justification. De même qu'apparait comme une dérobade cette autre explication entendue à la chancellerie : « *Etant donné l'importance financière de ce braquage, une des plus grosses affaires de la décennie, l'aspect droit commun est prédominant* ». L'ancien régime avançait ce genre d'arguments pour justifier ses extraditions systématiques.

Alors, que cache cette absence d'explications cohérentes ? La peur d'une réaction de l'opinion publique ? Peu probable. La peur d'entamer, en libérant les trois Italiens impliqués, les bonnes relations avec l'Italie ? Peut-être. A moins que le nouveau pouvoir soit convaincu d'avance de ne pouvoir faire déposer les armes à cette frange de l'extrême gauche. Il répondrait ainsi, par la négative, à cet appel du comité de défense des inculpés d'Action directe et de Condé-sur-l'Escaut : « *Nous demandons au gouvernement qui prône la réconciliation nationale la clarté la plus absolue et de tenir, point par point, ses engagements. Tout est en place pour que ceux qui se sont battus contre le pouvoir giscardien soient reconnus et libérés. Et maintenant, les inculpés d'Action directe et Condé-sur-l'Escaut en prison, le pouvoir n'irait pas dans le sens d'une* remise des compteurs à zéro : *il pourrait s'attendre alors à une intensification et à une radicalisation de la lutte : celle que secrètent les espoirs déçus* ».

**Dominique FROT**

# La réaction des avocats

Au moment où le Parlement examine le projet de loi d'amnistie qui se veut une volonté d'apaisement après un septennat marqué par une répression généralisée, un juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat décide par une ordonnance d'incompétence en date du 24 juillet, prise sur réquisition conforme du parquet de cette juridiction politique, déjà condamnée par la représentation nationale, de soustraire du bénéfice de l'amnistie une dizaine de personnes inculpées dans le cadre du vol à main armée qui a eu lieu à Condé-sur-l'Escaut en août 1979.

En décidant, selon les directives du gouvernement, de dénier aux inculpés la reconnaissance du caractère politique de leurs actes, qui avait pourtant été dénoncé par l'ancien régime, la Cour de sûreté de l'Etat moribonde continue de remplir cyniquement sa fonction. Les avocats soussignés dénoncent une pratique que rien ne différencie de celles maintes fois décriées sous le précédent septennat.

**Mes Antoine COMTE,**
**Yves DECHÉZELLES,**
**Thierry FAGART,**
**Lev FORSTER,**
**Christiane MARTINEAU,**
**Anne WEILL-MACÉ,**
**Jacques VERGÈS,**
**Francis SZPINER**
**et Jean-Pierre MIGNARD**

AFP

*Vue d'ensemble des armes , faux papiers et milliers de francs saisis en juin 1981 à Paris.*



Libération 28 JUIL. 1981

# Le hold-up de Condé-sur-l'Escaut

## *Les défenseurs des inculpés protestent contre la décision de la Cour de sûreté de se dessaisir du dossier*

**Après le dessaisissement de la Cour de sûreté de l'Etat, les sept inculpés détenus — sur douze au total — du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (« le Monde » du 28 juillet) ont été transférés à la maison d'arrêt de Valenciennes (Nord), lundi 27 juillet. Ces sept personnes, qui se disent militants libertaires, sont MM. Enrico Bianco, Franco Pinna, Raymond Delgado, Floréal Cuadrado, José de Miguel, Werner Wittman et Mme Oriana Marchionni. Ce hold-up, commis dans une perception, a rapporté à ses auteurs seize millions de francs.**

Le garde des sceaux, M. Robert Badinter, qui rappelle que sa fonction n'est pas celle d'un juge, ne souhaite pas commenter ce dessaisissement. Il se borne à indiquer que la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat n'entraîne pas l'extinction des poursuites, mais seulement le transfert des dossiers à des juridictions ordinaires devant lesquelles le caractère politique des infractions pourra être plaidé. Les inculpés de Condé-sur-l'Escaut auront cette latitude de manière à obtenir, le cas échéant, le bénéfice de la loi d'amnistie.

Dans cette affaire, en fait, ce n'est pas la disparition de la Cour de sûreté de l'Etat qui provoque le transfert devant une juridiction de droit commun du dossier dont elle était saisie depuis le 29 mars 1980 (*le Monde* du 4 avril 1980). C'est cette Cour elle-même, à quelques jours de sa suppression, qui estime être en présence d'un délit de pur droit commun, dont « *rien ne permet de penser qu'il s'agit d'un acte subversif dirigé contre l'Etat français* ».

Cette décision rend plus difficile la démonstration, devant une cour d'assises, du mobile politique de ce hold-up et prive ses auteurs présumés de l'amnistie dont vont bénéficier les auteurs d'infractions commises « *en relation avec toute entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat* ».

Les avocats des prévenus, qui ont réuni une conférence de presse à la Ligue des droits de l'homme ce mardi matin 28 juillet, « *dénoncent la décision de la Cour de sûreté de l'Etat qui, moribonde, déjà condamnée par la représentation nationale, vient, selon les directives du gouvernement, de soustraire douze personnes à l'amnistie qui va être votée dans les jours prochains* ». Ils déplorent « *une pratique que rien ne différencie de celles maintes fois décriées sous le précédent septennat* ».

La neutralité que veut observer le garde des sceaux dans cette affaire leur paraît sujette à caution, notamment en raison des textes qui régissent la Cour de sûreté de l'Etat et précisent que seul le ministre de la justice déclenche l'action publique. En outre, tous les parquets sont hiérarchiquement soumis au ministre de la justice.

Enfin, pour ce qui concerne le passé récent, il est peu probable que les nombreuses mises en liberté ordonnées par la Cour de sûreté de l'Etat l'aient été sans directive des pouvoirs publics. Il apparaît donc improbable que la décision prise à propos de Condé-sur-l'Escaut soit le fait de la seule Cour de sûreté de l'Etat.

Jo. S

Le Monde
Mercredi 29 juillet 1981

# Première «bavure» judiciaire ?

En tenant lundi matin une conférence de presse dans les locaux de la Ligue des Droits de l'homme pour protester contre l'exclusion de l'amnistie des auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-l'Escault (*Libération* du 28 juillet), les avocats des inculpés ont renoué avec un langage que l'on croyait oublié.

« *Il y a quelque chose de terriblement choquant dans la manière dont on a procédé en provoquant sur réquisition du parquet* (donc de la Chancellerie) *le dessaisissement de la Cour de Sûreté de l'État du dossier politique par excellence* », a déclaré Me Dechezelles. Pour l'avocat, le garde des Sceaux a fait preuve dans cette « *magouille* » de « *la même précipitation que dans l'affaire Croissant...* » Comme tous ceux qui étaient tombés dans les filets de la Cour de sûreté de l'État, les douze personnes impliquées dans le hold-up - mais surtout les sept encore détenus - croyaient dure comme fer que la « tornade rose » allait remettre les compteurs à zéro. Au lieu de quoi, comme l'a déclaré Me Dechezelles, « *il a fallu qu'au dernier moment, le ministre de la Justice se serve d'une juridiction moribonde pour les priver du bénéfice de l'amnistie* ». Le 2 juillet, le procureur général près de la Cour de sûreté de l'État avait demandé communication du dossier de Condé-sur-l'Escault, « *ce qui, déjà, nous avait intrigués* ». Vendredi dernier, tombait l'ordonnance de dessaisissement renvoyant l'affaire devant les assises de Douai. Lundi matin, les sept détenus ont été transférés de leur prison parisienne à celle de Valenciennes où ils ne bénéficieront plus du statut de prisonnier politique (droit de réunion notamment).

Un procédé qui n'est pas sans rappeler l'affaire des militants antifranquistes du GARI, inculpés pour une série d'attentats, dont le dossier avait été « criminalisé » après avoir été instruit pendant 18 mois par la Cour de sûreté de l'État. Ceux de Condé sur l'Escault étaient notamment poursuivis pour avoir participé à une « *entreprise tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'État* » en relation avec le groupe Action directe. En gommant par un petit tour de passe-passe le caractère politique des faits, la Cour de Sûreté a rendu avant de disparaître un ultime service à l'État (de gauche cette fois-ci), en « *légiférant sur la loi d'amnistie* » par la voie d'une ordonnance non susceptible d'appel. Me Antoine Comte a indiqué cependant qu'il envisageait avec ses confrères de saisir la Commission européenne des Droits de l'homme dans cette affaire, par le biais de recours individuels. Me Thierry Fagart a souhaité pour sa part qu'un amendement parlementaire puisse régler honorablement ce dossier.

En l'absence d'explications de la Chancellerie, les avocats des inclpés de Condé sur l'Escault ont fait plusieurs hypothèses sur les raisons de « *ce grave incident de parcours* » qui, selon eux, n'aurait pas fait l'unanimité place Vendôme. Me Comte a rappelé que les policiers du SRPJ de Lille et de la Brigade criminelle de Paris avaient fait preuve d'une « *agressivité* » particulière dans cette affaire. Peut-être a-t-on été sensible en haut lieu au mécontentemet qu'aurait pu susciter chez eux un éventuel classement sans suite. D'autant que, contrairement aux militants corses ou bretons, les inculpés du hold-up de Condé sur l'Escault sont apparemment très isolés. Plutôt que d'affronter une réaction possible de l'opinion publique indignée qu'un gouvernement puisse relacher des « *braqueurs* », la chancellerie semble avoir préféré faire une petite dérogation à la loi d'amnistie. Un calcul qui prend le risque de réveiller de vieux démons.

P. MANGETOUT

Libération
29 JUIL. 1981

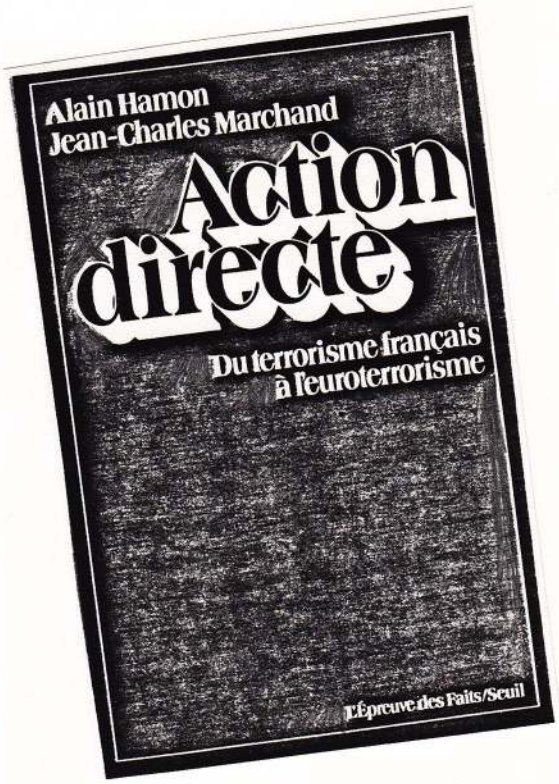


« Après la loi d'amnistie, les premiers libérés ont créé un " comité de soutien " en faveur de leurs camarades encore détenus, note un observateur très proche de l'organisation. A ce moment, s'est opéré un vaste rassemblement autour des membres d'Action directe. Les responsables du groupe en ont profité pour effectuer un recrutement précis, détaillé, de nouveaux militants que rien ne semblait prédisposer à devenir des " terroristes ". Rouillan, à cette même époque, a envisagé de reconstituer Action directe en tant qu'organisation semi-légale. Les discussions ont été âpres. Les plus durs ne voulaient pas abandonner le concept de " lutte armée ". Mais la façade légale s'est vite effritée avec les " provocations " que multipliaient les membres d'AD, et sous les coups des maos, des marxistes-léninistes, une tendance représentée par Régis Schleicher. C'est dans cette période que Schleicher renforce les liens d'AD avec les Italiens purs et durs de Prima Linea. Déjà, Rouillan et Ménigon semblent ne plus maîtriser l'ensemble de l'organisation[1]. »

Les policiers observent et se taisent. Consigne leur a été donnée de ne surtout pas intervenir. « Les responsables de la PJ ont appris l'existence de négociations précises entre AD et des représentants du gouvernement, explique un magistrat chargé des dossiers du terrorisme. Il y a eu des difficultés, un malaise entre le Parquet et les policiers. Sur l'insistance du procureur général Pierre Arpaillange, Robert Bouchery, le procureur de la République, nous demandait souvent de faire en sorte que les membres d'Action directe ne fussent pas emprisonnés de nouveau. C'est là que se produisaient les incidents majeurs entre les policiers et nous, car ils étaient tout de même obligés d'intervenir[1]. »

C'est ainsi que Régis Schleicher a été plusieurs fois interpellé et relâché sur les instructions de certains magistrats, au grand courroux du « 36 ». Se sentant incompris, certains policiers commencent à travailler seuls, sans en référer aux autorités de justice. Un malaise s'accentue au fil des années. Le fossé se creuse entre magistrats. Le Parquet admet difficilement que les juges d'instruction débordent du cadre strict de leurs activités et se conduisent, au dire de certains, comme de véritables fonctionnaires de répression.

Le mouvement s'est-il refait une « santé » ? Ses dirigeants ont-ils décidé de ne plus discuter ? Il ne s'écoule guère longtemps, en tout cas, entre le moment où les membres d'AD sont libérés et celui où ils refont parler d'eux.

Paris, 6 août 1981. Quelques heures après la libération de Rouillan, Action directe commet son premier « attentat pacifique ». 7 h 30 : une R 14 grise s'immobilise au milieu de la chaussée, à la hauteur du 52 avenue René-Coty. En sortent sept jeunes gens, dont une femme, le visage dissimulé par des cagoules. Certains brandissent des armes et se font photographier par leurs complices, assis sur le capot de la voiture. « Ne restez pas là ! », crie l'un d'eux aux passants agglutinés sur le trottoir. « La voiture est piégée, elle explosera au moment où passera le Premier ministre ! » Les policiers n'arrivent qu'après le départ des sept inconnus.

La voiture n'est « piégée » que d'un engin fumigène rudimentaire (un carton à chaussures muni d'une mèche lente). Au sol, les enquêteurs ramassent les photos prises quelques minutes auparavant. Mais, surtout, les policiers remarquent, sur le capot avant, placé bien en évidence, un jeu de plaques minéralogiques différent de Jospin, alors député du 18e arrondissement, interviennent en faveur de certains squatters interpellés par la police, les mêmes n'y vont pas par quatre chemins pour y voir la confirmation de leurs thèses.

Pendant ce temps, d'autres actions sont menées pour obtenir la libération de militants encore emprisonnés. Un petit groupe manifeste devant le palais de l'Elysée. On interpelle neuf personnes, parmi lesquelles Laurent Louessard et Alice L., 24 ans, déjà fichés comme « membres d'AD ».

Suit entre fin septembre et début octobre une série d'initiatives plus spectaculaires que dangereuses : saccage du restaurant La Tour d'Argent ; « mutilation » de la statue de saint Louis à Vincennes ; occupation la même nuit des locaux du *Quotidien de Paris*, puis des bureaux de l'Agence France-Presse ; vol de la statue du président en exercice, François Mitterrand, au musée Grévin.

Gérard Lamine, un Belge de 23 ans, soupçonné d'avoir dérobé l'effigie du chef de l'Etat, reconnaît appartenir à Action directe. Il explique qu'un seul commando a œuvré au musée Grévin, au *Quotidien de Paris* et à l'AFP. Le dernier éclat a lieu le 6 octobre. Une trentaine d'individus fait irruption dans les studios de FR3 pendant le journal télévisé.

1. Rencontre avec les auteurs.

**La loi d'amnistie.**

Jean-Marc Rouillan est remis en liberté dès le 5 août 1981. Sa compagne, Nathalie Ménigon, accusée d'avoir tiré sur des policiers, attendra septembre. Mohand Hamami, après quarante jours de grève de la faim, est libéré en octobre. Le même mois, on relâche Frédéric Oriach, Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard, qui bénéficient de la loi d'amnistie. En mai 1981, quatorze autres membres d'AD étaient eux aussi détenus. Six sont libérés dès juin, sur instruction du garde des Sceaux de l'époque, Maurice Faure. Les huit autres sortent en août.

Fin 1981, tous les membres d'Action directe sont libres. Malgré la colère des policiers qui les ont arrêtés et la critique acerbe de certains magistrats. Le pouvoir espère convaincre ces militants « égarés » que le « socialisme à la française » leur démontrera l'inanité de la lutte armée. En coulisse, on négocie aussi pour obtenir des responsables de l'organisation clandestine une « trêve de bienveillance ». Effectivement, pendant quelques mois, les militants se contenteront d'actions « symboliques », avant que des querelles internes n'opposent les « chefs ». Les « durs » emportent la décision de revenir à la violence et aux attentats.

Pour les policiers, le « répit » qui suit la libération des militants n'est pas un bienfait. Selon eux, ces quelques mois ont permis à AD de se « refaire une santé », de rétablir les contacts, notamment dans les squatts, et d'installer de nouveaux stocks d'armes ; bref, de se « restructurer » en tant que mouvement terroriste.

## Libérés hier matin, ils déclarent « vouloir poursuivre leur combat »

# Pas de trêve pour les membres d'Action directe

France-Soir
07 AOUT 1981

### Des militants rendent à Lionel Jospin (P.S.) la voiture qu'ils lui avaient volée

Jean-Michel BRIGOULEIX

ACTION directe : les terroristes sont en liberté... et ils recommenceront ! C'est du moins ce que des militants du mouvement d'extrême gauche — récemment amnistiés — annoncent dans un communiqué qu'ils ont fait parvenir jeudi matin à notre confrère « Libération ».

**« Face au nouvel Etat, il n'est pas question de signer la trêve**, indique le message. **Nous n'avons rien à négocier... Nous remercions le camarade Jospin de nous avoir prêté sa voiture après une longue nuit de discussion le mercredi 8 juillet au matin... »**

Dans une seconde enveloppe se trouvait une plaque réservée aux conseillers de Paris, ainsi qu'un mot indiquant : « attentat pacifique d'Action directe... Jospin peut récupérer sa voiture avenue Coty... C'était une fausse bombe. »

Une fausse bombe ? Jeudi, 7 h 30, avenue René-Coty, dans le 14e arrondissement. Sept jeunes gens descendent d'une Talbot, le visage recouvert de cagoules. Parmi eux, une femme. Ils déploient sous les yeux des passants médusés une banderole qui porte en gros caractères : « Action directe ». Puis, ils se prennent mutuellement en photo.

**Ils abandonneront les clichés sur le bord d'une fenêtre. L'image est floue, mais on aperçoit tout de même des armes de fort calibre.**

Il y a plus de curieux. Les militants d'Action directe abandonne sur place une seconde voiture. **C'est une Renault 14 qui avait été volée à Lionel Jospin au cours de la première quinzaine du mois de juillet.** A l'intérieur, un inoffensif pétard fumigène... la fausse bombe.

La vraie bombe — si l'on ose dire — c'est l'annonce de la remise en liberté, mercredi soir, quelques heures à peine avant l'incident de l'avenue René-Coty, de quelques-uns des chefs historiques du mouvement Action directe qui avait été démantelée par la brigade criminelle en 1980. **Parmi eux, Jean-Marc Rouillan, longtemps considéré comme le véritable patron du réseau. Il s'était laissé prendre en compagnie d'une complice dans un piège que la police lui avait tendu, rue Pergolèse (16e), le 9 septembre 1980.** Ces remises en liberté interviennent en application des dispositions de la dernière loi d'amnistie, définitivement adoptée par le Parlement le 31 juillet et promulgée au « Journal Officiel » le 5 août.

Avant de se séparer pour cause de « dissolution », les magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat ont, en effet, remis en liberté tous les détenus bénéficiant de cette amnistie. Quatre inculpés seulement restent en prison. **Deux femmes supposées membres d'Action directe : il s'agit de Nathalie Ménigon qui avait ouvert le feu en direction des policiers au moment de son arrestation, et d'Olga Girotto, également soupçonnée d'appartenir au groupe Prima Linea, et qui fait l'objet d'une demande d'extradition de la**

# Les membres d'Action directe libérés

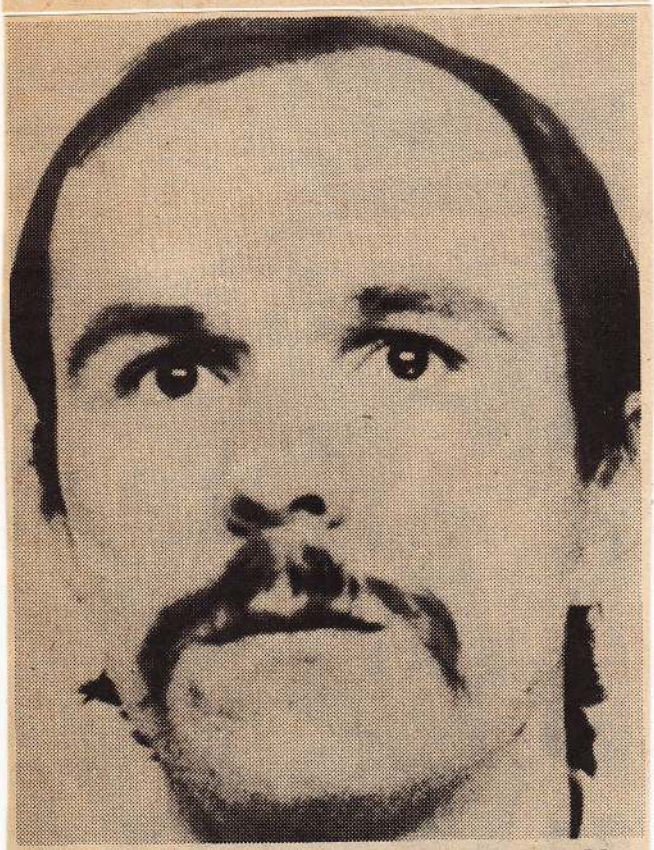

*Bénéficiaire de la récente loi d'amnistie, Jean-Marc Rouillan a longtemps été considéré comme le « patron » d'Action directe. Lors de son arrestation, sa compagne Nathalie Menigan, avait ouvert le feu sur les policiers le 9 septembre 1980.* (Photo AFP)

**part du gouvernement italien.** Deux hommes également : Alain Orsoni et Yannick Léonelli, accusés d'avoir participé à une fusillade contre un car de gendarmes stationné devant l'ambassade d'Iran.

Faisant allusion au message envoyé par les membres d'Action directe qui revendiquent le vol de la voiture du Premier secrétaire du parti socialiste, l'entourage de Lionel Jospin devait préciser jeudi en fin d'après-midi : **« Il est aussi ridicule qu'impensable que Lionel Jospin ait eu un contact quelconque avec « Action directe », et encore moins « une longue discussion ». Il est à noter par ailleurs qu'il n'a jamais reçu de menaces personnelles ».**

## Mitraillage spectaculaire

Il semble qu'entre le moment où elle a été volée et le jour de sa restitution, la Renault 14 de M. Jospin ait parcouru un très important kilométrage. Cette information est peut-être de nature à guider les policiers de la Brigade criminelle du Quai des Orfèvres qui ont été chargés de l'enquête.

Trois dates essentielles jalonnent l'histoire de la lutte des policiers contre le groupe « Action directe ». Le 15 septembre 1979, c'est le premier attentat revendiqué par l'organisation. Il vise le siège de la SONACOTRA. **Il y en aura une vingtaine d'autres dont le plus spectaculaire sera le mitraillage, le 18 mars 1980, du ministère de la Coopération à Paris. Sept impacts de balles seront relevés ce jour-là dans le bureau du ministre, Robert Galley, momentanément absent.**

Le 28 mars, soit dix jours à peine après l'attentat, spectaculaire coup de filet de la Brigade criminelle : dix-neuf membres du réseau sont interpellés, treize d'entre eux seront finalement référés devant la cour de sûreté de l'Etat. Enfin le 9 septembre 1980. Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon sont arrêté à leur tour rue Pergolèse (16e). Depuis, « Action directe » n'avait pratiquement plus fait parler d'elle. Quelques mois de silence que viennent de troubles bruyamment les incidents de l'avenue René-Coty...

**France-Soir** *vendredi 7 août 1981*

# « Attentat pacifique » contre Lionel Jospin

## *Un correspondant anonyme se réclamant d'Action directe a revendiqué hier le vol de sa voiture*

HIER matin, vers 7 h 30, des habitants de l'avenue René-Coty, dans le XIVe arrondissement, prévenaient le commissariat du quartier qu'une Renault 14 bleue était abandonnée en plein milieu de la chaussée et bloquait la circulation. A leur arrivée, les policiers trouvaient, posées sur le capot, un jeu de plaques d'immatriculation portant des numéros différents. A l'intérieur du véhicule, un carton à chaussures muni d'une mèche était en évidence sur un siège. Mais c'était un canulard : le carton, qui devait simuler un engin explosif, était vide.

Après avoir fait le tri entre les vrais et les fausses plaques, et à l'aide du numéro du moteur, les enquêteurs se sont rendus compte avec stupeur que la voiture appartenait à Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste. Celle-ci avait disparu, le 14 juillet, du parking de son domicile. Le vol avait immédiatement été déclaré à la police. Lorsqu'elle a été retrouvée, le compteur affichait 6 000 km de plus que le jour de sa disparition.

Hier matin, peu avant 9 heures, un correspondant anonyme se réclamant du groupe Action directe revendiquait le vol au *Matin*. *« Nous remercions le camarade Jospin de nous avoir prêtée sa voiture... C'est un attentat pacifique. »*

La direction de l'enquête, commencée par la brigade de répression du banditisme, a été confiée hier dans l'après-midi à la brigade criminelle. La plupart des inculpés d'Action directe sont actuellement en liberté, exceptée Nathalie Menigon, accusée d'avoir tiré sur les policiers lors de son arrestation rue Pergolèse le 13 septembre 1980, et Olga Girotto, sous écrou extraditionnel. Restent aussi, dans la prison de Valenciennes, les membres d'Action directe inculpés dans le hold-up de Condé-sur-Escaut pour qui, maintenant qu'ils peuvent bénéficier de la loi d'amnistie, leurs avocats vont demander la liberté.

**l'Humanité**
07 AOUT 1981

**LE MATIN** DE PARIS
07 AOUT 1981

● **LE GROUPE CLANDESTIN « ACTION DIRECTE »** a revendiqué le vol de la voiture de Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. Ce groupe, qui est impliqué dans plusieurs fusillades contre des ministères et des forces de police, a abandonné, hier, à Paris, l'automobile volée le 13 juillet dernier.

● **QUATRE PERSONNES** qui ont été poursuivies par la cour de surêté de l'Etat — deux femmes membres présumées d'*« Action directe »* et deux Corses — resteront détenues, alors que 41 autres détenus ont bénéficié de la loi d'amnistie, publiée mercredi au « Journal officiel ». La loi a en effet exclu de l'amnistie les infractions ayant entraîné des blessures graves, notamment par armes à feu et sur des agents de la force publique.



p.292.jpg

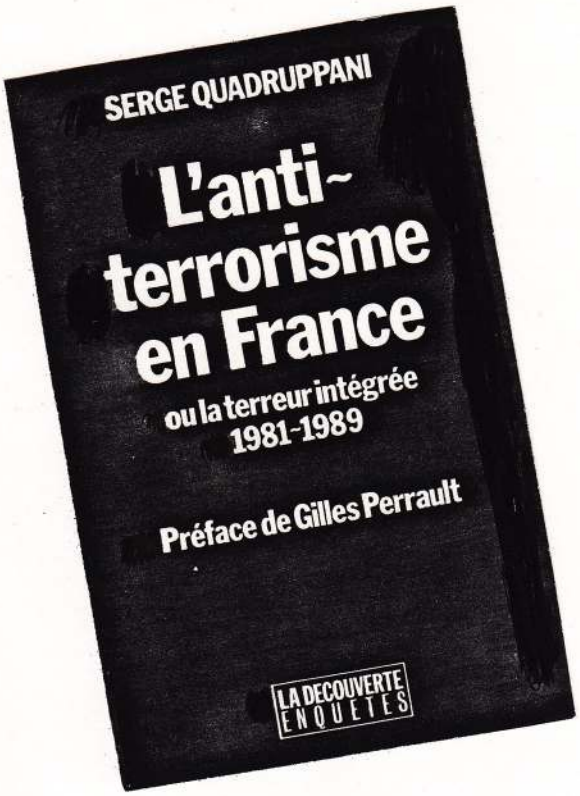


## 2

## 1981-1982 : les rendez-vous manqués

Aujourd'hui, les choses paraissent simples : d'un côté l'État démocratique, de l'autre AD. Deux organisations aux moyens d'inégale importance se sont affrontées. La première s'est appliquée à liquider la seconde, qui lui menait une guerre privée, au nom d'une idéologie étrangère à tout le corps social On a un peu oublié que la situation n'a pas toujours été aussi claire.

On se souvient sans doute (comme cela est loin, déjà !) que l'accession pour la première fois dans l'histoire de la Ve République d'un socialiste à la tête de l'État a suscité çà et là des réactions passionnées. A gauche, il y eut des espoirs évidemment fort exagérés : certains n'allaient-ils pas jusqu'à parler de « changer la société » ? A droite se manifestèrent une peur et une hargne tout aussi excessives : ce n'est un secret pour personne qu'une partie du personnel de l'État, en particulier dans la police et la magistrature, est entré en mai 1981 dans une opposition active et quotidienne. En élargissant pour cause d'amnistie ou de grâce médicale la quasi-totalité des prisonniers politiques, le pouvoir comptait que les activistes qui se trouvaient parmi eux observeraient une trêve des armes qui se prolongerait peut-être en paix définitive. Suivant une terminologie que les médias proches du pouvoir avaient reprise aux militants de la campagne pour l'amnistie, il s'agissait de « remettre les compteurs à zéro ». Par hostilité de principe à la gauche ou attachement à l'idéologie sécuritaire, nombre de magistrats et de policiers ont manifesté leur refus de cette politique de pacification, par toutes sortes de manœuvres.

Le 5 août 1981, Jean-Marc Rouillan sort de prison. C'est le tour, en septembre, de Nathalie Ménigon et en octobre, de Mohand Hamami. Quelle va être l'attitude des libérés de fraîche date, quel type de militantisme vont-ils pratiquer ?

### Action directe en 1981

Alain Pojolat est un ancien militant autonome qui a connu Nathalie Ménigon quand elle était comme lui employée à la BNP, où il travaille toujours. Ils se sont rencontrés au collectif autonome de cette banque, lors d'une grève qui, à la fin des années soixante-dix, perturba profondément la vie de l'établissement bancaire, donnant naissance au petit Syndicat démocratique des banques. Alain se définit toujours comme un communiste libertaire, son refus profond de l'État et de la société capitaliste ne fait aucun doute. A ma première entrevue avec lui, fin 1987, la grève de la faim d'Action directe dure depuis déjà trois semaines, dans l'indifférence générale. Il me dit qu'il ne veut pas que Nathalie meure, parce qu'elle est restée pour lui une « amie ».

« *Ce que je n'arrive pas à comprendre*, lui dis-je, *c'est comment des gens comme elle, ancienne autonome, ou comme Rouillan, ex-libertaire, peuvent maintenant se reconnaître dans une langue de bois stalinienne ?*

Alain POJOLAT. — Pour les autres, me répond-il, je ne sais pas, mais Nathalie, elle, n'a rien d'une "stal". C'est une révoltée, c'est tout. De toute façon, ce n'était pas vraiment des théoriciens. Quand ils sont sortis, ils étaient très demandeurs de théorie. »

Tableau qui m'a été confirmé par ailleurs. C'est un secret de polichinelle que les seuls textes qui soient jamais parus sous la signature d'Action directe, en dehors des communiqués, à savoir les deux brochures : *Pour un projet communiste* et *Sur l'impérialisme américain*, n'ont pas été rédigés par ceux qu'on présente comme les « leaders historiques ».

« *Alors, ce sont des révoltés qui veulent en découdre avec la société et l'État et qui prennent la première justification venue ?*

— C'est la logique inévitable de tout groupe qui n'a pas ou plus de prise sur une réalité sociale.

— *Mais quand même, ce n'est pas n'importe quelle justification. Ce discours sur l'impérialisme américain, qui épargne l'impérialisme russe — et qui même par moments épouse ses thèses... —, c'est un peu dur à avaler, de la part de révoltés autonomes et de libertaires. Où ont-ils pêché ça ?*

— Je ne sais pas. Peut-être dans les squats où ils étaient, en 1981, après leur libération ? Ils s'étaient alliés avec des marxistes-léninistes turcs hyperstaliniens. »

L'argument des mauvaises influences n'est jamais très convaincant. En tout cas, plusieurs personnes proches de N. Ménigon m'ont affirmé que dans les mois précédant sa libération, elle était très critique sur Action directe.

Quel que soit le regard que des membres emprisonnés d'AD aient jeté sur le passé, après leur libération, certains d'entre eux participent à la reconstitution d'une organisation ambiguë. Jusqu'à la fin de l'année 1982, Action directe ne semble pas avoir choisi entre deux formes d'activisme politique qui s'excluent pourtant à terme : le militantisme musclé (squats, occupations de locaux...) mais public d'un groupuscule recrutant dans les milieux autonomes, et l'activité militaire d'un « Parti communiste combattant ». D'un côté, plusieurs vagues d'attentats signés AD marqueront une progression — des explosions de « vitrines de la société capitaliste » (Rolls-Royce, Bofinger... ) à l'approche de Noël 1981, au mitraillage, encore symbolique mais déjà plus dangereux pour le passant, de la voiture du responsable de la sécurité de l'ambassade d'Israël à Paris —, progression qui reste toutefois délibérément très en deçà de ce seuil décisif qu'est la mort d'homme. De l'autre côté, les plus médiatisés des membres d'AD ne cesseront de combattre les déformations journalistiques et les pratiques policières qui les rejettent dans la clandestinité. Incertitude de la ligne politique qui reflète des affrontements internes, ou bien double jeu d'une organisation qui a réparti le travail entre les vedettes chargées de présenter un visage légal et les obscurs qui posent des bombes ? Il n'est pas sûr qu'existe une réponse définitivement tranchée à cette question. Pour en approcher tout de même, relevons quelques éléments significatifs dans le cours des années 1981-1982.

Dans le face-à-face AD-police, c'est celle-ci qui a tiré la première : par une manœuvre de désinformation.



p.293.jpg

ATTENTAT

# Action Directe a réquisitionné la voiture de Lionel Jospin

*L'auto-radio du premier secrétaire du PS n'a pas résisté à cet « attentat pacifiste » préparé depuis un mois*

Le premier « *attentat pacifique* » de l'histoire du nouveau régime — et sans doute de l'histoire tout court — a été commis hier matin. Il a eu pour cadre un carrefour parisien et est signé « Action Directe ». Cet « *attentat* » a consisté à abandonner une voiture à l'intersection de l'Avenue René-Coty et de la rue de la Tombe-Issoire, dans le 14e arrondissement, abandon accompagné d'un déploiement de banderoles. Précisons, cependant, qu'il ne s'agissait pas de n'importe quelle voiture : c'était celle qui avait été dérobée le 8 juillet dernier au premier secrétaire du PS, Lionel Jospin (qui ne comprend pas à quoi se réfère « *la longue nuit de discussion* » mentionnée dans le communiqué).

Cet « *attentat* » survient le jour de l'entrée en vigueur de la loi d'amnistie qui a entraîné la libération des derniers incarcérés d'Action Directe (dont Jean-Marc Rouillan), sauf deux : Olga Girotto, dont l'Italie demande l'extradition, et Nathalie Ménigon, inculpée de tentative d'homicide sur un policier à la suite d'un hold-up de l'avenue Bosquet, l'an dernier, inculpation qui l'exclut du bénéfice de l'amnistie.

Rappelons que, le 24 juillet, la Cour de sûreté de l'Etat s'était dessaisie du dossier du hold-up de Condé-sur-Escaut, rendant problématique l'amnistie des douze inculpés, dont sept sont toujours incarcérés. Mais une modification de la loi doit permettre de reconsidérer la nature du motif invoqué par les accusés.

La première partie du communiqué que nous a fait parvenir Action Directe (accompagné d'un macaron du Conseil de Paris) faisait le bilan des actions passées. La suite annonce l'avenir :

« *Action Directe face au nouvel Etat. Il est à la mode de dire que l'Etat est devenu démocratique et socialiste. Que vont devenir les chaînes de montage, les travaux nocifs, imbéciles, les morts pour le rendement, les quartiers ghettos, la misère des chômeurs, la surexploitation des immigrés et des travailleurs précaires, les multinationales, les prisons ? Il n'est pas question pour nous de signer de trêve. Nous n'avons rien à négocier. Mais il est des points sur lesquels nous ne transigerons pas : libération immédiate de tous les détenus politiques, amnistie la plus large des prisonniers sociaux, destruction des QHS, abolition de tous les programmes policiers de nucléarisation et d'informatisation, arrêt des interventions de type impérialiste, arrêt des ventes d'armes et de la collaboration économique avec les Etats fascisants d'Afrique du Sud, d'Amérique Latine, etc.* »

**« Notre communisme est une affirmation. Notre communisme est une offensive sans barrière. Action Directe. »**

« *PS : nous remercions le camarade Jospin de nous avoir grâcieusement prêté sa voiture, après une longue nuit de discussion, le mercredi 8 juillet au matin. Hélas, malgré l'état de grâce, il y a des jeunes sous-prolétaires qui prennent le risque de piquer un auto-radio. La faim pousse au pire.* »

Libération

LE 7 AOÛT 1981

LE FIGARO

07 AOUT 1981

## Deux jeunes gens masqués barrent une rue de Paris avec la voiture de Lionel Jospin

# Le « show » d'Action directe

La suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, l'application de la loi d'amnistie : cela ne suffit pas à certains activistes d'extrême gauche, membres d' « Action directe », qui ont décidé d'impressionner le nouveau pouvoir, sinon de le ridiculiser. Le coup publicitaire qu'ils ont monté hier matin à Paris, avec la complicité d'un quotidien, en témoigne.

Vers 7 h 30, à la hauteur du 52, avenue René-Coty, une R 4 grise sur laquelle figure l'inscription « Action directe » est abandonnée au milieu de la chaussée par sept jeunes gens porteurs de cagoules. Une femme fait partie de ce curieux commando qui, visiblement, cherche à attirer l'attention, allant même jusqu'à se faire photographier.

Un attroupement se forme : « *Ne restez pas là*, crient les cagoulards aux badauds. *Cette voiture est piégée. Elle va sauter au moment où passera le premier ministre.* » Quelqu'un finit par appeler la police, tandis que les inconnus s'enfuient à bord de deux voitures.

Les policiers vont de surprise en surprise. A l'intérieur du véhicule abandonné, ils trouvent un engin fumigène rudimentaire (une boîte à chaussures en carton munie d'une mèche lente), mais aussi des photographies représentant des hommes masqués brandissant des mitraillettes. Sur le capot avant se trouve un jeu de plaques minéralogiques différent de celui qui équipe la R 14.

Les enquêteurs en communiquent les numéros à l'état-major qui leur transmet rapidement cette réponse surprenante : la Renault appartient au premier secrétaire du parti socialiste, Lionel Jospin. Elle a été volée le 13 juillet dernier, dans un garage proche de la place Saint-Sulpice.

On vérifie ensuite si le premier ministre doit bien se rendre dans ce secteur de Paris. Réponse négative. Mais par contre, il est établi qu'un ministre devait emprunter un peu plus tard l'avenue René-Coty. Et un hold-up commis pratiquement en même temps non loin de là par des inconnus eux ausssi en cagoule contribue à accentuer la confusion. Des jeunes gens masqués ont en effet investi les locaux administratifs de l'hôtel Sofitel, porte de Sèvres. Ils réclament l'argent du coffre.

Mais il est rapidement établi que les deux affaires n'ont pas de point commun. D'autant que, dans l'après-midi, un journal parisien reçoit un communiqué d'« Action directe » destiné à revendiquer la manifestation de l'avenue Coty. Les auteurs du texte se vantent d'avoir pu, « malgré l'état de grâce », emprunter la voiture de Lionel Jospin, et même lui voler son autoradio !

La réapparition d'« Action Directe » survient au moment de la libération de quarante et une des quarante-cinq dernières personnes condamnées par la Cour de sûreté de l'Etat. Mais parmi les quatre activistes qui resteront en prison, se trouvent Nathalie Menigon et Olga Girotto, deux des égéries les plus dangereuses d'« Action directe ».

La première avait tiré sur des policiers venus arrêter, le 13 septembre 1980 à Paris, son ami, le cerveau présumé d'« Action directe », Jean-Marc Rouillan. La seconde est une Italienne qui assurait la liaison entre le terrorisme français et le terrorisme italien. Membre en Italie de Prima Linea, mouvement auteur de nombreux attentats, elle fait l'objet d'une demande d'extradition de la part des autorités italiennes.

« Action directe » s'était signalée à Paris par des hold-up et de nombreuses armées contre des ministères. Plusieurs de ces agressions ont été perpétrées à coup de pistolet mitrailleur, l'une d'elle avec un bazooka.

**Jean-Charles REIX.**



p.294.jpg

# Faits et jugements

## « Attentat pacifique » contre M. Lionel Jospin

Action directe, un groupe clandestin auteur de plusieurs attentats, a revendiqué l'« attentat pacifique » commis contre M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste dont la voiture, une R 14, a été volée le 8 juillet dans un parking du quartier Saint-Sulpice. Celle-ci a été retrouvée, jeudi 6 août, avenue René-Coty à Paris (14e).

Sept personnes se sont fait photographier devant le véhicule, puis ont disparu, laissant sur le capot une banderole sur laquelle était inscrit « Action directe », ainsi que plusieurs plaques d'immatriculation. Le véhicule aurait effectué près de 6 000 kilomètres et l'autoradio a été dérobé. Dans un communiqué, adressé au journal *Libération*, Action directe « *remercie le camarade Jospin d'avoir gracieusement prêté sa voiture. (...) Hélas, malgré l'état de grâce, il y a aes sous-prolétaires qui prennent le risque de piquer un autoradio. La faim pousse au pire.* » La police examine les clichés laissés sur place par « Action directe » et sur lesquels on voit des hommes masqués brandissant des mitraillettes.

Le Monde
08 AOUT 1981

## Onze exclus de l'amnistie

Parmi les personnes poursuivies par la Cour de sûreté de l'Etat, quatre restent encore détenues, ne pouvant bénéficier de la loi d'amnistie publiée au *Journal officiel* du mercredi 5 août (*le Monde* du 6 août). Celle-ci exclut en effet de l'amnistie les infractions qui, même si elles ont un caractère politique, ont entraîné la mort ou des blessures graves, ainsi que les blessures ou tentatives d'homicide par arme à feu sur agent de la force publique.

La loi portant suppression de la Cour de sûreté de l'Etat ayant été publiée elle aussi au *Journal officiel* du 5 août, les dossiers de ces prévenus ont été transmis à des juridictions ordinaires. Sont ainsi maintenus pour l'instant sous mandat de dépôt : Mlle Nathalie Menigon, vingt-quatre ans, membre présumé du groupe Action directe, qui a ouvert le feu sur les policiers le 13 septembre 1980 à Paris, au moment de son arrestation (*le Monde* du 16 septembre 1980) ; Mlle Olga Girotto, vingt-quatre ans, une Italienne arrêtée à Paris en mars 1980 en même temps que des membres d'Action directe (*le Monde* du 1er avril 1980 ; les autorités italiennes, qui l'accusent d'appartenir au mouvement d'extrême gauche Prima Linea, demandent son extradition) ; MM. Yannick Leonelli, trente-deux ans, et Alain Orsoni, vingt-sept ans, deux militants corses inculpés après une fusillade contre un car de gendarmes devant l'ambassade d'Iran, qui avait fait quatre blessés, le 14 mai 1980.

Les quarante et une autres personnes qui restaient détenues (trente-six condamnés et cinq prévenus) ont été libérées. Les sept personnes encore détenues dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut restent elles aussi en prison, la Cour de sûreté de l'Etat s'étant, avant sa suppression, dessaisie de ce dossier (*le Monde* des 29 et 31 juillet).

## COUR DE SURETE

### Quatre amnistiés resteront détenus

Quatre personnes qui ont été poursuivies par la Cour de sûreté de l'Etat — deux femmes, membres présumés d'Action directe et deux Corses — resteront détenus, alors que 41 autres ont bénéficié de la loi d'amnistie.

L'un des derniers gestes de la Cour de sûreté de l'Etat, dont la loi portant suppression a également été publiée mercredi au JO, a été de maintenir sous mandat de dépôt quatre personnes dont les dossiers ont été transmis aux juridictions ordinaires. Il s'agit de Nathalie Menigon, membre présumé d'Action directe, impliquée dans une fusillade contre le ministère de la Coopération et qui a ouvert le feu sur les policiers au moment de son arrestation le 3 septembre 1980 à Paris, Olga Girotto, une Italienne elle aussi mêlée à Action directe, arrêtée en mars 1980 et réclamée par le gouvernement italien qui l'accuse de faire partie du mouvement terroriste Prima Linea, et de deux Corses, Yannick Leonelli, 32 ans, et Alain Orsoni, 27 ans, inculpés pour une fusillade contre un car de gendarmes devant l'ambassade d'Iran à Paris le 14 mai 1980 qui avait fait quatre blessés.

En dépit de leur caractère politique, la loi a en effet exclu de l'amnistie les infractions ayant entraîné des blessures graves, notamment par armes à feu et sur des agents de la force publique.

Parmi les 41 détenus qui vont être libérés, 36 avaient été condamnés et 5 étaient inculpés.

le quotidien de paris
08-09 AOUT 1981

LIBÉRATIONS

# Amnistie: le premier bilan

*Quatre détenus politiques sur 45 sont restés incarcérés ; le cas des insoumis est loin d'être réglé comme peut en témoigner Patrick Gervasoni.*

Parue, au *Journal Officiel* mercredi matin, la loi d'amnistie est progressivement entrée en vigueur depuis lors, les libérations de détenus s'étant par exemple échelonnées entre mercredi soir et hier.

Le premier bilan publié hier matin par la Chancellerie ne portait par conséquent que sur les seules libérations intervenues jusqu'à jeudi soir, libérations qui concernaient tous les détenus poursuivis devant la Cour de sûreté de l'Etat ainsi que les détenus de droit commun incarcérés à Fresnes et à la Santé. Au total, ce sont 131 personnes qui avaient alors retrouvé la liberté (avant la promulgation de la loi, la Chancellerie estimait à environ 15 000 le nombre de détenus qui bénéficieraient de l'amnistie : une bonne moitié est en effet déjà sortie depuis le 14 juillet à la suite de la grâce présidentielle).

Parmi ces premières libérations, 41 concernent les « politiques » qui avaient été déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat : 24 Corses, 14 Bretons et trois membres présumés d'Action Directe, dont Jean-Marc Rouillan. Si l'on met à part le cas des sept inculpés dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-Escaut, renvoyés devant une juridiction de droit commun dès le 24 juillet dans le but évident de les exclure de l'amnistie, quatre personnes restent détenues à huit jours de la disparition officielle de la Cour de sûreté. Trois n'ont pas été amnistiées parce qu'elles sont inculpées de tentative d'homicide sur des forces de l'ordre : Nathalie Ménigon, qui avait ouvert le feu lors de son arrestation le 13 septembre dernier, Alain Orsoni et Yannick Léonelli, deux Corses accusés d'avoir fait partie du commando qui avait attaqué un car de gendarmes devant l'ambassade d'Iran en mai 1980. La quatrième détenue, Olga Girotto, a bien été amnistiée pour ses liens présumés avec Action Directe. Mais l'Italie la suspectant d'appartenir à Prima Linea et demandant son extradition, elle restera incarcérée jusqu'à sa comparution devant la chambre d'accusation. Inversement, rappelons que Serge Cacciari, condamné pour le meurtre d'un CRS à Bastia en août 1975, n'a pas été amnistié. Mais, ayant purgé les deux tiers de sa peine, il a été placé en liberté conditionnelle le mois dernier.

Il restera maintenant à la Chancellerie à statuer sur le cas des détenus condamnnés par des juridictions de droit commun pour des infractions dont les motivations étaient évidemment politiques. Ceux-là sont amnistiables en vertu de l'article 2-4 de la loi. Mais l'amnistie ne peut être accordée qu'après examen de leur dossier.

Autre problème encore en suspens : celuis des insoumis et déserteurs. Aux termes de la loi, ceux-là aussi sont amnistiés. Mais à condition qu'ils se rendent aux autorités militaires. Et puis, surtout, l'amnistie ne les dégage pas de leurs obligations militaires. Ce qui, pour ceux qui se refusent absolument à porter l'uniforme, est primordial.

Apriori, on peut imaginer que l'armée ne se montrera pas trop rétive pour accorder des exemptions et réformes. Cela avait déjà été le cas après l'amnistie de 1974. Et c'est également ce qu'a demandé le député socialiste Le Coadic, au nom de la commission de la défense nationale, lors du vote de la loi. Pourtant, le seul cas concret dont nous ayons connaissance pour l'instant n'incite pas à l'optimisme.

En se présentant au TPFA de Marseille le 17 juin, Patrick Gervasoni, insoumis depuis 1972, avait voulu tester les intentions des socialistes vis-à-vis des insoumis. Depuis, il doit méditer sur le résultat négatif de ce test du fond de sa cellule du camp militaire de l'Ardoise, dans le Gard, où il est toujours aux arrêts de rigueur, théoriquement jusqu'au 17 août.

Au départ, cette incarcération pouvait paraître une réponse aux « *conditions particulièrement tapageuses dans lesquelles s'est effectuée son retour en France* » et à « *la nature des déclarations qu'il a faites à cette occasion* », comme l'écrivait Charles Hernu dans une lettre adressée le 6 juillet à Me De Felice. Mais, dans la même lettre, le ministre écrivait : « *Monsieur Gervasoni sera élargi dans les mêmes conditions que les autres détenus lors de la levée de sanction décidée à l'occasion du 14 juillet* ». On sait aujourd'hui qu'il n'en fut rien. On sait aussi maintenant que son passage, mercredi, devant la commission de réforme n'a toujours rien donné. Peut-être même a-t-il depuis lors entamé une grève de la faim, comme l'avait annoncé mardi une porte-parole du Collectif pour l'amnistie des réfractaires à l'armée au cours d'une conférence de presse à laquelle participait également l'amiral Antoine Sanguinetti.

Maintenant que la loi d'amnistie est en vigueur, on peut espérer que le ministère de la Défense ne tardera pas à préciser la politique qu'il entend adopter dans ce domaine.

**D. FROT**

Libération
08-09 AOUT 1981

AMNISTIE

# Un détenu sur six a été libéré

Par grâce présidentielle ou par amnistie, 6 212 détenus – condamnés ou prévenus – ont été libérés des prisons françaises depuis le 14 juillet dernier, soit près d'un détenu sur six.

Selon ce chiffre indiqué samedi par le ministre de la Justice, M. Robert Badinter, il y avait au 1er juin 1981 40 552 personnes emprisonnées.

La population carcérale est donc tombée à 34 340 personnes environ, ce qui est cependant un chiffre bien supérieur au nombre des détenus en date du 1er juin 1974 et qui étaient, selon les chiffres officiels, 27 173. Il faut évidemment ajouter que cette population carcérale est très fluctuante : les arrestations, les inculpations, les libérations normales, les remises en liberté de prévenus (43,1 % des détenus) modifient sans cesse la statistique, sans bouleverser pourtant l'ordre de grandeur.

Sur ces 6 212 libérés – auxquels il faudrait ajouter 2 condamnés, Guy Mauvillain et Daniel Debrielle dont la peine a été suspendue dans l'attente d'une révision de procès – 4 775 sont sortis de prison le 15 juillet en bénéficiant de la grâce présidentielle et durant ces dernières 48 heures, 1 437 par le jeu de la loi d'amnistie votée par le Parlement.

Au nombre des 1 437 amnisties, 41 relevaient de la Cour de sûreté de l'Etat et 250, pour beaucoup des insoumis ou des déserteurs, des tribunaux des forces armées.

Sur les 41 détenus de la Cour de sûreté amnistiés, on comptait 24 Corses et 14 Bretons qui avaient été impliqués ces dernières années dans les affaires d'autonomistes comme les plasticages du château de Versailles, de la villa du commissaire Le Taillanter ou l'affaire de Bastelica.

Trois autres étaient des membres présumés du groupe extrémiste Action directe qui n'avaient pas encore été jugés. Quatre détenus relevant de cette juridiction d'exception aujourd'hui dissoute restent détenus : Olga Girotto, une Italienne, liée pense-t-on à Action directe et qui est réclamée par son pays, Nathalie Menigon, la compagne de Jean-Marc Rouillan, le chef présumé de ce groupe. Lors de son arrestation en septembre 1980, elle avait ouvert le feu sur les policiers, ce qui l'exclut du bénéfice de la loi d'amnistie, tout comme deux Corses, Yannick Leonelli et Alain Orsoni, impliqués dans une fusillade contre un car de gendarmes devant l'ambassade d'Iran à Paris.

D'autres prévenus, qui relevaient aussi de la Cour de sûreté de l'Etat, restent emprisonnés en prévention, notamment les sept personnes, françaises et étrangères, impliquées dans le hold-up commis le 28 août 1979 contre une perception à Condé-sur-l'Escaut, dans le Nord. Ce hold-up avait rapporté à ses auteurs 16 millions de francs destinés, selon les enquêteurs, à alimenter les caisses de groupes extrémistes comme Action directe ou Prima Linea.

le quotidien de paris
10 AOUT 1981

## Nouvelles grâces présidentielles prévues le 15 août

# Au tour des femmes

**Le président François Mitterrand s'apprête à décréter de nouvelles mesures de grâce à l'occasion des fêtes de l'Assomption, le 15 août.**

**Cette décision que l'Elysée se refusait mardi à confirmer officiellement – sans toutefois la démentir – concernerait essentiellement des femmes détenues et pourrait revêtir la forme de remises de peine pouvant aller jusqu'à vingt-quatre mois.**

1.284 femmes sont actuellement détenues dans les prisons françaises.

M. Mitterrand a déjà fait usage à deux reprises de son droit de grâce. Une première fois le 25 mai, en commuant en réclusion perpétuelle la condamnation à mort de Philippe Maurice, meurtrier d'un policier, puis à l'occasion de la fête nationale, le 14 juillet. Le décret de grâce collective signé ce jour-là par le chef de l'Etat prévoyait des remises de peine allant de trois mois à six mois et avait donné lieu à la libération anticipée de 4.775 prisonniers. 1.437 autres prisonniers ont été libérés les 6 et 7 août en application de la loi d'amnistie votée par le Parlement (6.212 au total).

Au total, environ un détenu sur six a été remis en liberté depuis l'élection de M. Mitterrand le 10 mai. Près de 34.000 personnes restent actuellement détenues dans les prisons françaises.

Sur les 41 détenus de la Cour de sûreté amnistiés, figuraient 24 Corses et 14 Bretons impliqués dans des attentats autonomistes comme le plasticage du château de Versailles ou celui de la villa du commissaire Le Taillanter. Trois autres étaient membres présumés de l'organisation extrémiste « Action directe » et attendaient d'être jugés.

Seuls quatre détenus relevant de cette juridiction d'exception actuellement dissoute restent encore en prison : une Italienne, Olga Girotto, soupçonnée de travailler en liaison avec « Action directe » et dont son pays réclame l'extradition, Nathalie Menigon, compagne de Jean-Marc Rouillan, chef présumé de l'organisation. Elle avait ouvert le feu sur les policiers lors de son arrestation en septembre 1980, ce qui l'exclut du bénéfice de la loi d'amnistie. Il en va de même pour les deux Corses qui avaient mitraillé un car de gendarmes devant l'ambassade d'Iran à Paris, Yannick Leonelli et Alain Orsoni.

Un certain nombre de prévenus, qui relevaient également de la Cour de sûreté, restent également emprisonnés. C'est notamment le cas de sept personnes, françaises et étrangères, impliquées dans le hold-up commis le 28 août 1979 contre une perception de Condé-sur-Escaut (Nord). L'agression, destinée selon les enquêteurs à renflouer les caisses de groupes terroristes internationaux, avait rapporté 16 millions de francs à ses auteurs.

L'AURORE
LE FIGARO
12 AOUT 1981

# AMNISTIE

**Les « oubliés » de la loi d'amnistie restant incarcérés en dépit du caractère politique des faits incriminés renâclent. c'est le cas des sept auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-l'Escault encore détenus. C'est également celui de Patrick Albaret, auteur d'un attentat contre le Palais de Justice de Tours en mai dernier destiné à protester contre l'application de la loi *« Sécurité et Liberté »*.**

**Les avocats des sept prévenus liés à *« Action directe »*, toujours incarcérés à Valenciennes, s'apprêtent à déposer un mémoire au juge d'instruction chargé de l'affaire après le déssaisissement de la cour de Sûreté de l'Etat au profit du droit commun, afin d'appuyer les demandes de liberté de leur client et l'application sans faille de la loi d'amnistie.**

**Dix-neuf salariés du journal « Le Monde » ont rendu public lundi un communiqué en ce sens réclamant *« instamment »* l'amnistie pour les militants d'*« Action directe »*. *« Les prisonniers de Franco et de Giscard deviendront-ils ceux de Mitterrand ? »*, demande ce texte signé par des *« militants libertaires »* appartenant au personnel administratif et technique du quotidien de la rue des Italiens.**

**Patrick Albaret a entamé lundi pour sa part une grève de la faim à la maison d'arrêt de Tours. *« Plusieurs démarches ont été entreprises pour obtenir sa libération mais pour des raisons inexplicables et inexprimées, on refuse à Patrick Albaret la reconnaissance du caractère politique de son acte »*, affirme son comité de soutien en soulignant qu'il n'y a eu dans cette affaire que des dégâts matériels.**

**En vertu de l'article 2-4 de la loi d'amnistie, qui permet de « blanchir » les auteurs d'infraction à caractère politique quelque soit la juridiction saisie, la Chancellerie devrait statuer prochainement sur ces différents cas. Mais après examen « attentif » des dossiers.**

## Demande d'amnistie pour les inculpés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut

S'appuyant sur l'amendement à la loi d'amnistie voté par le Parlement, mercredi 29 juillet, qui précisait que certaines infractions de caractère politique seraient amnistiées *« quelle que soit la juridiction saisie »*, Me[s] Gérard Courtin, Yves Dechezelles, Thierry Fagart, Lev Forster, Alain Furbury et Christine Martineau, les défenseurs des inculpés du hold-up de la perception de Condé-sur-L'Escaut (Nord) le 18 août 1979, ont présenté, mardi 18 août, un mémoire à M. Jean-François Bancal, juge d'instruction au tribunal de Valenciennes, pour que leurs clients bénéficient de la loi d'amnistie, comme se fut le cas le 5 juin (*le Monde* daté 7-8 juin) pour la plupart des membres du mouvement Action directe, dont le dossier était à l'origine lié à celui de Condé-sur-l'Escaut.

La Cour de sûreté de l'Etat, par laquelle les inculpés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut devaient être jugés, s'était dessaisie du dossier, vendredi 24 juillet, quelques jours avant que cette juridiction soit supprimée. Le dossier avait alors été renvoyé devant une juridiction de droit commun et une nouvelle instruction ouverte au tribunal de Valenciennes. Le dessaisissement de dernière heure de la Cour de sûreté de l'Etat avait provoqué, lundi 27 juillet, une protestation des défenseurs, qui, au cours d'une conférence de presse à Paris (*le Monde* du 29 juillet), avaient déploré que *« la Cour de sûreté de l'Etat ait pu selon les directives du gouvernement soustraire douze personnes à l'amnistie »* et avaient dénoncé *« une pratique que rien ne différencie de celle maintes fois décriée sous le précédent septennat »*.

M. Bancal devra rendre une ordonnance décidant si les douze inculpés, dont sept détenus, bénéficieront ou non de la loi d'amnistie du 4 août. Le cas échéant, le parquet pourra faire appel de cette décision.

Libération
18 AOUT 1981

Le Monde
20 AOUT 1981

# Des policiers contre l'amnistie

**Les libérations de Christina Von Opel, considérée par les policiers comme la responsable d'un réseau de trafiquants de drogue, et de Jean-Marc Rouillan, accusé d'avoir créé un groupe terroriste en France, ont choqué ceux qui avaient eu la tâche de les démasquer et de les arrêter. La mise en liberté, également en vertu de la loi d'amnistie, de la plupart des membres du mouvement anarchiste violent « Action directe » – impliqués dans des attentats mais aussi des hold-up – a poussé inspecteurs et commissaires à rompre le silence et à manifester leur désapprobation. Ils ont demandé au plus modéré des syndicats de police d'être le porte-parole de leur indignation.**

« Les membres du syndicat C.F.T.C. du personnel en civil appartenant aux quatre directions de la police nationale (renseignements généraux, sécurité publique, police judiciaire et services techniques) désapprouvent catégoriquement la soudaine libération de nombreux prisonniers inculpés ou condamnés par les juridictions légales. Leurs craintes sont fondées par la mise en liberté des plus dangereux d'entre eux, auteurs de vols à main armée, parfois commis sous couvert d'idées politiques de circonstance et non par celle des délinquants primaires ou de jeunes gens dont la réinsertion sociale ne semble pas compromise.

« Il y a tout lieu de craindre que, dans le nouvel Etat social, l'honnête citoyen chômeur quelque peu endetté ait plus à redouter la justice que le malfrat ou le braqueur. « Les policiers en civil, conscients du rôle déterminant d'arbitre qu'ils doivent jouer dans une démocratie moderne, s'interrogent à présent sur l'opportunité de la poursuite de la lutte contre la délinquance.

« Ils souhaiteraient que plus d'honneurs soient rendus à leurs collègues victimes du devoir, et obtenir enfin de véritables moyens de combattre les crimes en déférant leurs auteurs, en protégeant les victimes ces oubliés, ces « laissés-pour-compte » presque coupables de s'être plaints. »

L'AURORE
LE FIGARO
20 AOUT 1981

# L'étrange visite de deux policiers allemands à Fleury-Mérogis

Deux policiers allemands ont été autorisés à voir le 26 juin dernier, dans la prison de Fleury-Mérogis, Werner Wittman, étudiant de 33 ans, arrêté le 10 juin dernier à la suite d'une perquisition qui avait permis de découvrir dans son appartement des armes et une partie du butin du hold-up de Condé-sur-l'Escault, ainsi que du matériel pour fabriquer des faux-papiers. C'est ce que révèle aujourd'hui son avocat Me Verges, en affirmant que la rencontre a eu lieu au mépris de la loi au parloir de la prison, les policiers s'étant fait annoncer comme étant des avocats. Ils auraient proposé à Wittman, proche du mouvement terroriste ouest-allemand du 2 juin de faciliter sa sortie en échange d'une collaboration discrète.

Le jeune homme fait partie des sept inculpés encore détenus poursuivis pour le hold-up de Condé-sur-l'Escault liés à « *Action Directe* » dont le dossier a été transmis à un juge d'instruction de Valenciennes après le déssaisissement de la Cour de Sûreté de l'Etat. Leurs défenseurs ont déposé, mardi, un mémoire au magistrat pour demander l'application de la loi d'amnistie à leur client. Le juge Jean-François Bancal a un délai de 15 jours à trois semaines pour rendre son ordonnance.

Le cas d'autres « politiques » reste en suspens, tel celui de Patrick Albaret, auteur d'un attentat contre le palais de Justice de Tours en mai dernier pour protester contre la loi« *Sécurité-Liberté* » qui poursuit depuis lundi une grève de la faim à la maison d'arrêt de Tours. Tel également celui de Fréderic Oriach, Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard, arrêtés le 10 juillet 1980 pour un attentat contre le siège des chemins de fer ouest-allemands à Paris destiné à protester contre l'extradition de cinq Allemandes accusées d'appartenir à la RAF et au mouvement du 2 Juin.

Mes Jacques Verges et Isabelle Coutan-Peyre, défenseurs de certains des détenus précités, ont donné leur point de vue pour « *Libération* ».

*LA LETTRE DES AVOCATS*

« *Il n'y a personne qui soit détenu pour des raisons politiques dans nos prisons* », écrit le journal de l'armée polonaise Zolniers Wolnosgi. C'est aussi ce qu'on dit à Paris. Et c'est un sujet d'étonnement que de voir comment d'un pays à l'autre, d'une république à l'autre, les procédés et les mensonges de la répression sont les mêmes. Sous la IVè République, pour nier l'existence de prisonniers politiques, les magistrats avaient assimilé le F.L.N. à une « association de malfaiteurs » et l'impôt de guerre levé par ses militants à de l'extorsion de fonds.

Pour justifier aujourd'hui le maintien en prison d'autres militants, juges et magistrats baptisent à leur tour Action directe « association de malfaiteurs ». On ne peut pas dire que l'imagination les étouffe.

Voilà à quoi peut aboutir la suppression de la cour de sûreté de l'Etat. Pour protester contre l'extradition imminente de cinq militantes allemandes il y a un an et voire l'empêcher, trois militants déposent une bombe au bureau des chemins de fer ouest-allemands à Paris. A toutes fins utiles ils étaient armés. Il n'y a eu ni mort ni blessé.

Pour leur refuser le bénéfice de l'amnistie, juges et procureurs assimilent cette entrave à l'autorité de l'Etat à une bagarre de rue.

Du temps où Klaus Croissant était livré aux autorités allemandes, ses avocats d'alors n'avaient pas de mots assez durs pour stigmatiser à juste titre la collusion dans la répression des autorités des deux pays au mépris de la loi et de l'indépendance de la France.

Aujourd'hui que l'un d'entre eux est devenu ministre, les policiers allemands font mieux: ils entrent dans les prisons françaises (avec l'autorisation de qui?) proposer à un prisonnier politique allemand de devenir leur mouchard, sous la menace s'il refuse de rester en prison. Ce prisonnier s'appelle Werner Wittman, le nom de la prison est Fleury-Mérogis, la date de la visite le 26 juin; seule inconnue le nom du responsable qui a autorisé cela.

Dans une interview récente à « Ouest-France », le Garde des Sceaux disait qu'il existe un devoir judiciaire comme il existe un devoir militaire.

On ne saurait si bien dire.

Hélas!

**Jacques VERGES**
**Isabelle COUTAN-PEYRE**
**avocats à la Cour d'appel de Paris**

*(voir en dernière page la réaction de la Chancellerie)*

Libération
20 AOUT 1981

## La police allemande s'intéresse à M. Wittman

Selon les avocats de M. Werner Wittman, trente-trois ans, ressortissant d'Allemagne fédérale, arrêté, lundi 10 juin, après une perquisition à son domicile parisien où l'on a découvert des armes et des billets ayant pu appartenir au butin du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord) *(le Monde* du 20 août), deux policiers allemands auraient rendu visite à celui-ci, mardi 18 août, à Fleury-Mérogis, après s'être fait passer pour des avocats. Mes Jacques Vergès et Isabelle Coutan-Peyre affirment dans une lettre au journal *Libération* que les enquêteurs allemands auraient proposé à leur client de favoriser sa libération en échange de sa collaboration avec la police.

Selon la chancellerie, où l'on ignore tout de cette proposition, trois policiers, deux Allemands et un Français, ont effectivement obtenu, mardi 18 août, un permis de visite délivré selon une procédure légale. Les trois enquêteurs détenaient une commission rogatoire et le policier français a seul interrogé M. Wittman pendant environ trois quarts d'heure au parloir de la prison.

M. Wittman vivait à Berlin-Ouest dans un immeuble « squatterisé » et fréquentait, en Allemagne, les milieux extrémistes de gauche. Il ne fait cependant l'objet d'aucune inculpation en République fédérale.

M. Wittman est le mari de Mme Katharina Defries, arrêtée, comme lui, au début du mois de juin, et soupçonnée d'avoir participé au hold-up de Condé-sur-l'Escaut. A la différence de M. Wittman, elle a été mise hors de cause. Mercredi 19 août, la chambre d'accusation de Paris examinait la demande d'extradition de Mme Defries réclamée par l'Allemagne fédérale. L'examen de cette demande a été reporté au 16 septembre. Les autorités de Bonn reprochent à Mme Defries deux attaques à main armée commises en 1980 contre des banques berlinoises. C'est la troisième fois que l'examen de la demande d'extradition de Mme Defries est reporté pour des questions de procédure.

● *Des policiers C.F.T.C. contre la libération d'individus dangereux.* — Les membres du syndicat C.F.T.C. des personnels en civil appartenant aux quatre directions de la police nationale (renseignements généraux, sécurité publique, police judiciaire et services techniques) désapprouvent « *catégoriquement* » la « *soudaine libération de nombreux prisonniers inculpés ou condamnés par les juridictions légales de droit ou d'exception* ». Les membres de ce syndicat indiquent, dans un communiqué, que leurs craintes sont « *fondées par la mise en liberté des plus dangereux d'entre eux, auteurs de vols à main armée, parfois commis sous couvert d'idées politiques de circonstances nullement représentées aans les Assemblées* [parlementaires] *et non par celle des délinquants primaires ou de jeunes gens dont la réinsertion sociale ne semble pas compromise* ». « *Il y a tout lieu de craindre,* estiment les syndicalistes policiers, *que dans le nouvel Etat social, l'honnête citoyen chômeur quelque peu endetté ait plus à redouter de la justice répressive que le malfrat ou le braqueur.* »

Le Monde
21 AOUT 1981

# Pas d'amnistie pour les 12 inculpés de Condé-sur-Escaut

M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valenciennes, a refusé jeudi d'accorder aux douze inculpés du hold-up de Condé-sur-Escaut le bénéfice de la loi d'amnistie qu'avaient réclamé lundi les défenseurs en déposant un mémoire au tribunal de Valenciennes. Le juge d'instruction a estimé qu'il n'y avait pas de lien direct entre le hold-up et les agissements du groupe « *Action Directe* », notamment parce qu'à la différence des attentats commis par « *Action Directe* » ce hold-up n'avait pas été revendiqué. Par ailleurs le magistrat s'est appuyé sur le fait que les inculpés italiens de l'affaire de Condé avaient affirmé dans un premier temps que leurs intentions n'avaient rien de politique. Attitude compréhensible de la part de militants d'extrême-gauche ne voulant pas être extradés vers leurs pays d'origine et voulant d'abord être jugés, condamnés et détenus en France...

L'un des avocats des inculpés, Me Gérard Courtin de Valenciennes, a déclaré qu'il ferait appel contre la décision du juge d'instruction. « *Si lors des premiers interrogatoires, les responsables du hold up ont déclaré aux policiers qu'il s'agissait d'un crime de droit commun, c'était uniquement un système de défense pour échapper aux foudres de la Cour de Sureté de l'Etat dont ils contestaient la légitimité* » a-t-il déclaré. « *La Cour de Sureté ne s'y est pas trompé* » a-t-il ajouté. « *puisqu'elle s'est saisie du dossier, d'abord confié à un juge valenciennois, et qu'elle l'a instruit pendant un an et demi. C'est donc qu'elle estimait qu'il s'agissait d'un dossier politique* ».

Libération
22-23 AOUT 1981

LE FIGARO
L'AURORE
22-23 AOUT 1981

**HOLD-UP DE CONDÉ-SUR-ESCAUT : PAS D'AMNISTIE POUR LES DOUZE INCULPÉS**

■ M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valenciennes (Nord), a refusé d'accorder aux douze inculpés du hold-up de Condé-sur-Escault le bénéfice de la loi d'amnistie qu'avaient réclamé leurs défenseurs en déposant un mémoire dans ce sens au tribunal de Valenciennes.

Selon l'enquête policière, les 16 millions de francs du butin du hold-up, perpétré le 28 août 1979 à la perception de Condé-sur-Escault, étaient destinés à financer le groupe « Action directe ». Le juge d'instruction a estimé qu'il n'y avait pas de « lien évident entre le hold-up et ce groupe terroriste qui n'a jamais revendiqué ce hold-up.

La Cour de sûreté de l'État, saisie de l'affaire, avait décidé le 24 juillet, peu avant sa suppression, de renvoyer le dossier au tribunal de Valenciennes. Les auteurs de ce hold-up étaient inculpés de vol à main armée et d'association de malfaiteurs, crimes de droit commun relevant dès lors de la cour d'assises du département où les faits ont été commis.